



# **Morphosyntaxe et structure informationnelle en kirundi :**

## **Focus et stratégies de focalisation**

Ernest NSHEMEZIMANA

Thèse présentée en vue de l'obtention du  
grade académique de  
Docteur en Langues et Cultures africaines  
Sous la direction de  
Monsieur le Professeur Koen BOSTOEN  
(Universiteit Gent)  
Madame le Professeur Mena LAFKIOUI  
(Université Sorbonne Paris Cité-LLACAN-  
CNRS)

Année académique 2015-2016



*A Annonciate*

*A Anny-Chérissa, Trésor et Lionel*

*A mes parents*

*A mes frères et sœurs*



## REMERCIEMENTS

*Ce travail est le résultat d'efforts conjugués. En conséquence, il m'est agréable de remercier infiniment les personnes qui ont rendu possible sa réalisation.*

*La primeur revient au Professeur Koen BOSTOEN, promoteur principal de cette thèse. C'est lui qui m'a mené dans les sentiers de la morphosyntaxe et de la structure de l'information en bantou. Il m'a servi de guide et de maître. En outre, il a fait montre d'une patience face à ma lenteur dans l'appropriation des exigences de l'écriture scientifique. Sa compréhension et sa disponibilité me resteront aussi une référence. Je ne trouverai pas de mots pour décrire la part que lui doit cette thèse.*

*J'aimerais également exprimer ma reconnaissance à Madame le Professeur Mena LAFKIOUI d'avoir accepté d'assurer la codirection de ma thèse. Elle m'a initié à la rigueur scientifique. Je dois également exprimer mon appréciation pour sa démarche méthodique qui a permis l'avancement du travail.*

*J'ai également une dette de reconnaissance envers le Professeur Gilles-Maurice de SCHRYVER pour son appui technique et sa bienveillance. Il a apporté un appui technique inestimable au travail chaque fois que je sollicitais son secours. C'est en particulier lui qui m'a préparé l'échantillon sur lequel mes analyses statistiques ont été basées et m'a appris comment le manier.*

*Merci aussi à mon collègue Sebastian DOM, pour son sens de collaboration et de partage. Il m'a aidé en matière de partage des connaissances. Il m'a apporté son aide dans l'organisation du travail, en particulier la bibliographie. Il a maintes fois volé à mon secours pour résoudre des problèmes liés à l'informatique.*

*Je me suis retrouvé dans un même bureau avec le Professeur Félix KAPUTU. Le partage ne s'est pas limité au seul local. Il m'a également partagé son expérience d'aîné qui ne*

*s'arrêtera pas avec la thèse, et je ne suis certainement pas le seul. En un mot, il a accompli ce qu'un grand frère peut faire à ses petits frères. Il a en outre accepté de lire mes chapitres en plus de ses obligations.*

*Ferdinand MBERAMIHIGO m'a présenté au Prof Koen BOSTOEN. Nous avons également partagé une partie de notre vie sociale à Gand, apprenant à déchiffrer comme deux aveugles la communication publique en néerlandais.*

*A la famille SINZOBAKURANA Sylvestre, je dis merci du fond de mon cœur pour tout ce qu'elle a été pour moi depuis mon master déjà à Louvain-la Neuve. C'est la seule famille à laquelle je pouvais faire recours en cas de difficulté ; je l'ai sentie près de moi, aucun jour elle ne s'est abstenue de m'appeler pour s'assurer que tout allait bien.*

*Je n'oublierai pas la famille NIMPORE John et tous les souvenirs du terroir que nous avons échangés, me permettant de garder une partie de l'esprit dans le terroir, à des milliers de kilomètres de Gand.*

*Merci aussi à toute la communauté chrétienne de l'Assemblée des Disciples de Christ (ADC) de Belgique pour m'avoir accueilli et m'avoir intégré dans l'œuvre du Christ (en tant que choriste).*

*Mes frères en Christ, NTIRANYIBAGIRA P. Claver (et sa famille), NDAYIRAGIJE François et MURIMAWIMANA Remy pour avoir partagé la vie spirituelle durant mon séjour en Belgique.*

*Je n'oublierai pas mes amis doctorants : Minah, Manoah, Hilde, Jasper, Heidi, Kawalya, Michel, Lydia, Igor, Els, Mandela, Kazungu, Pascal, etc. Nous avons partagé des moments de partage et d'entraide.*

*Ma famille a constitué pour moi la raison de mon labeur. Mon épouse Annonciate INAMAHORO a été d'un réconfort tel qu'elle supporte le poids de cette thèse à travers l'animation et l'encadrement qu'elle a assurés à ma famille durant mes années d'absence. Que cette thèse constitue une fierté pour elle. Le sourire de mes enfants, Anny-Chérissa, Trésor et Lionel a ranimé mes forces chaque fois que j'entendais leur voix au téléphone, à des milliers de lieues de moi.*

*J'ai bénéficié aussi d'un soutien financier de la part de la Faculté des lettres à l'Université de Gand (quand ma bourse était terminée). En cela, Dr. Annelies Verdoolaege et le professeur Bostoen ont joué un rôle important en appuyant ma demande. C'est l'occasion de leur exprimer ma reconnaissance.*

*Je m'en voudrais de ne pas remercier Maaïke Goethals, secrétaire du département de Langues et Cultures Africaines. Elle m'a servi de guide dès mon premier jour au Département. Elle a été d'une disponibilité rare.*

*Je remercie aussi la communauté des étudiants burundais de Belgique pour leur solidarité.*

*A tous ceux que je n'ai pas pu citer nommément, je dis merci à chacun pour sa part.*



# TABLES DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>I</b>
<b>TABLES DES MATIERES</b>	<b>V</b>
<b>TABLE DES FIGURES</b>	<b>IX</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX</b>	<b>X</b>
<b>ABRÉVIATIONS</b>	<b>XI</b>
<b>CHAPITRE 1 INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>1 STRUCTURE INFORMATIONNELLE EN KIRUNDI</b>	<b>3</b>
1.1 QUESTION DE RECHERCHE	3
1.2 ÉTAT DE LA QUESTION	4
<b>2 APPROCHES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES</b>	<b>5</b>
2.1 FOCALISATION ET TOPICALISATION	6
2.2 FOCALISATION ET FOCUS	7
2.3 TOPICALISATION ET TOPIQUE	11
<b>3 LE CORPUS DE REFERENCE</b>	<b>15</b>
<b>4 PLAN DE LA THÈSE</b>	<b>21</b>
<b>CHAPITRE 2 TYPOLOGIE ET DISTRIBUTION DES CONSTRUCTIONS PHRASTIQUES</b>	<b>25</b>
<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>27</b>
<b>2 LES CONSTRUCTIONS MONOCLAUSALES</b>	<b>28</b>
2.1 LES CONSTRUCTIONS À SUJET PRÉVERBAL	28
2.1.1 Marquage du sujet unique	28
2.1.2 Marquage des sujets coordonnés	29
2.1.3 Marquage de l'objet	32
2.2 LES CONSTRUCTIONS À SUJET POSTVERBAL	35
<b>3 LES CONSTRUCTIONS BICLAUSALES</b>	<b>38</b>
3.1 LES CONSTRUCTIONS AVEC CLIVAGE	39
3.2 LES CONSTRUCTIONS PRÉSENTATIVES	41

<b>4 L'ORDRE DES MOTS</b>	<b>42</b>
4.1 L'ORDRE DE BASE DES MOTS	42
4.1.1 L'ordre de base et l'auxiliation verbale	43
4.1.2 Dérivation et changement de la valence verbale	49
4.2 CHANGEMENT DE L'ORDRE DES MOTS	55
<b>5 APERÇU GLOBAL DE LA DISTRIBUTION DES CONSTRUCTIONS DANS L'ÉCHANTILLON DU CORPUS</b>	<b>65</b>
5.1 DÉMARCHE DE L'ÉCHANTILLONNAGE DES CONSTRUCTIONS	65
5.2 DISTRIBUTION STATISTIQUE DES CATÉGORIES PHRASTIQUES ÉTUDIÉES	68
5.3 DISTRIBUTION STATISTIQUE DES TYPES DE CONSTRUCTIONS	70
5.4 DISTRIBUTION STATISTIQUE DE LA DISLOCATION ET D'EFFACEMENT LEXICAL DANS LES CSPs	71
<b>6 CONCLUSION</b>	<b>73</b>
<b>CHAPITRE 3 LES CONSTRUCTIONS CANONIQUES</b>	<b>75</b>
<hr/>	
<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>77</b>
<b>2 PROPRIÉTÉS FORMELLES DES CSPs</b>	<b>79</b>
2.1 DISTRIBUTION ET MARQUAGE FORMEL DU CONJOINT/DISJOINT	79
2.2 CONDITIONNEMENT FONCTIONNEL DU CONJOINT/DISJOINT	85
<b>3 FONCTIONS DISCURSIVES DES CSPs</b>	<b>88</b>
3.1 MARQUAGE DU FOCUS ET L'ALTERNANCE CONJOINT/DISJOINT	88
3.1.1 Focus dans les CSPs au conjoint	88
3.1.2 Focus dans les CSPs au disjoint	93
3.1.2.1 Focus assigné au prédicat verbal	94
3.1.2.2 Focus phrastique	101
3.1.2.3 Topique-commentaire	103
<b>4 CONCLUSION</b>	<b>108</b>
<b>CHAPITRE 4 LES CONSTRUCTIONS INVERSÉES</b>	<b>111</b>
<hr/>	
<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>113</b>
<b>2 PROPRIÉTÉS FORMELLES DES CSIs EN KIRUNDI</b>	<b>114</b>
2.1 INVERSION ARGUMENTALE (OVS)	115
2.1.1 Structure morphosyntaxique de l'inversion argumentale	116
2.1.2 Typologie d'inversion argumentale	117
2.1.2.1 Inversion argumentale à objet-patient	117
2.1.2.2 Inversion argumentale à objet-instrument	120
2.1.2.3 Inversion argumentale à complément propositionnel	124
2.2 INVERSION LOCATIVE (LVS)	128
2.2.1 Inversion locative formelle ( $L_{[FRM]}VS$ )	129
2.2.1.1 Sujet postverbal dans la structure $L_{[FRM]}VS$	130
2.2.1.2 Complément locatif formel ( $L_{[FRM]}$ )	130
2.2.1.3 Verbes admis dans la structure $L_{[FRM]}VS$	135

2.2.2	Inversion locative sémantique (L <sub>[SEM]</sub> VS)	139
2.2.2.1	Complément locatif sémantique (L <sub>[SEM]</sub> )	140
2.2.2.2	Sujet postverbal dans la structure L <sub>[SEM]</sub> VS	143
2.2.2.3	Verbes admis dans la structure L <sub>[SEM]</sub> VS	144
2.3	INVERSION EXPLÉTIVE (HA-VS)	146
<b>3</b>	<b>FONCTIONS DISCURSIVES DES CSIS EN KIRUNDI</b>	<b>154</b>
3.1	INVERSION ARGUMENTALE (OVS)	155
3.2	INVERSION LOCATIVE	161
3.2.1	Inversion locative au conjoint	161
3.2.2	Inversion locative au disjoint	168
3.3	INVERSION EXPLÉTIVE	173
3.3.1	Absence de prédication	173
3.3.2	Inversion explétive au conjoint	176
3.3.3	Inversion explétive au disjoint	180
<b>4</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>184</b>
 <b>CHAPITRE 5 LES CONSTRUCTIONS CLIVÉES</b>		<b>189</b>
<hr/>		
<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>191</b>
<b>2</b>	<b>LES CONSTRUCTIONS CLIVEES EN KIRUNDI : ETAT DE LA QUESTION</b>	<b>191</b>
<b>3</b>	<b>LES PROPRIETES MORPHOSYNTAXIQUES DES CLIVEES</b>	<b>193</b>
3.1	LE VERBE COPULATIF : MARQUEUR DU CLIVAGE	193
3.1.1	Les marqueurs invariables : ni/si	193
3.1.2	Les marqueurs à radical -ri	198
3.1.3	Les marqueurs à radical -a	201
3.2	APERÇU DES PROPOSITIONS RELATIVES	202
<b>4</b>	<b>TYPLOGIE FORMELLE DES CLIVEES</b>	<b>206</b>
4.1	LES CLIVEES DE BASE	209
4.1.1	Les clivées: formes équatives marquées	212
4.1.2	Les parties du discours clivables en kirundi	214
4.2	LES PSEUDO-CLIVEES	219
4.2.1	Les pseudo-clivées à SG nominale	222
4.2.2	Les pseudo-clivées à SG propositionnelle	225
4.2.3	Les structures apparentées aux pseudo-clivées	228
<b>5</b>	<b>LES FONCTIONS DISCURSIVES DES CLIVEES</b>	<b>235</b>
5.1	LES CLIVEES DE BASE	235
5.2	LES PSEUDO-CLIVEES	242
5.2.1	Les pseudo-clivées contrastives	244
5.2.2	Les pseudo-clivées à élément clivé non informatif	248
5.2.3	Les pseudo-clivées discontinues	249
<b>6</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>252</b>

<b>CHAPITRE 6 LES CONSTRUCTIONS PRÉSENTATIVES</b>	<b>257</b>
<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>259</b>
<b>2 LES PROPRIÉTÉS MORPHOSYNTAXIQUES ET SEMANTIQUES DE LA CPR</b>	<b>259</b>
2.1 LES VERBES MARQUEURS DE LA CPR	260
2.2 LES SOUS-CATÉGORIES DE LA CPR	261
2.2.1 Les CPRs en “ <i>avoir</i> ”	261
2.2.2 Les CPRs en “voilà”	267
2.2.3 Les CPRs à “MPR de perception”	270
2.3 LES PROPRIETES SEMANTIQUES DE LA CPR	273
<b>3 LES FONCTIONS DISCURSIVES DE LA CPR</b>	<b>275</b>
3.1 LES FONCTIONS DU CONSTITUANT PRESENTE	276
3.1.1 Les CPRs existentielles	276
3.1.2 Les CPRs événementielles	282
3.2 LES FONCTIONS DE LA RELATIVE DES CPRS	286
3.2.1 Les CPRs en “avoir”	287
3.2.2 Les CPRs à “MPR de perception”	289
3.2.3 Les CPRs en “voilà”	290
<b>4 CONCLUSION</b>	<b>294</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	<b>297</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>313</b>

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition du corpus de référence du kirundi par genre/sujet.....	17
Figure 2 : Répartition du corpus de référence du kirundi par période .....	18
Figure 3 : Répartition des données du corpus du kirundi par genre/sujet et par période.....	19
Figure 4 : Répartition des données langagières dans le sous-corpus écrit .....	20
Figure 5 : Répartition des données langagières dans le sous-corpus oral .....	20
Figure 6 : Capture d'écart d'une partie de l'échantillon du sous-corpus écrit en dépouillement dans Excel.....	66
Figure 7 : Capture d'écran d'une partie de l'échantillon du sous-corpus oral en dépouillement dans Excel.....	67
Figure 8 : Distribution statistique des types de constructions.....	68
Figure 9 : Distribution statistique des écarts d'emploi entre les CSPs et les CSIs .....	69
Figure 10 : Distribution statistique des écarts d'emploi entre les CCs et les CPRs .....	69
Figure 11 : Distribution de la fréquence des constructions dans les sous-corpus .....	70
Figure 12: Distribution statistique des différents types de CSIs en kirundi.....	71
Figure 13 : Fréquence de la dislocation et l'effacement lexical dans les sous-corpus.....	72
Figure 14 : Distribution statistique de l'alternance conjoint/disjoint dans les structures "topique-commentaire" .....	106
Figure 15 : Distribution statistique de l'emploi du conjoint entre les CSPs marquées et les structures "topique-commentaire" .....	106
Figure 16 : Distribution statistique de l'emploi du disjoint entre les CSPs marquées et les structures "topique-commentaire" .....	108
Figure 17 : Distribution des quatre principaux types de constructions phrastiques.....	114

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distribution des marqueurs conjoint/disjoint entre les modes et temps .....	83
Tableau 2: Critères d'inversion à objet-patient.....	118
Tableau 3 : Classification des constructions inversées et leurs fonctions discursives .....	183
Tableau 4: Classification des types de focus exprimés par une phrase clivée de base .....	242
Tableau 5: Typologie des pseudo-clivées et leur interprétation pragmatique.....	250
Tableau 6 : Classification des CPRs et leurs fonctions discursives .....	292

## ABRÉVIATIONS

APPL	applicatif
ASS	associatif
AUG	augment
AUX	auxiliaire
CAUS	causatif
CC	construction clivée
CJ	conjoint
CJC	mode conjonctif
COMPL_FOC	complement focus
CON	connectif
COP	copule
CPR	construction présentative
CSI	construction à sujet inversé
CSP	construction à sujet préverbal
DEM	démonstratif
DJ	disjoint
EP	élément épenthétique
EXPL	explétif
FACT	factitif
[...] <sup>FOC</sup>	focus
[FRM]	formel
FUT	futur
[...] <sup>H</sup>	ton haut marqueur de mode
IMPRT	impératif
INCP	inceptif
INTER	interrogatif
MPR	marqueur présentatif
N	nasal homorganique
NEG	négatif
OBJ	objet
PA	préfixe adjectival
PASS	passif
PCF	predicate centered focus
SF	Sentence focus

TOP-COM	topique-commentaire
PE	passé éloigné
PERS	persistif
PL	pluriel
PLOC	préfixe locatif
PN	préfixe nominal
POSS	possessif
PRF	perfectif
PstF	postfinal
POT	potentiel
PP	préfixe pronominal
PR	passé récent
PRCS	précessif
PRS	présent
Q	question
QUOT	quotatif
REC	réciproque
REFL	réfléchi
REL	relatif
RO	relatif ordinaire
SBJ	subjonctif
SBSC	subsécutif
SBST	substitutif
SG	singulier
SN	syntagme nominal
SUJ	sujet
T <sub>1,2,...</sub>	type <sub>1,2,...</sub>
[...] <sup>TOP</sup>	topique
VF	voyelle finale





# **CHAPITRE 1**

## **INTRODUCTION**



# 1 Structure informationnelle en kirundi

## 1.1 Question de recherche

Depuis quelques décennies, la structure informationnelle figure parmi les sujets de premier plan dans la recherche en linguistique. Il est à constater cependant que peu d'études ont jusqu'ici été menées sur ce sujet dans le domaine bantou, comparativement aux langues indo-européennes. Pourtant, il a été démontré que plusieurs propriétés formelles des langues bantoues sont directement liées à la structure de l'information (Marten 2007, 2003; Givón 1975).

Parmi les propriétés formelles associées à la structure informationnelle dans ces langues est citée, notamment, la variation syntaxique de l'ordre des mots. A ce titre, Marten (2007: 113), entre autres, note que les langues bantoues “*exhibit word-order variation associated with specific discourse-pragmatic contexts, such as topicalizing or focusing, (...)*.”

Des propriétés morphologiques, comme l'accord entre le verbe avec ses arguments centraux, ont été également décrites comme participant au marquage des unités informationnelles (Marten 2011; Bresnan & Mchombo 1987; Morimoto 2002), y compris le procédé d'alternance conjoint/disjoint, un des phénomènes ayant suffisamment retenu l'attention des grammairiens bantouistes, surtout en bantou oriental et austral (Yoneda 2011; van der Wal 2011; Buell 2006; Güldemann 2003; Creissels 1996; Meeussen 1959, entre autres). Cette alternance a été notamment rapportée comme étant explicitement liée à l'expression du focus dans la plupart des systèmes où elle est fonctionnelle (Güldemann 2003; van der Wal 2009; Givón 1975).

Le présent travail poursuit donc ces efforts déjà initiés dans la recherche sur la structure de l'information en bantou, en se focalisant sur le kirundi, une langue bantoue parlée au Burundi dans la région des Grands Lacs de l'Afrique centrale et orientale. Dans la classification référentielle des langues bantoues actualisée par Maho (2009), le kirundi est répertorié sous le sigle JD62. Il est utilisé par environ 8.053.574 habitants du Burundi, selon les dernières informations fournies lors du recensement de la population effectué en 2008. Il s'agit d'une langue en intercompréhension avec certaines langues de son voisinage immédiat, dont principalement, le kinyarwanda (JD61) parlé au Rwanda, ainsi que quelques langues en usage sur le territoire tanzanien, dans les régions frontalières du Burundi (sud et nord-est), comme le kiha (JD66) parlé dans le Buha (sud), le kihangaza (JD65) et le kishubi (JD64) dans le

Bushubi (nord-est). Le kirundi se rapproche aussi au kivinza (JD67) parlé à Uvinza en Tanzanie au sud du Buha.

L'étude que nous envisageons a pour titre "Morphosyntaxe et structure informationnelle en kirundi : focus et stratégies de focalisation". Par ceci, nous entendons faire le point sur la manière dont le kirundi se sert de ses moyens morphologiques et syntaxiques dans la construction des unités informationnelles référables à des contextes discursifs spécifiques. La question centrale qui sous-tend cette étude est alors celle de savoir comment la morphologie et la syntaxe interagissent dans le marquage des unités informationnelles en kirundi. Pour y répondre, nous entreprenons une description systématique et approfondie du fonctionnement de cette langue aux deux plans grammatical et discursif, en se basant sur quatre types de constructions issues de la parole spontanée : les constructions à ordre des mots de base (structures canoniques), celles à ordre des mots inversé (structures inversées), celles clivées et celles présentatives. Ces constructions se répartissent, de par leur configuration, en deux types : les structures monoclausales (les phrases canoniques et inversées) et les structures biclausales (les phrases clivées et présentatives).

## 1.2 État de la question

La présente étude s'inscrit dans la continuité des réflexions déjà menées dans les recherches antérieures sur la structure informationnelle en kirundi. En effet, un certain nombre de travaux avaient porté un regard sur cette notion bien avant nous, particulièrement sur l'expression du focus dans cette langue bantoue. A titre d'exemple, dans le quatrième chapitre de sa thèse, Sabimana (1986: 189-236) trace un lien entre les constructions interrogatives en kirundi et la notion de focus. De même, Bukuru (2003: 274-295) fait dans sa thèse le point sur quelques cas de focalisation (ou de topicalisation, parfois) observables en kirundi. Il évoque notamment les similarités discursives existant entre les constructions inversées et celles clivées. Néanmoins, la question de focus n'étant pas au centre d'intérêt de ces études, les descriptions que ces dernières en font ne sont pas approfondies.

Une étude qui s'est en quelque sorte attelée à la question du focus en kirundi est un mémoire de maîtrise d'Edenmyr (2000). Ce travail contient en effet une documentation assez intéressante sur l'expression du focus en kirundi. Dans une discussion de quelques 10 pages, l'auteur essaie de relever des cas de marquage de focus au sein de quelques structures syntaxiques rapportées dans cette langue, comme il le précise dans le résumé de son travail : *"Four underlying morphosyntactic constructions are identified for Kirundi: word order,*

*verbal marking, focus particles (words), and cleft constructions.*” (Edenmyr 2000: 3). Cependant, cette étude, que l’on pourrait considérer d’introduction à l’étude de la focalisation en kirundi, souffre d’un manque de profondeur en ce qui concerne la structure informationnelle en kirundi. Par ailleurs, vu la taille que renferme la partie analytique de ce travail, il serait difficile de prétendre à ce qu’il puisse garantir une documentation exhaustive sur le sujet, compte tenu même de la complexité du sujet en question. A ce titre, l’originalité de notre recherche réside non seulement en ce qu’elle entend entreprendre une étude systématique et approfondie de la structure informationnelle, et plus précisément du focus et de la focalisation, fondée sur un corpus représentatif mais également en ce qu’elle vise un champ de recherche plus étendu par rapport aux études antérieures.

Nous précisons cependant que cette recherche ne se veut pas exhaustive à tous les niveaux de la structure informationnelle en kirundi. En effet, le phénomène de topicalisation ne sera abordé qu’en lien avec les constructions examinées, qui servent surtout à marquer des stratégies de focus. En outre, l’intonation qui joue généralement un rôle subsidiaire dans la structure informationnelle en kirundi ne sera traitée que par rapport au marquage de ses composantes, un marquage qui se superpose d’ailleurs à celui déjà établi par les moyens morphologiques ou syntaxiques. L’intonation relève donc ici du domaine expressif, ce qui n’est pas étonnant pour une langue à tons comme le kirundi car son absence d’accent de focus permet d’éviter des conflits entre le ton focal et le ton lexical.

## **2 Approches théoriques et méthodologiques**

Nous envisageons la structure informationnelle tout d’abord dans le sens que l’entend notamment Beyssade (2006: 174), en la caractérisant comme une notion qui “concerne la relation entre ce qui est dit et la manière dont cela est dit, entre ce qui est dit et les moyens syntaxiques ou prosodiques utilisés pour le dire”.

Ce domaine de recherche qui se trouve au centre d’intérêt de notre étude est loin d’être nouveau. Certains travaux prétendent même qu’une idée de l’étude de l’organisation informationnelle serait originellement inspirée de l’opposition *onoma/rhéma* présentée dans le Cratyle de Platon et des observations d’Aristote sur le caractère binaire de la proposition. Sans en remonter aux origines qui datent probablement du dix-neuvième siècle avec les travaux de Paul (1880) (in Von Heusinger 1999), nous pouvons noter que la notion de structure informationnelle s’inscrit dans une longue histoire, qui passe en particulier par les

travaux de Halliday (1967) ; Jespersen (1949), Jackendoff (1972), Lambrecht (1994), Dik & Hengeveld (1997) et plus récemment les travaux de Grobet (2002) et Krifka (2006, 2007).

La conception la plus récente de la structure informationnelle s'inscrit particulièrement dans un courant qui privilégie une réflexion sur la charge informative des constituants de l'énoncé. Les auteurs partent en effet d'un postulat global selon lequel plusieurs énoncés qui ont le même contenu sémantique peuvent présenter des propriétés formelles et informationnelles distinctes. De ce fait, l'analyse en termes de la structure informationnelle couvre simultanément des aspects morphosyntaxiques et sémantiques aussi bien que des aspects pragmatiques de la langue (Lambrecht 1994). Les aspects morphosyntaxiques et sémantiques permettent d'extraire les spécificités mises en œuvre dans la langue pour traduire les données cognitives en des faits linguistiques perceptibles à l'écrit et/ou à l'oral. Les aspects pragmatiques, quant à eux, concernent la hiérarchisation de l'information et son statut mental telle qu'elle est présente dans la mémoire partagée entre locuteur et interlocuteur.

Nous n'entrerons pas ici en détail de toute la théorie développée autour de la structure informationnelle mais ferons juste le point sur les deux principaux phénomènes qui fondent cette notion de structure informationnelle et, par conséquent, permettent de saisir la part de celle-ci dans l'organisation du discours, à savoir la focalisation et la topicalisation. Ces notions seront décrites conjointement avec les concepts qui s'y rapportent directement, en l'occurrence le focus et le topique.

## **2.1 Focalisation et topicalisation**

Les notions de focalisation et de topicalisation sont particulièrement opérantes au croisement de la syntaxe et de la structure informationnelle. Dans sa synthèse publiée sur les études de la focalisation dans le domaine de la linguistique africaine, Bearth (1999) insiste sur la nécessité d'étudier conjointement focalisation et topicalisation. La distinction entre topicalisation et focalisation est en fait problématique en soi. Généralement, on oppose le couple topicalisation/thématisation, c'est-à-dire l'opération de mise en exergue du thème, avec la focalisation, c'est-à-dire l'opération de mise en relief du rhème. Mais, les choses se complexifient avec la topicalisation quand on cherche à définir les notions de thème et de topique. La différence entre ces deux notions pourrait relever d'une différence d'analyse pour ainsi dire. Si l'on s'en tient effectivement à la différence faite par Halliday (1967), et reprise dans Berthoud (1996) et dans Neveu (2000), le thème est généralement réservé au niveau phrastique, tandis que le topique est plutôt associé au niveau discursif (Lambrecht 1994).

Dans ce qui suit, nous nous proposons d'examiner de plus près les deux opérations de focalisation et topicalisation en tant que marquages pragmatiques distincts.

## 2.2 Focalisation et focus

La notion de focalisation intervient dans l'organisation du discours. Originellement introduit par l'école pragoise, et en particulier par Marthesius (*in* Culioli 1999) qui sera ensuite repris par Firbas (1964), le terme de focalisation consiste en un procédé de mise en relief d'une information référée à un membre de la phrase, autrement nommé le *focus* par opposition au reste de la phrase qui constitue dans la chaîne parlée la relation prédicative préconstruite (Caron 2000: 12). Cette différenciation informationnelle aboutit à la création d'un contraste entre l'information déjà validée, et donc mise à l'arrière-plan, et celle en voie de validation (Apothéloz & Grobet 2005).

Une telle opération se présente comme une stratégie de visualiser l'élément répondant au rôle de véhicule informationnel dans la structure complexe, par un jeu d'organisation syntaxique et/ou de modulation prosodique (Cristel 2004). Le terme de focalisation se réfère donc à des constructions dont la fonction est de signaler explicitement un constituant qui joue le rôle de focus (Creissels 2004). Un élément de la phrase est focalisé (ou mis en focus) s'il apparaît particulièrement chargé d'une valeur informative. Selon Dik & Hengeveld (1997: 326), le focus consiste en une information "*which is relatively the most important or salient in the given communicative setting, and considered by S to be most essential for A to integrate into his pragmatic information.*" Nølke (1994: 128) entend aussi par focus "un segment qui, étant souligné d'une certaine manière par le locuteur, est présenté comme véhiculant une « information essentielle »."

Ce qui confère le statut de focus à un terme de la phrase c'est donc le fait qu'il apporte dans le discours un élément d'information "essentiel", référentiellement non partagé par l'un des interlocuteurs. Nølke donne à "essentiel" un sens associé à l'idée de concentration que le terme même de focalisation signifierait originellement, et que l'on trouve dans le domaine optique ; d'où par ailleurs cette notion focus : "Focaliser revient à « mettre en focus », c'est-à-dire à « attirer l'attention sur... »" (Nølke 1994: 128). Or, ce sur quoi porte l'attention n'est pas seulement un élément d'un énoncé, mais le rôle que joue cet élément par rapport aux autres éléments du contexte. Cette définition de Nølke permet de se détacher d'une conception liée à la distinction thème/rhème dans la mesure où elle intègre une dimension intentionnelle. Selon lui, "la focalisation linguistique sert fondamentalement à présenter

l'élément focalisé comme le résultat d'un choix fait dans le cadre d'un paradigme. Qui plus est, ce choix est toujours fait dans un certain but." (Nølke 1994: 129). Une telle conception permet alors de considérer qu'il peut y avoir plusieurs thèmes dans un même énoncé, tout comme il peut y avoir plusieurs types de focalisation suivant le critère de visée intentionnelle du locuteur.

La focalisation, en tant que procédé servant à construire le focus, est un lieu de grande variation entre les langues. Elle consiste en une structure complexe faisant intervenir plusieurs opérations. Chaque opération pourra être marquée, d'une langue à l'autre, par des stratégies différentes ; soit en termes de réalisation prosodique, d'ordre des mots, de type de construction ou de marquage morphologique des constituants. Par exemple, en kirundi, il a été noté qu'une construction avec le sujet en position postverbale, comme dans (1), représente une organisation syntaxique dans laquelle ce sujet est en focus (Ndayiragije 1999). De même, en zulu (S42), la présence dans le prédicat verbal de la phrase, comme dans (2), du morphème *-ya-*, traité dans la littérature comme la marque du disjoint (Meeussen 1959), signale que ce prédicat est focalisé (Doke 1992).

(1) Kirundi (JD62, Ndayiragije 1999: 400, (Ex.1))

Amatá y-á-nyôye [abâna]<sup>FOC</sup>  
 Milk 3S-PST-drink:PER children  
 "CHILDREN (not parents) drank milk."

(2) Zulu (S42, Doke 1992: 809)

[ba-ya-yi-funda]<sup>FOC</sup> incwadi  
 2SM-PRS.DJ-9OM-read 9.book  
 "They READ the book."

La variation des procédés de focalisation permet également de distinguer deux types de marquage du focus : le marquage in-situ et le marquage ex-situ. Le marquage in-situ se caractérise par le fait que l'élément focalisé garde sa place canonique, tandis le marquage ex-situ est caractérisé par le déplacement du constituant focalisé dans une position non canonique de la phrase.

Dans les cas de marquage in-situ, c'est essentiellement les moyens morphologiques et/ou prosodiques qui interviennent comme stratégies de focalisation. Il faut s'attendre néanmoins, nous l'avons déjà dit, à ce que les langues à tons fassent moins d'usage du marquage tonal du focus pour éviter des conflits entre ton focal et ton lexical. On comprend dès lors pourquoi dans une langue comme le kirundi le marquage in-situ du focus se réalise principalement par

l'emploi d'un élément morphologique, tel que le marqueur du disjoint (*-ra-/-a-*) (Nshemezimana & Bostoen à paraître; Bukuru 2003). Cependant, il a été également observé que, dans certains paradigmes de conjugaison, l'absence de cet élément morphologique dans le verbe à l'œuvre, loin d'annuler l'expression de la focalisation, signale plutôt le transfert de cette dernière à un autre constituant de la phrase, précisément celui-ci apparaissant en position finale, comme *amatá* "lait" dans (3b) (Ndayiragije 1999).

(3) Kirundi (JD62, Ndayiragije 1999: 410, (Ex.12))

- a. Abâna ba-á-**ra**-nyôye amatá  
 Children 3P-PST-F-drink:PRF milk  
 "Children drank milk."
- b. Abâna ba-á-nyôye [**amatá**]<sup>FOC</sup>  
 Children 3P-PST-drink:PRF milk  
 "Children drank MILK (not water)."

En cas d'absence d'un marqueur de focalisation, comme dans (3b), l'identification du focus n'est en fait possible qu'en se reportant aux circonstances d'énonciation. Or, comme l'indiquent Fiedler *et al.* (2006), une telle construction du focus s'applique uniquement à des arguments non sujets dans les langues ayant comme structure de base SVO, ce qui est le cas du kirundi. La position postverbale y est en effet analysée comme position privilégiée du focus (Bukuru 2003; Ndayiragije 1999).

Le marquage ex-situ, quant à lui, opère par la délocalisation syntaxique de l'élément focalisé. Cette délocalisation se matérialise par l'interversion de l'ordre de base de la phrase (1) ou par un type de constructions essentiellement focalisant, dont la configuration oblige toujours le constituant en focus d'occuper la position qui suit directement le marqueur de focalisation en présence. Tel est notamment le cas en kikuyu (E51) où la mise en focus de l'objet du verbe se réalise parfois par le déplacement de ce dernier en position préverbale où il est alors précédé de la marque de focalisation *ne* (Schwarz 2003), comme dans (4b), correspondant à ce que la littérature appelle la "construction clivée" (Lambrecht 2001; Declerck 1994; Prince 1978; Apothéloz 2008).

(4) Kikuyu (E51, Schwarz 2003: 54, (Ex. 20))

- a. ne-kee Abdul a-ra-nyu-ir-e?  
 F-what PN 1-PST-drink-ASP-FV  
 "What did Abdul drink?"

- b. ne [ma-e]<sup>FOC</sup> Abdul a-ra-nyu-ir-e  
 F 6-water PN 1-PST-drink-ASP-FV  
 “It is WATER that Abdul drank.”

Il est à noter enfin que la variabilité de ces procédés de marquage de la focalisation interagit étroitement avec la variabilité de l’élément sur lequel porte le focus dans la phrase. En effet, il s’avère qu’un tel type de procédé consiste spécifiquement à focaliser une telle partie du discours, tandis qu’un tel autre type intervient à la mise en focus de telle autre partie ; ce qui laisse donc entendre l’existence de plusieurs articulations ou catégories de focus.

A propos des catégories de focus, Lambrecht note que “*the grammars of natural languages formally express three kinds of focus-presupposition articulation, or focus categories, depending on which portion of a given proposition is to be in focus in a given utterance: the predicate-focus (PF) category, the argument-focus (AF) category, and the sentence-focus (SF) category.*” (Lambrecht 2001: 485).

Un des objectifs visés par cette étude sera en effet, comme nous l’avons précisé, d’examiner systématiquement la typologie de focus réalisables dans cette langue bantoue ainsi que les types de stratégie intervenant dans le marquage de chaque catégorie identifiée.

Les énoncés focalisés présentent différentes valeurs d’emploi. Ces emplois peuvent se ramener à deux types universels de focus : le focus simple (ou informationnel) et le focus contrastif (Kiss 1998; Drubig 1994; Kenesei 1996; Kiss 1995).

La notion de focus simple est étroitement liée à la notion d’interrogation : une focalisation simple est en effet un procédé par lequel un sujet énonciateur présente une entité comme information manquante dans une phrase interrogative, comme dans (5Q), ou bien ce qui, dans une phrase assertive (celle énoncée en réponse à une interrogation), comme dans (5A), est présenté comme une information attendue pour combler une lacune.

- (5) English, (Lambrecht 1994: 209, (Ex. 5.1))  
 Q: WHERE did you go last night?  
 A: I went to the MOVIES.

La notion de focus contrastif recouvre, quant à elle, plusieurs valeurs communicatives. Mais, ces valeurs ont en commun d’impliquer, d’une manière ou d’une autre, un contraste entre

l'information en focus et une information alternative. Cette information alternative peut avoir été explicitement présentée ou être simplement présupposée. Ainsi, avec le focus contrastif l'on se trouve systématiquement, selon le contexte de production, en présence d'une structure informative dont la valeur communicative exprime par rapport à l'information en focus le rejet (6a), la substitution (6b), l'expansion (6d), la restriction (6c), ou la sélection (6e).

(6) français, (Chap.17, Creissels 2004: 11, (Ex.17))

- a. A Jean est allé au cinéma avec Marie.  
B Mais non, ce n'est pas avec Marie qu'il est allé au cinéma.
- b. A Jean est allé au cinéma avec Marie.  
B Mais non, c'est avec Nathalie qu'il est allé au cinéma.
- c. A Jean est allé au cinéma avec Marie.  
B Il n'est pas seulement allé au cinéma avec Marie, il l'a aussi raccompagnée.
- d. A Jean est sorti avec Marie et avec Nathalie.  
B Non, il est seulement sorti avec Nathalie.
- e. A Je me demande si Jean sort avec Marie ou avec Nathalie.  
B Je peux te dire que c'est avec Nathalie qu'il sort.

### 2.3 Topicalisation et topique

Le terme "topicalisation" se réfère à des constructions dont la fonction est de signaler explicitement un constituant qui joue le rôle discursif de topique. A la suite de Reinhart (1981), Lambrecht (1994) et Lambrecht & Michaelis (1998), le topique phrastique est défini comme un référent à propos duquel la phrase apporte des informations. Ainsi, Lambrecht & Michaelis (1998: 494) affirment que le topique de phrase est "*a referent which a proposition is construed to be about in a given discourse situation*", où "*to be about something*" signifie exprimer une information qui est pertinente pour l'auditeur et qui augmente ses connaissances à propos de ce référent. La conception de Dik (1978) abonde aussi dans le même sens en disant que "*the topic function marks that constituent of a predication 'about' which the predication can be taken to predicate something.*"

Cette conception de relation d'à propos (*aboutness*) établie entre le topique et le discours en vigueur semble être généralisée en ce qui concerne la fonction discursive du topique, à l'exception des chercheurs comme Chafe (1976). pour lequel le topique correspond à un

complexe de pensée qui occupe la conscience active du locuteur. . Il s'agirait donc d'une représentation mentale de ce que le locuteur suppose présent dans l'esprit de l'interlocuteur. Ce point de vue qui est en fait hérité de son approche du discours que l'on pourrait qualifier de "scénique" considère le discours comme une scène sur laquelle sont introduits pour l'auditeur différents thèmes auxquels le locuteur peut faire allusion à nouveau : "*the topic sets a spatial, temporal or individual framework [...] which limits the applicability of the main predication to a certain restricted domain.*" (Chafe 1976: 50). Dès lors, le topique est caractérisé comme renvoyant à une information accessible, pleinement active ou considérée comme telle pour le locuteur et l'interlocuteur. Ainsi, Chafe associe topique à l'information partagée (présente dans la conscience mutuelle). Cette conception du topique de Chafe (1976) rejoint celle de Haiman (1978) qui défend une approche du topique comme élément présupposé : "*the topic represents an entity whose existence is agreed by the speaker and his audience. As such, it constitutes the framework which has been selected for the following discourse*" (Haiman 1978: 585).

Le point de vue discursif du topique est également avancé dans Lafkioui (2014: 75) où la topicalisation est considérée comme "*a discursive process that is employed to attract the attention of interactants towards a specific discourse object (viz. topic). Once the proposed or negotiated topic is accepted, various discursive operations intervene in order to maintain, delineate, develop or to call it to mind the interactional perspective that the interactants have mutually chosen, so as to establish a certain discursive continuity (viz. thematic continuity) until they decide otherwise. Each new topicalization thus implies a re-centering of the interactants' attention, which goes hand in hand with a partial or total rupture with the preceding topicalization.*"

On retrouve l'approche discursive aussi dans la définition qu'en donne Charolles (1997), qui s'inscrit dans une perspective "cadratrice" en considérant, dans la lignée des travaux de Fauconnier (1984, 1997), que les unités linguistiques contribuent à subdiviser et à répartir l'information apportée par le discours dans différents espaces mentaux ou "cadres discursifs". Cette subdivision a pour fonction cognitive de guider l'interlocuteur dans le traitement de l'information apportée par le discours au fur et à mesure qu'il se déroule.

Du point de vue formel, la topicalisation est une opération qui consiste à détacher (ou disloquer) et préposer par exemple un complément thématifié qui devient ainsi le topique de la

prédication en cours (Chafe 1976; Lambrecht 1994). Ce détachement (ou extraposition) de l'élément topicalisé est généralement démarqué par une pause courte caractérisée par une intonation montante qui se matérialise à la graphie par une virgule.

Détaché de la relation prédicative qui suit, un topique ne joue pas de fonction syntaxique dans cette relation. Cependant, dans une langue comme le kirundi, où les fonctions syntaxiques sont obligatoirement marquées, l'extraposition du topique en question s'accompagne essentiellement par sa reprise anaphorique dans le verbe sous forme d'un pronom co-référent qui signale sa fonction syntaxique au sein du commentaire. Tel est par exemple le rôle joué par le préfixe objet *-ri-* (cl.5) dans *turarikurikiza* "nous la mettons en pratique" en (7). Ce dernier indique la coréférence au topique *iryó tégeko* "cette loi" qui est identifié avec l'objet du verbe. Il représente en fait un moyen grammatical de relier le topique avec le commentaire.

(7) *Iryó tégeko, turarikurikiza.*

"Cette loi, nous la mettons en pratique."

(*Ubuzima*, Histoire, 1990s)

[**i-ri-o**                    **tégeko**]<sup>TOP</sup> tu-ø-ra-rí-kurikir-i-a

AUG<sub>5</sub>-PP<sub>5</sub>-DEM<sub>II</sub> loi                    SUJ<sub>1PL</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>5</sub>-suivre-CAUS-VF

Les critères de construction du topique mentionnés ci-dessus ne réfèrent qu'à ce que l'on identifie dans les langues africaines sous le terme de "topique externe" (Morimoto 2000b; Mettouchi & Fleisch 2010; Eaton 2010) ou de "topique marqué" (Lafkioui 2014).

Dans les langues du monde, les mécanismes qui d'une manière ou d'une autre font apparaître les topiques avant le reste de l'énoncé sont particulièrement communs. Toutefois, il y a une distinction importante à faire entre ce cas où le topique est extraposé (7), c'est-à-dire extérieur à la structure de la phrase, et identifié à un terme de la phrase par un mécanisme d'anaphore et des cas où le terme topique est placé en début de phrase, dans une position qui n'est pas nécessairement canonique, tout en présentant des caractéristiques qui montrent qu'il reste intégré à la phrase. Le kirundi, en tant que langue faisant partie des systèmes à sujet pronominal nul (pro-drop), emploie le sujet lexical dans sa position canonique, comme en (8), comme le topique de la phrase dans laquelle il apparaît. Mais, à la différence de ce topique dit externe (7), celui-ci apparaît toujours à l'intérieure de la phrase, correspondant à ce que l'on parle "*topique interne*" dans la littérature (Bresnan & Mchombo 1987; Givón 1976). Néanmoins, la fonction de topique dit interne ne concerne pas seulement le sujet lexical (logique) de la phrase. Elle est aussi la propriété de tout autre argument identifié à cette

position syntaxique préverbale comme sujet grammatical du verbe, en l'occurrence l'objet (logique) inversé, tel qu'en (9).

(8) *Uwo mushikirizamaanza yabaagirije icaha c'ukugumuuka.*

“Ce procureur les a accusés d'une infraction insurrectionnelle.”

(*Igihe 140320 Abanabafatiwe*, Information, 2010s)

[**u-u-o**                    **mu-shikirizamaanza**]<sup>TOP</sup> a-á-ø-ba-áagiriz-ye  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>1</sub>-procureur                    SUJ<sub>1</sub>-PE-CJ-OBJ<sub>2</sub>-accuser-PRF  
 i-ki-áaha                    ki-a                    u-ku-gumuuk-a  
 AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-infraction    PP<sub>7</sub>-CON    AUG<sub>15</sub>-PN<sub>15</sub>-S'insurger-VF

(9) *Ikiri kure kirya abari n'amaguru.*

“Ce qui est loin se mange par ceux qui ont de bonnes jambes.”

(*Dusome 5*, Éducation, 1980s)

[**i-ki-ri**<sup>H</sup>                    **kure**]<sup>TOP</sup> ki-ø-ryá-a  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-être.REL loin                    SUJ<sub>7</sub>-PRS-manger-VF  
 a-ba-ri<sup>H</sup>                    n'                    a-ma-guru  
 AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-être.REL avec AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-jambe

Cependant, les points de vue semblent controversés quant à la fonction discursive des circonstants (locatif, temporel ou modal) préposés à l'énoncé. Tandis que certains auteurs (Reineke 2006: 107) semblent les attribuer le rôle de topique de la phrase, en bonne et due forme, d'autres (Morel 2007; Morel & Danon-Boileau 1998) l'envisagent plutôt comme un élément posé pour servir de “cadre”, de zone de délimitation à la prédication en vigueur.

La prise en compte du statut du référent dans le discours et sa fonction en tant que topique permet d'établir une typologie de topiques et de déterminer leurs différents degrés d'activation dans le discours. La notion d'activation topicale a été largement employée dans la structure informationnelle, depuis Chafe (1976) et repris dans Lambrecht (1994), avec des degrés différents : un référent, même connu, peut être plus ou moins actif dans l'esprit des interlocuteurs. D'ailleurs, le degré d'activation ne dépend pas seulement de la présence d'un antécédent du référent dans le discours, ou de combien cet antécédent est éloigné du référent, mais aussi de sa fonction en tant que topique. En effet, le référent sera plus actif dans l'esprit des interlocuteurs s'il constitue déjà le topique du discours courant, alors qu'il sera inattendu s'il représente un nouveau topique par rapport au discours précédent (Lambrecht 1994). Deux situations sont donc possibles. D'un côté, on a un topique nouvellement construit dans le discours et, de l'autre, un topique repris à partir du discours précédent. En termes de degré d'activation, la classification s'articule entre topiques semi-actifs, actifs et réintroduits.

### 3 Le corpus de référence

Ce travail exploite principalement les données langagières d'un corpus électronique du kirundi. Ceci n'est cependant pas de l'innovation dans le domaine bantou. Bon nombre de travaux basés sur la linguistique du corpus sont également signalés ailleurs dans les autres langues bantoues, notamment en cilubà (L31a) (De Schryver 1999), en zulu (S42) (De Schryver & Gauton 2002; Gauton *et al.* 2004), en swahili (G42d) (Toscano & Sewangi 2005), en lusoga (JE16) (De Schryver & Nabirye 2010), en kirundi (JD62) (Mberamihigo 2014), en luganda (JE15) (Kawalya *et al.* 2014) pour ne citer que cela.

Le corpus que nous employons dans cette étude a été initialement confectionné par Mberamihigo (2014) dans le cadre d'une thèse de doctorat (sous le pilotage de son co-directeur de thèse M. le Professeur de Schryver). Nous y avons aussi apporté notre contribution. Il comporte des fichiers recueillis dans des contextes de production authentiques et provenant de deux canaux de communication, à savoir les productions écrites et orales spontanées. Il est donc constitué de deux sous-corpus, un écrit et un oral. Les données qui s'y trouvent ont été collectées à partir d'origines différentes et au moyen des procédés variés. D'une part, nous avons des textes numérisés comprenant des collections écrites, comme les journaux, ouvrages de littérature, travaux scientifiques, textes religieux, tracts, emballages de marchandises, etc. D'autre part, ce sont des textes transcrits à partir des enregistrements sonores provenant de sources orales variées, telles que les chansons folkloriques, morceaux littéraires, journaux ou émissions (culturelles, magazines) radiodiffusés, des chansons, des discours politiques, interviews historiques, etc.

Ce corpus a présentement le statut d'un corpus brut, c'est-à-dire qu'il n'est pas encore annoté. Sa taille globale actuelle s'élève à 1030 fichiers comptant 2153348 tokens, dont 1957178 tokens (soit 90%) représentent le sous-corpus écrit et 196170 tokens (soit 10%) celui oral.

La comparaison des deux sous-corpus témoigne d'un déséquilibre assez important entre leurs tailles respectives. C'est pour cette raison qu'ils seront traités séparément dans les analyses quantitatives effectuées dans la présente étude. Par ailleurs, nous estimons que cet état de choses ne pourra pas impacter nos résultats étant donné que la taille de 10 % que représente le sous-corpus oral est juste le minimum exigé pour qu'une étude fondée sur une partie d'un corpus puisse être acceptable scientifiquement, selon le principe avancé dans le domaine de la linguistique du corpus (Aston & Burnard 1998; Leech *et al.* 2001).

Signalons que les données trouvées dans ce sous-corpus oral, qui par ailleurs continue à être enrichi progressivement, relèvent en grande partie de notre propre contribution. Celle-ci regroupe principalement des émissions radiodiffusées, telles que les journaux parlés en langue nationale (information) et différents magazines organisés autour des thèmes variés : santé, nutrition, politique, société, etc, auxquels s'ajoutent les conversations que nous avons enregistrées auprès de quelques Burundais vivant actuellement en Belgique. Toutes ces données orales ont été obtenues après l'année 2010. Elles ont été d'abord transcrites pour être ensuite versées dans le sous-corpus en question. Au total, notre contribution s'élève à 118.390 tokens, c'est-à-dire 60,25% de la taille globale du sous-corpus oral, tel que rapporté ci-dessus. Ces données orales ont été complétées par quelques extraits sonores téléchargés en ligne, qui ont été ensuite transcrits et versés au corpus. A celles écrites aussi, il a été ajouté aussi des fichiers obtenus en format électronique.

Nous disposons donc de quatre ensembles au total : les données issues de la numérisation de textes écrits, celles issus de la transcription de matériaux sonores, celles provenant de l'Internet et celles obtenus en format électronique. Lors de la compilation, tous les fichiers ont été classés en fonction du genre/sujet auquel ils appartiennent. Puis, au sein de chaque genre/sujet, ils ont été regroupés par décennie. La classification par genre/sujet offre ainsi une liste de répartition comprenant 17 genres/sujets : théâtre, écologie, éducation, contes, santé, histoire, lois, magazines, information, nouvelles, romans, paix, poésie, politique, religion, chansons et culture traditionnelle. Pour la classification par période, nous avons une répartition qui se situe entre les décennies 1920 et 2010, exclue la décennie 1930 qui n'est pas représentée faute des données y relatives (voir Mberamihigo 2014: 47-76, pour une documentation détaillée).

Les figures ci-après visualisent la répartition des données de ce corpus de référence. Les figures 1 et 2 visualisent la répartition dans le corpus global de ces données respectivement par genre/sujet et par décennie, tandis que la figure 3 présente une vue générale de leur répartition dans les différents genres/sujets et décennies. Les figures 4 et 5 présentent, quant à elles, une vue générale de la répartition de ces données langagières respectivement dans le sous-corpus écrit et le sous-corpus oral, les deux étant pris séparément.

Figure 1 : Répartition du corpus de référence du kirundi par genre/sujet

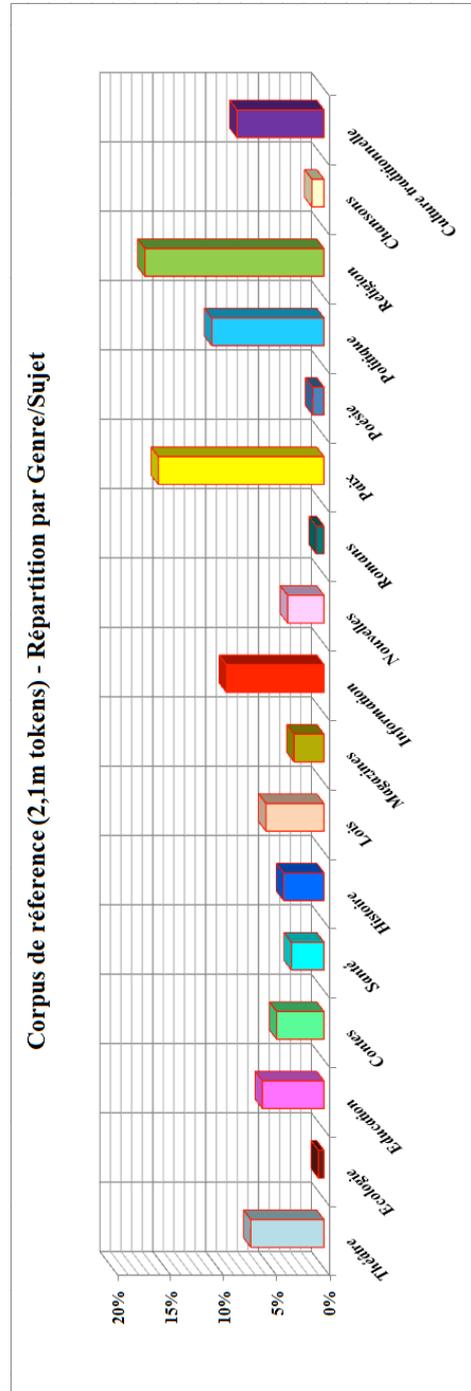
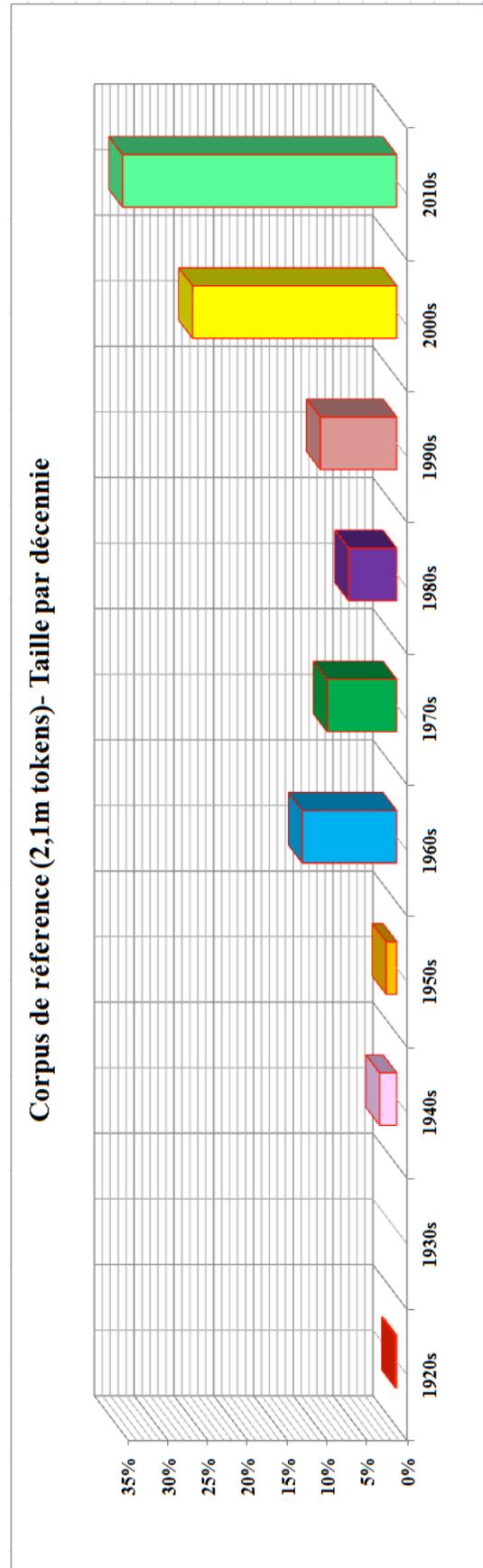
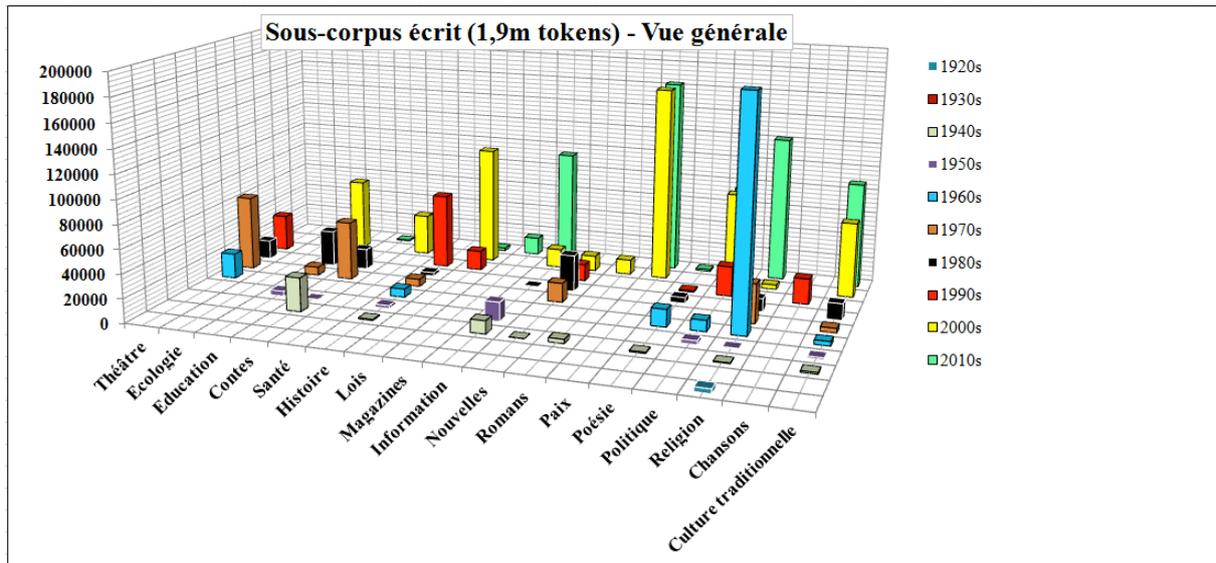


Figure 2 : Répartition du corpus de référence du kirundi par période

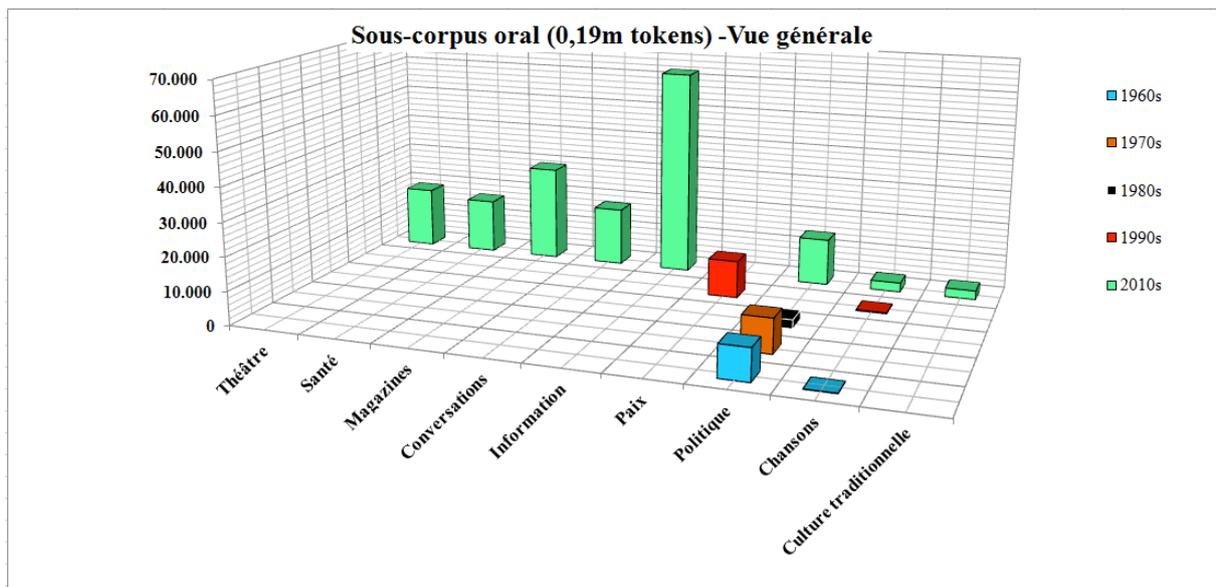




**Figure 4 : Répartition des données langagières dans le sous-corpus écrit**



**Figure 5 : Répartition des données langagières dans le sous-corpus oral**



La recherche des exemples dans ce corpus a été effectuée de manière semi-automatique. La règle était de partir d'une liste d'occurrences générées automatiquement par le logiciel *Wordsmith*, sur base des items (ou marqueurs) que nous y avons introduits, tels que le marqueur du clivage, du disjoint, le marqueur présentatif, etc., et de sélectionner manuellement une occurrence correspondant à l'exemple voulu, y compris les métadonnées qui s'y rapportent. Une fois trouvé, cet exemple était d'abord glosé (en y ajoutant systématiquement des tons) pour être ensuite soumis à l'analyse envisagée.

Précisons que plus de 2/3 des illustrations rapportées dans ce travail sont tirés de ce corpus. Cependant, quelques illustrations appartiennent à des données que nous avons collectées lors d'une enquête que nous avons menée auprès des 30 locuteurs natifs de cette langue, à l'aide d'un questionnaire fréquemment utilisé dans le domaine de la structure de l'information, à savoir "*The Questionnaire on Information Structure (QUIS)*" confectionné par Skopeteas *et al.* (2006), tandis que d'autres encore, en nombre limité, ont consisté en des élicitations personnelles. Nous avons eu recours à ces deux dernières sources lorsque l'exemple cherché n'était pas trouvé dans le corpus en question.

Pour les données recueillies sur terrain, nous avons appliqué la méthode proposée dans le manuel susmentionné qui, en fait, consistait à éliciter les énoncés des interlocuteurs natifs en se servant des stimuli préétablis. Le principe consistait à introduire un cadre de conversation artificiel où on essayait d'imaginer que l'on est en pleine interaction dialogique, en créant systématiquement des circonstances d'énonciation variées. Les données issues de ce cadre de production comprennent essentiellement des énoncés formulés par nos informateurs soit en réponse à nos différentes questions, reprises du manuel en question, soit en réaction nos formulations assertives. Il convient de souligner que, quel que soit leur caractère artificiel, ces matériaux d'analyse ont été d'une importance capitale pour notre étude, cela pour une raison principale. En effet, tels que proposés dans le QUIS, les stimuli à l'origine de ces productions langagières sont organisés suivant une certaine logique du point de vue de la structure informationnelle : ils sont classés sous différentes rubriques en fonction du type de focus (informationnel ou contrastif) que l'on vise à exprimer. Ainsi, cela a non seulement servi de ressource pour notre étude mais également de cadre d'inspiration en ce qui concerne l'interprétation pragmatique de différents marquages rencontrés dans les constructions étudiées dans ce travail.

#### **4 Plan de la thèse**

Cette étude est subdivisée en deux parties, en plus du chapitre introductif. La première, qui correspond au deuxième chapitre, consistera en une description de la morphosyntaxe, de la typologie et de la distribution statistique des quatre types de constructions mentionnés ci-dessus, tandis que la seconde partie, partant du troisième chapitre au sixième, abordera séparément ces constructions du point de vue de la structure informationnelle.

Le chapitre introductif décrira succinctement l'intérêt et la question qui sous-tendent notre étude, nos objectifs et la démarche poursuivie.

Le deuxième chapitre envisagera d'abord ces constructions sur le plan formel en relevant pour chaque type les caractéristiques syntaxiques spécifiques. Puis, il fera le point sur les relations grammaticales en ce qui concerne le verbe et ses arguments centraux en kirundi, l'ordre de base des mots de cette langue, la variation de cet ordre de base ainsi que les mécanismes qui la sous-tendent. Ensuite viendra un aperçu global de la fréquence d'emploi des ces différentes constructions en kirundi.

Le troisième chapitre se focalisera sur le rôle joué par l'alternance conjoint/disjoint dans l'organisation du discours à travers les constructions à sujet préverbal. Nous distinguerons d'abord les tiroirs de conjugaison qui admettent cette alternance et ceux qui ne la permettent pas, ainsi que son impact sur la structure syntaxique de l'énoncé en présence. Suivra ensuite l'analyse du comportement de ce marquage linguistique au niveau de la structure informationnelle de l'énoncé (Nshemezimana & Bostoen à paraître).

Le quatrième chapitre concernera les constructions à sujet postverbal (ou structures inversées) (Marten & van der Wal 2014). Nous distinguerons dans un premier temps les différentes catégories d'inversion attestées dans la langue, en relevant leurs particularités distinctives sur le plan formel, et examinerons, dans un deuxième temps, la fonction discursive de chaque catégorie d'inversion en kirundi.

Le cinquième chapitre traitera des constructions avec clivage. Nous y analyserons deux catégories majeurs, à savoir les clivées canoniques (ou de base) et les pseudo-clivées ; ces derniers comprenant indistinctement les pseudo-clivées canoniques et celles inversées. La procédure consistera d'abord, comme dans les chapitres précédents, à les identifier formellement, en mettant en exergue leurs spécificités morphosyntaxiques. A ce niveau, nous décrirons notamment la façon dont les deux propositions (principale et subordonnée) – fondant leur caractère biclausal –, sont disposées à l'intérieur de chaque catégorie considérée. Ensuite, nous porterons un regard sur leur fonctionnement discursif respectif et examinerons à ce titre le statut pragmatique de chacune des deux séquences propositionnelles, ainsi que la lecture qu'elles reçoivent dans le discours.

Le sixième chapitre sera consacré aux constructions présentatives. De même que les clivées, ces constructions seront avant tout analysées syntaxiquement, en démontrant d'abord sur quel(s) critère(s) se fonde leur caractère complexe en tant que structures biclausales. Par la suite, nous examinerons la fonction discursive de chaque séquence composante, ainsi que l'énoncé considéré dans l'ensemble.

Enfin, nous terminerons par une conclusion générale qui rapporte synthétiquement les résultats auxquels notre étude a abouti par rapport à la question de recherche poursuivie et les objectifs fixés. Nous concluons en évaluant ces résultats et en posant les perspectives éventuelles pour des recherches ultérieures relatives à ce travail.



## **CHAPITRE 2**

### **TYPOLOGIE ET DISTRIBUTION DES**

### **CONSTRUCTIONS PHRASTIQUES**



## 1 Introduction

En kirundi, différents types de constructions phrastiques alternent régulièrement dans diverses interactions des usagers. La configuration syntaxique de ces constructions nous permet d'en établir une typologie les classant dans deux catégories majeures. La première comprend les constructions dites "monoclausales" du fait qu'elles sont composées d'une seule proposition indépendante. La seconde regroupe des constructions ayant une structure qui combine deux propositions (principale et subordonnée) dans une seule relation syntaxique. Elles sont ainsi désignées sous le terme générique de "constructions biclausales", à la suite de Lambrecht (1994). Parmi les constructions monoclausales figurent, entre autres, des structures à sujet préverbal et celles à sujet postverbal. Les constructions biclausales considérées ici sont des structures avec clivage. Elles comprennent, d'une part, les formes à vocation identificative (Apothéloz 2008) et, d'autre part, celles à vocation présentative (Bertrand *et al.* 2008; Lambrecht 2002).

Dans ce chapitre, nous nous proposons d'abord d'étudier certaines propriétés morphosyntaxiques de ces constructions syntaxiques et, ensuite, de se consacrer à leur distribution en termes de fréquence d'emploi en kirundi.

A propos des propriétés morphosyntaxiques, il s'agira principalement de décrire, notamment pour les constructions monoclausales, les relations grammaticales qui se dégagent entre le prédicat et ses arguments centraux (sujet et objet), la variation de l'ordre entre ces constituants syntaxiques ainsi que l'impact que certains éléments morphosyntaxiques, tels que les suffixes de dérivation et les verbes auxiliaires, ont sur la structure syntagmatique de ces constructions. En ce qui concerne les constructions biclausales, nous nous focaliserons surtout sur la caractérisation formelle des deux types signalés ci-dessus, afin de mettre en exergue leurs particularités distinctives.

Comme mentionné précédemment, un aperçu global de la distribution de ces constructions est également prévu dans ce chapitre, à partir d'une étude statistique basée sur un échantillon représentatif de notre corpus en kirundi. Ce dernier a été sélectionné aléatoirement dans deux sous-corpus oral et écrit de ce dernier. Cette étude statistique nous permettra alors de rendre compte, sur la base des données chiffrées, de la fréquence de ces différentes constructions afin de déterminer leurs écarts au niveau de leurs emplois dans le discours. Cette fréquence servira également à la vérification de l'ordre de base des mots dans cette langue bantoue.

## 2 Les constructions monoclausales

La présente section traite de l'interaction entre la syntaxe et la morphologie dans des constructions syntaxiques de type monoclausal en kirundi. Il s'agira précisément d'examiner, à la suite de Bresnan & Mchombo (1987), certaines relations grammaticales s'exprimant au sein de ces constructions, telles que le marquage d'arguments sur le verbe. En kirundi, comme dans la majorité des langues bantoues, l'on note que ce type de marquage se matérialise essentiellement par la présence dans le verbe des éléments morphologiques (accord, pronom), qui coréfèrent toujours aux éléments lexicaux constitutifs de la phrase donnée, en l'occurrence les arguments du verbe.

### 2.1 Les constructions à sujet préverbal

#### 2.1.1 Marquage du sujet unique

Bresnan & Mchombo (1987) notent que dans une langue bantoue comme le chichewa, la distinction entre le marquage d'accord entre le sujet et le verbe et le marquage pronominal de ce premier dans le verbe est ambiguë. Cela, dans la mesure où le préfixe sujet coindexé au verbe fonctionne parfois à la fois comme la marque d'accord entre le sujet lexical et le verbe, et comme un pronom intégré dans le verbe, anaphorique au sujet lexical en question.

En kirundi, comme dans plusieurs langues bantoues, lorsque le préfixe sujet représente l'accord grammatical entre le verbe et son sujet lexical, il fait régulièrement partie de la flexion verbale, et le sujet lexical auquel il se rapporte se place obligatoirement dans la position préverbale où il forme une seule relation syntaxique avec le reste de la phrase, comme dans l'exemple (10) ci-après.

(10) *Abakúze baárahévyé.*

“Les adultes ont abandonné cela.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s).

A-**ba**-kúze      **ba**-á-ra-bi-héb-ye.

AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-adulte    SUJ<sub>2</sub>-PE-DJ-Obj<sub>8</sub>-abandonner-PRF

Mais, lorsque le sujet lexical est absent (pro-drop) (11) ou apparaît en extraposition (12) de la structure en présence, le marqueur du sujet fonctionne comme un pronom anaphorique à ce dernier. Cela implique que l'occurrence du sujet lexical dans sa position par défaut (préverbale) constitue le seul critère de distinction entre le marquage d'accord et le marquage pronominal du sujet en kirundi.

(11) *Akáamo, barakahererekanya.*

“La clameur, ils la propagent (entre eux).”

(*Ubwami*, Histoire, 1970s)

A-ka-áamo,      **ba**-ø-ra-ka-héererekanya-a.

AUG<sub>12</sub>-PN<sub>12</sub>-cri    SUJ<sub>2</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>12</sub>-propager-VF

(12) *Yaráhejeje arageenda, nya mwáana.*

“Il a fini par partir, l’enfant en question.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

**a**-á-ra-her-i-ye                      **a**-ra-geend-a      nya      **mu**-áana

SUJ<sub>1</sub>-PE-DJ-finir-CAUS-PRF    SUJ<sub>1</sub>-DJ-aller-VF    DEM<sub>VI</sub>    PN<sub>1</sub>-enfant.

Le marqueur du sujet dans le verbe est obligatoire, quelle que soit sa valeur grammaticale (accord ou pronom) dans la phrase. Selon Givón (1976), les sujets lexicaux ont une propriété commune, particulièrement dans les langues dont l’ordre de base est SVO. En effet, il existe une généralisation selon laquelle ce constituant syntaxique à l’initiale de la structure de ce type, fonctionne sémantiquement comme le thème de l’énoncé; entendu dans les sens d’un terme de départ (Culioli & Descles 1982), à propos duquel se développe la relation énonciative représentée par la structure en question. Plusieurs autres auteurs (Morimoto 2000a; Bresnan & Kanerva 1989; Marten 2011; van der Wal 2009; Zerbian 2006) ont également décrit la position préverbale dans la majorité des langues bantoues comme une position canoniquement thématique ou topicale, y compris en kirundi (Sabimana 1986; Bukuru 2003). Le sujet et le thème de la phrase partagent donc la même position syntaxique dans les constructions à sujet préverbal.

### 2.1.2 Marquage des sujets coordonnés

Dans cette section, nous analysons comment se réalise l’accord entre le verbe et son sujet lorsque ce dernier est composé des syntagmes nominaux coordonnés qui appartiennent à des classes nominales variées. Dans une étude sur l’accord verbal en sésotho, De Vos & Mitchley (2012: 162) fournissent un certain nombre de critères régissant l’accord entre le verbe et son sujet à syntagmes nominaux coordonnés. Ces critères couvrent les aspects morphologique (13a), sémantique (13b-c), phonologique (13d), syntaxique (13e-f) et pragmatique (13g).

(13) **Strategies for agreement with conjoined NPs.**

- a. *Appropriate corresponding (typically plural) class agreement.*
- b. *Default class for animates/humans (class 2).*
- c. *Default class for non-animates/non-humans (typically 8 or class 10).*
- d. *Phonological resolution.*
- e. *Partial agreement with the second conjunct (typically with a preceding conjoined NP).*
- f. *Partial agreement with the first conjunct (typically with a following conjoined NP).*
- g. *Partial agreement with the pragmatically prominent conjunct.*

Il convient de souligner que les critères repris ci-dessus sont spécifiques au sésotho et ne peuvent pas être transférés intégralement en kirundi. Toutefois, étant donné le commun des langues bantoues, il ne serait pas surprenant que les deux langues manifestent quelques similarités de cet ordre. Ainsi, si l'on s'en tient à ces critères d'accord en sésotho, l'on se rend rapidement compte qu'aucun d'entre eux n'est applicable parfaitement en kirundi. Par exemple, le critère (13a) ne s'y applique que partiellement. Il concerne essentiellement les sujets humains (cl.1-2), comme dans l'exemple (14). Pour les participants non-humains, seuls ceux de la classe 7 semblent y répondre tel que montré dans l'exemple (15).

(14) ***Umwáana na nyina barajaana.***

“L'enfant et la mère disparurent (ainsi) ensemble.”

(*Imiganinibitito*, folklore, 1970s)

u-mu-áana        na nyina    **ba**-ra-gi-an-a

AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant et sa.mère SUJ<sub>2</sub>-DJ-aller-ASS-VF

(15) ***Ikigazí n'igitooki birabáana néézá.***

“Le palmier et le bananier cohabitent bien.”

(*Élicitation personnelle*)

i-ki-gazi        n'    i-ki-toki        **bi**-ø-ra-bá-an-a néézá.

AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-palmier et AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-bananier SUJ<sub>8</sub>-PRS-vivre-ASS-VF bien

Dans l'exemple (16), le verbe prend l'accord en classe 8 au lieu de 10, correspondant au pluriel de la classe nominale à laquelle appartiennent ses deux sujets coordonnés. Cela laisse typiquement entendre un cas qui viole le principe d'accord grammatical énuméré en (13a), lequel est pourtant respecté quand il s'agit des sujets humains, tel qu'illustré par (14).

(16) ***Impuúndu n'indúurú vyaama bícuunganye.***

“Le cri de joie et le cri d'alarme alternent toujours (dans la vie).”

(Lit : le cri de joie et le cri d'alarme veillent toujours l'un sur l'autre.)

(*Bangaryabagabo*, Romans, 2000s)

- a. i-mpuúndu n' i-ndúurú **bi**-aam-a **bi<sup>H</sup>**-cuung-an-ye  
 AUG<sub>9</sub>-cri.de.joie et AUG<sub>9</sub>-cri.d'alarme SUJ<sub>8</sub>-demeurer-VF SUJ<sub>8</sub>.CJC-veiller-RECP-PRF
- b. i-mpuúndu n' i-ndúurú \***[zi]**-aam-a \***[zi<sup>H</sup>]**-cuung-an-ye  
 AUG<sub>9</sub>-cri.de.joie et AUG<sub>9</sub>-cri.d'alarme SUJ<sub>10</sub>-demeurer-VF SUJ<sub>10</sub>.CJC-veiller-RECP-PRF

Par ailleurs, en kirundi, le verbe porte toujours la marque d'accord de la classe 8, chaque fois qu'un des sujets coordonnés dénote le participant non-humain, ce qui reste valable même quand le deuxième sujet renvoie au référent humain comme en (17).

(17) *Amafaraanga n'ábakózi bica bikenerwa.*

“L'argent et les travailleurs deviennent alors nécessaires.”

(*Ibwirizwa*, Lois, 2000s)

- a-ma-faraanga n' a-ba-kózi **bi**-ci-a **bi<sup>H</sup>**-kener-u-a  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-argent et AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-travailleur SUJ<sub>8</sub>-passer-VF SUJ<sub>8</sub>.CJC-nécessiter-PASS-VF

En ce qui concerne le critère rapporté en (13b), il s'applique uniquement à des sujets humains, d'autant plus que les sujets animés non-humains ne réalisent jamais leur accord avec le verbe en classe 2 en kirundi, comme en témoigne l'exemple ci-dessous.

(18) *Ibíingira n'íkinyogóto vyaáhuuriye mu nzira.*

“Le chien-loup et le porc-épic se sont croisés en chemin.”

(*Dusome4*, Education, 1970s)

- a. i-bíingira n' i-ki-nyogóto **bi**-á-huur-ir-ye  
 AUG<sub>5</sub>-chien-loup et AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-porc-épic SUJ<sub>8</sub>-PE-se.croiser-APPL-PRF  
 mu N-zira  
 LOC<sub>18</sub> PN<sub>9</sub>-chemin
- b. i-bíingira n' i-ki-nyogóto \***[ba]**-á-huur-ir-ye  
 AUG<sub>5</sub>-chien-loup et AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-porc-épic SUJ<sub>2</sub>-PE-se.croiser-APPL-PRF  
 mu N-zira  
 LOC<sub>18</sub> PN<sub>9</sub>-chemin

Enfin, par rapport au critère (13c), il faut noter que les sujets coordonnés qui renvoient à des référents inanimés ont régulièrement l'accord en classe 8, en vertu de ce qui est rapporté ci-haut pour les sujets non-humains en général. En voici des exemples illustratifs ci-après.

(19) *Akaraanda n'ámapfá bizoteera.*

“La variole et la famine surviendront.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

- A-ka-randa n' a-ma-pfa **bi**-zo-téer-a  
 AUG<sub>12</sub>-PN<sub>12</sub>-variole et AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-famine SUJ<sub>8</sub>-FUT-attaquer-VF

(20) *Izúuba n'úmuyaga vyaárahíze.*

“Le soleil et le vent ont fait le pari.”

(*Imigani*, Folklore, 1940s)

- a. i-zúuba      n'    u-mu-yaga      **bi**-á-ra-hig-ye  
 AUG<sub>5</sub>-soleil    et    AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-vent    SUJ<sub>8</sub>-PE-DJ-parier-PRF
- b. i-zúuba      n'    u-mu-yaga      \***[ri]**-á-ra-hig-ye  
 AUG<sub>5</sub>-soleil    et    AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-vent    SUJ<sub>5</sub>-PE-DJ-parier-PRF
- c. i-zúuba      n'    u-mu-yaga      \***[u]**-á-ra-hig-ye  
 AUG<sub>5</sub>-soleil    et    AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-vent    SUJ<sub>3</sub>-PE-DJ-parier-PRF

Au regard de l'inacceptabilité des illustrations (20b) et (20c), on conclut que les critères d'accord (13e-f) sont d'office inappropriés en kirundi. Le principe d'accord énoncé en (13g) ne passe pas non plus en kirundi, du moment qu'aucun sujet ne peut y être pragmatiquement mis en relief dans cette position préverbale. Le cas échéant, l'opération contraint celui-ci à se déplacer dans une position non préverbale (où il ne contrôle plus l'accord du verbe), ou bien il se fait accompagner par d'autres stratégies grammaticales qui permettent de le marquer comme tel. Nous y reviendrons.

### 2.1.3 Marquage de l'objet

Dans plusieurs langues bantoues, les marqueurs de l'objet se distinguent nettement des marqueurs du sujet par le fait qu'ils consistent toujours en des pronoms incorporés dans le verbe. Mais, dans d'autres systèmes, le statut grammatical du marqueur de l'objet peut varier en fonction de la configuration morphosyntaxique de la phrase. A titre d'exemple en kiswahili, la présence de l'objet lexical qui renvoie au participant animé dans la phrase s'accompagne toujours de l'emploi d'une marque morphologique coréférente qui assure l'accord entre celui-ci et le verbe dont il dépend, comme dans (21).

## (21) Kiswahili (Riedel 2009).

*Nilimwona mwanawe.*

“I saw his child.”

- a. Ni-li-**mu**-ona      **mu**-ana-we  
 SC<sub>1SG</sub>-PST-OC<sub>1</sub>-see    NP<sub>1</sub>-child-POSS<sub>3SG</sub>
- b. Ni-li-**\*[ø]**-ona    mwanawe

Par contre en kirundi, l'objet lexical et son marqueur morphologique ne peuvent jamais apparaître dans la même relation syntaxique. Ce dernier est un pronom qui représente

anaphoriquement l'objet lexical absent (22) ou disloqué de la phrase (23). Ainsi donc, tous les marqueurs de l'objet en kirundi ont toujours un statut pronominal, contrairement à ce qui est signalé en (21) pour le kiswahili. Aucune relation d'accord n'est en fait établie entre l'objet et le verbe en kirundi.

(22) ***Uramwiishura icó nakúbariye.***

“Tu lui répondras ce que je t’ai dit.”

(*Mazyateke*, Théâtre, 1970s)

u-ra-mu-iishur-a                      i-ki-ó                      N-á-ku-bárir-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>2SG</sub>-ADHR-OBJ<sub>1</sub>-répondre-VF    AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS    SUJ<sub>1SG</sub>-PE-OBJ<sub>2SG</sub>-dire-PRF.REL<sup>1</sup>

(23) ***Iyo politíike, ubutégetsi bwaárayinígiye mu meénshi.***

“Cette politique, le pouvoir l’a étouffée.”

(*Frodebu\_Itangazo*, Politique, 2010s)

i-i-o                      politíike, u-bu-tégetsi                      bu-á-ra-yi-nig-ir-ye  
 AUG<sub>9</sub>-PP<sub>9</sub>-DEM<sub>II</sub>    politique    AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-pouvoir    SUJ<sub>14</sub>-PE-DJ-OBJ<sub>9</sub>-tuer-APPL-PRF  
 mu    ma-íinshi.  
 LOC<sub>18</sub>    PN<sub>6</sub>-beaucoup.

Dans des constructions où le syntagme verbal combine un verbe principal et des verbes auxiliaires, le marqueur du sujet affecte aussi bien les auxiliaires que le verbe principal, à l'exception de l'infinitif. Mais la marque de l'objet ne peut jamais apparaître dans un verbe auxiliaire. Elle se place exclusivement dans le verbe principal (24)-(25), même quand celui-ci est à l'infinitif (26).

(24) ***Umugabo wíiwé akaama amwíngiinga.***

“Son mari la suppliait toujours.”

(*Dusome5*, Education, 1980s).

- a. u-mu-gabo    u-íiwé    a-ka-áam-a                      a<sup>H</sup>-mu-íngiing-a  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mari    PP<sub>1</sub>-POSS<sub>1</sub>    SUJ<sub>1</sub>-SBSC-demeurer-VF    SUJ<sub>1</sub>.CJC-OBJ<sub>1</sub>-supplier-vf
- b. u-mu-gabo    u-íiwé    a-ka-\*[mu]-áam-a                      a<sup>H</sup>-íngiing-a  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mari    PP<sub>1</sub>-POSS<sub>1</sub>    SUJ<sub>1</sub>-SBSC-OBJ<sub>1</sub>-demeurer-VF    SUJ<sub>1</sub>.CJC- supplier-VF

(25) ***Baáciiye báguma báhatiinya, mw’ijoro bakahabona amatúra.***

“Ils ont désormais continué à y craindre, et pendant la nuit ils y voyaient des lumières.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s).

<sup>1</sup> Une forme verbale relative en kirundi est caractérisée par ce que Meeussen (1959) a appelé “ton postradical”, c'est-à-dire un ton haut se réalisant souvent sur le morphème qui suit le radical du verbe, soit sur une extension ou, en son absence, sur la voyelle finale. Nous le marquons ici comme (<sup>H</sup>) en position finale du verbe indépendamment de l'endroit où il est perçu en structure de surface.

- a. Ba-á-ci-ye                    ba<sup>H</sup>-gum-a                    ba<sup>H</sup>-**ha**-tíiny-a,                    mu    i-joro  
 SUJ<sub>2</sub>-PE-passer-PRF    SUJ<sub>2</sub>.CJC-rester-VF    SUJ<sub>2</sub>.CJC-OBJ<sub>16</sub>-craindre-VF    LOC<sub>18</sub>    AUG<sub>5</sub>-nuit  
 ba-ka-ha-bón-a                    a-ma-tára.  
 SUJ<sub>2</sub>-SBSC-OBJ<sub>16</sub>-voir-VF    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lampe
- b. Ba-á-ci-ye                    ba<sup>H</sup>-\*[**ha**]-gum-a                    ba<sup>H</sup>-tíiny-a,                    mu    i-joro  
 SUJ<sub>2</sub>-PE-passer-PRF    SUJ<sub>2</sub>.CJC-OBJ<sub>16</sub>-rester-VF    SUJ<sub>2</sub>.CJC-craindre-VF    LOC<sub>18</sub>    AUG<sub>5</sub>-nuit  
 ba-ka-ha-bón-a                    a-ma-tára.  
 SUJ<sub>2</sub>-SBSC-OBJ<sub>16</sub>-voir-VF    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lampe

(26) *Yeézu yoongera kubábwiira mu nyígiisho (...).*

“Jésus leur dit encore à travers les enseignements (...).”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

- a. Yeézu a-oonger-a                    ku-ba-bwiir-a                    mu    nyígiisho.  
 Jésus    SUJ<sub>1</sub>-ajouter-VF    PN<sub>15</sub>-OBJ<sub>2</sub>-dire-VF    LOC<sub>18</sub>    enseignement
- b. Yeézu a-\*[**ba**]-oonger-a                    ku-bwiir-a                    mu    nyígiisho.  
 Jésus    SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>2</sub>-ajouter-VF    PN<sub>15</sub>-dire-VF    LOC<sub>18</sub>    enseignement

Contrairement à ce que nous avons observé ci-haut pour le sujet, le marquage pronominal de l’objet n’est pas forcément obligatoire en kirundi. Parfois, l’absence (27) ou l’extraposition (28)-(29) de celui-ci n’entraîne pas sa reprise anaphorique dans le verbe, mais cela dépend aussi du type de verbe en présence.

(27) *Náahó utaába urí umutuutsi, baáraáza bagasahura.*

“Même si tu n’étais pas un Tutsi, ils venaient et (te) pillaient.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

- a. Náahó u-ta-á-bá-a                    u-rí                    u-mu-tuutsi,                    ba-á-ra-əz-a  
 Même.si    SUJ<sub>2SG</sub>-NEG-PE-être-VF    SUJ<sub>2SG</sub>-être    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-tutsi    SUJ<sub>2</sub>-PE-DJ-venir-VF  
 ba-ka-sahur-a  
 SUJ<sub>2</sub>-SBSC-piller-VF
- b. ba-á-ra-əz-a                    ba-ka-**ku**-sahur-a.  
 SUJ<sub>2</sub>-PE-DJ-venir-VF    SUJ<sub>2</sub>-SBSC-OBJ<sub>2SG</sub>-piller-VF

(28) *Icó umurazé cóóse, araakiira.*

“Tout ce qui tu lui lègues, il (le) accepte.”

(*Ikirezi*, Théâtre, 1960s)

- a. i-ki-ó                    u-mu-rag-ye<sup>H</sup>                    ki-óóse,                    a-ø-ra-akiir-a  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS    SUJ<sub>2SG</sub>-OBJ<sub>1</sub>-léguer-PRF.REL    PP<sub>7</sub>-tout    SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-recevoir-VF
- b. [...] a-ø-ra-**ki**-akiir-a  
 SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>7</sub>-recevoir-VF

- (29) *Icó ntakubariye, umutíma n'úkubwiire.*  
 “Ce que je ne te dis pas que ton cœur te le dise.”  
 (Ndamuhevyé, Théâtre, 1970s)

- a. i-ki-ó                    N-ta-ku-bár-ir-ye                    u-mu-tíma  
 AUG7-PP7-PRCS    SUJ<sub>1SG</sub>-NEG-OBJ<sub>2SG</sub>-dire-APPL-PRF    AUG3-PN3-cœur  
 n'    ú-ku-bwíir-e  
 PIN    SUJ<sub>3</sub>-OBJ<sub>2SG</sub>-dire-SBJ
- b. [...] u-mu-tíma            n'    ú-ki-ku-bwíir-e  
 AUG3-PN3-cœur    PIN    SUJ<sub>3</sub>-OBJ<sub>7</sub>-OBJ<sub>2SG</sub>-dire-SBJ

## 2.2 Les constructions à sujet postverbal

Les constructions à sujet postverbal, dites aussi constructions inversées (Marten & van der Wal 2014: 24), représentent un autre type de structures monoclausales. Elles sont attestées aussi bien en kirundi (Bukuru 2003; Ndayiragije 1999) que dans la majorité des langues bantoues (Marten & van der Wal 2014). Comme leur nom l'indique, elles construisent les arguments du verbe en interversion: le sujet est postposé et le complément parfois antéposé au verbe, comme dans l'exemple ci-après.

- (30) *Ivyo bifise baké.*  
 “Peu de gens (et non beaucoup) ont cela.”  
 (Dialog04060914, Conversation, 2010s)  
 i-bi-o                    bi-fit-ye                    ba-ké.  
 AUG8-PN8-DEM<sub>II</sub>    SUJ<sub>8</sub>-avoir-PRF    PP<sub>2</sub>-peu

En dépit de leur délocalisation, les arguments *ivyo* “cela” et *baké* “peu” dans (30) gardent respectivement le statut d'objet et de sujet logique du verbe. Néanmoins, toute opération de délocalisation des arguments du verbe n'implique pas forcément la réalisation d'une construction inversée. Nous avons vu par exemple qu'une construction comme (12) n'en est pas une, malgré le déplacement du sujet lexical *nya mwáana* “cet enfant en question” dans une position non canonique. Elle représente une structure à sujet disloqué (Lambrecht 1994) plutôt qu'inversé.

Ces configurations syntaxiques comportent des propriétés caractéristiques, qui permettent de les distinguer tant au niveau formel que fonctionnel. Au rang de ces propriétés distinctives se trouve notamment la façon dont l'argument délocalisé se comporte dans sa relation grammaticale avec le verbe. Nous avons vu par exemple que l'argument disloqué est repris anaphoriquement dans le verbe, par un pronom assurant la fonction syntaxique qu'il occupait dans la phrase. Par contre, aucun élément de ce type n'est associé aux actants interversés dans

la construction à sujet inversé. Cela revient à dire que leur marquage morphologique n'a jamais le statut pronominal. Notons que l'interversion des actants a une incidence sur l'accord du verbe: il se fait régulièrement avec le complément porté en position préverbale, qui est désormais devenu le sujet grammatical dans la phrase inversée. Cela est en quelque sorte la preuve qu'il existe une interaction entre l'accord et l'ordre des mots en kirundi.

Ceci dit, le morphème *bi-* (cl.8) dans *bi-fit-ye* "(ils) disposent" en (30) est la marque d'accord entre le verbe *-fit-* "avoir" et son sujet grammatical *ivyo* "cela".

Pour ce qui est du sujet logique déplacé en position postverbale, il perd automatiquement la capacité de contrôler l'accord du verbe. Il convient néanmoins de préciser que le sujet inversé n'est aucunement l'objet grammatical du verbe, contrairement à ce qui est rapporté ci-dessus pour l'objet logique en pré-position. Il conserve sa propriété agentive, en tant que sujet logique du verbe, mais qui n'est désormais saisie que sémantiquement.

Par ailleurs, il est possible d'effectuer une dislocation syntaxique dans une construction inversée tout comme dans les structures à sujet préverbal. Elle s'opère généralement sur l'actant n'ayant pas fait l'objet d'inversion. A titre d'exemple, à une question comme (31X), nous pouvons facilement avoir comme réponse en kirundi une construction inversée telle que celle en (31Y), dans laquelle la marque *mu* "lui" est le pronom anaphorique de l'objet lexical *urya mwána* "cet enfant là", disloqué à gauche.

(31) X: *Ni ndé yashiiriye amáazi wáa mwána?*

"lit : C'est qui qui a apporté de l'eau à cet enfant là?"

(Élicitation personnelle)

Ni ndé a-a-shiir-ye<sup>H</sup> a-ma-zi u-áa mu-ána  
COP qui SUJ<sub>1</sub>-PR-apporter.à-PRF.REL AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-eau PP<sub>1</sub>-DEM<sub>V</sub> PN<sub>1</sub>-enfant

Y: *Uryá mwána, amáazi yamushiiriye Gakobwá.*

"A cet enfant là, Gakobwa (et non Jean) lui a apporté de l'eau."

(Élicitation personnelle)

u-ryá mu-ána, a-ma-zi ya-a-mu-shiir-ye Gakobwá  
PP<sub>1</sub>-DEM<sub>IV</sub> PN<sub>1</sub>-enfant AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-eau SUJ<sub>6</sub>-PR-OBJ<sub>1</sub>-apporter.a-PRF Gakobwa

On enregistre d'ailleurs en kirundi un type de construction inversée dont l'objet inversé (sujet grammatical) apparaît régulièrement en extraposition. C'est le cas de l'exemple (32), correspondant à ce que l'on identifie en bantou sous le terme de "complément (clausal) inversion". De ce fait, la marque morphologique *bi-* ne représente pas l'accord grammatical entre verbe et le complément propositionnel en extraposition, mais y fonctionne comme le sujet explétif ou impersonnel équivalent à "ce" du français.

(32) *Vyaávuze abakurambere bíwaácu, kó yooba ari amatá avyaayé amasoro.*

“Nos anciens (et non quelqu’un d’autre) l’on dit, que ce serait le lait qui génère le beurre.”

(*Kabizi141114revu*, Magazines, 2010s)

Bi-á-vúg-ye a-ba-kurambere ba-íwaácu (kó a-oo-bá-a a-ri  
 SUJ<sub>8</sub>-PE-dire-PRF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-ancien PA<sub>2</sub>-chez.nous que SUJ<sub>6</sub>-POT-être-VF EXPL-être  
 a-ma-tá a-vyáar-ye<sup>H</sup> a-ma-soro)  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait SUJ<sub>6</sub>-mettre.au.monde-PRF.REL AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-beurre

L’argument apparaissant à droite dans les constructions inversées est régulièrement le sujet logique. C’est la raison pour laquelle ces constructions sont indistinctement désignées sous le terme de “*constructions à sujet postverbal*”, comme signalé ci-dessus. Par contre, le constituant qui se recense à l’initiale de la phrase n’est pas forcément l’objet du verbe. Il s’agira également du complément locatif, comme celui de l’exemple (33), illustrant ce que l’on appelle communément la “*construction à inversion locative*” (Marten & van der Wal 2014; Zerbian 2006; Bresnan 1974).

(33) *Iyo komiine ibamwó abaantu bareengá ibihuumbi ijana ná cumi.*

“Dans cette commune habitent plus de cent-dix mille personnes.”

(*Ijambo.Ntibahezwa7806*, Politique, 1970s)

i-i-o komiine i-ø-bá-a-mwo a-ba-ntu  
 AUG<sub>9</sub>-PP<sub>9</sub>-DEM<sub>II</sub> commune SUJ<sub>9</sub>-PRS-VFiter-VF-LOC<sub>18</sub> AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne  
 ba-réeng-a<sup>H</sup> i-bi-humbi i-jana na cúmi  
 SUJ<sub>2</sub>-dépasser-VF.REL AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-mille AUG<sub>5</sub>-cent et dix

Il arrive tout de même qu’aucun argument du verbe ne soit présent dans cette position préverbale de la phrase comme dans l’exemple (34).

(34) *Hasigaye inéézà ya bóóse.*

“Il reste le bien de tout le monde”

(*Ijambo.Rwagasore.6109*, Politique, 1960s)

Ha-sígar-ye i-N-néézà i-a ba-óóse  
 EXPL-rester-PRF AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-bien PP<sub>9</sub>-CON PP<sub>2</sub>-tout

En cas d’absence du sujet grammatical pouvant assurer l’accord du verbe, comme dans (34), le verbe se trouve automatiquement doté de la marque *ha-* non-référentielle, qui fonctionne comme un sujet explétif. C’est ainsi que de telles constructions sont parfois désignées comme des “*constructions explétives*” (Bresnan & Kanerva 1989; Demuth 1999). Or, ceci laisse déjà entendre qu’il existe plusieurs types de constructions à sujet inversé dans cette langue

bantoue. De plus, l'on se rend compte que la caractérisation typologique de ces constructions prend essentiellement origine dans la nature du complément porté à l'initiale de la phrase. Nous en discuterons largement plus loin dans le chapitre 4, réservé à l'analyse détaillée de leurs propriétés formelles et discursives.

### 3 Les constructions biclausales

Comme mentionné plus haut, le terme “*construction biclausale*” laisse entendre un type de structure syntaxique comprenant deux propositions principale et subordonnée qui manifestent en quelque sorte un lien grammatical entre elles. Nous avons plusieurs types en kirundi, en fonction de la nature de la subordonnée en présence. A ce titre, il existe des constructions biclausales à subordonnée conjonctive<sup>2</sup> et à subordonnée complétive. Les exemples fournis en (35) et en (36) illustrent respectivement les deux types de constructions en kirundi.

(35) ***Baámusaanze ariko aracuumba.***

“On l’a trouvée en train de pétrir.”

(*Agahogo*, Chansons, 1990s)

Ba-á-mu-saang-ye            a-ríko                            a-ra-cuumb-a  
 SUJ<sub>2</sub>-PE-OBJ<sub>1</sub>-trouver-PRF    SUJ<sub>1</sub>.CJC-être.en.train    SUJ<sub>1</sub>-DJ-pétrir-VF

(36) ***Uyo muuntu akavuga kó yagúuye mu kimaanga.***

“Cette personne dit qu’il est tombé dans un précipice.”

(*Bigeni*, Théâtre, 1980s)

u-u-o                            mu-ntu                            a-ka-vúg-a                            kó a-á-gu-ye<sup>H</sup>  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>1</sub>-personne    SUJ<sub>1</sub>-SBSC-dire-VF    que    SUJ<sub>1</sub>-PE-tomber-PRF.REL  
 mu            ki-maanga  
 LOC<sub>18</sub>    PN<sub>7</sub>-précipice

Parmi les constructions biclausales figurent aussi les “*constructions clivées*” et les “*constructions présentatives*”. Celles-ci sont des structures à subordonnée relative<sup>3</sup> (Lambrecht 1994, 2001, 2000; Conti 2010), qui se distinguent non seulement par leur configuration syntaxique mais également par leur valeur fonctionnelle dans le discours. Notre

<sup>2</sup> Le mode conjonctif désigne une action associée avec une autre en termes de conditionnalité, simultanéité, opposition, concession, etc. Il est marqué en kirundi par un ton haut initial qui se réalise généralement sur la syllabe qui suit le préfixe sujet (Meeussen 1959: 109; Cristini 2000: 166-167).

<sup>3</sup> Une proposition au mode relatif en kirundi est marquée par ce que Meeussen (1959) appelle “ton postradical”, c'est-à-dire un ton haut qui affecte souvent la voyelle du morphème qui suit le radical de son verbe principal: celle de l'extension ou, en son absence, la voyelle finale. Dans ce travail, nous avons opté le marqueur par le symbole (<sup>H</sup>) en position finale du verbe indépendamment de l'endroit où il est perçu en structure de surface.

étude se limitera à ceux deux types de constructions biclausales, comme il a été précisé dans le chapitre introductif.

### 3.1 Les constructions avec clivage

Le procédé du clivage est souvent défini comme une opération transformationnelle de la structure de base (monoclausale) (Boxus 2006: 437; Riegel *et al.* 1994: 430; Moezzi pour 2010; Harjula 2004: 168), qui vise à lui attribuer une particularité syntaxique (complexité) et sémantique (emphase) (Lambrecht 2001: 465; Doetjes *et al.* 2004). Selon Lambrecht (2001: 467), “A CLEFT CONSTRUCTION (CC) is a complex sentence structure consisting of a matrix clause headed by a copula and a relative or relative-like clause whose relativized argument is coindexed with the predicative argument of the copula. Taken together, the matrix and the relative express a logically simple proposition, which can also be expressed in the form of a single clause without a change in truth conditions”.

La construction clivée comporte donc une structure à deux propositions. L’on y identifie deux parties majeures, indépendamment de la variété syntaxique à laquelle elles appartiennent. La première partie, communément reconnue comme “le tour équatif ou la matrice” de la clivée, est sa proposition principale. Elle comprend principalement le terme clivé et le matériel du clivage qui est introduit, pour la majorité des langues naturelles, par une copule (COP) ayant une valeur équative ou existentielle. La deuxième partie est une subordonnée relative non restrictive, c’est-à-dire à vocation prédicative plutôt que complétive. Des exemples illustratifs sont fournis ci-après.

(37) ***Ni Yeézu Kristu azóogukíza ico kibi.***

“C’est Jésus Christ qui te sauvera de ce mal.”

(*Ikete*, Religion, 1970s)

Ni Yeézu Kristu a-zóo-ku-kír-i-a<sup>H</sup> i-ki-o ki-bí.  
 COP Jésus Christ SUJ<sub>1</sub>-FUT-OBJ<sub>2SG</sub>-sauver-CAUS-VF.REL AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>7</sub>-mal

(38) ***Si jeewé bivákó.***

“Ce n’est pas de moi que cela dépend”

(*Ubwuzure Bushasha*, Religion, 1960s)

si jeewé bi-vu-a<sup>H</sup>-kó  
 COP.NEG moi SUJ<sub>8</sub>-dépendre-PRF.REL-PstF<sub>17</sub>

En plus des formes illustrées ci-dessus, qui représentent le type dit “clivée canonique (ou clivée de base)”, on enregistre également des structures marquées par ce que l’on appelle

“pseudo-clivage” et qui se distinguent formellement des clivées canoniques par le fait elles construisent la subordonnée avant le tour équatif. En voici un exemple de “*construction pseudo-clivée*” :

(39) ***Abashígikiye uwo mucó ni abahiígi.***

“Ceux qui soutiennent cette pratique c’est les chasseurs.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

a-ba-shígikir-ye <sup>H</sup>	u-u-o	mu-có	ni	a-ba-hiígi
AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -soutenir-PRF.REL	AUG <sub>3</sub> -PP <sub>3</sub> -DEM <sub>II</sub>	PN <sub>3</sub> -pratique	COP	AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -chasseur

Dans certaines grammaires, la pseudo-clivée peut subir une réorganisation syntaxique devenant ce qu’on appelle la “pseudo-clivée inversée”, à l’instar de l’exemple illustré en (40). C’est la raison pour laquelle certains auteurs (Boxus 2006; Muller 2002; Lambrecht 2001) distinguent plutôt trois types de constructions clivées.

(40) a. ***Abeépiskoópi basa ni bó bataangá iryo Sakrameentu.*** (*forme inversée*)

“Seuls les évêques, c’est eux qui offrent ce sacrement.”

(*Ikatekisimu*, Religion, 1920s)

A-ba-episkoópi	ba-sa	ni	ba-ó	ba-táang-a <sup>H</sup>	i-ri-o
AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -évêque	PA <sub>2</sub> -seul	COP	PP <sub>2</sub> -SBST	SUJ <sub>2</sub> -offrir-VF.REL	AUG <sub>5</sub> -PP <sub>5</sub> -DEM <sub>II</sub>

Sakrameentu  
Sacrement.

b. ***Abataangá iryo Sakrameentu ni abeépiskoópi basa*** (*forme de base*)

a-ba-táang-a <sup>H</sup>	i-ri-o	Sakrameentu	ni	a-ba-episkoópi	ba-sa
AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -offrir-VF.REL	AUG <sub>5</sub> -PP <sub>5</sub> -DEM <sub>II</sub>	Sacrement	COP	AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -évêque	PA <sub>2</sub> -seul

“Ceux qui offrent ce sacrement, c’est seuls les évêques.”

Cependant, seules les clivées de base semblent être reconnues de façon unanime si bien qu’elles représentent chez certains linguistes le clivage de manière prototypique. Dans cette perspective, le terme “construction clivée” en français, équivalent à *it-cleft* en anglais, sert à désigner indistinctement toute forme marquée par le clivage. Afin d’éviter une éventuelle prolifération terminologique qui nuirait à la clarté de nos explications, nous adopterons dans cette étude la même dénomination pour parler du clivage de façon générale, tandis que les termes “clivée de base”, “pseudo-clivée”, ou le cas échéant “pseudo-clivée inversée”, interviendront pour désigner des constructions individuelles appartenant à ce type de formulation syntaxique en fonction de leurs traits caractéristiques.

### 3.2 Les constructions présentatives

Certains auteurs (Lambrecht 2002; Léard 1992; Lambrecht 2001) qualifient les constructions présentatives comme une sous-catégorie des constructions clivées. Pourtant, les deux structures biclausales ont des particularités toutes évidentes qui permettent de les distinguer tant au plan formel que fonctionnel. Les constructions présentatives (désormais CPRs) sont composées de la proposition principale ayant à l'initiale un constituant verbal à fonction présentative et qui est, à son tour, suivie d'une subordonnée relative, non restrictive comme, dans les clivées. Les cas prototypiquement fréquents sont les formes en “*il y a X qui...*” (41), et en “*J'ai X qui...*” (42), considérées souvent comme des variantes des clivées (Lambrecht 2000, 1997; Conti 2010; Blanche-Benveniste 2010; Furukawa 1996).

(41) “**Y a** le téléphone **qui** sonne.” (Lambrecht 2000: 63)

(42) “**J'ai** ma petite maison **qui** ne se louait pas” (Rothenberg 1979: 357)

Des constructions à vocation présentative se retrouvent aussi dans les langues africaines : en bantou (Mous 2003) comme dans les autres systèmes non bantous (Lafkioui 1999).

De telles formulations existent également en kirundi. A titre d'exemple, une construction comme celle en “*il y a...*” correspond en kirundi à l'exemple ci-après.

(43) ***Harihó umusóre yĩtooye aja kurésha umukoóbwa***

“Il y a un jeune homme qui s'est rendu à la recherche d'une fiancée.”

(*Kw'Isoko201140*, Religion, 2010s)

Ha-ri-hó            u-mu-sóre            a-á-i-tóor-ye<sup>H</sup>

SUJ<sub>16</sub>-être-PstF<sub>16</sub>    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-jeune.homme    SUJ<sub>1</sub>-PE-RFL-apprêter-PRF.REL

a-gi-a            ku-résh-a            u-mu-koóbwa

SUJ<sub>1</sub>-aller-VF    PN<sub>15</sub>-allécher-VF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-fille

Comme dans les clivées, les CPRs apparaissent également sous des configurations différentes. On en distingue essentiellement deux sous-catégories principales. La première regroupe des formes à vocation existentielle et la seconde celles à vocation événementielle. Notons en effet que cette distinction des CPRs repose sur leur comportement fonctionnel. Les deux variétés syntaxiques sont en effet perçues comme telles puisqu'elles consistent respectivement à signaler l'existence d'une entité et à introduire un nouvel événement dans l'univers du discours. Ainsi, alors qu'une CPR existentielle revient à l'illustration fournie en (43), celle de type événementiel correspond à l'exemple ci-après.

(44) *Unó muúnsi reeró (...), tukaba twáaroonse umutumíre adutegúurira isupú.*

“Aujourd’hui, nous avons donc eu un invité qui nous prépare la soupe.”

(Litt. Il est venu chez nous un invité qui...)

(*Akakayabagu\_nadine\_soupe*, Magazines, 2014)

u-nó	mu-uúnsi	reeró	tu-ka-bá-a	tu-á-roonk-ye
PP <sub>3</sub> -DEM <sub>II</sub>	PN <sub>3</sub> -jour	alors	SUJ <sub>1PL</sub> -SBSC-être-VF	SUJ <sub>1PL</sub> -PR-avoir-PRF
u-mu-tumíre	a-tu-téguur-ir-a <sup>H</sup>			i-supú
AUG <sub>1</sub> -PN <sub>1</sub> -invité	SUJ <sub>1</sub> -OBJ <sub>1PL</sub> -préparer-APPL-VF.REL			AUG <sub>9</sub> -soupe

Il faut noter néanmoins que les CPRs ne se limitent pas aux seules formes existentielles et événementielles en kirundi. Plusieurs autres modèles y sont évidemment observés. Le détail sera illustré dans le sixième chapitre du présent travail.

## 4 L’ordre des mots

L’analyse de l’ordre des mots proposée dans ce chapitre est exclusivement basée sur les constructions monoclausales, pour la raison que leur structure syntaxique simple permet d’identifier plus facilement les cas de variation par rapport à l’ordre de base des constituants de la phrase considérée.

Nous avons pour ce faire exclu les constructions biclausales, en vertu de leur forme syntaxique. Nous en écartons aussi les constructions dites attributives qui représentent un type de structures à prédicat non verbal, ce qui, d’ailleurs, comme nous l’avons précisé, ne fait pas partie des constructions faisant l’objet d’étude de la présente recherche.

### 4.1 L’ordre de base des mots

Comme dans toutes les langues du monde, il existe en kirundi un ordre de base des mots (Bukuru 2003; Ndayiragije 1999; Ntwari 2006; Kimenyi 1980; Sabimana 1986). Il est de type SVO, comme dans la majorité des langues bantoues (Heine 1976). Les constructions répondant à cet ordre de base correspondent à ce que nous avons précédemment désigné par le terme “construction canonique”, dont la configuration présente les constituants dans leur emplacement par défaut. Elles se distribuent normalement sous trois variantes dont la seule différence réside dans le nombre de constituants, qui est rapport avec la valence du verbe en usage ; chaque structure est identifiée en fonction du nombre d’arguments régis par le verbe qui la compose. Le kirundi emploie alternativement les formes telles que (45), (46) ou (47) en tant que structures de base, selon que le verbe est respectivement monotransitif (SVO), ditransitif (SVOO) ou intransitif (SV).

- (45) SVO: *Umubívyi arabíba ijaambo.*  
 “Le semeur sème la parole.”  
 (*Ubwuzure bushasha*, Religion, 1960s)  
 u-mu-bívyi            a-ø-ra-bíb-a            i-jaambo  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-semeur    SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-semer-VF    AUG<sub>5</sub>-parole
- (46) SVOO: *Imáana yaráhaaye ubuuntu umuvyéeyi.*  
 “Dieu a fait grâce à la mère.”  
 (*CU120423Iba*, Paix, 2010s)  
 I-máana    i-á-ra-há-ye            u-bu-ntu            u-mu-vyéeyi  
 AUG<sub>9</sub>-Dieu    SUJ<sub>9</sub>-PE-DJ-donner-PRF    AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-grâce    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mère
- (47) SV: *Uwo mukoóbwa aragooye.*  
 “Cette fille est compliquée.”  
 (*Agahogo*, songs, 1990s)  
 u-u-o            mu-koóbwa    a-ø-ra-goor-ye  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>1</sub>-fille            SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-compliquer-PRF

Les illustrations ci-dessus ne représentent que des variantes d’une forme nucléaire de la structure de base. Néanmoins, ces structures peuvent avoir une configuration syntaxique plus complexe ou élargie, notamment lorsqu’elles comportent des verbes auxiliaires qui s’accompagnent celui principal (e.g. Meeussen 1959: 195; Bukuru 2003: 185-189). Ceci a également lieu lorsque, dans une construction syntaxique, le constituant verbal s’élargit d’une ou des extensions qui change(nt) sa valence de base.

#### 4.1.1 L’ordre de base et l’auxiliation verbale

Les verbes auxiliaires interviennent souvent pour exprimer une valeur temporelle, modale ou aspectuelle s’appliquant au procès désigné par le verbe principal (voir aussi Mberamihigo 2014: 30-39). Le nombre de ces constituants verbaux peut ainsi atteindre trois occurrences dans une phrase simple, comme en témoignent les illustrations suivantes.

- (48) *Misigaro aguma akóma indúurú.*  
 “Misigaro continue à pousser des cris.”  
 (*Yaga*, Religion, 1960s)  
 Misigaro [a-ø-gum-a]<sup>AUX</sup>            a<sup>H</sup>-kóm-a            i-N-rúurú  
 Misigaro    SUJ<sub>1</sub>-PRS-rester-VF    SUJ<sub>1</sub>.CJC-pousser-VF    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-cri
- (49) *Uwo murwi urahéza ugaca utáanga iceegeranyo.*  
 “Cette équipe donne aussitôt le compte rendu.”  
 (*CU110308Umuro*, Paix, 2010s)

u-u-o                      mu-rwi      [u-ø-ra-héz-a                      u-ka-ci-a]<sup>AUX</sup>  
 AUG<sub>3</sub>-PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>3</sub>-équipe    SUJ<sub>3</sub>-PRS-DJ-terminer-VF    SUJ<sub>3</sub>-SBSC-passer-VF  
 u-táang-a                      i-ki-eegeranyo.  
 SUJ<sub>3</sub>-donner-VF    AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-compte.rendu

(50) ***Ibiraási bimwé vyaáyo mashuúre hamwé n'útuzu twa súguúmwe vyaári bíza vyáaramáze kubómoka.***

“Quelques salles de classes de ces établissements scolaires ainsi que des latrines avaient été déjà démolies.”

(*J\_P\_RPA3122014*, Information, 2010s)

I-bi-raási                      bi-mwé      bi-aáyo      ma-shuúre    hamwé  
 AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-salle.de.classe    PP<sub>8</sub>-quelque    PP<sub>8</sub>-POSS<sub>6</sub>    PN<sub>6</sub>-école    ensemble  
 n'      u-tu-zu                      tu-a              súguúmwe    [bi-á-ri      bi<sup>H</sup>-əz-a  
 avec    AUG<sub>13</sub>-PN<sub>13</sub>-maison    PP<sub>13</sub>-CON    toilette              SUJ<sub>8</sub>-PE-être    SUJ<sub>8</sub>.CJC-venir-VF  
 bi<sup>H</sup>-á-ra-mar-ye                      ku-bómok-a.]<sup>AUX</sup>  
 SUJ<sub>8</sub>.CJC-PE-DJ-terminer-PRF    PN<sub>15</sub>-être.démoli-VF.

Dans (50), la présence de **-mar-** “finir” opère une particularité que l’on n’observe pas avec l’emploi de **-gum-** “continuer” et de **-ci-** “passer” respectivement dans (48) et (49). Il contraint un verbe auxilié de prendre la forme infinitive. Cela est également le cas pour plusieurs autres verbes en emploi auxiliaire, comme **-shóbor-** “pouvoir” (51), **-gi-** “aller” (52), **-pfu-** “malgré” (53), pour n’en citer que quelques-uns.

(51) ***Musitaantéeri arashóbora kugena umufashá w'úmunyabigega wa Komiíne umwé***

“L’administrateur peut désigner un seul trésorier communal adjoint.”

(*Ndayizeye2005*, Lois, 2000s)

Musitaantéeri    a-ra-shóbor-a                      ku-gen-a                      u-mu-fashá  
 Administrateur    SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-pouvoir-VF    PN<sub>15</sub>-désigner-VF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-adjoint  
 u-a              u-mu-nyabigega      u-a              Komiíne      u-mwé.  
 PP<sub>1</sub>-CON    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-trésorier    PP<sub>1</sub>-CON    commune    PP<sub>1</sub>-un

(52) ***Umukényezi agiye kuroonka ahó avugíra.***

“La femme va avoir un cadre d’expression.”

(*CUI01004Abaru*, Paix, 2010s)

u-mu-kényezi      a-gi-ye                      ku-roonk-a      a-ha-ó                      a-vug-ír-a  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-femme    SUJ<sub>1</sub>-aller-PRF    PN<sub>15</sub>-avoir-VF    AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-PRCS    SUJ<sub>1</sub>-parler-APPL-VF

(53) ***Apfuuye kubihakana.***

“Il le nie malgré tout”

(*Umugumyabanga*, Théâtre, 1990s)

A-ø-pfu-ye                      ku-bi-hakan-a  
 SUJ<sub>1</sub>-PRS-malgré-PRF    PN<sub>15</sub>-OBJ<sub>8</sub>-nier-VF

En kirundi, tous les verbes auxiliaires précèdent toujours le verbe principal. En outre, ils se suivent dans un ordre plus ou moins déterminé qui est dicté par les règles de la langue. Il n'appartient donc pas au sujet parlant de décider de leur disposition syntaxique: chaque auxiliaire a sa position canonique dans la phrase et ne peut en aucun cas y apparaître à deux endroits différents. La preuve en est qu'une structure comme (54b) est inacceptable en kirundi, d'autant plus que l'ordre normal entre les auxiliaires *-saang-* et *-mar-* est interversé, comparativement à l'exemple (54a).

(54) *Imísi yóóse yaama asáanga azá yáamaze gucéerwa.*

“Tous les jours, il se retrouve déjà en retard.”

(Élicitation personnelle)

- a. i-mi-si            i-óóse    a-áam-a                    a-əz-a            [**a<sup>H</sup>-sáang-a**  
 AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-jour    PA<sub>4</sub>-tout    SUJ<sub>1</sub>-être.toujours-VF    SUJ<sub>1</sub>-venir-VF    SUJ<sub>1</sub>.CJC-trouver-VF  
**a<sup>H</sup>-a-mar-ye]**                    ku-céerw-a  
 SUJ<sub>1</sub>.CJC-PR-terminer-PRF    PN<sub>15</sub>-être.en.retard-VF
- b. i-mi-si    i-óóse    a-áam-a    a-əz-a    \***[a<sup>H</sup>-a-mar-ye a<sup>H</sup>-sáang-a]**    ku-céerw-a.

Il est parfois difficile d'expliquer la raison qui motive la combinaison de certains auxiliaires dans une même construction, tels que *-əz-* et *-mar-* dans (54a). L'emploi auxiliaire de chacun de ces verbes exprime l'aspect perfectif de l'action dénotée par le verbe principal, avec le même sens de “déjà”. Par ailleurs, ces verbes peuvent être employés séparément en traduisant toujours la même valeur aspectuelle comme dans (55) et (56). Mais, *-mar-* précède régulièrement un verbe infinitif alors que *-əz-* s'accompagne d'un verbe conjugué.

(55) *Baáza báanamwáatse n'ínkoóho.*

“On lui avait déjà même retiré le fusil.”

(*J\_Repbulika y'Uburundi*, Lois, 2000s)

Ba-á-əz-a            ba-a-na-mu-aak-ye                    na    i-N-koóho  
 SUJ<sub>2</sub>-PE-venir-VF    SUJ<sub>2</sub>-PR-même-OBJ<sub>1</sub>-retirer-PRF    et    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-fusil

(56) *Abaruúndi bamaze kugáaniira vyíinshi.*

“Les burundais ont déjà discuté beaucoup (de choses).”

(*GL0881*, Politique, 1990s)

A-ba-ruúndi            ba-ø-ø-mar-ye                    ku-gáaniir-a            bi-inshi  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-burundais    SUJ<sub>2</sub>-PRS-CJ-terminer-PRF    PN<sub>15</sub>-discuter-VF    PN<sub>8</sub>-beaucoup

Il existe des verbes dont l'emploi auxiliaire permet au verbe principal d'apparaître optionnellement sous les formes conjuguée ou infinitive. Il s'agit notamment des verbes

**-shaak-** et **-goomb-**; tous les deux ayant la même couverture sémantique. Ce faisant, les exemples (57a) et (57b) fonctionnent comme des variantes de (57): elles dénotent pour cela les mêmes conditions de vérité.

(57) ***Twéése agoomba kudúha ubuzima bwíiwé.***

“Nous tous, il va nous donner sa vie.”

(Yaga, Religion, 1960s)

Twéése	a-ø-goomb-a	ku-tu-há-a	u-bu-zima	bu-íiwé
nous.tous	SUJ <sub>1</sub> -PRS-aller-VF	PN <sub>15</sub> -OBJ <sub>1PL</sub> -donner-VF	AUG <sub>14</sub> -PN <sub>14</sub> -vie	PP <sub>14</sub> -POSS <sub>1</sub>

a. ***Twéése agoomba aduhé ubuzima bwíiwé.***

“Nous tous, il va nous donner sa vie.”

Twéése	a-ø-goomb-a	a-tu-há-e <sup>H</sup>	u-bu-zima
nous.tous	SUJ <sub>1</sub> -PRS-aller-VF	PN <sub>1</sub> -OBJ <sub>1PL</sub> -donner-VF.SBJ	AUG <sub>14</sub> -PN <sub>14</sub> -vie
bu-íiwé			
PP <sub>14</sub> -POSS <sub>1</sub>			

b. ***Twéése ashaaka kuduha ubuzima bwíiwé.***

“Nous tous, il va nous donner sa vie.”

Twéése	a-ø-shaak-a	ku-tu-há-a	u-bu-zima	bu-íiwé
nous.tous	SUJ <sub>1</sub> -PRS-aller-VF	PN <sub>15</sub> -OBJ <sub>1PL</sub> -donner-VF	AUG <sub>14</sub> -PN <sub>14</sub> -vie	PP <sub>14</sub> -POSS <sub>1</sub>

Dans un emploi auxiliaire, **-shaak-** et **-goomb-** renvoient à un fait qui est sur le point de survenir dans un futur très proche : ils dénotent ainsi l’aspect imminent avec le sens de “aller” en français contemporain. Mais, quand ils répondent à un emploi non auxiliaire, ils fonctionnent avec leur sens lexical de “vouloir” et entretiennent avec le verbe qui suit une relation de subordination, comme dans l’exemple (58).

(58) ***Ubutégetsi bushaaka havugwé ivyaábwo gusa kaándi vyíizá.***

“Le pouvoir veut qu’il se dise de belles choses et qui le concernent seulement.”

(*Itsitso\_Ikiganiro*, Politique, 2010s)

u-bu-tégetsi	bu-shaak-a	ha-vúg-u-e	i-bi-aábwo
AUG <sub>14</sub> -PN <sub>14</sub> -pouvoir	SUJ <sub>14</sub> -PRS-vouloir-VF	EXPL-dire-PASS-VF.SBJ	AUG <sub>8</sub> -PP <sub>8</sub> -POSS <sub>14</sub>
gusa	kaándi	bi-íizá	
seulement et	PA <sub>8</sub> -bon		

Un autre verbe dont l’emploi auxiliaire impose le verbe principal à prendre la forme infinitive est **-ri** “être”. Celui-ci se distingue cependant des précédents par le fait qu’il est toujours suivi de la préposition locative **mu** (LOC<sub>18</sub>). En voici un exemple ci-après.

(59) *Turi mu kujá gusaangira.*

“Nous allons bientôt partager (la sainte cène).”

(Yaga, Religion, 1960s)

- a. Tu-ri **mu** ku-gi-aku-saangir-a  
 SUJ<sub>1PL</sub>-être LOC<sub>18</sub> PN<sub>15</sub>-aller-VF PN<sub>15</sub>-partager-VF
- b. Tu-ri \***[ø]** ku-gi-aku-saangir-a.

Cependant, certains verbes posent problème quant à la détermination de leur statut grammatical dans la phrase. L'exemple typique est le verbe *-kúund-* “aimer”. Dans un emploi auxiliaire, il introduit l'aspect habituel et a le sens de “souvent” ou “habituellement”, comme dans (60).

(60) *Birakúunda kubaazanira amagoórwa.*

“Ça leur apporte souvent les malheurs.”

(Ndongozi5506Kamenge, Information, 1950s)

- Bi-ra-kúund-a ku-ba-zan-ir-a a-ma-goórwa  
 SUJ<sub>8</sub>-DJ-aimer-VF PN<sub>15</sub>-OBJ<sub>2</sub>-apporter-APPL-VF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-malheur

Si, dans (60), *-kúund-* se rapporte sans ambiguïté au statut d'auxiliaire, c'est parce qu'il renvoie à un sujet auquel ne peut pas s'appliquer le sens d'aimer. Mais, dans le cas contraire, comme en (61), son statut ne se perçoit pas spontanément d'autant plus que la phrase dans laquelle il est employé semble être ambiguë : elle se traduit soit par (61a), soit par (61b). Pour ce faire, *-kúund-* reste à cheval entre un verbe lexical et un auxiliaire, jusqu'au moment où intervient le contexte pour trancher la situation.

(61) *Yeézu akuunda kudúsiguurira imigaámbi n'úrukúundo vy'Imáana.*

- a. “Jésus aime nous expliquer les projets et l'amour de Dieu.”
- b. “Jésus nous explique souvent les projets et l'amour de Dieu.”

(Kw'isoko201218, Religion, 2010s)

- Yeézu a-kúund- a ku-tu-siguur-ir-a i-mi-gaámbi na  
 Jésus SUJ<sub>1</sub>-aimer-VF PN<sub>15</sub>-OBJ<sub>1PL</sub>-expliquer-APPL-VF AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-projet et  
 u-ru-kúundo bi-a Imáana  
 AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-amour PP<sub>8</sub>-CON Dieu

Dans (61a), *-kúund-* véhicule son sens lexical. Il fonctionne alors comme le verbe recteur de la phrase. A cet effet, le verbe infinitif qui suit joue désormais la fonction d'objet de ce premier. Il acquiert ainsi une autonomie qui lui rend une certaine mobilité syntaxique et peut notamment subir une dislocation en bonne et due forme comme tout autre argument du verbe tel que précisé précédemment. C'est le cas dans (62b) où il est construit en extraposition de la

phrase. Par ailleurs, l'on voit qu'il est en même temps repris anaphoriquement par le pronom -*bi-* "le" dans le verbe, ce qui confirme effectivement son statut d'objet.

(62) *Abaruúndi barakúunda kwúumviriza insaamirizi y'amajaambere.*

"Les Burundais aiment écouter la radio du développement (la radio)."

(Ikete, Religion, 1970s)

- a. A-ba-ruúndi            ba-ø-ra-kúund-a            ku-úumviriz-a    i-N-saamirizi  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-burundais    SUJ<sub>2</sub>-PRS-DJ-AIMER-VF    PN<sub>15</sub>-écouter-VF    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-résonnance  
 i-a            a-ma-jaambere.  
 PP<sub>9</sub>-CON    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-développement
- b. (ku-úumviriz-a    i-N-saamirizi            i-a            a-ma-jaambere)  
 PN<sub>15</sub>-écouter-VF    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-résonnance    PP<sub>9</sub>-CON    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-développement  
 a-ba-ruúndi            ba-ø-ra-**bi**-kúund-a  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-burundais    SUJ<sub>2</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>8</sub>-aimer-VF

Dans (63), l'infinitif *kuyaaga* "converser" est également susceptible d'avoir les deux fonctions syntaxiques évoquées ci-dessus. Cette construction prête aussi à confusion en ce qui concerne la forme syntaxique qu'elle représente: elle peut être lue soit comme une structure SVO (63a), soit comme SV (63b).

(63) *Maáma w'úmukóndo, urakúunda kuyaaga.*

- a. "Ma chère, tu aimes converser".  
 b. "Ma chère, tu converses souvent."  
 (Agahogo, Chansons, 1990s)

Mama u-a            u-mu-koóndo,            u-ra-kúund-a            ku-yaag-a.  
 mère    PP<sub>1</sub>-CON    AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-nombril    SUJ<sub>1</sub>-DJ-aimer-VF    PN<sub>15</sub>-converser-VF

Analyser cet exemple comme SVO revient en quelque sorte à admettre que les deux verbes -*kúund-* et -*yaag-* répondent à des rôles syntaxiques différents: le premier en tant que verbe recteur de la phrase et le second son objet, tandis que dans la structure SV, ils opèrent ensemble en formant un syntagme verbal complexe, qui vérifie la relation auxiliaire-auxilié.

Enfin, du moment que les verbes auxiliaires se placent par défaut avant le verbe principal, cela laisse entendre que l'ordre canonique des constituants d'une construction comprenant un/des verbe(s) auxiliaire(s) est toujours SAUXVO, et jamais SVAUXO comme en témoigne même l'inacceptabilité de (64b) dans l'exemple ci-après.

(64) ***Baca baja mu yiindi mihana.***

“Ils se rendirent alors dans d’autres ménages.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

- a. Ba-ø-ci-a           ba-ø-gi-a           mu   i-ndi   mi-hana  
 SUJ<sub>2</sub>-PRS-passer-VF   SUJ<sub>2</sub>-CJ-aller-VF   LOC<sub>18</sub>   PA<sub>4</sub>-autre   PN<sub>4</sub>-ménage
- b. \*[ba-ø-gi-a       ba-ø-ci-a]           mu   i-ndi   mi-hana  
 SUJ<sub>2</sub>-CJ-aller-VF   SUJ<sub>2</sub>-PRS-passer-VF   LOC<sub>18</sub>   PA<sub>4</sub>-autre   PN<sub>4</sub>-ménage

#### 4.1.2 Dérivation et changement de la valence verbale

En kirundi, un verbe de base dans une phrase peut être étendu d’une ou plusieurs extensions, autrement nommées “suffixes de dérivation ou morphèmes dérivatifs”. Ces extensions comprennent en kirundi l’applicatif (*-ir-*), le causatif/factitif (*-i-*, *-ish-*), le statif (*-ik-*, *-am-*), le réciproque/associatif/anti-passif (*-an-*), le passif (*-u-*), le réversif transitif (*-ur-*)/intransitif (*-uk-*), pour ne citer que les plus importantes (Ntahokaja 1994: 120-136; Meeussen 1959: 50; Bostoen *et al.* 2015).

Le processus de dérivation verbale interagit étroitement avec la syntaxe et le sens de la phrase. En effet, l’emploi des extensions dans le verbe de base change absolument la signification de celui-ci et, parfois même, transforme complètement son sens lexical. A part son apport sémantique, la dérivation a également l’impact syntaxique dans la phrase. Elle change souvent la valence du verbe de base, en l’augmentant ou en la diminuant. De ce fait, Guthrie (1962) classe les suffixes de dérivation en bantou en trois catégories: les suffixes augmentatifs, réductifs ainsi que ceux ayant un emploi neutre.

Les suffixes de dérivations dont l’emploi augmente habituellement la valence du verbe de base en kirundi sont notamment l’applicatif (65) et le causatif (66)-(67).

(65) ***Yeézu abaciira uyu muganí.***

“Jésus leur raconta cette parabole.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

- Yeézu   a-ba-ci-**ir**-a                               u-u-u   mu-ganí  
 Jésus   SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>2</sub>-raconter-APPL-VF   AUG<sub>3</sub>-PP<sub>3</sub>-DEM<sub>1</sub>PN<sub>3</sub>-parabole

(66) ***Umuuntu akorésha iwé ivyaúgenewe bóóse aba yíivye.***

“Quelqu’un qui utilise pour son compte ce qui est destiné à tout le monde est un voleur.”

(*Urukundo*, Religion, 1970s)

- u-mu-ntu           a-kór-**ish**-a<sup>H</sup>                               i-wé  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne   SUJ<sub>1</sub>-travailler-CAUS-VF.REL   LOC<sub>19</sub>-chez.lui

bi-á-gener-u-ye<sup>H</sup>                      ba-óóse    a-bá-a            a-íib-ye  
 SUJ<sub>8</sub>-PE-destiner-PASS-PRF.REL    PP<sub>2</sub>-tout    SUJ<sub>1</sub>-être-VF    SUJ<sub>1</sub>-voler-PRF

(67) *Aragwíijije imikáaté.*

“Il multiplie les pains.”

(Yaga, Religion, 1960s)

A-ra-gwir-i-ye                      i-mi-káaté  
 SUJ<sub>1</sub>-DJ-multiplier-CAUS-PRF    AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-pain

Les verbes *-círa* “raconter” (65), *-kóresha* “utiliser” (66) et *-gwiiza* “multiplier” (67) sont respectivement dérivés de *-cá* “narrer”, *-kóra* “réaliser, faire” et *-gwiira* “se multiplier”. En se dotant d’un suffixe de dérivation, les deux premiers verbes en (65)-(66) sont passés de la forme *monotransitive* à la forme *ditransitive*, tandis que le troisième en (67) est devenu *transitif* à partir de sa forme intransitive de base. Ils portent donc des extensions qui ont augmenté leur valence de base. Cependant, certains de ces marqueurs de dérivation, comme le statif *-ik-* (68)/*-am-* (69), le passif *-u-* (70) ou *-an-* qui est utilisé en (71) comme la marque d’anti-passif, ont un emploi qui réduit le nombre d’actants admis par le verbe de base. En voici des exemples ci-après.

(68) *Amafráanga azooboneka.*

“De l’argent sera obtenu.”

(Amazi, Théâtre, 1970s)

a-ma-fráanga    a-zoo-bón-ik-a  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-argent    SUJ<sub>6</sub>-FUT-voir-STAT-VF

(69) *Háno nyéne haári umugoré amazé imyáaka icúmi n’úmunaáni amúgajwe n’igishétaáni; yari agóondamye.*

“Il y avait, ici même, une femme qui venait de passer dix-huit ans, paralysée par un démon. Elle était courbée.”

(UbwuzureBushasha, Religion, 1960s)

Háno nyéne ha-á-ri            u-mu-goré            a-mar-ye<sup>H</sup>  
 Là    même    SUJ<sub>16</sub>-PE-être    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-femme    SUJ<sub>1</sub>-terminer-PRF.REL  
 i-mi-áaka            icúmi n’    úmunaáni    a<sup>H</sup>-múgar-u-ye            na  
 AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-année    dix    et    huit            SUJ<sub>1</sub>.CJC-paralyser-PASS-PRF    par  
 í-ki-shétaáni;    a-á-ri            a<sup>H</sup>-goond-**am**-ye.  
 AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-démon    SUJ<sub>1</sub>-PE-être    SUJ<sub>1</sub>.CJC-courber-STAT-PRF

(70) *Iyo náama yuúguruwe n’Umukurú w’Inama Nkéenguzamáteeká.*

“Cette réunion a été ouverte par le président du sénat.”

(Senat0910-27, Politique, 2000s)

i-i-o náama i-á-uúgur-u-ye n' u-mu-kurú  
 AUG<sub>9</sub>-PP<sub>9</sub>-DEM<sub>II</sub> réunion SUJ<sub>9</sub>-PE-ouvrir-PASS-PRF par AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-président  
 u-a i-nama.nkéenguzamáteeká  
 PP<sub>1</sub>-CON AUG<sub>9</sub>-sénat

(71) *Ubuzima buraryóoha aríko buraryána.*

“La vie est belle, mais elle est dévorante.”

(NiAgasaga, Théâtre, 1960s)

u-bu-zima bu-ra-ryóoh-a aríko bu-ra-ri-an-a  
 AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-vie SUJ<sub>14</sub>-DJ-être.bon-VF mais SUJ<sub>14</sub>-DJ-manger-ANTIP-VF

Les formes verbales intransitives *-bóneka* “s’obtenir” (68), *-goondama* “se courber”(69), *-uugururwa* “être ouvert” (70), et *-ryána* “dévorer, engloutir” (71) étaient à l’origine transitives avant de subir un élargissement qui a réduit leur valence de base. Elles sont respectivement dérivées *-bóna* “voir”, *-goonda* “courber”, *uugurura* “ouvrir” et *-ryá* “manger”.

Le statif et le passif promeuvent l’objet du verbe au statut du sujet grammatical sans que celui-ci soit doté de la propriété agentive qui reste pourtant reconnaissable au sujet logique. Dans la structure stative (68)-(69), ce sujet logique n’est jamais exprimé. Inversement, dans la construction anti-passive (71) (Bostoen *et al.* 2015), c’est plutôt l’objet logique qui reste inexprimé. Dans la phrase passive, le sujet logique devient grammaticalement un argument oblique (70) ou alors disparaît carrément de la relation syntaxique en présence, comme dans (72).

(72) *Uwuréeenze ku mabwiirizwa nawé arahanwa.*

“Quant à celui qui transgressent les lois, il est puni.”

(CUI00608Vyu, Paix, 2010s)

u-u-reng-ye<sup>H</sup> ku ma-bwirizwa na-we a-ra-han-u-a  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-dépasser-PRF.REL LOC<sub>17</sub> PN<sub>6</sub>-loi quant.à.lui SUJ<sub>1</sub>-DJ-punir-PASS-VF

Le dérivatif réciproque *-an-* représente un autre type d’extension qui implique la réduction de la valence des verbes qui le portent. Le sujet employé devant le verbe élargi par cette extension est composé des deux arguments du verbe de base coordonnés, le sujet et l’objet, tandis que ce verbe devient désormais intransitif. A titre d’exemple, dans (73), le verbe intransitif *-kúundana* “s’aimer” est la forme dérivée de *-kúunda* “aimer”, un verbe de base essentiellement transitif. Il est ainsi devenu intransitif suite à la présence de *-an-* dans sa morphologie.

(73) *Abaantu barakúundana bagafáshaanya mu buzima bwáabo bwa míinsi yóóse.*

“Des gens s’aiment et s’entraident dans leur vie de tous les jours.”

(*InderoRuntu*, Education, 2000s)

a-ba-ntu                      ba-ra-kúund-an-a                      ba-ka-fásh-an-i-a                      mu  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne    SUJ<sub>2</sub>-DJ-aimer-RECP-VF    SUJ<sub>2</sub>-SBSC-aider-RECP-CAUS-VF    LOC<sub>18</sub>  
 bu-zima    bu-áabo    bu-a                      mi-nsi                      i-óóse  
 PN<sub>14</sub>-vie    PN<sub>14</sub>-POSS<sub>2</sub>    PP<sub>14</sub>-CON    PN<sub>4</sub>-jour    PP<sub>4</sub>-tout

La présence d’une extension dans la morphologie du verbe peut cependant n’avoir aucun impact sur sa valence de base. C’est notamment le cas du causatif /-i-/ dans l’exemple ci-après.

(74) *Fideri asigara aravúza uruhwá.*

“Fidèle est resté à siffler avec la bouche.”

(*Karaba*, Théâtre, 1960s)

Fideri    a-sigar-a                      a-ra-vúg-i-a                      u-ru-hwá.  
 Fidèle    SUJ<sub>1</sub>-rester-VF    SUJ<sub>1</sub>-DJ-parler-CAUS-VF    AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-sifflet

L’emploi du suffixe **-i-** dans le verbe de base **-vúga** “parler” donne lieu au verbe dérivé **-vuza** “faire résonner”. Or, tous les deux admettent un seul objet. Le dérivatif n’a donc rien changé de la valence de ce verbe de base. Plusieurs autres cas de dérivation verbale qui n’affectent pas la valence du verbe sont répertoriés en kirundi. Il s’agit entre autres de la dérivation par le séparatif **-ur-** ou par l’associatif **-an-**. Dans les exemples ci-après, les verbes dérivés **-pfúkuura** “découvrir” (75a) et **-kórana** “réaliser, faire ensemble” (76a) admettent le même nombre d’actants que les verbes de base correspondants: **-pfúka** “couvrir” (75b) et **-kóra** “réaliser, faire” (76b).

Dans une construction comportant un verbe élargi par le séparatif, les actants du verbe gardent respectivement les fonctions syntaxiques qu’ils occupent devant le verbe de base. A comparer les exemples (75a-b).

(75) *Bíhiye, daatá arabífukuura ahó yabítaritse.*

“Quand elles (bananes) sont mûres, mon père les découvre là où il les a fait mûrir.”

(*Dosome2*, Education, 1990s)

- a. bi<sup>H</sup>-hí-ye                      Data a-ra-bí-pfúk-ur-a                      a-ha-ó  
 SUJ<sub>8</sub>.CJC-mûrir-PRF    père    SUJ<sub>1</sub>-DJ-OBJ<sub>8</sub>-couvrir-INV-R-VF    AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-PRCS  
 a-á-bi-tarik-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>1</sub>-PE-OBJ<sub>8</sub>-faire.mûrir-PRF.REL
- b. Data a-ra-bí-pfúk-a                      a-ha-ó                      a-á-bi-tarik-ye<sup>H</sup>  
 Père    SUJ<sub>1</sub>-DJ-OBJ<sub>8</sub>-couvrir-VF    AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-PRCS    SUJ<sub>1</sub>-PE-OBJ<sub>8</sub>-faire.mûrir-PRF.REL  
 “Mon père les couvre là où il les a fait mûrir.”

Par contre, l'emploi de l'associatif fait toujours appel à un sujet lexical au pluriel. Le pluriel de ce dernier renvoie à des sujets dont les référents accomplissent ensemble une même action comme dans (76).

(76) ***Abo baantu baákoranye ibiintu vyíinshi.***

“Ces personnes ont réalisé beaucoup de choses ensemble.”

(Élicitation personnelle)

- a. a-ba-o                    ba-ntu                    ba-á-kór-an-ye                    i-bi-ntu  
 AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>2</sub>-personne    SUJ<sub>2</sub>-PE-faire-ASS-PRF    AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-chose  
 bi-íinshi  
 PA<sub>8</sub>-beaucoup
- b. a-ba-o                    ba-ntu                    ba-á-kór-ye                    i-bi-ntu                    bi-íinshi  
 AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>2</sub>-personne    SUJ<sub>2</sub>-PE-faire-PRF    AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-chose    PA<sub>8</sub>-beaucoup  
 “Ces personnes ont réalisé beaucoup de choses.”

Plusieurs dérivatifs peuvent se combiner dans une même forme verbale mais souvent dans un ordre préétabli. L'ordre des suffixes de dérivation a été beaucoup débattu dans les langues bantoues, ainsi que leur valeur fonctionnelle (Hyman 2003; Good 2005). En kirundi, les suffixes dérivatifs se suivent également dans un ordre plus ou moins déterminé (Ntahokaja 1994; Meeussen 1959). Selon Meeussen (1959: 57) des suffixes monophones tels que le causatif (-i-) et, surtout, le passif (-u-) se placent en principe après tout autre suffixe. C'est ce que l'on observe effectivement dans l'exemple ci-après.

(77) ***Ntáre arikó aravúgirizwa ingoma.***

“On est entrain de battre le tambour pour Ntare (roi).”

(Ubwami, Histoire, 1970s)

- a. Ntáre a-rikó                    a-ra-vúg-ir-i-u-a                    i-N-goma.  
 Ntare    SUJ<sub>1</sub>-être.entrain    SUJ<sub>1</sub>-DJ-parler-APPL-CAUS-PASS-VF    AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-tambour
- b. Ntáre a-rikó \*[a-ra-vúg-i-u-ir-a] i-N-goma.

L'ordre de succession des suffixes de dérivation présents dans la structure verbale **vúg-ir-i-u-a** “être battu pour” est complètement figé: ils ne peuvent pas changer de position dans la même structure. Mais, des suffixes comme (-an-) et (-ir-) peuvent être interversés, aussi bien dans un même verbe (78a-b) que dans des verbes différents (78a)-(79), selon le sens encodé dans le verbe dérivé. On peut donc les avoir dans la séquence **-an-ir-** ou **-ir-an-**.

(78) ***Umucuunzi abugaranira mu nzu.***

“Le veilleur les enferma dans une maison.”

(UbwuzureBushasha, Religion, 1960s)

- a. u-mu-cuunzi a-ba-uugar-**an-ir**-a mu N-zu  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-veilleur SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>2</sub>-fermer-ASS-APPL-VF LOC<sub>18</sub> PN<sub>9</sub>-maison
- b. u-mu-cuunzi a-ba-uugar-**ir-an**-a i-N-zu  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-veilleur SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>2</sub>-fermer-APPL-ASS-VF AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-maison  
 i-N-zigo  
 AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-ressentiment  
 “Le veilleur leur ferma la maison avec ressentiment.”

(79) ***Bámaze imyáaka itatu, Ntáre ahiindukirana n'ibisúka.***

“Quand ils eurent passé trois ans, Ntare retourna avec des ogres.”

(*Ndongozi5508Ivyakera*, Histoire, 1950s)

Ba<sup>H</sup>-mar-ye i-mi-áaka i-tatu, Ntáre a-hiinduk-**ir-an**-a  
 SUJ<sub>2</sub>.CJC-passer-PRF AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-année PA<sub>4</sub>-trois Ntare SUJ<sub>1</sub>-changer-APPL-ASS-VF  
 n' i-bi-súka  
 avec AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-ogre

Bien que les deux séquences **-an-ir-** et **-ir-an-** soient possibles en kirundi, il faut noter que celle faisant apparaître l'applicatif à droite semble être la plus usitée. Par ailleurs, l'interversion de l'ordre **-an-ir-** s'accompagne parfois du redoublement de l'applicatif comme dans (80a), ce qui est donc une façon de le garder, en même temps, dans la postposition. Or, ce redoublement de l'applicatif a pour conséquence l'évitement du changement de sens lexical du verbe ainsi dérivé. A comparer (80a) et (81).

(80) ***Yeézu adusaba kugirirana urukúundo nk'úurwó nawé yadúkuunze.***

“Jésus nous recommande d'avoir les uns pour les autres un amour comme celui dont il nous a aimés lui aussi.”

(*Kw'isoko201215*, Religion, 2010s)

- a. Yeézu a-tu-sab-a ku-gir-**ir-an-ir**-a u-ru-kúundo  
 Jésus SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>1PL</sub>-demander-VF PN<sub>15</sub>-avoir-APPL-RECP-APPL-VF AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-amour  
 nk' u-ru-ó nawé a-á-tu-kúund-ye<sup>H</sup>.  
 comme AUG<sub>11</sub>-PP<sub>11</sub>-PRCS lui.aussi SUJ<sub>1</sub>-PE-OBJ<sub>1PL</sub>-aimer-PRF.REL
- b. Yeézu a-tu-sab-a ku-gir-**an-ir**-a u-ru-kúundo  
 Jésus SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>1PL</sub>-demander-VF PN<sub>15</sub>-avoir-RECP-APPL-VF AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-amour  
 “Jésus nous recommande d'avoir les uns pour les autres l'amour (...).”

(81) ***Tweebwé ntivyaátugooye kugirana ikigoongwe.***

“Nous, il ne nous a pas été difficile de nous pardonner mutuellement.

(litt.: [...] d'avoir les uns pour les autres le pardon).”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)



(83) SVO: *Abaantu batari baké bakuunda umuziki.*

“Pas mal de gens aiment la musique.”

(VOA120517Donna, Information, 2010s)

A-ba-ntu                    ba-ta-ri<sup>H</sup>                    ba-ké    ba-ø-ø-kúund-a  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne    SUJ<sub>2</sub>-NEG-être.REL    PA<sub>2</sub>-peu    SUJ<sub>2</sub>-PRS-CJ-aimer-VF  
 u-mu-zikí  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-musique

a. VOS: ha-kúund-a    u-mu-zikí                    a-ba-ntu                    ba-ta-ri<sup>H</sup>  
 EXPL-aimer-VF    AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-musique    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne    SUJ<sub>2</sub>-NEG-être.REL  
 ba-ké  
 PA<sub>2</sub>-peu

b. OVS: u-mu-zikí                    u-kúund-a    a-ba-ntu                    ba-ta-ri<sup>H</sup>                    ba-ké  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-musique    SUJ<sub>3</sub>-aimer-VF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne    SUJ<sub>2</sub>-NEG-être.REL    PA<sub>2</sub>-peu

c. \*VSO: ha-kúund-a \*[a-ba-ntu ba-ta-ri<sup>H</sup> ba-ké u-mu-zikí]

Par contre, le procédé de dislocation syntaxique permet de réaliser plusieurs modèles de changement de l'ordre de base des mots en kirundi. On identifie plusieurs types de constructions issues de cette opération qui se distinguent essentiellement par la position occupée par le constituant disloqué. Ainsi, selon que ce dernier apparaît à gauche, à droite ou de part et d'autre de la phrase, l'on parle respectivement de (i) constructions disloquées à gauche (DS.GCH), (ii) celles disloquées à droite (DS.DRT) ou (iii) celles disloquées à gauche et à droite (DS.GDRT). Nous avons aussi observé qu'un constituant lexical, surtout les arguments du verbe, peut être complètement absent dans la structure de surface en présence alors qu'il est représenté anaphoriquement par un pronom co-référent dans le verbe. Ceci sera considéré comme une simple opération (iv) d'effacement lexical (EF.LEX) du constituant en question. A comparer les exemples ci-après.

(i) *Dislocation à gauche* (DS.GCH)

(84) O,SV: *Uyo mugánwa, ababiligi baáramukúunda caane.*

“Ce prince-là, les belges l'aimaient beaucoup.”

(Ubuzima, (u-u-o mu-gánwa) a-ba-biligi    ba-á-ra-mu-kúund-a  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>1</sub>-prince    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-belge    SUJ<sub>2</sub>-PE-DJ-OBJ<sub>1</sub>-aimer-VF  
 caane  
 beaucoup

(85) S,O,V: *Chimanza, uwo mutí, arémera arawúrya.*

“Chimanza, ce médicament, il accepta de le prendre.”

(IGIHE140402Imfyisi, Information, 2010s)

(Chimanza) (u-u-o mu-tí) a-ra-éemer-a  
 Chimanza AUG<sub>3</sub>-PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>3</sub>-médicament SUJ<sub>1</sub>-DJ-accepter-VF  
 a-ra-wu-ri-a  
 SUJ<sub>1</sub>-DJ-OBJ<sub>3</sub>-manger-VF

(ii) *Dislocation à droite* (DS.DRT)

(86) SV,O: *Ndabaandikiye, mwéése muri i Roma.*

“Je vous écris, vous tous qui êtes à Rome.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

N-ø-ra-ba-aandik-ir-ye (mu-éése mu-ri<sup>H</sup> i Roma)  
 SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>2PL</sub>-écrire-APPL-PRF PP<sub>2PL</sub>-tout SUJ<sub>2PL</sub>-être.REL LOC<sub>19</sub> Rome

(87) V,S: *Yaráhejeje arageenda, nya mwána.*

“Il est finalement parti, cet enfant en question.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

a-á-ra-héz-ye a-ra-geend-a (nya mu-ána)  
 SUJ<sub>1</sub>-PE-DJ-finir-PRF SUJ<sub>1</sub>-DJ-partir-VF DEM<sub>VI</sub> PN<sub>1</sub>-enfant

(88) VO,S: *Barwaaye SIDA, bé nawé!*

“Ils souffrent du SIDA, lui et elle.”

(*Giswicinobera*, Théâtre, 1990s)

ba-ø-ø-rwáar-ye SIDA (bé na wé)  
 SUJ<sub>2</sub>-PRS-CJ-être.malade-PRF SIDA SBST<sub>2</sub> et SBST<sub>1</sub>

(89) V,ø,S: *Urariroondera, (itoongo), wewé mwaávyaaranye.*

“Tu la chercheras, (la propriété foncière), toi qui as eu un enfant avec lui”

(*Uwoshaka*, Théâtre, 2010s)

u-ra-ri-roonder-a, (i-toongo) (wewé)  
 SUJ<sub>2SG</sub>-ADH-OBJ<sub>5</sub>-chercher-VF AUG<sub>5</sub>-propriété.foncière toi  
 mu-á-vyáar-an-ye<sup>H</sup>)  
 SUJ<sub>2PL</sub>-mettre.au.monde-ASS-PRF.REL

(90) V,O,S: *Arayákuunda, amatá, urya mwána.*

“Il l’aime, le lait, cet enfant.”

(*Élicitation personnelle*)

A-ø-ra-ya-kuund-a (a-ma-tá) (u-rya u-mu-ána)  
 SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>6</sub>-aimer-VF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait PP<sub>1</sub>-DEM<sub>III</sub> AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant



(95) AUX,SVO: *Arahéza, Mariyá agumana na Elizaabéeti.*

“Marie finit par rester avec Elisabeth.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

(a-ra-héz-a) Mariyá a-gum-an-a na Elizaabéeti

SUJ<sub>1</sub>-DJ-finir-VF Marie SUJ<sub>1</sub>-rester-ASS-VF et Elisabeth

a. SVO: Mariyá a-ra-héz-a a-gum-an-a na Elizaabéeti.

b. \*SVO<sub>v</sub>: Mariyá a-gum-an-a na Elizaabéeti \*(a-ra-héz-a).

Le changement de l’ordre des mots peut aussi avoir lieu dans des constructions à double objet SVOO(C), plus précisément entre les objets nominaux postverbaux. On retrouve des constructions à double objet construites avec quelques verbes ditransitifs de base, comme *-ha-* “donner” dans (96) et sur un grand nombre de verbes dérivés, particulièrement par l’ajout d’une extension applicative, que l’on appelle alors “constructions applicatives” (De Kind & Bostoen 2012; Bresnan & Moshi 1990), comme dans l’exemple illustré en (97).

(96) *Imáana yaráhaaye ubuntu umuvyéeyi.*

“Dieu a fait grâce à la mère.”

(*CUI20423Iba*, Paix, 2010s)

I-máana i-á-ra-há-ye u-bu-ntu u-mu-vyéeyi

AUG<sub>9</sub>-Dieu SUJ<sub>9</sub>-PE-DJ-donner-PRF AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-grâce AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mère

(97) *Yeézu abuurira Abayáhudí urubaánza ruroréereye abatéméra.*

“Jésus avertit les juifs du jugement qui attend ceux qui ne croient pas.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

Yeézu a-búur-ir-a a-ba-yáhudí u-ru-baánza

Jésus SUJ<sub>1</sub>-avertir-APPL-VF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-juif AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-jugement

ru-roréer-ye<sup>H</sup> a-ba-ta-éemer-a<sup>H</sup>

SUJ<sub>11</sub>-attendre-PRF.REL AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-NEG-accepter-VF.REL

Les deux objets nominaux de la construction à double objet, comme (96)-(97), se trouvent sans marque morphologique qui les distingue, à l’exception de l’objet locatif qui est introduit par un préfixe locatif comme dans l’exemple ci-après.

(98) *Baakúuye Umukamá mu mvá.*

“On a sorti le Seigneur du tombeau.”

(*Kw’isoko201215*, Religion, 2010)

ba-a-a-kúur-ye u-mu-kamá mu N-vá

SUJ<sub>2</sub>-PR-DJ-sortir-PRF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-seigneur LOC<sub>18</sub> PN<sub>9</sub>-tombeau

Signalons que le kirundi fait partie des langues qui permettent l'emploi de deux objets dans une seule phrase. Mais cela n'est possible que pour des constructions basées sur un verbe dérivé comme dans (99) où le complément *mu nzu* "dans la maison" passe du statut de circonstant locatif à celui d'objet appliqué suite à l'emploi de l'applicatif. La preuve en est qu'il est susceptible d'être marqué sur le verbe comme les deux autres, tel qu'en témoigne l'exemple (99b).

(99) *Karire yahéereye amatá umwáana mu nzu.*

"Karire a donné du lait à l'enfant dans la maison."

(Élicitation personnelle)

- a. Karire a-á-a-há-ir-ye a-ma-tá u-mu-ána  
 Karire SUJ<sub>1</sub>-PE-CJ-donner-APPL-PRF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant  
 mu n-zu  
 LOC<sub>18</sub> PN<sub>9</sub>-maison
- b. Karire a-á-a-ya-**ha**-mu-há-ir-ye  
 Karire SUJ<sub>1</sub>-PE-CJ-OBJ<sub>6</sub>-OBJ<sub>16</sub>-OBJ<sub>1</sub>-donner-APPL-PRF

Les constructions à double objet ont joué un rôle important dans plusieurs discussions sur les langues bantoues, entre autres, celle concernant la distinction entre les langues symétriques et celles asymétriques (Bresnan & Moshi 1990; Andrews 2007; Mchombo 1993). Cette distinction repose essentiellement sur des disparités qui existent dans les langues bantoues quant aux propriétés syntaxiques des objets. Celles-ci incluent notamment la possibilité pour ces objets d'apparaître dans la position immédiatement après le verbe mais également la possibilité de monter en position sujet par le procédé de passivation, et d'être marqué sur le verbe par la pronominalisation. Mais selon les langues et les constructions, ces propriétés ne se rapportent pas nécessairement chez un seul et même objet ; elles sont généralement reconnues comme celles de l'objet "primaire" (Bresnan & Moshi 1990) dit aussi objet "direct" (Hyman & Duranti 1982; Kawasha 2002).

Une langue est jugée symétrique lorsque les deux objets de la phrase ditransitive sont des objets primaires. A ce titre, certaines langues bantoues sont dites "*langues à objets symétriques*" (Bresnan & Moshi 1990) du fait que ces arguments postverbaux y ont les mêmes propriétés syntaxiques. Tel est notamment le cas du kihaya (J22), où les objets *omwaana* "enfant (child)" et *ebitooke* "bananes (bananas)" du verbe *ha* "donner" partagent les propriétés d'adjacence au verbe (100), de passivation (101) et de pronominalisation (102).

(100) kihaya (J22, Hyman & Duranti 1982: 218-222, (Ex. 2 & 8) )

a. A-ka-h' [omwaan' ebitooke]

He/she-T/A-give child bananas

“He/she gave the child bananas.”

b. A-ka-h' [ebitook' omwaana]

He/she-T/A-give bananas child

“He/she gave bananas to the child.”

(101) (J22, Hyman & Duranti 1982: 220, (Ex. 9a-b))

a. Omwaan' a-ka-haa-bw' ebitooke

Child he/she-T/A-give-PASS bananas

“The child was given bananas.”

b. Ebitooke bi-ka-haa-bw' omwaana

bananas they-T/A-give-PASS child

“Bananas were given to the child.”

(102) (J22, Hyman & Duranti 1982: 221, (Ex. 10a-b))

a. A-ka-mu-h' ebitooke

he/she-T/A-him-give bananas

“He/she gave him bananas.”

b. A-ka-bi-h' omwaana

he/she-T/A-them-give child

“He/she gave them to the child.”

Il existe d'autres langues bantoues où ces propriétés caractéristiques de l'objet primaire ne se vérifient que par un seul objet. Celles-là sont alors appelées “langues à objets asymétriques” (Mchombo & Firmino 1999; Mchombo 2004). A titre d'exemple, en chichewa (N31) l'ordre des objets est fixe dans certaines constructions applicatives ditransitives<sup>4</sup>. De plus, la propriété d'adjacence au verbe de l'objet de base dans les constructions non dérivées, tel que *zítumbúwa* “crêpes (pancakes)” en (103a), est réservée à l'objet appliqué dans les constructions dérivées applicatives, comme dans (103b).

<sup>4</sup> En chichewa, l'ordre des objets postverbaux peut cependant varier dans les constructions ditransitives applicatives à objet appliqué autre que les bénéficiaires, soit l'objet instrumental ou locatif (Alsina & Mchombo 1993).

(103) chichewa (N31, Mchombo 2004: 80, (Ex. 37a-c))

- a. Alenje a-ku-phik-a zitumbuwa.  
2hunters MS2-T/A-cook-VF 8pancakes  
“The hunters are cooking pancakes.”
- b. Alenje a-ku-phik-il-a anyani zitumbuwa  
2hunters MS2-T/A-cook-APPL-VF 2baboons pancakes  
“The hunters are cooking (for) the baboons some pancakes.”
- c. \*Alenje a-ku-phik-il-a zitumbuwa anyani  
2hunters MS2-T/A-cook-APPL-VF 8pancakes 2baboons

Au regard des observations précédentes, il faut dire que le kirundi se répertorie également parmi les systèmes à objets symétriques. Puisque ces objets nominaux et/ou locatif dans les constructions ditransitives ont le même comportement que ce que l’on vient de rapporter sur les langues caractérisées comme tel en bantou. Cela se remarque par exemple entre les objets *ubuuntu* “grâce” et *umuvyéeyi* “mère” se rapportant au verbe de base *-ha-* “donner” dans l’exemple en (96) (reconduit en (104)). Il s’observe en effet que ces arguments de base peuvent alterner librement l’occupation de la position adjacente au verbe (104a), mais en plus peuvent tous répondre, de la même manière, aux procédés syntaxiques de passivation (104b-c) et de pronominalisation (104e-d) évoqués ci-haut.

(104) *Imáana yaráhaaye ubuuntu umuvyéeyi.*

“Dieu a fait grâce à la mère.”

(*CU120423Iba*, Paix, 2010s)

- a. I-máana i-á-ra-há-ye [u-bu-ntu u-mu-vyéeyi]  
AUG<sub>9</sub>-Dieu SUJ<sub>9</sub>-PE-DJ-donner-PRF AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-grâce AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mère
- b. I-máana i-á-ra-há-ye [u-mu-vyéeyi u-bu-ntu]  
AUG<sub>9</sub>-Dieu SUJ<sub>9</sub>-PE-DJ-donner-PRF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mère AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-grâce
- c. u-bu-ntu bu-á-ra-há-u-ye u-mu-vyéeyi n’ I-máana  
AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-grâce SUJ<sub>14</sub>-PE-DJ-donner-PASS-PRF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mère par AUG<sub>9</sub>-Dieu  
“La grâce a été faite à la mère.”
- d. u-mu-vyéeyi a-á-ra-há-u-ye u-bu-ntu n’ I-máana  
AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mère SUJ<sub>1</sub>-PE-DJ-donner-PASS-PRF AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-grâce par AUG<sub>9</sub>-Dieu  
“La mère a reçu la grâce de Dieu”

- e. I-máana i-á-ra-**bu**-há-ye u-mu-vyéeyi  
 AUG<sub>9</sub>-Dieu SUJ<sub>9</sub>-PE-DJ-OBJ<sub>14</sub>-donner-PRF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mère  
 “Dieu l’a faite à la mère.”
- f. I-máana i-á-ra-**mu**-há-ye u-bu-ntu  
 AUG<sub>9</sub>-Dieu SUJ<sub>9</sub>-PE-DJ-OBJ<sub>1</sub>-donner-PRF AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-grâce  
 “Dieu lui a fait grâce.”

Au sujet de l’ordre des objets, il faut souligner que leur alternance syntaxique, dans la position adjacente au verbe, est aussi possible entre l’objet de base et l’objet appliqué (105), ou n’importe quel argument postverbal marqué comme tel par une autre extension, telle que le causatif *-i-vis-à-vis* de l’objet *inaanga* “cithare” dans l’exemple (106).

(105) *Araruungikira Umuyoboozi (...)ivyó yabóonye*

“Il transmet ce qu’il a vu au Directeur (...)”

(*J\_Igitabu c’amategeko2*, Lois, 2000s)

- a. A-ra-ruungik-ir-a [u-mu-yoboozi (...) i-bi-ó a-á-bóon-ye<sup>H</sup>]  
 SUJ<sub>1</sub>-DJ-envoyer-APPL-VF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-directeur AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-PRCS SUJ<sub>1</sub>-PE-voir-PRF.REL
- b. A-ra-ruungik-ir-a [i-bi-ó a-á-bóon-ye<sup>H</sup> u-mu-yoboozi (...)]  
 SUJ<sub>1</sub>-DJ-envoyer-APPL-VF AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-PRCS SUJ<sub>1</sub>-PE-voir-PRF.REL AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-directeur

(106) *Mu gitóondo avugiriza inaanga kurí cáa kiyága*

“Le matin, il joua à la cithare sur cette mer”

(*Imigani*, Contes, 1940s)

- a. Mu ki-tóondo, a-vúg-ir-i-a [i-naanga kurí ki-a  
 LOC<sub>18</sub> PN<sub>7</sub>-matin SUJ<sub>1</sub>-parler-APPL-CAUS-VF AUG<sub>9</sub>-cithare LOC<sub>17</sub> PP<sub>7</sub>-DEM<sub>VI</sub>  
 ki-yagá]  
 PN<sub>7</sub>-mer
- b. Mu ki-tóondo, a-vúg-ir-i-a [kurí ki-a ki-yagá  
 LOC<sub>18</sub> PN<sub>7</sub>-matin SUJ<sub>1</sub>-parler-APPL-CAUS-VF LOC<sub>17</sub> PP<sub>7</sub>-DEM<sub>VI</sub> PN<sub>7</sub>-mer  
 i-naanga]  
 AUG<sub>9</sub>-cithare

Il en va, d’ailleurs, de même pour tout autre constituant syntaxique en collocation avec l’objet du verbe, comme l’adverbe *caane* “beaucoup” avec l’objet de base *abáana* “enfants” dans (107). Il se relaie parfaitement avec ce dernier dans cette position immédiatement postverbale.

(107) *Daawé wo mw'ijuru arakunda caane abana.*

“Notre père céleste aime beaucoup les enfants.”

(Yaga, Religion, 1960s).

- a. Daawé u-ó mu i-juru a-ra-kúund-a [**caane a-ba-áana**]  
 Notre.père PP<sub>1</sub>-CON LOC<sub>18</sub> AUG<sub>5</sub>-ciel SUJ<sub>1</sub>-DJ-aimer-VF beaucoup AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-enfant
- b. Daawé u-ó mu i-juru a-ra-kúund-a [**a-ba-áana caane**]  
 Notre.père PP<sub>1</sub>-CON LOC<sub>18</sub> AUG<sub>5</sub>-ciel SUJ<sub>1</sub>-DJ-aimer-VF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-enfant beaucoup

Cette flexibilité syntaxique entre les objets du verbe ne se limite cependant qu'à des emplois lexicaux. Puisque en emploi pronominal, l'ordre de succession de ces derniers devient désormais figé de telle sorte que leur interversion rend obligatoirement la construction agrammaticale. Cependant, la détermination de l'ordre de succession de ces objets pronominaux dans le verbe est soumise à une contrainte, celle concernant la hiérarchie d'animéité. En principe en kirundi, le marqueur d'objet qui renvoie au référent humain apparaît régulièrement dans la position immédiatement pré-radical. Il est alors précédé par le pronom locatif, qui se fait lui-même précéder par les pronoms dénotant des référents ni humains, ni locatifs, comme dans l'illustration en (108b). Précisons enfin que cet ordre de succession reste maintenu même en cas d'absence de l'un des trois types de pronoms, tel que montré dans (108a).

(108) *Kanyána yaashúriye murúmunawé imfuúgurwa kw'ishuúre.*

“Kanyana a apporté de la nourriture à sa petite sœur à l'école.”

(Élicitation personnelle).

Kanyána a-a-a-shíir-ye mu-rúmuna-wé i-N-fuúgurwa  
 Kanyana SUJ<sub>1</sub>-PR-DJ-apporter-PRF PN<sub>1</sub>-petit.sœur-POSS<sub>1</sub> AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-nourriture  
 ku i-shuúre  
 LOC<sub>17</sub> école.

- a. Kanyana a-a-a-[**zi-mu**]-shíir-ye ku i-shuúre  
 Kanyana SUJ<sub>1</sub>-PR-DJ-OBJ<sub>10</sub>-OBJ<sub>1</sub>-apporter-PRF LOC<sub>17</sub> école  
 “Kanyana la lui a apportée à l'école.”
- b. Kanyana a-a-a-\*[**mu-zi**]-shíir-ye ku i-shuúre
- c. Kanyána a-a-a-**zi-ha-mu**-shíir-ye.  
 Kanyana SUJ<sub>1</sub>-PR-DJ-OBJ<sub>10</sub>-LOC<sub>16</sub>-OBJ<sub>1</sub>-apporter-PRF  
 “Kanyana la lui y a apportée.”
- d. Kanyána a-a-a-\*[**zi-mu-ha**]-shíir-ye.  
 Kanyána a-a-a-\*[**ha-zi-mu**]-shíir-ye

## **5 Aperçu global de la distribution des constructions dans l'échantillon du corpus**

### **5.1 Démarche de l'échantillonnage des constructions**

Les résultats présentés dans cette section ressortent d'une analyse statistique basée sur des échantillons représentatifs des deux sous-corpus du kirundi. En vue de garantir la représentativité à ces derniers, des critères objectifs ont été appliqués lors de la sélection des constructions à analyser. Ainsi, nous avons effectué le tirage aléatoire d'un échantillon de 1000 phrases pour chaque sous-corpus, à partir respectivement de 151000 phrases qui constituent le sous-corpus écrit et 13500 phrases du sous-corpus oral. Chaque phrase était bornée de part et d'autre par le co-texte indiquant son contexte d'emploi.

Les constructions sélectionnées ont été ensuite importées dans un fichier sous format excel, constituant ainsi une base de données représentative de chaque sous-corpus.

A l'étape suivante, nous avons procédé à l'analyse systématique de chacune des phrases figurant dans l'échantillon aux deux plans morphosyntaxique et pragmatique. L'analyse morphosyntaxique a consisté d'abord à déterminer le type de construction que chaque phrase représentait dans la langue (construction à sujet préverbal (CSP), construction à sujet inversé (CSI), construction clivée (CC), construction présentative (CPR), etc.), l'ordre de mots auquel elle répondait (ordre de base SVO, ordre modifié par inversion : O/L/øVS, ou par dislocation V,S ; O,SV ; O,V,S, etc.), et ensuite à signaler d'autres marquages morphologiques qui influent sur la structure informationnelle de la phrase, tels que le marquage pronominal de l'objet, la passivation, le paradigme conjoint/disjoint, etc. Au niveau pragmatique, il s'agissait de préciser le type de focus (argumental (COMPL\_FOC), prédicatif (PCF), phrastique (SF), Topique-commentaire (TOP-COM), etc.) associé à chaque construction en présence en se servant du co-texte dans lequel apparaissait cette dernière.

Les figures 6 et 7 ci-après visualisent l'étiquetage systématique de chaque construction respectivement dans les deux échantillons écrit et oral.



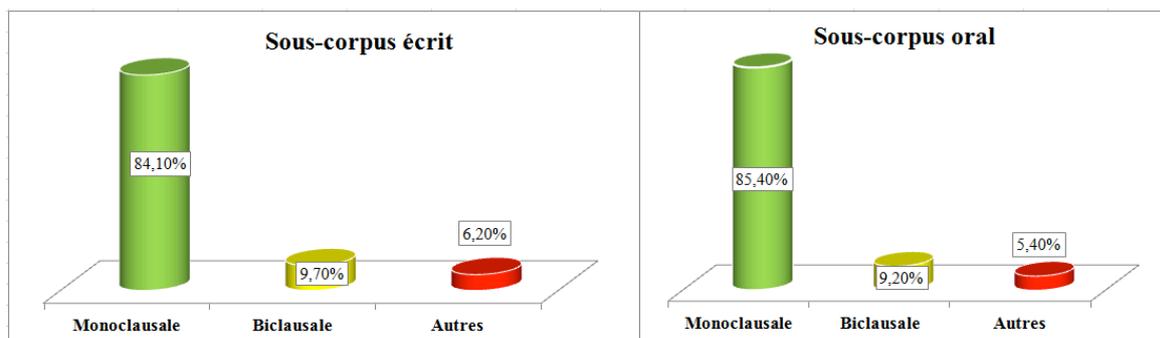


## 5.2 Distribution statistique des catégories phrastiques étudiées

Les deux catégories de constructions (monoclausales et biclausales) traitées dans cette étude comptent 1884 attestations, soit 94,2% de la taille globale de notre échantillon. La partie restante de ce dernier consiste en des structures n'appartenant pas aux variétés syntaxiques considérées dans ce travail, notamment les phrases attributives ou ces structures biclausales à subordonnée conjonctive ou complétive évoquées précédemment. Elles représentent 5,8% des emplois. Dans la suite de nos analyses, nous les présenterons sous la rubrique "AUTRE", du simple fait qu'elles n'intéressent pas notre étude.

La comparaison de la distribution de ces deux catégories phrastiques au sein des deux sous-corpus échantillonnés montre qu'elles n'ont pas le même poids d'emploi en kirundi. Les plus importantes en termes de fréquence sont les constructions monoclausales. Elles comptent 841 attestations dans le sous-corpus écrit représentant 84,10% contre 854, soit 85,40%, dans le sous-corpus oral. Cette fréquence élevée des structures monoclausales témoigne donc qu'elles ont une nette dominance d'emploi sur les autres structures répertoriées en kirundi. La catégorie biclausale, quant à elle, n'est représentée qu'à hauteur de 9,70% d'utilisation dans le sous-corpus écrit et 9,20% dans celui oral, tel que nous pouvons le constater dans la distribution visualisée par la figure 7 ci-après.

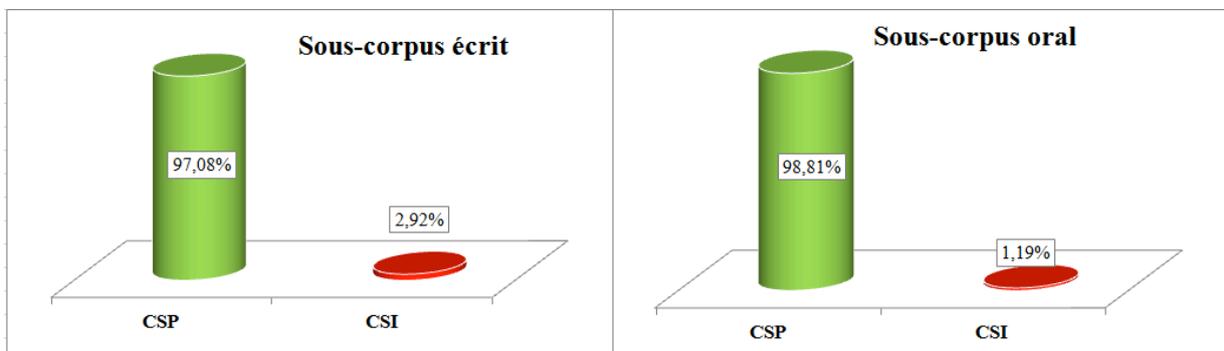
**Figure 8 : Distribution statistique des types de constructions**



Les résultats de distribution statistique issus des deux sous-corpus nous montrent aussi une forte régularité au niveau des écarts de fréquence existant entre ces différentes catégories de constructions. Ceci révèle justement une certaine significativité du point de vue de la hiérarchie des emplois recouverts par ces constructions en kirundi, tant à l'oral qu'à l'écrit.

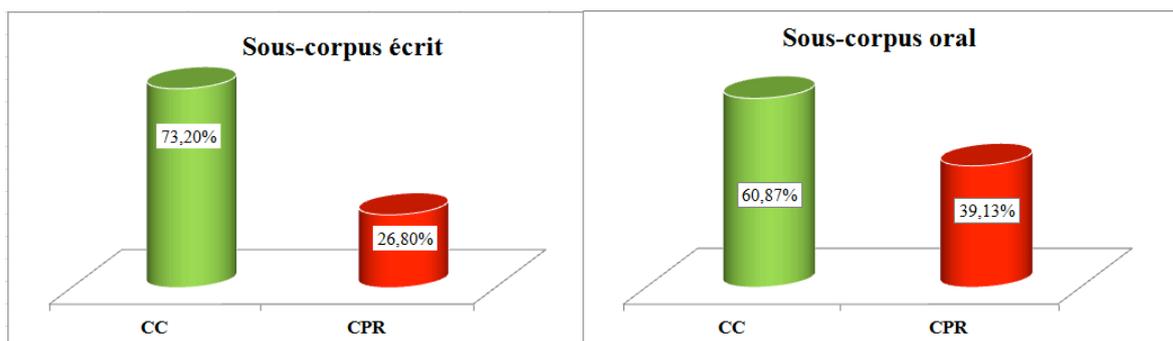
Il s'observe également une nette différence d'emplois entre les types regroupés dans chacune des deux catégories phrastiques. A titre d'exemple, dans la catégorie monoclausale, les CSPs occupent la première position avec un taux d'emploi loin supérieur de celui des CSIs. Ces premières comptent, dans le sous-corpus écrit, 831 attestations (soit 97,08%) contre 2,92% pour les CSIs tandis qu'elles renferment, dans le sous-corpus oral, 829 attestations (soit 98,81%) contre 1,19% revenant au CSIs. La figure 8 est une visualisation de la distribution statistique de ces écarts d'emplois entre les deux types de constructions monoclausales, dans les deux sous-corpus en kirundi.

**Figure 9 : Distribution statistique des écarts d'emploi entre les CSPs et les CSIs**



Dans la catégorie des structures biclausales, on identifie la prédominance des CCs sur les CPRs, avec une fréquence d'emploi de 73,20% dans le sous-corpus écrit et 60,87% dans celui oral contre respectivement 26,80% et 39,13% pour les CPRs. L'écart d'emploi des CPRs observé dans les deux sous-corpus révèle en outre que ces dernières ont une fréquence plus importante à l'oral qu'à l'écrit. Pour nous, ceci est sans doute lié au fait que de telles structures relèvent généralement du contexte narratif – eu égard à leur fonctionnalité discursive que nous traiterons plus loin dans ce travail – qui est plutôt associé au langage oral. La figure 9 présente les écarts de distribution statistique dans les deux sous-corpus.

**Figure 10 : Distribution statistique des écarts d'emploi entre les CCs et les CPRs**

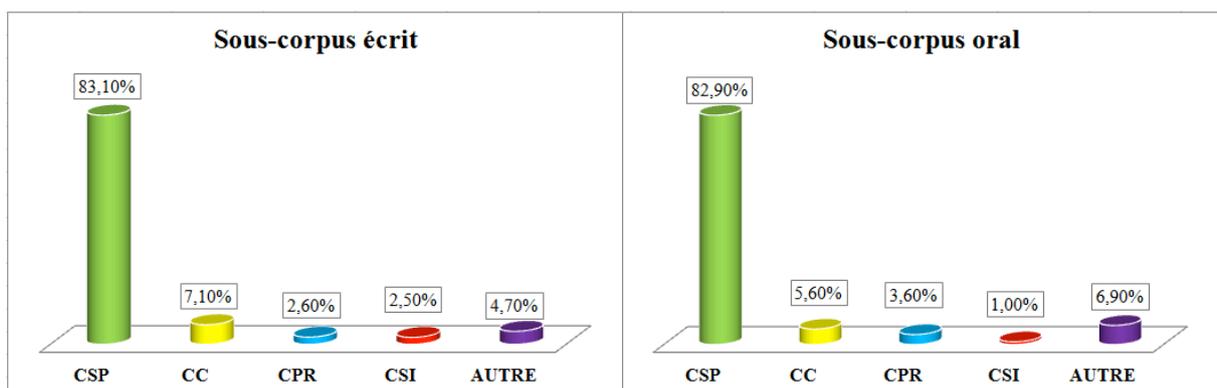


### 5.3 Distribution statistique des types de constructions

Il a été précisé que le kirundi appartient aux systèmes à ordre de base SVO. Cela est effectivement corroboré par l'importance de la fréquence que couvrent les structures de ce type (appelées désormais "canoniques" du fait qu'elles respectent l'ordre de base des mots) par rapport à l'ensemble d'autres constructions étudiées dans le présent travail. En effet, sur les 1884 attestations (soit 94,20%) répertoriées dans les deux sous-corpus, 1660 occurrences (soit 83%), comprenant 831 (83,10%) du corpus écrit et 829 (82,90%) du corpus oral, ont une structure syntaxique qui correspond à l'ordre SVO. Il n'est donc pas surprenant que les CSPs soient prototypiquement présentées comme des structures à ordre de base en kirundi.

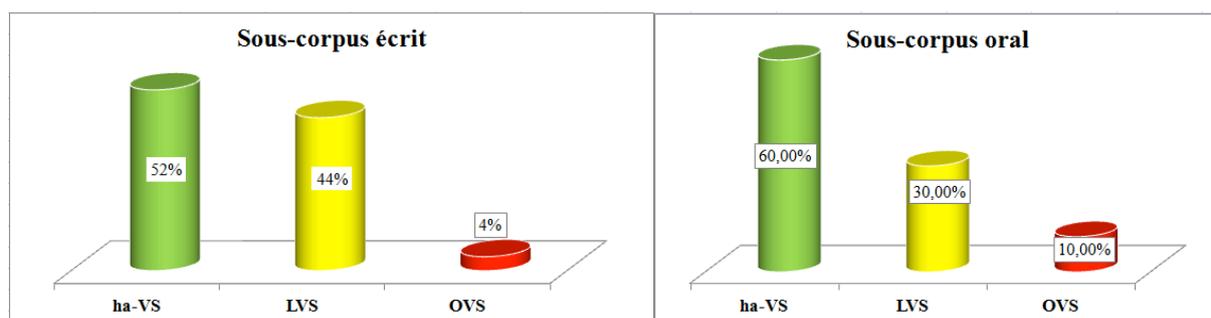
Corrélativement, nous pouvons noter que la nette prédominance des CSPs est à l'origine de la rareté des autres constructions dans les emplois du kirundi. Si l'on s'en tient aux écarts de distribution observés dans l'échantillon global, les CCs occupent la seconde place après les CSPs. Elles couvrent donc la grande partie des structures non canoniques. Les deux autres (CPRs et CSIs) sont peut fréquentes. Leur total n'atteint pas la fréquence d'emploi globale du second. Sur un total de 244 attestations de structures non canoniques répertoriées dans l'échantillon global, les CCs comptent au total 127 occurrences correspondant à 52,05% des emplois contre 25,41% pour les CPRs et 14,34% pour les CSIs. Ces CSIs qui viennent en dernière position dans la distribution ne représentent en tout et pour tout que 35 attestations, soit 1,82% de l'échantillon global. Ces attestations sont ainsi réparties dans les deux sous-corpus à hauteur de 25 occurrences, soit 2,50% des attestations issues du corpus écrit, contre 10 équivalant à 1,00% des attestations répertoriées dans le corpus oral. La figure ci-dessous met en exergue leur distribution statistique telle qu'elle se présente séparément dans les deux sous-corpus.

**Figure 11 : Distribution de la fréquence des constructions dans les sous-corpus**



Cependant, l'on se rend compte qu'entre ces constructions à sujet inversé, certaines sont plus utilisées que d'autres. Les résultats de notre analyse font état d'une relative dominance d'emploi des structures à inversion explétive (ha-VS) par rapport aux deux autres variétés, à savoir les structures à inversion locative (LVS) et celles à inversion d'objet (OVS). Ces premières comptent 19 attestations sur les 35 répertoriées dans notre échantillon pour les constructions inversées, ce qui y représente 54,28% des cas. Elles se répartissent en 13 cas pour le corpus écrit et 6 cas pour le corpus oral, ce qui représente respectivement 52% et 60 % de la taille globale des CSIs attestées dans chacun des deux sous-corpus. Elles sont suivies en second lieu par les LVS, représentées à hauteur de 11 cas pour le corpus écrit et 3 cas pour le corpus oral, soit respectivement à 44% et 30% des occurrences. Enfin viennent les OVS avec une fréquence de 1 cas (soit 4%) dans le corpus écrit et 1 cas (soit 10%) dans le corpus oral. En voici une visualisation de leur distribution statistique.

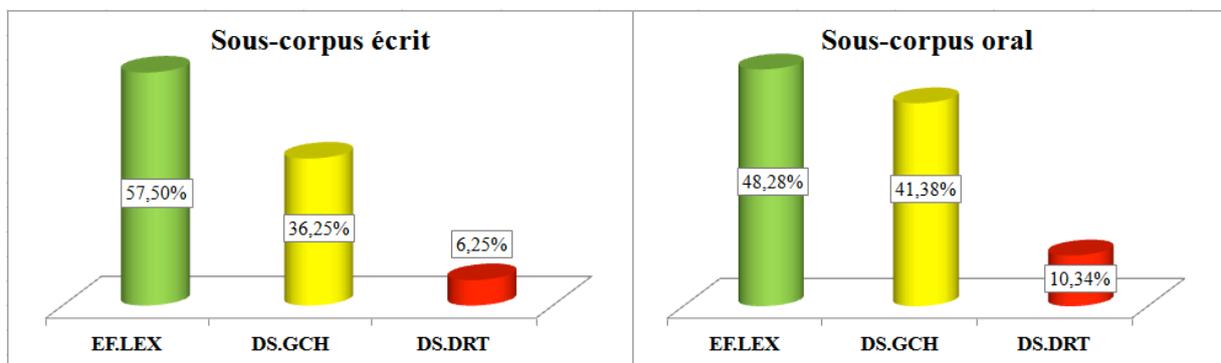
**Figure 12: Distribution statistique des différents types de CSIs en kirundi**



#### 5.4 Distribution statistique de la dislocation et d'effacement lexical dans les CSPs

A part les CSIs, qui sont foncièrement marquées par l'interversion de l'ordre de base des constituants, la variation de l'ordre des mots peut aussi avoir lieu dans une construction canonique. Ceci arrive précisément, comme déjà noté, lorsqu'un constituant syntaxique, généralement l'argument du verbe, est disloqué (DS.GCH/DRT) de la relation syntaxique dont il était membre pour se retrouver en extraposition. Nous avons vu également qu'une structure canonique peut être réduite d'au moins un constituant lexical qui s'efface (EF.LEX) complètement de la structure de surface sous l'effet de pronominalisation. Par rapport à la distribution des fréquences des deux phénomènes affectant la structure des CSPs en kirundi, nos résultats statistiques (Figure 13) montrent que le phénomène dit "d'effacement lexical" (EF.LEX) manifeste une nette prédominance par rapport à celui de dislocation en général. Il est attesté à hauteur de 92 attestations dans le corpus écrit, correspondant à 57,50%, et de 70 attestations dans le corpus oral, représentant 48,28% des occurrences. Au total, il compte

donc 162 attestations sur 305 regroupant tous les cas de dislocation et d'effacement lexical répertoriés dans l'échantillon, soit une fréquence moyenne de 53,11%. Les constructions disloquées à gauche (DS.GCH) viennent en second lieu avec une fréquence de 118 cas dont 58 cas (soit 36,25%) attestés dans le sous-corpus écrit et 60 cas (soit 41,38%) dans le sous-corpus oral. En dernière position, c'est le modèle disloqué à droite (DS.DRT) qui compte 25 cas au total, comprenant 10 attestations pour le corpus écrit et 15 pour le corpus oral, qui représentent respectivement 6,25% et 10,34% des emplois. La figures 12 ci-après représente la visualisation de la distribution statistique de ces formulations dans les deux sous-corpus écrit et oral.



**Figure 13 : Fréquence de la dislocation et l'effacement lexical dans les sous-corpus**

Il convient de noter cependant qu'aucune construction de type DS.GDRT n'a été trouvée dans notre échantillon quoique fonctionnelle en kirundi. Plus loin dans ce travail, nous verrons que les écarts observés dans les emplois de ces différents modèles de structures disloquées en kirundi sont d'ordre pragmatique et ont trait à la structure informationnelle.

## 6 Conclusion

Dans notre corpus sur le kirundi, nous avons répertorié plusieurs modèles de constructions syntaxiques. Il s'agit principalement des constructions canoniques, inversées, clivées, présentatives, pour ne citer que ce qui intéresse cette étude. L'analyse typologique de ces constructions montre qu'elles appartiennent à deux catégories majeures selon qu'elles présentent une structure constituée d'une seule proposition indépendante (constructions monoclausales) ou de deux propositions, une principale et sa subordonnée (constructions biclausales).

Ces constructions ont des propriétés morphosyntaxiques qui montrent que leurs éléments constitutifs entretiennent des relations grammaticales. Il s'est avéré aussi qu'en kirundi ces relations se matérialisent principalement par le marquage d'arguments sur le verbe.

Cependant, nous avons constaté que des contraintes liées au fonctionnement de la langue entraînent régulièrement des variations au niveau morphosyntaxique de ces constructions, entre autres, le changement de l'ordre de base entre leurs constituants syntaxiques.

Ce faisant, l'ordre SVO, qui représente en kirundi une structure prototypiquement canonique (ou de base), connaît régulièrement des changements au sein de sa configuration syntagmatique, ce qui donne lieu à des configurations telles que celles que l'on a appelées inversées et disloquées dans ce chapitre.

Au plan du fonctionnement de ces constructions, leur distribution statistique a montré qu'elles n'ont pas le même poids d'emploi en kirundi. Ainsi, il a été constaté que les constructions canoniques prédominent dans le corpus, et ce pour différents emplois de la langue. Suivent en second lieu les constructions clivées et présentatives, toujours selon leur fréquence d'emploi, tandis que les constructions inversées viennent en dernier lieu avec un taux de fréquence extrêmement faible.

Dans la suite de ce travail, nous nous interrogerons sur les facteurs à l'origine de cette rareté des constructions inversées dans les emplois du kirundi. Mais d'ores et déjà, cela laisse entendre qu'elles sont susceptibles d'être suppléées, au niveau fonctionnel, par d'autres formulations en usage dans cette langue bantoue. Pour ce faire, nous estimons qu'une étude pragmatique consacrée à ces différentes constructions permettra de déterminer quels types de constructions peuvent optionnellement alterner avec les structures inversées au plan fonctionnel.



## **CHAPITRE 3**

# **LES CONSTRUCTIONS CANONIQUES**



## 1 Introduction

Ce chapitre est consacré à une étude de la structure informationnelle des constructions à sujet préverbal (CSPs) dites aussi structures de base (ou canoniques) en kirundi, c'est-à-dire celles dont la structure respecte l'ordre canonique des mots. Comme signalé dans le chapitre précédent, les constructions canoniques appartiennent à la catégorie des structures monoclausales en usage en kirundi. Au niveau des emplois, il a été noté qu'elles couvrent une gamme d'emploi très élevée. Les statistiques ont en effet montré que leur distribution en kirundi marque un écart de fréquence très importante par rapport à d'autres structures attestées dans cette langue bantoue (cf. chapitre 2).

Dans certaines langues du monde ces constructions canoniques sont souvent traitées comme des formulations non marquées, dénuées de toute considération pragmatique, et qui, à peine, servent de point de départ à la formation d'autres structures marquées (Mereu 2001: 478-479). Au contraire, en kirundi, nous avons observé qu'elles renferment des propriétés grammaticales qui en font des dispositifs discursifs par excellence (Nshemezimana & Bostoen à paraître). Dès lors, elles participent pleinement à l'organisation du discours et sont susceptibles de recevoir diverses interprétations pragmatiques. Au fait, une des raisons à l'origine de ce statut discursif des structures SVO en kirundi est qu'elles admettent le soi-disant phénomène d'alternance conjoint/disjoint.

La notion d'alternation conjoint/disjoint, qui, originellement, a été initiée par Meeussen (1959: 215-216) à partir du kirundi, a retenu l'attention des grammairiens dans bon nombre de langues bantoues, en l'occurrence en bantou oriental et austral (Yoneda 2011; van der Wal 2011; Buell 2006; Güldemann 2003; Creissels 1996), y compris en kirundi (Rodegem 1967; Ndayiragije 1999; Sabimana 1986; Meeussen 1959).

En kirundi, cette notion dénote un paradigme morphologique qui est attesté dans certaines constructions répertoriées dans la langue, et qui n'a manifestement pas de lien sémantique avec les marqueurs temporels, modaux et aspectuels affectant le verbe à l'œuvre. Meeussen avait noté que l'alternance conjoint/disjoint intervient en kirundi pour imposer une variation syntactico-sémantique dans la relation associant le prédicat verbal et le constituant syntaxique qui suit. Toutefois, l'auteur n'est pas arrivé à déterminer systématiquement des facteurs à l'origine de ce comportement linguistique. Il précise par ailleurs que : "l'emploi et le sens des formes de conjoint et de disjoint devront être étudiés de plus près, de préférence par un

grammairien du Burundi même, vu le caractère délicat de cette distinction.” (Meeussen 1959: 216).

Plusieurs linguistes burundais ont dès lors tenté d’apporter la lumière sur le fonctionnement du phénomène d’alternance conjoint/disjoint dans cette langue bantoue (Bukuru 2003; Ndayiragije 1999; Sabimana 1986). On retiendra cependant que leur apport n’a été que partiel dans la mesure où leurs études étaient principalement orientées à d’autres sujets. Par ailleurs, les conclusions de ces auteurs vis-à-vis de l’interprétation du phénomène en question se révèlent controversées, souffrant en quelque sorte d’un manque d’unanimité argumentative. Par exemple, au moment où Ndayiragije (1999) avance que seule la structure conjointe encode une mise en focus en kirundi, en reléguant celle disjointe au rang des catégories structurelles non marquées (neutre), Bukuru (2003) et Sabimana (1986) voient plutôt que l’emploi alternatif de ces formes verbales est directement lié à l’expression d’une focalisation pouvant s’ancrer soit sur le verbe à l’œuvre, soit sur le complément du verbe.

La divergence d’opinions que laissent donc entendre ces recherches antérieures est pour nous la principale raison qui nous a poussé, dans la présente étude, à revisiter le fonctionnement du phénomène d’alternance conjoint/disjoint en kirundi afin de comparer les faits. De même, le fait que ces études antérieures sont exclusivement fondées sur des productions langagières élicitées constitue aussi une autre faiblesse à leur égard.

Eu égard à l’état actuel dans la littérature de cette question d’alternance conjoint/disjoint en kirundi, on serait fondé de noter qu’il manque toujours assez d’informations sur son fonctionnement sur le plan syntactico-discursif dans cette langue, lesquelles ne seraient à notre avis accessibles qu’en se reportant aux données langagières issues d’un contexte de production tout naturel, ce qui implique donc le recours à un corpus de langage spontané, comme celui à notre disposition.

Ce chapitre se focalisera ainsi sur le rôle du marquage conjoint/disjoint dans les constructions canoniques du point de vue de la structure de l’information. Nous examinerons dans un premier temps les aspects formels qui se dégagent de sa distribution grammaticale, en vue de déterminer les principes qui sous-tendent les propriétés morphosyntaxiques que revêt chaque structure marquée comme tel. Dans un deuxième temps, il sera question de vérifier les fonctions discursives revenant à de tels dispositifs en kirundi. A ce titre, nous aurons notamment à vérifier une hypothèse qui tend à se généraliser dans les systèmes qui acceptent cette alternance, stipulant que cette dernière est en lien direct avec l’expression de la focalisation. Ceci mérite effectivement une attention particulière pour le cas du kirundi étant

donné qu'il a été déjà prouvé dans les autres systèmes, comme en zulu (S42) (Buell 2006), en shambaa (G23) (Buell & Riedel 2008), en makhuwa (P31)(van der Wal 2011), pour n'en citer que celles-là, que l'hypothèse en question ne tient pas toujours ou ne s'y apprête que partiellement.

## 2 Propriétés formelles des CSPs

### 2.1 Distribution et marquage formel du conjoint/disjoint

L'alternance conjoint/disjoint a des emplois limités dans le système de conjugaison en kirundi. Elle ne peut être marquée morphologiquement que dans trois temps du verbe, à savoir le présent (109), le passé récent (110) et le passé éloigné (111); dans les modes indicatif et conjonctif<sup>5</sup>. C'est en fait le disjoint qui est explicitement marqué au moyen d'un morphème, tels que *-ra-* au présent et au passé éloigné et *-a-* au passé récent. Le marqueur du disjoint est ajouté au marqueur temporel, qui fonctionne également avec le conjoint. Comme marqueurs temporels, nous avons *-ø-* pour le présent, *-á-* pour le passé éloigné et *-a-* pour le passé récent. Les exemples ci-après illustrent le marquage morphologique du disjoint dans le verbe de la phrase en présence.

(109) Le disjoint au présent de l'indicatif

***Leeta irafásha mu gutáanga amafaráanga.***

“L’Etat aide en donnant l’argent.”

(*Igitabu c’amatégekó*, Lois, 2000s)

ø-leeta i-ø-ra-fásh-a mu ku-táang-a a-ma-faráanga  
PN<sub>5</sub>-Etat SUJ<sub>9</sub>-PRS-DJ-aider-VF PLOC<sub>18</sub> PN<sub>15</sub>-donner-VF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-argent

(110) Le disjoint au passé éloigné de l'indicatif

**[...] *yaráteeye akáamo abéenegíhugu bó mu Kirundo.***

“[...] il a lancé un appel aux habitants de Kirundo.”

(*Senat 1004-33*, Politique, 2010s)

a-á-ra-téer-ye<sup>6</sup> a-ka-áamo a-ba-éenegíhugu ba-ó mu Kirundo  
SUJ<sub>1</sub>-PE-DJ-lancer-PRF AUG<sub>12</sub>-PN<sub>12</sub>-appel AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-VFitant PP<sub>2</sub>-CON LOC<sub>18</sub> Kirundo

<sup>5</sup> Les verbes au mode conjonctif désignent une action associée avec une autre en termes de conditionnalité, simultanéité, opposition, concession, etc. En kirundi, le conjonctif est marqué par un ton haut initial qui se réalise généralement sur la syllabe qui suit le préfixe sujet (Meeussen 1959: 109; Cristini 2000: 166-167).

<sup>6</sup> Devant un préfixe sujet composé d'une syllabe ouverte, le ton haut affectant la marque du passé éloigné est toujours déplacé, en structure de surface, à la syllabe qui suit à droite.

(111) Le disjoint au passé récent de l’indicatif

***Ma, naabóonye Bikíra Mariyá [...]***

“Maman, j’ai vu la vierge Marie [...].”

(*Ndongozi 5503*, Religion, 1950s)

ma N-a-a-bón-ye Bikíra Mariyá  
Maman SUJ<sub>1SG</sub>-PR-DJ-voir-PRF vierge Marie

Les trois exemples qui suivent représentent des structures au conjoint, correspondantes aux précédentes. Elles sont affectées par les mêmes marqueurs temporels et aspectuels, mais, contrairement au cas précédent, elles ne portent aucun morphème spécifique du conjoint. Quant à la phrase conjointe au passé récent illustré par (114), la voyelle qui suit le préfixe sujet est brève contrairement à la forme disjointe correspondante en (111), où elle est longue en raison de la présence de la marque du disjoint *-a-*.

(112) Le conjoint au présent de l’indicatif

***Nkomez-a-magúfa ifasha umutíma waawe.***

“Les glucides aident ton cœur.”

(*Vitamin D & Calcium*, Santé, 2000s)

N-komer-i-a ma-gúfa i-ø-ø-fásh-a u-mu-tíma u-aawe  
PN<sub>9</sub>-être.fort-CAUS-VF PN<sub>6</sub>-OS SUJ<sub>9</sub>-PRS-CJ-aider-VF AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-cœur PP<sub>3</sub>-POSS<sub>2SG</sub>

(113) Le conjoint au passé éloigné de l’indicatif

***[...] yatéeye akáamo abanyepolitiíke [...].***

“[...] Il a lancé un appel aux politiciens [...].”

(*Senate 1004-33*, Politique, 2010s)

a-á-ø-teer-ye a-ka-áamo a-ba-nyepolitiíke  
SUJ<sub>1</sub>-PE-CJ-lancer-PRF AUG<sub>12</sub>-PN<sub>12</sub>-appel AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-politicien

(114) Le conjoint au passé récent de l’indicatif

***[...] naboonye ikirúta ikiíndi.***

“[...] J’ai vu ce qui surpasse l’autre.”

(*Agashitsi*, Théâtre, 1990s)

N-a-ø-bón-ye i-ki-ø-rut-a<sup>H</sup> i-ki-iíndi  
SUJ<sub>1SG</sub>-PR-CJ-voir-PRF AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRS-surpasser-VF.REL AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-autre

Pour marquer l’opposition avec le disjoints, et conformément aux conventions grammaticales du kirundi, nous avons glosé le conjoint dans les exemples (111) à (114) comme **-o-**. Les constructions conjointes ci-dessus sont marquées par une tonalité particulière. Si l’on compare en effet les verbes conjoints en (112) et en (114) avec leurs correspondants disjoints signalés en (109) et (111), on constate que le ton haut lexical du verbe est supprimé dans la forme au conjoint. Cette suppression tonale aboutit à la création d’un lien phonologique étroit entre le verbe conjoint et son complément postverbal. Tout les deux se retrouvent en fait au sein d’une même unité prosodique, que nous interprétons en tant que phrasé prosodique (Selkirk 1972; Avanzi 2012: 144). Par ailleurs, ce phénomène a été identifié dans d’autres langues bantoues (Zerbian 2004; Bickmore 1990; Patin 2007). En kirundi, il se perçoit uniquement sur des verbes portant un ton lexical haut, à la différence de la marque segmentale du disjoints qui affecte tous les verbes indépendamment de leur tonalité lexicale.

Néanmoins, comme nous le verrons plus loin, ce marqueur prosodique est parfaitement lié avec la fonction discursive de la construction au conjoint. Il se trouve que le verbe conjoint ne peut contextuellement ni occuper la position finale de l’énoncé ni être séparé avec la séquence qui suit par une pause (Meeussen 1959: 215). Inversement, le verbe disjoints n’a pas cette limite bien qu’il puisse éventuellement se retrouver en position non finale de la phrase (van der Wal 2011; Creissels 1996).

En raison de la suppression tonale signalée ci-dessus, il s’observe en kirundi une sorte d’alternance conjoint/disjoints dans deux temps de conjugaison, sans qu’il y ait présence de la marque affixale du disjoints : le potentiel marqué par **-oo-** et le subsécutif marqué par **-ka-**. Ici, le marquage du disjoints se matérialise par le maintien de la tonalité lexicale du radical, tandis que l’effacement de cette dernière confère au verbe correspondant un caractère conjoint. C’est ce que nous percevons dans (115) par rapport à (116) pour le potentiel et dans (117) par rapport à (118) pour le conjonctif. Dans (116), le verbe au potentiel *noomutoora* “je la trouverais” et le mot interrogatif *hé* “où?” qui suit forment une unité prosodique suite à la suppression du ton haut lexical du verbe, qui, cependant, se perçoit dans la forme au potentiel *vyootóora* “ils trouveraient” (115).

(115) *Ibihúgu bishizé hamwé umweéte vyootóora ivyó abanyághúgu bakenéye.*

“Les pays qui mettent ensemble les initiatives trouveraient ce dont le peuple a besoin.”

(*Inzira*, Politique, 2000s)

i-bi-húgu	bi-shír-ye <sup>H</sup>	ha-mwé	u-mu-eéte	bi-oo-tóor-a
AUG <sub>8</sub> -PN <sub>8</sub> -pays	SUJ <sub>8</sub> -mettre-PRF.REL	PP <sub>16</sub> -un	AUG <sub>3</sub> -PN <sub>3</sub> -initiative	SUJ <sub>8</sub> -POT-trouver-VF
i-bi-ó	a-ba-nyághúgu	ba-kener-ye <sup>H</sup>		

AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-PRCS AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-population SUJ<sub>2</sub>-avoir.besoin-PRF.REL

(116) *Mbeéga uwoóza akúruta mu bwízá nó mu bwítoonzi noomutoora hé?*

“Où trouverais-je celle qui te surpasse en beauté et en douceur?”

(*Rumarantimba*, Théâtre, 1980s)

mbeéga u-u-oó-əz-a a-kú-rut-a mu bu-ízá nó  
 Q AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-POT-venir-VF SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>2SG</sub>-surpasser-VF LOC<sub>18</sub> PN<sub>14</sub>-beauté et  
 mu bu-ítoonzi N-oo-mu-tóor-a hé  
 LOC<sub>18</sub> PN<sub>14</sub>-douceur SUJ<sub>1SG</sub>-POT-OBJ<sub>1</sub>-trouver-VF où

La forme verbale au subsécutif *bakabáana* dans (117) conserve sa tonalité lexicale et, de ce fait, ne forme pas d’unité prosodique avec le circonstant locatif suivant *mu mahóro* “dans la paix”.

(117) *Babwiirizwa gutaahuuka mu ngó záabo bakabáana mu mahóro.*

“Ils doivent retourner dans leurs ménages et vivre ensemble en paix.”

(*GLO88I*, Politique, 1990s)

ba-ø-ø-bwíirizw-a ku-tahuuk-a mu N-gó zi-áabo  
 SUJ<sub>2</sub>-PRS-CJ-devoir-VF PN<sub>15</sub>-retourner-VFLOC<sub>18</sub> PN<sub>10</sub>-ménage PP<sub>10</sub>-POSS<sub>2</sub>  
 ba-ka-bá-an-a mu ma-hóro  
 SUJ<sub>2</sub>-SBSC-vivre-ASSOC-VF LOC<sub>18</sub> PN<sub>6</sub>-paix

De même, dans (118), nous ne percevons pas non plus d’unité prosodique entre la forme verbale au subsécutif *bakabáana* “et vivent ensemble” et le complément locatif postverbal *mu mihana iwaábo* “dans leurs ménages”.

(118) *Náahó Abatuutsi babaandáanya kubá mu makaámbi, Abahutú biipfuuz-a kó bootaahá bakabáana mu mihana iwaábo.*

“Même si les Tutsi continuent à vivre dans les camps (de réfugiés), les Hutu souhaitent qu’ils rentrent et vivent ensemble dans leurs ménages.”

(*WTF\_Kahise*, santé, 2010s)

n’áahó a-ba-tuutsi ba-baandáany-a ku-bá-a mu ma-kaámbi  
 même.si AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-tutsi SUJ<sub>2</sub>-continuer-VF PN<sub>15</sub>-vivre-vf LOC<sub>18</sub> PN<sub>6</sub>-camp  
 a-ba-hutú ba-ø-ø-iipfuuz-a kó ba-oo-taah-a<sup>H</sup>  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-hutusuJ<sub>2</sub>-PRS-CJ-souhaiter-VF que SUJ<sub>2</sub>-POT-rentre-VF.SBJ  
 ba-ka-bá-an-a mu mi-hana i-aábo  
 SC<sub>2</sub>-SUBS-vivre-ASSOC-VF LOC<sub>18</sub> PN<sub>4</sub>-ménage PP<sub>4</sub>-POSS<sub>2</sub>

Cette variation tonale fonctionne exclusivement avec des verbes au potentiel et au subsécutif affectés du ton haut lexical. Nous pouvons donc dire que ce comportement tonal constitue une véritable alternance conjoint/disjoint, bien que cela soit également perçu dans les verbes au

présent, au passé récent et passé éloigné, lesquels acceptent en même temps le marquage morphologique du disjoint. Ci-après est le tableau récapitulatif de la distribution des marqueurs conjoints/disjoints en kirundi. Ces derniers sont mis en parallèle avec les marqueurs temporels.

**Tableau 1 : Distribution des marqueurs conjoint/disjoint entre les modes et temps**

Conjugaison	Marqueurs temporels	Disjoint	Conjoint
Présent	-ø-	-ra- / +H lexical	-ø- / -H lexical
Passé récent	-a-	-a- / +H lexical	-ø- / -H lexical
Passé éloigné	-á-	-ra- / +H lexical	-ø- / -H lexical
Potentiel	-oo-	-ø- / +H lexical	-ø- / -H lexical
Subsécutif	-ka-	-ø- / +H lexical	-ø- / -H lexical

Les autres tiroirs de conjugaison ne font appel ni au marquage morphologique du disjoint ni à la variation prosodique évoquée précédemment. Il s'agit par exemple des structures au subjonctif et au gérondif, qui sont marqués par un ton modal postradical, tout comme les structures au futur, où la racine du verbe est automatiquement affectée par un ton bas (Meeussen 1959: 106). Par voie de conséquence, aucune distinction prosodique ne se perçoit, en tant que phrasé prosodique, si le verbe au futur est suivi par autre un constituant syntaxique, comme dans (119) ou apparaît en fin de phrase, comme dans (120). Dans les deux cas, le ton haut lexical de *-bón-* "voir" est supprimé. Dans (120), la forme verbale au futur *azoobona* "il verra" ne comporte pas non plus de morphème marquant le disjoint, en dépit de sa position d'en fin de phrase, ce qui n'est pas le cas du prédicat verbal au présent *aragoowe* "il est malheureux", observée dans la séquence précédente du même exemple.

(119) *Umuuntu weése azoobona ubukíro bwa Muúngu.*

"Chaque personne recevra le salut de Dieu."

(Yaga, Religion, 1960s)

u-mu-ntu                      u-éése      a-zoo-\*[ra/a]-bón-a u-bu-kiriro  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne    PP<sub>1</sub>-tout    SUJ<sub>1</sub>-FUT-DJ-VOIR-VF    AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-salut  
 bu-a                      mungu  
 PP<sub>14</sub>-CON    Dieu

(120) *Udáhiiriwe aragoowe utáraapfá azoobona.*

"Qui n'est pas heureux est malheureux; qui n'est pas encore mort verra."

(NiAgasaga, Théâtre, 1960s)

u-u-ta-híiriw-ye                                      a-ø-ra-goor-u-ye

AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-NEG-être.content-PRF SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-embeter-PASS-PRF  
 u-u-ta-ráa-pfú-a a-zoo-\*[-ra/-a]-bón-a  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-NEG-INCP-mourir-VF SUJ<sub>1</sub>-FUT-DJ-voir-VF

L’alternance conjoint/disjoint se révèle aussi incompatible avec les formes négatives et relatives en kirundi. En effet, elles n’acceptent ni le marquage morphologique du disjoint ni cette opposition tonale dénotant le paradigme conjoint/disjoint. Chacun des deux formes verbales se caractérise cependant par un model tonal qui lui est propre. Par exemple, une forme négative au présent est caractérisée par un ton haut postradical (Meeussen 1959: 136), affectant la voyelle finale du verbe, comme dans (121). Dès lors, le ton haut lexical du radical *-úumv-* “entendre” est effacé. Ceci a également lieu lorsque le verbe occupe la position finale de l’énoncé, comme dans (122), où la même forme verbale en fin de phrase a effectivement conservé le schème tonal de la négation.

(121) *Ntímwumvá iyo mvúra iríko irasuuma?*

“N’entendez-vous pas cette pluie qui est en train de bruire?”

(*Kw’isoko 201113*, Religion, 2010s)

nti-mu-ø-\*[-ra-]-úumv-a<sup>H</sup> i-o N-vúra i-ø-ri<sup>H</sup>-kó  
 NEG-SUJ<sub>2PL</sub>-PRS-DJ-entendre-VF PP<sub>9</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>9</sub>-pluie SUJ<sub>9</sub>-PRS-être.REL-PstF<sub>17</sub>  
 i-ø-ra-suum-a  
 SUJ<sub>9</sub>-PRS-DJ-bruire-VF

(122) *Petero Nkurunziza arabábwira ntímwumvá.*

“Peter Nkurunziza vous explique, (mais) vous ne comprenez pas.”

(*Itsitso 2011*, Politique, 2010s)

[...] a-ra-ø-ba-bwír-a ntí-mu-ø-\*[-ra-]-úumv-a<sup>H</sup>  
 [...] SUJ<sub>1</sub>-DJ-PRS-OBJ<sub>2PL</sub>-dire-VF NEG-SUJ<sub>2PL</sub>-PRS-DJ-entendre-VF

Les formes verbales relatives possèdent également un schème tonal invariable, qu’elles soient suivies d’un complément (123) ou figurent en fin de phrase (124).

(123) *Hari abaryáama amasahá make.*

“Il y en a qui dorment peu d’heures.”

(*Imbonsha 119*, Magazines, 2010s)

Ha-ri a-ba-\*[-ra-]-ryáam-a<sup>H</sup> a-ma-sahá ma-ké  
 SUJ<sub>16</sub>-être AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-PRS-DJ-dormir-VF.REL AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-heure PN<sub>6</sub>-peu

(124) *Mubarire agabúrire abáana níngoga kugíra babisé abaryáama.*

“Dis lui de nourrir rapidement les enfants pour qu’ils cèdent la place à ceux qui dorment.”

(*Élicitation personnelle*)

mu-bár-ir-e	a-gabúr-ir-e	a-ba-áana	ningoga
OBJ <sub>1</sub> -dire-APPL-IMP	SUJ <sub>1</sub> -nourrir-APPL-SBJ	AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -enfant	rapidement
kugíra	ba-bís-é	a-ba-ø-*[-ra-]-ryáam-a <sup>H</sup>	
pour.que	SUJ <sub>2</sub> -donner.place-SBJ	AUG <sub>2</sub> -PP <sub>2</sub> -PRS-DJ-dormir-VF.REL	

Les propositions relatives ne semblent pas être les seules structures subordonnées à ne pas permettre l’alternance conjoint/disjoint en kirundi. Cette dernière est de façon générale inadmissible dans les propositions subordonnées, à l’exception des formes conjonctives indiquées précédemment. Seules les subordonnées se rapportant au discours direct admettent le marquage conjoint/disjoint. Elles sont introduites en kirundi par le quotatif *ngo*, comme dans l’exemple (125). Cela implique en quelque sorte qu’elles sont plutôt à considérer comme faisant partie des propositions principales, en opposition avec celles dénotant le discours indirect, qui sont introduites par le complémenteur *kó* et dont le verbe ne peut pas accepter le marqueur du disjoint, tel que *yabáaye* “il a été” dans (126). Car, il est toujours au relatif.

(125) *Bamwé baravúga ngo turúumviikanye; abaáandi ngo ntiharáagera.*

“Les uns disaient: “Nous venons de nous entendre”; les autres disaient “il n’en est pas encore le moment.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

ba-mwé	ba-á-ra-vúg-a	ngo	tu-ø-ra-úumviik-an-ye
PP <sub>2</sub> -un	SUJ <sub>2</sub> -PE-DJ-dire-VF	QUOT	SUJ <sub>1PL</sub> -PRS-DJ-entendre-ASSOC-VF
a-ba-ndi	ngo	nti-ha-ráa-ger-a	
AUG <sub>2</sub> -PP <sub>2</sub> -autre	QUOT	NEG-SUJ <sub>16</sub> -INCP-arriver-VF	

(126) *Umuuntu yoovuga kó iyo Kómiíne yabáaye akarorero keezá mu vyeérekeye amagúme igihúgu gihitiyemwó.*

“Quelqu’un dirait que cette commune a été un bon exemple concernant la crise dans laquelle vient de traverser.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

u-mu-ntu	a-oo-vúg-a	kó	i-i-o	kómiíne	i-á-*[-ra-]-bá-ye <sup>H</sup>
AUG <sub>1</sub> -PN <sub>1</sub> -personne	SUJ <sub>1</sub> -POT-dire-VF	que	AUG <sub>9</sub> -PP <sub>9</sub> -DEM <sub>II</sub>	commune	SUJ <sub>9</sub> -PE-DJ-être-PRF.REL
a-ka-rorero	ka-izá	mu	bi-éereker-ye	a-ma-gúme	
AUG <sub>12</sub> -PN <sub>12</sub> -exemple	PN <sub>12</sub> -bon	LOC <sub>18</sub>	SUJ <sub>8</sub> -concerner-PRF	AUG <sub>6</sub> -PN <sub>6</sub> -crise	
i-ki-húgu	ki-ø-hítir-ye <sup>H</sup> -mwó				
AUG <sub>7</sub> -PN <sub>7</sub> -pays	SUJ <sub>7</sub> -PRS-passer-PRF.REL-PSF <sub>18</sub>				

## 2.2 Conditionnement fonctionnel du conjoint/disjoint

Un verbe marqué par le conjoint a été caractérisé en kirundi comme une forme “faible”, qui ne peut pas exprimer à lui seul une pensée complète, mais sert plutôt en tant qu’élément

introduisant le constituant syntaxique qui suit. Le verbe au disjoint par contre a été analysé dans cette langue en tant que forme ‘forte’, qui a plus de vivacité et capable de rendre une pensée complète sans recourir à des compléments éventuels (Bagein 1951; Ntahokaja 1994: 147). Un verbe conjoint ne peut pas survenir en fin de phrase. Mais au contraire, un verbe disjoint peut bien occuper cette position, quoiqu’il ne doive forcément pas s’y retrouver. Différents types de compléments peuvent apparaître après celui-ci. Par exemple, dans (127), la forme verbale disjointe *ndanézerewe* “je suis ravi” est suivi par l’adverbe *caane* “tellement, beaucoup, très”.

(127) *Unó muúsi ndanézerewe caane n’úkó nashitse ngaáha iwaányu.*

“Aujourd’hui, je suis très content par le fait que je suis arrivé ici chez vous.”

(*IjamboBagaza*, Politique, 1970s)

u-nó	mu-si	N-ø-ra-nézerw-ye	caane	na	u-ku-ó
PP <sub>3</sub> -DEM <sub>II</sub>	PN <sub>3</sub> -jour	SUJ <sub>1SG</sub> -PRS-DJ-être.content-PRF	beaucoup	par	AUG <sub>15</sub> -PP <sub>15</sub> -REF
N-a-shik-ye		ngaáha i-u-anyu			
SUJ <sub>1SG</sub> -PR-arriver-PRF	ici	LOC <sub>19</sub> -PP <sub>3</sub> -POSS <sub>2PL</sub>			

Cependant, contrairement au kinyarwanda (Ngoboka & Zeller à paraître)<sup>7</sup>, il ne s’agit pas seulement d’un adverbe qui peut occuper cette position postverbale en kirundi, mais plusieurs autres compléments le peuvent, tel qu’il a été clairement montré dans les trois premiers exemples. Pour rappel, on a vu qu’une forme verbale disjointe peut être suivie par un complément locatif (109) et un complément d’objet (110)-(111). Dans ces constructions, le constituant postverbal n’est pas extraposé mais forme avec la partie précédente une même relation prédicative. Aucun indice prosodique (pause ou un silence si court soit-il) ni morphosyntaxique (morphème, mot) n’y témoigne donc de la dislocation de celui-ci avec la partie précédente. De même, dans ces exemples, le verbe disjoint ne présente aucun élément morphologique (préfixe objet) co-référant au constituant en position complément, ce qui serait obligatoirement le cas si ce dernier se trouvait en extraposition. Signalons en passant que les préfixes objets fonctionnent en kirundi comme de véritables pronoms dans la mesure où ils représentent anaphoriquement l’objet lexical du verbe disloqué ou non mentionné.

Par contre, une construction comme celle en (114), que nous reprenons ci-après dans (128), devient inacceptable si l’on ajoute un préfixe objet dans le verbe au conjoint. La présence du préfixe objet indique que le constituant postverbal se trouve à l’extérieur de la relation

<sup>7</sup> En kinyarwanda seuls des adverbes comme *cyaaane* “beaucoup, tellement” peuvent suivre immédiatement le verbe disjoint. Le disjoint ne construit jamais devant lui, dans cette langue, un constituant complément, à moins que ce dernier soit extraposé (disloqué) (Ngoboka & Zeller à paraître).

prédicative en cours, tandis que le verbe conjoint apparaît dorénavant en fin de phrase, ce qui n'est pas admis en kirundi.

(128) **\*\*nakiboonye, ikirúta ikiíndi.**

“[...] J’ai vu ce qui surpasse l’autre.”

(Adapté à partir de *Agashitsi*, Théâtre, 1990s)

N-a-ø-\*(-**ki-**)-bón-ye            i-ki-ø-rut-a<sup>H</sup>                            i-ki-ííndi  
 SUJ<sub>1SG</sub>-PR-CJ-OBJ<sub>7</sub>-VOIR-PRF    AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRS-surpasser-VF.REL    AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-autre

Des structures, telles que (109)-(111), indiquent que la position finale de l'énoncé n'est pas obligatoirement la seule place dédiée aux verbes disjoints. Ces derniers peuvent aussi, comme les formes conjointes, occuper une position non finale de l'énoncé. De telles constructions reçoivent une lecture sémantico-pragmatique très différente, si l'on ajoute dans le prédicat verbal (disjoint) un préfixe objet co-référent à l'objet lexical en présence. A titre d'exemple, la présence de l'objet pronominal **-mu-** dans (129) (adapté à partir de (111)) a fait que l'objet lexical co-référent **Bikíra Mariyá** “Vierge Marie” apparaisse désormais en dehors de la relation prédicative en cours et ne puisse plus faire partie du domaine emphatique (Simon & Grobet 2005) de l'énoncé, tel que dans (111).

(129) **Ma, naamubóonye, Bikíra Mariyá [...].**

“Maman, j’ai vu la vierge Marie [...]”

(Adapté à partir de *Ndongezi 5503*, Religion, 1950s)

Ma            N-a-a-mu-bón-ye                            Bikíra    Mariyá  
 Maman    SUJ<sub>1SG</sub>-PR-DJ-OBJ<sub>1</sub>-VOIR-PRF    vierge    Marie

Le fait que les deux formes au disjoint et au conjoint peuvent apparaître dans une position non finale de l'énoncé en kirundi semble témoigner, contrairement aux langues Nguni (Buell 2006; Van der Spuy 1993), que leur alternance n'est liée ni aux contraintes de dépendances syntagmatiques (constituency) régies par les règles de la langue, ni au conditionnement syntaxique, à l'instar de ce qui se passe en kinyarwanda (Ngoboka & Zeller à paraître) langue voisine et la plus apparentée au kirundi. Il reste donc à voir si le paradigme conjoint/disjoint en kirundi ne serait pas de l'ordre des contraintes imposées par la structure informationnelle de la phrase donnée, tel que dans certaines langues bantoues comme le Makhuwa (van der Wal 2011).

### 3 Fonctions discursives des CSPs

Dans la section introductive de ce chapitre, nous avons souligné que certaines études caractérisent les constructions à sujet préverbal comme des structures non marquées discursivement. De même, Ndayiragije (1999) note que les CSPs deviennent pragmatiquement neutres en kirundi lorsqu'elles sont marquées par le disjoint<sup>8</sup>. Cependant, cette réflexion prônant la neutralité discursive de cette catégorie de constructions en kirundi a été contestée par les auteurs contemporains, tels que Bukuru (2003) et Sabimana (1986). Selon ces auteurs, les constructions de base en kirundi consistent absolument en des formulations qui jouent un rôle important dans l'organisation du discours. Sur ce point, Bukuru (2003: 274), par exemple, analyse les constructions de base au conjoint en tant que structures à "*complément en focus*". Il oppose ainsi à ces dernières celles marquées par le disjoint qu'il caractérise, à leur tour, comme des relations phrastiques à "*focus verbal*", une interprétation apparentée à ce que Givón (1976) conçoit du rôle discursif de l'alternance conjoint/disjoint dans les trois langues bantoues, à savoir le kibemba, le kinyarwanda et le zulu.

Cette controverse de réflexions sur le fonctionnement discursif de l'alternance conjoint/disjoint en kirundi témoigne en quelque sorte de l'intérêt qu'il y a à revisiter ce phénomène dans cette langue bantoue. A la lumière de l'actuel état de la question, nous nous proposons, dans ce qui suit, de rediscuter le comportement de ce phénomène en kirundi au plan de la structure informationnelle. Nous envisageons ainsi une analyse détaillée de la question, qui sera basée sur des données issues d'un contexte de production naturel, ce qui nous permettra, en effet, de déterminer les principes qui sous-tendent les aspects fonctionnels de ce paradigme dans cette langue bantoue.

#### 3.1 Marquage du focus et l'alternance conjoint/disjoint

##### 3.1.1 Focus dans les CSPs au conjoint

L'analyse des données issues de notre corpus montre que le conjoint est la forme verbale obligatoirement employée dans les CPRs en kirundi chaque fois que le contexte de production signale qu'un constituant syntaxique postverbal est érigé en focus. Ce constituant postverbal est souvent l'objet du verbe comme dans (130)-(131) ci-après eu égard à la structure fréquente des CSPs en kirundi, tel qu'en ont témoigné les résultats de notre analyse statistique (Chap.2).

---

<sup>8</sup> L'auteur analyse la marque morphologique du disjoint *-ra/-a-* comme un marqueur anti-focus (Ndayiragije 1999: 407).

(130) X : *Umukíristu yookwiirega ibikí?*

“Qu’est-ce qu’un chrétien peut se confesser?”

(*Ikatekisimu*, Religion, 1920s)

U-mu-kíristu      a-oo-ku-i-rég-a      [i-bi-kí?]<sup>FOC</sup>  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-chrétien    SUJ<sub>1</sub>-POT-EP<sup>9</sup>-REFL-confesser-VF    AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-quoi

Y : *Umukíristu yookwiirega ibicúmuro.*

“Un chrétien peut se confesser des péchés.”

U-mu-kristu      a-oo-ku-i-rég-a      [i-bi-cúmuro]<sup>FOC</sup>  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-chrétien    SUJ<sub>1</sub>-POT-EP-REFL-confesser-VF    AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-péché

(131) X : *Akora ikí?*

“Que fait-il (dans la vie courante)?”

(*Kirezi*, Théâtre, 1990s)

a-ø-ø-kór-a      [ikí]<sup>FOC?</sup>  
 SUJ<sub>1</sub>-PRS-CJ-faire-VF    quoi

Y : *Akora utwíiwé.*

“Il exerce ses affaires.”

a-ø-ø-kór-a      [u-tu-íiwé]<sup>FOC</sup>  
 SUJ<sub>1</sub>-PRS-CJ-faire-VF    AUG<sub>13</sub>-PN<sub>13</sub>-POSS<sub>1</sub>

Dans les exemples ci-dessus, les constituants *ibicúmuro* “les péchés” (130Y) et *utwíiwé* “ses propres affaires” (131Y), apparaissant respectivement après les verbes conjoints *yookwiirega* “il confesserait” et *akora* “il fait”, reçoivent, de par le contexte d’énonciation en vigueur, la lecture pragmatique du focus argumental. Ils représentent en effet ce que la littérature appelle “*focus étroit*” (Pinto 1996), c’est-à-dire une mise en relief ancrée sur un seul membre de la phrase. Ces constituants en focus ont tous la fonction syntactique d’objet du verbe dans les phrases respectives. L’expression d’un focus étroit dans les CSPs peut porter aussi sur un dépendant de l’objet du verbe tel qu’un adjectif, comme *kiníni* “longue” dans (132Y), ou même sur un constituant n’ayant pas de lien relationnel avec le verbe de la structure en présence, comme le circonstant locatif *aho ku maraadiyo* “là à la radio” dans (133Y).

(132) X : *Ubutúinyaanká bumara igihe kiinganá gúte?*

“Combien de temps passent les règles ?”

(*USCRI\_H\_womensBody*, Santé, 2000s)

<sup>9</sup> L’épenthétique (EP) **-ku-** survient, à des fins euphoniques, avant le réfléchi **-i-** ou un verbe dont le radical a une initiale vocalique, lorsque ces éléments sont précédés de l’affixe potentiel **-oo-** ou celui du futur **-zoo-** ; il bloque ainsi la liaison de deux voyelles dans ces contextes. Il est facultatif pour le futur mais toujours présent quand c’est l’affixe potentiel **-oo-** qui est concerné (Mberamihigo 2014).

U-bu-tíinyaanká bu-ø-ø-mar-a i-ki-he ki-ngan-a<sup>H</sup>  
 AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-règles SUJ<sub>14</sub>-PRS-CJ-durer-VF AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-TEMPS SUJ<sub>7</sub>-équivaloir-VF.REL  
 [gúte]?  
 comment

Y: *Ku biígeme bakuzé, bumara igihe kiníni, hagatí y'ímiisi 6 na 7*

“Chez des filles majeurs, elles passent une LONGUE durée, entre 6 et 7 jours.”

Ku ba-iígeme ba-kúr-ye<sup>H</sup> bu-ø-ø-mar-a  
 PLOC<sub>17</sub> PN<sub>2</sub>-fille SUJ<sub>2</sub>-grandir-PRF.REL SUJ<sub>14</sub>-PRS-CJ-durer-VF  
 i-ki-he [ki-níni]<sup>FOC</sup> hagatí i-a í-mi-si 6 na 7  
 AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-temps PA<sub>7</sub>-grand entre PP<sub>19</sub>-CON AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-jour 6 et 7

(133) X: *Mwaávyuumviise hé?*

“Où l’avez-vous entendu ?”

(*AmakuruRPA.nov.2014*, Information, 2010s)

mu-á-ø-bi-úumv-ye [hé]?  
 SUJ<sub>2PL</sub>-PE-CJ-OBJ<sub>8</sub>-entendre-PRF où

Y: *Twaávyuumvise aho ku maraadiyo.*

“Nous l’avons entendu LÀ À LA RADIO.”

Tu-á-ø-bi-úumv-ye [a-ha-o ku ma-raadiyo]<sup>FOC</sup>  
 SUJ<sub>1PL</sub>-PE-CJ-OBJ<sub>8</sub>-entendre-PRF AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-DEM<sub>II</sub> PLOC<sub>17</sub> PN<sub>6</sub>-radio

Les CSPs interrogatives, comme (132X) et (133X), ont un statut particulier du point de vue de la structure informationnelle. Au fait, le constituant interrogatif y a toujours la lecture pragmatique du focus, dans la mesure où il dénote l’entité qui représente l’information manquante dans la phrase. Tel est donc le cas des adverbess interrogatifs *gúte* “comment” (132X) et *hé* “où” (133X). Nous pouvons donc dire qu’elles consistent en des structures fonctionnellement marquées. Or, cela exige à ce qu’elles soient obligatoirement au conjoint. L’emploi du disjoints dans ces structures interrogatives est inacceptable.

Dès lors que l’objet du verbe est focalisé, il ne peut plus être pronominalisé. L’opération de pronominalisation (PRON) consiste en fait en la stratégie qui sert à mettre à l’arrière plan l’information jugée non pertinente, notamment du fait qu’elle est connue ou supposé être connue par l’interlocuteur. Il ne peut non plus se prêter à la dislocation (DSL), qui, quant à elle, est plutôt la propriété du marquage de topicalisation. Un élément disloqué (particulièrement à gauche) reçoit en fait la lecture du topique (externe), au lieu de celle du

focus. Cela étant, des structures, comme celles en (134a-b), adaptées à partir de (131Y), ne passent pas en kirundi.

(134) a. DSLC : \*([**u-tu-íwé**]<sup>FOC</sup>) [a-ø-ø-tu-kór-a]  
 AUG<sub>13</sub>-PN<sub>13</sub>-POSS<sub>1</sub> SUJ<sub>1</sub>-PRS-CJ-OBJ<sub>13</sub>-faire-VF  
 \*“SES AFFAIRES, il les exerce.”  
 (Adapté à partir de *Kirezi*, Théâtre, 1990s)

b. PRON : \*[a-ø-ø-**tu**-kór-a]  
 SUJ<sub>1</sub>-PRS-CJ-OBJ<sub>13</sub>-faire-VF  
 \*“Il LES exerce.”

Il convient de noter que les CSPs à focus étroit présentent différentes valeurs d’emploi dans le discours. Ces emplois dépendent essentiellement du contexte à l’origine de la structure en présence. Par exemple, dans le contexte mettant en jeu le dispositif du couple question-réponse, comme dans (132)-(133), on est en présence des structures à focus informationnel, c’est-à-dire qui présente l’entité en focus comme l’information manquante dans la phase interrogative (132X)-(133X) ou comme l’information résout cette lacune (132Y)-(133Y).

La CSP à focus étroit peut avoir aussi la valeur d’une focalisation contrastive, lorsque cette focalisation exprime une mise en contraste entre l’information en focus et une autre alternative. Or, il se fait que cette information alternative renferme diverses interprétations, variant d’un contexte à l’autre. A titre d’exemple, dans (135), l’objet focalisé *ícupá ry’ibiyéri* “une bouteille de bière” en (135Y) a la lecture pragmatique d’un focus contrastif, vis-à-vis du focus assigné à l’objet *umubiíndi w’ínzogá* “une cruche de boisson” en (135X). De même, le contexte d’énonciation confère à ce focus contrastif (135Y) la valeur pragmatique d’une correction, par rapport à la focalisation exprimée dans (135X) qui consiste, quant à elle, en une information simple, identifiée comme un focus informationnel.

(135) X : *Mbeé nyéne ngo mu kweérekana kó uzihevyé waménye umubiíndi w’ínzogá?*  
 “N’est-ce pas que pour témoigner que tu les abandonnes (les boissons) tu as cassé une cruche de boisson?”  
 (*Subiza*, Théâtre, 1990s)  
 mbeé nyéne ngo mu ku-éerek-an-a kó u-zi-heb-ye  
 Q INTERJ QUOT pour PN<sub>15</sub>-montrer-ASS-VF que SUJ<sub>2SG</sub>-OBJ<sub>10</sub>-abandonner-PRF  
 u-á-ø-mén-ye [u-mu-bííndi u-a í-N-zogá]<sup>FOC?</sup>  
 SUJ<sub>2SG</sub>-PE-CJ-casser-PRF AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-cruche PP<sub>3</sub>-CON AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-boisson ?

Y : *Oya.Naménye icupá ry'ibiyéri*

“Non, j’ai cassé une bouteille de bière.”

Oya N-á-ø-mén-ye [i-cupá ri-a í-bi-yéeri]<sup>FOC</sup>  
 Non, SUJ<sub>1SG</sub>-PE-CJ-casser-PRF AUG<sub>5</sub>-bouteille PP<sub>5</sub>-CON AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-bière

Un autre constituant marqué comme étant en focus contrastif est le complément locatif *ku wuúndi mugabo* “chez un autre homme” en (136). Ce dernier a l’interprétation pragmatique d’une information fournie en opposition à celle véhiculée par le pronom possessif en focus *rwaawé* “le tien” dans la proposition précédente. Ainsi, de par le contexte d’emploi, nous pouvons dire que le premier constituant en focus exprime discursivement une réfutation (ou le rejet) tandis le second consiste en une substitution.

(136) *Uryá mwána dufisé si rwaawé. Namúvyaaye ku wuúndi mugabo.*

“Cet enfant que nous avons n’est pas à toi. Je l’ai eu d’un autre homme.”

(*Kw’isoko201207*, Religion, 2010s)

u-ryá mu-ána tu-ø-fit-ye<sup>H</sup> si [ru-aawé]<sup>FOC</sup>  
 PP<sub>1</sub>-DEM<sub>III</sub> PN<sub>1</sub>-enfant SUJ<sub>1PL</sub>-PRS-avoir-PRF.REL NEG.COP PP<sub>11</sub><sup>10</sup>-POSS<sub>2SG</sub>  
 N-á-ø-mu-vyáar-ye [ku u-ú-ndi mu-gabo]<sup>FOC</sup>  
 SC<sub>1SG</sub>-PE-CJ-OBJ<sub>1</sub>-enfanter-PRF LOC<sub>17</sub> AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-autre PN<sub>1</sub>-homme

Il arrive qu’un modifieur emphatique, tel que l’adverbe *gusa* “seulement” en (137), soit associé au constituant postverbal, ce qui rend ce dernier automatiquement focalisé. Or, il se trouve que de telles formulations sont toujours au conjoint, indépendamment du contexte énonciatif. L’emploi du disjunctif y est donc inacceptable, comme en témoigne le contre-exemple (137a), tel qu’illustré par (137b). Ceci confirme d’avantage que l’emploi du conjoint est obligatoire dans les CSPs à focus étroit en kirundi.

(137) *Aríko yavyára abakoóbwa gusa.*

“Mais elle ne donnait naissance qu’à des filles.”

(*Bugaboburhabwa*, Nouvelles, 1990s)

- a. aríko a-á-ø-vyáar-a [a-ba-koóbwa gusa]<sup>FOC</sup>  
 mais SUJ<sub>1</sub>-PE-CJ-enfanter-VF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-fille seulement
- b. aríko a-á-\*(ra)-vyáar-a [a-ba-koóbwa gusa]<sup>FOC</sup>  
 mais SUJ<sub>1</sub>-PE-DJ-enfanter-VF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-fille seulement

<sup>10</sup> Tous les pronoms possessifs en kirundi peuvent prendre indistinctement le préfixe pronominal de la classe 11 comme marqueur d’accord par défaut.

### 3.1.2 Focus dans les CSPs au disjoint

L'emploi du disjoint permet que le prédicat verbal qui n'était pas focalisé au conjoint soit intégré au domaine focal de la phrase. La focalisation s'étend dès lors sur l'ensemble comprenant ce prédicat verbal et ses dépendants postverbaux, comme dans (138).

(138) *Araruungikira umuyobozi mukurú mu ivyó yabóonye*

“Il ENVOIE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL CE QU'IL A VU ”

(*J\_Igitabu c'amategeko*2, Lois, 2000s)

[A-ra-ruungik-ir-a      u-mu-yobozi      mu-kurú  
 SUJ<sub>1</sub>-DJ-envoyer-APPL-VF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-directeur    PA<sub>1</sub>-grand  
 i-bi-ó                    a-á-bóon-ye]<sup>FOC</sup>  
 AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-PRCS    SUJ<sub>1</sub>-PE-VOIR-PRF

Il arrive cependant que l'emploi du disjoint consiste à assigner le focus au prédicat verbal uniquement, le reste de la phrase étant désormais identifié en dehors du domaine focal. Or, comme nous l'avons précisé ci-dessus, les arguments du verbe qui ne sont pas du domaine focal de l'énoncé se présentent souvent sous la forme pronominale dans la nouvelle unité discursive, ce qui constitue en réalité une stratégie de les mettre à l'arrière-plan, en raison de leur légèreté informationnelle. A ce titre, les résultats de notre analyse statistique ont montré que ce marquage s'accompagne fréquemment de l'effacement (53,11%) ou alors de la dislocation à droite (8,20%) ou à gauche (38,69%) du constituant concerné.

Par exemple, dans l'illustration extraite d'un texte narratif en (139), nous constatons que les pronoms *-bí-* “les”, *-mu-* “lui”, dans le prédicat verbal en focus *barabimusíguurira* “ils le lui expliquèrent”, renvoient anaphoriquement aux objets lexicaux du verbe qui ne sont pas exprimés dans la structure de surface en présence. Au fait, la raison d'être de l'effacement de ces parties du discours dans l'unité discursive en vigueur n'est rien d'autre que le fait qu'elles sont considérées comme dénotant des référents déjà disponibles dans la conscience mutuelle, en tant qu'élément d'information qui a été introduit dans le discours précédent.

(139) *Nabó barabimusíguurira bátaryá umunwa.*

“Et eux, ils le lui EXPLIQUERENT, sans mâcher les mots.”

(*Ubuzima*, Histoire, 1990s)

Na ba-ó      [ba-ø-ra-(bí-mu)-síguur-ir-a]<sup>FOC</sup>      ba<sup>H</sup>-ta-ri-a  
 Et PP<sub>2</sub>-SBST    SUJ<sub>2</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>8</sub>-OBJ<sub>1</sub>-expliquer-APPL-VF    SUJ<sub>2</sub>.CJC-NEG-manger-VF  
 u-mu-nwa  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-bouche

Le fait que l'emploi du disjoint consiste alternativement à marquer un focus assigné à l'unique prédicat verbal ou qui porte sur le syntagme prédicatif global (regroupant le verbe et ses compléments) permet d'établir une distinction entre une focalisation centrée autour du prédicat verbal et celle qui associe ce dernier avec ses arguments postverbaux. Ceci donne lieu à deux types de "*focus prédicatif*" (predicate focus), tel qu'ils sont respectivement hérités de la conception de Güldemann (2003) et celle de Lambrecht (1994).

Cependant, l'expression de la focalisation par le disjoint en kirundi peut concerner aussi toute la phrase entière, ce qui, dans la conception de Lambrecht (1994: 233) correspond au "*focus phrastique*" (sentence focus). Ces trois types de focus marqués par le disjoint seront traités séparément dans la présente section.

### 3.1.2.1 Focus assigné au prédicat verbal

La notion de "*prédicat verbal*" que nous entreprenons dans cette analyse est à entendre dans le strict sens qui le caractérise comme : "[a] verb, or a complex structure consisting of a verb or auxiliary plus a closely bound meaningful element, when this is considered as a linguistic unit which can or must combine with specified arguments or participant roles to make up a clause" (Trask 1993: 213).

Comme déjà précisé, l'emploi du disjoint en kirundi consiste essentiellement à exprimer une focalisation plus ou moins étendue sur différents membres de la phrase. Or, il se fait que ce marquage associe, dans tous les cas, le prédicat verbal au domaine focal de la phrase où il reçoit régulièrement la position rhématique, en tant que support focal de la phrase.

Lorsque la focalisation concerne uniquement le prédicat verbal, deux situations sont possibles en kirundi. La première est celle où la focalisation n'affecte que la valeur lexicale du verbe à l'œuvre, et la seconde, celle où le focus porte sur un opérateur lié au verbe en question. Il peut s'agir, dans ce dernier cas, de l'opérateur de polarité, de vérité, de temps, d'aspect, ou de modalité. A titre d'exemple, en (140X'), la focalisation est exclusivement assignée au contenu du procès désigné par le verbe au disjoint *rivarima* "elle cultive", qui se présente comme l'information attendue pour combler celle manquante dans la phrase interrogative, c'est-à-dire celle sur laquelle porte le questionnement exprimé en (140Y). Tandis que cette lecture pragmatique est rendue par la présence du marqueur du disjoint *-ra-* dans le prédicat verbal en question, l'absence de ce dernier dans les prédicats verbaux (au conjoint) *niitwa* "je m'appelle" (140X) et *rikora* "elle fait" (140Y). des séquences précédentes, assigne le focus à leurs objets respectifs : *Ntezukwigira Imelda* (140X) et *iki* "quoi" (140Y).

(140) x: *Jeewé niitwa Ntezukwigira Imelda, nkaba ndí mw'iishírahámwe ry'ábahuuzakiyaago.*

“Moi, je m’appelle Ntezukwigira Imelde, et je suis membre de l’association des équanimes”

y: *Ryó rikora ikí?*

“Et de quoi est-elle chargée, quant à elle?”

x': *Rirarima.*

“Elle cultive.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

jeewé n-ø-ø-iít-u-a [Ntezukwigira Imelda]<sup>FOC</sup> N-ka-bá-a  
 Moi SUJ<sub>1SG</sub>-PRS-CJ-appeler-PASS-VF Ntezukwigira Imelde SUJ<sub>1SG</sub>-SBS-être-VF  
 N<sup>H</sup>-ø-rí mu i-ø-shírahámwe ri-a a-ba-huuzakiyaago.  
 SC<sub>1SG</sub>.CJC-PRS-être LOC<sub>18</sub> AUG<sub>5</sub>-PN<sub>5</sub>-association PP<sub>5</sub>-CON AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-équanime  
 ri-ó ri-ø-ø-kór-a [ikí]<sup>FOC</sup> [ri-ø-ra-rim-a]<sup>FOC</sup>  
 PP<sub>5</sub>-SBST SUJ<sub>5</sub>-PRS-CJ-faire-VF quoi SUJ<sub>5</sub>-PRS-DJ-cultiver-VF

Dans (141), la présence de la marque du disjoint *-ra-* dans le prédicat verbal *arawúsokoza* “elle les peigne” assigne également la focalisation au contenu lexical du verbe *-sókoza* “peigner (les cheveux)”. Cette focalisation ne représente cependant pas de l’information assertée par rapport au fond commun de l’énoncé (Hyman & Watters 1984). Elle a plutôt une valeur contrastive. Elle représente en effet de l’information mise en contraste avec les référents des prédicats verbaux mentionnés, comme alternatives, dans le co-texte précédent, à savoir *-hiinga* (*imishatsi*) “tresser (les cheveux)” et *-tóbora* (*amatwi*) “trouer (les oreilles)”.

Ce marquage du contraste commence d’abord par l’exclusion (ou le rejet) de ces alternatives, tel qu’en témoigne l’emploi de marqueur (copulative) négatif *ntaa* “il n’y a pas” (cf. Chap.5). Poursuit ensuite l’identification de l’entité mise en contraste avec les alternatives exclues qui se perçoit dans l’énonciation de la séquence comprenant le prédicat verbal *arawúsokoza*.

Nous pouvons donc dire que le focus contrastif ainsi marqué a la valeur discursive de substitution (van der Wal 2011: 17-34; Krifka 2007: 18). Cela est d’ailleurs renforcé par l’emploi de l’adverbe *ahuúbwo* “plutôt” dans la proposition en question, ayant lui-même un caractère contrastif. L’intervention de cet adverbe consiste contextuellement à opposer, dans la progression de l’information, l’entité jugée informative (c’est-à-dire le procès désigné par ce verbe en focus) à celles alternatives précédemment mentionnées, qui sont dorénavant exclues du champ focal de l’énoncé.

- (141) *Ntaa Muruúndikazi w'ukurí ari kumwé n'úmugeenzi wíiwé ahiinga imishatsi cáanké agatóbora amatwí ; ahuúbwo, arawúsokoza, akawúgira néézá.*

“Il n’y a pas de Burundaise sérieuse qui, étant avec son copain, tresse les cheveux ni ne troue les oreilles; plutôt, elle les PEIGNE, et les entretient bien.”

(*Ndongozi5503Usumbura*, information, 1950s)

ntaa mu-ruúndikazi u-a ukurí a-ri<sup>H</sup> ku-mwé na  
 NEG.COP PN<sub>1</sub>-burundaise PP<sub>1</sub>-CON vérité EXPL-être.REL PP<sub>17</sub>-un avec  
 u-mu-geenzi u-iwé a-ø-hiing-a<sup>H</sup> i-mi-shatsi cáanké  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-copain PP<sub>1</sub>-POSS<sub>1</sub> SUJ<sub>1</sub>-PRS-tresser-VF.REL AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-cheveu ou  
 a-ka-tóbor-a a-ma-twí ahuúbwo [**a-ø-ra-wú-sókoz-a**]<sup>FOC</sup>  
 SC<sub>1</sub>-SBSC-trouer-VF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-oreille Plutôt SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>3</sub>-peigner-VF  
 a-ka-wú-gir-a néézá  
 SUJ<sub>1</sub>-SBSC-OBJ<sub>3</sub>-faire-VF bien

L'exemple en (142) illustre un autre cas de focalisation contrastive exclusive. Là, l'idée d'exclusion se perçoit à travers l'adverbe *gusa* “seulement” associé au prédicat verbal en focus *turanyóoye* “nous venons de boire”. Sa présence assigne à ce prédicat verbal en focus la lecture pragmatique d'une identification restrictive.

- (142) *Ehe ntaa co turiiyé, turanyóoye gusa.*

“Voilà, il n’y a rien que nous mangeons, nous BUVONS SEULEMENT.”

(*Agashitsi*, drama, 1990s)

Ehe ntaa ki-ó tu-rí-ye<sup>H</sup> tu-ø-ra-nyó-ye gusa  
 voilà NEG.COP PP<sub>7</sub>-REF SUJ<sub>1PL</sub>-manger-prf.REL SUJ<sub>1PL</sub>-PRS-DJ-boire-PRF seulement

Le disjoint s'emploie également pour mettre en focus un des opérateurs grammaticaux associé au prédicat verbal en œuvre. Sur ce point, il peut intervenir notamment pour centrer l'attention sur le caractère affirmé de la vérité dénotée par le procès du verbe (Güldemann 2003: 330). Tel est alors le cas en (143) où la mise en focus par le marqueur du disjoint *-ra-* dans *baárafashije* “ils ont aidé” porter effectivement sur la valeur affirmée de la vérité encodée dans l'assertion que les notables ont aidé pendant la crise. Ceci est par ailleurs confirmé par la présence de l'adverbe *kóko* “évidemment”, qui renforce l'accent mis sur ce caractère affirmé du procès désigné par le verbe à l'œuvre. Cet adverbe assure une fonction pragmatique apparentée à celle réalisée par l'adverbe *caane* “beaucoup, tellement, réellement” dans (127), repris ci-dessous comme (144), dont la présence accentue également la mise en relief du caractère affirmé du procès désigné par le prédicat verbal *ndanézerewe*.

- (143) *Nooné murí aya magúme, abashúngaántahe hári icó baáfashije? Abashúngantaáhe kóko baárafashije.*

“Ont-ils les notables aidé en quelque chose pendant cette crise? Les notables ONT EVIDEMMENT AIDE?”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

nooné murí a-a ma-gúme a-ba-shíingantaáhe ha-ø-ri  
 Q LOC<sub>18</sub> PP<sub>6</sub>-DEM<sub>I</sub> PN<sub>6</sub>-crise AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-sage SUJ<sub>16</sub>-PRS-être  
 i-ki-ó ba-á-ø-fásh-ye a-ba-shíingaántahe [kóko  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS SUJ<sub>2</sub>-PE-CJ-aider-PRF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-sage évidemment  
 ba-á-ra-fásh-ye]<sup>FOC</sup>  
 SUJ<sub>2</sub>-PE-DJ-aider-PRF

(144) *Unó muúsi ndanézerewe caane n'úkó nashitse ngaáha iwaányu.*

“Aujourd’hui, je suis très content par le fait que je suis arrivé ici chez vous.”

(*IjamboBagaza*, Politique, 1970s)

u-nó mu-si N-ø-ra-nézerw-ye caane na u-ku-ó  
 PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>3</sub>-jour SUJ<sub>1SG</sub>-PRS-DJ-être.content-PRF beaucoup par AUG<sub>15</sub>-PP<sub>15</sub>-REF  
 N-a-shik-ye ngaáha i-u-anyu  
 SUJ<sub>1SG</sub>-PR-arriver-PRF ici LOC<sub>19</sub>-PP<sub>3</sub>-POSS<sub>2PL</sub>

Le disjoint peut être utilisé aussi pour mettre en évidence une information portant sur plusieurs autres opérateurs liés au verbe, tels que les marques temporelles, aspectuelles ou modales. Ainsi par d’exemple, dans (145X), nous avons affaire à une focalisation qui porte sur la valeur aspectuelle de l’action exprimée par le verbe. L’exemple est tiré des propos tenus par un sujet énonciateur qui, voyant une personne (nommé Nzorijana) couchée sur le sol, demande s’elle est déjà morte, en utilisant le verbe métaphorique *gushika* “arriver”. Or, il se fait que, dans (145X), le disjoint (-a-) interagit avec les marqueurs temporel (-a-) (passé récent) et aspectuel (-ye) (perfectif) en conférant à l’auxiliaire *-mar-* la lecture du “déjà accompli”. Ceci implique que l’information pertinente dans cette phrase se rapporte précisément à cet aspect accompli de l’action désignée par le verbe plutôt qu’à l’action elle-même, bien que l’on ne puisse pas les séparer parfaitement.

De même, dans la réponse fournie en (145Y), la présence de la marque aspectuelle du persistif *-cáa-* dans l’expression idiomatique *aracákuba igoonzi* “il agonise encore” signale que la mise en relief informationnelle porte non pas sur l’action d’agoniser, mais plutôt sur le fait que celle-ci est encore en cours d’exécution. Toutefois, le marqueur du disjoint *-ra-*, qui forme avec cet opérateur aspectuel le complexe morphologique *-racáa-*, sert à indiquer que le focus reste centré autour du prédicat verbal qui le comporte.

(145) X : *Nooné yaamaze gushika?*

“S’est-il alors DÉJÀ évanoui?”

**Y : *Oya aracáakúba igoónzi!***

“Non, il AGONISE ENCORE”

(*Gikenye*, Théâtre, 1970s)

Nooné a-a-mar-ye ku-shik-a?

Q SUJ<sub>1</sub>-PR-terminer-PRF PN<sub>15</sub>-passer-VF

Oya a-ø-ra-cáa-kúb-a i-goónzi

Non SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-PERS-bouger-VF AUG<sub>9</sub>-convulsion

Il convient de noter que cette structure idiomatique exige toujours l’emploi du marqueur du persistif, tout comme elle se réalise régulièrement au disjoint. L’absence de l’un et/ou l’autre des deux marqueurs de disjoint et persistif grammaticalement inacceptable, tel qu’en témoignent les contre-exemples (146a-b). La présence obligatoire de ce marqueur du persistif **-cáa-**, qui a le sens de “encore”, confirme cette restriction du focus à la valeur aspectuelle de l’action du verbe à l’œuvre. Il induit une lecture pragmatique d’une action saisie en cours de déroulement. Ceci n’est cependant pas le cas si la phrase comporte l’auxiliaire **-rikó**, comme dans (146b), ayant la lecture apparentée à celle du persistif, c’est-à-dire celle de présenter l’action du verbe comme étant en progression.

(146) a. Oya \*[a-ø-ra-kúb-a] i-goónzi!

Non SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-bouger-VF AUG<sub>9</sub>-convulsion

b. Oya \*[a-ø-ø-cáa-kúb-a] i-goónzi!

Non SUJ<sub>1</sub>-PRS-CJ-bouger-VF AUG<sub>9</sub>-convulsion

c. Oya [**a-ø-rikó** **a-ra-kúb-a** **i-goónzi**]<sup>FOC</sup>

NonSUJ<sub>1</sub>-PRS-être.en.train.de SUJ<sub>1</sub>-DJ-bouger-VF AUG<sub>9</sub>-convulsion

“Non, IL EST EN TRAIN D’AGONISER.”

(Adapté à partir de *Gikenye*, Théâtre, 1970s)

Le terme **igoónzi** “convulsion”, dont l’usage tend à être restreint à l’expression ci-dessus, est à envisager comme “*a closely bound meaningful element*” au sens de Trask (1993: 213). Car, il est la partie inhérente au prédicat verbal en focus, plutôt qu’un argument externe associé à ce dernier pour former une proposition. Ce terme est donc obligatoirement postverbal et ne pourra jamais être focalisé indépendamment de ce verbe auquel il est tacitement associé. C’est pour cette raison qu’il ne peut pas être précédé par une forme verbale conjointe, comme en témoigne l’inacceptabilité de (146b). La forme idiomatique dans (145y) s’interprète donc comme “un tout” du point de vue de sa structure informationnelle (Fanselow & Lenertová 2011). Elle reçoit discursivement la lecture d’un “*focus prédictif*” (predicate focus) au sens de Güldemann (2003), au lieu de celle selon Lambrecht (1994).

Néanmoins, il faut noter que ces structures à focus prédicatif qui n'intègre pas le constituant postverbal construisent généralement le prédicat verbal en fin de phrase. Notre corpus témoigne d'une rareté excessive d'exemples, dont le champ focal est restreint au prédicat verbal, ne construisant pas le verbe en fin d'énoncé, comme dans (145Y).

Ceci n'est cependant pas surprenant dans la mesure où le constituant postverbal (complément) non focalisé dans cette langue est souvent mis à l'arrière plan, comme nous l'avons déjà évoqué par les procédés de pronominalisation et/ou dislocation.

C'est exactement à ce titre que le sujet *jeewé* "moi" et l'objet *icáaboná* "témoin", dans (147), tous non focalisés, sont disloqués à gauche de la phrase. Dès lors, ils ne réfèrent à la relation prédicative *naakizanye* "je l'ai apporté" que par renvoi anaphorique, par le biais des pronoms co-référents respectifs : *N-* "je" et *-ki-* "le". Ils reçoivent ainsi dans cette nouvelle position externe à la structure de la phrase la lecture pragmatique de topique (externe).

De même, dans (148), l'objet *abaantu baátiwe* "les personnes investies" est exclu de la relation rhématique de la phrase, à cause de sa légèreté informationnelle, par dislocation à droite où il fonctionne désormais comme un postrhème (Morel & Danon-Boileau 1998), autrement dit un élément de précision d'ordre lexical sur le pronom *-ba-* marqué dans le verbe disjoint *mwaárababóna* "vous les voyiez".

(147) *Jeewé, icáaboná, naakizanye*

"Moi, le témoin, j'en ai amené un"

(*Umusozi kivyeyi*, Paix, 1990s)

[jeewé]<sup>TOP1</sup> [i-ki-áabóna]<sup>TOP2</sup> [N-a-a-ki-əz-an-ye]<sup>FOC</sup>

moi AUG7-PN7-témoin SUJ<sub>1SG</sub>-PR-DJ-OBJ7-come-ASSOC-PRF

(148) *Ariko, mwaárababóna, abaantu baátiwe?*

"Mais, les voyiez-vous, les gens qui étaient investis?"

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

ariko [mu-á-ra-ba-bón-a]<sup>FOC</sup> [a-ba-ntu ba-á-áatir-u-ye]<sup>H1PSTR</sup>

mais SUJ<sub>2PL</sub>-PE-DJ-OBJ2-voir-PRF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne SUJ<sub>2PL</sub>-PE-investir-PASS-PRF.REL

Cependant, il n'est pas exclu qu'un complément non focalisé puisse se présenter après le verbe disjoint en focus, bien qu'il n'en ait pas été attesté dans notre corpus. En effet, un exemple comme celui élicité en (149Y) illustre un cas où le complément postverbal *inkeende* "singe" dénote un référent qui a été nouvellement introduit dans le discours à partir du contexte précédent (149X). La reconduction de ce dernier dans l'unité discursive en vigueur fait donc qu'il a le statut informationnel d'élément déjà activé (ou validé) (Apothéloz &

Grobet 2005). Dès lors, le focus est étroitement assigné à l'unique prédicat verbal *nariishe* “j’ai tué” (149Y).

(149) X : *Nooné wewé ntiwiivugiyé ngo waráriye inkeende!*

“N’est-ce pas que tu as dit toi-même que tu AS MANGE UN SINGE.”

Y : *Eka uraámbeesheyé, jéwé navúze nti nariishe inkeende.*

“Non, tu me calomnies, moi, j’ai dit que j’AI TUE un singe.”

(Elicitation personnelle)

nooné wewé nti-u-á-i-vúg-ir-ye ngo [u-á-ra-ri-ye  
alors toi NEG-SUJ<sub>2SG</sub>-PE-REFL-dire-APPL-PRF QUOT SUJ<sub>2SG</sub>-PE-DJ-manger-PRF  
i-N-keende]<sup>FOC</sup> eka [u-ø-ra-N-béesh-ir-ye]<sup>FOC</sup> jéwé  
AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-singe non SUJ<sub>2SG</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>1SG</sub>-calomnier-APPL-PRF moi  
N-á-ø-vúg-ye N-ti [N-á-ra-íic-ye]<sup>FOC</sup> i-N-keende  
SUJ<sub>1SG</sub>-PE-DJ-dire-PRF SUJ<sub>1SG</sub>-QUOT SUJ<sub>1SG</sub>-PE-DJ-tuer-PRF AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-singe

Un verbe restrictivement en focalisé peut aussi être suivi par un constituant postverbal qui ne peut pas être disloqué. Dans (150), le verbe disjoint *turacáanye* “nous nous séparons” véhicule un focus restrictivement assigné à son contenu lexical. Or, il se trouve que le complément prépositionnel *na we* “avec toi” qui suit est tacitement associé avec ce prédicat verbal. Il ne peut donc pas être séparé de celui, quoiqu’il représente l’information ancienne, dans la mesure où le procès du verbe en question l’exige comme tel. La pronominalisation de ce complément de cette structure de surface, en tant qu’objet du verbe non focalisé s’avère aussi inacceptable. Ceci démontre en effet qu’il existe en kirundi des formes verbales au disjoint ne pouvant pas être séparées d’un constituant postverbal comme dans les structures au conjoint. Nous en concluons que, bien que les prédicats verbaux restrictivement focalisés apparaissent fréquemment en fin de phrase, ils ne doivent forcément pas occuper cette position syntaxique.

(150) [...], *kuva ubu turacáanye na we.*

“Désormais nous nous séparons avec toi.”

(NiAgasaga, Dramas, 1960s)

- a. *kuva.ubu tu-ra-ci-an-ye na we.*  
désormais SUJ<sub>1PL</sub>-DJ-couper-ASS-PRF avec toi.
- b. *kuva.ubu tu-ra-\*[ku]-ci-an-ye.*  
désormais SUJ<sub>1PL</sub>-DJ-OBJ<sub>2SG</sub>-couper-ASS-PRF.

En résumé, les observations précédentes mettent en lumière que le marqueur du disjoint intervient obligatoirement pour exprimer un focus portant soit sur le contenu lexical du

prédicat ou sur un de ses opérateurs grammaticaux, celui-ci pouvant avoir une valeur informationnelle ou contrastive. Güldemann (2003: 330-331) définira ce type de focus comme un focus prédicationnel, c'est-à-dire une emphase centrée sur le prédicat verbal, exclus ses objets ou tout autre constituant postverbal. Les verbes disjoints focalisés de cette façon occupent très souvent la position finale de l'énoncé, étant donné que les constituants postverbaux ne faisant pas partie du champ focal de la phrase sont fréquemment disloqués de la relation prédicative ou se font parfois représenter dans cette relation par des pronoms anaphoriques co-référents, en s'effaçant donc devant ces verbes au disjoint. Cependant, ces prédicats restrictivement focalisés n'ont pas toujours besoin d'apparaître en cette position de fin de phrase. Ils peuvent bel et bien se faire accompagner d'un complément non extraposé, ce qui explique effectivement que la contrainte de dépendances syntagmatiques (constituency) n'est pas un facteur qui gouverne le paradigme conjoint/disjoint en kirundi.

### 3.1.2.2 Focus phrastique

Les formes verbales disjointes ne sont pas toujours restrictivement focalisées. Elles peuvent évidemment figurer dans un co-texte faisant aussi partie du domaine focal de la phrase. Nous aurons dans ce cas affaire à une phrase entièrement focalisée, ce qui donne lieu au focus phrastique évoqué ci-dessus. Ceci a essentiellement lieu lorsque la phrase donnée est le résultat d'une énonciation réalisée dans un vide contextuel communément appelé "*out-of-the-blue context*" (Lambrecht 1994; Godard & Marandin 2007). Le contenu propositionnel de cette phrase est alors tout nouveau. Elle est donc entièrement en focus. Lambrecht (1994: 233) utilise le terme "*sentence focus*", qui se traduit par "*focus phrastique*" que nous dans cette étude, pour désigner de ce type de marquage informationnel qui s'étend sur l'entièreté de la phrase. Sasse (1987) les appellera, quant à lui, "*thetic statements*" par opposition à "*categorical statements*", ce dernier ayant typiquement une structure interne qui correspond à l'articulation thème-rhème. Sasse énumère ainsi un certain nombre de situations typiques aux expressions thétiques dans les langues du monde : (a) des déclarations existentielles (dans le sens plus large de la présence, l'apparence, la continuation, etc., positivement ou négativement), (b) une explication (en réaction ou non à une question précédente, telle que "*que se passe-t-il?*", "*pourquoi s'est-il passé?*", etc.), (c) des événements surprenants ou inattendus, (d) des déclarations générales (aphorisme, axiome, etc.), (e) des descriptions référentielles (temporel, local, etc. paramètre) (f) des expressions météorologiques, et (g) des déclarations relatives aux parties du corps (Sasse 1987: 566-567).

En s'appuyant sur la typologie énumérée ci-dessus, on peut dire, par exemple, que l'illustration en (151), tirée des textes de loi dans notre corpus, consiste en une déclaration générale, tandis que celle en (152) exprime plutôt une surprise : l'énonciateur rapporte les propos exclamatifs d'un jeune garçon déclarant à sa mère d'avoir aperçu la Vierge Marie pendant qu'il gardait le troupeau.

(151) ***Leeta irafúsha mu gutáanga amafaráanga.***

“L’Etat aide en donnant l’argent.”

(*Igitabu c’amatégekó*, Lois, 2000s)

[ø-leeta i-ø-ra-fásh-a mu ku-táang-a a-ma-faráanga]<sup>FOC</sup>  
 PN<sub>5</sub>-État SUJ<sub>9</sub>-PRS-DJ-aider-VF PLOC<sub>18</sub> PN<sub>15</sub>-donner-VF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-argent

(152) ***Ma, naabóonye Bikira Mariyá [...]***

“Maman, j’ai vu la vierge Marie [...].”

(*Ndongozí 5503*, Religion, 1950s)

ma [N-a-a-bón-ye Bikira Mariyá]<sup>FOC</sup>  
 Maman SUJ<sub>1SG</sub>-PR-DJ-voir-PRF vierge Marie

L'exemple en (153), correspondant à un extrait du journal radiodiffusé, consiste également en la structure thétiqúe par laquelle le sujet énonciateur (le journaliste) rapporte l'événement nouveau tel qu'il s'est déroulé dans un monde externe au discours. Il représente, autant que les deux précédents, ce que Sasse (1987: 526) appelle “*event-central theticity*” par opposition à “*entity-central theticity*” (soit “*expression thétiqúe à entité centrale*” vs “*celle à événement central*”): les deux partagent la propriété de “poser quelque chose” mais diffèrent fondamentalement en “ce qui est posé”: un énoncé thétiqúe à entité centrale est un type d'énoncé indiquant l'existence d'une entité, tandis que celui à événement central rapporte un événement tel qu'il se présente ou s'est présente dans l'univers du discours.

(153) ***Abapóoliisi baárafáshe umugwi w'ábaantu.***

“Les policiers ont appréhendé un groupe de gens.”

(*Imigwi*, information, 2010s)

[a-ba-póoliisi ba-á-ra-fát-ye u-mu-gwi  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-policiér SUJ<sub>2</sub>-PE-DJ-arrêter-PRF AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-groupe  
 u-a a-ba-ntu]<sup>FOC</sup>  
 PP<sub>3</sub>-CON AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne

Particulièrément, les expressions thétiqúes à événement central et les structures disjointes à focus restreint sur le prédicat ont en commun le fait que l'information pertinente porte non

pas sur une entité spécifique dénotée par un argument, mais plutôt sur l'événement tel qu'il est exprimé par le prédicat verbal.

Dans une phrase à focus prédicatif, par le prédicat verbal (dénotant l'événement donné) est spécifiquement mis en évidence par rapport à d'autres constituants. Mais en plus, dans une relation thétique, la portée du focus est étendue sur la proposition toute entière en présentant l'ensemble de l'événement comme de l'information saillante (voir Güldemann 2013 avec référence à Güldemann 1996). En vertu de cette focalisation centrée sur l'événement, les prédicats dans les CSPs thétiques à événement central en kirundi sont généralement celles qui sont affectés par le disjoint, du moins dans les tiroirs de conjugaison qui admettent ce marquage. Ce faisant, l'emploi du conjoint dans un cas comme (153) serait donc inapproprié au niveau pragmatique, sachant que le conjoint est généralement compatible avec les CSPs à focus étroit, autrement dit celles à entité centrale.

### 3.1.2.3 Topique-commentaire

Nous avons discuté, plus haut dans ce chapitre, des contextes où les CSPs au conjoint et disjoint s'excluent mutuellement. Il existe cependant des CSPs ayant une configuration discursive où ce paramètre d'exclusion ne semble pas clairement tranché. C'est lorsque le focus porte sur le prédicatif global saisi dans le sens que l'entend Trask (1993: 213), c'est-à-dire comme “[t]hat constituent of a sentence, most typically a verb phrase, which combines with the subject PN to make up a complete sentence”. Lambrecht (1994) identifie ce type de focus sous le terme de “predicate focus”, soit le focus prédicatif.

Les constructions qui présentent cette propriété discursive sont essentiellement envisagées en tant que structures qui répondent à une fonction communicative de base, c'est-à-dire celle de prédiquer quelque chose à propos d'une entité donnée. Il s'agit en fait de ces structures à jugement catégorique, dit aussi jugement double (Lambrecht 1987), où un objet, une proposition (logique) ou un état de choses est d'abord identifié, puis dans un deuxième temps, quelque chose en est prédiqué. Elles comportent donc une configuration discursive correspondant à l'articulation topique-commentaire (ou “*topic-comment articulation*”) (Andrews 2007: 149).

Les constructions à articulation topique-commentaire étant également attestées dans notre corpus, il s'avère que l'emploi de l'alternance conjoint/disjoint dans ces dernières se

comporte d'une manière assez particulière. C'est ce que nous pouvons constater dans les exemples suivants, du moins corrélativement à leurs contextes d'apparition.

Dans l'exemple en (154), on demande aux conseillers traditionnels ce qu'ils ont fait pendant la crise. Puisque la première réponse ne lui satisfait pas, l'énonciateur reprend la question pour une seconde fois. Dans la première question en (154x), l'emploi du conjoint est associé avec une focalisation assignée au pronom interrogatif, objet du verbe, *iki* "quoi". Cependant, l'exemple (154y), donné en réponse à cette première question, reçoit une lecture à focus prédicatif, et cela en dépit de son caractère conjoint qui était censée n'être que la propriété des structures restreintes à une lecture à focus étroit (argumental), où le prédicat verbal figure en dehors du champ focal de la phrase. Par ailleurs, l'emploi du disjoint dans cette construction n'est pas du tout inacceptable. On observe qu'il est d'ailleurs utilisé dans la seconde réponse à la même question, en (154y'). Dans tous les deux cas de réponse, le focus porte sur le syntagme prédicatif, hormis que, dans (154y'), ce dernier est composé d'un verbe uniquement, de par son caractère ambitransitif.

(154) x : *Abashiingantaáhe mwaákoze iki?*

"Les notables, qu'avez-vous fait?"

y : *Umwé weése yahísha umutwéwíwé.*

"CHACUN CACHAIT SA TÊTE."

x' : *Abashiingantaáhe mwaákoze iki?*

"Les sages, qu'avez-vous fait?"

y' : *Bamwé baárahúunze.*

"Certains ONT FUI."

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

a-ba-shíingantaáhe	mu-á-ø-kór-ye	[iki] <sup>FOC</sup>		
AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -sage	SUJ <sub>2PL</sub> -PE-CJ-faire-PRF	quoi		
u-mwé u-eése	[a-á-ø-hísh-a	u-mu-twé	u-íwé] <sup>FOC</sup>	
PP <sub>1</sub> -un PP <sub>1</sub> -tout	SUJ <sub>1</sub> -PE-CJ-cacher-VF	AUG <sub>3</sub> -PN <sub>3</sub> -tête	PP <sub>3</sub> -POSS <sub>1</sub>	
ba-mwé	[ba-á-ra-huung-ye] <sup>FOC</sup>			
PP <sub>2</sub> -un	SUJ <sub>2</sub> -PE-DJ-fuir-PRF			

Étant donné que, dans (154y), le focus porte en même temps sur le verbe et son objet, la phrase accepte aussi l'emploi du disjoint. Un autre exemple apparenté à (154) est rapporté en (155), où une question similaire à (154x) est également posée en (155x).

Dans cet exemple, nous pouvons encore constater que l'information contenue dans la réponse donnée en (155y) par rapport à cette question s'étend sur la partie comprenant le verbe et son objet. De même, dans (155y), le verbe est, cette fois-ci, marqué par le disjoint, comme s'il

s'agissait d'un focus restreint au prédicat. Pourtant, comme dans (154γ), l'usage du conjoint est également possible dans cet exemple.

(155) x : *Mbeéga abarezi baákoze iki?*

“Qu'est-ce que les éducateurs ont fait ?”

Y : *Abarezi bó mw'iseminaári y'i BUTA baárihweje ikibázo c'ámacákubíri mu Buruúndi,[...]*

“Les éducateurs du Séminaire de Buta ONT ANALYSE LA QUESTION DE DISCRIMINATION (ETHNIQUE) AU BURUNDI.”

(*Mushingantaha*, Paix, 2000s)

Mbeéga a-ba-rezi ba-á-ø-kór-ye [iki]<sup>FOC</sup>

Q AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-éducateur SUJ<sub>2</sub>-PE-CJ-faire-PRF quoi

a-ba-rezi ba-ó mu i-ø-seminaári i-a í Buta

AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-éducateur PP<sub>2</sub>-REF LOC<sub>18</sub> AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-seminaire PP<sub>9</sub>-CON LOC<sub>19</sub> Buta

[ba-á-ra-íhweez-ye i-ki-bázo ki-a a-ma-cákubíri

SC<sub>2</sub>-PE-DJ-analyser-PRF AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-question PP<sub>7</sub>-CON AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-discrimination

mu Buruúndi]<sup>FOC</sup>

LOC<sub>18</sub> Burundi

Dans les constructions catégoriques en kirundi, comme celles rapportées ci-dessus, le sujet énonciateur semble avoir librement à choisir entre la forme verbale au conjoint et celle au disjoint.

Au fait, l'emploi du conjoint indique que le sujet énonciateur centre son attention sur le contenu informationnel dénoté par le constituant postverbal, bien que tout l'ensemble du syntagme prédicatif véhicule de l'information non présupposée. En conséquence, le contenu informationnel dénoté par le verbe est alors mis à l'arrière plan, puisque l'énonciateur considère qu'il ne s'agit pas de cela qui cadre avec sa visée communicative (Lazard 1994), mais plutôt l'entité qui s'applique au procès du verbe.

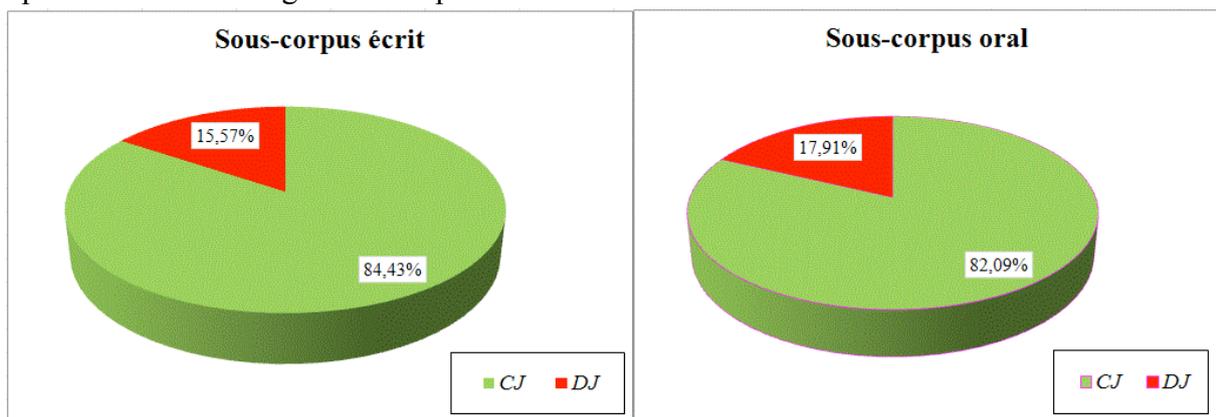
En revanche, l'emploi du disjoint indiquera que le procès du verbe et l'entité qui y est appliquée appartiennent tous au champ focal de la phrase.

Le paradigme conjoint/disjoint n'est donc pas respecté dans les configurations “topique-commentaire”, mais chaque forme verbale y représente plutôt un usage arbitraire. Par ailleurs, l'emploi arbitraire des verbes conjoint et disjoint dans ces constructions est démontré aussi par les résultats de notre analyse statistique que nous présentons dans la figure 14 ci-après.

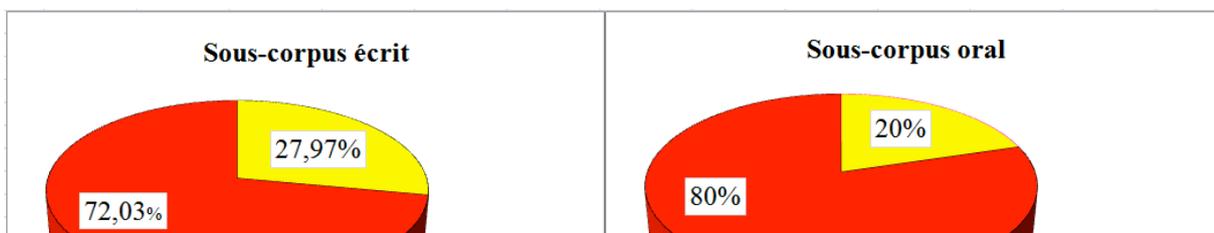
**Figure 14 : Distribution statistique de l’alternance conjoint/disjoint dans les structures “topique-commentaire”**

A la lumière des résultats présentés ci-dessus, nous pouvons noter que le comportement du paradigme conjoint/disjoint dans les structures catégoriques va à l’encontre de ce que pourrait faire croire l’intuition courante, selon laquelle une structure ayant la lecture pragmatique qui associe le prédicat verbal au champ focal de la phrase fait généralement appel à l’emploi du disjoint. En effet, les statistiques témoignent paradoxalement que la fréquence d’emploi du conjoint dans ces structures à focus prédicatif, au sens de Lambrecht (1994), manifeste une prédominance très élevée au détriment du disjoint qui n’y est représenté qu’à un pourcentage relativement réduit. Or, ceci ne nous semble pas surprenant dans la mesure où de telles constructions sont habituellement envisagées comme “*the universally unmarked type of focus structure*” (Van Valin & LaPolla 1997: 206).

Pour le kirundi, nous pouvons dire qu’il s’agit effectivement de ce statut pragmatique des structures catégoriques qui est à l’origine de la faible fréquence du disjoint dans les structures en question ; compte tenu de son statut de marqueur pragmatique. Mais en outre, cela nous permet de constater également que le conjoint semble se comporter comme une forme non marquante en kirundi. Par ailleurs, la comparaison des résultats de notre analyse statistique prouve que cette forme verbale est beaucoup sollicitée dans de telles relations prédictives non marquées au niveau pragmatique que celles qui le sont ; autrement dit les structures à focus argumental. Il en va ainsi à l’écrit comme à l’oral, tel qu’en témoignent les statistiques présentées dans la figure 15 ci-après.



**Figure 15 : Distribution statistique de l’emploi du conjoint entre les CSPs marquées et les structures “topique-commentaire”**



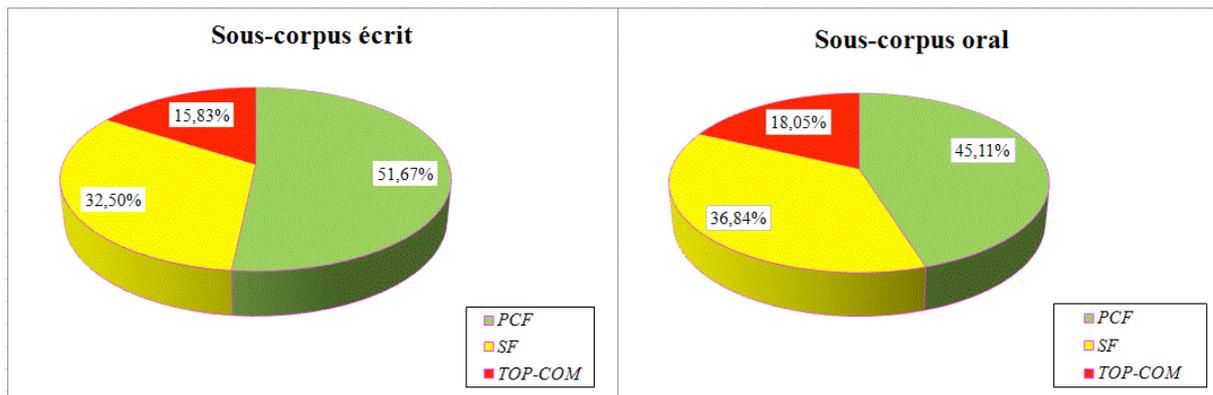
Par rapport aux CSPs marquées, il est apparu que le conjoint intervient obligatoirement dans des structures où la lecture du focus est imposée par le contexte d'énonciation en vigueur. A ce titre, le conjoint peut être interprété comme un usage syntaxique qui se superpose à un marquage pragmatique déjà établi par le contexte d'énonciation. Cela permet donc de conclure qu'il ne s'agit pas de la présence du conjoint qui conditionne le focus, mais plutôt l'inverse. En d'autres termes, c'est une lecture à focus étroit qui appelle l'emploi du conjoint dans les CSPs en kirundi.

Cependant, la situation semble se présenter autrement pour ce qui est de l'emploi du disjoint. Dans nos analyses précédentes, nous avons pu constater que cette forme verbale est associée à une fonction discursive bien déterminée ; celle d'ériger en focus le prédicat verbal, en le présentant comme constituant restrictivement focalisé ou faisant partie du domaine focal de la phrase, où il fonctionne comme le support focal. Il en découle que des structures à jugement catégorique, où la limite entre l'élément affecté par le focus et celui qui ne l'est pas n'est pas nettement tranchée parmi le prédicat et le constituant qui suit, sollicite moins l'emploi du disjoint. Cela a été démontré aussi par notre analyse statistique de la distribution de la fréquence de cette forme verbale par rapport à ses divers emplois discursifs. En voici les résultats dans la figure 16 ci-après.

**Figure 16 : Distribution statistique de l'emploi du disjoint entre les CSPs marquées et les structures "topique-commentaire"**

#### 4 Conclusion

Ce chapitre a été dédié à l'étude du marquage du focus dans les CSPs en kirundi en corrélation avec le phénomène d'alternance conjoint/disjoint. A l'issue de différentes analyses effectuées sur les données du corpus à notre disposition, il est apparu que les CSPs emploient essentiellement des moyens morphologiques pour construire les unités informationnelles. Le marqueur du disjoint (*-ra-/-a-*) est particulièrement le moyen le plus productif dans le marquage du focus dans ce type de constructions. Il est employé lorsque le verbe de la phrase ou un de ses opérateurs est mis en focus ou s'il appartient au domaine focal de la phrase. Le domaine focal rendu par l'emploi du disjoint peut ainsi se limiter à l'unique verbe de la phrase lorsque celui-ci est restrictivement focalisé, ou s'étendre sur la partie qui regroupe ce verbe et les constituants postverbaux, ou s'élargir sur toute la phrase.



En revanche, le conjoint, qui est traditionnellement opposé au disjoint, a un emploi obligatoire chaque fois que le contexte d'énonciation assigne une focalisation à un constituant postverbal. Cependant, contrairement à ce que prétendaient les études antérieures (Ndayiragije 1999; Bukuru 2003), nous avons constaté que cette forme verbale tend à se comporter comme une forme non marquante du point de vue informationnel en kirundi, eu égard à ses contextes d'emploi privilégiés. Les statistiques ont témoigné, en effet, qu'il est fréquemment rapporté dans les structures catégoriques (Andrews 2007; Sasse 1987), c'est-à-dire celles à articulation topique-commentaire que la littérature caractérise généralement comme des formulations foncièrement non marquées pragmatiquement (Lambrecht 1994: 132; Van Valin & LaPolla 1997). Par voie de conséquence, nous concluons qu'il ne s'agit pas du conjoint qui gouverne la mise en focus en kirundi, mais l'inverse plutôt. En d'autres termes, c'est le marquage du focus postverbal, tel qu'il est sollicité par le contexte d'énonciation en vigueur, qui appelle

l'emploi du conjoint, et non pas le conjoint qui induit ce marquage pragmatique. Ici, on a affaire à un marquage rendu par le contexte d'énonciation, plutôt que par le conjoint. Par contre, la présence du disjoint dans une structure *y* impose une lecture pragmatique qui associe toujours le prédicat verbal en œuvre au domaine focal de la phrase. Il est donc le marqueur par excellence de ce type de focalisation. Ainsi, son emploi en kirundi donne lieu à l'expression du focus centré autour du prédicat, et qui se manifeste sous diverses versions, telles que le focus assigné à la valeur lexicale du verbe ou à l'un ou l'autre opérateur associé avec le constituant verbal, le tout recevant une lecture pragmatique d'un focus prédicationnel tel que l'entend Güldemann (2003) ou un focus prédictatif au sens de Lambrecht (1994), en fonction de son étendue syntagmatique. Les CSPs marquées au conjoint sont, quant à elles, restreintes à une lecture à focus étroit, ce dernier pouvant porter sur l'objet du verbe ou un de ses modificateurs (adjectif, relative) ou sur l'adjoint.

En ce qui concerne les CSPs à structure topique-commentaire, elles se caractérisent par un emploi arbitraire entre le conjoint et disjoint, avec une préférence privilégiée au conjoint, suite à leur caractère non marqué au niveau pragmatique.

La contextualisation de ces marquages pragmatique met en place une typologie de sémantismes du focus, qui relèvent directement des conditions de production nettement différenciés, en produisant ainsi des effets de sens assez divers. D'un côté, on a un focus informationnel (ou assertif) qui apporte dans la continuité du discours une information pertinente, non présupposée. De l'autre côté, il s'agira d'un focus contrastif qui implique, d'une manière ou d'une autre, un contraste entre l'information en focus et une information alternative. Ainsi, avec ce type de focus, l'on aura, selon le contexte, affaire à une mise en relief dont la valeur communicative exprime alternativement par rapport à l'information en focus le rejet, la substitution, l'expansion, la restriction, la sélection, etc.



## **CHAPITRE 4**

# **LES CONSTRUCTIONS INVERSÉES**



## 1 Introduction

La notion de constructions inversées ou constructions à sujet inversé (désormais CSI) fait partie des sujets qui ont été largement débattus dans de nombreux travaux menés dans plusieurs langues du monde. Dans les langues bantoues notamment, le phénomène d'inversion syntaxique est présenté comme un moyen d'exprimer une mise en exergue de l'information, en jouant sur l'ordre des mots de la phrase (Buell 2006; Demuth & Harford 1999; Ntwari 2006; Hamlaoui & Makasso 2015; Sabimana 1986; Bostoen & Mundeke 2012; Morimoto 2006; Zerbian 2006; Bresnan & Kanerva 1989; Demuth & Mmusi 1997; van der Wal 2012; Güldemann 2003; Morimoto 2000a).

Pour parler des contraintes liées à la réorganisation de l'ordre des mots dans les langues, l'on se doit de noter a priori que la grammaire traditionnelle établit une distinction entre les langues à ordre des mots libre et celles à ordre des mots fixe (Augendre 2008). Pour les premières, les variations de l'ordre sont à traiter en termes de préférence plutôt que de nécessité, tandis que pour les secondes un ordre de base est postulé pour servir de référence à la formation de toutes les autres structures syntaxiques possibles.

L'ordre de base dans les langues à mots fixes sert également de point de départ à la détermination de deux types de marquage syntactico-pragmatique, à savoir le marquage "in-situ" et le marquage "ex-situ". Avec un marquage in-situ, le terme marqué garde sa position syntaxique initiale. Mais, dans le cas du marquage ex-situ, l'entité marquée apparaît dans une position syntaxique non canonique, le plus souvent dans l'une des deux périphéries de la phrase. Cette distinction repose non seulement sur l'ordre des mots dans la phrase marquée, mais aussi sur la fonctionnalité particulièrement reconnue à chaque type de marquage au plan de la structure informationnelle.

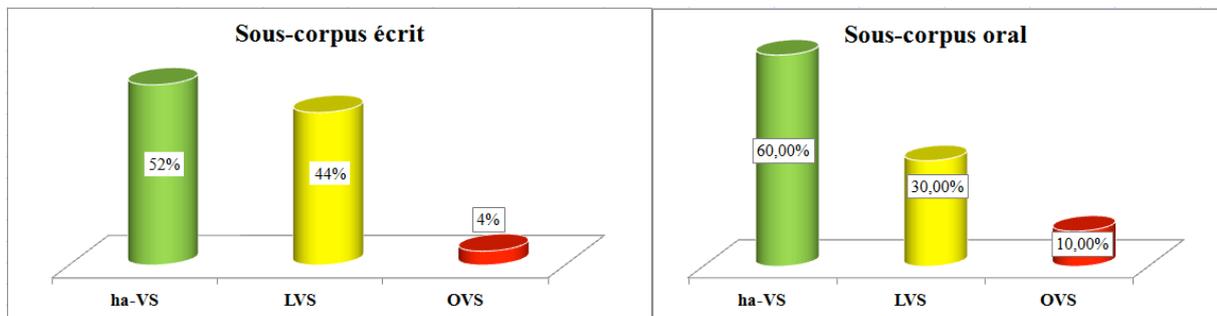
Ainsi, les constructions inversées représentant typiquement un cas de marquage ex-situ, nous nous proposons dans ce chapitre d'étudier la part de l'inversion syntaxique dans la structure de l'information en kirundi. Nous le ferons en se fondant sur cette hypothèse générale selon laquelle une stratégie de marquer une mise en relief de l'information en jouant sur l'ordre des mots, comme l'inversion syntaxique, constitue un fait double interagissant dans la complémentarité. Il s'agit en effet d'un fait qui s'articule entre deux interfaces, une liée à la forme (morphosyntaxique) et une autre liée au sens (sémantico-pragmatique). Dans cet ordre d'idée, nous souscrivons aux points de vue de certains grammairiens (Laenzlinger 2006;

Simon & Grobet 2005) qui précisent que la syntaxe, en formant des structures linguistiques, établit des liens entre le couple d'interfaces "forme-sens".

## 2 Propriétés formelles des CSIs en kirundi

Les CSIs font partie des structures syntaxiques attestées en kirundi (Bukuru 2003; Kimenyi 1980; Ndayiragije 1999; Sabimana 1986). Elles se répertorient dans la catégorie des structures monoclausales. Au regard des résultats de notre analyse distributionnelle, ces dernières manifestent une fréquence d'emploi assez faible comparativement à d'autres catégories structurelles en usage en kirundi, tel qu'en témoigne la visualisation présentée sur la figure 16 ci-après.

**Figure 17 : Distribution des quatre principaux types de constructions phrastiques**



En dépit de leur diversité structurelle, les constructions inversées présentent un certain nombre de propriétés communes permettant de les déceler parmi les autres constructions, en particulier celles à ordre des mots de base, dites aussi constructions canoniques. La plus frappante est le fait qu'elles placent régulièrement le sujet logique en position postverbale.

Or, nous avons vu que cette délocalisation du sujet du verbe impacte la structure morphosyntaxique de la phrase en œuvre. Cet argument, n'étant plus à même de contrôler l'accord du verbe, se voit, dans la mesure du possible, contraint de céder cette fonction grammaticale à un des compléments (l'objet du verbe ou le complément locatif) ayant participé à l'inversion, pour se retrouver à l'initiale de la phrase. Sinon, la phrase emploie habituellement, à la place du sujet grammatical du verbe, un préfixe verbal non référentiel (*ha-*) ayant le statut d'un pronom sujet explétif. Cette variabilité morphosyntaxique dans les structures à sujet postverbal a conduit à l'établissement d'une typologie de modèles d'inversion dans les langues bantoues (Marten & van der Wal 2014; Buell 2007; Bresnan & Kanerva 1989; Marten 2006; Zerbian 2006).

En kirundi, les constructions à sujet postverbal comportent aussi des particularités distinctives. Elles se différencient soit par la présence ou l'absence d'un sujet grammatical en accord avec le verbe de la phrase soit par la manière dont se réalise l'accord entre ce sujet grammatical et le verbe. Ainsi, trois principaux types d'inversion sont identifiés en kirundi. Il s'agit nommément d'inversion locative (LVS), inversion explétive (ha-VS) et inversion argumentale (OVS).

En outre, en s'inspirant de la typologie proposée dans la littérature (Buell 2007; Marten & van der Wal 2014), d'autres sous-catégories peuvent être identifiées dans les modèles LVS et OVS. Leur distinction se fonde en effet, pour le modèle LVS, sur le statut sémantique du complément locatif préverbal et, pour le modèle OVS, sur le rôle thématique de l'objet du verbe ayant pris part dans l'inversion syntaxique. Ainsi, l'on distingue entre inversion locative formelle ( $L_{[FRM]}VS$ ) et inversion locative sémantique ( $L_{[SEM]}VS$ ) d'une part, et entre inversion argumentale à objet-patient ( $O_{[PAT]}VS$ ), celle à objet-instrument ( $O_{[INS]}VS$ ) ainsi que celle à complément propositionnel ( $O_{[PRP]}VS$ ).

Il ressort de toutes ces particularités distinctives six différentes formes d'inversion possibles en kirundi: inversion locative formelle ( $L_{[FRM]}VS$ ), inversion locative sémantique ( $L_{[SEM]}VS$ ), inversion explétive (ha-VS), inversion argumentale à objet-patient ( $O_{[PAT]}VS$ ), celle à objet-instrument ( $O_{[INS]}VS$ ) et enfin celle à complément propositionnel ( $O_{[PRP]}VS$ ).

Dans la section suivante, nous proposons une description détaillée des propriétés morphosyntaxiques de ces différentes constructions à sujet postverbal.

## 2.1 Inversion argumentale (OVS)

Les structures OVS représentent un cas d'inversion syntaxique ayant bénéficié plus d'attention scientifique tant en kirundi (Sabimana 1986; Ndayiragije 1999; Bukuru 2003; Kimenyi 1980) que dans bon nombre de langues bantoues (Zerbian 2006; Baker 2003; Morimoto 1999, 2002). En kirundi, elles s'évaluent à une échelle d'emploi assez faible, par rapport aux inversions locative et explétive évoquées ci-dessus. Sur un total de 35 attestations d'inversion répertoriées dans notre échantillon, dont 19 (54,29%) pour l'inversion explétive et 13 (37,14%) pour l'inversion locative, l'inversion argumentale n'en compte que 3 occurrences, équivalant à 8,57% des cas.

### 2.1.1 Structure morphosyntaxique de l'inversion argumentale

Les structures OVS se particularisent par le fait qu'elles construisent en interversion le sujet et l'objet du verbe, de sorte que le sujet soit obligatoirement à droite et l'objet à gauche du verbe. C'est de cette propriété formelle que prend sa source l'appellation d'"*inversion argumentale*" que nous lui attribuons dans ce travail. En voici un exemple dans (156) ci-après.

(156) *Ayo mazína yavúga abagabo.*

“Les hommes (et non les femmes) déclamaient ces auto-panégyriques.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

a-a-o                    ma-zína                    a-á-vúg-a                    a-ba-gabo

AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>6</sub>-panégyrique    SUJ<sub>6</sub>-PE-dire-VF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme

Le complément d'objet en position de sujet régit parfaitement l'accord du verbe au détriment du sujet postverbal réduit à l'arrière plan. Le verbe prédicat de la phrase OVS n'est doté d'aucune marque morphologique susceptible de vérifier le sujet logique en position complément. Le marquage de celui-ci dans le verbe est essentiellement inacceptable, comme indique le contre-exemple de (156) suivant:

(157) a-a-o                    ma-zína                    \*[ba]-á-vúg-a                    a-ba-gabo

AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>6</sub>-panégyrique    SUJ<sub>2</sub>-PE-dire-VF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme

(Adapté à partir d'*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

Cependant, le sujet logique reste sémantiquement reconnaissable par le fait qu'il conserve sa propriété agentive. Ceci se justifie par le fait qu'une structure comme (156) renvoie, malgré sa transformation morphosyntaxique, au sens que lui rattache la traduction correspondante, au lieu de celle proposée en (158) ci-après. C'est en effet une preuve que le référent du sujet postverbal *abagabo* reste le participant par excellence qui accomplit l'action désignée par le verbe *-vúga* dans la phrase donnée.

(158) a-a-o                    ma-zína                    a-á-vúg-a                    a-ba-gabo

AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>6</sub>-panégyrique    SUJ<sub>6</sub>-PE-dire-VF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme

\*“Ces auto-panégyriques déclamaient les hommes.”

(Adapté à partir d'*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

Une inversion argumentale est essentiellement une structure au conjoint. Elle n'admet pas du tout le marquage du disjoint, comme en témoigne l'inacceptabilité du contre-exemple de (156) ci-après.

- (159) a-a-o                    ma-zína                    a-á-\*[ra]-vúg-a    a-ba-gabo  
 AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>6</sub>-panégyrique    SUJ<sub>6</sub>-PE-DJ-dire-VF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme  
 (Adapté à partir d'*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

### 2.1.2 Typologie d'inversion argumentale

La littérature fait état de trois types d'inversion OVS, qui se distinguent essentiellement par le rôle thématique de l'objet préverbal. Il s'agit de l'inversion argumentale à objet-patient (O<sub>[PAT]</sub>VS), celle à objet-instrument (O<sub>[INST]</sub>VS) ainsi que celle à objet propositionnel (O<sub>[PRP]</sub>VS) (Marten & van der Wal 2014).

#### 2.1.2.1 Inversion argumentale à objet-patient

Elle est le type d'inversion argumentale le mieux connu dans la littérature que les autres, et qui a jusqu'ici bénéficié plus d'attention scientifique (Whiteley & Mganga 1969; Russell 1985; Henderson 2011; Bokamba 1979; Morimoto 2006; Marten & Gibson 2013; Kimenyi 1980; Bukuru 2003). La raison d'être de cette catégorisation est le fait que c'est l'objet ayant le rôle sémantique de patient qui entre en interversion avec le sujet postverbal. Dans une structure monotransitive, nous pourrions tout simplement parler de l'interversion des deux actants de la phrase. A comparer la structure inversée (160a) avec celle de base (160b) correspondante ci-après.

#### (160) *Ikiri kure kirya abari n'amaguru.*

“Ce qui est loin se mange par ceux qui ont de bonnes jambes.”

(Dusome5, Éducation, 1980s)

- a. O<sub>[PAT]</sub>VS : [i-ki-ri<sup>H</sup>                    kure]<sup>OBJ</sup> ki-ø-ryá-a  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-être.REL loin    SUJ<sub>7</sub>-PRS-manger-VF  
 [a-ba-ri<sup>H</sup>                    n'    a-ma-guru]<sup>SUJ</sup>  
 AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-être.REL avec    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-jambe
- b. SVO<sub>[PAT]</sub> : [a-ba-ri<sup>H</sup>                    n'    a-ma-guru]<sup>SUJ</sup> ba-ø-ø-ryá-a  
 AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-être.REL avec    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-jambe    SUJ<sub>2</sub>-PRS-CJ-manger-VF  
 [i-ki-ri<sup>H</sup>                    kure]<sup>OBJ</sup>  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-être.REL loin  
 “Ceux qui ont de bonnes jambes mangent ce qui est loin.”

En kirundi, la réalisation d'une structure à objet-patient inversé requiert un certain nombre de conditions. Certains auteurs notent que le sujet et l'objet patient sont soumis à une restriction sémantique qui leur permet d'entrer en interversion syntaxique, à savoir le degré d'animéité

de leurs référents respectifs (Bukuru 2003; Kimenyi 1980; Morimoto 2000b). Entre les deux actants de l'inversion à objet-patient le sujet logique doit être l'argument au référent qui a le degré d'animéité le plus élevé, l'autre étant l'objet. Ainsi, Bukuru note ce qui suit : “*Higher status in animacy and thematic roles blocks an object DP of an ordinary SVO sentence to occur in the subject position of an SOR construction. (...), the DPs with [+HUMAN] feature will never occur as the subject of an SOR construction.*” (Bukuru 2003: 288).

La prise en compte des critères régissant l'inversion à objet-patient en kirundi donne lieu à une distribution hiérarchique de traits sémantiques opposant les deux arguments participant à l'inversion. Nous les résumons dans le tableau suivant :

**Tableau 2: Critères d'inversion à objet-patient**

	Traits sémantiques		
	Degré d'animéité		Rôle thématique
<b>Sujet:</b>	+animé	+humain	+agent
<b>Objet:</b>	-animé	-humain	+patient

L'exemple rapporté en (160) nous semble vérifier les critères présentés dans le tableau ci-dessus. En effet, le référent de l'objet *ikiri kure* “ce qui est loin” est marqué comme +patient (+PAT), -animé (-AN) et -humain (-HUM). Le sujet *abari n'ámaguru* “ceux qui ont de bonnes jambes (rapides)”, quant à lui, renvoie au référent ayant les traits +agent (+AGT), +animé (+AN) et +humain (+HUM). Ceci s'accorde également avec l'exemple illustré par (161) ci-après.

(161)  $O_{[+PAT,-AN,-HUM]}VS_{[+AGT,+AN,+HUM]}$

*Ivy'úrugó bimenya beéne rwó.*

“Seuls les partenaires savent ce qui concerne le foyer.”

(*Duharanire, Paix, 2000s*)

i-bi-ó                      u-ru-gó                      bi-ø-meny-a                      ba-eéne ru-ó  
 AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-PRCS    AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-foyer    SUJ<sub>8</sub>-PRS-connaître-VF    PP<sub>2</sub>-POSSPP<sub>11</sub>-SBST

Cependant, certains cas d'inversion argumentale semblent ne pas se conformer aux critères rapportés ci-dessus. A titre d'exemple, quoiqu'une structure comme (162a) réponde parfaitement à cette hiérarchie sémantique, il ne serait pas, à notre sens, surprenant de trouver en kirundi une structure comme (162b) où l'objet inversé dénote un référent ayant le même degré d'animéité que le référent du sujet logique.

(162)<sup>11</sup> *Ubwóoba butariinzé búgira jeewé, ni we ugirá ubwóoba?*

“Si moi-même je n’ai pas peur, est-ce toi qui peux avoir peur ?”

(*Igiti*, Théâtre, 2010s)

a.  $O_{[+HUM]}VS_{[+HUM]}$  : [u-bu-óoba      bu-ta-ø-ríind-ye<sup>H</sup>      bú-gir-a  
 AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-peur    SUJ<sub>14</sub>-NEG-PRS-devoir-PRF.REL    SUJ<sub>14</sub>-avoir-VF  
 jeewé]<sup>OV<sub>S</sub></sup> ni    we u-gir-a<sup>H</sup>      u-bu-óoba  
 moi      COP    toi    SUJ<sub>2SG</sub>-avoir-VF.REL    AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-peur

b.  $O_{[+HUM]}VS_{[+HUM]}$  : u-mu-ana      a-ta-ø-ríind-ye<sup>H</sup>      a-gir-a      jeewé  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant    SUJ<sub>1</sub>-NEG-PRS-devoir-PRF.REL    SUJ<sub>1</sub>-avoir-VF    moi  
 “Si moi-même je n’ai pas d’enfant, (est-ce toi qui peux en avoir?)”

L’acceptabilité de (162b) est une preuve que la violation du principe de la hiérarchie d’animéité entre l’objet et le sujet inversés ne pose pas toujours de problème. Ceci se révèle aussi que ce critère ne s’applique pas à toute inversion argumentale à objet patient. Il s’avère donc valable pour telle formulation et décline pour telle autre. Par contre, la hiérarchie des rôles thématiques des arguments intervertis doit être respectée pour qu’une inversion argumentale soit possible. Par exemple, un cas où l’objet inversé renverrait au participant bénéficiaire (BEN), soit la structure  $O_{[BEN]}VO_{[PAT]}S$  (163c), n’est pas acceptable en kirundi.

(163) **SVOO** : *Umuvyeyi arahaaye umwáana amatá.*

“La mère donne le lait à l’enfant.”

(*Élicitation personnelle*)

- a.  $S_{[AGT]}VO_{[PAT]}O_{[BEN]}$  : u-mu-vyeyi      a-ø-ra-há-ye      u-mu-áana  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mère    SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-donner-PRF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant  
 a-ma-tá  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait
- b.  $O_{[PAT]}VO_{[BEN]}S_{[AGT]}$  : a-ma-tá      a-ø-há-ye      u-mu-áana  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait    SUJ<sub>6</sub>-PRS-donner-PRF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant  
 u-mu-vyeyi  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mère
- c. \* $O_{[BEN]}VO_{[PAT]}S_{[AGT]}$  : u-mu-áana      a-ø-há-ye      a-ma-tá  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant    SUJ<sub>1</sub>-PRS-donner-PRF    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait  
 u-mu-vyeyi  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-mère

<sup>11</sup> **Contexte** (*Pièce de théâtre*) : Au cabaret, le sujet parlant rassure son ami qu’il réglera lui-même la facture pour les boissons consommées, lui dit ceci :

La phrase illustrée par (163c) ne peut pas fonctionner comme une structure OV(O)S, du fait qu'elle présente à l'initiale un argument bénéfactif (au lieu de celui au rôle de patient). Elle peut plutôt passer pour une structure canonique dans laquelle les actants *umwáana* "l'enfant" et *umuvyéeyi* "la mère" ont permuté de rôles thématiques, ce qui donne lieu au sens de "l'enfant donne le lait à la mère".

Au regard des observations précédentes, nous pouvons conclure que les explications fournies par les auteurs précités vis-à-vis des critères d'inversion argumentale OVS méritent des compléments dans la mesure où ces derniers ne couvrent pas tous les cas possibles en kirundi. En effet, aux conditions relevées ci-dessus, il faut ajouter la part de la contrainte que le sens lexical du verbe imposée dans l'interversion de ses arguments. Si par exemple une construction comme (164b) ci-après est inacceptable comme structure OVS, c'est dire effectivement que le procès désigné par le verbe *-ragira* "garder" ne s'applique pas aux participants humains qui, dans le contexte similaire, n'acceptent plutôt que des verbes comme *-raaba* "veiller sur" ou *-rera* "garder, assister".

(164) *Zaa nká ziragiye umwáana.*

"Un enfant (et non un adulte) garde ces vaches-là."

(*Exemples (104a)*, Bukuru 2003: 290)

- a.  $O_{[-HUM]}VS_{[+HUM]}$  :    *zi-a*            *n-ká*            *zi-ø-ragir-ye*            *u-mu-áana*  
    PP<sub>10</sub>-DEM<sub>VI</sub>    PN<sub>10</sub>-vache    SUJ<sub>10</sub>-PRS-garder-PRF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant
- b. \* $O_{[+HUM]}VS_{[+HUM]}$  : *u-a*            *mu-goré*            *a-ø-ragir-ye*            *u-mu-áana*  
    PP<sub>1</sub>-DEM<sub>VI</sub>    PN<sub>1</sub>-femme    SUJ<sub>1</sub>-PRS-garder-PRF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant

En fait, lorsque le procès exprimé par le verbe ne peut être accompli que par des agents spécifiques, il impose des restrictions dans le choix de ses actants, ce qui limite aussi l'acceptabilité de certaines formulations inversées.

### 2.1.2.2 Inversion argumentale à objet-instrument

En (165), l'inversion est réalisée entre le sujet logique et l'objet ayant pour référent l'instrument utilisé dans l'accomplissement de l'action décrite par le verbe à l'œuvre. Nous parlons donc de l'inversion argumentale à objet-instrument ( $O_{[INST]}VS$ ).

(165) *Ivyo bikóreesho bikoreesha uwa Kristu n'úwutari wé.*

"Ces instruments s'emploient par un chrétien comme un non chrétien."

(*CUI101004Ukwege*, Paix, 2010s)

- a. **O<sub>[INST]</sub>VS** : i-bi-o                      bi-kóreesho      bi-ø-kór-ish-a  
 AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub>    SUJ<sub>8</sub>-instrument    SUJ<sub>8</sub>-PRS-faire-CAUS-VF
- u-u-a                      Kristu    n'    u-u-ta-ri                      u-é  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-CON      Christ    et    AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-NEG-être    PP<sub>1</sub>-SUBST
- b. **SVO<sub>[INST]</sub>** : u-u-a                      Kristu    n'    u-u-ta-ri                      u-é  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-CON    Christ    et    AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-NEG-être    PP<sub>1</sub>-SUBST  
 ba-ø-ø-kór-ish-a                      i-bi-o                      bi-kóreesho  
 SUJ<sub>2</sub>-PRS-CJ-faire-CAUS-VF    AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub>                      SUJ<sub>8</sub>-instrument  
 “Un chrétien comme un non chrétien emploient ces instruments.”

Dans la structure de base (non inversée) SVO<sub>[INST]</sub> (165b), le verbe est marqué comme “dérivé” par un suffixe de dérivation causatif (*-ish-*). La présence de ce suffixe marque le lien rectionnel entre ce verbe dérivé et l’objet-instrument postverbal, qui rentre désormais dans la valence du verbe. Avec ce lien syntaxique, l’objet instrument reçoit la lecture d’argument promu par la dérivation verbale (De Kind & Bostoen 2012; Abdoulaye 1992). Il ne doit son statut actantiel qu’à la seule présence du causatif dans le verbe dérivé. Optionnellement, le lien rectionnel entre ce constituant et le verbe dans la structure SVO<sub>[INST]</sub> est rendu par l’emploi de la préposition *na* “avec”, comme dans (166) :

(166) *Nyaa mugabo akuunda kunywá inzogá n’úmukeenke.*

“L’homme en question boit souvent la bière avec la paille.”

(Élicitation personnelle)

- a. Nyaa mu-gabo    a-ø-ø-kúund-a                      ku-nyó-a                      i-N-zogá  
 DEM<sub>VII</sub> PN<sub>1</sub>-homme    SUJ<sub>1</sub>-PRS-CJ-aimer-VF                      PN<sub>15</sub>-boire-VF    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-bière  
**[n’ u-mu-keenke]**  
 avec AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-paille
- b. Nyaa mu-gabo    a-ø-ø-kúund-a                      ku-nyó-[ish]-a                      i-N-zogá  
 DEM<sub>VII</sub> PN<sub>1</sub>-homme    SUJ<sub>1</sub>-PRS-CJ-aimer-VF                      PN<sub>15</sub>-boire-CAUS-VF    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-bière  
**[u-mu-keenke]**  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-paille

(166a) et (166b) représentent sémantiquement deux variantes d’une même phrase. Les usagers ont toujours le libre choix à employer l’une ou l’autre des deux dans le discours. Cependant, dans la structure inversée, la relation d’argument entre l’objet préverbal et le verbe est exclusivement marquée par la présence du suffixe causatif (167a). La préposition “*na*” n’est

pas acceptable dans une construction  $O_{[INST]}VS$ . Cela étant, une structure comme (167b), où se trouve mentionnée ladite préposition, ne passe pas en kirundi.

(167) *Umukeenke ukuunda kunywéesha (inzogá) nyáa mugabo.*

“L’homme en question (et non Jean) boit souvent la bière avec la paille.”

(*Élicitation personnelle*)

- a.  $O_{[INST]}VS$  : [u-mu-keenke] u-ø-ø-kúund-a ku-nyó-[ish]-a  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-paille SUJ<sub>3</sub>-PRS-CJ-aimer-VF PN<sub>15</sub>-boire-CAUS-VF  
 (i-N-zogá) nyaa mu-gabo  
 AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-bière DEM<sub>VII</sub> PN<sub>1</sub>-homme
- b.  $*O_{[INST]}VS$  : \*[na] u-mu-keenke u-ø-ø-kúund-a ku-nyó-\*[ø]-a  
 avec AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-paille SUJ<sub>3</sub>-PRS-CJ-aimer-VF PN<sub>15</sub>-boire-CAUS-VF  
 (i-N-zogá) nyaa mu-gabo  
 AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-bière DEM<sub>VII</sub> PN<sub>1</sub>-homme

La transformation de (166) en une structure inversée (167a) n’est possible qu’en utilisant le suffixe causatif et jamais la préposition *na*. Cet élément morphologique représente donc un trait particulier qui distingue formellement l’inversion à objet instrument d’autres modèles d’inversion argumentale.

S’agissant des verbes admis dans l’inversion argumentale, l’on y identifie l’emploi exclusif des verbes transitifs, dont les ambitransitifs renferment un usage privilégié en kirundi. Aucun verbe intransitif n’est compatible avec l’inversion argumentale, tel qu’en démontre le contre-exemple en (168b) ci-après.

(168) *Uwo muúsi nyaa bagabo bataashe n’ímódoká.*

“Ce jour-là, les hommes en question sont rentrés en voiture.”

(*Mushingantahe, Paix, 2000s*)

- a.  $SVO$  : u-u-o mu-si nyaa ba-gabo ba-á-ø-taah-ye  
 AUG<sub>3</sub>-PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>3</sub>-jour DEM<sub>VII</sub> PN<sub>2</sub>-homme SUJ<sub>2</sub>-PE-CJ-rentre-PRF  
 n’ i-módoká  
 avec AUG<sub>9</sub>-voiture
- b.  $*O_{[INST]}VS$ : *\*Ímódoká yatáahishije nyáa bagabo.*  
 \*“Les hommes en question (et non Jean) sont rentrés en voiture.”  
 i-módoká i-á-ø-taah-ish-ye nyaa ba-gabo  
 AUG<sub>9</sub>-voiture SUJ<sub>9</sub>-PE-CJ-rentre-CAUS-PRF-PstF<sub>18</sub> DEM<sub>VII</sub> PN<sub>2</sub>-homme

Malgré la présence de l'objet-instrument *imódoká*, l'exemple en (168a) ne se prête pas à l'inversion O<sub>[INST]</sub>VS comme en démontre l'inacceptabilité de (168b). Ceci est dû au fait que le verbe en présence n'admet pas ce dérivatif causatif (-ish-) que nous présentons ici comme trait définitoire de l'inversion à objet-instrument. Il est important de noter aussi que la langue impose des restrictions par rapport au choix des verbes (transitif) qui participent à l'inversion. Ainsi, une inversion à objet-instrument emploie préférentiellement les verbes dont le référent fait prototypiquement appel à un instrument matériel. A titre d'exemple, des termes comme *ikiyũko* "cuillère", *urufuunguruzo* "clé", *umuhoro* "serpe", *umukeenke* "paille", *ikáraámu* "stylo" et *umusékuzo* "pilon" font directement appel aux procès désignés respectivement par les verbes *-ríisha* "manger avec", *-ugaza/-uguruza* "fermer/ouvrir avec", *-témeesha* "couper avec", *-nywéesha* "boire avec", *-andikiisha* "écrire avec" et *-sekuza* "piler avec". Le référent de l'objet-instrument peut être une partie du corps au lieu d'un objet matériel. Mais, là aussi, l'emploi du causatif reste obligatoire pour que l'argument en question puisse avoir la lecture d'instrument. En voici un exemple (169) où l'objet inversé réfère à des mains.

(169) *Bamwé mu biĩgiishwa biĩwé baáriishije intoke zírtyooyé.*

"Certains parmi ses disciples ont mangé avec les mains sales."

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

- a. **SVO<sub>[INST]</sub>** : Ba-mwé mu ba-íigiishwa ba-íiwé ba-á-rí-ish-ye  
 PP<sub>2</sub>-un parmi PN<sub>2</sub>-disciple PA<sub>2</sub>-POSS<sub>1</sub> SUJ<sub>2</sub>-PE-manger-CAUS-PRF
- [i-N-toke                    zi-rtyóor-ye<sup>H</sup>]<sup>INST</sup>  
 AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-doigt    SUJ<sub>10</sub>-être.sale-PRF.REL
- b. **O<sub>[INST]</sub>VS** : [i-N-toke                    zi-rtyóor-ye<sup>H</sup>]<sup>INST</sup>                    zi-á-rí-ish-ye  
 AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-doigt    SUJ<sub>10</sub>-être.sale-PRF.REL    SUJ<sub>10</sub>-PE-manger-CAUS-PRF  
 Ba-mwé mu ba-íigiishwa ba-íiwé  
 PP<sub>2</sub>-un parmi PN<sub>2</sub>-disciple PA<sub>2</sub>-POSS<sub>1</sub>

Les verbes génériques comme *-girisha* "faire avec" sont généralement moins sollicités dans ce type de constructions. Une exception est tout de même faite au verbe *-kóresha* du fait de sa complexité sémantique en kirundi. En fonction du contexte, il se traduit alternativement par "faire avec", "faire travailler", "cultiver avec" ou "employer/utiliser". Ci-après est un exemple d'inversion où *-kóresha* renvoie au sens d'*employer*.

(170) *Izo mpererekanywa zikoreesha umutó ayáagira umukurú.*

“Cette redondance rhétorique s’emploie par un subalterne s’adressant au supérieur.”

(*IjamboRyaGish.*, Culture traditionnelle, 1980s)

i-zi-o                      N-hererekanywa                      zi-ø-kór-iish-a  
 AUG<sub>10</sub>-PP<sub>10</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>10</sub>-double.consonne                      SUJ<sub>10</sub>-PRS-employer-CAUS-VF  
 u-mu-tó                      a<sup>H</sup>-yaag-ir-a                      u-mu-kurú  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-petit                      SUJ<sub>1</sub>.CJC-causer-APPL-VF                      AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-grand

## 2.1.2.3 Inversion argumentale à complément propositionnel

La particularité de l’inversion argumentale à objet propositionnel réside dans le fait que l’objet du verbe consiste en une proposition subordonnée (complétive) plutôt qu’un syntagme nominal. Or, en kirundi, cette proposition est toujours externe à la relation syntaxique représentée par la phrase inversée. Elle se présente régulièrement en extraposition comme dans l’exemple suivant :

(171) *Vyaávuzze abakurambere bíwaácu, kó yooba ari amatá avyaayé amasoro.*

“Nos anciens (et non quelqu’un d’autre) l’on dit, que ce serait le lait qui génère le beurre.”

(*Kabizi141114revu*, Magazines, 2010s)

Bi-á-vúg-ye                      a-ba-kurambere                      ba-íwaácu                      (kó                      a-oo-bá-a                      a-ri  
 SUJ<sub>8</sub>-PE-dire-PRF                      AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-ancien                      PA<sub>2</sub>-chez.nous                      que                      SUJ<sub>6</sub>-POT-être-VF                      EXPL-être  
 a-ma-tá                      a-vyáar-ye<sup>H</sup>                      a-ma-soro)  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait                      SUJ<sub>6</sub>-mettre.au.monde-PRF.REL                      AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-beurre

Dans (171), l’objet inversé du verbe correspond à la subordonnée complétive *kó yooba ari amatá avyaayé amasoro* “que ce serait le lait qui génère le beurre”. Bien qu’elle apparaisse à droite de la phrase, cette proposition est marquée comme le sujet grammatical du verbe par le biais du préfixe verbal anaphorique *bi-* (cl.8). Ceci prouve que cette partie du discours est disloquée à droite, ce qui nous amène à la considérer comme ne faisant pas partie de la structure en présence.

A la différence d’un sujet nominal dont l’accord avec le verbe se réalise toujours dans sa classe nominale spécifique, l’objet propositionnel n’appartient à aucune classe nominale. Son accord en *bi-* avec le verbe est marqué comme accord par défaut. Cependant, il fonctionne différemment avec *ha-* se réalisant lui-même par défaut dans l’inversion explétive. Car, *bi-* est, quant lui, référentiel : il renvoie au contenu sémantique de cette proposition en fonction de complément du verbe. Or, ce dernier (contenu) se rapporte en kirundi par le pronom

démonstratif *ivyó* “cela” dont la structure morphosyntaxique le rattache à la classe 8, d’où l’origine de *bi-* en tant que préfixe d’accord entre le verbe et l’objet propositionnel inversé. Par ailleurs, à partir de sa position disloquée, cet argument du verbe peut être représenté anaphoriquement par *ivyó* dans la phrase inversée, comme (172).

(172) *Ivyó biizi jeewé, kw’ári intuúngaane cáanké atarí yó.*

“Moi (non pas toi), je sais cela, s’il est juste ou pas.”

(*Uwoshaka*, Théâtre, 2010s)

[i-bi-o]            [bi]-zi        jeewé (kó a-ø-rí            i-N-tuúngaane  
AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub> SUJ<sub>8</sub>-savoir moi que SUJ<sub>1</sub>-PRS-être AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-juste  
cáanké a-ta-ø-rí            i-ó)  
ou        SUJ<sub>1</sub>-NEG-PRS-être PP<sub>9</sub>-SBST

*Ivyó* peut aussi jouer le rôle de sujet grammatical du verbe à la place de l’objet propositionnel complément absent (173), tout comme il peut s’élargir d’une extension déterminative, comme une proposition relative ou conjonctive, comme dans *ivyó umbwiye* “ce que tu me dis” (174), ou même un substantif en l’occurrence le nom générique *ibiintu* “choses” en devenant un syntagme nominal par excellence, comme *ivyó biintu* “ces choses” (175).

(173) *Ivyó bifise baké.*

“Peu (de gens) ont cela.”

(*Dialog04060914.revu*, Conversation, 2010s)

[i-bi-o]            bi-ø-ø-fit-ye            ba-ké  
AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub> SUJ<sub>8</sub>-PRS-CJ-avoir-PRF PP<sub>2</sub>-peu

(174) *Wabáanje kuúntwaara umutíma; ivyó umbwiye ukameengo bivuze Imáana.*

“Tu m’as d’abord séduit le cœur ; au point que ce que tu me dis c’est comme si c’est Dieu qui le dit.”

(*NiAgasaga*, Théâtre, 1960s)

u-á-ø-báanz-ye            ku-N-twáar-a            u-mu-tíma  
SUJ<sub>2SG</sub>-PE-CJ-commencer-PRF PN<sub>15</sub>-OBJ<sub>1SG</sub>-emporter-VF AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-cœur  
[i-bi-ó            u-N-bwíir-ye]            u-ka-meengo  
AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-PRCS SUJ<sub>2SG</sub>-OBJ<sub>1SG</sub>-dire-PRF SUJ<sub>2SG</sub>-SBSC-ressembler  
bi-ø-vúg-ye            I-máana  
SUJ<sub>8</sub>-PRS-dire-PRF AUG<sub>9</sub>-Dieu

(175) *Ko gutooteza abaánda vyoobá arí ubuhizi, ivyó biintu vyookwiibaza umusazi.*

Que maltraiter les autres serait de la bravoure, seul un fou peut imaginer ces choses.

(*Élicitation personnelle*)

Ko ku-tootez-a            a-ba-ndi            bi-oo-bá-a            a-rí  
Que PN<sub>15</sub>-maltraiter-VF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-autre SUJ<sub>8</sub>-pot-être-VF EXPL-être

u-bu-hizi                    [i-bi-o                    bi-ntu]    bi-oo-kwiibaz-a            u-mu-sazi  
 AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-bravoure    AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>8</sub>-chose    SUJ<sub>8</sub>-POT-imaginer-VF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-fou

Au regard des exemples ci-dessus, il y a lieu de se demander où réside la différence entre une inversion à objet propositionnel et celle à objet-patient. Pour nous, ces deux modèles d'inversion argumentale ne diffèrent en rien du point de vue de leur fonction sémantique. Puisque, comme nous pouvons le constater l'objet propositionnel répond aussi au rôle thématique de patient. Cela devient nettement remarquable quand la phrase inversée est passivée, sachant que c'est exclusivement l'argument patient qui assure la fonction du sujet du verbe dans la structure passive. A comparer donc les formulations (176b) et (177b) illustrant les phrases passives respectivement dérivées des structures O<sub>[PAT]</sub>VS (160) et O<sub>[PRP]</sub>,VS (171).

(176) *Ikiri kure kirya abari n'amaguru.*

“Ce qui est loin se mange par ceux qui ont des bonnes jambes.”  
 (Dusome5, Éducation, 1980s)

a. O<sub>[PAT]</sub>VS : i-ki-ri                    kure ki-ø-ryá-a                    a-ba-ri  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-être    loin    SUJ<sub>7</sub>-PRS-manger- HAB    AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-être  
 n'    a-ma-guru  
 avec    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-jambe

b. S<sub>[PASS]</sub>V<sub>[PASS]</sub>C<sub>[AGT]</sub> : i-ki-ri                    kure ki-ø-ri-bu-a  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-être    loin    SUJ<sub>7</sub>-PRS-manger-PASS- HAB  
 n'    a-ba-ri                    n'    a-ma-guru  
 par    AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-être    avec    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-jambe  
 “Ce qui est loin est mangé par ceux qui ont de bonnes jambes.”

a. \*S<sub>[PASS]</sub>V<sub>[PASS]</sub>C<sub>[AGT]</sub> : \*[a-ba-ri                    n'    a-ma-guru                    ba-ø-ri-bu-a  
 AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-être    avec    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-jambe    SUJ<sub>2</sub>-PRS-manger-PASS-VF  
 n'    i-ki-ri                    kure]  
 par    AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-être    loin

(177) *Vyaávuzze abakurambere biwaácu, kó yooba ari amatá avyaayé amasoro.*

“Nos anciens l'on dit, que ce serait le lait qui génère le beurre.”  
 (Kabizi141114revu, Magazines, 2010s)

a. VS,O<sub>[PRP]</sub> :Bi-á-vúg-ye                    a-ba-kurambere    ba-íwaácu                    (kó    a-oo-bá-a  
 SUJ<sub>8</sub>-PE-dire-PRF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-ancien    PA<sub>2</sub>-chez.nous    que    SUJ<sub>6</sub>-POT-être-VF  
 a-ri                    a-ma-tá                    a-vyáar-ye<sup>H</sup>                    a-ma-soro)  
 EXPL-être    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait    SUJ<sub>6</sub>-générer-PRF.REL    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-beurre

- b.  $S_{[PASS]}, V_{[PASS]} C_{[AGT]}$  : (kó a-oo-bá-a a-ri a-ma-tá  
 Que SUJ<sub>6</sub>-POT-être-VF EXPL-être AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait  
 a-vyáar-ye<sup>H</sup> a-ma-soro) bi-á-vúg-u-ye  
 SUJ<sub>6</sub>-générer-PRF.REL AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-beurre SUJ<sub>8</sub>-PE-dire-PASS-PRF  
 n' a-ba-kurambere ba-íwaácu  
 par AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-ancien PA<sub>2</sub>-chez.nous  
 “Que ce serait le lait qui génère le beurre, c’a été dit par nos  
 anciens.”
- c.  $*S_{[PASS]} V_{[PASS]} C_{[AGT]}$  : \*[A-ba-kurambere ba-íwaácu ba-á-vúg-u-ye  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-ancien PA<sub>2</sub>-chez.nous SUJ<sub>2</sub>-PE-dire-PASS-PRF  
 n' ukó a-oo-bá-a a-ri a-ma-tá  
 par que SUJ<sub>6</sub>-POT-être-VF EXPL-être AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait  
 a-vyáar-ye<sup>H</sup> a-ma-soro]  
 SUJ<sub>6</sub>-générer-PRF.REL AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-beurre

On se rend donc compte que les deux modèles d'inversion argumentale s'apparentent énormément par rapport à la relation sémantique existant entre leurs constituants respectifs. Toutefois, les deux modèles se distinguent syntaxiquement. Ainsi, la différence entre  $O_{[PRP]}, VS$  et  $O_{[PAT]}, VS$  réside non pas dans le fait que la première construit l'objet (propositionnel) du verbe en extraposition mais dans le fait que cet objet ne peut jamais faire partie de la relation interne de la phrase. Sinon, l'objet (patient) dans  $O_{[PAT]}, VS$  peut aussi subir une dislocation ou même être supprimée complètement, comme dans l'exemple ci-après.

(178) *Ubwo ntuuzí kó rwuubaka babiri?*

“Ne sais-tu pas qu’il (le foyer) se constitue entre deux personnes ?”

(Amazi, Théâtre, 1970s)

u-bu-o nti-u-zí kó [ru-ø-úbak-a ba-biri]<sup>OV<sub>S</sub></sup>  
 AUG<sub>14</sub>-PP<sub>14</sub>-DEM<sub>II</sub> NEG-SUJ<sub>2SG</sub>-savoir que SUJ<sub>11</sub>-PRS-construire-VF PP<sub>2</sub>-deux

Étant donné que leur différence ne réside qu’au niveau morphosyntaxique, nous en concluons donc que les deux modèles d'inversion argumentale appartiennent en kirundi à la seule catégorie d'inversion à objet patient, œuvrant en parallèle avec l'inversion à objet instrument décrite ci-dessus.

Mais, si nous nous en tenons à leur différence formelle, nous pouvons noter que l'inversion dite à objet patient peut être autrement analysée comme une “inversion argumentale à objet préposé” et celle à objet propositionnel comme l’“inversion argumentale à objet extrapposé”.



### 2.2.1 Inversion locative formelle (L<sub>[FRM]</sub>VS)

Dans une inversion locative formelle, le complément locatif à l'initiale de la phrase est essentiellement associé avec un préfixe locatif (PLOC) qui renvoie à une des quatre classes locatives (16, 17, 18, 19) attestées en bantou (Gregoire 1975). Dans certaines langues bantoues, ce dernier est souvent l'élément qui assure l'accord du verbe. A titre d'exemple, le chichewa (N31) utilise alternativement les classes 16, 17 et 18 pour marquer l'accord entre le verbe et le complément locatif préverbal dans une inversion locative formelle. Nous en donnons, en (180), des exemples illustratifs, tels qu'empruntés dans Creissels (2011)<sup>12</sup>.

(180) Chichewa (N31, Creissels 2011: 35, (Ex.2); emprunté de Bresnan & Kanerva 1989)

- a. **Ku-mu-dzi ku-na-bwér-â a-lendô-wo.**  
 CL17-CL3-village CL17-PAST-come-FIN CL2-visitor-CL2.DEM  
 'To the village came those visitors.'
- b. **M-mi-têngo mw-a-khal-a a-nyãni.**  
 CL18-CL4-tree CL18-PRF-sit-FIN CL2-baboon  
 'In the trees are sitting baboons.'
- c. **Pa-m-chenga p-a-im-a nkhandwe.**  
 CL16-CL3-sand CL16-PRF-stand-FIN CL9.fox  
 'On the sand is standing the fox.'

Par contre en kirundi, dans l'inversion locative formelle, le verbe prend indistinctement l'accord dans l'unique classe locative 16, qui est marqué par le préfixe verbal *ha-*, comme en témoigne l'exemple (181) :

(181) **Erega kwa Opeji, hajayó uwugóowe.**

“Au fait, chez OPJ, y va (plaider) normalement celui qui est menacé.”

(*UmusoziKivyeyi*, Paix, 1990s)

Erega [kwa Opeji]<sup>LOC</sup> [ha]-ø-ø-gi-a-yó u-u-goor-u-ye

Mais.donc PLOC<sub>17</sub> O.P.J. SUJ<sub>16</sub>-PRS-CJ-aller-VF-PstF<sub>19</sub> AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-menacer-PASS-PRF

Au regard de la structure morphosyntaxique de l'exemple ci-dessus, nous identifions les caractéristiques suivantes pour une structure d'inversion locative formelle en kirundi. Elle comporte principalement trois constituants syntaxiques : le complément locatif préverbal (jouant le rôle de sujet grammatical du verbe), le prédicat verbal et le sujet logique postverbal.

<sup>12</sup> La glose des exemples empruntés ailleurs a été légèrement adaptée au système adopté dans ce travail.

Chacun de ces constituants présentent aussi des propriétés distinctives. Nous les décrivons systématiquement ci-dessous.

### 2.2.1.1 Sujet postverbal dans la structure $L_{[FRM]}VS$

Le constituant syntaxique se trouvant en position postverbal correspond au sujet logique de la phrase. Celui-ci a cependant perdu son statut de sujet grammatical du verbe, dans cette position canonique de l'objet du verbe. Par conséquent, il ne peut plus être séparé du reste de la phrase: il ne peut ni être disloqué ni supprimé de la structure de surface. Ce faisant, une structure comme celle adaptée en (182), à partir de (181), ne passe pas en kirundi, à cause de l'absence du sujet logique dans cette position postverbale.

- (182) Kwa Opeji \*[ha-ø-gi-a-yó].  
 PLOC<sub>17</sub> O.P.J. SUJ<sub>16</sub>-PRS-aller-VF-PstF<sub>19</sub>  
 (Adapté à partir de *UmusoziKivyeyi*, Paix, 1990s)

L'impossibilité de séparer le sujet logique postposé du reste de la phrase inversée s'observe même dans les structures marquées par le disjoint, malgré son statut syntactico-sémantique, tel que rapporté dans le chapitre 3. En témoigne l'inacceptabilité de (183b).

- (183) ***Mu Cibitoke haáratánguye ishuúle y'úkurera ibituúngwa.***  
 "À Cibitoke a commencé une école d'élevage du bétail."  
 (*Umwepiskopi*, Histoire, 1960s)

- a. Mu Cibitoke ha-á-ra-táangur-ye i-shuúle i-a  
 PLOC<sub>18</sub> Cibitoke SUJ<sub>16</sub>-PE-DJ-commencer-PRF AUG<sub>5</sub>-école PP<sub>5</sub>-CON  
 u-ku-rer-a i-bi-tuúngwa  
 AUG<sub>15</sub>-PN<sub>15</sub>-élever-VF AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-animal.domestique
- b. Mu Cibitoke \*[ha-á-[ra]-táangur-ye].  
 PLOC<sub>18</sub> Cibitoke SUJ<sub>16</sub>-PE-DJ-commencer-PRF

### 2.2.1.2 Complément locatif formel ( $L_{[FRM]}$ )

Le constituant syntaxique en position préverbale dans la structure  $L_{[FRM]}VS$  est un circonstant locatif. Il est parfois composé d'un préfixe locatif simple (183) ou complexe (181) (lui conférant une valeur locative) et d'un substantif (régissant) appartenant à une des classes nominales existantes. Ce constituant peut être aussi un syntagme nominal constitué par l'unique nom de la classe 16 *ahaantu* "le lieu, l'endroit" et ses déterminatifs (184) ou un adverbe de localisation (185).

(184) *Hárya haantu harwiiriye abaantu.*

“A cet endroit-là abondent des gens.”

(*Amagara RTNB\_26\_12\_2014*, Santé, 2010s)

Há-rya    ha-ntu        ha-ø-ø-rwiir-ye                    a-ba-ntu  
 PP<sub>16</sub>-DEM<sub>III</sub>    PN<sub>16</sub>-endroit    SUJ<sub>16</sub>-PRS-CJ-abonder-PRF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne

(185) *Imbere haahagara umuvúzi w'ínzaámba.*

“Devant se place le trompettiste.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

Imbere    ha-ø-ø-hágarar-a                    u-mu-vúzi                    u-a                    i-nzaámba  
 Devant    SUJ<sub>16</sub>-PRS-CJ-se.placer-VF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-joueur    PP<sub>1</sub>-CON    AUG<sub>9</sub>-trompette

Le préfixe locatif simple appartient à une des classes locatives 16 (*ha*), 17 (*ku*), 18 (*mu*) et 19 (*i*) attestées dans le système du kirundi. Certains de ces éléments peuvent s'associer avec d'autres catégories grammaticales, en l'occurrence le verbe *-ri* “être”, le connectif *-a* “de” ou les adverbes de localisation directionnelle (indiquant la direction dans le temps ou dans l'espace) comme *nyuma* “après, derrière”, *mbere* “devant, avant”, *epfo* “sud”, *ruguru* “nord”, pour former des préfixes locatifs complexes, tels que *murí* “dans, en”, *kurí* “sur, en”, *kwa* “chez”, *mwa* (archaïsme, marque d'humour) “chez”, pour ne citer que ceux-là.

Dans nos analyses, nous référerons ces derniers dans la classe du préfixe locatif à partir duquel ils sont formés. En voici des exemples dans les syntagmes nominaux illustrés en (186).

## (186) Les préfixes locatifs en kirundi

a. *Les préfixes locatifs simples :*

- *mu nzu* “dans la maison”
- *ku kiyága* “sur le lac”
- *ha zúko* “près du feu”
- *i Bujumbura* “à Bujumbura”
- *i rindwi na kabiri* “en soixante-douze”

b. *Les préfixes locatifs complexes :*

- *murí Amerika* “en Amérique”
- *kurí Ntare* “aux temps du roi Ntare”
- *kwa/mwa nyina* “chez sa mère”

Il est important de préciser que les préfixes locatifs *ha* (cl.16), *ku* (cl.17) et *mu* (cl.18) fonctionnent uniquement avec les noms communs. Les noms communs comportent en kirundi l'augment à l'initiale, qui tombe en présence du préfixe locatif (ou tout autre élément déterminatif, modifieur) sous l'effet de particularisation rendu par ce dernier (Ntahokaja 1994: 58).

Cependant, l'augment *i-* ne s'efface pas de la structure de surface devant les préfixes *mu* "dans" et *ku* "sur" mais fusionne avec la voyelle finale du préfixe locatif en présence, en constituant la semi-voyelle *ɫwɫ* comme dans *kw'ishuúre* "à l'école", *mw'ishuúre* "dans la/en classe". Le préfixe locatif *i* (cl.19), quant à lui, n'apparaît que devant les noms propres (sans augment), comme dans (187).

(187) ***I Rama harikó harúumviikana ijwí.***

"A Rama se fait entendre une voix."

(*CU100529*, Paix, 2010s)

I	Rama	ha-ø-rikó	ha-ra-úumv-ik-an-a	i-jwí
PLOC <sub>19</sub>	Rama	SUJ <sub>16</sub> -PRS-être.en.train	SUJ <sub>16</sub> -DJ-entendre-STAT-ANTIP-VF	AUG <sub>5</sub> -VOIX

Les préfixes locatifs complexes s'emploient toujours dans les syntagmes nominaux comportant au moins un élément déterminatif (modifieur) (188), ou devant les substantifs inhéremment définis, comme les noms propres (189).

(188) ***Murí uyo mwaánya haaza umuuntu.***

"En ce moment-là arriva une personne."

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

Murí	u-u-o	mu-aánya	ha-ø-əz-a	u-mu-ntu
PLOC <sub>18</sub>	AUG <sub>3</sub> -PP <sub>3</sub> -DEM <sub>II</sub>	PN <sub>3</sub> -moment	SUJ <sub>16</sub> -PRS-CJ-venir-VF	AUG <sub>1</sub> -PN <sub>1</sub> -personne

(189) ***Kwa Papa, haárihó umutuutsi yaháhuungiye.***

"Chez mon père, y avait un Tutsi qui s'y était exilé."

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

Kwa	Papa	ha-á-ri-hó	u-mu-tuutsi	a-á-ha-huung-ir-ye <sup>H</sup>
PLOC <sub>17</sub>	père	SUJ <sub>16</sub> -PE-être-PstF <sub>16</sub>	AUG <sub>1</sub> -PN <sub>1</sub> -Tutsi	SUJ <sub>1</sub> -PE-OBJ <sub>16</sub> -fuir-APPL-PRF.REL

Le complément locatif préverbal dans l'inversion locative se comporte comme le sujet grammatical de la phrase. Cependant, à la différence de ce qui s'observe dans certaines langues bantoues comme le chichewa (180), aucun composant de ce constituant syntaxique n'assure l'accord du verbe en kirundi, que ce soit le préfixe locatif ou le nom régissant.

Par conséquent, une structure où le verbe porterait l'accord de la classe du préfixe locatif ou du nom noyau du complément locatif en présence, comme en (190b)-(190c), est inacceptable en kirundi.

(190) *Murí Ameerika harikó haraberá imyíyerekano.*

“En Amérique est en train d’avoir lieu une grève.”

(VOA111009Imyiyerekano, Information, 2010s)

- a. Murí Amerika [ha]-ri-kó [ha]-ra-bá-ir-a i-mi-erekano  
 PLOC<sub>18</sub> Amérique SUJ<sub>16</sub>-être-PstF SUJ<sub>16</sub>-DJ-être-APPL-VF AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-grève
- b. Murí Amerika \*[mu]-ri-kó \*[mu]-ra-bá-ir-a i-mi-erekano  
 PLOC<sub>18</sub> Amérique SUJ<sub>18</sub>-être-PstF SUJ<sub>18</sub>-DJ-être-APPL-VF AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-grève
- c. Murí Amerika \*[i]-ri-kó \*[i]-ra-bá-ir-a i-mi-erekano  
 PLOC<sub>18</sub> Amérique SUJ<sub>4</sub>-être-PstF SUJ<sub>4</sub>-DJ-être-APPL-VF AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-grève

Dans une inversion locative, le complément locatif préposé entretient une relation d’argument avec le verbe à l’œuvre. Il est donc interne à la relation syntaxique que constitue la phrase inversée. Il peut cependant être disloqué (181) ou effacé (191) de cette relation syntaxique. Or, comme tout argument du verbe, la dislocation ou l’effacement de ce constituant s’accompagne toujours par un marquage pronominal dans le verbe au moyen d’un suffixe locatif postfinal co-référent (désormais PstF) équivalent au pronom “y” en français, comme -*yó* (cl.19) (181) et -*hó* (cl.16) (191).

(191) *Haárashízwehó komite ndongoozi.*

“(Dans les commissions coordinatrices d’activités), y a été établi un commuté exécutif.”

(GNWP\_WPP, Paix, 2010s)

Ha-á-ra-shír-u-ye-**hó** komite ndongoozi  
 SUJ<sub>16</sub>-PE-DJ-établir-PASS-PRF-PstF<sub>16</sub> commuté directeur

En kirundi, le suffixe locatif postfinal est un des quatre pronoms -*hó*, -*mwó*, -*kó* et -*yó*, qui co-référent respectivement aux préfixes locatifs *ha* (cl.16), *mu* (cl.17), *ku* (cl.18) et *i* (cl.19) évoqués ci-dessus.

Les emplois sémantiques de ces éléments morphologiques diffèrent aussi d’un type à l’autre. Ainsi, -*hó* (cl.16) sert à indiquer un lieu perçu de façon générale (192), -*yó* (cl.19) une direction (193) ou une localisation interne (194), *kó* (cl.17) une localisation externe (195) et *mwó* celle interne (196).

- (192) ***Muri Antiyokiya, hariho abahanuzi n'abigisha.***  
 “En Antioche, y avaient des prophètes et des disciples.”  
 (*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s).  
 Muri Antiyokiya ha-á-rí-[hó] a-ba-hanuuzi  
 PLOC<sub>18</sub> Antioche SUJ<sub>16</sub>-PE-être-PstF<sub>16</sub> AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-prophète  
 n' a-bi-gísha  
 et AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-disciple
- (193) ***N'i Rwanda nyéne, haárahúungiyeyó abatuutsi n'ábahutú.***  
 “Même au Rwanda, s'y sont réfugiés des Tutsi et des Hutu.”  
 (*Mushingantahe*, Paix, 2000s)  
 N' i Rwanda nyéne ha-á-ra-húung-ir-ye-[yó]  
 même PLOC<sub>19</sub> Rwanda aussi SUJ<sub>16</sub>-PE-DJ-se.réfugier-APPL-PRF-PstF<sub>19</sub>  
 a-ba-tuutsi n' a-ba-hutú  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-Tutsi et AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-Hutu
- (194) ***Ngaáha mu nzu, haracáariyó amakárábiya abiri yuzuye.***  
 “Ici dans la maison, y a encore deux pots à bière qui sont pleins.”  
 (*Es'iyó*, Nouvelles, 1980s)  
 Ngaáha mu N-zu ha-ra-cáa-ri-[yó]  
 ici PLOC<sub>18</sub> PN<sub>9</sub>-maison SUJ<sub>16</sub>-DJ-PERS-être-PstF<sub>19</sub>  
 a-ma-karabiya a-biri a-úuzur-ye<sup>H</sup>.  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-pot.à.biére PA<sub>6</sub>-deux SUJ<sub>6</sub>-être.plein-PRF.REL
- (195) ***Kurí kimwé, haanditsekó aya majaambo.***  
 “Sur l'un, y sont écrites ces paroles-ci.”  
 (*Ifaranga*, Education, 1980s)  
 Kurí ki-mwé ha-ø-aandik-ik-ye-[kó] a-a-a ma-jaambo  
 PLOC<sub>17</sub> PP<sub>7</sub>-un SUJ<sub>16</sub>-PRS-écrire-STAT-PRF-PstF<sub>17</sub> AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-DEM<sub>I</sub> PN<sub>6</sub>-parole.
- (196) ***Murí aka gakino, harimwó ibihímba bitatu.***  
 “Dans ce jeu, y sont trois parties.”  
 (*Amazi*, Théâtre, 1970s)  
 Murí a-ka-a ka-kino ha-ø-ri-[mwó] i-bi-hímba bi-tatu  
 PLOC<sub>18</sub> AUG<sub>12</sub>-PP<sub>12</sub>-DEM<sub>I</sub> PN<sub>12</sub>-jeu SUJ<sub>16</sub>-PRS-être-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-partie PA<sub>8</sub>-trois

Du point de vue morphologique, il est composé d'un préfixe locatif (co-référent) et du thème **ó**, tel que montré en (197) ci-après.

- (197) **-hó** → /ha-ó/ → de **ha** (16)  
**-kó** → /ku-ó/ → de **ku** (17)  
**-mwó** → /mu-ó/ → de **mu** (18)  
**-yó** → /i-ó/ → de **i** (19)

La présence d'un suffixe locatif dans le verbe signale donc que le circonstant locatif auquel il renvoie est porté à l'extérieur de la structure de la phrase en présence. Il a été, par ailleurs, également constaté dans les autres langues bantoues que la présence de cet élément morphologique dans le verbe constitue un indice absolu qui témoigne que le circonstant locatif co-référent apparaît en dehors de la structure de la phrase. A titre d'exemple, en tsootso, un des dialectes du luyia (JE32) parlé au Kenya, Dalgish (1976: 141) note ce qui suit : *“Rather than merely listing the rules which condition the appearance of the LOC sfx, it might be proposed that the LOC sfx appears whenever the LOC NP is moved.”*

Ainsi, le suffixe locatif postfinal fonctionne sémantiquement comme un renvoi anaphorique (ou cataphorique) au circonstant locatif extrait de la structure de la phrase. Dans (181), **-yó** (cl.19) renvoie au circonstant locatif disloqué à gauche **kwa Opeji** “chez l’OPJ”, tandis que dans (191) **-hó** co-réfère avec le circonstant locatif **mu mirwi ndóongoorabíkorwá** “dans les commissions coordinatrices d’activités” absent dans le phrase en cours : le locuteur y réfère à partir du co-texte précédent où il figure.

En kirundi, cette remarque est d'autant plus importante dans la mesure où elle est le seul critère qui permet de distinguer dans une inversion locative formelle le complément locatif disloqué (à gauche) comme en (181) de celui figurant à l'intérieur de la structure de la phrase, c'est-à-dire dans la position canonique du sujet, comme en (183).

### 2.2.1.3 Verbes admis dans la structure L<sub>[FRM]</sub>VS

L'inversion locative formelle emploie fréquemment les verbes intransitifs. On y identifie la prédominance des verbes dénotant le déplacement (198), l'existence (199), l'événement (200) ou l'émergence (201).

#### (198) **Muri iki gihúgu haáciye ibiintu vyiinshi.**

“Dans ce pays se sont passés beaucoup de choses.”

(CUI01004Ukwege, Paix, 2010s)

Murí i-ki-i ki-húgu ha-á-ø-ci-ye i-bi-ntu  
 PLOC<sub>18</sub> AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-DEM<sub>I</sub> PN<sub>7</sub>-pays SUJ<sub>16</sub>-PE-CJ-passer-PRF AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-chose  
 bi-iiinshi  
 PA<sub>8</sub>-beaucoup

(199) *Mu ndiriimbo, habamwó ibitéero n'ivyitabirizo.*

“Dans les chansons, s’y trouvent des strophes et des refrains.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

Mu N-riimbo ha-ø-bá-mwó i-bi-téero n' i-bi-iitabirizo  
 PLOC<sub>18</sub> PN<sub>10</sub>-chanson SUJ<sub>16</sub>-PRS-être-PstF AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-strophe et AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-refrain

(200) *Aha iwaácu haápfuuye abaantu bané.*

“Ici chez nous sont mortes quatre personnes.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

A-ha-o iwaácu ha-á-pfú-ye a-ba-ntu ba-né  
 AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-DEM<sub>II</sub> chez.nous SUJ<sub>16</sub>-PE-mourir-PRF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne PA<sub>2</sub>-quatre

(201) *Murí uwo mwaánya haáciye háaduka izííndi ngoórane.*

“En ce moment-là ont subitement apparu d’autres problèmes.”

(*RPA\_KI\_2105012*, Magazines, 2010s)

Murí u-u-o mu-aánya ha-á-ci-ye ha-áaduk-a  
 PLOC<sub>18</sub> AUG<sub>3</sub>-PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>3</sub>-moment SUJ<sub>16</sub>-PE-passer-PRF SUJ<sub>16</sub>-apparaître-VF  
 i-zi-ííndi N-goórane  
 AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-autre PN<sub>10</sub>-problème

Les verbes transitifs s’emploient timidement dans les structures inversées, prises de façon générale. Le cas échéant, l’inversion locative exige l’emploi obligatoire d’un applicatif dans le verbe, ce qui prouve encore le lien rectionnel existant entre ce constituant et le verbe recteur dans ce type de construction en kirundi. De plus, l’objet du verbe n’y est exprimé que rarement. Il s’agit donc souvent des verbes transitifs non obligatoires, dit aussi ambitransitifs. En voici un exemple ci-après.

(202) *Iwííwe haáhuungiye abaantu bagezé ku 9*

“Vers chez lui ont fui environ 9 personnes.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

Iwííwe ha-á-ø-huung-ir-ye a-ba-ntu  
 Chez.lui SUJ<sub>16</sub>-PE-CJ-fuir-APPL-PRF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne  
 ba-ger-ye<sup>H</sup> ku 9  
 SUJ<sub>2</sub>-atteindre-PRF.REL PLOC<sub>17</sub> 9

L’inversion locative accepte également le paradigme conjoint/disjoint observé dans les CSPs, tel que décrit dans le chapitre précédent. Il importe de noter aussi que ce phénomène impacte, comme dans les CSPs, la structure informationnelle des CSIs. Nous y reviendrons plus loin dans la partie consacrée à l’analyse du fonctionnement discursif de ces constructions.

Des exemples illustrant une inversion locative au conjoint (203) et au disjoint (204) sont rapportés ci-après.

(203) ***Keéra, mu mashuuha haágeendera caane cáane abakoóbwa baroondéra abagabo.***

Jadis, dans les eaux thermales visitaient surtout les filles qui recherchent les maris.

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

Keéra mu ma-shuuha [ha-á-ø-geender-a] caane.cáane a-ba-koóbwa  
 Jadis PLOC<sub>18</sub> PN<sub>6</sub>-eau.thermale SUJ<sub>16</sub>-PE-CJ-visiter-VF surtout AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-fille  
 ba-roonder-a<sup>H</sup> a-ba-gabo.  
 SUJ<sub>2</sub>-chercher-VF.REL AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-mari

(204) ***Muri aya mavuriro, harabónekamwo umwaáhwa.***

“Dans ces centres de santé, s’y trouvent du médicament traditionnel.”

(*Akanovera*, Education, 2000s)

Murí a-a-a ma-vuuriro [ha-ø-ra-bónek-a-mwó]  
 PLOC<sub>18</sub> AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-DEM<sub>1</sub> PN<sub>6</sub>-centre.de.santé SUJ<sub>16</sub>-PRS-DJ-être observé-VF-PstF<sub>18</sub>  
 u-mu-aáhwa  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-médicament.traditionnel

Dans la majorité des cas, l’emploi du verbe transitif fait appel à une inversion locative passive. Si l’on en juge d’après le nombre de fréquences attestées dans notre corpus (Chap. 2), les structures passives de ce type occupent la deuxième position, après les intransitives qui prédominent. Elles comptent 3 attestions, qui représentent 23,08% des 13 cas répertoriés dans le corpus pour ce type de constructions, le reste, soit 10 cas (76,92%), revenant exclusivement aux LVS intransitives. Un exemple illustrant une construction d’inversion locative passive est fourni en (205a).

(205) ***Murí Nyakaánga, hategekanijweyo amatóora.***

“En septembre, y sont prévues des élections.”

(*EUPays*, Politique, 2010s)

- a. Murí Nyakanga ha-ø-ø-tégekany-u-ye-yó a-ma-tóora  
 PLOC<sub>18</sub> septembre SUJ<sub>16</sub>-PRS-CJ-prévoir-PASS-PRF-PstF<sub>19</sub> AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-élection
- b. Murí Nyakanga ha-ø-ø-tégekany-u-ye-yó a-ma-tóora  
 PLOC<sub>18</sub> septembre SUJ<sub>16</sub>-PRS-CJ-prévoir-PASS-PRF-PstF<sub>19</sub> AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-élection  
 \*[na Leeta]  
 par État

Le constituant qui apparaît après le verbe en (205a) est l’objet logique (du verbe actif), devenu sujet grammatical suite à la passivation de la phrase de départ (SVOL). Il est à notre

que le sujet logique n'apparaît pas dans la structure de surface d'une inversion passive, même en tant que complément d'agent. Il s'agit d'une situation attestée dans tous les cas répertoriés dans notre corpus concernant ce type de construction. Ceci dit, une structure comme (205b) ne passe en kirundi.

Pour notre part, le processus de passivation de la structure inversée procède d'abord à l'impersonnalisation du sujet logique à partir de la structure de départ (forme active) avant que cette dernière ne prenne la forme passive. Cela consiste en fait à mettre à l'arrière-plan le sujet logique postposé en vue de libérer cette position syntaxique qui sera occupée par l'objet logique (devenu sujet grammatical) dans l'inversion passive.

Les exemples en (206a-c) illustrent le processus de passivation de l'inversion locative passive en (205). Précisons que l'impersonnalisation du sujet en kirundi se réalise par la substitution de l'élément lexical (206a) par le sujet impersonnel *ba-* (206b) qui est un préfixe verbal non référentiel (explétif) équivalant au pronom impersonnel "on" en français.

- (206) a.  $S_{[ACT]}VOL$  : [Leeta] [i]- $\emptyset$ - $\emptyset$ -tégekany-ye a-ma-tóora  
 Etat SUJ<sub>9</sub>-PRS-CJ-prévoir-PRF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-élection  
 murí Nyakanga  
 PLOC<sub>18</sub> septembre  
 (Adapté à partir de *EUPays*, Politique, 2010s)
- b.  $S_{[IMP]}VOL$  : [Ba]- $\emptyset$ - $\emptyset$ -tégekany-ye a-ma-tóora murí Nyakanga  
 EXPL-PRS-CJ-prévoir-PRF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-élection PLOC<sub>18</sub> septembre
- c.  $S_{[PASS]}VL$  : [A-ma-tóora] a- $\emptyset$ - $\emptyset$ -tégekany-u-ye  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-élection SUJ<sub>6</sub>-PRS-CJ-prévoir-PASS-PRF  
 murí Nyakanga  
 PLOC<sub>18</sub> septembre

L'exemple (206) démontre donc que l'inversion locative passive rapportée en (205a) est réalisée à partir de la structure passive (206c). Celle-ci résulte elle-même de la transformation de la structure active de base (206a), laquelle passe ainsi par la phase intermédiaire d'impersonnalisation illustrée par (206b) pour obtenir enfin, comme résultat, (205a).

Ce faisant, une inversion locative passive diffère de la structure passive canonique en ce que cette première exige la mise à l'arrière-plan du sujet logique. Ceci est prouvé par le fait que ce

dernier ne peut apparaître dans la structure de surface en tant que complément d’agent, tel en témoigne le contre-exemple (205b).

Cela n’est cependant pas le cas pour une construction passive canonique. Là, le sujet logique peut effectivement se réaliser dans la phrase comme complément d’agent. Ceci dit, une structure comme (207), consiste non pas en une inversion locative passive mais plutôt une structure passive canonique.

(207) *Mu Burundi haáraanzwe n’úmuuzo w’ímico.*

“Le Burundi a été marqué par l’invasion des cultures.”

(*InziraNtunganyantworo*, Politique, 2000s)

Mu Burundi ha-á-ø-raang-u-ye [n' u-mu-uuzo u-a  
 PLOC<sub>18</sub> Burundi SUJ<sub>16</sub>-PE-CJ-marquer-PASS-PRF par AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-invasion PP<sub>3</sub>-CON  
 i-mi-có]<sup>C.AGT</sup>  
 AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-culture

Il est important de noter que la passivation d’une structure transitive inversée a des fins pragmatiques qui s’appliquent sur l’objet logique porté en position postverbal en tant que sujet grammatical du verbe passif dans cette nouvelle structure d’inversion passive. Nous y reviendrons dans la section consacrée à l’analyse discursive.

## 2.2.2 Inversion locative sémantique (L<sub>[SEM]</sub>VS)

Parallèlement à l’inversion locative formelle décrit ci-dessus, le kirundi emploie une autre variété d’inversion locative dénommée “*inversion locative sémantique*”. En voici un exemple ci-dessous.

(208) *Iyo komiine ibamwó abaantu bareengá ibihuumbi ijana ná cumi.*

“Dans cette commune habitent plus de cent-dix mille personnes.”

(*Ijambo.Ntibahezwa7806*, Politique, 1970s)

- a. L<sub>[SEM]</sub>VS : i-i-o komiine i-ø-ø-bá-a-mwó a-ba-ntu  
 AUG<sub>5</sub>-PP<sub>5</sub>-DEM<sub>II</sub> commune SUJ<sub>5</sub>-PRS-CJ-habiter-VF-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne  
 ba-réeng<sup>H</sup>-a i-bi-humbi i-jana na cúmi  
 SUJ<sub>2</sub>-dépasser-VF.REL AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-mille AUG<sub>5</sub>-cent et dix
- b. SVL<sub>[FRM]</sub> : a-ba-ntu ba-réeng-a<sup>H</sup> i-bi-humbi i-jana  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne SUJ<sub>2</sub>-dépasser-VF.REL AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-mille AUG<sub>5</sub>-cent  
 na cúmi ba-ø-bá-a muri i-i-o komiine  
 et dix SUJ<sub>9</sub>-PRS-habiter-VF LOC<sub>18</sub> AUG<sub>5</sub>-PP<sub>5</sub>-DEM<sub>II</sub> commune

### 2.2.2.1 Complément locatif sémantique (L<sub>[SEM]</sub>)

Comme son nom l'indique, le caractère locatif de ce constituant n'est perçu que sémantiquement en tant qu'élément dénotant une localisation spatiale ou temporelle. Il diffère de ce fait du complément locatif formel dont le caractère locatif est marqué essentiellement par la présence du préfixe locatif, comme précisé précédemment. Ainsi, à la différence d'un circonstant locatif formel, comme *kwa Opeji* "chez l'O.P.J" (181), on observe que le constituant syntaxique *iyó komiine* "cette commune" (208a) appartient à une classe non locative. Il se réalise comme un syntagme nominal dont le nom régissant fait partie de la classe 5.

Pourtant, comme nous l'avons précisé ci-dessus, il renferme des propriétés sémantiques lui conférant une valeur locative, en tant qu'élément qui désigne un lieu physique donné. La valeur locative de ce constituant s'exprime aussi par la présence d'un suffixe locatif postfinal dans le verbe, tel que *-mwo* (cl.18) dans *ibamwó* (208a).

Contrairement à ce qui a été observé dans l'inversion locative formelle, l'emploi du suffixe locatif dans l'inversion locative sémantique est dans la majorité des cas obligatoire. Il consiste en une reprise anaphorique du préfixe locatif absent dans le complément locatif préposé. Il ne se rapporte donc pas à tout l'ensemble du complément locatif, comme dans l'inversion locative formelle. C'est d'ailleurs pour cette raison que le complément locatif sémantique n'est pas un élément disloqué (même si cela est aussi possible), malgré la présence de cet élément morphologique dans le verbe.

Par conséquent, l'inversion locative sémantique n'accepte que les suffixes locatifs qui renvoient exactement à la classe des préfixes locatifs qu'il s'agit. Ceci n'est pas non plus le cas dans l'inversion locative formelle, comme en (181), où le suffixe locatif *-yo* (cl.19) renvoie, non pas au préfixe locatif *kwa* (cl.17) dont il ne partage même pas la classe, mais plutôt au circonstant locatif global. On y identifie deux suffixes locatifs sur les quatre attestés en kirundi, à savoir *-kó* (cl.17) et *-mwó* (cl.18). Le premier renvoie essentiellement à une localisation externe de l'objet et le second à celle interne, comme déjà précisé.

Au niveau sémantique, ces éléments fonctionnent donc comme un indice de repérage du lieu d'affectation du procès désigné par le verbe ou l'entité à laquelle s'applique ce procès, à savoir celle dénotée par le sujet postverbal.

Pour une inversion locative sémantique, l'emploi du suffixe locatif est dans la majorité des cas obligatoire. Par exemple, dans (208), son absence rendrait la phrase agrammaticale, comme en démontre le contre-exemple ci-après.

- (209) i-i-o komiíne i-ø-bá-a-\*[ø] a-ba-ntu  
 AUG<sub>5</sub>-PP<sub>5</sub>-DEM<sub>II</sub> commune SUJ<sub>5</sub>-PRS-habiter-VF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne  
 ba-réeng-a<sup>H</sup> i-bi-humbi i-jana na cúmi  
 SUJ<sub>2</sub>-dépasser-VF.REL AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-mille AUG<sub>5</sub>-cent et dix  
 (Adapté à partir d'*Ijambo.Ntibahezwa7806*, Politique, 1970s)

Cependant, dans certains cas, le suffixe locatif peut avoir un emploi optionnel. C'est notamment dans les structures réalisées avec des prédicats qui ne s'appliquent qu'à des entités intrinsèquement affectées à un lieu, tels que les verbes *-mera* "pousser (quelque part)" dans (210) et *-taaha* "rentrer (quelque part)" dans (211).

(210) *Isí imera amahwá n'ímibaambaangwe.*

"Sur la terre poussèrent des épines et des arbustes épineux."

(*CUI00529*, Paix, 2010s)

- a. i-sí i-ø-ø-mer-a a-ma-hwá n' i-mi-baambaangwe  
 AUG<sub>5</sub>-terre SUJ<sub>5</sub>-PRS-CJ-pousser-VF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-épine et AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-arbuste.épineux  
 b. i-sí i-ø-ø-mer-a-[-kó/-mwó] a-ma-hwá  
 AUG<sub>5</sub>-terre SUJ<sub>5</sub>-PRS-CJ-pousser-VF-PstF<sub>17-18</sub> AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-épine  
 n' i-mi-baambaangwe  
 et AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-arbuste.épineux

(211) *Umuziinga urataashe inzúki.*

"Dans la ruche entrent les abeilles."

(*Élicitation personnelle*)

- a. u-mu-ziinga u-ø-ra-taah-ye i-N-zúki  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-ruche SUJ<sub>3</sub>-PRS-DJ-entrer-PRF AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-abeille  
 b. u-mu-ziinga u-ø-ra-taah-ye-[-mwó] i-N-zúki  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-ruche SUJ<sub>3</sub>-PRS-DJ-entrer-PRF-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-abeille

Le verbe d'une inversion locative sémantique prend toujours l'accord de la classe du nom noyau du complément locatif sémantique, sujet grammatical de la phrase inversée, ce qui est donc un autre trait distinctif entre une inversion locative sémantique et celle formelle, tel que décrit plus haut.

Toutefois, le complément locatif sémantique peut être disloqué ou effacé de la structure de la phrase, autant que celui formel. Dans ce cas, il est représenté anaphoriquement par un sujet

pronominal co-référent, coindexé au verbe. C'est le cas de l'exemple (212), où le circonstant locatif (sémantique) *imyóonga* "les marais" disloqué à gauche est repris dans le verbe par le préfixe verbal *i-* (cl.4). De même, dans (213), le préfixe sujet *a-* (cl.6) renvoie au complément locatif *amagúfa yaanje* "mes os" apparaissant en extraposition, à droite de la phrase.

(212) *Imyóonga, atáa n'uúmwe ayikorésha, yaama idéengeereyemwó amáazi.*

"Dans les marais, si personne ne s'en sert, y stagnent toujours des eaux."

(*Integuro Yibwirizwa*, Lois, 2000s)

[**i-mi-óonga**] atáa n' u-mwé a-i-kor-ish-a<sup>H</sup>

AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-marais COP.NEG même PP<sub>1</sub>-un SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>4</sub>-travailler-CAUS-VF.REL

[**i**]-ø-ø-áam-a i<sup>H</sup>-déengeer-ye-mwó a-ma-áazi

SUJ<sub>4</sub>-PRS-CJ-demeurer-VF SUJ<sub>4</sub>.CJC-stagner-PRF-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-eau

(213) [...], *asigaye ahiindamwó umuyaga, amagúfa yaanje.*

"Dans mes os souffle présentement le vent."

(*Bigeni*, Théâtre, 1980s)

[**a**]-ø-ø-sígar-ye [**a<sup>H</sup>**]-hiind-a-mwó u-mu-yaga

SUJ<sub>6</sub>-PRS-CJ-rester-PRF SUJ<sub>6</sub>.CJC-souffler-VF-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-vent

[**a-ma-gúfa a-aanje**]

AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-OS PA<sub>6</sub>-POSS<sub>1SG</sub>

Dans les structures CSPs, le circonstant locatif est toujours précédé d'un préfixe locatif. C'est-à-dire que le complément locatif sémantique ne fonctionne pas avec ce type de constructions. Ceci est démontré par l'inacceptabilité d'un cas comme (214b), adapté à partir de (208).

(214) *Abaantu bareengá ibihuumbi ijana ná cumi baba muri iyo komiine.*

"Plus de cent-dix mille personnes habitent dans cette commune."

(Adapté à partir d'*Ijambo.Ntibahezwa7806*, Politique, 1970s)

- a. **SVL**<sub>[FRM]</sub> : a-ba-ntu ba-réeng-a<sup>H</sup> i-bi-humbi i-jana  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne SUJ<sub>2</sub>-dépasser-VF.REL AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-mille AUG<sub>5</sub>-cent  
 na cúmi ba-ø-bá-a [**murí i-i-o komiine**]  
 et dix SUJ<sub>2</sub>-PRS-VFiter-VF PLOC<sub>18</sub> AUG<sub>9</sub>-PP<sub>9</sub>-DEM<sub>II</sub> commune
- b. \***SVL**<sub>[SEM]</sub> : a-ba-ntu ba-réeng-a<sup>H</sup> i-bi-humbi i-jana  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne SUJ<sub>2</sub>-dépasser-VF.REL AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-mille AUG<sub>5</sub>-cent  
 na cúmi ba-ø-bá-a \***[i-i-o komiine]**  
 et dix SUJ<sub>2</sub>-PRS-habiter-VF AUG<sub>9</sub>-PP<sub>9</sub>-DEM<sub>II</sub> commune

De par les observations ci-dessus, nous tenons à conclure qu'un constituant syntaxique ne reçoit l'interprétation du "complément locatif sémantique" que dans une construction inversée. Dès lors, les propriétés locatives de ce constituant ne seront saisies que

sémantiquement, par un renvoi anaphorique, – qui se matérialise par l’emploi du suffixe locatif postfinal – à l’élément à partir duquel il reçoit cette lecture locative, à savoir le préfixe locatif absent dans la structure de surface.

Ainsi, le caractère locatif d’un constituant syntaxique comme *iyó komíine* “cette commune” (208), se perçoit à travers le suffixe locatif *-mwó* marqué dans la morphologie du verbe *-bámwó* “habiter dans”.

### 2.2.2.2 Sujet postverbal dans la structure $L_{[SEM]}VS$

Les illustrations rapportées dans ce chapitre montrent que le sujet logique apparaît régulièrement en position postverbale dans les structures inversées en général et celles d’inversion locative sémantique en particulier. En kirundi, le sujet logique postposé dans la structure  $L_{[SEM]}VS$  est toujours un élément interne à la relation prédicative en cours, tel que visualisé par les parenthèses dans (215a). Il ne peut jamais être construit en extraposition, comme en témoigne le contre-exemple (215b)<sup>13</sup>.

#### (215) *Ivyó bigóhe birikó ubwoóya bwíinshi.*

“Dans ces sourcils se trouvent beaucoup de poils.”

(Anon.1990, Education, 1990s)

- a.  $L_{[SEM]}VS$  : i-bi-o            bi-góhe            bi-ri-kó            u-bu-oóya  
 AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub> PA<sub>8</sub>-sourcil    SUJ<sub>8</sub>-être-PstF<sub>17</sub> AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-poil  
 bu-íinshi.  
 PA<sub>14</sub>-beaucoup
- b. \* $L_{[SEM]}V,S$  : i-bi-o            bi-góhe            bi-ri-kó            \*(u-bu-oóya  
 AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub> PA<sub>8</sub>-sourcil    SUJ<sub>8</sub>-être-PstF<sub>17</sub> AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-poil  
 bu-íinshi)  
 PA<sub>14</sub>-beaucoup

L’inacceptabilité de (215b) démontre que le sujet inversé fonctionne différemment avec le sujet disloqué à droite, bien qu’ils figurent tous les deux à droite de la phrase. Le sujet inversé et le prédicat verbal se regroupent au sein d’une même relation syntaxique, alors que le sujet disloqué est un élément indépendant de la relation syntaxique donnée. Un autre critère qui sert à distinguer le sujet inversé de celui disloqué à droite est l’accord verbal. Le sujet logique postposé perd sa capacité d’assurer l’accord du verbe, mais le sujet disloqué contrôle toujours l’accord du verbe, qu’il assure anaphoriquement à l’aide d’un préfixe sujet co-référent, comme dans (216).

<sup>13</sup> Les parenthèses indiquent que le sujet logique est extraposé (disloqué) au reste de la phrase.

- (216) *Arakóze, Yohani Bosco Ndarurinze.*  
 “Merci à Jean Bosco Ndarurinze.”  
 (Lit : il fait bien, Jean Bosco Ndarurinze)  
 (J.P\_RPA26102014, Information, 2010s)  
 [a]-ø-ra-kór-ye ([Yohani Bosco Ndarurinze]<sup>SUJ</sup>)  
 SUJ<sub>1</sub>-PRS-DJ-faire-PRF Jean Bosco Ndarurinze

### 2.2.2.3 Verbes admis dans la structure L<sub>[SEM]</sub>VS

Les structures L<sub>[SEM]</sub>VS privilégient, comme toute inversion locative, l’emploi des verbes intransitifs, tel que nous l’avons souligné plus haut. Mais, en termes de fréquence, il faut noter que dans ce type de constructions prédominent des verbes statifs. Cette catégorie verbale renferme essentiellement les verbes existentiels (208) et les verbes d’état (212). Les verbes de mouvement sont relativement rares mais ne sont pas exclus, comme en témoigne l’exemple ci-après.

- (217) *Ikibaánza ciíwé caágiiyemwó umushiingantaáhe Petero Ngendandumwe.*  
 “Dans sa place est allé monsieur Pierre Ngendandumwe.”  
 (Ubuzima, Histoire, 1990s)  
 i-ki-baánza ki-íiwé [ki-á-ø-gi-ye-mwó] u-mu-shíingantaáhe  
 AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-place PA<sub>7</sub>-POSS<sub>1</sub> SUJ<sub>7</sub>-PE-CJ-aller-PRF-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-notable  
 Petero Ngendandumwe  
 Pierre Ngendandumwe

Une autre catégorie de verbes compatibles avec l’inversion locative sémantique en kirundi est celle des verbes dits agentifs, c’est-à-dire des verbes exprimant une action (210) ou une réaction (213). Dans certaines langues bantoues comme le zulu, les verbes agentifs ne s’emploient dans l’inversion locative sémantique que s’ils sont affectés d’un applicatif (Buell 2007).

Pour le cas du kirundi, nous avons déjà précisé que cet élément morphologique a un emploi obligatoire dans les verbes transitifs. Néanmoins, il n’est pas compatible avec les verbes statifs, comme dans (208) et (212). Cela est confirmé par l’inacceptabilité des contre-exemples (218) et (219) ci-après.

- (218) i-i-o komiíne i-ø-bá-\*[ir]-a-mwó a-ba-ntu  
 AUG<sub>9</sub>-PP<sub>9</sub>-DEM<sub>II</sub> commune SUJ<sub>9</sub>-PRS-VF-habiter-APPL-VF-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne  
 ba-réeng-a<sup>H</sup> i-bi-humbi i-jana na cúmi  
 SUJ<sub>2</sub>-dépasser-VF.REL AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-mille AUG<sub>5</sub>-cent et dix  
 (Adapté à partir d’*Ijambo.Ntibahezwa7806*, Politique, 1970s)

- (219) *i-mi-óonga atáa n' u-mwé a-i-kor-ish-a<sup>H</sup>*  
 AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-marais COP.NEG même PP<sub>1</sub>-un SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>4</sub>-travailler-CAUS-VF.REL  
*i-ø-áam-a i<sup>H</sup>-déengeer-\*[ir]-ye-mwó a-ma-áazi*  
 SUJ<sub>4</sub>-PRS-demeurer-VF SUJ<sub>4</sub>.CJC-stagner-APPL-PRF-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-eau  
 (Adapté à partir d'*Integuro Yibwirizwa*, Lois, 2000s)

Comme dans l'inversion locative formelle (205a), les constructions transitives d'inversion locative sémantique sont fréquemment à la voix passive. Tel est notamment le cas de l'exemple (220a).

- (220) *Nyáa mazu acuruurizwamwó amakéseéte n'ámadiísiki.*  
 “Dans ces maisons en question sont vendues des cassettes et des disques.”  
 (Aron2007, Politique, 2000s)

- a. **L<sub>[SEM]</sub>VS<sub>[PASS]</sub>** : *Nyáa ma-zu a-cúruur-ir-i-u-a-mwó*  
 DEM<sub>VII</sub> PN<sub>6</sub>-maison SUJ<sub>6</sub>-vendre-APPL-CAUS-PASS-VF-PstF<sub>18</sub>  
*a-ma-késeéte n' a-ma-diísiki*  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-cassette et AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-disque

- b. **S<sub>[IMP]</sub>VOL<sub>[FRM]</sub>** : *Bacuruuriza amakéseéte n'ámadiísiki muri nyáa mazu.*  
 “On vend des cassettes et des disques dans ces maisons en question.”  
*ba-cúruur-ir-i-a a-ma-késeéte n' a-ma-diísiki*  
 SUJ<sub>2</sub>-vendre-APPL-CAUS-VF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-cassette et AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-disque  
*muri nyáa ma-zu*  
 PLOC<sub>18</sub> DEM<sub>VII</sub> PN<sub>6</sub>-maison

A la différence de l'inversion locative formelle, la passivation de la structure L<sub>[SEM]</sub>VS n'exige forcément pas l'effacement du sujet logique, en tant que complément d'agent. Mais, la présence de celui-ci exclut souvent l'objet logique (de la structure de base) devenu sujet passif inversé. Par exemple, dans (221), on remarque la présence du complément d'agent *ábaruúndi beénshi* “beaucoup de Burundais” après le verbe passif. Mais si l'on considère que (221a) est dérivée de la structure de base (221b), on constate que l'objet du verbe *intambara* “la guerre” n'y apparaît pas en tant que sujet passif inversé, à l'instar de *amakéseéte n'ámadiísiki* “des cassettes et des disques” dans (220a).

- (221) *Tanzaniya, ico nacó, kikaba cáahuungiwemwó n'ábaruúndi beénshi.*  
 “Là en Tanzanie, s'y étant alors réfugiés plusieurs burundais.”  
 (*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

- a.  $L_{[SEM]}VC_{[AGT]}$  : Tanzaniya i-ki-o na ki-ó ki-ka-bá-a  
 Tanzanie AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-DEM<sub>II</sub> et PP<sub>7</sub>-SBST SUJ<sub>7</sub>.SBSC-être-VF  
 ki<sup>H</sup>-á-ø-hung-ir-u-ye-mwó  
 SUJ<sub>7</sub>.CJC-PE-CJ-se.réfugier-APPL-PASS-PRF-PstF<sub>18</sub>  
 n' a-ba-rundi ba-iínshi  
 par AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-burundais PA<sub>2</sub>-beaucoup.

- b.  $SV(O)L_{[FRM]}$  : *Abarundi beénshi bakaba báahuungiye (intaambara) aho na hó muri Tanzania.*

“Beaucoup de burundais ayant alors fui les combats là en Tanzanie.”

a-ba-rundi ba-iínshi ba-ka-bá-a  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-burundais PA<sub>2</sub>-beaucoup SUJ<sub>2</sub>.SBSC-être-VF  
 ba<sup>H</sup>-á-ø-hung-ir-ye i-N-tambara  
 SUJ<sub>2</sub>.CJC-PE-CJ-se.réfugier-APPL-PRF AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-combat  
 a-ha-o na ha-ó muri Tanzaniya  
 AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-DEM<sub>II</sub> et PP<sub>16</sub>-SBST PLOC<sub>18</sub> Tanzanie

### 2.3 Inversion explétive (ha-VS)

L'inversion explétive est un autre type de structure à sujet postverbal. Elle se caractérise par l'absence d'élément lexical pouvant jouer le rôle de sujet syntaxique. C'est de cette propriété syntaxique de la phrase que prend sa source l'appellation d'“*inversion explétive*” que lui attribue la littérature (Diercks 2008, 2010; Zeller 2006; Kimenyi 1980; Zerbian 2005). Elle est parfois aussi dite “*construction impersonnelle*” (Cornish 2004).

Dans les langues qui emploient les structures d'inversion explétive, le sujet grammatical du verbe est généralement marqué par un préfixe verbal non référentiel. Ceci s'observe notamment en tswana (S31), où la fonction du sujet (grammatical) dans l'inversion explétive est assumée par un pseudo-indice de sujet *go* non référentiel, tel qu'illustré par l'exemple (222b).

(222) tswana (S31); Creissels (2006: 336)

- a. **SV** : Mo-sadi o tsile  
 PN<sub>1</sub>-femme SUJ<sub>1</sub> venir-PRF  
 “La femme est venue.”
- b. **goVS** : Go tsile mo-sadi  
 EXPL venir-PRF PN<sub>1</sub>-femme  
 “Il est venu une/la femme.”

De même, dans l'inversion explétive en kirundi, le sujet grammatical du verbe est régulièrement marqué par le préfixe verbal *ha-* non référentiel, qui se trouve coindexé au prédicat verbal de la phrase en présence, comme dans l'exemple ci-après.

(223) *Haáhemutse bárya baáheekuuye abavyéeyi.*

“Ont trahi ceux-là qui ont dépossédé les mères de leur progéniture.”

(*Ijambo.Ntare.6607*, Politique, 1960s)

[ha]-á-hemuk-ye ba-rya ba-á-heekuur-ye<sup>H</sup>

EXPL-PE-trahir-PRF PP<sub>2</sub>-DEM<sub>II</sub> SUJ<sub>2</sub>-PE-détacher.(enfant).du.dos-PRF.REL

a-ba-vyéeyi

AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-mère

Selon Lambrecht & Polinsky (1997), les constructions d'inversion explétive comportent des traits distinctifs variés à travers les langues du monde. En ce qui concerne le kirundi, il existe un certain nombre de propriétés morphosyntaxiques et sémantiques qui permet de déceler une construction d'inversion explétive dans l'ensemble d'autres structures phrastiques. Nous nous proposons, dans cette section, de faire le point sur ces propriétés distinctives de l'inversion explétive.

La structure *ha-VS* illustrée par l'exemple en (223) pourrait être superficiellement confondue avec une inversion locative formelle, en raison qu'elle emploie aussi le préfixe verbal *ha-* en tant que sujet pronominal du verbe. Mais, à la différence de l'inversion locative, ce préfixe verbal ne renvoie à aucun référent locatif dans l'inversion explétive, malgré son origine étymologique<sup>14</sup> (Marten & van der Wal 2014). Il correspond à un sujet explétif (EXPL), d'où l'appellation de structure explétive (Demuth 1999; Buell 2007).

Le caractère non-référentiel du préfixe verbal *ha-* fait donc partie des particularités de l'inversion explétive. En outre, la non référentialité de ce préfixe verbal indique que l'inversion explétive n'accepte pas l'emploi du suffixe locatif postfinal, qui dans l'inversion locative renvoie au même référent que ce premier, à savoir le lieu dénoté par le complément locatif (préposé) en fonction du sujet grammatical de la phrase inversée.

Ceci constitue un trait majeur qui distingue les deux modèles d'inversion locative et explétive.

<sup>14</sup> Lorsque *ha-* a un fonctionnement normal d'indice de sujet, il renvoie à la classe nominale 16, et ainsi qu'à un constituant nominal locatif dont le référent est soit *ahantu* “le lieu”, soit *igihe* “le temps”. Diachroniquement, *ha-* est donc d'origine locative, et on peut penser que son fonctionnement comme explétif dans une construction impersonnelle résulte du figement d'une construction qui était au départ celle à inversion locative posant a priori le cadre spatio-temporel où se réfère l'événement énoncé dans la prédication, dans laquelle le locatif, en devenant obligatoire, a perdu la valeur anaphorique qui était initialement la sienne. On peut par ailleurs remarquer son analogie avec l'emploi de *there* en anglais.

Autrement, leur identification n'est toujours pas évidente au niveau formel. Par ailleurs, dans certains co-textes, l'inversion locative formelle présente une configuration identique à l'inversion explétive, sauf en présence du suffixe locatif, autrement dit lorsque son complément locatif préverbal apparaît en extraposition (181) ou n'est pas exprimé avec le reste de la phrase (191).

La distinction (du moins au niveau formel) entre l'inversion explétive et celle locative est cependant problématique lorsque le complément locatif, dans cette dernière, est construit à l'intérieur de la structure de la phrase en présence. Car, dans ce cas, le verbe ne présente pas d'élément grammatical susceptible de distinguer les deux cas.

Ainsi, il y a par exemple lieu de se demander à quel type d'inversion appartiendrait une phrase comme celle illustrée par (224) ci-après.

(224) *Murí ico kiriingo haárapfúuye abaantu beénshi.*

a. "Dans cette période, il est mort beaucoup de gens."

b. "Dans cette période sont morts beaucoup de gens."

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

Muri	i-ki-o	ki-riingo	ha-á-ra-pfú-ye	a-ba-ntu
PLOC <sub>18</sub>	AUG <sub>7</sub> -PP <sub>7</sub> -DEM <sub>II</sub>	PN <sub>7</sub> -période	SUJ <sub>16</sub> /EXPL-PE-DJ-mourir-PRF	AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -personne
ba-íínshi				
PA <sub>2</sub> -beaucoup				

En fonction de ses circonstances de production, la phrase en (224) se traduit soit par (224a) soit par (224b) en français. Dans le premier sens, elle représente une inversion explétive et dans le second celle locative formelle. Donc, un complément locatif, dans un cas comme (224), ne pourrait jamais servir d'indice à déceler la catégorie à laquelle appartient la phrase en présence.

Dans ses travaux en sotho du Nord (S32), Zerbian (2006) se refuse d'envisager des structures similaires à (224) comme relevant de l'inversion locative, et propose de les analyser plutôt comme des structures impersonnelles à circonstant locatif préposé.

En ce qui concerne le kirundi, il faut noter que des structures pareilles sont également attestées. Elles fonctionnent surtout avec des circonstants locatifs temporels, comme (224), mais cela vaut parfois aussi pour certaines structures inversées comportant à l'initiale un circonstant locatif spatial, comme dans l'exemple ci-dessous.

(225) ***Mu Burundi harabaandaanya kubá ibitéero.***

- a. “Au Burundi continuent d’avoir lieu des attaques.”  
 b. “Au Burundi, il continue d’avoir lieu des attaques.”

(VOA110512Uburundi, Information, 2010s)

Mu Burundi ha-ø-ra-baandaanya-a ku-bá-a i-bi-téero  
 PLOC<sub>18</sub> Burundi SUJ<sub>16</sub>/EXPL-PRS-DJ-continuer-VF PN<sub>15</sub>-être-VF AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-attaque

Comme (224), (225) représente une structure ambiguë, qui se situe entre l’inversion locative formelle revoyant au sens (225a) et l’inversion explétive à complément locatif préposé se traduisant par (225b). Cependant, dans une inversion explétive, le circonstant locatif préposé est toujours un élément externe au reste de la phrase, puisque c’est un complément mobile sans aucun lien rectionnel avec le prédicat verbal en œuvre. En conséquence, à l’écrit, il sera régulièrement séparé du reste de la phrase par une virgule. De ce fait, il ne peut jamais être considéré comme un élément disloqué dans une structure pareille. Car, ne peut normalement être disloqué que ce qui appartient à une relation donnée. Or, cela signifie aussi que cet élément ne peut jamais co-référencer avec un suffixe locatif, comme dans l’inversion locative.

Ceci dit, nous pouvons noter que l’ambiguïté perçue dans (225) ne se poserait pas si ***mu Burundi*** “au Burundi” était marqué comme élément disloqué. Car, la phrase aurait, dès lors, la lecture d’une inversion locative, tandis que le circonstant en question serait obligatoirement repris anaphoriquement par le suffixe locatif ***-yó*** (cl.19), comme précisé précédemment.

C’est pour cette raison qu’une structure comme (226) ne peut jamais être confondue par l’inversion explétive. Inversement, un cas comme (227a) représente dans tous les cas une construction à inversion explétive, du fait qu’il n’accepte pas l’emploi du suffixe locatif, comme en témoigne le contre-exemple (227b). Pour cela, le suffixe locatif joue donc le rôle de désambiguïsation entre les deux structures inversées.

(226) L<sub>[FRM]</sub>VS : ***Ku maporoveense duhaaná imbibe, haárabáayeyó umuryáano.***

“Dans les provinces qui nous sont frontalières, y ont eu lieu des hostilités.”

(Mushingantahe, Paix, 2000s)

Ku ma-porovense tu-ø-há-an-a<sup>H</sup> i-N-bíbe  
 PLOC<sub>17</sub> PN<sub>6</sub>-province SUJ<sub>1PL</sub>-PRS-donner-REC-VF.REL AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-frontière  
 SUJ<sub>16</sub>-ha-á-ra-bá-ye-[yó] u-mu-ryáano  
 PE-DJ-être-PRF-PstF<sub>19</sub> AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-hostilité

(227) a. ***ha-VS : Havuga uwó bubezwé.***

“Il crie généralement le plus fort celui qui n’a pas essayé une grande perte.”

(Umurundi, Poésie, 1960s)

Ha-ø-vúg-a u-u-ó bu-bég-u-ye<sup>H</sup>  
 EXPL-PRS-parler-VF AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-PRCS SUJ<sub>14</sub>-prendre.peu-PASS-PRF.REL

- b. \*L<sub>[FRM]</sub>VS : Ha-ø-vúg-a-\*(-yó/-hó/-kó/-mwó] u-u-ó  
 EXPL-PRS-parler-VF-PstF<sub>[19/16/17/18]</sub> AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-PRCS  
 bu-bég-u-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>14</sub>-prendre.peu-PASS-PRF.REL

Le caractère désambiguïsant du suffixe locatif postfinal se perçoit également dans une inversion locative sans complément locatif à l'initiale, comme dans (228). L'absence de **-kó** (cl.17) dans le verbe induirait ici une inversion explétive apparentée à (227) ci-dessus.

(228) L<sub>[FRM]</sub>VS : **Hakaziirakó inzogá y'úmuheetsi.**

“S’y ajoute ensuite la bière du parrain.”

(CUI10826Ibanga, Paix, 2010s)

**Ha**-ka-əz-ir-a-[**kó**]                      i-N-zogá              i-a              u-mu-heetsi  
 SUJ<sub>16</sub>-SBSC-venir-APPL-VF-PstF<sub>17</sub>    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-bière    PP<sub>9</sub>-CON    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-parrain

L'exemple en (228) représente une structure d'inversion locative, bien qu'elle ne comporte pas l'habituel complément locatif auquel renvoie le préfixe verbal **ha-**. Celui-ci est en effet représenté anaphoriquement par le suffixe locatif postfinal **-kó** (cl.17). Dans le contexte présent, il réfère à ce qui a été évoqué précédemment pouvant être paraphrasé par **kurí ivyo** “sur/à cela”, ce qui revient à l'exemple (229).

(229) **Kurí ivyo, hakaziirakó inzogá y'úmuheetsi.**

“À cela, s’y ajoute ensuite la bière du parrain.”

(Adapté à partir de CUI10826Ibanga, Paix, 2010s)

kurí    i-bi-o                      ha-ka-əz-ir-a-kó                      i-N-zogá  
 PLOC<sub>17</sub>    AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub>    SUJ<sub>16</sub>-SBSC-venir-APPL-VF-PstF<sub>17</sub>    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-bière  
 i-a              u-mu-heetsi  
 PP<sub>9</sub>-CON    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-parrain

Ici, nous avons donc affaire à une inversion locative dont le constituant locatif préposé n'est pas exprimé mais saisi contextuellement. Néanmoins, il existe des formulations qui demeurent dans tous les cas problématiques, quant à la détermination du type auquel elles doivent appartenir. C'est notamment l'exemple ci-après.

(230) **Nooné reeró hagumehó ukweémera.**

“Ainsi donc, que la foi reste.”

(lit : que reste la foi)

(UbwuzureBushasha, Religion, 1960s)

Nooné reeró    ha-gum-e-hó                      u-ku-eémera  
 alors    donc    EXPL-continuer-SBJC-PstF<sub>16</sub>    AUG<sub>15</sub>-PN<sub>15</sub>-foi

Le suffixe postfinal *-hó*, dans (230), ne renvoie pas à un référent particulier, contrairement à ce qui s’observe notamment dans (228). Cet élément morphologique n’a véritablement pas de valeur locative, bien qu’il y soit associé diachroniquement. Son emploi dans le verbe *-guma* “continuer” lui attribue plutôt une valeur existentielle, en donnant lieu à la forme (verbale) lexicalisée *-gumahó* qui a le sens de “rester, demeurer” en français. Nous pouvons donc parler, du moins dans le contexte en vigueur, d’un élément grammatical désémantisé, ce qui confère à la construction donnée le statut d’inversion explétive, et non locative. Mais, il arrive que ce suffixe renvoie à un référent locatif qu’il dénote anaphoriquement, ce qui confère ainsi à la phrase en présence la lecture d’une inversion locative, comme dans l’exemple (231), apparenté à (230) ci-dessus.

(231) ***Ku baantu b’ábagabo, haágumyehó urutoónde.***

“Chez des gens de sexe masculin, y a continué (à se faire voir) la discipline.”

(*Ubuzima*, Histoire, 1990s)

Ku ba-ntu ba-a a-ba-gabo, ha-á-ø-gum-ye-hó

PLOC<sub>17</sub> PN<sub>2</sub>-personne PP<sub>2</sub>-CON AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme SUJ<sub>16</sub>-PE-CJ-continuer-PRF-PstF<sub>16</sub>  
u-ru-toónde

AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-discipline

Parfois, la désambiguïsation de la structure inversée est rendue par un autre élément que le suffixe locatif postfinal. C’est notamment le cas de l’adverbe *aha* “ici” dans (232), dont le rôle déterminatif impose à la structure en présence l’unique valeur d’inversion locative.

(232) ***Ah’i waácu haáraje ingoórane.***

“Ici chez nous, ont eu lieu des problèmes.”

(*Mushingntahe*, Paix, 2000s)

[Aha] iwaácu ha-á-ra-əz-ye i-N-goórane

Ici chez.nous SUJ<sub>16</sub>-PE-DJ-venir-PRF AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-problème

L’inversion explétive fait partie aussi des structures qui admettent le phénomène d’alternance conjoint/disjoint. En kirundi, elle constitue, en tant que structure essentiellement thétiq (Cornish 2005), le domaine privilégié du disjoint (233) mais s’emploie également au conjoint (234).

(233) ***Haáraaje amaraadiyo meénshi y’ábiúgeenga.***

“Il est venu beaucoup de radios privées.”

(*Inzira*, Politique, 2000s)

Ha-á-[ra]-əz-ye a-ma-raadiyo ma-ínshi a-a a-ba-íigeenga

EXPL-PE-DJ-venir-PRF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-radio PA<sub>6</sub>-beaucoup PP<sub>6</sub>-CON AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-indépendant

(234) *Haswaaga abagabo gusa.*

“Il pétrit (de la chikwangue) les hommes uniquement.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

Ha-ø-swaag-a                      a-ba-gabo                      gusa  
EXPL-PRS-CJ-pétrir-VF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme    seulement

Dans les contextes mettant en jeu le dispositif du couple question-réponse, l’emploi du disjoint n’est acceptable que dans des phrases formulées en réponse à une question de type “*que se passe-t-il ?*, *qu’arrive-t-il ?*”, elles-mêmes, potentiellement thétiqes. En voici un exemple ci-après.

(235) X : *Kó murí aho habaaye ikí?*

“Qu’est-il arrivé, comme vous êtes là?”

(*NE*, Quis 2004, 2010s)

Kó        mu-ø-ri                      a-ha-o                      ha-a-bá-ye                      ikí?  
Comme    SUJ<sub>2PL</sub>-PRS-être    AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-DEM<sub>II</sub>    EXPL-PR-être-PRF    quoi

Y : *Haaje umushitsi.*

“Il est venu un visiteur.”

(*MJ*, Quis 2004, 2010s)

Ha-a-[a]-øz-ye                      u-mu-shitsi  
EXPL-PR-DJ-venir-PRF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-visiteur

En kirundi, le disjoint dans l’inversion explétive est nettement fréquent dans les verbes au perfectif (233)-(235) mais fonctionne aussi avec les verbes à l’imperfectif, notamment dans les discours narratifs (236) ou en présence du progressif (237).

(236) *Haraaza kaándi abatóozakoóri ngo babatízwe.*

“Il vint aussi des percepteurs d’impôts pour se faire baptiser.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

Ha-ø-ra-øz-a                      kaándi    a-ba-tóozakoóri  
EXPL-PRS-DJ-venir-VF    aussi    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-percepteur.impôt  
ngo    ba-batíz-u-e  
pour    SUJ<sub>2</sub>-baptiser-PASS-SBJC

(237) *Harikó harapfá vyíinshi.*

“Il est en train de s’abimer beaucoup (de choses).”

(*Bulnf080502Piyo*, Information, 2000s)

Ha-ø-rikó                      ha-ra-pfú-a                      bi-íinshi  
EXPL-PRS-être.en.train.de    EXPL-DJ-mourir-VF    PP<sub>8</sub>-beaucoup

En observant les illustrations rapportées ci-dessus, nous pouvons remarquer que les verbes intransitifs manifestent une compatibilité excellente avec l'emploi du disjoint dans l'inversion explétive. En effet, aucune phrase transitive de ce type n'a été trouvée dans notre corpus. Néanmoins, nous ne pouvons pas dire que les verbes transitifs y sont écartés, hormis que l'apparition de ces derniers dans les structures inversées fait en généralement appel à la voix passive, comme déjà observé dans l'inversion locative. Ceci vaut donc aussi pour l'inversion explétive, comme le montrent les exemples ci-dessous.

(238) *Harakóreeshwa invúgo ijaanyé n'úburóvyi.*

“Il s'emploie un langage qui s'apparente à la pêche.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

Ha-ø-ra-kór-ish-u-a                      i-N-vúgo                      i-gi-an-ye<sup>H</sup>  
 EXPL-PRS-DJ-faire-CAUS-PASS-VF    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-langage    SUJ<sub>9</sub>-aller-ASS-PRF.REL  
 n'            u-bu-róvyi  
 avec    AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-pêche

(239) *Haratégekanyje ináama izóohúza abaantu bashiká 70.*

“Il est prévu une réunion qui rassemblera environ 70 personnes.”

(*Umutsama070101*, Ecologie, 2000s)

Ha-ø-ra-tégekany-u-ye                      i-náama                      i-zoo-húuz-a<sup>H</sup>  
 EXPL-PRS-DJ-prevoir-PASS-PRF    AUG<sub>5</sub>-réunion    SUJ<sub>5</sub>-FUT-rassembler-VF.REL  
 a-ba-ntu                      ba-shik-a<sup>H</sup>                      70  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne    SUJ<sub>2</sub>-atteindre-VF.REL    70

Il ne serait tout de même pas surprenant de trouver dans une langue comme le kirundi des formulations apparentées à ce que nous élicitons en (240) et en (241) (faute d'en trouver dans notre corpus), illustrant respectivement une inversion explétive au disjoint à verbe transitif obligatoire et celle à verbe ambitransitif.

(240) *Harakómye indúurú umuuntu.*

“Quelqu'un vient de crier.”

(Lit : il vient de crier quelqu'un)

(*Élicitation personnelle*)

ha-ø-ra-kóm-ye                      i-N-rúurú                      u-mu-ntu  
 EXPL-PRS-DJ-crier-PRF    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-cri    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne

(241) *Haravúze umwáana w'úmwígeme.*

“il vient de s’entendre la voix d’une jeune fille.”

(Litt. : Il vient de parler une jeune fille.)

(*Élicitation personnelle*)

ha-ø-ra-vúg-ye            u-mu-áana            u-a            u-mu-ígeme  
EXPL-PRS-DJ-parler-PRF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant    PP<sub>1</sub>-CON    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-fille

Ce phénomène morphosyntaxique ne semble cependant pas s’appliquer à des structures explétives au présent habituel, autant dans l’inversion explétive intransitive que dans celle transitive. Dans ce cas, la construction apparaît régulièrement au conjoint, comme dans (227). Ceci dit, une structure correspondant au contre-exemple de (227a) ci-après ne passe pas en kirundi, tout comme celle apparentée à illustration rapportée en (243), en contre-exemple à (243a).

- (242) Ha-ø-\*[ra]-vúg-a            u-u-ó            bu-bég-u-ye<sup>H</sup>  
EXPL-PRS-DJ-parler-VF    AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-PRCS    SUJ<sub>14</sub>-prendre.peu-PASS-PRF.REL  
(Adapté à partir d’*Umurundi*, Poésie, 1960s)

(243) *Aríko ahaníni hatega abagabo.*

“Mais en principe, il piège (des taupes) les hommes.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

- a. Aríko ahanini            ha-ø-ø-tég-a            a-ba-gabo  
Mais en.principe    EXPL-PRS-CJ-piéger-VF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme.
- b. Aríko ahanini            ha-ø-\*[ra]-tég-a            a-ba-gabo  
Mais en.principe    EXPL-PRS-DJ-piéger-VF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme

### 3 Fonctions discursives des CSIs en kirundi

Les langues régulent de façon très variable la relation entre rôle syntaxique et rôle discursif. A partir d’un même ensemble de constituants syntaxiques composés par des syntagmes nominaux en fonction d’arguments et d’un verbe en fonction de prédicat, chaque système de langue a la possibilité de construire des sens dénotatifs identiques, c’est-à-dire ayant la même valeur de vérité quelle que soit la situation de référence envisagée, mais qui présentent différemment l’information qu’ils apportent et de ce fait ne sont pas compatibles avec les mêmes contextes discursifs. Les constructions à sujet postverbal constituent en cela un des procédés dont se sert le kirundi pour permettre cette variabilité informationnelle.

Les constructions à sujet postverbal sont essentiellement des structures focalisantes. Dans les langues qui emploient ce genre de construction phrastique, le sujet postverbal est généralement analysé comme représentant l'entité rhématique de la phrase ou comme en faisant partie. Un facteur central expliquant ce statut spécial que reçoit le sujet logique dans cette formulation est sans doute son positionnement en fin de prédicat verbal, position essentiellement focale dans les langues SVO en général (Cornish 2004: 130) et en kirundi en particulier (Ndayiragije 1999; Sabimana 1986).

Les constructions d'inversion en kirundi ont donc en commun la propriété de construire le sujet logique en cette position focale. Cependant, plusieurs points les distinguent autant au plan formel que discursif. Au plan discursif, il faut dire que, mise à part le sujet postverbal qui est dans tous les cas focalisé (ou fait partie du focus) dans les trois types d'inversion en kirundi, les autres membres de la phrase présentent un statut discursif qui varie non seulement d'un type d'inversion à l'autre, mais également d'un contexte énonciatif à l'autre. Dans ce qui suit, nous nous proposons d'examiner systématiquement les propriétés discursives revenant à chaque type d'inversion attesté en kirundi.

### 3.1 Inversion argumentale (OVS)

Comme déjà précisé, la construction OVS est une structure essentiellement conjointe. Le paradigme conjoint/disjoint ne s'emploie pas dans ce type de construction. Le rôle du disjoint étant de focaliser le verbe, comme observé dans les CSPs, son absence fait que la focalisation tombe régulièrement sur le sujet postverbal ou un membre de ses composants. Ainsi, une structure comme (244) assigne le focus au terme sujet postverbal *abagabo* "les hommes". La valeur discursive de cette phrase empêche en effet l'emploi du disjoint en son sein, comme en témoigne le contre-exemple (244b).

(244) *Ayo mazína yavúga abagabo.*

"LES HOMMES (et non les femmes) déclamaient ces auto-panégyriques."

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

- |    |  |                              |                                 |  |
|----|--|------------------------------|---------------------------------|--|
| a. | a-a-o  | ma-zína                      | a-á-ø-vúg-a                     | [a-ba-gabo] <sup>FOC</sup>               |
|    | AUG <sub>6</sub> -PP <sub>6</sub> -DEM <sub>II</sub> | PN <sub>6</sub> -panégyrique | SUJ <sub>6</sub> -PE-CJ-dire-VF | AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -homme |
| b. | a-a-o  | ma-zína                      | a-á-*[ra]-vúg-a                 | a-ba-gabo                                |
|    | AUG <sub>6</sub> -PP <sub>6</sub> -DEM <sub>II</sub> | PN <sub>6</sub> -panégyrique | SUJ <sub>6</sub> -PE-DJ-dire-VF | AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -homme |

Cependant, il ne faut pas confondre cette marque du disjoint avec le morphème temporel *-ra-* dont la présence dans la morphologie du verbe marque le futur proche (FP) du verbe tel qu'en (245).

(245)<sup>15</sup> *Ivyo biramenya abagabo. Ndoondera ndúazi icó ndakiroónderera?*

“Cela, ça va être aux juges de le savoir. Chercher ! Sais-je pourquoi le chercher ?”

(*UmusozikiKivyeyi*, Paix, 1990s)

I-bi-o                    bí-[ra]-meny-a            a-ba-gabo,                    N-ronder-a                    N-ra-zi  
 AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub>    SUJ<sub>8</sub>-FP-savoir-VF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme    SUJ<sub>1SG</sub>-chercher-VF    SUJ<sub>1</sub>-DJ-savoir  
 i-ki-o                    N-ra-ki-ronder-ir-a?  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS    SUJ<sub>1SG</sub>-DJ-OBJ<sub>7</sub>-chercher-APPL-VF

A coté de cela, un autre élément morphologique *-ra-* s'observe en kirundi notamment lorsque l'action du verbe revêt l'aspect progressif, aspect qui a trait à l'expression de la continuité de l'action, comme dans (246).

(246) *Ivyo bigwanisho vyariko birarondera uwurongoye Imbonerakure.*

“Le chef des Imbonerakure (et non Jean) était en train de chercher ces armes.”

(*AmakuruIsanganiro*, Information, 2010s)

I-bi-o                    bi-gwaanisho    bi-á-ri-kó                    bi-[ra]-roonder-a  
 AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>8</sub>-arme            SUJ<sub>8</sub>-PE-être-PstF<sub>17</sub>    SUJ<sub>8</sub>-(?)-chercher-VF  
 u-u-roongor-ye<sup>H</sup>                    i-N-bonerakure  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-diriger-PRF.REL    AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-clairvoyant

En kinyarwanda, langue assez proche du kirundi et enregistrée aussi dans la zone D/J en bantou central sous le sigle (DJ61), on note également la présence de la marque morphologique *-ra-* dans la construction OVS, comme dans (247), qui marque également la continuité de l'événement dans le temps, correspondant au présent continu (PC) (247a) et dont l'absence bascule l'action désignée par le verbe dans le présent habituel (247b).

(247) a. I-ki-tabo                    cyi-ø-[ra]-som-a            u-mu-huúngu

AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-livre    SUJ<sub>7</sub>-PRS-PC-lire-VF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-garçon

“Le garçon (et non la fille) est en train de lire le livre.”

b. I-ki-tabo                    cyi-ø-[ø]-som-a            u-mu-huúngu

AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-livre    SUJ<sub>7</sub>-PRS-VF-lire-VF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-garçon

“Le garçon (et la fille) lit toujours le livre.”

<sup>15</sup> **Contexte** : Entre deux personnes plaideuses, une signale qu'elle dispose déjà le témoin, en précisant qu'il revient à l'autre partie de chercher son témoin. Mais cette dernière, refusant la recommandation de son adversaire, précise qu'elle ne sait pourquoi chercher le témoin. En s'exprimant elle semble exhorter les juges de statuer sur son cas.

On pourrait alors imaginer que la marque *-ra-* présentée en (247) équivaldrait sémantiquement à celle qu'on vient d'observer en kinyarwanda, dénotant la continuité de l'action indiquée par le verbe, mais en kirundi, on voit bien qu'elle n'a rien n'avoir avec l'expression de la continuité de l'action exprimée par le verbe dans la mesure où son absence (248) ne semble pas impacter le contenu propositionnel de la phrase.

- (248) I-bi-o                    bi-gwaanisho bi-á-ri-kó                    bi-[Ø]-roonder-a  
 AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>8</sub>-arme            SUJ<sub>8</sub>-PE-être-PstF<sub>17</sub>    SUJ<sub>8</sub>-(?)-chercher-VF  
 u-u-roongor-ye<sup>H</sup>                    i-N-bonerakure  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-diriger-PRF.REL    AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-clairvoyant  
 “Le chef des Imbonerakure (et non Jean) était en train de chercher ces armes.”  
 (Adapté à partir d’*AmakuruIsanganiro*, Information, 2010s)

En fait, l’omission de cet élément ne change rien du sens précédent de la phrase. Il faut donc dire que son statut reste problématique du moment que son apport sémantique dans l’ensemble de l’énoncé reste à vérifier. Il se trouve plutôt que l’effet de durée d’action perçu dans le contenu de la phrase n’est lié qu’au contenu lexical de l’auxiliaire *-rikó* “être en train de” et non au morphème *-ra-*, la preuve en étant que son absence (249) annule complètement cette valeur de continuité événementielle.

- (249) I-bi-o                    bi-gwaanisho bi-á-roonder-a  
 AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>8</sub>-arme            SUJ<sub>8</sub>-PE-chercher-VF  
 u-u-roongor-ye<sup>H</sup>                    i-N-bonerakure  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-diriger-PRF.REL    AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-clairvoyant  
 “Le chef des Imbonerakure (et non Jean) cherchait ces armes.”  
 (Adapté à partir d’*AmakuruIsanganiro*, Information, 2010s)

Dans tous les cas d’inversion argumentale, le prédicat verbal, en tant que forme au conjoint, n’a qu’un faible poids informationnel. Il sert à établir le lien entre le référent de l’élément en focus (le sujet postverbal, essentiellement) et celui de l’objet préposé, conformément à la visée communicative du locuteur. L’objet préposé y a, quant à lui, la lecture du topique. Il fonctionne en fait comme le support référentiel de l’énonciation dénotée par la phrase inversée en présence.

Deux types d’inversion argumentale prédominent dans les emplois en kirundi. Il s’agit d’une part des structures marquées par le présent habituel et, d’autre part, celles au perfectif. Les structures au présent habituel sont pour la plupart des constructions qui résultent énonciativement de l’initiative du locuteur visant soit à rappeler une vérité oubliée, ou à

partager un raisonnement qu'il suppose être rationnel et jusque-là ignoré par l'autre partie. Elles sont souvent produites dans un vide contextuel, contrairement à celles marquées par le perfectif qui apparaissent régulièrement dans un contexte question-réponse. De telles structures OVS se répertorient généralement parmi des expressions proverbiales ou des genres oratoires apparentés, que l'exemple (250) correspondant à une devinette en kirundi.

(250) *Ikiri kure kirya abari n'ámaguru.*

“Ce qui est loin se mange par CEUX QUI ONT DE BONNES JAMBES.”

(Dusome5, Éducation, 1980s)

i-ki-rí <sup>H</sup>	kure	ki-ø-ryá-a	[a-ba-rí <sup>H</sup>
AUG <sub>7</sub> -PP <sub>7</sub> -être.REL	loin	SUJ <sub>7</sub> -PRS-manger-VF	AUG <sub>2</sub> -PP <sub>2</sub> -être.REL
<b>n'</b>	<b>a-ma-guru]</b> <sup>FOC</sup>		
avec	AUG <sub>6</sub> -PN <sub>6</sub> -jambe		

Sur le plan informationnel, (250) peut être analysée en deux articulations. Elle comprend une partie assertée, contenant de l'information affirmée et une autre partie mise à l'arrière-plan en raison de son caractère présupposé. L'information affirmée est assignée au sujet postverbal *abari n'ámaguru* “ceux qui ont de bonnes jambes”. Le reste de la phrase, regroupant l'objet préverbal *ikiri kure* “ce qui est loin” et le prédicat verbal *kiryá...* “se mange par...”, contient de l'information marquée comme non pertinente. L'arrière-plan de la construction représente la relation prédicative que l'acte d'énonciation vise à valider, correspondant à la paraphrase “*X mange ce qui est loin*”, X dénotant l'entité qui convient pour la validation de cette dernière. Dans ce cas, la postposition du sujet logique s'interprète comme une stratégie de lui doter des propriétés qui lui rendent la capacité à valider la relation qu'il s'agit.

De par son origine énonciative, (250) ne fait l'objet d'aucune préconstruction (Caron 2000). Il s'agit d'une unité discursive nouvellement ré/introduite dans le discours, relevant de la volonté du locuteur qui prend l'initiative d'en communiquer à son interlocuteur, en tant que jeu de mémoire. Tout est énonciativement nouveau dans cette construction. Or, la lecture du focus restreint au sujet postverbal que reçoit cette construction, en tant que structure marquée par l'absence du disjoint, justifie effectivement le caractère présupposé du contenu sémantique de la partie précédant ce sujet postverbal en focus. Cette dernière représente pragmatiquement de l'information que le locuteur considère comme existant dans la conscience mutuelle, dans la mémoire partagée avec son interlocuteur.

Un autre cas apparenté à (250) est l'exemple illustré par (161) que nous reconduisons comme (251) ci-après.

(251) *Ivy'urugó bimenya beéne rwó.*

“SEULS LES PARTENAIRES SONT RESPONSABLES DE LEUR MÉNAGE.”

(*Duharanire*, Paix, 2000s)

i-bi-ó	u-ru-gó	bi-ø-meny-a
AUG <sub>8</sub> -PP <sub>8</sub> -PRCS	AUG <sub>11</sub> -PN <sub>11</sub> -foyer	SUJ <sub>8</sub> -PRS-connaître-VF
[ba-eéne	ru-ó] <sup>FOC</sup>	
PP <sub>2</sub> -propriétaire	PP <sub>11</sub> -SBST	

(251) est un extrait des propos d'un locuteur s'insurgeant contre les chefs de collines ayant l'habitude de s'ingérer dans la vie privée des ménages. En énonçant cette phrase, celui-ci veut ainsi faire entendre que les affaires du ménage reviennent normalement à la seule responsabilité des partenaires.

Au niveau de la structure informationnelle, (251) présente la même subdivision de l'information que (250) : le sujet postverbal *beéne rwó* “ses propriétaires” correspond aussi au constituant en focus, le reste de la phrase n'étant pas focalisé. De même, cette construction véhicule un contenu propositionnel dénotant le raisonnement du locuteur, par rapport à ce qu'il considère comme rationnel, comme conforme à la logique des choses. Elle se particularise cependant par le statut pragmatique que comporte sa relation prédicative non assertée. En effet, comme esquissé ci-dessus, cette construction relève d'une discussion au sujet du ménage qui se traduit en kirundi par le terme *urugó*, lequel se présente ici comme le topique général du discours. Mais en plus, ce dernier est reconduit dans l'unité discursive en cours (251), où il apparaît dans l'objet préverbal *ivy'urugó* “les affaires du ménage”. Ceci lui confère donc la lecture pragmatique d'un “*topique repris*”, à partir du contexte précédent. Dès lors, nous pouvons noter que ce terme topique assure la continuité du discours, en associant l'unité discursive en cours au discours précédent.

A la différence de (250) qui ne renvoie à aucune relation préconstruite, (251) repose sur un support de prédication (topique) préconstruit, du fait que le terme *urugó* est accessible à partir du discours précédent.

Il arrive aussi que la réalisation d'une inversion argumentale réfère à un topique déjà actif mais sans que ce dernier soit repris dans le discours en vigueur. C'est ce que nous constatons avec la structure OVS dans (252) ci-dessous.

(252) *Ubwo ntuuzí kó rwiubaka babiri ?*

“Ne sais-tu pas qu'il (le foyer) se fonde entre DEUX (PERSONNES) ?”

(*Amazi*, Théâtre, 1970s)

u-bu-o	nti-u-zí	kó	ru-ø-úubak-a	ba-biri
AUG <sub>14</sub> -PP <sub>14</sub> -DEM <sub>II</sub>	NEG-SUJ <sub>2SG</sub> -savoir	que	SUJ <sub>11</sub> -PRS-construire-VF	PP <sub>2</sub> -deux

Dans (252), la proposition subordonnée *rwuubaka babiri* “il se constitue par deux (personnes)” représente une structure OVS, dont l’objet lexical inversé n’est pas exprimé. Elle se répertorie parmi les expressions proverbiales en usage en kirundi. Sa structure syntaxique complète est *urugó rwuubaka babiri* “le foyer se fonde entre deux (personnes)”

Au niveau discursivo-pragmatique, cette formulation fonctionne comme (250) et (251), compte tenu de son origine énonciative. Il s’agit là aussi d’une sorte de rappel, une invitation à l’intension de l’interlocuteur à prendre conscience d’une vérité, un principe qu’il était censé connaître mais qu’il semble oublier ou ignorer au moment de l’énonciation. Ceci se perçoit précisément à travers le contenu propositionnel de la principale *ubwo ntuuzi?* “Ne sais-tu pas?”, réalisée sous forme d’une question, une façon d’attirer l’attention de l’interlocuteur, de lui réveiller la conscience.

Du point de vue de la structure informationnelle de cette construction, l’on constate qu’elle assigne, comme toute inversion argumentale, le focus au sujet postverbal *babiri* “deux (personnes)”. Cependant, elle présente une particularité importante. Elle représente une prédication réalisée à propos d’un topique absent dans la relation prédicative en cours. Toutefois, ce topique (*urugó* “le foyer”) reste malgré tout accessible grâce au pronom anaphorique *ru-* (cl.11) qui assure l’accord entre celui-ci est le verbe *rwuubaka...*

En termes de référentialité, l’absence du topique dans cette unité discursive indique que cette dernière prend sa source dans la présupposition pragmatique, à une entité topicale supposée être installée dans la représentation mentale de l’interlocuteur. Le locuteur considère en effet que le référent topical *urugo* existe dans la mémoire partagée, en tant que partie intégrante d’une expression proverbiale. Cette dernière est censée être entérinée dans le patrimoine langagier de la communauté burundaise, auquel un usager effectif de la langue devrait accéder. Le fait que ces formulations apparaissent souvent au présent habituel implique donc qu’elles sont essentiellement liées à une focalisation restrictive (contrastive). Mais, il n’est pas exclu qu’elles revêtent d’autres aspects comme le perfectif, comme en témoigne l’exemple (253) ci-après.

(253) *Vyaávuzze abakurambere bíwaácu, kó yooba ari amatá avyaayé amasoro.*

“NOS ANCIENS l’on dit, que ce serait le lait qui génère le beurre.”

(*Kabizi141114revu*, Magazines, 2010s)

Bi-á-vúg-ye [a-ba-kurambere ba-íwaácu]<sup>FOC</sup> (kó a-oo-bá-a a-ri  
 SUJ<sub>8</sub>-PE-dire-PRF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-ancien PA<sub>2</sub>-chez.nous que SUJ<sub>6</sub>-POT-être-VF EXPL-être  
 a-ma-tá a-vyáar-ye<sup>H</sup> a-ma-soro)  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-lait SUJ<sub>6</sub>-mettre.au.monde-PRF.REL AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-beurre

Au perfectif, la prédication vise à présenter une entité X comme participant à un procès, tel que celui dénoté par la relation prédicative “*X a dit quelque chose*” dans (253). Mais, à la différence des formes à l’habituel, cette entité n’est pas mise en contraste avec d’autres alternatives possibles. L’opération se perçoit plutôt comme une simple assertion de l’entité identifiée comme telle.

Enfin, il convient de remarquer que (253) comporte le sujet grammatical disloqué à droite, correspondant à l’objet logique (propositionnel) de la phrase. Il s’agit là d’un postrhème consistant énonciativement à expliciter le topique de la prédication absent dans sa position canonique (en début de phrase). Ceci se fait ainsi par le procédé d’anaphorisation qui se matérialise par la présence de la marque morphologique *bi-* (cl. 8) marquant le lien entre cette partie en extraposition et la relation prédicative en cours. Sur le plan informationnel, nous pouvons dire que la présence du postrhème en question répond à une fonction réparatrice vis-à-vis du référent topical de la prédication qui manquait jusque-là.

### 3.2 Inversion locative

Les constructions d’inversion locative servent à introduire (ou réintroduire) dans le monde du discours un référent nouveau (dénoté par le sujet postverbal) en lui donnant son existence par le fait de lui affecter un lieu d’existence (au moyen d’un circonstant spatial ou temporel), à rapporter un événement avec l’entité à laquelle il est appliqué ou un état de choses au sein d’un discours.

Contrairement à une inversion argumentale, l’inversion locative en kirundi interagit parfaitement avec le phénomène d’alternance conjoint/disjoint, tel qu’il a été observé plus haut. Il se fait ainsi que ce phénomène a un impact majeur sur le fonctionnement discursif de ces constructions. C’est ce que nous allons voir dans ce qui suit.

#### 3.2.1 Inversion locative au conjoint

Au conjoint, le verbe ne fait pas partie de la relation rhématique de la phrase. En d’autres termes, il n’entre pas dans le domaine focal de la phrase, le focus étant restreint sur le sujet postverbal. Car, il s’agit dorénavant de ce sujet postverbal qui occupe la position rhématique de la phrase en tant que partie du discours qui véhicule de l’information affirmée, du fait de son statut focal. A titre d’exemple, dans (254), c’est le sujet postposé *uwugowe* “celui qui est menacé” qui a le statut de focus, le reste de la phrase étant relégué à l’arrière-plan avec une

lecture pragmatique d'une information déjà connue (donc non pertinente) ou présupposée. Il s'agit donc d'un cas de marquage du focus argumental (Lambrecht 1994).

(254) *Erega kwa Opeji haja uwugóowe.*

“Mais donc ! Chez l'O.P.J. (l'officier de police judiciaire) va CELUI QUI EST MENACÉ.”

(*UmusoziKivyeyi*, Paix, 1990s)

Erega	kwa	Opeji	ha-ø-gi-a	[u-u-goor-u-ye] <sup>FOC</sup>
Mais.donc	PLOC <sub>17</sub>	O.P.J.	SUJ <sub>16</sub> -PRS-aller-VF	AUG <sub>1</sub> -PP <sub>1</sub> -menacer-PASS-PRF

En énonçant (254), le locuteur vise à présenter ce qu'il y a à comprendre de “*la personne qui a potentiellement besoin de la plaidoirie auprès de l'OPJ*”. Eu égard à son contexte d'énonciation, cette phrase appartient à la catégorie des structures thétiques, bien qu'elle présente dans sa relation syntaxique un sujet grammatical (*kwa opeji* “chez l'OPJ”) ayant la fonction du topique, à l'instar des phrases catégoriques. Pour nous, elle fonctionne comme “*a neutral description*” au sens de Wehr (1984). Par ailleurs, selon Wehr, une construction thétique ne doit nécessairement pas être marquée par l'absence du topique, contrairement au point de vue de certains auteurs, comme Mathesius (1983) et l'école pragoise en général, qui limitent la lecture thétique aux seules constructions impersonnelles (voir Sasse 1987: 513). L'auteur précise plutôt que la distinction entre une construction thétique à constituant topique (sujet grammatical) et les phrases catégoriques réside exclusivement dans le fait que dans cette première le constituant topique est toujours caractérisé par “*the textual newness*” (in Sasse 1987: 516), c'est-à-dire qu'il ne doit avoir aucun lien avec le contexte précédent.

Les explications fournies par Sasse (1987: 517) au sujet du concept de “*neutral description*” ne s'éloignent pas non plus de ce qui est mentionné ci-dessus. Pour lui, “... *the differences in syntactic structure between 'neutral descriptions' and 'theme-rheme' (= 'topic-comment') utterances can be derived directly from information structure, that is, from the distribution of old/given and new elements in a sentence*”. L'auteur souligne ainsi que “*for a sentence to be a neutral description it does not matter, according to Wehr, if all elements are new, but it is of central importance that its TOPIC be new; that is, it must appear — in her terminology — for the first time or the only time in the text, irrespective of whether or not it is given (by situation or by previous knowledge)*.” (Sasse 1987: 533)

Cela s'accorde effectivement au cas de l'exemple illustré par (254) ci-dessus. Cette construction est en effet le résultat de l'initiative du locuteur qui prend la décision de communiquer quelque chose. Aucune de ses parties ne fait l'objet d'une préconstruction, pour ainsi dire. Toutes ses composantes syntaxiques sont nouvellement introduites dans le

discours. Elle n'est pas par exemple la réponse d'une question, même si elle peut en être une, potentiellement acceptable à l'interrogation partielle : “*Qui va chez l'OPJ ?*”. Son statut thétiq ue est par ailleurs signalé par la locution interjective *erega* “mais donc !, au fait”, qui sert à attirer l'attention de l'interlocuteur à ce que le locuteur veut porter à sa connaissance, et marque en même temps la discontinuité entre l'unité discursive qui suit et le discours précédent.

Néanmoins, en dépit de son caractère thétiq ue, l'on observe que (254) est marquée par le conjoint, qui s'emploie normalement dans des contextes induisant une lecture à focus étroit, comme nous l'avons précisé précédemment. Elle représente donc ce que Sasse (1987: 526) identifie comme “*an entity-central thetic statement*”. Pourtant, en vertu de son origine énonciative, cette construction pourrait plutôt être rapportée parmi les structures à focus étendu sur toute l'intégralité de l'énoncé, en tant qu'unité discursive nouvellement introduite dans le discours. Pour notre part, cette possibilité de marquer un focus étroit dans une construction thétiq ue est particulièrement la propriété des langues qui emploient le phénomène d'alternance conjoint-disjoint, comme le kirundi. Étant donné le caractère pragmatique du paradigme conjoint/disjoint (Nshemezimana & Bostoen à paraître), l'on serait fondé de dire que cette lecture pragmatique de (254) découle effectivement de l'absence du disjoint dans la phrase, comme déjà précisé. En effet, il a été noté que ce constituant déplacé en position postverbale est toujours focalisé. Au conjoint, il s'agit donc de ce constituant en focus qui remplit la fonction rhématique dans la phrase au détriment du verbe qui précède, rendu plus léger informationnellement par l'absence du disjoint. Or, comme dans les CSPs, le conjoint n'a aucun apport au niveau pragmatique de la phrase, étant donné qu'il se superpose à un marquage déjà établi par l'inversion. Mais, si nous le disons en d'autres termes, l'usage du conjoint consiste à signaler l'absence du disjoint, dont l'emploi changerait plutôt la donne compte tenu de sa fonction pragmatique, tel qu'identifié dans le chapitre précédent.

Néanmoins, plusieurs autres facteurs interagissent avec l'absence du disjoint pour permettre cette lecture à focus étroit dans la construction thétiq ue en kirundi. Certains de ces facteurs semblent même impacter la valeur discursive du focus ainsi marqué, ce qui ouvre la porte à diverses interprétations pragmatiques. Par exemple, dans (254), *haja* véhicule, en tant que prédicat verbal au présent habituel, un contenu ayant la lecture pragmatique d'une information généralement connue. Par conséquent, le focus (argumental) assigné au sujet postverbal reçoit l'interprétation d'une information restrictive. De par cet aspect du verbe, le référent du sujet

logique en focus est présenté comme la seule entité à laquelle s’applique le procès désigné par le verbe en question, à savoir “*aller plaider*”. Il reçoit donc la lecture d’un focus contrastif, qui écarte en fait d’autres alternatives. Par contre, dans (255), où cette lecture aspectuelle, qui induit un sens généralisant, n’est pas perçue sur le verbe, le sujet focalisé conserve une lecture à focus présentationnel généralement présentée comme la propriété des structures thétiques (Lambrecht 1994: 313).

(255) *Murí uyo mwaánya haaza umuuntu.*

“En ce moment-là arriva UNE PERSONNE.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

Murí u-u-o mu-aánya ha-ø-əz-a [u-mu-ntu]<sup>FOC</sup>  
 PLOC<sub>18</sub> AUG<sub>3</sub>-PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>3</sub>-moment SUJ<sub>16</sub>-CJ-venir-VF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne

Le terme sujet *umuuntu* “une personne” dans (255) est marqué comme élément focalisé par cette position postverbale qu’il occupe dans la phrase. De plus, le fait qu’il apparaît après un verbe au conjoint (*haaza*) lui confère la lecture d’un focus étroit. Mais en outre, l’aspect du verbe (il est au présent narratif) fait que ce marquage de focalisation, loin d’exprimer une mise en contraste entre l’élément en focus et d’autres alternatives, sert plutôt à présenter, à signaler le référent du sujet postverbal (en focus) comme ayant participé à l’événement dénoté par le verbe à l’œuvre, c’est-à-dire “*le fait de venir*”. On a affaire ici à un focus présentationnel, habituellement considéré comme le prototype du focus informationnel (Kiss 1998).

Il se trouve cependant que ces facteurs aspectuel, modal ou temporel n’impactent pas la valeur pragmatique des structures comportant des verbes d’existence ou de localisation. En effet, de tels prédicats verbaux n’apportent pas d’autre information à propos du référent du sujet en focus, si ce n’est que de signaler l’existence de celui-ci dans son lieu d’affectation. Ils répondent donc à l’unique rôle de présenter un référent comme existant ou ayant existé dans le lieu dénoté par le circonstant locatif en présence; ce qui laisse toujours entendre, dans ce cas, l’expression d’un focus présentationnel. Cela est notamment perçu dans (256), avec l’emploi du prédicat verbal *harimwó* “il y a”. Il s’agit d’une illustration d’énoncé où le référent du sujet en focus *ibitéero n’ivyitabirizo* “les strophes et les refrains” est identifié comme étant présent à l’endroit dénoté par le complément locatif *mu ndiriimbo* “dans la chanson”. A ce titre, l’information pertinente n’est pas le fait que ce référent existe, mais le fait qu’il se trouve à l’endroit où il est localisé. Ceci implique donc que le focus ne peut jamais porter sur le verbe dans de telles formulations.

(256) *Mu ndiriimbo, harimwó ibitéero n'ivyitabirizo.*

“Dans les chansons, s’y trouvent des strophes et des refrains.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

Mu N-riimbo ha-ø-ri-mwó [i-bi-téero n' i-bi-iitabirizo]<sup>FOC</sup>  
 PLOC<sub>18</sub> PN<sub>10</sub>-chanson SUJ<sub>16</sub>-PRS-être-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-strophe et AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-refrain

Dans une inversion transitive, la focalisation peut plutôt viser l’objet du verbe. Dans ce cas, le sujet logique postposé est obligatoirement supprimé de la position focale (celle de fin de phrase en kirundi (Ndayiragije 1999)) en la cédant à l’objet en focus. Ainsi, comme nous l’avons observé, deux stratégies, œuvrant en complémentarité, interviennent pour libérer cette position focale dans la structure inversée. Pour rappel, il s’agit d’abord de l’impersonnalisation du sujet logique qui consiste à l’effacer de la structure de surface ; suit ensuite la passivation de la phrase qui permet à l’objet logique d’occuper la fonction du sujet (grammatical) du verbe passif, en vue de pouvoir accéder enfin être porté dans cette position focale (postverbale) en tant que sujet inversé.

Tel est alors le cas dans l’exemple (205), que nous reprenons comme (257) ci-après. Le focus y est en effet assigné au constituant *amatóora* “les élections” ayant la fonction d’objet du verbe dans la forme de départ, illustrée par (206a). A ce titre, le transfert du focus sur le sujet logique *Leeta* “l’État”, qui est signalé en (206a), donnerait lieu à la structure illustrée par (257b).

(257) *Murí Nyakaánga umwáaka wí 2010 hategekanijweyo amatóora.*

“En septembre de l’année 2010, y sont prévues DES ÉLECTIONS.”

(*EUPays*, Politique, 2010s)

a. **LVS**<sub>[PASS]</sub> : Murí Nyakanga u-mu-áaka u-a 2010  
 PLOC<sub>18</sub> septembre AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-année PP<sub>3</sub>-CON 2010  
 ha-ø-ø-tégekany-u-ye-yo [a-ma-tóora]<sup>FOC</sup>  
 SUJ<sub>16</sub>-PRS-CJ-prévoir-PASS-PstF<sub>19</sub> AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-élection

b. **LVOS**<sub>[ACT]</sub> : Murí Nyakanga u-mu-áaka u-a 2010  
 PLOC<sub>18</sub> septembre AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-année PP<sub>3</sub>-CON 2010  
 ha-tégekany-ye-yo a-ma-tóora [Leeta]<sup>FOC</sup>  
 SUJ<sub>16</sub>-prévoir-PstF<sub>19</sub> AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-élection État  
 “En septembre de l’année 2010 l’ÉTAT prévoit des élections.”

Il est intéressant de noter qu’une inversion locative passive se distingue considérablement d’une construction passive canonique au plan de la structure informationnelle. Par exemple,

dans (257), il est démontré que la passivation de la phrase inversée (257b) a entraîné le déplacement de l'objet *amatóora* “les élections” dans une position canoniquement focale (257a) où il reçoit la lecture pragmatique du focus, après que le sujet logique est tombé sous l'effet d'impersonnalisation. Par contre, dans la construction passive canonique, comme (258), l'objet logique *abeénshi* “beaucoup (de gens)”(258b) apparaît plutôt en début de phrase (258a) (en tant que sujet du verbe passif), position canoniquement topicale (Lambrecht 1994). Il se présente donc comme le topique de la phrase, ce qui est complément opposé à la lecture qu'il recevrait dans une phrase passive inversée. Inversement, le sujet logique *íntaambara yó mu 1993* “la guerre de 1993” dans la structure de base (258b), devenu complément d'agent dans la structure passive (258a), a une lecture de focus.

(258) *Abeénshi baáhitanywe n'íntaambara yó mu 1993.*

“BEAUCOUP DE GENS ont été emportés par la guerre de 1993.”

(*IntaraKama*, Culture traditionnelle, 2010s)

- a.  $S_{[PASS]}VC_{[AGT]}$  : [A-ba-íínshi]<sup>TOP</sup>      ba-á-ø-hítan-u-ye  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-beaucoup    SUJ<sub>2</sub>-PE-CJ-emporter-PASS-PRF  
 n'    [i-N-taambara    i-ó      mu    1993]<sup>FOC</sup>  
 par    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-guerre    PP<sub>9</sub>-CON    LOC<sub>18</sub>    1993
- b. **SVO**                    I-N-taambara    i-ó      mu    1993    i-á-ø-hítan-ye  
 AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-guerre    PP<sub>9</sub>-CON    LOC<sub>18</sub>    1993    SUJ<sub>9</sub>-PE-CJ-emporter-PRF  
 [ba-íínshi]<sup>OBJ</sup>  
 PP<sub>2</sub>-beaucoup

Nous pouvons donc noter qu'une phrase canonique passive et celle inversée active ont le même rôle pragmatique au conjoint. Elles servent toutes à assigner le focus au sujet logique de la phrase. Mais, dans l'inversion locative le référent du focus se trouve régulièrement affecté à une localisation dénotée par le complément locatif à l'initiale de la phrase. Lorsque ce complément locatif n'est pas exprimé ou s'il est disloqué, cette localisation de du référent de l'entité en focus est signalée par un renvoi anaphorique qui se matérialise par l'emploi obligatoire du suffixe locatif postfinal, co-référant à ce complément locatif absent ou disloqué. Le référent du complément locatif dans l'inversion locative est donc tacitement lié à celui du focus en tant que son lieu d'affectation. Par ailleurs, il a été observé que l'inversion locative est l'unique construction où ce circonstant locatif préposé entretient une relation d'argument avec le verbe de la phrase. Pour cela, il reçoit, comme tout argument préverbal, une lecture pragmatique du topique, autrement nommé “*topique circonstanciel*” (TOPCIR)

(Reineke 2006: 107). A titre d'exemple, dans (259), cette fonction est jouée par le complément locatif sémantique *iyó kómine* "cette commune".

(259) *Iyo komiine ibamwó abaantu bareengá ibihuumbi ijana ná cumi.*

"Dans cette commune en question habitent PLUS DE CENT-DIX MILLE personnes."

(*Ijambo.Ntibahezwa7806*, Politique, 1970s)

[**i-i-o**                    **komiine**]<sup>TOPCIR</sup>    i-ø-bá-a-mwó                    [**a-ba-ntu**  
 AUG<sub>9</sub>-PP<sub>9</sub>-DEM<sub>II</sub>    commune                    SUJ<sub>9</sub>-PRS-habiter-VF-PstF<sub>18</sub>    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne  
**ba-réeng-a**<sup>H</sup>                    **i-bi-humbi**                    **i-jana**                    **na cúmi**]<sup>FOC</sup>  
 SUJ<sub>2</sub>-dépasser-VF.REL    AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-mille                    AUG<sub>5</sub>-cent    et    dix

Ceci n'est cependant pas le cas dans les autres constructions (canoniques, passives ou inversées). Là, le circonscisant locatif à l'initiale de la phrase est toujours un élément externe à la structure de la phrase qui au plan discursif fonctionne comme un "cadre" (spatio-temporel) (CDR) (Morel 1997), servant de domaine référentiel en tant que zone de délimitation de la prédication exprimée par la phrase donnée. C'est le cas, par exemple, du circonstant locatif *aho haambere* "jadis" dans la construction passive en (260). Ce constituant n'a pas de propriété du topique dans cette phrase. La fonction du topique est plutôt assignée au terme sujet *abakristu* "les chrétiens". Il ne représente donc pas ce à propos de quoi quelque chose est prédiqué, à l'instar de *iyó kómine* dans (259), mais un cadre où réfère ce qui est prédiqué à propos du topique, donc le sujet du verbe en présence.

(260) *Aho haambere, abakristu baáhuuzwa n'ijaambo ryaa Yeézu-Kristu.*

"Jadis, les chrétiens étaient liés par LA PAROLE DE JÉSUS CHRIST."

(*Ifaranga*, Éducation, 1980s)

[**a-ha-o**                    **haambere**]<sup>CDR</sup>    [**a-ba-kristu**]<sup>TOP</sup>                    ba-á-ø-huuz-u-a  
 AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-DEM<sub>II</sub>    jadis                    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-chrétien                    SUJ<sub>2</sub>-PE-CJ-associer-PASS-VF  
 n' [**i-jaambo**                    **ri-a**                    **Yeézu-Kristu**]<sup>FOC</sup>  
 par    AUG<sub>5</sub>-parole                    PP<sub>5</sub>-CON                    Jésus-Christ

Dans tous les cas d'une inversion au conjoint, le verbe a l'unique fonction de décrire un état caractéristique de l'entité dénotée par le sujet postverbal, dans la situation où elle se présente. A ce titre, il répond moins au rôle informationnel qu'à sa fonction sémantique dans la phrase. Ici, son rôle est d'explicitier ou d'apporter quelques précisions sur ce que donne à comprendre le reste de la phrase.

Dès lors, le verbe n'a qu'un faible poids informationnel au point que, dans certains contextes, il peut même disparaître dans la chaîne parlée. A titre d'exemple, une structure comme (261a)

ne diffère en rien sur le plan informationnel à celle en (261b) où le prédicat verbal n'est pas présent. L'absence de celui-ci n'impacte pas du tout le contenu informationnel de la phrase.

(261) *Aho haanzé harihó abaantu.*

“Là dehors se trouvent DES GENS.”

(*Élicitation personnelle*)

- a. a-ha-o                    haanzé    ha-ø-ri-hó                    [**a-ba-ntu**]<sup>FOC</sup>  
 AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-DEM<sub>II</sub>    dehors    SUJ<sub>16</sub>-PRS-être-PstF<sub>16</sub>    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne
- b. a-ha-o                    haanzé    [**a-ba-ntu**]<sup>FOC</sup>  
 AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-DEM<sub>II</sub>    dehors    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne  
 “DES GENS, là dehors.”

Ceci n'est plus vrai dès lors que le verbe passe au disjoint. Il retrouve désormais son statut rhématique avec toutes ses incidences sur le plan informationnel. Dans ce cas, le verbe loin d'être informationnellement léger retrouve son poids discursif, comme nous le verrons dans ce qui suit. La phrase reçoit ainsi la lecture pragmatique de “*event-centralthetic expression*” au sens que l'entend Sasse (1987).

### 3.2.2 Inversion locative au disjoint

Des structures d'inversion locative peuvent également être affectées par le disjoint. L'inversion locative au disjoint est une des constructions prototypiquement thétiques en kirundi. Elle ne fait appel à aucune présupposition, contrairement à ce qui est signalé dans les formes au conjoint. Elle ne peut pas par exemple être envisagée comme la réponse potentielle à une question donnée, à l'instar de (254).

Or, l'inversion locative ne saurait se voir attribuer le statut thétique qu'au niveau pragmatique. Comme nous l'avons déjà mentionné, la raison d'être de l'inversion syntaxique consiste à attribuer à la phrase donnée les propriétés qui lui permettent de rapporter un événement ou de présenter un référent ou un état de choses en tant qu'élément d'information nouveau. A titre d'exemple, dans (262), il s'agit d'une structure qui introduit un nouveau référent dans l'univers du discours, à savoir “*un médicament traditionnel*”. Un cas comme (263), quant à lui, rapporte un état de choses, tel qu'il se manifeste dans le lieu dénoté par le complément locatif posé, autrement dit “*une grève en cours de déroulement*”.

(262) *Muri aya mavuriro, harabónkamwo umwaáhwa.*

“DANS CES CENTRES DE SANTÉ-CI, S'Y TROUVE DU MÉDICAMENT TRADITIONNEL.”

(*Akanovera, Education, 2000s*)

[Murí a-a-a ma-vuuriro ha-ra-bónek-a-mwó  
 PLOC<sub>18</sub> AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-DEM<sub>I</sub> PN<sub>6</sub>-centre.de.santé SUJ<sub>16</sub>-DJ-être observé-VF-PstF<sub>18</sub>  
 u-mu-aáhwa]<sup>FOC</sup>  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-médicament.traditionnel

(263) *Murí Ameerika harikó harabera imyiyerekano.*

“EN AMÉRIQUE EST EN TRAIN D’AVOIR LIEU UNE GRÈVE.”

(VOA111009Imyiyerekano, Information, 2010s)

[Murí Amerika ha-rikó ha-ra-bá-ir-a i-mi-erekano]<sup>FOC</sup>  
 PLOC<sub>18</sub> Amérique SUJ<sub>16</sub>-être.entrain SUJ<sub>16</sub>-DJ-être-APPL-VF AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-grève

Avec le disjoint, comme dans les deux ces ci-dessus, la phrase se trouve dans son ensemble dans le champ de l’assertion, y compris le sujet postposé. On a donc affaire au marquage d’un *focus phrastique* (ou *sentence focus* selon Lambrecht (1994)). Au fait, l’intervention du disjoint dans la structure inversée consiste à ajouter le reste de la phrase (principalement le prédicat verbal) au champ focal de la phrase qui n’était jusqu’alors restreint qu’à l’unique sujet postverbal.

Étant donné son statut théorique, l’inversion locative au disjoint apparaît souvent au début du discours, compte tenu de ses propriétés discursives. Elle ne comporte généralement pas de lien avec un discours précédemment en vigueur même si tel n’est pas toujours le cas, comme en témoigne (264). Par exemple, dans (262), le complément locatif *muri aya mavuriro* “dans ces centres de santé” introduisant la relation prédicative en présence n’a aucun trait susceptible de le rattacher au discours précédemment en vigueur. Ceci se perçoit à partir de ses propriétés déterminatives, telles que rendues par le démonstratif *aya* “ce X-ci”, qui témoignent qu’il relève d’un contexte d’énonciation *nouvellement* établi dans le discours. Ce déterminatif indique que l’on a affaire, en effet, à une localisation de l’entité que les participants peuvent balayer du regard à partir du point où ils se trouvent. Ainsi, il se distingue discursivement de certains éléments du même type, comme *ayo* “ce X en question” dans (264) qui renvoie, quant à lui, au référent auquel l’on réfère à partir du discours précédent ou de la représentation mentale des interlocuteurs.

(264) *Ayo masomero yiigiramwó abáana beénshi.*

“Dans ces salles de classe (en question), Y ÉTUDIENT BEAUCOUP D’ENFANTS.”

(Élicitation personnelle)

a-a-o ma-somero [a-ø-ø-íg-ir-a-mwó a-ba-áana  
 AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>6</sub>-salle.de.classe SUJ<sub>6</sub>-PRS-CJ-étudier-APPL-VF-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-enfant  
 ba-íínshi]<sup>FOC</sup>  
 PA<sub>2</sub>-beaucoup

De même, dans (263), avec le complément locatif *muri Amerika* “en Amérique”, l’on ne perçoit pas non plus d’indice en rapport avec le contexte précédent. Tel est également le cas dans l’exemple (265), où le rôle joué par l’adverbe *ngaáha* ici, dans *ngaáha mu nzu* “ici dans la maison” est semblable à celui de *aya* (262). Il confère au circonstant locatif en présence la lecture pragmatique d’un support prédicatif référant à un état de choses perçu dans l’immédiat.

(265) *Ngaáha mu nzu haracáariyó amakárabiya abiri yuzuye.*

“ICI DANS LA MAISON, Y SONT ENCORE DEUX POTS À BIÈRE PLEINS.”

(*Es’iyo*, Nouvelles, 1980s)

[Ngaáha mu n-zu ha-ra-cáa-ri-yó a-ma-karabiya  
 Ici PLOC<sub>18</sub> PN<sub>9</sub>-maison SUJ<sub>16</sub>-DJ-PERS-être-PstF<sub>19</sub> AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-pot.à.bièrè  
 a-biri a-úuzur-ye<sup>H</sup>.J<sup>FOC</sup>  
 PA<sub>6</sub>-deux SUJ<sub>6</sub>-être.plein-PRF.REL

Cette propriété discursive du complément locatif se perçoit effectivement dans la majorité des cas rapportés dans ce chapitre sous le terme d’inversion locative au disjoint. D’ailleurs, ceci est d’autant plus évident dans les types à complément locatif sémantique. Les exemples rangés sous cette rubrique présentent souvent aussi un élément morpho-syntaxique dans le circonstant locatif sémantique préverbal qui indique que le référent auquel il est associé ne relève pas du discours précédent mais celui en cours. Il s’agit par exemple de la marque de l’indéfini, comme l’augment (**u-**) dans *umuzinga* “une ruche” (266), ou d’un élément de détermination, comme *iki* dans *iki gisagára* “cette ville-ci” (267), dont la valeur référentielle circonscrit l’unité discursive donnée dans le contexte d’énonciation en vigueur.

(266) *Umuziinga urataashemwó inzúki.*

“Dans une ruche, y entrent les abeilles.”

(*Élicitation personnelle*)

[u]-mu-ziinga u-ø-ra-taah-ye-mwó i-N-zúki  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-ruche SUJ<sub>3</sub>-PRS-DJ-entrer-PRF-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-abeille

(267) *Iki gisagára caáragúuyemwó abaantu beénshi caane.*

“Plusieurs gens ont péri dans cette ville-ci.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

[i-ki-i] ki-sagára ki-á-ra-guu-ye-mwó a-ba-ntu  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-DEM<sub>1</sub> PN<sub>7</sub>-ville SUJ<sub>7PE</sub>-DJ-tomber-PRF-PstF<sub>18</sub> AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne  
 ba-iínshi caane  
 PA<sub>2</sub>-beaucoup très

Tous les éléments déterminatifs évoqués ci-dessus ont en commun le rôle pragmatique de présenter le sujet grammatical (le complément locatif préverbal) du verbe comme un topique nouvellement introduit dans le discours. Dans ce cas, la prise de parole par le locuteur, loin d'être perçue comme s'inscrivant dans l'unité discursive précédemment en vigueur, s'interprète plutôt comme indiquant la fin de cette dernière et le début d'une nouvelle. Vu sous cet angle, l'on en conclue que ce type d'inversion locative entretient un rapport de discontinuité avec le discours précédent. Voici donc ce qui fonde le caractère thétique ou de "*neutral description*" de tels dispositifs discursifs.

Néanmoins, ceci ne s'accorde pas avec la situation qui s'observe dans l'inversion locative au conjoint. Étant donné qu'elle centre l'attention exclusivement sur un terme de l'énoncé (*focus étroit*), elle exige un contexte où les différents prédicats verbaux impliqués sont présupposés. Or, il est évident que les exemples illustrés par (266) et (267) ne requièrent pas un contexte où les prédicats employés sont présupposés. Ils sont énoncés dans un vide contextuel, dans un "*out of the blue*" (Lambrecht 1994), pour ainsi dire. Cela est sans doute dû au caractère disjoint de la relation prédicative en cours. Au fait, la présence du disjoint stabilise discursivement la phrase, sans que cette dernière soit forcément ancrée dans la continuité du discours.

Cependant, dans une inversion locative au conjoint, qui sert foncièrement à indiquer l'existence ou la localisation, l'apparition ou la disparition de l'entité en focus dans le lieu qu'il s'agit, ce lieu doit être présupposé pragmatiquement. Autrement dit, il doit être a priori accessible dans la mémoire partagée ou alors renvoyer au discours précédent.

Ceci nous semble par ailleurs corroborer ce principe selon lequel "*pour qu'une entité ou un état de choses puisse être amené(e) à l'existence (discursive), il faut qu'elle ou qu'il soit indiqué(e) comme existant quelque part.*" (Cornish 2004: 125).

Tel est absolument ce que donne à entendre, l'emploi des éléments déterminatifs du complément locatif, comme *uyo* dans *muri uyo mwanya* "en ce moment-là" (188) et *aho* dans *aho iwaácu* "là chez nous" (200). Tous ces éléments renvoient pragmatiquement à des référents identifiables par l'interlocuteur, en raison du fait qu'ils ont servi dans un discours précédent ou sont déjà disponibles dans la représentation mentale de l'interlocuteur.

L'emploi de ces éléments syntaxiques constitue en quelque sorte une façon d'inviter l'interlocuteur à avoir la même perception que le locuteur du lieu d'affectation de l'entité en focus. Or, cette perception peut s'opérer physiquement (par des moyens sensoriels) ou cognitivement. Si elle se réalise cognitivement, elle réfère à ce qui a fait l'objet de discours

dans un passé récent ou éloigné, et qui, en se versant dans la mémoire partagée, est dorénavant accessible aux interlocuteurs. Ainsi, l'énonciation de telles entités discursives se présente comme une réintroduction dans le discours d'un référent anciennement activé.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons conclure que le référent du complément locatif est directement associé avec le référent du sujet postverbal en focus (dans l'inversion au conjoint) ou l'événement dénoté par le verbe ainsi que l'entité qui est appliquée (dans les structures au disjoint). Cette relation se justifie en fait par le rapport que les deux référents entretiennent au niveau pragmatique. Dans les cas de l'inversion locative, le référent du complément locatif préposé est toujours perçu comme l'adresse à laquelle est affecté le référent du sujet en focus ou le procès désigné par le verbe.

Ainsi, nous avons vu que ce lien est parfois signalé par l'emploi du suffixe locatif dans le verbe de la phrase où il sert de renvoi anaphorique soit au complément locatif formel disloqué ou absent dans la structure de surface soit au préfixe locatif absent dans le complément locatif sémantique. C'est également le rôle de l'applicatif dans les formes transitives, tel que dans l'exemple ci-dessous.

(268) ***Mu Kirundo haákoreye abashíngantaáhe babiri.***

“A Kirundo, y ont travaillé DEUX NOTABLES.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

Mu Kirundo ha-á-ø-kór-[ir]-ye a-ba-shíngantaáhe  
 LOC<sub>18</sub> Kirundo SUJ<sub>16</sub>-PE-CJ-travailler-APPL-PRF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-notable  
 ba-biri  
 PA<sub>2</sub>-deux

L'applicatif (*-ir-*) dans (268) exprime effectivement un lien entre le référent de l'entité qui participe à l'action décrite par le verbe et l'endroit où il est localisé. La lecture pragmatique de cette relation renvoie à la paraphrase : “*X a travaillé à Kirundo, mais Y a travaillé ailleurs*”.

Mais, dans le cas contraire, c'est-à-dire en l'absence de cet élément morphologique, la relation change la donne au niveau interprétatif. Autrement dit, l'absence de l'applicatif dans le verbe signifierait que le complément locatif en question n'a pas de lien réactionnel avec le verbe à l'œuvre, et il s'agirait dans ce cas d'une inversion explétive, dont la lecture pragmatique correspondrait à la paraphrase : “*A Kirundo, X a travaillé, mais Y n'a pas travaillé.*”

Ceci prouve donc à suffisance la raison d'être de la relation d'argument signalée entre le complément locatif et le verbe dans l'inversion locative.

### 3.3 Inversion explétive

L'inversion explétive partage avec l'inversion locative le fait qu'elles admettent toutes le phénomène d'alternance conjoint/disjoint, tel que démontré plus haut dans ce chapitre. Cependant, comme nous l'avons constaté dans l'inversion locative, les deux types de marquage conjoint et disjoint se comportent aussi différemment au niveau discursif dans l'inversion explétive ; ce qui nous amène à les traiter séparément, également pour cette dernière.

#### 3.3.1 Absence de prédication

Parmi les propriétés qui distinguent discursivement l'inversion explétive d'une inversion locative en kirundi figure en particulier le fait que cette première se caractérise par l'absence du topique ; ce qui l'empêche en effet de constituer une prédication. Pour parler d'une prédication, Cornish (2004: 121), notamment, précise qu'il faut "*que l'entité dont on prédique quelque chose ait le statut de topique potentiel (donc de "support" d'une prédication)*" ; un point de vue partagé également avec Searle (1969: 126).

Dans une inversion explétive, l'élément étroitement associé à la fonction du topique, en l'occurrence le sujet du verbe figure dans le domaine focal de la phrase, suite à l'inversion qu'il a subi à partir de la position topicale de la phrase. Or, comme il a été précisé, aucun élément n'est mis en interversion avec le sujet postposé pour occuper cette position topicale abandonnée, comme dans l'inversion locative ou argumentale. C'est dans cette optique que certains auteurs, comme Lambrecht & Polinsky (1997) et Sasse (1987), traitent de telles structures (qui procède par l'inversion du sujet) comme exerçant un marquage de détopicalisation sur le terme sujet. La délocalisation du sujet du verbe de sa position par défaut peut donc être interprétée comme une stratégie qui sert à lui ôter de son statut topical.

Cependant, toute opération de délocalisation de cet argument du verbe n'aboutit pas nécessairement à sa détopicalisation. Par exemple, dans (269), le sujet du verbe *nya mwáana* "l'enfant en question" est retiré de sa position canonique pour se retrouver en postposition de la phrase où il est marqué comme élément disloqué (à droite). Toutefois, ce dernier conserve son statut de support référentiel (propriété de tout élément topical) de la prédication en présence, tout en adoptant une autre lecture pragmatique, à savoir celle d'un poststrème (Morel 2007).

(269) *Yaráhejeje arageenda, nya mwána.*

“Il a fini par partir, l’enfant en question.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

**a-á-ra-her-i-ye**                      **a-ra-geend-a**              **[nya mu-ána]<sup>PSTR</sup>**  
 SUJ<sub>1</sub>-PE-DJ-finir-CAUS-PRF    SUJ<sub>1</sub>-DJ-aller-VF    DEM<sub>VI</sub> PN<sub>1</sub>-enfant.

Ce qui empêche au sujet du verbe disloqué à droite en (269) d’être interprété comme “*élément détopicalisé*”, c’est effectivement le rôle discursif qu’il assure à partir de cette nouvelle position où il figure. Il continue en effet à recevoir la lecture pragmatique de “*ce à propos de quoi*” le reste de la phrase est développé. Cette lecture se perçoit par renvoi cataphorique entre ce sujet lexical disloqué et le préfixe verbal co-référent *a-* (cl.1).

Cependant, la situation se présente autrement dans une construction à sujet postverbal comme (270). A l’inverse de ce qui est observé dans (269), le sujet déplacé après le verbe *ibigó birerá impfúuyi* “des centres d’éducation d’orphelins”, dans (270), appartient au domaine du focus. Par conséquent, il ne peut jamais avoir la lecture du topique à partir de cette position foncièrement focale.

(270) *Haárashínzwe ibigó birerá impfúuyi.*

“Il a été établi des centres d’éducation d’orphelins.”

(*GNWP\_WPP*, Paix, 2010s)

**Ha-á-ra-shiing-u-ye**              **[i-bi-gó**                      **bi-rer-a<sup>H</sup>**                      **i-N-pfúuyi]<sup>FOC</sup>**  
 SUJ<sub>16</sub>-PE-DJ-établir-PASS-PRF                      AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-centre              SUJ<sub>8</sub>-éduquer-VF.REL  
 AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-orphélin

Quelques aspects permettent en effet de distinguer discursivement les deux types de délocalisation du sujet du verbe. Dans la structure inversée, le sujet délocalisé, en tant qu’élément en focus, ne présente aucune propriété susceptible de le rattacher à un discours antérieur. Son référent est dans tous les cas identifié comme étant nouvellement introduit dans l’univers du discours. Il représente donc l’information (focale) vers laquelle l’attention de l’interlocuteur est orientée (Dik & Hengeveld 1997).

La postposition du sujet logique dans la structure inversée lui fait donc perdre ses propriétés topicales en devenant focalisé. Cependant, tout en étant en focus, il se présente en même temps comme un nouveau référent introduit dans le discours, en vue de servir de support référentiel à la prédication à venir. Dans cet ordre d’idée, nous pouvons envisager une inversion du sujet comme une opération qui répond à une double fonction discursive. Elle sert, d’une part, à présenter un nouvel élément d’information qui mérite l’attention de

l'interlocuteur, et consiste, d'autre part, à introduire discrètement un nouveau référent susceptible de servir de topique à de futures prédications.

Dès lors, une structure d'inversion explétive consisterait à inviter l'interlocuteur à créer (ou activer) une adresse discursive dans sa représentation mentale, afin qu'il puisse éventuellement s'en servir comme support référentiel de sa prédication. La mise en focus du sujet postverbal active donc un nouveau référent discursif dans la mémoire de l'interlocuteur. Pour démontrer la raison d'être de cette réflexion, reportons nous à l'exemple que nous élicitons ci-après.

(271) **Contexte** « *Imaginons un scénario où des interlocuteurs (a, b, c, etc.) se mettent à discuter au sujet de ceux qui seraient venus à un endroit X (M). Si le premier intervenant ouvre le discours par une inversion explétive, comme celle en (271a), il ne serait pas moins logique que la suite du discours puisse évoluer comme nous l'observons dans cet exemple.* »

a. ***Ejo haáje abagabo beénsi.***

“Hier, il est venu BEAUCOUP D’HOMMES.”

(Élicitation personnelle)

Ejo ha-á-ø-əz-ye [a-ba-gabo ba-iínsi]<sup>FOC</sup>  
 Hier EXPL-PE-CJ-venir-PRF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme PA<sub>2</sub>-beaucoup

b. ***Oya, abagabo baáje hirya y'ééjo.***

“Non, les hommes sont venus avant-hier.”

Oya, a-ba-gabo ba-á-ø-əz-ye [hirya y'ééjo]  
 Non AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme SUJ<sub>2</sub>-PE-CJ-venir-PRF avant.hier

c. ***Oya, hirya y'ééjo haje abagore.***

“Non, avant-hier, il est venu des femmes (et non les hommes).”

Oya, hirya y'ééjo ha-á-əz-ye a-ba-goré  
 Non avant.hier EXPL-PE-CJ-venir-PRF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-femme

d. ***Oya, abagore....***

“Non, les femmes ...”

En tant que structure thétique, l'inversion explétive en (271a) apparaît tout au début du discours. Elle ouvre la discussion. A ce titre, elle ne présuppose pas de contexte antérieur. En termes de sémantique référentielle, le terme sujet inversé *abagabo beénsi* “beaucoup d'hommes” dénote une partie intégrante de la situation désignée par la phrase en présente, en vertu de caractère thétique de cette dernière. Mais, en tant que membre d'une structure au conjoint, il reçoit une lecture du focus restrictivement ancré sur le sujet postverbal.

Cependant, en (271b), le même terme apparaît cette fois-là au début de la phrase, où il sert dorénavant de topique à la prédication en cours. Ici, on a affaire à une relation prédicative dont la structure informationnelle correspond à l’articulation “*topique-commentaire*” qui est prototypiquement associée à des structures à jugement catégorique SV(O). Sans que cela ne soit forcément pas l’intension du locuteur (a), on dirait que ce dernier, en évoquant ce terme dans son énonciation, visait à proposer à l’interlocuteur (b) l’entité qui lui servirait de support à la prédication illustrée par (271b).

Entre (271a) et (271b), nous pouvons donc lire un rapport de continuité discursive qui est établi par le terme sujet *abagabo*. Ce dernier assure le lien entre le discours en vigueur (271b) et celle précédente (271a). Mais, dès qu’il est installé dans la position du topique, dans (271b), il crée une discontinuité de l’unité prédicative précédemment en vigueur (271a), en donnant naissance à une nouvelle (271b) au sein de laquelle un autre nouveau référent *hirya y’eéjo* “avant-hier” est introduit (en focus) et qui, dans la suite du discours, servira de contexte pour l’énonciation suivante (271c), et ainsi de suite.

### 3.3.2 Inversion explétive au conjoint

Au conjoint, l’inversion explétive sert à présenter le référent du sujet postverbal comme l’entité qui mérite l’attention de l’interlocuteur en tant que participant associé au procès désigné par le verbe de la phrase. L’ordre ha-VS au conjoint laisse donc entendre, comme toute inversion marquée comme tel, que le référent du sujet est important et saillant par rapport aux objectifs du discours en cours. C’est dire que le sujet postverbal dans l’inversion explétive au conjoint est également en focus. Ceci dit, le focus dans l’inversion explétive en (272b) est assigné au sujet postverbal *bárya baáheekuuye abavyéeyi* “ceux-là qui ont dépossédé les mères”.

(272) *Ntaa bwóoko bwaáhemutse.*

“Aucune ethnie n’a trahi (le pays).”

*Haáhemutse bárya baáheekuuye abavyéeyi.*

“Il a commis la trahison CEUX-LÀ QUI ONT DÉPOSSÉDÉ LES MÈRES (de leurs enfants).”

(*Ijambo.Ntare.6607, Politique, 1960s*)

- a. Ntaa bu-óoko bu-á-hemuk-ye<sup>H</sup>  
NEG PN<sub>14</sub>-ethnie SUJ<sub>14</sub>-PE-trahir-PRF.REL
- b. Ha-á-ø-hemuk-ye [ba-rya ba-á-heeku-ye<sup>H</sup> a-ba-vyéeyi]<sup>FOC</sup>  
EXPL-PE-CJ-trahir-PRF PP<sub>2</sub>-DEM<sub>II</sub> SUJ<sub>2</sub>-PE-déposséder-PRF.RELAUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-mère

Tandis que le sujet postverbal dans (272b) est marqué comme élément en focus, le prédicat verbal *haáhemutse...* “il a trahi...” a une lecture pragmatique d’information ancienne. Cette lecture repose d’une part sur le caractère conjoint de la phrase et, d’autre part, sur la fonction discursive de ce prédicat lui-même. Au niveau discursif, ce dernier ne sert qu’à signaler l’entité qui s’accorde à la condition de vérité de la relation prédicative préconstruite, correspondant à la paraphrase “*X a commis une trahison*”. Il a ainsi un statut informationnel très léger, comme dans l’inversion locative au conjoint. Dès lors, nous pouvons comprendre combien les deux sous-catégories d’inversion explétive et locative s’apparentent discursivement. Elles partagent ce caractère de restreindre la focalisation à un seul élément de la phrase, en le construisant en postposition.

Ces formulations manifestent cependant des particularités pragmatiques. Dans l’inversion locative, il a été observé que l’entité, l’événement ou l’état de choses asserté(e) est régulièrement affecté(e) à un lieu spatio-temporel dénoté par le topique circonstanciel à l’origine de la relation prédicative en cours, qui peut être signalé (en cas de son absence dans la structure en présence) par renvoi anaphorique au moyen d’un pronom (locatif postfinal) co-référent. Mais, dans l’inversion explétive, l’information affirmée n’est référée nulle part dans le discours. Par exemple, dans (272b), le signalement de l’entité (x) qui valide la relation prédicative “*X a commis une trahison*” se réalise sans aucune précision du référent topical à l’origine de cette relation prédicative. Ceci est en principe le trait définitoire des structures présentatives en général, et celles d’inversion explétive en particulier. Leur énonciation ne mentionne essentiellement pas le support référentiel de référent de ce qui est asserté. C’est la raison pour laquelle le sujet grammatical (*ha-*) du verbe dans de telles relations à sujet explétif est toujours un élément nul, non référentiel sémantiquement.

Cet état de choses a plusieurs incidences sur la fonctionnalité discursive de l’inversion explétive. Elle requiert d’abord, en conséquence, un statut de structure thétiq ue, entendu dans le sens que nous avons décrit précédemment. L’inversion explétive dénote essentiellement une unité de discours initialisée par le locuteur. Cependant, elle présuppose, au conjoint, un contexte discursif minimal. Elle le fait ainsi en refixant certains des paramètres de la nouvelle unité discursive qu’elle constitue, que ce soit le domaine cognitif (la conscience mutuelle) ou le domaine référentiel (la préconstruction). A titre d’exemple, l’inversion explétive (272b) se présente comme résultant de l’ajustement de l’unité discursive précédente (272a). Ceci s’explique en effet par le fait que, dans (272b), la partie de la phrase ne faisant partie du

domaine focal de la phrase, correspondant à la séquence *haáhemutse*, présente des propriétés sémantiques qui la rattachent au discours précédent, représenté par (272a), où elle figure également. Elle représente ainsi une relation préconstruite (Caron 2000: 28), ce qui justifie alors pourquoi qu'elle ne rentre pas dans le domaine focal de l'énoncé. Nous pouvons donc dire que (272b) prend sa source dans le contexte discursif précédent, qui constitue en fait son domaine référentiel.

Par contre, dans un cas comme (273b), on a affaire à une inversion explétive dont l'origine énonciative est la combinaison de deux domaines cognitif et référentiel.

(273) *Umucó wó gutéga ifukú ukorwa n'úuwó arí wé wéése.*

“La pratique de piéger (les taupes) s'exerce par n'importe qui.”

*Aríko ahaníni hatega abagabo.*

“Mais en principe, il piège LES HOMMES.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

- a. u-mu-có                      u-ó                      ku-tég-a                      i-fukú  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-pratique    PP<sub>3</sub>-CON    PN<sub>15</sub>-piéger-VF    AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-taupe  
 u-ø-ø-kór-u-a                      n'                      u-ó                      a-rí                      wé u-éése  
 SUJ<sub>3</sub>-PRS-CJ-exercer-PASS-VF    par    PP<sub>1</sub>-PRCS    SUJ<sub>1</sub>-être    lui    PP<sub>1</sub>-tout
- b. Aríkoahanini                      ha-ø-ø-tég-a                      [**a-ba-gabo**]<sup>FOC</sup>  
 Mais en.principe    EXPL-PRS-CJ-piéger-VF    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-homme

Premièrement, nous constatons que le prédicat verbal *hatega* comporte des propriétés lexicales qui révèlent que son référent relève du discours précédent (273a), ce qui lui confère le statut d'une relation préconstruite, comme déjà précisé. Deuxièmement, l'interprétation pragmatique de cette phrase témoigne aussi d'un caractère présupposé de l'information encodée dans ce prédicat verbal au présent d'habituel. Cela, au regard même de cette valeur aspectuelle qu'il renferme. En effet, le fait qu'il est marqué par le présent habituel indique, comme nous l'avons précisé, qu'il véhicule de l'information censée être généralement connue et, par là, existant dans la conscience mutuelle des interlocuteurs. Cette construction a donc une lecture pragmatique du focus restreint sur le sujet postverbal *abagabo* “les hommes”, autrement dit le focus argumental.

Une inversion explétive à focus argumental dont la partie non focalisée consiste pragmatiquement en une présupposition, c'est-à-dire qui a le statut d'information accessible dans la conscience mutuelle des interlocuteurs, se présente énonciativement comme une sorte

de rappel, par le locuteur, des valeurs oubliées, une sorte de doxa que l'interlocuteur est tenu de connaître. Cette valeur discursive est surtout la propriété des expressions proverbiales, comme (274), où l'information présupposée renvoie à la paraphrase “*c'est X qui est généralement censé crier*”.

(274) *Havuga uwó bubezwé.*

“(Il) crie (généralement) CELUI QUI N’A PAS ESSUYÉ UNE GRANDE PERTE.”

(*Umurundi*, Poésie, 1960s)

Ha-ø-ø-vúg-a                    [u-u-ó                    bu-bég-u-ye<sup>H</sup>]<sup>FOC</sup>  
EXPL-PRS-CJ-parler-VF    AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-PRCS    SUJ<sub>14</sub>-prendre.très.peu-PASS-PRF.REL

Nous avons vu qu'une inversion explétive peut être réalisée avec un circonstant locatif (spatio-temporel) à l'initiale, mais qui, contrairement à l'inversion locative, n'entre pas dans la structure de la phrase, du fait qu'il n'a pas de relation argumentale avec le verbe.

Ainsi, au niveau pragmatique, ce constituant fonctionne, comme nous l'avons précisé, non pas comme un topique (circonstanciel) de la phrase, en tant que lieu d'affection du référent de l'entité en focus, mais comme une zone de délimitation de l'énonciation en vigueur, un cadre référentiel de celle-ci.

Ce cadre référentiel doit aussi être présupposé pour que l'interlocuteur puisse mieux l'identifier. C'est ce que l'on perçoit à travers l'emploi du démonstratif *uyo* dans le circonstant locatif *uyo mwaánya*, dans (275), dont le contenu discursif réfère énonciativement au discours précédent.

(275) *Uyo mwaánya, haaza umuuntu.*

“En ce moment-là, il arriva UNE PERSONNE.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

[u-u-o                    mu-aánya]<sup>CDR</sup>    ha-ø-əz-a                    [u-mu-ntu]<sup>FOC</sup>  
AUG<sub>3</sub>-PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub>    EXPL-moment    SUJ<sub>16</sub>-CJ-venir-VF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne

Tous les cas rapportés ci-dessus représentent des structures d'inversion explétive thétiques à focus centré sur l'entité dénoté par le sujet postverbal (focus étroit) (Sasse 1987). Elles consistent en des relations prédicatives initiées par un locuteur dans le discours. Il est cependant possible qu'une inversion explétive au conjoint soit réalisée en réponse à une interrogation donnée. Dans ce cas, le focus porte toujours sur la partie qui résout l'interrogation, c'est-à-dire celle dont le contenu communicatif correspond à l'information manquante dans la phrase interrogative, comme *daatá* “mon père” dans l'exemple ci-dessous.

(276) ***Só na máamá waawe uwatánguye gupfá ni ndé?***

“ Qui est mort avant, entre ton père et ta mère ?”

***Haátaanguye daatá.***

“Il a commencé MON PÈRE”

(UmusoziKivyeyi, Paix, 1990s)

- X : Só            na        máamá u-aawe        u-u-a-táangur-ye<sup>H</sup>  
 Ton.père    et        mère    PP<sub>1</sub>-POSS<sub>2PL</sub> AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-PE-commencer-PRF.REL  
 ku-pfú-a            ni        ndé?  
 PN<sub>15</sub>-mourir-VF    COP    qui
- Y : Ha-á-ø-táangur-ye            [daatá]  
 EXPL-PE-CJ-commencer-PRF    mon.père

**3.3.3 Inversion explétive au disjoint**

En cas d’une inversion explétive au disjoint, comme en (277), l’ensemble de la phrase se trouve dans le champ de l’assertion, en vertu du fait qu’elle ne comporte pas de présupposition, à la différence des formes au conjoint. De telles structures s’emploient ainsi pour marquer une focalisation qui affecte toute la phrase entière. Dès lors, on est en présence d’un *focus phrastique*, à l’instar de l’inversion locative au disjoint.

(277) ***Haáraaje amaraadiyo meénshi y’ábiigeenga.***

“IL EST VENU BEAUCOUP DE RADIOS PRIVÉES.”

(Inzira, Politique, 2000s)

- [Ha-á-ra-əz-ye            a-ma-raadiyo        ma-ínshi        a-a        a-ba-íigeenga]<sup>FOC</sup>  
 EXPL-PE-DJ-venir-PRF AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-radio    PA<sub>6</sub>-beaucoup PP<sub>6</sub>-CON AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-indépendant

Du moment que l’inversion explétive ne présente pas de topique, elle s’analyse énonciativement comme un jugement simple. La situation dénotée par l’énoncé est présentée d’un seul tenant, pour ainsi dire. Elle se distingue ainsi des structures catégoriques (à “*jugement double*” (Lambrecht & Polinsky 1997)), où une entité ou un état de choses est d’abord identifié, puis dans un deuxième temps, quelque chose en est prédiqué.

Contrairement à ce qui a été noté pour l’inversion explétive au conjoint, celle au disjoint n’accorde de place ni à la préconstruction ni à la présupposition, compte tenu de son statut pragmatique de structure entièrement focalisée. Ainsi donc, pour marquer son domaine référentiel, elle recourt à des opérateurs qui ne servent discursivement qu’à assurer la progression de l’information sans revenir aux éléments informationnels construits précédemment. Ces opérateurs ne produisent donc qu’un effet de continuité du discours. Tel est précisément le rôle joué par ce qui est identifié dans la littérature sous le terme de “ligateurs” (Morel 1997: 37), qui assurent le lien entre ce qui s’énonce et ce qui l’a déjà été.

En kirundi, c'est notamment le cas des adverbes *na* "aussi" et *kaánda* "encore, en plus" respectivement dans les exemples (278) et (279). C'est également le rôle du morphème *-na-* "même", dans (280).

(278) *Haarakúrikiye n'úbuúndi bwícanyi nk'úbwa Bamina Joseph.*

"IL A SUIVI AUSSI D'AUTRES CRIMES COMME CELUI DE BAMINA JOSEPH."

(GL0881, Politique, 1990s)

Ha-á-ra-kúrikir-ye [na] u-bu-uúndi bu-íicanyi nka  
EXPL-PE-DJ-suivre-PRF aussi AUG<sub>14</sub>-PP<sub>14</sub>-autre PN<sub>14</sub>-crime comme  
u-bu-a Bamina Joseph  
AUG<sub>14</sub>-PP<sub>14</sub>-CON Bamina Joseph.

(279) *Haraaza kaánda abatóozakoóri ngo babatízwe.*

"IL VINT AUSSI DES PERCEPTEURS D'IMPÔTS POUR SE FAIRE BAPTISER."

(UbwuzureBushasha, Religion, 1960s)

Ha-ø-ra-əz-a [kaánda] a-ba-tóozakoóri  
EXPL-PRS-DJ-venir-VF encore AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-percepteur.impôt  
ngo ba-batíz-u-e  
pour SUJ<sub>2</sub>-baptiser-PASS-SBJC

(280) *Haranavuka imigambwe ifise iviyumviro vyiza.*

"IL NAIT MÊME DES PARTIS QUI ONT DES BONNES IDÉOLOGIES."

(CUI00427, Paix, 2010s)

Ha-ø-ra-[na]-vúuk-a i-mi-gambwe i-fít-ye<sup>H</sup> i-bi-íiyumviro  
EXPL-PRS-DJ-même-naître-VF AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-parti SUJ<sub>4</sub>-avoir-PRF.REL AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-pensée  
bi-iizá  
PA<sub>8</sub>-bon

Les éléments signalés dans les exemples ci-dessus démontrent que les structures d'inversion explétive au disjoint peuvent référer aussi au discours précédent, bien qu'elles ne comportent pas de relation préconstruites. Par ailleurs, elles peuvent également, comme au conjoint, être le résultat d'une réaction en réponse à la question de l'interlocuteur. Cependant, à la différence des phrases au conjoint, où l'information correspondant à celle qui manque dans la phrase interrogative porte sur un seul membre (objet, sujet, modifieur) de la phrase, celles au disjoint sont exclusivement acceptables en tant que réponse à une question "out of the blue" (sans pré-supposés contextuels particuliers) de type "qu'est-ce qui s'est passé ?", tel que dans l'exemple ci-dessous.

(281) x : *Kó murí aho?*

"Pourquoi êtes-vous là?" (Lit : Comme vous êtes là ?)

(NE, Quis 2004, 2010s)

Kó mu-ø-ri a-ha-o?  
 Comme SUJ<sub>2PL</sub>-PRS-être AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-DEM<sub>II</sub>  
 Y : **Haaje umushitsi.**  
 “NOUS SOMMES VENUS VOIR UN VISITEUR.”  
 (Lit : Il est venu un visiteur.)  
 (MJ, Quis 2004, 2010s)  
 Ha-a-[a]-əz-ye u-mu-shitsi  
 EXPL-PR-DJ-venir-PRF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-visiteur

En ce qui concerne la valeur pragmatique du focus marquée par une inversion explétive au disjoint, nous pouvons dire que tous les cas rapportés ci-dessus reçoivent une lecture pragmatique du focus présentationnel. Il arrive cependant qu’une construction de ce type produise un focus à valeur plutôt explicative. C’est ce que représentent pragmatiquement les propositions subordonnées inversées, dans les exemples (282) et (283).

(282) **Ba muriigira inyuma habuuráne abaánda.**

“Reculez en attendant pour qu’IL PLAIDE LES AUTRES.”

(UmusoziKivyeyi, Paix, 2000s)

Bá-a mu-ra-igir-a inyuma [ha-búuran-e<sup>H</sup> a-ba-ndi]<sup>FOC</sup>  
 Être-VF SUJ<sub>2PL</sub>-DJ-reculer-VF derrière EXPL-plaider-VF.SBJ AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-autre

(283) **Abáansi b’i Buruúndi baasúbiye kugerageza gutémbagaza igihúgu mu marushwá ngo haseeséke amaráso.**

“Les ennemis du Burundi ont encore tenté de renverser le pays dans le malheur pour QUE LE SANG SOIT VERSÉ.”

(Ijambo.Mwambutsa.6510, Politique, 1960s)

a-ba-áansi ba-a i Buruúndi ba-a-a-súbiir-ye  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-ennemiPP<sub>2</sub>-CON PLOC<sub>19</sub> Burundi SUJ<sub>2</sub>-PR-DJ-refaire-PRF  
 ku-geragez-a ku-tembagaz-a i-ki-húgu mu ma-rushwá  
 pn<sub>15</sub>-essayer-VF PN<sub>15</sub>-renverser-VF AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-pays PLOC<sub>18</sub> PN<sub>6</sub>-malheur  
 ngo [ha-seesek-e<sup>H</sup> a-ma-raso]<sup>FOC</sup>  
 CNJS EXPL-se.verser-VF.SBJ AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-sang

Au regard des observations rapportées ci-dessus, nous pouvons conclure que l’événement dénoté par une inversion explétive au disjoint est toujours contextualisé, bien que cette dernière n’accorde pas de place à la présupposition. Il renvoie typiquement à un nouvel événement qui s’inscrit dans la scène de l’énonciation précédente esquissée par le co-texte gauche. Ci-après nous présentons un tableau synthétique des différents types d’inversion et leurs fonctions discursives en kirundi.

Tableau 3 : Classification des constructions inversées et leurs fonctions discursives

Type	Exemple	CJ/DJ	Sujet pst.vebal	prédicat verbal	Objet		Cmpl.loc. préposé	Lecture pragmatique de la phrase
					Préposé	Postverbal		
OVS	(245)	0		arrière-plan	Topique	0	Cadre	focus argumental
LVS <sub>[ACTIVE]</sub>	(255)	cj	focus	arrière-plan		arrière-plan	Topique	focus argumental
	(263)	dj		champ focal		champ focal		focus phrastique
ha-VS <sub>[ACTIVE]</sub>	(276)	cj	focus	arrière-plan		arrière-plan	Cadre	focus argumental
	(278)	dj		champ focal		champ focal		focus phrastique
LVS <sub>[PASS]</sub>	(258)	cj	arrière-plan ( <i>Impersonnalisation</i> )	arrière-plan	0	focus	Topique	focus argumental
	-	dj		champ focal				focus phrastique
ha-VS <sub>[PASS]</sub>	-	cj	arrière-plan ( <i>Impersonnalisation</i> )	arrière-plan		focus	Cadre	focus argumental
	(271)	dj		champ focal				focus phrastique

## 4 Conclusion

Dans ce chapitre nous avons étudié les caractéristiques formelles des constructions à sujet postverbal ainsi que leur fonction discursive en kirundi. Tandis que ces constructions partagent le fait qu'elles réalisent le sujet logique en position postverbale, il a été constaté que plusieurs points les distinguent tant au plan formel que discursif.

Au niveau formel, elles se différencient par le type et le nombre d'éléments impliqués dans l'interversion avec le sujet postverbal. La prise en compte de ces critères a permis d'établir une typologie constituée par trois principales catégories d'inversion, en l'occurrence l'inversion explétive (ha-VS), locative (LVS) et argumentale (OVS). L'inversion explétive se particularise par le fait qu'elle implique dans l'interversion le verbe et son sujet uniquement, les autres dépendants du verbe (compléments) n'étant pas concernés par ce processus. Pour cela, elle se distingue de l'inversion locative et l'inversion argumentale où le sujet logique intervertit non seulement avec le verbe, mais avec celui-ci et un de ses dépendants immédiats, tel que l'objet (ayant le rôle thématique de patient ou d'instrument) pour l'inversion argumentale et le complément locatif (formel ou sémantique) pour l'inversion locative.

Au niveau discursif, il ressort de cette étude que les constructions à sujet postverbal sont fondamentalement des structures focalisantes. Leur configuration syntaxique sert essentiellement à marquer le sujet postverbal en tant qu'élément en focus.

Cependant, mise à part le sujet logique qui est dans tous les cas focalisé (ou fait partie du focus), le statut discursif d'autres membres de la phrase varie non seulement d'un modèle d'inversion à l'autre, mais également d'un contexte énonciatif à l'autre.

Les structures d'inversion locative et explétive sont beaucoup apparentées au plan discursivo-pragmatique. Elles servent toutes à rapporter un événement en l'associant avec l'entité à laquelle il est appliqué ou à présenter un nouveau référent ou un état de choses dans le discours. Mais, à la différence de l'inversion explétive, l'entité, l'événement ou l'état de choses rapporté(e) dans l'inversion locative est régulièrement identifié comme existant quelque part dans un lieu que lui affecte le procès du verbe, ce lieu étant dénoté par le complément locatif préverbal ayant le statut pragmatique de topique (circonstanciel) de la phrase en tant que sujet grammatical du verbe de la phrase inversée, avec lequel il entretient une relation d'argument.

Par contre, le cas échéant, le circonstant locatif à l'initiale de l'inversion explétive est un élément externe à la structure de la phrase en cours, sans lien réactionnel avec le verbe de la

phrase. Il a ainsi une lecture pragmatique d'un cadre d'énonciation, une zone de délimitation de l'énonciation en présence.

Ces constructions qui admettent l'emploi alternatif du marquage conjoint/disjoint, comme celles à ordre des mots canonique, servent au conjoint à assigner une focalisation à l'unique sujet postverbal (ou un membre des composantes de ce dernier), lequel occupe dorénavant la position rhématique de la phrase. Dans ce cas, le reste de la phrase, en l'occurrence le prédicat verbal, est mis à l'arrière plan par le fait qu'il est jugé comme ayant un faible poids informationnel. Au disjoint, la relation prédicative en présence change la donne au niveau interprétatif. Le prédicat verbal retrouve désormais son statut rhématique avec toutes ses incidences sur le plan informationnel. La phrase appartient alors dans son ensemble au domaine focal y compris le sujet postverbal, ce qui s'interprète pragmatiquement comme un marquage du phrastique (*focus large*), par opposition au focus argumental (*focus étroit*) produit par l'emploi du conjoint.

Cependant, l'inversion explétive s'écarte de l'inversion locative par le fait qu'elle ne constitue pas une prédication, étant donné qu'elle ne comporte pas d'élément jouant le rôle de topique. Cela a ainsi pour cause le fait que l'élément étroitement associé à la fonction du topique, en l'occurrence le sujet du verbe figure présentement au domaine focal de la phrase, tandis que la position topicale abandonnée par celui-ci est restée manquante, étant donné qu'aucun argument n'entre en interversion avec ce sujet dans l'inversion explétive, pour l'occuper comme sujet grammatical du verbe, à l'instar des inversions locative et argumentale.

L'inversion argumentale, quant à elle, a été identifiée comme une structure conjointe par défaut. Elle n'admet pas le disjoint, ce qui la distingue des deux précédentes. Cela étant, elle est régulièrement associée à un marquage d'un focus étroit, assigné généralement au sujet postverbal, comme dans les autres modèles d'inversion au conjoint. Or, on a observé que cette assignation du focus à un élément de l'énoncé implique généralement la mise en place d'un paradigme d'entités établi en fonction du contexte, et l'établissement d'un contraste entre l'élément en focus et les autres membres de la phrase n'appartenant pas au champ focal.

S'agissant de la référentialité énonciative, l'inversion argumentale a été identifiée, quant à elle, comme comportant un topique, l'objet inversé. Selon qu'il réfère ou non au discours précédent, celui-ci a la valeur discursive d'un topique nouvellement construit ou repris à partir du contexte discursif précédemment en vigueur. Ainsi, nouvellement introduit, cet élément

topical marque la fin de l'unité discursive précédente et le début d'une nouvelle, ce qui témoigne de la discontinuité du discours. Mais, dans le cas contraire, il sert de lien entre le discours précédemment en vigueur et l'unité de discours nouvelle, ce qui a trait à la continuité du discours.

Par rapport à leurs contextes d'apparition, les constructions à sujet postverbal sont fréquemment associées à des circonstances énonciatives leur conférant une lecture de structures thétiqes. Leur caractère thétiqes se fonde essentiellement sur le fait qu'elles rapportent souvent des propos initialisés dans le discours par un locateur, dans un vide contextuel "out of the blue". Or, au conjoint où le marquage d'inversion renvoie toujours à une focalisation restreinte à une partie de la phrase (le sujet postverbal), la thétiqes de la phrase est rendue possible grâce au caractère présupposé du contenu sémantique de sa relation prédicative non focalisée, en tant qu'élément d'information généralement connu, existant déjà dans la mémoire partagée. Au niveau grammatical, ceci est marqué par l'emploi du verbe au présent habituel. Ainsi, il a été remarqué que rentrent dans cette catégorie des structures telles que les expressions proverbiales ou d'autres genres oratoires comme les devinettes. Cependant, ces constructions peuvent être également réalisées dans des contextes mettent en jeu le dispositif du couple question-réponse, tout comme elles peuvent apparaître au perfectif ou même à l'imperfectif.





## **CHAPITRE 5**

### **LES CONSTRUCTIONS CLIVÉES**



## 1 Introduction

Les constructions clivées, que nous traitons dans ce chapitre, représentent un autre type de marquage de focus attesté en kirundi comme dans plusieurs langues naturelles. Comme nous l'avons précisé dans le deuxième chapitre, les clivées s'écartent formellement des structures canoniques tout comme des structures inversées par le fait qu'elles appartiennent à la catégorie des structures biclausales.

Lors de nos analyses précédentes, nous avons remarqué que les constructions canoniques et les constructions inversées œuvrent en complémentarité en ce qui concerne l'expression du focus en kirundi. Il s'est en effet révélé que les canoniques interviennent pour focaliser le prédicat ou l'objet (ou tout autre complément du verbe marqué comme tel), tandis que les inversées sont exclusivement consacrées à la focalisation du sujet. Ces formulations monoclausales ne peuvent donc pas être employées l'une à la place de l'autre étant donné qu'elles servent à la mise en évidence des éléments différents de la phrase. Cependant, cette contrainte ne semble pas se poser en ce qui concerne l'emploi des constructions clivées. Comme nous le verrons dans ce chapitre, celles-ci sont plutôt susceptibles d'ériger en focus tout élément présent dans l'énoncé, tel que le sujet, l'objet, le prédicat, le circonstant, y compris même l'énoncé tout entier, et cela grâce à leur grande variabilité syntaxique.

## 2 Les constructions clivées en kirundi : état de la question

Attestées depuis plusieurs décennies dans les grammaires anglo-saxonnes, les constructions clivées n'ont pourtant fait l'objet d'étude dans les langues africaines que plus tardivement (Lefebvre 1992; Simons 1982; Madadzhe 1999 ). Aujourd'hui, la rareté de recherches sur ce type de formulations, qui sont souvent même incomplètes, fait que les clivées restent méconnues de bon nombre d'ouvrages de linguistique sur ces langues africaines. Pourtant, des études de corpus, notamment en bantou, ont montré que les constructions clivées se classent parmi les réalisations syntaxiques les plus productives, notamment à l'oral. Certains auteurs, comme Demuth (1984, 1987) et Suzman (1991), précisent même que ces manifestations syntaxiques commencent déjà à se faire entendre dans les habitudes langagières des usagers dès les premières périodes d'acquisition du langage (environ à l'âge de 2,5 ans).

En kirundi, les constructions clivées constituent également une stratégie importante dans la structure de l'information, en termes de fréquence (Chap.2). Néanmoins, elles ont jusqu'ici

suscité moins d'intérêt scientifique, comparativement aux autres constructions répertoriées dans notre corpus. Aucune étude à notre connaissance n'y a été consacrée de manière systématique, hormis quelques descriptions proposées par des grammairiens burundais comme Sabimana (1986) et Bukuru (2003). Par ailleurs, cette moindre documentation disponible montre en quelque sorte que ces dispositifs n'y sont traités que de façon superficielle. Alors que Sabimana (1986: 189-222) s'intéresse spécifiquement aux phrases clivées interrogatives, ne questionnant que le sujet du verbe, Bukuru (2003: 295) ne parle de structures clivées qu'à titre indicatif pour signaler leur similarité sémantico-pragmatique avec les constructions inversées sur lesquelles son étude porte essentiellement. Cela étant, nous estimons que les constructions clivées représentent en kirundi un domaine de recherche qui mérite encore plus d'attention scientifique. Pour cela, nous procéderons dans ce chapitre à une étude minutieuse de ces constructions qui visera à rendre compte de leurs propriétés formelles ainsi que leur fonctionnement discursif. Il sera d'abord question de décrire de façon détaillée les propriétés syntactico-sémantiques des deux modèles de clivage attestés en kirundi (le clivage standard et le pseudo-clivage), tels que nous les avons répertoriés dans le second chapitre de cette thèse, ainsi que les variations se rapportant à chaque type. Il s'agira notamment de voir comment les deux parties syntaxiques, faisant de la clivée une structure biclausale (Lambrecht 2001), se disposent à l'intérieur de chaque modèle, tout comme l'impact que cela apporte sur le plan syntagmatique de l'énoncé. Nous identifierons aussi les éléments que la langue utilise comme indices de marquage de ce type de construction. En cela, nous évaluerons par exemple la valeur grammaticale du constituant copulatif que comportent essentiellement ces constructions, et que plusieurs langues naturelles emploient comme le marqueur du clivage, ainsi que les variations typologiques auxquelles il répond en kirundi.

Nous poursuivrons ensuite avec la description des fonctions que ces constructions marquées par le clivage rendent dans le discours. Il s'agira en effet d'examiner la structure informationnelle liée à chaque type de clivée, et plus particulièrement la distribution de l'information entre ses deux parties constitutives, évoquées ci-dessus, le statut discursif couvert par chaque partie syntaxique ainsi que les interprétations (ou lectures) pragmatiques qui en découlent.

### 3 Les propriétés morphosyntaxiques des clivées

#### 3.1 Le verbe copulatif : marqueur du clivage

Il est généralement admis que la copule a un statut particulier dans les structures avec clivage. Ses propriétés verbales sont tout à fait limitées et ne correspondent pas à celles d'un verbe de plein statut. Blanche-Benveniste (2001: 88-93) souligne certaines de ses caractéristiques pour le français. Selon Benveniste, le verbe copulatif dans les clivées présente les caractéristiques suivantes : il ne sélectionne pas ses valences (c'est l'autre verbe de la séquence qui est responsable du choix des compléments), a ses propres modalités et n'est pas très libre dans les variations de temps, et pratiquement pas dans les variations de personnes : il est le plus souvent à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier, et parfois à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel. Ainsi, l'auteur le considère comme un verbe ayant un assez faible degré de verbalité, et s'accorde avec ceux qui veulent le traiter comme ayant l'unique fonction de "support matériel du clivage" (Lambrecht 1994; Muller 2002; Blanche-Benveniste 2002: 110). Il faudrait aussi noter que dans ces configurations syntaxiques la copule perd automatiquement ses propriétés verbales en ne devenant qu'un opérateur discursif ou le marqueur du clivage au strict sens du terme. Néanmoins, il est soumis à des contraintes compositionnelles qui diffèrent relativement d'un système à l'autre. A titre d'exemple, dans les grammaires indo-européennes, comme en anglais et en français, le marqueur de clivage est un ensemble composé respectivement de la copule "be/have" ou "être/avoir" et du sujet impersonnel "it" ou "ce", ce dernier étant remplacé dans les pseudo-clivées par un pronom relatif "what" ou "ce que" (Lambrecht 2001: 467).

En kirundi, deux types de copules sont mis en jeu dans le marquage du clivage. Il s'agit d'abord d'une particule invariable apparaissant sous les formes affirmative (*ni*) et négative (*si*). Ensuite, c'est une série de formes décomposables qui sont constituées principalement par les simili-thèmes *-ri*, s'accordant avec différents préfixes pronominaux et *-a*, coindexé avec une marque de négation (*-ta-*, *nti-*) (Meeussen 1959: 184).

##### 3.1.1 Les marqueurs invariables : ni/si

Les particules *ni* et *si* sont identifiées dans la plupart des grammaires bantoues, notamment dans les langues de la zone J, comme par exemple en masaba (J31) (Purvis 1907), en kinyarwanda (JD61) (Kimenyi 1980), en kiha (JD66) (Harjula 2004), en kirundi (JD62)

(Sabimana 1986; Bukuru 2003; Meeussen 1959); ainsi que dans certaines variétés de la zone E, telles que le kivunjo (E62b) (Moshi 1988) et le kikuyu (E51) (Bennett *et al.* 1985).

L'emploi de ces verbes copulatifs en kirundi est exclusivement limité à la proposition indépendante et au présent de l'indicatif. On les trouve cependant autant dans les phrases clivées que dans celles non-clivées. Dans les clivées, elles ont une valeur équative<sup>16</sup> et se traduisent par le présentatif "c'est" comme dans les exemples ci-dessous.

(284) *Ni amaráso yáacu yasésetse.*

"C'est notre sang qui a été versé."

(*BVUrwimo*, Paix, 2000s)

Ni a-ma-ráso a-áacu a-á-seesek-ye<sup>H</sup>

COP AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-sang PA<sub>6</sub>-POSS<sub>1PL</sub> SUJ<sub>6</sub>-PE-être.versé-PRF.REL

(285) *Si mwe mwaántooye.*

"Ce n'est pas vous qui m'avez choisi."

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

Si mwe mu-á-N-tóor-ye<sup>H</sup>

COP.NEG vous SUJ<sub>2PL</sub>-PE-OBJ<sub>1SG</sub>-choisir-PRF.REL

Mais, dans les structures non clivées où elles introduisent normalement un attribut à son sujet, elles fonctionnent comme des verbes de plein statut et ont le sens de "être". En voici des exemples en (286) et (287).

(286) *Iyo ng'iingo ni nshaásha.*

"Cette mesure est nouvelle."

"Cette mesure \*[c'est] nouvelle."

(*IgitaboCamategeko*, Lois, 2000s)

i-i-o N-giingo ni N-shaásha

AUG<sub>9</sub>-PP<sub>9</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>9</sub>-mesure COP PA<sub>9</sub>-nouveau

(287) *Uwo mutíma sí rwaanjé.*

"Ce cœur n'est pas à moi."

(*Es'iyó*, Nouvelles, 1980s)

U-u-o mu-tíma sí ru-aanjé

AUG<sub>3</sub>-PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>3</sub>-cœur COP PA<sub>11</sub>-POSS<sub>1SG</sub>

En dépit de la forme invariable de ces copules, un certain nombre de critères permettent en kirundi d'identifier leur valeur fonctionnelle compte tenu du contexte d'emploi en présence.

<sup>16</sup> L'équatif sert à définir un terme en l'identifiant à un autre. Voir Caron (2000) pour plus de détails.

Par exemple, lorsqu'elles sont employées attributivement comme dans (286), elles sont toujours affectées d'un ton haut (soit *ni<sup>H</sup>/st<sup>H</sup>*), tandis que celui-ci tombe si elles occupent une fonction d'indice du clivage.

Dans certaines grammaires bantoues, la copule *ni* peut fonctionner comme un élément ayant subi la désyntactisation. Ceci s'observe notamment en haya (J22) où, dans un cas comme (289b), elle se trouve coindexée à un verbe (*ni-*), comme affixe verbal marquant l'aspect progressif de l'action désignée par le verbe en question (Hyman & Watters 1984). Pourtant, l'on constate aussi que dans d'autres contextes, comme en (288), elle conserve le statut du marqueur de clivage susmentionné (Güldemann 2003; Morimoto 2014).

(288) Haya (J22), (Bennett 1977: 182)

Ní mbwá ky' éy ómu-sháj' a-hail' éḡkoni  
 COP 9.dog which 9.REL 1-man 1:PST-give stick  
 "which dog did the man give a stick to?" [lit.: it is which dog ...]  
 (A quel chien l'homme donne un bâton? [lit. C'est quel chien...])

(289) Haya (J22), (Hyman & Watters 1984: 260)

a. ba-mu-kóma

2/s-1/o-tie

"They tie him up."

b. **ni**-ba-mu-kóma

PROG-2/s-1/o-tie

"They are tying him up."

(Ils sont en train de l'attacher)

Une situation apparentée à la désyntactisation de *ni* semble aussi observée en kirundi; particulièrement dans les propositions subjonctives affirmatives où il se présente comme une marque verbale préinitiale (PIN) (Meeussen 1959). Celui-ci est remplacé par *nti-* dans la phrase négative. En voici des exemples ci-dessous.

(290) *Nooné reeró ndabibasavye: nimugerágeze kuúnyigaana.*

"Alors, je vous en prie: essayez de m'imiter."

(*UbwuzureBushasha, Religion, 1960s*)

Nooné reeró N-ø-ra-bi-ba-sab-ye

Maintenant alors SUJ<sub>1SG</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>8</sub>-OBJ<sub>2PL</sub>-demander-PRF

ni-mu-geragez-e<sup>H</sup> ku-N-ígaan-a

PIN-SUJ<sub>2PL</sub>-essayer-VF.SBJ PN<sub>15</sub>-OBJ<sub>1SG</sub>-imiter-VF

(291) *Oya, ntimúgerageze kubúica, abo baantú.*

“Non, n’essayez pas de les tuer, ces gens.”

(*BVNtaconzobimanitandekuye*, Paix, 2000s)

Oya, nti-mu-geragez-e<sup>H</sup> ku-ba-íic-a, a-ba-o ba-ntu  
 non, NEG-SUJ<sub>2PL</sub>-essayer-VF.SBJ PN<sub>15</sub>-OBJ<sub>2</sub>-tuer-VF AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>2</sub>-personne

Cependant, il faut souligner que le statut affixal de la préinitiale *ni* reste controversé dans la mesure où à l’écrit on la trouve tantôt intégrée (290) dans la morphologie du verbe tantôt séparée de celui-ci (292).

(292) *Ni mumubohé mumuté haanzé mu mwíijimá.*

“Que vous l’attachiez et le jetiez dehors dans les ténèbres.”

(*Kw’isoko201139*, Religion, 2010s)

Ni mu-mu-bóh-e<sup>H</sup> mu-mu-ta-e<sup>H</sup> hanzé mu mu-íijima  
 PIN SUJ<sub>2PL</sub>-OBJ<sub>1</sub>-attacher-VF.SBJ SUJ<sub>2PL</sub>-OBJ<sub>1</sub>-jetter-VF.SBJ dehors LOC<sub>18</sub> PN<sub>3</sub>-ténèbres

Dans le cas du kirundi, l’on pourrait, peut-être, parler plutôt d’une phase vers la désyntactisation de *ni*. Par ailleurs, du moment que l’absence de cet élément, comme en (293), ne change rien du mode subjonctif affectant le verbe en présence (Meeussen 1959; Sabimana 1986: 78), l’on serait fondé de dire qu’il a un caractère grammatical non achevé: il n’est pas véritablement la marque du subjonctif en question.

(293) *Bavugé icó baboná abashíingantaáhe bookorá.*

Qu’ils disent ce qu’ils considèrent que les sages peuvent faire.

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

- a. Ba-vúg-e<sup>H</sup> i-ki-ó ba-bón-a<sup>H</sup> a-ba-shíingantaáhe  
 SUJ<sub>2</sub>-dire-VF.SBJ AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS SUJ<sub>2</sub>-voir-VF.REL AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-sage  
 ba-oo-kór-a<sup>H</sup>.  
 SUJ<sub>2</sub>-POT-faire-VF.REL
- b. (Ni/ni-)ba-vúg-e<sup>H</sup> i-ki-ó ba-bón-a<sup>H</sup> a-ba-shíingantaáhe  
 PIN-SUJ<sub>2</sub>-dire-VF.SBJ AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS SUJ<sub>2</sub>-voir-VF.REL AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-sage  
 ba-oo-kór-a<sup>H</sup>.  
 SUJ<sub>2</sub>-POT-faire-VF.REL

Le verbe *-vúg-* “dire”, dans les deux phrases ci-dessus, est au mode subjonctif, lequel est principalement marqué en kirundi par la finale *-e*, et un ton postradical (Meeussen 1959: 113). Toutefois, la coindexation de la préinitiale *ni* au verbe, dans le cas comme (293b), n’est qu’une réalisation facultative en kirundi. Le verbe peut être présenté séparément avec cette marque. De surcroît, les formes (293a) et (293b) s’emploient alternativement sans une

moindre altération du sens de la phrase dans cette langue bantoue. Suite à cette instabilité syntagmatique de *ni* en emploi préinitial, Meeussen lui-même semble réticent à l'idée de valider le statut affixal de celle-ci, comme nous pouvons le constater dans les propos suivants: “*Le subjonctif affirmatif peut être précédé de 'ni, à ton initial instable, et relié à un préfixe monophone par induction. Il reste à établir si 'ni fait partie du mot verbal ou s'il peut en être séparé par un autre mot.*” (Meeussen 1959: 115). Pour notre part, nous tenons à souligner, en tant qu'usager natif du kirundi, que cette particule marquant le subjonctif ne peut jamais être séparé du verbe par un autre mot [M], comme en témoigne l'inacceptabilité de (294b) dans l'exemple ci-dessous.

(294) *Ni mugarúke i wáanjé.*

“Que vous reveniez à moi.”

(*Kw'isoko201210*, Religion, 2010s)

- a. Ni mu-garúk-e iwáanjé  
PIN SUJ<sub>2PL</sub>-retourner-VF.SBJ chez.moi
- b. Ni \*[M] mu-garúk-e iwáanjé

Quel que soit le statut grammatical de cette préinitiale, nous constatons que son occurrence dans ces formes subjonctives lui préserve toujours la trace de valeur identificative signalée dans les clivées. A titre d'exemple, la phrase (292) a une lecture sémantique équivalente à la paraphrase suivante.

(295) “(Ce qu'il faut faire,) c'est que vous l'attachiez et le jetiez dehors dans les ténèbres”

Or, cette lecture ne semble pas s'appliquer à un cas comme (296), qui est pourtant apparenté à (292). Celui-ci a plutôt une lecture correspondant à la paraphrase : “(Ce que nous pouvons faire) que nous ayons courage”.

(296) *Tugiré umweéte mu bikorwá vyóóse vyootumá twiisununura.*

“Que nous ayons courage dans toutes les activités qui nous permettraient d'évoluer.”

(*CU111124.Inyota*, Paix, 2010s)

Tu-gir-e<sup>H</sup> u-mu-éete mu bi-korwá  
 SUJ<sub>1PL</sub>-faire-VF.SBJ AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-courage LOC<sub>18</sub> PN<sub>8</sub>-travail  
 bi-óóse bi-oo-túm-a<sup>H</sup> tu-i-súnunur-a.  
 PP<sub>8</sub>-tout SUJ<sub>8</sub>-POT-permettre-VF.REL SUJ<sub>1PL</sub>-RFL-augmenter-VF

La particule *si* (contrepartie négative de *ni*) peut également fonctionner comme la préinitiale du verbe dans tous les modes et temps. Mais, elle apparaît uniquement à la première personne du singulier. En voici un exemple ci-après avec le verbe *-iishiima* “se glorifier” au subjonctif.

(297) *Shetaáni iza iraanokeza ngo siniishiime*

“Satan me harcèle sans cesse pour que je ne me glorifie pas”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

- a. Shetaáni i-əz-a i-ra-N-nokez-a ngo  
 satan SUJ<sub>9</sub>-venir-VF SUJ<sub>9</sub>-CJ-OBJ<sub>1SG</sub>-harceler-VF pour.que  
 si-N-fi-shiim-e<sup>H</sup>  
 NEG-SUJ<sub>1SG</sub>-RFL-glorifier-VF.SBJ
- b. [...]ngo \*[si] N-fi-shiim-e

Il est cependant difficile de déterminer s’il existerait un lien entre la préinitiale *si-* et la copule *si* (285). Autrement dit, aucun élément décelable n’indique que cette première peut avoir une valeur identificatoire. En outre, contrairement à *ni*, il n’est pas possible de la présenter dans ce contexte sous forme d’un morphème libre comme l’indique l’agrammaticalité de (297b).

### 3.1.2 Les marqueurs à radical -ri

Les copules à radical *-ri* “être”, reflexe de *\*-dī* reconstruit en proto-bantu (Meeussen 1967: 86), constituent un autre type de marqueurs du clivage attestés en kirundi. Contrairement à *ni* et *si*, qui n’apparaissent que dans la proposition indépendante, la COP à radical *-ri* n’a pas cette limite (notamment au passé). Elle se retrouve régulièrement dans les subordonnées. Dans la subordonnée, elle est toujours affectée d’un ton haut du mode conjonctif. Contrairement à *ni/si*, les marqueurs copulatifs à radical *-ri* peuvent s’accorder, comme tous les verbes de plein statut, avec leur sujet grammatical. Cela a lieu aussi bien dans les propositions indépendantes (298) que dans les subordonnées (299).

(298) *Baári abatuutsi baároonderwa.*

“C’était les Tutsi qui étaient visés.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

[Ba-á-ri]<sup>COP</sup> a-ba-Tuutsi ba-á-roonder-u-a<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>2</sub>-PE-être AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-tutsi SUJ<sub>2</sub>-PE-rechercher-PASS-VF.REL

(299) *Yasáanze záari impené zaa Kabuura zaamwoóneye umurimá.*

“Il a trouvé que c’était les chèvres de Kabura qui lui ont ravagé le champ.”

(*Élicitation personnelle*)

a-á-ø-sáang-ye [zi-a-ri]<sup>H</sup>COP i-N-hené zi-a Kabuura  
 SUJ<sub>1</sub>-PE-CJ-trouver-PRF SUJ<sub>10</sub>-être AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-chèvre PP<sub>10</sub>-CON Kabura

zi-a-mu-óon-ir-ye                      u-mu-rimá  
 SUJ<sub>10</sub>-PR-OBJ<sub>1</sub>-ravager-APPL-PRF    AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-champ

Ils peuvent également porter un préfixe explétif, particulièrement le préfixe **a-** qui ne coréfère à aucun élément de la phrase. Celui-ci forme ainsi avec le radical **-ri** le marqueur (invariable) **ari** se traduisant par “c’est”, comme dans la séquence pseudo-clivée ci-dessous.

(300) *Nibiibuké kó abakényezi bageenzi báabo ari bó batuunzé imiryango.*

“Qu’elles se rappellent que leurs amies femmes, c’est elles qui prennent en charge les familles.”

(CUI01004Abaru, Paix, 2010s)

- a. Ni-ba-iibuk-e<sup>H</sup>                      kó a-ba-kényezi    ba-geenzi bá-abo  
 PIN-SUJ<sub>2</sub>-se.rappeler-VF.SBJ    que AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-femme PN<sub>2</sub>-ami    PP<sub>2</sub>-POSS<sub>2</sub>  
 [a-ri<sup>H</sup>]<sup>COP</sup> ba-ó    ba-túung-ye<sup>H</sup>                      i-mi-ryaango  
 EXPL-être    PP<sub>2</sub>-SBST    SUJ<sub>2</sub>-prendre.en.charge-PRF.REL    AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-famille
- b. [...] kó a-ba-kényezi    ba-geenzi bá-abo \*[ba]-ri<sup>H</sup>    ba-ó  
 [...] que AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-femme PN<sub>2</sub>-ami    PP<sub>2</sub>-POSS<sub>2</sub>    SUJ<sub>2</sub>-être    PP<sub>2</sub>-SBST  
 ba-túung-ye<sup>H</sup>                      i-mi-ryaango  
 SUJ<sub>2</sub>-prendre.en.charge-PRF.REL    AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-famille

Dans certains cas, ce constituant copulatif comporte dans sa morphologie le morphème **-ta-**, ordinairement employé comme la marque de négation. Mais là, cet élément n’a rien à voir avec la négation : elle confère plutôt au sens de la phrase clivée une valeur restrictive. Cette dernière aura donc la lecture sémantique qui se paraphrase comme “ce n’est que X...”. Il faut souligner que, dans ce contexte-là, l’emploi de cette marque doit absolument être accompagné par l’intonation exclamative pour pouvoir produire cet effet restrictif, comme en (301). Puisqu’autrement, on sera toujours en présence d’une forme négative, comme d’habitude.

(301) CTXT: “Est-ce Marie qui vient de frapper Pierre ou Susanne ?”

*N’ukurí Suzaána atarí we yakubíse Peetéro!*

“En vérité! Sousane, ce n’est que elle qui a frappé Pierre.”

(BE, Quis 2004, 2010s)

N’ukurí Suzaána [a-ta-ri]<sup>COP</sup>                      wé a-a-kúbit-ye<sup>H</sup>                      Petero!  
 En.vérité Sousanne    EXPL-NEG-être    lui    SUJ<sub>1</sub>-PR-frapper-PRF.REL    Pierre

Optionnellement, la présence de la marque **-ta-** est associée avec l’intonation interrogative qui amplifie le degré d’expressivité de la forme marquée. Cette dernière a alors le sens de “n’est-ce pas?”. Dans ce cas, elle peut commuter dans le même contexte avec l’équatif **si**, évoqué plus haut, sans qu’il y ait changement de sens. En voici des exemples illustratifs.

(302) CTXT: “*Pourquoi l’enfant pleure-t-il ?*”

a. *Atarí Kabuura amukubíse ?*

“N’est-ce pas Kabura qui vient de le frapper ?”

(*Élicitation personnelle*)

[a-ta-rí]<sup>COP</sup> Kabuura a-mu-kúbit-ye<sup>H</sup>!

EXPL-NEG-être Kabura SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>1</sub>-frapper-PRF.REL

b. *Sí Kabuura amukubíse?*

Si Kabuura a-mu-kúbit-ye<sup>H</sup>!

COP Kabura SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>1</sub>-frapper-PRF.REL

(303) *Ha ha ha! None si wewé wabígize?*

“(Le rire) N’est-ce pas alors toi qui l’as fait?”

(*Igití*, Théâtre, 2010s)

a. Nooné si wewé u-á-bi-gir-ye<sup>H</sup>?

Alors COP toi SUJ<sub>2SG</sub>-PE-OBJ<sub>8</sub>-faire-PRF.REL

b. *Atarí wewé wabígize none?*

[a-ta-rí]<sup>COP</sup> wewé u-á-bi-gir-ye<sup>H</sup> nooné?

EXPL-NEG-être toi SUJ<sub>2SG</sub>-PE-OBJ<sub>8</sub>-faire-PRF.REL alors

Des locutions adverbiales telles que *n’ukurí* “en vérité” (301), *nooné* “alors”(303), ou toute autre formule équivalente, accompagnent souvent ces formes copulatives. Elles renforcent l’effet de restriction évoqué ci-dessus en témoignant de la certitude qu’a le locuteur par rapport à son assertion. D’ailleurs, dans certains contextes, leur emploi est contraignant. A titre d’exemple, dans (301), la suppression de *n’ukurí* “en vérité” n’est pas possible comme en témoigne l’acceptabilité de l’illustration en (304), du moment que la phrase est marquée par une exclamation. Cela ne passerait que si elle était plutôt affectée d’une intonation interrogative.

(304) \**[Suzaána atarí we yakubíse Peetéro!]*

Suzaána [a-ta-rí]<sup>COP</sup> wé a-a-kúbit-ye<sup>H</sup> Petero!

Sousane EXPL-NEG-être elle SUJ<sub>1</sub>-frapper-PRF.REL Pierre

(Adapté à partir de *BE*, Quis 2004, 2010s)

Il convient de noter enfin que *-ta-* n’a la fonction restrictive que dans les propositions indépendantes. Dans les subordonnées, elle sauvegarde régulièrement sa valeur négative d’origine. En voici un exemple.

(305) *Ndakumenyeesheje kó atarí wé ampevyé.*

“Je t’informe que ce n’est pas lui qui m’abandonne.”

(*Karaba*, Théâtre, 1960s)

N-ø-ra-ku-meny-ish-ye                      kó [a-ta-rí]<sup>COP</sup>                      wé  
 SUJ<sub>1SG</sub>-PRS-DJ-OBJ<sub>2SG</sub>-savoir-FACT-PRF que EXPL-NEG-être SBST<sub>1</sub>  
 a-N-héb-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>1SG</sub>-abandonner-PRF.REL

### 3.1.3 Les marqueurs à radical -a

Les marqueurs copulatifs de ce type sont principalement composés d’une marque de négation accolée au thème *-a* “avoir”. Ils sont ainsi appelés “copules négatives”, et renvoient au sens de “il n’y a pas”. En kirundi, il s’agit des formes comme *ntaa* (306), qui est formée du négateur *nti-* et le thème *-a*, et *atúa* (307), constituée du sujet explétif *a-*, le négateur *-ta-* et le thème *-a*.

(306) *Ntaa bwóoko bwáahemutse.*

“Il n’y a pas d’ethnie qui a trahi.”

(*Ijambo.Ntare.6607*, Politique, 1960s)

[nti-a]<sup>COP</sup> bu-óoko bu-á-hemuk-ye<sup>H</sup>  
 NEG-avoir PN<sub>14</sub>-ethnie SUJ<sub>14</sub>-PE-trahir-PRF.REL

(307) [...] *Náahó boobá atúa mpapuro z’úmutsíndo bafisé.*

“[...] même s’ils ne seraient pas en possession de diplômes.”

(litt. Même s’il n’y aurait pas de diplômes qu’ils ont.)

(*CU100903Two*, Paix, 2010s)

Náahó ba-oo-bá-a [a-ta-a]<sup>COP</sup> N-papuro zi-a  
 même.si SUJ<sub>2</sub>-POT-être-VF EXPL-NEG-avoir PN<sub>10</sub>-papier PP<sub>10</sub>-CON  
 u-mu-tsíndo ba-fít-ye<sup>H</sup>  
 AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-réussite SUJ<sub>2</sub>-posséder-PRF.REL

En dépit de leur différence formelle, les marqueurs *ntaa* et *atúa* constituent un même marqueur de clivage. Leur différence morphologique est liée à leur contexte d’apparition, respectivement dans la proposition indépendante et dans la subordonnée. En tant que copules négatives, elles se substituent dans les phrases affirmatives par la forme copulative *hari* “il y a”, elle-même marqueur de ce que l’on a appelé précédemment les “*constructions à vocation présentative*” qui seront traitées dans le sixième chapitre du présent travail. Cela étant, (306) et (307) sont présentés à l’affirmatif comme dans les exemples ci-dessous.

(308) Forme affirmative de (306)

***Hari bwóoko bwáahemutse.***

“Il y a une ethnie qui a trahi.”

(Adapté à partir de *Ijambo.Ntare.6607*, Politique, 1960s)

[ha-ri]<sup>COP</sup> u-bu-óoko bu-á-hemuk-ye<sup>H</sup>  
expl-être aug<sub>14</sub>-pn<sub>14</sub>-ethnie suj<sub>14</sub>-pe-trahir-prf.rel

(309) Forme affirmative de (307)

***Náahó boobá hari impapuro z’úmutsiindo bafisé.***

“[...] même s’ils étaient en possession de diplômes.”

(Litt. Même s’ils étaient de façon qu’il y a des diplômes qu’ils possèdent.)

(Adapté à partir de *CU100903Two*, Paix, 2010s)

Náahó ba-oo-bá-a [ha-ri]<sup>COP</sup> i-N-papuro zi-a  
même.si SUJ<sub>2</sub>-POT-être-VF EXPL-être AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-papier PP<sub>10</sub>-CON  
u-mu-tsiindo ba-fít-ye<sup>H</sup>  
AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-réussite SUJ<sub>2</sub>-posséder-PRF.REL

### 3.2 Aperçu des propositions relatives

Des propositions relatives ont été étudiées dans plusieurs langues du monde comme dans les langues bantoues (e.g. Bokamba 1976 pour le dzamba; Poulos 1982 pour le zulu; Livingstone 1996 pour le luganda; Ngonyani 2001 pour le kiswahili). Ces propositions exhibent des propriétés spécifiques qui les distinguent des propositions indépendantes. En bantou, elles comportent également des particularités qui permettent de les différencier notamment des relatives recensées dans les langues indo-européennes. A titre d’exemple, dans les systèmes où elles se réalisent avec un marqueur relatif, ce dernier ne se présente pas de manière indépendante comme les pronoms relatifs du français (que, dont, etc.) ou ceux en usage en anglais (that, which, etc.), mais se trouve plutôt intégré dans la morphologie du verbe. Le cas du kiswahili en est une illustration typique. En effet, cette langue comporte des constructions relatives dont la marque relative consiste en un élément morphologique préfixé (310a) ou suffixé (310b) au radical du verbe.

(310) Swahili (Ngonyani 1999: 61)

- a. Vi-tabu a-li-vyo-nunu-a Juma...  
8-book 3SG-PST-8.REL-buy-FV Juma  
“The books Juma bought...”

- b. Vi-tabu a-nunu-a-vyo Juma...  
 8-book 3SG-buy-FV-8.REL Juma  
 “The books Juma bought...”

Dans plusieurs autres langues bantoues dont le kirundi, l’observe plutôt l’absence d’emploi d’un quelconque connecteur relatif (grammatical). Par exemple en kirundi, une distinction entre les propositions relative et indépendante n’est perçue que prosodiquement. Cette première s’identifie par la présence d’un ton haut plus ou moins instable du fait que son endroit d’affectation dans la structure verbale n’est jamais fixe. Meeussen (1959: 109) a désigné cette tonalité relative par “ton postradical” et “ton postpréfixal”, relativement à son lieu de perception dans le constituant verbal. Afin de palier à cette instabilité positionnelle de la tonalité marquant le mode relatif en kirundi, nous avons opté dans nos gloses de l’annoter de manière indistincte par le symbole (<sup>H</sup>) affecté à la voyelle finale (morphème aspectuel) du constituant verbal comme dans (311).

- (311) [...] *azógukíza ico kibi.*  
 “[...] qui te sauvera de ce mal.”  
 (*Ikete*, Religion, 1970s)  
 a-zoo-ku-kír-i-a<sup>H</sup> i-ki-o ki-bí.  
 SUJ<sub>1</sub>-FUT-OBJ<sub>2SG</sub>-sauver-CAUS-VF.REL AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>7</sub>-mal

Toujours dans les langues bantoues, Doke (1954) fait notamment une distinction entre ce qu’on appelle “relative directe” et “relative indirecte”. Une relative directe est la forme dont l’antécédent correspond au sujet grammatical du verbe relatif, auquel il est lié au moyen d’un préfixe verbal représentant la classe nominale de l’antécédent en question. Lorsque cet accord du verbe de la relative est assuré par un autre élément que son antécédent, c’est-à-dire l’objet ou un autre complément, l’on parle plutôt d’une relative indirecte. Notons que pareille distinction s’apparente respectivement à ce que Meeussen (1959: 210) analyse en kirundi comme “relative subjective”(312) et “relative objective” (313).

- (312) *Iyiindi ngoórane nkurú yeerekeye ukubúra abakózi baávyiize néézá*  
 “Un autre problème majeur concerne l’absence *des employés qui l’ont bien appris.*”  
 (*Inzira*, Politique, 2000s)  
 i-i-íindi N-goórane N-kurú i-éereker-ye<sup>H</sup>  
 AUG<sub>9</sub>-PP<sub>9</sub>-autre PN<sub>9</sub>-problème PA<sub>9</sub>-grand SUJ<sub>9</sub>-concerner-PRF.REL  
 u-ku-búr-a a-ba-kózi [ba-á-bi-íig-ye<sup>H</sup> néézá]<sup>RSBJ</sup>  
 AUG<sub>15</sub>-PN<sub>15</sub>-manquer-VF AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-employé SUJ<sub>2</sub>-PE-OBJ<sub>8</sub>-apprendre-PRF.REL bien

(313) *Ababáanyi tubaaná bóobó baári báababóonye.*

“Les voisins avec qui nous vivons ensemble les avaient vus, quant à eux.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

a-ba-báanyi [tu-bá-an-a<sup>H</sup>]<sup>ROBJ</sup> ba-ó-ba-ó ba-á-ri  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-voisin SUJ<sub>1PL</sub>-être-ASS-VF.REL PP<sub>2</sub>-SBST-PP<sub>2</sub>-SBST SUJ<sub>2</sub>-PE-être  
 ba<sup>H</sup>-a-ba-bón-ye  
 SUJ<sub>2</sub>.CJC-PR-OBJ<sub>2</sub>-voir-PRF

Une proposition relative est également partie intégrante des structures clivées. Une structure clivée, nous l’avons déjà dit, est constituée de deux macro-syntaxes dont la subordonnée est absolument une proposition relative (Lambrecht 2001: 467), comme dans l’exemple (284) reproduit ci-après en (314).

(314) *Ni amaráso yáacu yasésetse.*

“C’est notre sang qui a été versé.”

(*BVUrwimo*, Paix, 2000s)

Ni a-ma-ráso a-áacu [a-á-seesek-ye<sup>H</sup>]<sup>REL</sup>  
 COP AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-sang PA<sub>6</sub>-POSS<sub>1PL</sub> SUJ<sub>6</sub>-PE-être.versé-PRF.REL

La relative des clivées et celle attestée dans les structures non clivées, comme en (312)-(313), présentent beaucoup de similarités au niveau intonatif : il ne décèle aucun indice susceptible de les distinguer prosodiquement l’une de l’autre. En fait, chacune des deux séquences relatives forment avec le terme antécédent un groupe intonatif unique. Tous les deux se réunissent au dans une unité prosodique porteuse d’intonème conclusif, que l’on appellerait à la suite d’Avanzi (2012) “*le phrasé prosodique*”, équivalant aussi à “*phonological phrasing*” de Zerbian (2004). Aucune frontière prosodique ne peut donc s’ériger entre les deux membres de la phrase, autant dans la phrase clivée que dans la phrase ordinaire. Les illustrations en (315) (repris de (313)) et en (316) visualisent le lien prosodique unissant le terme antécédent et la proposition relative qui suit dans l’énoncé donné.

(315) *Ababáanyi tubaaná bóobó baári báababóonye.*

“Les voisins avec qui nous vivons ensemble les avaient vus, quant à eux.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

a. (a-ba-báanyi **tu-bá-an-a<sup>H</sup>**)<sup>17</sup> ba-ó-ba-ó ba-á-ri  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-voisin SUJ<sub>1PL</sub>-être-ASS-VF.REL PP<sub>2</sub>-SBST-PP<sub>2</sub>-SBST SUJ<sub>2</sub>-PE-être  
 ba<sup>H</sup>-a-ba-bón-ye  
 SUJ<sub>2</sub>.CJC-PR-OBJ<sub>2</sub>-voir-PRF

<sup>17</sup> Les parenthèses consistent à délimiter l’ensemble constitué par les éléments qui se retrouvent au sein d’une même unité prosodique.

- b. \*[(a-ba-báanyi) (tu-bá-an-a<sup>H</sup>)] ba-ó-ba-ó ba-á-ri ba<sup>H</sup>-a-ba-bón-ye

(316) *Ni wewé twiizéeye.*

“C’est toi que nous avons cru.”

(*Kw’isoko201215*, Religion, 2010s)

- a. (Ni wewé tu-á-íizeer-ye<sup>H</sup>)  
COP toi SUJ<sub>1PL</sub>-PE-croire-PRF.REL
- b. Ni \*[(wewé) (tu-á-íizeer-ye<sup>H</sup>)]  
“\*[C’est toi, que nous avons cru.]”

Cependant, les deux types de relatives manifestent une nette différence au niveau de leur comportement syntactico-sémantique, ce qui nous amène donc à les traiter séparément. Ainsi, en distinguant les relatives appartenant aux clivées de celles ayant lieu dans les structures ordinaires, nous les symboliserons respectivement, dans la suite de nos analyses, par les abréviations “REL” et “RO”.

Une relative de type RO, comme *tubaaná* “avec qui nous vivons ensemble” dans (313), fonctionne comme le complément de son antécédent *ababáanyi* “les voisins”, avec lequel elle forme le syntagme nominal (SN) complexe *ababáanyi tubaana* “les voisins avec qui nous vivons ensemble”. Elle se distingue de ce fait de la relative (REL) qui, comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre, représente dans la clivée une relation prédicative indépendante de son antécédent. En effet, la séquence REL et l’élément clivé (son antécédent) ne constituent pas un seul constituant syntaxique, bien que les deux parties de la phrase clivée puissent aussi, comme dans (313), figurer dans un co-texte<sup>18</sup> immédiat notamment dans les clivées de base, tel qu’en (284). Devant la séquence REL, l’antécédent (constituant clivé) se présente comme un argument du verbe de la séquence en question. A titre d’exemple, dans (284), le SN *amaráso yáacu* “notre sang” prend sa fonction syntaxique de sujet à partir du verbe de la relative REL *yasésetse* “qui a été versé”. Par contre, dans (313), l’antécédent de RO *ababáanyi* “les voisins” est un constituant externe à la relation syntaxique RO qui suit *tubaana*, puisqu’il reçoit sa fonction de sujet à partir SV *baári báababóonye* “les avaient vus” qui le régit syntaxiquement. Cela veut dire que la relation RO n’est pas régissant de son antécédent mais l’inverse. Par ailleurs, la relation RO n’y est qu’un simple complément de cet antécédent, dont elle dépend d’ailleurs directement. Elle est associée à ce dernier en tant qu’élément modifieur, destiné à lui inculquer une valeur restrictive.

<sup>18</sup> Nous faisons ici une distinction entre les termes *co-texte* et *contexte*. Le premier désigne le contexte linguistique (ou le voisinage syntaxique) et le second renvoie au contexte extralinguistique (ou la situation d’énonciation).

#### 4 Typologie formelle des clivées

Dès que la copule perd sa valeur lexicale de verbe en adoptant le statut de marqueur du clivage, elle n'est plus à même d'assumer sa fonction habituelle de prédicat (comme tout verbe de plein statut). Dans ce cas, elle se retrouve désormais soumise à des contraintes grammaticales: elle ne pourra plus par exemple exercer de contrôle sur les actants qui y sont associés en particulier le terme clivé, dans certains contextes d'emploi comme en (300b), où l'on observe l'absence d'accord entre le verbe copulatif *-ri* "être" et son sujet *abakényezi bageenzi báabo* "leurs amies femmes". Lambrecht (2001: 467) précise que ce verbe fonctionne comme un prédicat explétif dépourvu des propriétés sémantiques. Ce faisant, le verbe copulatif n'entre pas dans la composition sémantique de la phrase clivée. Sa présence n'apporte rien au contenu sémantique de la phrase de base (non marquée) correspondante, dont la clivée en question est dérivée. Ceci dit, les deux phrases clivée (317a) et non clivée (317b) rapportées ci-dessous véhiculent le même contenu sémantique correspondant à la paraphrase "*X a bu le lait de vache*".

(317) a *Ni ay'íinká nanyóonye.*

"C'est celui (le lait) de vache que j'ai bu."

(*Agahogo*, chansons, 1990s)

Ni a-a-a i-N-ká N-a-nyó-ye<sup>H</sup>  
 COP AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-CON AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-vache SUJ<sub>1SG</sub>-PR-boire-PRF.REL

b. *Nanyoonye ay'íinká.*

"J'ai bu celui de la vache."

N-a-ø-nyó-ye a-a-a i-N-ká  
 SUJ<sub>1SG</sub>-PR-CJ-boire-PRF AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-CON AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-vache

A ce titre, nous nous rendons compte que les deux parties de la clivée ne sont pas à traiter comme équivalent à deux structures sémantiques différentes. Elles ne peuvent tout de même pas être séparées syntaxiquement, notamment par une virgule, comme en témoigne l'inacceptabilité du contre-exemple de (284) que nous illustrons en (318) ci-après.

(318) \**Ni amaráso yáacu, yaséesetse.*

\*"C'est notre sang, qui a été versé."

(*BVUrwimo*, Paix, 2000s)

Ni a-ma-ráso a-áacu \*(a-á-seesek-ye<sup>H</sup>)  
 COP AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-sang PA<sub>6</sub>-POSS<sub>1PL</sub> SUJ<sub>6</sub>-PE-être.versé-PRF.REL

C'est dans ce sens que Lambrecht (2001: 466) précise qu'une structure clivée doit être envisagée comme exhibant des propriétés de non-compositionnalité aux plans syntaxique et sémantique. En d'autres termes, la relation complexe que représente ce type de construction ne consiste pas en une association de deux petites unités syntactico-sémantiques autonomes. Elle s'analyse plutôt comme une relation unique.

Au niveau syntaxique, le caractère de non-compositionnalité reconnu des clivées implique que ces dernières sont à traiter comme un réseau de relations de dépendance au sens que l'entend Tesnière (1969). On y voit en quelque sorte un type de structure qui manifeste en son sein des relations orientées entre régissants et dépendants (Blanche-Benveniste 1990). Sous cet angle-là, l'on admet par exemple que le constituant clivé constitue le nœud qui relie grammaticalement les deux parties de la phrase clivée en une relation unique, par le biais du lien rectionnel qu'il entretient, comme nous l'avons précisé, avec les deux verbes de la clivée. Dans certains co-textes en kirundi, ce lien se matérialise notamment par l'accord que cet élément clivé assure simultanément avec les deux verbes en question. Ainsi par exemple, dans (319), l'accord du verbe copulatif *záari* "c'était" et du verbe de base (recteur) *zaamwoóneye* "qui lui ont ravagé" se fait avec le terme clivé *impené* "les chèvres".

(319) *Záari impené zaamwoóneye umurimá.*

"C'était les chèvres qui lui ont ravagé le champ."

(Élicitation personnelle)

[*zi-a-ri*]<sup>COP</sup> i-N-hené                      *zi-a-mu-óon-ir-ye*<sup>H</sup>                      u-mu-rimá  
 SUJ<sub>10</sub>-PE-être AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-chèvre SUJ<sub>10</sub>-PR-OBJ<sub>1</sub>-ravager-APPL-PRF.REL AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-champ

Le terme clivé régit la copule, tandis qu'il est lui-même régi par le verbe de la relative duquel il reçoit régulièrement sa fonction d'argument (sujet/objet), depuis la structure de base (non clivée). Certaines structures clivées en kirundi exhibent une configuration dont certains éléments établissent indirectement leur lien rectionnel, c'est-à-dire par le biais d'un autre élément syntaxique. C'est ce que l'on observe notamment dans (320), où l'intercalation du verbe copulatif *baári* "étaient" entre le sujet *abo* "ceux-là" et son verbe recteur *buúbaka ...* "qui construisaient ..." oblige la présence de son pronom anaphorique *bó* "eux" en position immédiatement préverbale.

(320) *Abo reeró baári bó buúbaka ibigega.*

"Ceux-là donc, c'était eux qui construisaient les greniers."

(Mbuye, Histoire, 1970s)

[a-ba-o]<sup>FC</sup> reeró ba-á-ri ba-ó ba-úubak-a<sup>H</sup>  
 AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-DEM<sub>II</sub> donc SUJ<sub>2</sub>-PE-être PP<sub>2</sub>-SBST SUJ<sub>2</sub>-construire-VF.REL  
 i-bi-gega  
 AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-grenier

Cette présence d'un élément anaphorique du sujet dans l'adjacence au verbe principal constitue en fait une sorte de rétablissement du lien syntaxique entre ce sujet et son verbe recteur, momentanément rompu par l'intercalation de la copule ayant entraîné l'éloignement de l'un de l'autre. En tant que tel, l'on notera que le sujet (ou le constituant clivé) entretient son lien avec le verbe recteur de façon indirecte, au moyen d'un pronom anaphorique.

La caractéristique de non compositionnalité des clivées se justifie également par leur structure sémantique. En effet, quoique la réalisation d'une construction clivée puisse, dans certains contextes, être limitée au seul tour équatif, comme en (323), ses deux séquences prépositionnelles ne sont jamais indépendantes sémantiquement. En d'autres termes, le contenu sémantique de cette construction ne se déduit pas de la somme des contenus dénotés par ses deux propositions. Par ailleurs, en (317), nous avons souligné qu'une phrase clivée et celle de base (non clivée) correspondante ont le même contenu sémantique, leur distinction étant saisie uniquement niveau pragmatique. Précisons aussi que toutes les variétés de clivage renseignées dans ce travail partagent cette propriété de présenter les mêmes conditions de vérité que celles dénotées par les phrases simples (non marquées) correspondantes, ce qui valide aussi la relation dite "de dérivation" (Boxus 2006) entre les phrases de base et leurs constructions clivées.

Les observations précédentes nous permettent de conclure enfin qu'une construction clivée consiste en une relation syntactico-sémantique simple. Quant à sa complexité formelle évoquée plus haut, il faut dire qu'il s'agit là d'un trait particulier qu'une construction de base (non marquée) hérite du procédé de clivage en général, en lui dotant des propriétés grammaticales qui lui confèrent la valeur pragmatique d'une forme marquée.

Or, hormis ces caractéristiques généralisables aux différents modèles de clivage, il se trouve que chaque variété comporte en soi des spécificités qui permettent de la cerner dans l'ensemble d'autres types alternatifs. Dans les sections qui suivent, notre tâche consistera à mettre en exergue les particularités formelles et fonctionnelles se rapportant à chacune de ces variétés de clivage attestées en kirundi.

#### 4.1 Les clivées de base

Une construction clivée canonique correspond en kirundi aux exemples illustrés en (284) et (285). Elle est constituée par une proposition principale comportant à l'initiale un verbe copulatif (COP) jouant le rôle de marqueur du clivage et d'un syntagme nominal (SN) ou pronominal (SP), correspondant souvent à l'élément clivé de la phrase, et d'une subordonnée relative (REL) à vocation prédicative.

Cette construction se distingue d'autres structures équatives notamment par le fait qu'elle construit régulièrement son verbe copulatif en début de la phrase. Or, cela semble aussi le cas dans plusieurs langues bantoues, comme par exemple les langues de la même zone (J) que le kirundi. En voici des exemples en kiha (DJ66), mettant en comparaison une clivée de base (321) et une phrase équative non-clivée (322), toutes construites avec la copule *ni*.

(321) Ha (DJ63), (Harjula 2004: 168)<sup>19</sup>

*Ni umuhiigi yíshe intáre mu gísánze.*

“It is the hunter who killed a lion in the forest.”

(C'est le chasseur qui a tué un lion dans la forêt.)

Ni	u-mu-hiigi	a-a-ífc-ye <sup>H</sup>	i-N-táre	mu	ki-sánze
COP	AUG <sub>1</sub> -PN <sub>2</sub> -chasseur	SUJ <sub>1</sub> -PR-tuer-PRF.REL	AUG <sub>9</sub> -PN <sub>9</sub> -lion	LOC <sub>18</sub>	PN <sub>7</sub> -forêt

(322) Ha (DJ63), (Harjula 2004: 106).

*Abóroozi ní bénshi.*

“Herdsman are numerous.”

(Les éleveurs sont nombreux.)

A-ba-óroozi	ni	ba-ínshi
AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -éleveur	COP	PA <sub>2</sub> -beaucoup

Dans la clivée de base, le constituant clivée répond à une double fonction grammaticale. Il récupère d'abord la fonction de prédicat abandonnée par la copule devenue désormais indice de clivage. Cette fonction de prédicat, le terme clivé l'exécute conjointement avec sa fonction habituelle d'argument du verbe de la relative dont il dépend directement. En d'autres termes, le constituant clivé est à la fois le prédicat dans la partie gauche et l'argument dans la partie droite de la clivée de base. Ainsi, de par son caractère prédicatif, le terme clivé se comporte comme le noyau de la prédication (Mertens 2012) exprimée dans la partie droite de la phrase,

<sup>19</sup> Nous avons adapté la glose au système de glosage adopté dans ce travail. Celle-ci a été également effectuée en rapprochement avec le kirundi, notre langue maternelle, compte tenu des plus remarquables similarités qu'elle partage avec le kiha au niveau morphologique, cette dernière nous étant aussi familière.

en faisant que cette dernière puisse à elle seule représenter une relation prédicative à part entière, en l'absence de la partie droite comme dans l'exemple (323Y) ci-dessous.

(323) X: *Ndaangira ahó kiri.*

“Indiques-moi où il se trouve.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

N-raang-ir-a                      a-ha-ó                      ki-ri  
OBJ<sub>1SG</sub>-indiquer-APPL-VF    AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-PRCS    SUJ<sub>7</sub>-être

Y: *Ni ku musózi Kinanira.*

“C’est sur la colline Kinanira.”

Ni ku      mu-sozi      Kinanira  
COP LOC<sub>17</sub>    PN<sub>3</sub>-colline Kinanira.

Qu’une construction clivée puisse être limitée au seul tour équatif, cela est un comportement lié à la structure informationnelle des constructions clivées de manière générale. C’est en fait une preuve que les deux parties de la clivée n’ont pas le même statut discursif, ce qui fait qu’elles puissent momentanément être considérées indépendamment de l’une de l’autre. Mais, au niveau formel, nous avons déjà souligné qu’elles sont tacitement liées l’une et l’autre, leur séparation étant qualifiée d’inacceptable, comme illustré en (318).

Certains contextes de production permettent cependant que l’on puisse séparer syntaxiquement les deux parties de la clivée de base. En voici un exemple ci-après.

(324) X: *Uwo mwaaríko muravúgana ni ndé?*

“Qui est celui avec qui vous parliez?”

(*Amazi*, Théâtre, 1970s)

u-u-o                      mu-a-riko<sup>H</sup>                      mu-ra-vúg-an-a                      ni      ndé?  
AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-DEM<sub>II</sub>    SUJ<sub>2PL</sub>-PR-être.en.train.REL    SUJ<sub>2PL</sub>-DJ-parler-ASS-VF    COP    qui

Y: *Ni Nziisabira yaríko araánciira umuganí.*

“C’est Nziisabira qui était en train de me raconter un conte.”

Ni    Nziisabira    a-a-riko<sup>H</sup>                      a-ra-N-ci-ir-a<sup>H</sup>  
COP    Nziisabira    SUJ<sub>1</sub>-PR-être.en.train.REL    SUJ<sub>1</sub>-DJ-OBJ<sub>1SG</sub>-raconter-APPL-VF.REL  
u-mu-ganí  
AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-conte

Z: *Ni Nziisabira, yarikó araánciira umuganí.*

“C’est Nziisabira, il était en train de me raconter un conte.”

Ni Nziisabira <sup>20</sup>(a-a-riko a-ra-N-ci-ir-a<sup>H</sup>)

COP Nziisabira SUJ<sub>1</sub>-PR-être.en.train SUJ<sub>1</sub>-DJ-OBJ<sub>1SG</sub>-raconter-APPL-VF.REL

u-mu-ganí)

AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-conte

Compte tenu du contexte d’énonciation représenté par (324X), l’on constate que la partie droite (REL) de la clivée en (324Y) n’est pas en rapport de subordination avec sa proposition matrice. Chacune de ces parties de la phrase y reçoit une lecture sémantique différente de celle de l’autre: la partie gauche (matrice) reçoit la lecture sémantique correspondant à la paraphrase en (325a) tandis que la lecture sémantique de la partie droite renvoie à la paraphrase en (325b) :

(325) a *X était en train de parler avec Y.*

b. *X était en train de raconter un conte à Y.*

La séquence droite est donc sémantiquement indépendante de la matrice de la clivée, quoiqu’elle y soit syntaxiquement associée par le constituant clivé, en vertu de son caractère bivalent décrit ci-dessus. Le caractère non-subordonné de cette deuxième partie de l’énoncé est par ailleurs prouvé par le fait qu’elle peut être disloquée de la séquence matrice de la clivée, comme dans (324Z), sans que les conditions de vérité dénotées par la phrase soient altérées.

Cependant, la dislocation de cette partie du discours fait appel à des contraintes imposées par la grammaire de la langue. A titre d’exemple, dans (324Z), cette opération a occasionné une reprise anaphorique, dans le segment disloqué, du sujet lexical (faisant partie de la matrice) par le préfixe verbal *a-* (3sg) qui assure maintenant ce rôle syntaxique, abandonné par ce dernier, vis-à-vis du verbe recteur figurant dans le segment disloqué : *a-a-rikó a-ra-N-ciira umuganí* “il était en train de me raconter un conte”. En outre, au niveau prosodique, l’on se rend compte que le constituant verbal de ce segment disloqué a perdu la tonalité du mode relatif en adoptant celle de l’indicatif tandis qu’il constitue dorénavant une relation syntaxique indépendante de la proposition matrice. On en conclue donc que (324Y) représente un type de structure clivée apparenté à celui rapporté en (323) où la séquence REL est complètement absente. Pour cela, elle n’est pas par exemple l’équivalent de (284), bien qu’elle comporte

<sup>20</sup> L’emploi des parenthèses dans la glose indique que la deuxième séquence de la clivée est en dislocation.

aussi une proposition relative. Puisqu'en (284), l'on a affaire, comme déjà précisé, à une forme à deux segments syntaxiques tacitement attelées. D'où il n'est pas possible de les dissocier, tel qu'il a été rapporté en (318).

#### 4.1.1 Les clivées: formes équatives marquées

Dotées d'un verbe copulatif à vocation équative, les constructions clivées en général, et celles de base en particulier, font partie d'un ensemble plus vaste des structures équatives (Apothéloz 2012: 191). Mais, en tant que formes marquées, celles-là se distinguent nettement des constructions équatives non marquées. Voici un exemple d'une construction équative non clivée.

(326) X: *Nooné uwo mutíma [...] wawúkuuye hééhé?*

“Où as-tu trouvé ce cœur?”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

Nooné u-u-o                      mu-tíma    u-á-wu-kúur-ye                      hééhé?  
 Q            AUG<sub>3</sub>-PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>3</sub>-cœur    SUJ<sub>2SG</sub>-PE-OBJ<sub>3</sub>-trouver-PRF    où.

Y: *Ni umutíma naháawe n'Imana.*

“C'est un cœur qui m'a été donné par Dieu.”

Ni u-mu-tíma            N-á-ha-u-ye<sup>H</sup>    na I-mana  
 COP AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-cœur    SUJ<sub>1SG</sub>-PE-donner-PASS-PRF.REL    par AUG<sub>9</sub>-dieu

Quoique (326Y) ressemble formellement à la clivée de base, elle n'en est pas du tout une. Elle représente plutôt une structure équative attributive, à l'instar de (286)-(287). Ici, la séquence *naháawe n'Imana* “qui m'a été donné par Dieu” est cette relative de type RO évoquée plus haut, en relation adjectivale (Langae & Rouget 1998) avec son antécédent *umutíma* “le cœur” dont elle est l'élément modifieur (Giry-Schneider 1996), tel qu'indiqué précédemment.

Par ailleurs, (326Y) ne peut pas être transformé en une structure pseudo-clivée, contrairement à ce qui se passe avec les véritables clivées. Comparons à titre d'illustration les exemples (327) et (328), reformulés respectivement à partir de (284) et (326Y).

(327) *Amaráso yáacu ni yó yaséesetse.*

“Notre sang, c'est ça qui a été versé.”

(Adapté à partir de *BVUrwimo*, Paix, 2000s)

a-ma-ráso            a-áacu            ni            a-ó            a-á-seesek-ye<sup>H</sup>  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-sang    PA<sub>6</sub>-POSS<sub>1PL</sub>    COP    PP<sub>6</sub>-SBST    SUJ<sub>6</sub>-PE-être.versé-PRF.REL

(328) ?[*Umutíma ni wo naháawe n’Imana.*]

?“Le cœur, c’est ce qui m’a été donné par Dieu.”

(Adapté à partir de *Mushingantahe*, Paix, 2000s)

Ni u-mu-tíma            N-á-ha-u-ye<sup>H</sup>                            na I-mana  
 COP AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-cœur    SUJ<sub>1SG</sub>-PE-donner-PASS-PRF.REL    par AUG<sub>9</sub>-dieu

En comparant les exemples ci-dessus avec ceux dont ils sont respectivement dérivés, l’on constate ce qui suit. (284) et (327) véhiculent sans doute le même contenu sémantique, se traduisant par la paraphrase “*x a été versé*”. Par contre, (326Y) n’a aucun lien sémantique avec (328), compte tenu de son origine énonciative : alors que (326Y) renvoie au sens de “*X a le cœur (que Dieu lui a donné)*”, le contenu sémantique de (328) correspond à la paraphrase “*Dieu a donné le cœur à X*”. Par ailleurs, à la différence de ce que nous rapportons en (317) pour une phrase clivée, (326Y) n’a pas le même contenu sémantique qu’une structure de base (non équative) correspondante, comme celle illustrée en (329) : celle-ci équivaudrait sémantiquement plutôt à (328).

(329) *Imáana yaráampáaye umutíma.*

“Dieu m’a donné le cœur.”

(Adapté à partir de *Mushingantahe*, Paix, 2000s)

i-máana    i-á-ra- N-há-ye                            u-mu-tíma  
 AUG<sub>9</sub>-Dieu    SUJ<sub>9</sub>-PE-DJ-OBJ<sub>1SG</sub>-donner-PRF AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-cœur

Les observations précédentes renseignent sur le caractère ambivalent de la copule vis-à-vis de son fonctionnement dans les structures équatives. En effet, dans les formes équatives non clivées, la copule a une fonction attributive, tandis que dans les clivées, où elle fonctionne comme indice d’extraction, elle sert à l’identification, à la spécification de l’entité dénotée par le terme clivé (Apothéloz 2008: 78).

Ainsi, en (326Y), *ni* n’est pas l’indice d’extraction à l’instar des clivées. C’est plutôt un verbe de plein statut comme celui rapporté en (286) équivalent donc à “être”. Il introduit de ce fait un attribut à son sujet rectionnel *uwo mutíma* “ce cœur” qui est accessible à partir du contexte précédent. Or, le fait même que, dans cet exemple, le terme *umutíma* “le cœur”, apparaissant dans la position par défaut (après la copule) d’élément clivé dans les structures avec clivage, se trouve déjà accessible dans le discours précédent, est une preuve qu’il ne fait l’objet d’aucune visée identificative. Puisqu’on ne peut pas identifier ce qui est déjà identifié. Ça irait donc à l’encontre du principe normal du clivage.

Néanmoins, il y a lieu de se demander ce qu’est la valeur fonctionnelle de la séquence copulative dans (326Y), si elle n’est pas à vocation identifiante comme dans les clivées. En

fait, en réapparaissant après ce verbe copulatif le terme *umutíma* est devenu le troisième membre de la prédication attributive en cours. Or, c'est après s'être doté d'une valeur d'attribut au moyen d'une relative déterminative que ce constituant a pu occuper cette position postcopulative. Ainsi, la relation attributive issue du rapprochement de ces trois éléments donne lieu à une représentation syntagmatique ayant la lecture sémantique suivante: "ce cœur EST un cœur qui m'a été donné....".

#### 4.1.2 Les parties du discours clivables en kirundi

Le procédé de mise en évidence des éléments du discours par le clivage est une opération contraignante en kirundi. Car, l'accession de ces derniers au statut d'élément clivé n'y est ni libre ni automatique. Le type de clivage mis en œuvre semble plutôt avoir une incidence directe sur le type d'élément pouvant être soumis à cette opération.

Ainsi, avec le clivage de base, il se trouve que certains éléments y répondent plus ou moins spontanément, tandis que d'autres y déclinent carrément. Parmi les huit parties du discours que distingue la grammaire traditionnelle, quatre seulement acceptent le clivage canonique en kirundi, à savoir les noms, les pronoms, les adverbes et la proposition.

Dans certains cas, la fonction syntaxique du constituant se pose comme un critère déterminatif pour accéder au statut d'élément clivé dans les phrases clivées de base.

Le premier élément de cette catégorie lexicale qui s'accorde facilement au clivage canonique en kirundi est le nom ayant le rôle de sujet du verbe. Celui-ci peut être soit un nom ou un pronom. Par exemple, le sujet clivé dans (330) est le SN *báa báana* "ces enfants" tandis que c'est le substitutif *je* "moi" dans l'exemple (331).

##### (330) *Booba ari báa báana baajé?*

"Serait-ce ces enfants qui viennent?"

(*Ntusige*, Théâtre, 1970s)

[Ba-oo-bá-a	a-ri <sup>H</sup> ] <sup>COP</sup>	ba-a	ba-áana	ba-əz-ye <sup>H</sup> ?
SUJ <sub>2</sub> -POT-être-VF	EXPL-être	PP <sub>2</sub> -DEM <sub>VI</sub>	PN <sub>2</sub> -enfant	SUJ <sub>2</sub> -venir-PRF.REL

##### (331) *Ni je nabátooye.*

"C'est moi qui vous ai élus."

(*Yaga*, Religion, 1960s)

ni	je	N-á-ba-tóor-ye <sup>H</sup>
COP	moi	SUJ <sub>1SG</sub> -PR-OBJ <sub>2PL</sub> -élir-PRF.REL

Signalons que l'objet du verbe répond timidement à l'opération de clivage canonique en kirundi. Car, le cas échéant, elle ne pourra avoir lieu que si l'autre argument du verbe (le sujet) est représenté anaphoriquement comme dans l'exemple (317) repris ci-dessous.

(332) *Ni ay'ũnká yanyóoyé*

“C'est celui (le lait) de vache qu'il a bu”

(*Agahogo*, Chansons, 1990s)

Ni a-a-a i-N-ká a-a-nyó-ye<sup>H</sup>

COP AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-PRCS AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-vache SUJ<sub>1</sub>-PR-boir-PRF.REL

Dans l'exemple ci-dessus, le clivage de l'objet *ay'ũnká* “celui (le lait) de la vache” n'a été possible que suite à l'absence du terme sujet co-référent au préfixe verbal **a-** (3<sub>sg</sub>) assurant l'accord du verbe dans la relative *yanyóoyé* “qu'il a bu”. Dans le cas contraire, la construction devient inacceptable, sinon il faut dire qu'elle passe difficilement en tout cas en kirundi. Signalons que cela est, par ailleurs, corroboré par les résultats d'analyse de notre corpus. En effet, sur un total de 189 cas de constructions clivées attestés dans les deux échantillons de nos corpus oral et écrit, seules 3 (soit 1,59%) attestations représentent des clivées de base dont l'élément clivé consiste en l'objet du verbe. Or, aucune de ces occurrences ne va à l'encontre de notre observation : l'on observe partout l'absence du sujet lexical. Cela étant, un type de construction comme celui illustré par le contre-exemple (333b) est inadmissible en kirundi.

(333) a. *Baári abatuutsi baároonderwa*

“C'était les Tutsi qui étaient visés”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

[Ba-á-ri]<sup>COP</sup> a-ba-tuutsi ba-á-roonder-u-a<sup>H</sup>

SUJ<sub>2</sub>-PE-être AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-tutsi SUJ<sub>2</sub>-PE-rechercher-PASS-VF.REL

b. *\*Baári abatuutsi abáansi baároondera.*

[Ba-á-ri]<sup>COP</sup> a-ba-tuutsi \*(a-ba-áansi) ba-á-roonder-a<sup>H</sup>

SUJ<sub>2</sub>-PE-être AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-tutsi AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-ennemi SUJ<sub>2</sub>-PE-rechercher-VF.REL.

?“C'était les Tutsi que les ennemis visaient”

c. *Baári abatuutsi baároonderwa (n'abáansi)*

[Ba-á-ri]<sup>COP</sup> a-ba-tuutsi ba-á-roonder-u-a<sup>H</sup> na a-ba-áansi

SUJ<sub>2</sub>-PE-être AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-tutsi SUJ<sub>2</sub>-PE-rechercher-PASS-VF.REL par AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-ennemi

“C'était les Tutsi qui étaient visés par les ennemis.”

Dans l'exemple ci-dessous, le clivage de l'objet s'accompagne par la passivation du verbe. Ceci peut en quelque sorte être interprété comme une stratégie permettant de contourner la

contrainte évoquée précédemment, pour éviter l’attelage syntagmatique des deux arguments du verbe. Ceci dit, la passivation du verbe *baároonderwa* “qui étaient visés” se perçoit comme une manière de réduire à l’arrière plan de son sujet (X). Ceci consiste à lui ôter de sa fonction syntaxique de sujet pour l’empêcher d’entraver l’opération en question et de permettre à l’objet *abatuutsi* “les Tutsi” d’occuper cette position canonique du constituant clivé, dans les clivées de base

Cependant, il se trouve que cette contrainte ne concerne pas des clivées interrogatives. Lorsque l’élément sur lequel porte la question est l’objet du verbe, l’on constate qu’il passe facilement devant le sujet, comme dans l’exemple ci-après.

(334) *Ni igiki umuuntu yookorá ?*

“Qu’est-ce que quelqu’un peut faire ?”

(Lit. C’est quoi qu’une personne peut faire.)

(*WTF\_Ibigize*, Santé, 2010s)

Ni i-ki-kí                    u-mu-ntu                    a-oo-kór-a<sup>H</sup>

COP AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-quoi    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne    SUJ<sub>1</sub>-POT-faire-VF.REL

Un autre élément pouvant adhérer au clivage canonique est l’adverbe. Considéré par rapport à sa fonction grammaticale dans l’énoncé, l’adverbe se classe parmi les circonstants, des éléments qui n’entrent pas dans la valence du verbe et dont la suppression n’affecte pas la grammaticalité de la proposition. Les circonstants constituent un vaste domaine regroupant des syntagmes nominaux ou prépositionnels, jouant le rôle de complément circonstanciel, appelé aussi complément adverbial (Grevisse & Goosse 1995). Hormis les adverbes de manière dont les critères de caractérisation semblent bien définis, les autres adverbes manquent de critères clairs pour une délimitation tranchée.

L’opération de clivage d’un adverbe ne s’applique qu’à quelques membres de cette catégorie en kirundi. A titre d’exemple, (335a) représente un cas où l’élément clivé est l’adverbe de quantité *gaké* “peu”. Toutefois, la commutation de celui-ci par certains adverbes, comme l’adverbe de manière *bukéebuké* “lentement” dans (335b), est inacceptable. Il en est de même pour un adverbe temporel, comme *keéra* “jadis” dans (336b) vis-à-vis de *keénshi* “souvent” dans (336a).

(335) *Ni gaké ivyo biintu bishiká.*

“C’est peu de fois que ces choses arrivent”

(*igitaboCamategeko*, Lois, 2000s)

- a. Ni gake i-bi-o bi-ntu bi-shik-a<sup>H</sup>.  
COP peu AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>8</sub>-chose SUJ<sub>8</sub>-arriver-VF.REL
- b. Ni \*[bukéebuké] i-bi-o bi-ntu bi-shik-a<sup>H</sup>.  
COP lentement AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>8</sub>-chose SUJ<sub>8</sub>-arriver-VF.REL

(336) *Ariko ni keénshi tuyareénga.*

“Mais, nous les (lois) violons souvent.”

(Lit. Mais, c’est souvent que nous les violons.)

(*Kw’isoko201050*, Religion, 2010s)

- a. Ariko ni keénshi tu-ya-réeng-a<sup>H</sup>  
Mais COP souvent SUJ<sub>1PL</sub>-OBJ<sub>6</sub>-dépasser-VF.REL
- b. ni \*[kera] tu-á-ya-réeng-a<sup>H</sup>  
COP jadis SUJ<sub>1PL</sub>-PE-OBJ<sub>6</sub>-dépasser-VF.REL  
?“Lit : c’est jadis que nous les violions.”

Enfin, le clivage canonique en kirundi peut également s’appliquer à la proposition toute entière. C’est le cas de l’exemple (337Y), compte tenu de son origine énonciative telle que représentée par (337X).

(337) X : *Habaaye iki?*

“Que se passe-t-il?”

(*NE*, Quis 2004, 2010s)

Ha-ø-ø-bá-ye iki  
EXPL-PRS-CJ-être-PRF quoi

Y : *Ni umuuntu yiitáaye mu rúuzi*

“C’est une personne qui se jette dans la rivière”

(*KG*, Quis 2004, 2010s)

Ni u-mu-ntu a-i-tá-ye<sup>H</sup> mu ru-úuzi  
COP AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne SUJ<sub>1</sub>-REF-jeter-REL.PRF.REL LOC<sub>18</sub> PN<sub>11</sub>-rivière

Les autres catégories du discours comme l’adjectif, le verbe, les interjections et les conjonctions ne semblent pas adhérer à ce type de marquage. Le contre-exemple (338b) montre qu’un adjectif comme *beénshi* “nombreux” ne peut pas relayer un élément clivé comme celui rapporté en (337) et repris ci-dessous en (338).

(338) a *Booba ari báa báana baajé?*

“Serait-ce ces enfants qui viennent?”

(*Ntusige*, Théâtre, 1970S)

[Ba-oo-bá-a a-ri<sup>H</sup>]<sup>COP</sup> ba-a ba-áana ba-əz-ye<sup>H</sup>?  
SUJ<sub>2</sub>-POT-être-VF EXPL-être PP<sub>2</sub>-DEM<sub>VI</sub> PN<sub>2</sub>-enfant SUJ<sub>2</sub>-venir-PRF.REL

- b. ba-oo-bá-a [a-ri<sup>H</sup>]<sup>COP</sup> \*(ba-iínshi) ba-əz-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>2</sub>-POT-être-VF EXPL-être PA<sub>2</sub>-nombreux SUJ<sub>2</sub>-venir-PRF.REL  
 \*‘‘Serait-ce nombreux qui viennent?’’

Il en va de même pour la catégorie des verbes. Ainsi, un verbe infinitif comme *kurima* ‘‘cultiver’’ ne peut pas passer pour élément clivé dans une construction comme (339). En témoigne l’inacceptabilité de (339b) illustrant l’emploi de celui-ci à la place de l’objet clivé *je* ‘‘moi’’.

(339) *Mbona ari je yitwáararitse gusa*

‘‘Je vois que c’est à moi qu’il s’intéresse seulement’’  
 (Abahungu, Education, 1980s)

- a. N-ø-ø-bón-a [a-ri<sup>H</sup>]<sup>COP</sup> je a-iitwáararik-ye<sup>H</sup> gusa  
 SUJ<sub>1SG</sub>-PRS-CJ-voir-VF EXPL-être moi SUJ<sub>1</sub>-s’intéresser.à-PRF.REL seulement
- b. N-ø-ø-bón-a [a-ri<sup>H</sup>]<sup>COP</sup> \*[ku-rim-a] a-iitwáararik-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>1SG</sub>-PRS-CJ-voir-VF EXPL-être PN<sub>15</sub>-cultiver-VF SUJ<sub>1</sub>-s’intéresser.à-PRF.REL  
 gusa  
 seulement

Ce faisant, un verbe au participe ou substantivé (par le rajout de la voyelle initiale ou l’augment) semble tout de même s’accorder à ce type de marquage, quoiqu’aucune occurrence de ce type ne soit attestée dans notre corpus. Par exemple, nous pouvons admettre en tant que locuteur natif que des structures avec clivage comme (340) et (341), où les constituants clivés sont respectivement le participe *mu kwiítaanga* ‘‘en se sacrifiant’’ et le verbe substantivé *ukwiítaanga* ‘‘le fait de se sacrifier’’, passent bien en kirundi.

(340) *Ni mu kwiítaanga tuzóoshika kw’iteerambere riramá.*

‘‘C’est en se sacrifiant que l’on arrivera au développement durable.’’  
 (Élicitation personnelle)

- Ni mu ku-i-táang-a tu-zoo-shik-a<sup>H</sup> ku i-teerambere  
 COP en PN<sub>15</sub>-RFL-sacrifier-VF SUJ<sub>1PL</sub>-FUT-arriver-VF.REL LOC<sub>17</sub> AUG<sub>5</sub>-développement  
 ri-ram-a<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>5</sub>-durer-VF.REL

(341) *Ni ukwiítaanga kuzóodutúma dúshika kw’iteerembere riramá.*

‘‘C’est le fait de se sacrifier qui nous fera arriver au développement durable.’’  
 (Élicitation personnelle)

- ni u-ku-i-táang-a ku-zoo-tu-túm-a<sup>H</sup> tu<sup>H</sup>-shik-a  
 COP AUG<sub>15</sub>-PN<sub>15</sub>-RFL-sacrifier-VF PN<sub>15</sub>-FUT-OBJ<sub>1PL</sub>-faire-VF.REL SUJ<sub>1PL</sub>.CJC-arriver-VF

ku i-teerambere ri-ram-a<sup>H</sup>  
 LOC<sub>17</sub> AUG<sub>5</sub>-développement SUJ<sub>5</sub>-durer-VF.REL

## 4.2 Les pseudo-clivées

Les constructions pseudo-clivées (PC) sont un autre type de constructions qui se recensent parmi le plus vaste domaine des structures équatives à vocation identificationnelle (Bertrand *et al.* 2008).

La caractérisation des pseudo-clivées a parfois été controversée à l'égard de leur configuration formelle et leur valeur fonctionnelle. Certains grammairiens se sont interrogés sur la nature des éléments constitutifs de ce type de construction (Apothéloz 2012; Roubaud 2000; Hopper 2001). S'agit-il des propositions? De quel type? Jusqu'à une période relativement récente, la construction pseudo-clivée a été appelée "gallicisme" ou tournure idiomatique en linguistique française (Léard 1992). Les travaux de Wagner & Pinchon (1991) ne reconnaissent pas non plus les constructions pseudo-clivées en tant que telles. Quelque peu avant, des études sur l'anglais avaient aussi tenté de caractériser ce type de marquage, en s'attendant notamment à expliquer comment les pseudo-clivées sont générées dans le discours en comparaison avec les clivées standards. Il existe ainsi diverses traditions sur la façon dont les deux types de constructions sont réalisés.

Les études sur les clivées en général et sur les pseudo-clivées en particulier ont donc longtemps souffert de manque d'unanimité quant à leur caractérisation. Il a fallu attendre le développement des travaux sur la syntaxe du français parlé, notamment ceux de Blanche-Benveniste (1990), pour qu'une attention réelle soit portée à ce type de clivage. Roubaud (2005, 2000) est parmi les premiers auteurs à s'être penché sérieusement sur la construction pseudo-clivée à la suite de Blanche-Benveniste.

Cependant, quel que soit le désaccord manifeste rapporté entre les auteurs ci-dessus, une chose est claire concernant les clivées de base et les pseudo-clivées: elles renferment chacune des propriétés formelles qui ne donneraient en aucun cas à croire qu'elles seraient dérivées les unes des autres ou qu'elles seraient identiques.

Pour les pseudo-clivées, elles consistent en des constructions qui dépassent le cadre d'une structure syntaxique simple au sens traditionnel du terme. Elles se composent en effet de deux macro-syntaxes (Apothéloz 2012; Roubaud 2000) qui leur donnent autant à l'instar des clivées standards le statut de structures complexes. Cependant, la manière dont ces macro-

syntaxes sont articulées à l'intérieur de ces constructions les distingue nettement des autres structures en général et des clivées de base en particulier : elles sont investies de propriétés décelables, susceptibles de rendre compte de leurs particularités tant au niveau syntaxique qu'au niveau discursif. Les pseudo-clivées constituent donc une classe homogène parmi les formulations fonctionnelles dans cette langue bantoue.

En outre, comme on le verra, ces constructions présentent en leur sein des faits de variation importants, ce qui revient aussi à y reconnaître des sous-catégories qui se fondent toujours sur des critères formels et fonctionnels. En voici des exemples ci-dessous.

(342) Pseudo-clivée affirmative

***Abamúkeneye ni abarwáayi.***

“Ceux qui ont besoin de lui, c’est les malades.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

A-ba-mu-keneyé<sup>H</sup> ni a-ba-rwáayi.

AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-OBJ<sub>1</sub>-avoir.besoin.de-PRF.REL COP AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-malade

(343) Pseudo-clivée négative

***Naánje, abaánsharika si baké.***

“Moi-même, ce n’est pas peu qui me jalouent.”

(lit : ceux qui me jalouent ne sont pas peu.)

(*Ndamuhevye*, Théâtre, 1970s)

Naánje a-ba-N-shárik-a<sup>H</sup> si ba-ké

et.moi AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-OBJ<sub>1SG</sub>-jalouer-VR.REL COP.NEG PP<sub>2</sub>-peu

Par exemple, à l’oral, ces constructions manifestent des traits prosodiques qui dévoilent leur particularité au niveau de l’intonation. Elles se composent en effet de deux groupes intonatifs, le premier étant porteur d’un intonème montant induisant un effet de continuation, le second s’achevant sur un intonème conclusif. De ce fait, elles s’opposent aux clivées de base dont les deux séquences propositionnelles s’identifient au sein d’une seule unité intonative précédemment désignée comme “phrasé prosodique”.

Ainsi, la segmentation intonative d’une structure pseudo-clivée donne lieu à la subdivision telle que celle délimitée par les parenthèses dans l’exemple (344).

(344) ***Abaándi badataanga iyo tagísi ni abacáamaánza***

D’autres qui ne paient pas cette taxe c’est les juristes

(*J\_Igitabu c’amatégekó*, Droit, 2000s)

(A-ba-ndi ba-ta-táang-a<sup>H</sup> i-i-o tagísi) (ni a-ba-cáamaánza)

AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-autre SUJ<sub>2</sub>-NEG-donner-VF.REL AUG<sub>9</sub>-PP<sub>9</sub>-DEM<sub>II</sub> taxe COP AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-juriste

Compte tenu de l'articulation prosodique de la pseudo-clivée (344), l'on peut noter à la suite de Bally (1944) que cette construction fait partie des structures de type dit "segmenté". Ce faisant, l'on parlera de "segment gauche" pour désigner la séquence revenant à la partie introductive et "segment droit" celle correspondant au tour équatif de la pseudo-clivée.

Comme nous l'avons souligné plus haut pour les clivées de base, les pseudo-clivées sont aussi à traiter distinctement des constructions équatives non clivées, étant donné qu'elles s'écartent nettement au niveau de leur interprétation discursive. Par contre, elles ont parfois des similarités au niveau de leur configuration syntaxique. A titre d'exemple, il ne serait pas surprenant de constater qu'une structure équative non clivée, comme (345) peut se confondre avec une pseudo-clivée de plein statut. En fait, le constituant *nyagupfa* "digne de mort" est un adjectif, qui fonctionne donc comme attribut du sujet au lieu d'élément clivé : il forme avec le verbe copulatif le tour équatif *ni nyagupfa* "est digne de mort" à vocation attributive" et non identificationnelle.

(345) *Uwutágira uwíwé ni nyagupfa.*

"Celui qui n'a pas les siens est digne de mort."

(*Duharanire*, Paix, 2000s)

u-u-tá-gir-a <sup>H</sup>	u-u-íwé	ni	nyagupfa
AUG <sub>1</sub> -PP <sub>1</sub> -NEG-avoir-VF.REL	AUG <sub>1</sub> -PP <sub>1</sub> -POSS <sub>1</sub>	COP	digne.de.mort.

Contrairement aux clivées de base, les pseudo-clivées ne comportent pas de critères externes décelables pour les différencier des structures attributives comme celle ci-dessus. Par ailleurs, certains auteurs (Declerck 1994; Higgins 1973) considèrent les constructions attributives comme faisant partie de l'ensemble des pseudo-clivées, ce qui les a conduit par la suite à établir une distinction entre pseudo-clivées *identificatives* et pseudo-clivées *attributives*. Mais, cette conception est contestée par Apothéloz (2012) qui réserve plutôt le nom de "pseudo-clivé" aux seules structures équatives à vocation identificative, la raison étant que les deux formulations répondent à des fonctions pragmatiques sensiblement différentes.

Certains critères relatifs à la configuration syntaxico-sémantique des pseudo-clivées indiquent qu'il est possible d'établir une typologie de variantes à l'intérieur du domaine même de ces manifestations discursives. Pour l'essentiel, cette typologie se fonde sur deux critères, tous se rapportant à la séquence gauche (SG) de la pseudo-clivée. Le premier est lié à la configuration syntaxique de celle-ci et le second concerne sa structure sémantique. Par rapport au premier critère, on distingue notamment les configurations où cette séquence est une forme nominale simple de celles où elle constitue une forme propositionnelle. Par rapport au second critère, il

s'agit de distinguer les cas où elle introduit une nouvelle entité dans la conscience des interlocuteurs, de ceux où son contenu propositionnel renvoie à une entité déjà validée dans l'univers du discours.

#### 4.2.1 Les pseudo-clivées à SG nominale

Comme nous venons de le préciser ci-dessus, il existe deux variantes de ce type de pseudo-clivées: l'une à SG introduisant une entité nouvelle et l'autre à SG consistant en une réactivation de l'entité déjà accessible dans l'univers du discours. Les deux variantes correspondent respectivement aux exemples (346) et (347) en kirundi.

(346) *Aríko ikiintu kibabaje n'ukó haáciye hajamwó imigwi y'úbubaandi*

“Mais une chose frappante, c'est qu'il s'y est par la suite glissé des groupes de bandits”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

Aríko i-ki-ntu ki-babaz-ye ni u-ku-ó  
 Mais AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-chose SUJ<sub>7</sub>-choquer-PRF.REL COP AUG<sub>15</sub>-PP<sub>15</sub>-PRCS  
 ha-á-ci-ye ha-gi-a-mwó i-mi-gwi i-a u-bu-baandi  
 EXPL-passer-PRF aller-VF-PSTF<sub>18</sub> AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-groupe PP<sub>4</sub>-CON AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-bandit

(347) *Ivyo bintu muboná ni bimwé umuhanuuzi Yoëli yari yáaraanguye.*

“Ces choses que vous voyez c'est ce que le prophète Joël avait accompli.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

i-bi-o bi-ntu mu-bón-a<sup>H</sup> ni bi-mwé u-mu-hanuzi AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-  
 DEM<sub>II</sub> PN<sub>8</sub>-chose SUJ<sub>2PL</sub>-VOIR-VF.REL COP PP<sub>8</sub>-un AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-prophète  
 Yoëli a-á-ri<sup>H</sup> a-a-a-raangur-ye.  
 Joël SUJ<sub>1</sub>-PE-être.REL SUJ<sub>1</sub>-PR-DJ-accomplir-PRF.

Notre distinction entre entité “nouvelle” et celle “déjà accessible” dans les exemples précédents se fonde essentiellement sur l'analyse de la valeur instructionnelle des déterminants faisant partie de la composition des parties de discours concernées. A ce titre, dans (347), le segment *ivyo bintu muboná* “ces choses que vous voyez” est identifié comme une expression qui renvoie à un objet déjà validé. Cela se confirme en effet par la présence du pronom démonstratif *ivyo* “ces”, qui rapporte intrinsèquement une entité identifiable. Par ailleurs, le signalement du caractère accessible de l'entité dénotée par le SN donné devient plus évident lorsqu'on considère la valeur perceptive du constituant verbal dans la relative *mubóna* “que vous voyez”, qui l'accompagne en tant que modifieur.

En revanche, dans l'exemple (346), le SN *ikiintu kibabaje* “une chose frappante” est classé comme référant à une entité nouvellement introduite dans l'univers du discours. Cela est notamment indiqué par le caractère indéfini du nom *ikiintu* “une chose”, qui se matérialise

par la présence de l’augment *i-*, lequel est analysé, à la suite de Ntahokaja (1994: 193), comme “un généralisateur” dans cette langue bantoue. Ce faisant, il répond à une fonction opposée à celle des déterminants, comme le démonstratif évoqué ci-dessus, dont la présence devant le nom fait tomber cet augment, comme il a été déjà précisé dans ce travail.

Un autre endroit sur lequel se cristallisent les variations dans ce type d’énoncé est la partie représentant le tour équatif de celui-ci. Certains faits suggèrent en effet qu’elle est également sujette à des changements morpho-syntaxiques dans ces configurations souvent réputées d’être préférentiellement employées à l’oral (Boxus 2006; Collins 1991); comme il en va d’ailleurs pour beaucoup de structures segmentées.

La première stratégie de variation au sein de cette partie du discours consiste à supprimer le tour équatif de façon à créer une forme énonciative à deux segments formellement juxtaposés, mais qui conservent entre eux une connexion syntactico-sémantique. A titre d’exemple, il n’est pas du tout surprenant de constater qu’une structure comme (348a) en kirundi équivaut sémantiquement à la pseudo-clivée (348b), étant donné que les deux constructions peuvent commuter dans des circonstances de communication pareilles. Ce qui suggère évidemment qu’elles appartiennent au même paradigme.

Cependant, la suppression de ce tour équatif impose des contraintes grammaticales au verbe recteur de la séquence droite, en le faisant passer de l’infinitif à la forme conjuguée, tandis qu’il s’accorde désormais avec le sujet du verbe de la séquence gauche.

Il convient aussi de noter que cet accord du verbe du segment droit par le sujet du segment gauche constitue en quelque sorte une preuve que les deux parties de l’énoncé gardent leur lien rectionnel même après la suppression du tour équatif en question.

(348) a *Icó dukorá tweebwé, duca túja ku mbonerakure duti mbeéga ivyo bintu babavugakó ni vyó?*

“Ce que nous faisons, nous allons alors chez les Imbonerakure et dire: est-ce vrai, ces choses qui sont dites sur vous?”

(*Kabizi umutumire-Manassé Nzobonimpa*, News, 2010s)

I-ki-ó	tu-kór-a <sup>H</sup>	tweebwé	tu-ci-a	tu <sup>H</sup> -gi-a
AUG <sub>7</sub> -PP <sub>7</sub> -PRCS	SUJ <sub>1PL</sub> -faire-VF.REL	nous	SUJ <sub>1PL</sub> -passer-VF	SUJ <sub>1PL</sub> .CJC-aller-VF
ku	mbonerakure	tu-ti	mbeéga	i-bi-o
LOC <sub>17</sub>	mbonerakure	SUJ <sub>1PL</sub> -QUOT	Q	AUG <sub>8</sub> -PP <sub>8</sub> -DEM <sub>II</sub>
ba-ba-vúg-a-kó	ni	bi-ó?		PN <sub>8</sub> -chose
SUJ <sub>2</sub> -OBJ <sub>2PL</sub> -dire-VF-PSTF <sub>17</sub>	COP	PP <sub>8</sub> -PRCS		

b. *Icó dukorá tweebwé ni ugucá túja ku mbonerakure (...).*

“Ce que nous faisons, *c’est d’aller alors chez les imbonerakure (...).*”

I-ki-ó            tu-kór-a<sup>H</sup>            tweebwé ni    u-ku-ci-a  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS    SUJ<sub>1PL</sub>-faire-VF.REL    nous    COP    AUG<sub>15</sub>-SUJ<sub>15</sub>-passer-VF  
 tu<sup>H</sup>-gi-a            ku    mbonerakure.  
 SUJ<sub>1PL</sub>-CJC-aller-VF    LOC<sub>17</sub>    mbonerakure

La deuxième stratégie est celle qui consiste à donner à la pseudo-clivée une allure micro-syntaxiquement connexe tout en conservant son tour équatif. Dans ce cas, le matériau copulatif, formant le tour équatif avec la séquence qui suit, a le sens du verbe *être* plutôt que celui du présentatif *c’est*, de telle façon que la construction réalisée présente une structure sémantique correspondant à la paraphrase “*X est/n’est pas Y*”, au lieu de “*X c’est/ce n’est pas Y*”. C’est ce que l’on observe dans l’exemple (349) où l’insertion de la séquence parenthétique *naabóonye* “j’ai vu” entre les deux segments de la pseudo-clivée interrompt la discontinuité prosodico-syntaxique habituellement reconnue de cette dernière. Ainsi, la construction ne présente plus la propriété qui caractérise une pseudo-clivée standard, en tant que structure segmentée. C’est la raison pour laquelle, un exemple comme (349b), où les deux séquences évoquées ci-haut sont marquées comme segmentées (comme illustré par l’emploi des parenthèses), ne passe pas en kirundi.

(349) a *Umwana yamwivye amahera naabóonye si Yakobó*

“L’enfant qui lui a volé l’argent, j’ai vu, n’est pas Jacques.”

(*Élicitation personnelle*)

umwána            a-a-mu-íib-ye<sup>H</sup>            a-ma-herá  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant    SUJ<sub>1</sub>-PE-OBJ<sub>1</sub>-voler-PRF.REL    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-argent  
 N-a-a-bón-ye            si    Yakobó  
 SUJ<sub>1SG</sub>-PR-DJ-voir-PRF    COP    Jacques

b. \*[(umwána            a-a-mu-íib-ye<sup>H</sup>            a-ma-herá  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant    SUJ<sub>1</sub>-PE-OBJ<sub>1</sub>-voler-PRF.REL    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-argent  
 N-a-a-bón-ye)            \*(si    Yakobó)]  
 SUJ<sub>1SG</sub>-PR-DJ-voir-PRF    COP    Jacques

Enfin, font partie de cette catégorie des pseudo-clivées dites inversées. Il s’agit également des séquences identificatives dont le segment identifiant est énoncé en premier. De ce fait, l’élément, souvent sous forme d’un SN, sur lequel porte l’identification accède à ce statut après avoir subi une délocalisation en passant de sa position standard pour se retrouver à l’initiale de l’énoncé. C’est ce que nous fait constater notamment l’exemple (350) ci-dessous

où le terme *abatwaáre* “les dirigeants”, dénotant l’entité identifiée (ou clivée), passe au début de cette proposition subordonnée clivée.

(350) *Abatwáarwa bavuga kó abatwaáre ari bó babajá imbere murí vyóóse*

“Les dirigés disent que les dirigeants c’est eux qui les guident en tout”

(*CU110603Ubu*, Paix, 2010s)

a-ba-twáar-u-a                      ba-ø-ø-vúg-a                      kó    [a-ba-twaáre                      a-rí  
 AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-diriger-PASS-VF    SUJ<sub>2</sub>-PRS-CJ-dire-VF    QUE    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-dirigeant    EXPL-être  
 ba-ó            ba-ba-gi-a<sup>H</sup>                      imbere murí    bi-óóse]<sup>PCl</sup>  
 PP<sub>2</sub>-SBST    SUJ<sub>2</sub>-OBJ<sub>2</sub>-aller-VF.REL    devant    LOC<sub>18</sub>    PP<sub>8</sub>-tout

Le segment clivé déplacé à gauche est alors repris anaphoriquement par un pronom coréférent qui intervient pour assurer la fonction grammaticale qu’occupait ce premier dans la séquence qui suit, représentant la subordonnée relative (REL) de la clivée (Lambrecht 2001: 468). Ainsi, *bó* “eux”, apparaissant dans le tour équatif en (350), est un pronom anaphorique au constituant clivé *abatwaáre* “les dirigeants” déplacé en début de la séquence pseudo-clivée. Cet élément signale, comme nous l’avons précisé en (320), la relation entre le constituant syntaxique déplacé et le verbe recteur, dont il dépend grammaticalement.

#### 4.2.2 Les pseudo-clivées à SG propositionnelle

Dans les constructions de ce type, le segment gauche y a souvent la forme d’une relative substantivée, correspondant à ce qu’on appelle en kirundi “l’autonome” depuis les travaux de Meeussen (1959: 133): une forme relative dont le constituant verbal comporte à l’initiale un complexe morphologique constitué par l’augment et le préfixe indiquant la classe nominale de son sujet. Signalons qu’une hypothèse souvent avancée concernant les pseudo-clivées de ce type est qu’elles correspondent à la structure dont sont dérivées les clivées de base (Kim 2012; Muller 2002). Ce faisant, on prétendrait, par exemple en kirundi, qu’une phrase clivée comme celle rapportée en (284) résulte de la dérivation de la pseudo-clivée ci-dessous.

(351) *Ayasésetse ni amaráso yáacu.*

a-a-á-seesek-ye<sup>H</sup>                      ni    a-ma-ráso                      a-áacu  
 AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-PE-être.versé-PRF.REL    COP    AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-sang    PA<sub>6</sub>-POSS<sub>1PL</sub>  
 “Ce qui a été versé, c’est notre sang.”  
 (Adapté à partir de *BVUrwimo*, Paix, 2000s)

Or, la comparaison de l’exemple ci-dessus avec celle en (284) permet de constater qu’une pseudo-clivée oblige à rajouter du matériel dans la morphologie du verbe recteur de la clivée

de façon à constituer la forme relative substantivée, évoquée ci-dessus. Ainsi, en (351), le caractère substantival de la relative *ayaséesetse* est signalé par la présence de la marque pronominale *aya-* “ce” dans la morphologie du verbe. Cette marque pronominale est un élément cataphorique au sujet du verbe en question localisé dans le tour équatif de la phrase, à savoir le SN *amaráso yáacu*. En tant qu’élément en co-référence avec ce dernier, il dénote le lien rectionnel qui existe entre les deux séquences de la pseudo-clivée. Cela indique en quelque sorte que, dans de telles formulations, le segment droit (ou le tour équatif de la phrase) est régi par le verbe de la relative (REL), en début de la phrase. Certains auteurs (Blanche-Benveniste 1990) analysent alors ce lien rectionnel comme une preuve que ces variantes de pseudo-clivée sont à traiter comme des structures monoclausales. Selon cette conception, une forme pseudo-clivée ne serait donc qu’un simple arrangement syntagmatique, parmi d’autres, d’une unité propositionnelle constituée d’un verbe recteur et des éléments qu’il régit. A ce titre, on serait alors amené à considérer des constructions telles que (352a) et (352b) comme représentant deux arrangements syntagmatiques d’une même structure rectionnelle. Dans ce cas, le constituant copulatif serait aussi pris pour un simple auxiliaire du dispositif.

(352) a *Icó bakenéye ni ugushika urugó*

“Ce dont elles ont besoin c’est s’habituer au foyer.”

(*Karaba*, Théâtre, 1960s)

I-ki-ó            ba-keney<sup>h</sup>                            ni    u-ku-shik-a

AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS    SUJ<sub>2</sub>-avoir.besoir-PRF.REL    COP    AUG<sub>15</sub>-PN<sub>15</sub>-s’habituer-VF

u-ru-gó

AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-foyer

b. *Bakeneye gushika urugó*

“Elles ont besoin de s’habituer au foyer”

Ba-ø-keney<sup>h</sup>                            ku-shik-a                            u-ru-gó

SUJ<sub>2</sub>-avoir.besoir-PRF    PN<sub>15</sub>-s’habituer-VF    AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-foyer

Cependant, dans plusieurs contextes, ces constructions ne manifestent aucun indice qui témoigne que la séquence droite est régie par le verbe de la séquence gauche. C’est notamment le cas des exemples ci-dessous, où l’on voit que ce lien de rection entre les deux membres de la relation est soit absent (353a), soit la séquence gauche est une proposition syntaxiquement indépendante (353b).

(353) a. *Icaátumye yáanka ni kubéera haári mu mpéra caane.*

“Ce qui a fait qu’il refuse c’est parce que c’était beaucoup vers la fin.”

(BBC120216Ferguson, Information, 2010s).

i-ki-á-túm-ye<sup>H</sup>                      a-áank-a                      ni                      kubera                      ha-á-ri                      mu  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-faire-PRF.REL                      SUJ<sub>1</sub>-refuser-VF                      COP                      parce.que                      SUJ<sub>16</sub>-PE-être                      LOC<sub>18</sub>  
 mpéra caane  
 fin                      beaucoup

b. *Hariho icaátumye yáanka, ni kubéera haári mu mpéra caane.*

“Quelque chose a fait qu’il refuse; c’est parce que c’était beaucoup vers la fin.”

ha-ri-hó                      i-ki-á-túm-ye<sup>H</sup>                      a-áank-a                      ni                      kubéera  
 SUJ<sub>16</sub>-être-PstF<sub>16</sub>                      AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-faire-PRF.REL                      SUJ<sub>1</sub>-refuser-VF                      COP                      parce.que  
 ha-á-ri                      mu                      mpéra caane.  
 SUJ<sub>16</sub>-PE-être                      LOC<sub>18</sub>                      fin                      beaucoup.

Ici, tout se passe donc comme si la séquence droite *haári mu mpéra caane* “c’était beaucoup vers la fin” n’impliquerait aucune occurrence d’élément y relatif dans le segment gauche. Par ailleurs, les deux constructions ne diffèrent en rien quant à leur sens ou leur contexte d’emploi. Il est donc difficile d’admettre que le fait que le verbe de la relative puisse éventuellement manifester un lien relationnel avec certains membres du tour équatif de la construction pseudo-clivée signifierait que cette dernière constitue une structure monoclausale. Pour nous, nous souscrivons plutôt à la position d’Apothéloz (2012) qui considère qu’une telle stratégie, consistant à réduire une séquence propositionnelle en un constituant syntaxique substantivé, répond vraisemblablement à la gestion de la mémoire discursive. Elle intervient en fait pour réduire le coût perceptif afin d’éviter la lourdeur du traitement mémoriel que pourrait entraîner un segment excessivement long.

Par ailleurs, en vertu de cette motivation visant la réduction du coût du traitement perceptif, il se trouve que le segment gauche est régulièrement court. Par contre, celui qui apparaît à droite ne l’est pas pour autant. A titre d’exemple en kirundi, la borne finale du segment droit de la pseudo-clivée est plus ou moins incertaine, en raison notamment de reformulations réparatrices, fréquemment perçues à l’oral, ou de rallonges déterminatives. Ainsi, en (354), alors que cette partie pouvait juste se limiter au SN *abígiisha* “les enseignants”, l’on voit plutôt qu’elle est considérablement élargie par une proposition relative restrictive, modifieur du SN en question, à savoir la séquence [...] *bígiisha ku mashuúle y’i Mugoogo* “[...] qui enseignaient dans les écoles de Mugoogo”.

(354) *Abaádukijje ni abiígiisha biígiisha ku mashuúle y'i Mugoogo.*

“Ceux qui nous ont sauvés c’est des enseignants qui enseignaient dans les écoles de Mugongo.”

(*Mushingantahe*, Paix, 2000s)

[a-ba-á-tu-kir-i-ye<sup>H</sup>]<sup>RS</sup> ni a-ba-ígiisha  
 AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-PE-OBJ<sub>1PL</sub>-sauver-CAUS-PRF.REL COP AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-enseignant  
 ba-íig-ish-a<sup>H</sup> ku ma-shule a-a i Mugoongo  
 SUJ<sub>2</sub>-enseigner-VF.REL LOC<sub>17</sub> PN<sub>6</sub>-école PP<sub>6</sub>-CON LOC<sub>19</sub> Mugongo

### 4.2.3 Les structures apparentées aux pseudo-clivées

Certaines constructions semblent controversées quant à leur catégorisation du fait de leur plus grande variabilité syntagmatique et leur complexité fonctionnelle. La première est celle communément renseignée, à la suite de Delahunty (1995), sous le terme de “*inferential construction*” ou tout simplement “*inferential*” (Declerck 1992), et qui est par la suite repris par Pusch (2006) sous le nom de “construction inférentielle”. Ce type de construction a été attesté dans bon nombre de langues naturelles, entre autres les langues indo-européennes comme l’anglais, le français, l’italien, ainsi que dans les langues bantoues comme le kiswahili (Delahunty 1995). Selon Pusch (2006), une construction inférentielle en français comporte une structure syntagmatique de type “*c’est que + phrase assertée*”. L’auteur en donne alors l’illustration ci-dessous.

(355) Cf ex. 21, Pusch (2006: 180)

- A: Et euh et vous avez acheté des billets ou c’est des points gratuits ou des...  
 B: Non non achetés.  
 A: A prix complet ou euh à prix réduit?  
 C: Un prix réduit.  
 B: Euh réduit ouais.  
 A: **C’est que** vous ne pouvez pas faire des changements en principe.  
 C: Bah ils [...] (corpus Waugh / Lawson).

Des constructions inférentielles sont également courantes en kirundi. En voici un exemple en (356), apparenté à celui illustré ci-dessus pour le français.

(356) *Uwagiriye náabi mugeenziwé, uwabábaje uwuúndi, uwiishe, uwutéeranije abaánda. beén'uíwo n'impeérezwa y'íiwé Imáana ntiyaákiira. (Gen. 4. 5; Mt. 5, 23-26). Ni ukó abá yíikuuye itéká y'umwáana w'Imáana.*

“Celui qui a fait mal à son prochain, celui qui a fait souffrir l’autre, celui qui a tué, celui qui sème la zizanie entre les gens... celui-là, même son offrande, Dieu ne l’accepte pas. (Gen. 4. 5; Mt. 5, 23-26). *C’est qu’il s’est enlevé la dignité d’être enfant de Dieu.*”

(Ikete, Religion, 1970s).

u-u-á-gir-ir-ye<sup>H</sup> náabí mu-genziwe, u-u-á-bábaz-ye<sup>H</sup>  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-PE-faire-APPL-PRF.REL mal PN<sub>1</sub>-ami.de.lui AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-faire.souffrir-PRF.REL  
 u-u-ndí, u-u-á-íic-ye<sup>H</sup>, u-u-téerany-ye<sup>H</sup>  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-autre AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-PE-tuer-PRF.REL AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-semer.zizanie-PRF.REL  
 a-ba-ndí beéne u-u-o na i-mperezwa i-iwe Imana  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-autre comme AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-DEM<sub>II</sub> et AUG<sub>9</sub>-offrande PP<sub>9</sub>-POSS<sub>1</sub> Dieu  
 nti-i-i-akiir-a (Gen. 4. 5; Mt. 5, 23-26) Ni ukó a-bá-a<sup>H</sup>  
 NEG-SUJ<sub>9</sub>-OBJ<sub>9</sub>-accepter-VF (Gen. 4. 5; MT. 5, 23-26) COP que SUJ<sub>1</sub>-être.VF.REL  
 a<sup>H</sup>-i-kúur-ye i-téeka ri-a u-mu-áana u-a Imana.  
 SUJ<sub>1</sub>.CJC-RFL-enlever-PRF AUG<sub>5</sub>-dignité PP<sub>5</sub>-CON AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-enfant PP<sub>1</sub>-CON Dieu

Dans l’exemple (356), la partie revenant à la construction inférentielle (celle visualisée en gras) se compose principalement de la copule *ni* et d’une proposition subordonnée introduite par *ukó*, équivalant à la conjonction de subordination “que” du français (355). L’ensemble formé par ce dernier et le constituant copulatif se traduit par “c’est que...”. Cette proposition subordonnée y est alors analysée comme le prédicat d’une variable pré-copulative, c’est-à-dire en position sujet du verbe *ni*, qui n’est pas lexicalement exprimé mais inféré du co-texte. Certains auteurs (Declerck 1988, 1992) analysent une telle formulation comme représentant “une phrase clivée réduite”; réduite justement dans le sens où la relation prédicative qu’elle dénote fait référence à un élément-support qui n’est accessible que dans le discours précédent. Dans cette optique, l’on conclut que l’occurrence de cette construction doit toujours être contextuellement ancrée et obligatoirement anaphorique du moment que son référent énonciatif n’est saisi qu’à partir du contexte précédent (plus ou moins immédiat). D’où alors l’interprétation de structure inférentielle.

En ce qui concerne le kirundi, nous tenons à préciser qu’une construction inférentielle comme (356) s’écarte nettement du modèle de clivage dit de base, tel que décrit dans ce chapitre. Plusieurs traits distinctifs se rapportent ainsi entre les deux formulations syntaxiques. Premièrement, une structure inférentielle se distingue de la clivée standard par le fait qu’elle est régulièrement introduite par la particule *ukó* “que”. Cet élément qui, en kirundi, est toujours attesté dans des constructions marquées par le clivage, est un complémenteur ayant la même fonction que celle jouée par *kó* “que” dans des structures de base (non clivées). Il sert à doter la proposition subordonnée le statut du complément de la proposition principale. A

comparer la structure de base en (357a) avec la pseudo-clivée correspondante en (357b) dans l'exemple ci-dessous.

(357) a. *Navuze kó Rwagasóre yasíimvye imitégo.*

“J’ai dit que Rwagasore a échappé à des pièges.”

(*Ubuzima*, Histoire, 1990s)

N-a-vúg-ye            **kó** Rwagasóre a-a-siimb-ye<sup>H</sup>                            i-mi-tégo  
 SUJ<sub>1SG</sub>-PR-dire-PRF    que Rwagasore    SUJ<sub>1</sub>-PE-échapper-PRF.REL    AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-piège

b. *Icó navuzé ni ukó Rwagasore yasíimvye imitégo.*

“Ce que j’ai dit, c’est que Rwagasore a échappé à des pièges.”

I-ki-ó                    N-a-vúg-ye<sup>H</sup>                            ni    **ukó** Rwagasore a-a-siimb-ye<sup>H</sup>  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS    SUJ<sub>1SG</sub>-PR-dire-PRF.REL    COP    que Rwagasore    SUJ<sub>1</sub>-PE-échapper-PRF<sup>H</sup>  
 i-mi-tégo.

AUG<sub>4</sub>-PN<sub>4</sub>-piège

c. [...] ni \*[**kó**] Rwagasore a-a-siimb-ye<sup>H</sup> i-mi-tégo.

Deuxièmement, les deux structures se différencient l’une de l’autre par la nature de leurs séquences postcopulatives. Dans la clivée de base, comme en (284), nous avons vu que cette partie du discours est essentiellement composée du terme clivé suivi d’une subordonnée relative dont il peut être l’antécédent. Par contre, le segment localisé après le constituant copulatif dans la structure inférentielle, tel que (...) *abá yíikuuye itéeká y’umwána w’Imána* “qu’il s’est enlevé la dignité d’être enfant de Dieu” en (356), est une proposition subordonnée sans plus, mais qui, elle-même, est toujours au mode relatif. Cette dernière n’est cependant pas à confondre avec la relative des clivées que nous représentons dans ce travail par REL en sigle, même si elle est aussi marquée par le mode relatif en kirundi. Ceci est en fait caractéristique de toutes les séquences propositionnelles apparaissant après le complémenteur *ukó/kó* dans cette langue bantoue. A titre d’exemple, le verbe *-siimba* “échapper” dans ...*Rwagasóre yasíimvye imitégo* “...que Rwagasóre a échappé à des pièges” en (357), apparaît au mode relatif aussi bien dans la forme non marquée (357a) que dans la forme marquée (357b). Cependant, il ne faut pas confondre le complémenteur *ukó* avec son homonyme, le pronom précessif *ukó*. A comparer les illustrations rapportées dans l’exemple (358).

(358) x : *Ni igikí caábababaje?*                            (*contexte*)

“Qu’est-ce qui vous a choqué?”

(*Élicitation personnelle*)

Ni i-ki-ki                    ki-á-ba-bábaz-ye<sup>H</sup>  
 COP AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-quoi    SUJ<sub>7</sub>-PE-OBJ<sub>2PL</sub>-choquer-PRF.REL

Y : *Ni ukó yabíkoze náabí.* (construction inférentielle).

“C’est qu’il/elle l’a mal fait.”

Ni ukó a-á-bi-kór-ye<sup>H</sup> náabí  
COP que SUJ<sub>1</sub>-PE-OBJ<sub>8</sub>-faire-PRF.REL mal

Z : *Ni ukó yabíkoze.* (clivée de base).

“C’est la manière dont il/elle l’a fait.”

Ni u-ku-ó a-a-á-bi-kór-ye<sup>H</sup>  
COP AUG<sub>15</sub>-PP<sub>15</sub>-PRCS SUJ<sub>1</sub>-PE-OBJ<sub>8</sub>-faire-PRF.REL

Dans l’exemple (358Y), la particule *ukó* est une forme invariable, complémenteur de la proposition subordonnée ...*yabíkoze náabí* “... qu’il l’a mal fait”. Mais, *ukó* de (358Z) est un pronom précessif anaphorique au constituant lexical *ukuuntu* “la façon”, antécédent de la relative *yabíkoze* “dont il l’a fait”, qui est présentement absent.

Ce faisant, (358Y) illustre un cas de structure correspondant à ce que l’on a identifié ci-dessus sous le nom de “structure inférentielle”. En revanche, (358Z) représente une véritable clivée de base, réduite au seul élément clivé en tant que partie qui résout la question, à l’instar de (323).

De ce fait, la séquence ...*yabíkoze* dans (358Z) consiste en une proposition relative de type RO, que l’on analyse dans ce travail comme élément modifieur de son antécédent, avec une fonction adjectivante par rapport à celui-ci. Elle diffère donc de cette relative des clivées dite REL. Dans cette construction, REL est plutôt laissée à l’arrière-plan du fait qu’elle ne résout pas le questionnement : elle correspond à la séquence *caábababaje* “qui vous a choqués”, apparaissant dans la question en (358x). Ceci est par ailleurs d’autant plus remarquable que si celle-ci est fournie en même temps avec la réponse, comme dans (359Y). Par contre, dans (358Y), il n’est pas possible de construire cette séquence REL en position postcopulative, comme en témoigne l’inacceptabilité de (359Z)

(359) X : *Ni igikí caábababaje?*

“Qu’est-ce qui vous a choqué?”

Y : *Ni ukó yabíkoze kwaátubabaje.*

“C’est la façon dont il l’a fait qui nous a choqués”

(Élicitation personnelle)

Ni u-ku-ó a-a-á-bi-kór-ye<sup>H</sup>  
COP AUG<sub>15</sub>-PP<sub>15</sub>-PRCS SUJ<sub>1</sub>-PE-OBJ<sub>8</sub>-faire-PRF.REL  
ku-á-tu-bábaz-ye<sup>H</sup>  
SUJ<sub>15</sub>-PE-OBJ<sub>1PL</sub>-choquer-PRF.REL

Z : \**Ni ukó yabikoze nabi kwaábabaje.*

\*“C’est qu’il l’a mal fait qui nous a choqués.”

Ni ukó a-á-bi-kór-ye<sup>H</sup> náabí \*[ku-á-tu-bábaz-ye<sup>H</sup>]

COP que SUJ<sub>1</sub>-PE-OBJ<sub>8</sub>-faire-PRF.REL mal SUJ<sub>15</sub>-PE-OBJ<sub>1PL</sub>-choquer-PRF.REL

La relative *yabikoze* dans (358Y) est donc complément du précessif *ukó* avec lequel elle forme un syntagme pronominal clivé. Par contre, dans (358X), *ukó* n’est qu’une simple conjonction de subordination qui forme avec la subordonnée qui suit une relation propositionnelle postcopulative. Donc, si clivage il y a dans (358X), il affecte toute cette partie postcopulative. Ceci dit, l’on note de façon générale que le marquage du clivage, dans une structure (biclausale) à subordonnée introduite par le complémenteur *ukó*, porte toujours sur toute la partie postcopulative, à savoir la subordonnée en question.

Or, que (359Z) n’admette pas la présence de REL en position postcopulative, cela est une preuve qu’elle n’appartient pas à la catégorie des clivées de base. Ce n’est pourtant pas surprenant d’entendre un locuteur répondre à une question comme (358X) par une formulation telle que (161Y) qui n’est qu’une simple pseudo-clivée au vrai sens du terme.

(360) X : *Ni igikí caábababaje?*

“Qu’est-ce qui vous a choqué?”

Y : *Icaútubabaje ni ukó yabikoze nabi.*

“Ce qui nous a choqués, c’est qu’il l’a mal fait.”

(*Élicitation personnelle*)

i-ki-á-tu-bábaz-ye<sup>H</sup> ni ukó a-á-bi-kór-ye<sup>H</sup> náabí

AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PE-OBJ<sub>1PL</sub>-choquer-PRF.REL COP que SUJ<sub>1</sub>-PE-OBJ<sub>8</sub>-faire-PRF.REL mal.

La comparaison des exemples (359Z) et (359Y) nous permet de conclure qu’une structure à vocation inférentielle comme (356) ainsi que des formes y apparentées comme (358Y), ressemble plus à une pseudo-clivée “réduite” qu’à une “clivée réduite” (Declerck 1992). Elle est de ce fait dite réduite par le fait qu’elle ne comporte pas de segment gauche comme une pseudo-clivée standard.

D’ailleurs, certaines de ces structures équatives à complémenteur *ukó* apparaissent avec ce segment gauche représentant le co-texte dont elles sont inférées, tel que l’exemple (357b). En voici un autre ci-dessous.

(361) *Ikibábaje gusuumba ni ukó ubu ibiintu nk’iívyo biriko biratiituuka.*

“Ce qui fait mal de plus, c’est que maintenant de telles choses sont en train de dégénérer.”

(CUI20423Iba, Paix, 2010s)

i-ki-bábaz-ye                    gusuumba ni    ukó    ubu            i-bi-ntu  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-décevoir-PRF   plus            COP    que    maintenant AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-chose  
 nka    i-bi-o                    bi-ø-ríko<sup>H</sup>                    bi-ra-tiituuk-a.  
 comme    AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub>    SUJ<sub>8</sub>-être.en train.de.REL    SUJ<sub>8</sub>-DJ-dégénérer-VF

Il existe cependant des structures à vocation inférentielle qui s'écartent interprétativement des pseudo-clivées, même comportant ledit segment gauche. Ainsi, par exemple, dans (362), le segment *níibá utávyéémera* "si tu n'y crois pas" n'a rien n'à voir avec le segment gauche d'une pseudo-clivée, vu son contenu propositionnel.

(362) *Níibá utávyéémera ni ukó uri muri wáa murwi w'ábíihebuuye.*

"Si tu n'y crois pas c'est que tu es dans cette catégorie des désespérés."

(*Imboneshal23*, Magazines, 2010s)

Níibá u-tá-bi-éemer-a                    ni ukó u-ri            muri u-áa            mu-rwi  
 si            SUJ<sub>2SG</sub>-NEG-OBJ<sub>8</sub>-croire-VF    COP que SUJ<sub>2SG</sub>-être dans PP<sub>3</sub>-DEM<sub>V</sub> PN<sub>3</sub>-catégorie  
 u-a            a-ba-i-hébuur-ye  
 PP<sub>3</sub>-CON AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-RFL-désespérer-PRF.REL

Ce qui empêche (362) d'avoir une lecture de pseudo-clivée, c'est justement le fait que son segment gauche ne correspond à aucune des formes identifiées plus haut comme introduisant une pseudo-clivée standard, telle que la forme nominale (4.2.1) ou celle d'une relative substantivée (4.2.2). Ici, il consiste en une proposition à valeur causale. C'est ainsi que Lambrecht (2001: 498) rapporte en anglais des structures de ce type sous le terme de "*if-because cleft*". Celle-ci correspond donc à une phrase inférentielle non pseudo-clivée.

Toutefois, *ukó* n'est pas que la propriété des seules phrases inférentielles en kirundi. Par exemple en (363), on observe une construction non inférentielle, malgré l'emploi du complément en question.

(363) *Icó twóokorá ni ukó twóogabanya ubutégetsi.*

"Ce que nous pourrions faire c'est que nous puissions décentraliser le pouvoir."

(*CU101004Ukwege*, Paix, 2010s)

i-ki-ó                    tu-oo-kór-a<sup>H</sup>                    ni ukó tu-oo-gabany-a  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCSS    SUJ<sub>1PL</sub>-POT-faire-VF.REL    COP    que    SUJ<sub>1PL</sub>-POT-diminuer-VF  
 u-bu-tégetsi  
 AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-pouvoir

Si l'on s'en tient au contenu propositionnel de la phrase ci-dessus, on perçoit clairement qu'elle n'a rien à voir avec une structure inférentielle. Elle représente plutôt une simple pseudo-clivée à proprement parler. La preuve en est d'ailleurs qu'elle permet facilement

l'application de la stratégie illustrée en (348a), consistant à y supprimer le tour équatif de façon à en avoir sous forme d'une construction (segmentée) juxtaposée, mais sans altération de sens. En voici une illustration adaptée ci-après.

(364) ***Icó twookorá, twoogabanya ubutégetsi.***

“Ce que nous ferions, nous décentraliserions le pouvoir.”

(Adapté à partir de *CUI01004Ukwege*, Paix, 2010s)

i-ki-ó                      tu-oo-kór-a<sup>H</sup>                      tu-oo-gabany-a

AUG7-PP7-PRCSS    SUJ<sub>1PL</sub>-POT-faire-VF.REL    SUJ<sub>1PL</sub>-POT-décentraliser-VF

u-bu-tégetsi

AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-pouvoir

En kirundi, les deux constructions (363) et (364) peuvent donc s'employer commutativement dans des circonstances communicatives identiques. Mais, si elles commutent facilement, c'est parce qu'elles partagent un trait particulier au plan syntagmatique. Elles représentent en fait un type de phrase que l'on appelle “*pseudo-clivée amalgamée*”, à la suite de Declerck (1988) (*amalgam cleft*). Selon Lambrecht (2001: 499), la particularité que présentent ces constructions est que la séquence clivée “*is a finite main clause, whose subject and verb are identical, or partly identical, to those of the WH clause*”.

De cette conception, nous retenons que le seul trait qui distinguerait une pseudo-clivée amalgamée de celle standard est le fait que le sujet et le temps du verbe de la proposition principale sont reconduits dans la subordonnée. A ce titre, la forme standard de (363) en kirundi correspondrait à celle illustrée par l'exemple (365).

(365) ***Icó twookorá ni ukugabanya ubutégetsi.***

“Ce que nous pourrions faire c'est décentraliser le pouvoir.”

(Adapté à partir de *CUI01004Ukwege*, Paix, 2010s)

i-ki-ó                      tu-oo-kór-a<sup>H</sup>                      ni    u-ku-gabany-a

AUG7-PP7-PRCSS    SUJ<sub>1PL</sub>-POT-faire-VF.REL    COP    AUG<sub>15</sub>-PN<sub>15</sub>-diminuer-VF

u-bu-tégetsi

AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-pouvoir.

Les observations précédentes prouvent finalement que la construction inférentielle ne constitue pas forcément une variante de pseudo-clivée. De même, toute structure complexe comportant le complémenteur *ukó* ne représente pas nécessairement cette configuration discursive. Ceci dit, toute discussion visant à identifier une véritable construction inférentielle consisterait donc à s'interroger sur sa valeur fonctionnelle.

A l'issue des observations précédentes, l'on en vient à conclure d'abord qu'une construction clivée en kirundi se caractérise comme une structure non compositionnelle aux plans syntaxique et sémantique. Nos analyses ont montré que le terme clivé fonctionne comme élément central qui consiste dans l'énoncé clivé à lier syntaxiquement les deux séquences propositionnelles en une relation prédicative unique. Ensuite, il s'est révélé que cette dernière partage les mêmes propriétés sémantiques avec la construction de base à partir de laquelle elle est dérivée. A cet effet, on notera que sa structure sémantique n'est pas déduite de celle des séquences constitutives, à savoir ses propositions matrice (son tour équatif) et relative (REL).

## 5 Les fonctions discursives des clivées

Les procédés de clivage font partie des stratégies qui interviennent, pour une langue donnée, dans le marquage linguistique des unités informationnelles. Les travaux sur le fonctionnement des constructions clivées au plan informationnel font savoir que les deux principaux modèles de clivage (clivée de base et pseudo-clivée) comportent une structuration informationnelle répartie de manière toute différente (Prince 1978; Muller 2002). Dans ce sous-chapitre, nous examinerons la distribution de l'information au sein de ces dispositifs ainsi que leur fonction discursive en kirundi. De même que nous l'avons fait pour la caractérisation formelle de ces constructions, nous les analyserons aussi différemment au plan de leur fonctionnement.

### 5.1 Les clivées de base

Depuis Halliday (1967) et Chomsky (1972), les travaux sur la fonction discursive des clivées convergent sur le fait que la description de leur structure informationnelle repose sur la dichotomie classique entre "nouveau" et "ancien". Dans les clivées de base, c'est la partie gauche (la matrice) qui présente essentiellement de l'information nouvelle dans la phrase tandis que la partie qui suit est réputée contenir des informations connues, anciennes. L'élément clivé reçoit généralement la lecture pragmatique de focus. Lambrecht (2001: 474) précise qu'il est l'élément qui confère à l'énoncé clivé la valeur d'assertion pragmatique en tant que structure contenant de l'information affirmée, correspondant aussi au "*common ground*" de Doetjes *et al.* (2004: 535). Par contre, la partie droite de la clivée de base, précédemment désignée comme sa subordonnée relative (REL), entretient avec le reste de l'énoncé une relation pragmatique qui varie en fonction de l'origine énonciative de la phrase. L'analyse de nos exemples tirés du corpus en kirundi témoigne que leurs propriétés énonciatives permettent de distinguer deux situations concernant la valeur pragmatique de

cette partie droite des clivées. La première est celle illustrée notamment par l'exemple (366) ci-dessous.

(366) X : *Nii ndé azóonkíza iki kibiribiri kiinkweégera urupfú?*

“Qui me sauvera de ce corps qui m’attire la mort?”

(Ikete, Religion, 1970s)

Ni ndé a-zóo-N-kíz-a<sup>H</sup> i-ki-i ki-biribiri  
 COP qui SUJ<sub>1</sub>-FUT-OBJ<sub>1SG</sub>-sauver-VF.REL AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-DEM<sub>I</sub> PN<sub>7</sub>-corps  
 ki-N-kweég-ir-a u-ru-pfú  
 SUJ<sub>7</sub>-OBJ<sub>1SG</sub>-attirer-APPL-VF AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-mort

Y : *Ni Yeézu Kristu azóogukíza ico kibí.*

“C’est Jésus Christ qui te sauvera de ce mal”

(Idem)

Ni [Yeézu Kristu]<sup>FOC</sup> [a-zóo-ku-kír-i-a<sup>H</sup> i-ki-o  
 COP Jésus Christ SUJ<sub>1</sub>-FUT-OBJ<sub>2SG</sub>-sauver-CAUS-VF.REL AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-DEM<sub>II</sub>  
 ki-bí.]<sup>PRSP</sup>  
 PN<sub>7</sub>-mal

Cet exemple est l'extrait d'un passage biblique où l'apôtre Paul demande qui le délivrerait de sa nature pécheresse. Or, l'on constate que dans la réponse de l'interlocuteur en (366Y), la séquence REL: *azóogukíza ico kibí* “qui te sauvera de ce mal” reprend presque intégralement les mêmes propos énoncés dans la question (366X). Cette partie de l'énoncé clivé véhicule un contenu propositionnel qui est accessible dans le discours précédent. De ce fait, elle n'est pratiquement pas informative et ne peut donc pas appartenir au domaine focal. Elle représente plutôt une relation prédicative préconstruite (Bouscaren & Chuquet 1987), contenant de l'information activée dans la mémoire (à court terme) des participants. On notera ainsi qu'elle comporte une valeur pragmatique qui renvoie à la notion de “*hear-old*”, selon la conception de Prince (1992).

L'exemple (366) présente donc une structure informationnelle qui vérifie, de manière hiérarchique, le principe de binarité entre *donné* et *nouveau* évoqué ci-dessus. Il se recoupe parfaitement en deux unités d'information dont l'une est focale et l'autre non focale. Au niveau interprétatif, il s'agit d'une structure dont les deux parties constitutives sont respectivement marquées comme focus et comme arrière-plan informationnel.

Par contre, un exemple comme (367) représente un cas différent quant à la distribution de l'information entre les deux séquences propositionnelle de la clivée de base. S'agissant de son origine énonciative, cet exemple est un extrait de parole dont le locuteur parle à propos d'un certain Samandari qui sauta à bord d'un camion en passage à l'insu du conducteur. Celui-ci

poursuit en racontant ce que croyait le conducteur lorsqu'il entendit quelque chose s'accrocher à son véhicule.

(367) *Yiiruka nínogaga na nínogaga agisiimbiramwó. Uwatwáara nyáa mudúga yagíra ngo ni ishámi ry'ígítí rikubíse icúuma cíiwé.*

“Il courut rapidement et sauta dedans. Celui qui conduisait ce véhicule-là croyait que c'est LA BRANCHE D'ARBRE QUI VENAIT DE FRAPPER SA BARRE DE FER.”

(Dusome4, Education, 1970s)

a-ø-íiruk-a            ningoga na    ningoga a-ki-simb-ir-a-mwo.  
 SUJ<sub>1</sub>-CJ-courir-VF vite            et vite            SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>7</sub>-sauter-APPL-VF-PSTF<sub>18</sub>  
 u-u-á-twáar-a            nya    mu-dúga,    a-a-gir-a            ngo  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-PE-conduire-VF DEM<sub>VII</sub> PN<sub>3</sub>-véhicule    SUJ<sub>1</sub>-PE-penser-VF    QUOT  
 ni    [i-shámi            ri-a            í-ki-ti            ri-kubít-ye<sup>H</sup>  
 COP AUG<sub>5</sub>-branche PP<sub>5</sub>-CON AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-arbre    SUJ<sub>5</sub>-frapper-PRF.REL  
 i-ki-úuma            ki-iwé]<sup>FOC</sup>  
 AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-barre.de.fer PA<sub>7</sub>-POSS<sub>3SG</sub>

La séquence postquotative : *ni ishámi ry'ígítí rikubíse icúuma cíiwé* “c'est la branche d'arbre qui venait de frapper sa barre de fer”, apparaissant dans (367), consiste en une clivée de base. Du point de vue pragmatique, l'on constate que ce qui est présupposé logiquement dans cette structure, revenant comme nous l'avons précisé au contenu de la séquence REL: *rikubíse icúuma cíiwé* “qui venait de frapper sa barre de fer”, représente de l'information nouvelle, autant que dans le tour équatif (partie gauche). En effet, compte tenu de son origine énonciative, cette clivée en (367) comporte dans ses deux parties gauche et droite des éléments d'information nouveaux. Aucune place n'y est donc réservée à l'arrière plan informationnel, contrairement à (366Y). A ce titre, l'on peut dire qu'il correspond au type que Prince (1978) désigne par le nom de “*informative presupposition it-cleft*”, soit une clivée à présupposition informative. Selon Prince (1978), un tel type de formulation résulte notamment d'une situation d'énonciation où l'on présente une assertion comme un fait. Or, ceci revient exactement à l'état de choses présenté par notre clivée en (367). Selon son origine énonciative, elle s'interprète comme une structure thétiqque, où l'événement rapporté par le locuteur a une valeur pragmatique d'information nouvellement introduite dans l'univers du discours<sup>21</sup>. L'ensemble de cette structure clivée dans (367) fonctionne donc comme focus. Cependant, quoique cette structure y reçoive une telle lecture pragmatique, sa partie droite REL conserve ce statut d'élément présupposé, présenté ci-dessus comme trait définitoire

<sup>21</sup> Une situation pareille en kirundi est rapportée dans les constructions dites présentatives, dont la valeur fonctionnelle est, comme nous le verrons ultérieurement dans le chapitre 6, aussi apparentée à ce que nous venons de dire ci-dessus.

d'une REL de la clivée de base. Le caractère présupposé de cette séquence REL dans (367) peut en effet être saisi à partir des informations fournies dans le co-texte qui précède. En fait, l'analyse pragmatique de (367) fait entendre que le sujet parlant, en énonçant cette séquence clivée, estimait déjà que son interlocuteur est au courant que le conducteur du camion avait entendu quelque chose toucher sur son véhicule. Cette ancienne information est notamment déduite de la séquence *assiimbiramwó* "il sauta dedans", apparaissant dans le discours d'avant la réalisation de cette séquence clivée. Quant à l'information nouvelle, elle concerne ce que le conducteur croyait être "*ce quelque chose entendu*". Le caractère présupposé de la séquence REL *rikubise icúuma ciwé* "qui venait de frapper sa barre de fer" est donc liée au fait qu'au départ les interlocuteurs partagent l'information selon laquelle le conducteur avait perçu, disons "*une sorte de bruit inhabituel*", après que Samandari eut sauté dans son véhicule, tandis que son caractère informationnel consiste en ce à quoi ce bruit faisait allusion dans l'imagination du conducteur, à savoir "*une branche d'arbre qui venait de frapper un barre de fer de son véhicule*".

Certaines constructions de ce type posent cependant problème quant à la détermination de la valeur pragmatique de cette partie qui suit le tour équatif de la phrase. Tel est notamment le cas de l'exemple rapporté en (324Y). Notons d'abord que cet exemple présente quelques similarités avec (366Y). Ils sont tous les deux réalisés dans des contextes qui s'apparentent : ils appartiennent au dispositif du couple question-réponse dans lequel l'élément questionné est partout le sujet du verbe recteur. Cependant, dans (324Y), la séquence *yaríko araánciira umuganí* "qui était en train de me raconter un conte" n'est pas préconstruite, contrairement à ce que nous avons observé en (366Y). Cela laisse entendre qu'elle véhicule un contenu propositionnel qui n'est accessible nulle part ailleurs que dans la conscience du locuteur. De ce fait, aucune des deux parties de l'énoncé ne sera présupposée pragmatiquement. Si l'on s'en tient donc au caractère présupposé, avancé précédemment comme trait définitoire de la séquence REL d'une clivée de base, l'on se heurte directement au problème de déterminer ce que cette partie droite dans (326Y) représente effectivement sur le plan discursif, vu qu'elle ne répond pas à cette lecture pragmatique. Au fait, bien qu'elle soit au mode relatif, il faut noter que cette proposition relative n'est ni de type REL ni de type OR, respectivement décrits plus haut comme subordonnée de la clivée et complément de l'antécédent. Quelques faits justifient en effet cet état de choses.

Premièrement, elle n'est pas une relative (RO) à fonction déterminative, comme celle identifiée en (326Y), dans la mesure où l'élément qui est supposé déterminé, c'est-à-dire *Nzisabira*, est un nom propre, qui n'a donc pas besoin d'être déterminé en raison de son statut

discursif : il dénote un référent déjà disponible dans la représentation mentale des interlocuteurs.

Deuxièmement, le fait que cette partie ne renvoie pas au contexte énonciatif de la phrase en présence, tel qu'observé en (325b), confirme qu'elle ne correspond pas véritablement à la partie REL de la clivée (324Y). Par ailleurs, elle n'entre pas dans la relation qui résout le questionnement rapporté en (324x). Cela lui confère, comme nous l'avons précisé, le statut d'une relation prédicative indépendante. Or, la partie qui résout la question étant exclusivement le tour équatif *ni Nzisabira* "c'est Nzisabira", l'on comprend que le contenu véhiculé par cette partie droite de la phrase n'est pas informationnellement pertinent, quel que soit son statut discursif de nouvel élément d'information. Il renferme une valeur pragmatique d'un rajout (informationnel) à ce qui est asserté relativement à la question donnée. A la différence d'une véritable REL de la clivée, telle que celle dans (366Y), qui renvoie toujours à ce qui est déjà donné, la partie droite dans (324Y) représente donc une nouvelle assertion d'un état de choses, en complément à ce qui est asserté dans le tour équatif. Par ailleurs, le fait qu'elle peut être énoncé séparément avec cette partie gauche de la clivée, comme en (324z), confirme effectivement qu'elle consiste en une nouvelle assertion discursive.

Que cette partie du discours soit au mode relatif, à l'instar de toute séquence apparaissant après le tour équatif dans la clivée, l'on voit en cela une contrainte linguistique intimement liée au fonctionnement du discours. C'est en fait un marquage qui, dans la progression du discours, a consisté à associer cette nouvelle unité prédicative à son support référentiel, introduit dans la première partie de la phrase, qu'est le constituant clivé.

Une situation se pose ainsi comme principe qui consiste à déterminer si cette partie droite de la clivée de base relève ou non de la présupposition. En effet, elle ne sera présupposée que si le contexte d'énonciation lui permet optionnellement de passer avant le tour équatif, comme dans une pseudo-clivée correspondante, où elle fonctionne en tant que support référentiel de la prédication en cours.

Ce faisant, nous tenons à souligner que les résultats de l'application de ce principe à cette partie droite dans les exemples (324Y) et (366Y), tels qu'ils sont respectivement illustrés par (368a) et (369), n'en sont pas moins révélateurs.

(368) CTXT: Qui est celui-là avec qui tu parlais?

a. *Uwó twaaríko turavúgana ni Nziisabira.*

"Celui avec qui je parlais, c'est Nzisabira."

(Adapté à partir de *Amazi*, Théâtre, 1970s)

u-u-ó                      tu-a-riko<sup>H</sup>                      tu-ra-vúg-an-a  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-PRCS    SUJ<sub>1PL</sub>-PR-être.en.train.REL    SUJ<sub>1PL</sub>-DJ-parler-ASS-VF  
 ni    Nziisabira  
 COP   Nziisabira

b. \**Uwaríko araánciira umuganí ni Nziisabira.*

“\*Celui qui était en train de me raconter un conte, c’est Nziisabira.”

u-u-a-riko<sup>H</sup>                      a-ra-N-ci-ir-a<sup>H</sup>                      u-mu-ganí  
 SUJ<sub>1</sub>-PR-être.en.train.REL    SUJ<sub>1</sub>-DJ-OBJ<sub>1SG</sub>-raconter-APPL-VF.REL    AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-conte  
 ni    Nziisabira  
 COP   Nziisabira

(369) CTXT: Qui me délivrera de corps qui m’attire la mort?

*Uwuzóogukíza ico kibí ni Yeézu Kristu.*

“Celui qui te sauvera de ce mal, c’est Jésus Christ.”

(Adapté à partir de *Iketé*, Religion, 1970s)

u-u-zóo-ku-kír-i-a<sup>H</sup>                      i-ki-o                      ki-bí    ni    yeézu kristu  
 AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-FUT-OBJ<sub>2SG</sub>-sauver-CAUS-VF.REL    AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>7</sub>-mal    COP    jésus    christ

L’inacceptabilité de (368b), en tant que forme pseudo-clivée issue de la transformation de (324Y), fait remarquer que la partie droite en question ne peut pas précéder le tour équatif dans cette phrase, comme dans toutes les autres pseudo-clivées au sens restreint. Cela prouve davantage qu’elle ne correspond pas à une séquence REL de la clivée de base, quoiqu’occupant la même position et ayant les mêmes propriétés syntaxiques que cette dernière. Par ailleurs, comme il a été remarqué en (325), les deux parties syntaxiques de (324Y) représentent deux relations sémantiques distinctes. Elles ne sont donc pas liées sémantiquement comme dans une clivée standard. A ce titre, (324Y) représente un type de clivée réduit à son tour équatif, à l’instar de (323Y).

Dans de configurations pareilles, l’abstraction de la partie droite est liée au fait qu’elle est jugée par le locuteur comme n’étant pas informationnellement pertinente étant donné qu’elle véhicule de l’information déjà disponible dans la mémoire partagée des interlocuteurs. De ce fait, elle fonctionne contextuellement comme le support référentiel de la prédication exprimée par la construction clivée. Or, l’on en déduit que ce qui empêche la partie droite de (324Y) de se réaliser en début de la phrase, position canoniquement topicale, c’est qu’elle est dépourvue de cette propriété référentielle qui, comme nous venons de le préciser, revient plutôt à la véritable séquence REL de la clivée qui, dans (324Y), est laissée à l’arrière-plan.

L’inacceptabilité de cette séquence droite de (324Y) dans la position topicale en (368b) témoigne aussi qu’elle reçoit plutôt une lecture pragmatique d’élément focal, autant que le

tour équatif. Par contre, dans (368a), l'on constate que la reprise dans cette position topicale de la phrase de la séquence *uwó twaaríko turavúgana* "celui avec qui je parlais" activée dans le co-texte précédent (question) est bien possible. Puisqu'elle correspond à la véritable séquence REL de (324Y).

Ceci dit, le constituant clivé (*Nzisabira*) en (324Y) a une double fonction pragmatique. Il a une relation de focus avec la partie gauche et celle de topique avec la partie droite, entendu comme élément référentiel à l'origine de cette deuxième prédication, peut-on ainsi dire. En tant que tel, cet élément assure le lien pragmatique entre les deux parties de la phrase. De ce fait, la construction comporte une structure informationnelle qui représente une double articulation informationnelle. La première est celle habituellement exprimée par le tour équatif de la clivée, ayant ici la valeur pragmatique de "focus argumental", la seconde étant représentée par cette partie droite. Cette dernière reçoit une lecture répondant à l'articulation "topique-focus", laquelle est généralement interprétée comme dénotant une relation prédicative non marquée pragmatiquement (Andrews 2007: 149; Sasse 1987). En voici une visualisation de la structure résultant de cette double fonction du constituant clivé en question.

(370) CTXT: Qui est celui-là avec qui tu parlais?

*Uwó twaaríko turavúgana ni Nziisabira yaríko araánciira umuganí.*

"Celui avec qui je parlais, c'est Nziisabira qui était en train de me raconter un conte."

(Adapté à partir de *Amazi*, Théâtre, 1970s)

u-u-ó	tu-a-riko <sup>H</sup>	tu-ra-vúg-an-a	Ni	Nziisabira
AUG <sub>1</sub> -PP <sub>1</sub> -PRCS	SUJ <sub>1PL</sub> -PR-être.en.train.REL	SUJ <sub>1PL</sub> -DJ-parler-ASS-VF	COP	Nziisabira
a-a-riko <sup>H</sup>	a-ra-N-ci-ir-a <sup>H</sup>	u-mu-ganí		
SUJ <sub>1</sub> -PR-être.en.train.REL	SUJ <sub>1</sub> -DJ-OBJ <sub>1SG</sub> -raconter-APPL-VF.REL	AUG <sub>3</sub> -PN <sub>3</sub> -conte		

Enfin, il faut noter que même si cette partie droite de l'énoncé introduit des éléments d'information nouveaux dans l'univers du discours, elle ne peut pas néanmoins avoir le même statut informationnel que la partie gauche (le tour équatif) du moment qu'elle n'est pas du domaine focal de l'énoncé: elle ne fait pas partie de la relation qui résout la question. Sur le plan informationnel, elle reçoit une lecture d'appendice au sens de Mertens (2012), c'est-à-dire une sorte d'extension informationnelle perçue pragmatiquement comme un rajout à l'information essentielle fournie, avec une valeur communicative supplémentaire.

Mais, dans le cas de la construction rapportée en (367), la situation est telle que tout l'ensemble de la phrase s'identifie comme comportant de l'information nouvelle en vertu de son caractère thétiq. Elle a donc la lecture pragmatique de focus phrastique, équivalent au type désigné par Lambrecht sous les termes de "sentence focus" (2001: 507) ou "all focus"

(1994: 318). Toutefois, cette valeur pragmatique n'est pas que la propriété des formulations à vocation thétiqúe en kirundi en g n ral et dans les cliv es de base en particulier. Elle concerne  galement certaines occurrences issues d'une origine  nonciative mettant en jeu le dispositif question-r ponse  voqu  pr c demment, en l'occurrence si l'entit  questionn e se rapporte   toute la phrase enti re. Il s'agit notamment des cas de constructions intervenant en r ponse   une interrogation de type: "Que se passe-t-il? (ou qu'est-il pass )?, Qu'arrive-t-il? (ou qu'est-il arriv ?)", telle que dans l'exemple (371Y).

(371) X : *Habaaye iki?*

"Que se passe-t-il?"

(NE, Quis 2004, 2010s)

Ha- -b -ye iki

EXPL-PRS-CJ- tre-PRF quoi

Y : *Ni umuuntu yiit aye mu r uzi*

"C'est une personne qui se jette dans la rivi re"

(KG, Quis 2004, 2010s)

Ni u-mu-ntu a-i-t -ye<sup>H</sup> mu ru- uzi

COP AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne SUJ<sub>1</sub>-REF-jeter-REL.PRF.REL LOC<sub>18</sub> PN<sub>11</sub>-rivi re

Ci-apr s, nous pr sentons un tableau r capitulatif des diff rents types de focus rendus par une construction cliv e de base.

**Tableau 4: Classification des types de focus exprim s par une phrase cliv e de base**

	Exemples	Types (T)	Cliv�	Subordonn�e	Marquage	
<b>Cliv�e de base</b>	(323Y)	T <sub>1</sub>	Nouveau	sans	focus argumental	
	(324Y)			T <sub>1</sub> '		Nouveau ( <i>info. compl�mentaire</i> )
	(366Y)			T <sub>1</sub> "		Ancien ( <i>back ground</i> )
	(367)	T <sub>2</sub>		T <sub>2</sub> '	Nouveau ( <i>pr�supp. informative</i> )	focus phrastique
	(371Y)			T <sub>2</sub> "	Nouveau	

## 5.2 Les pseudo-cliv es

L'op ration qui se joue dans l'articulation des segments gauche (la subordonn e) et droit (la principale) des pseudo-cliv es repose discursivement sur le m canisme de r f rence (Higgins 1973). L'expression du segment gauche d'une pseudo-cliv e comporte toujours une

expression référentielle, quelle que soit leur configuration syntaxique. Comme il a été précisé plus haut, l'énonciation de cette subordonnée de la phrase pseudo-clivée se termine régulièrement par un intonème continuatif qui lui confère la lecture d'une séquence incomplète. Cette incomplétude s'interprète pragmatiquement comme une indication, une description d'un référent qui nécessite d'être saturé. Il ne sera alors saturé que par l'énonciation du segment droit de cette construction. Le segment gauche de la pseudo-clivée est donc marqué comme topique. Telle est la valeur notamment des segments *ivyo bintu muboná* "ces choses que vous voyez" et *icaátumye yáanka* "ce qui a fait qu'il refuse", respectivement dans les exemples (347) et (353) que nous reprenons ci-après. Cette valeur discursive permet d'analyser ces constructions identificatives comme des structures comportant une opération de topicalisation.

(372) *Ivyo bintu muboná ni bimwé umuhanuuzi Yoëli yari yáaraanguye.*

"Ces choses que vous voyez c'est ce que le prophète Joël avait accompli."

(*ubwuzure Bushasha*, Religion, 1960s)

i-bi-o            bi-ntu    mu-bón-a<sup>H</sup>            ni    bi-mwé u-mu-hanuzi  
 AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>8</sub>-chose SUJ<sub>2PL</sub>-voir-VF.REL COP PP<sub>8</sub>-INDF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-prophète  
 Yoëli a-á-ri<sup>H</sup>            a-a-a-raangur-ye.  
 Joël SUJ<sub>1</sub>-PE-être.REL SUJ<sub>1</sub>-PR-DJ-accomplir-PRF.

(373) *Icaátumye yáanka ni kubéra haári mu mpéra caane.*

"Ce qui a fait qu'il refuse c'est parce que c'était beaucoup vers la fin."

(*BBC120216 Ferguson*, Information, 2010s).

i-ki-á-túm-ye<sup>H</sup>            a-áank-a            ni    kubera    ha-á-ri            mu  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-faire-PRF.REL SUJ<sub>1</sub>-refuser-VF COP parce.que SUJ<sub>16</sub>-PE-être LOC<sub>18</sub>  
 mpéra caane  
 fin beaucoup

L'énonciation du segment droit a donc pour effet de saturer le marquage du topique réalisé dans la subordonnée de la phrase pseudo-clivée, en renvoyant à un référent repéré et identifié dans le monde externe du discours. Cette opération, qui est signifiée par l'emploi de la copule équative décrite précédemment comme marqueur du clivage, est perçue pragmatiquement comme l'expression de focalisation portée sur l'élément clivé en le marquant comme focus. Elle consiste donc en une assertion identificative du focus en tant qu'élément informatif de la phrase pseudo-clivée. Nous verrons plus loin dans cette section que cette opération identificative peut être formulée avec d'autres modalités énonciatives que l'assertion, telles qu'une mise en contraste, une reformulation ou une réfutation de l'information.

En ce qui concerne la structure informationnelle des pseudo-clivées, il faut noter que depuis longtemps les linguistes ont été unanimes sur le fait que la partie gauche de la pseudo-clivée véhicule souvent un contenu présupposé et non informationnel (cf. Levinson 1983; Prince 1978). Selon Prince (1978), l'information contenue dans cette partie du discours doit être traitée en lien avec le contexte d'énonciation afin de garantir la cohérence dans le discours. En effet, l'interprétation de la phrase pseudo-clivée dépend fortement de la situation d'énonciation, puisqu'elle permet à l'interlocuteur d'établir un pont entre l'information donnée et l'information nouvelle. A titre d'exemple, dans l'illustration rapportée en (374), le lecteur peut déduire du segment gauche de la phrase qu'il existe une pratique (*umucó*), et le pont qu'il devrait établir est qu'il y a aussi des gens qui sont pour cette pratique. Cela se reflète dans la subordonnée *abashígikiye uwo mucó* "ceux qui soutiennent cette pratique". L'énonciation de la séquence *ni abahígi* "c'est les chasseurs" introduit alors la nouvelle information dans le discours en précisant qui sont effectivement ces gens qui soutiennent cette pratique.

(374) *Abashígikiye uwo mucó ni abahígi.*

"Ceux qui soutiennent cette pratique ce sont les chasseurs."

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

A-ba-shígikir-ye<sup>H</sup>                      u-u-o                      mu-có                      ni                      a-ba-hígi  
 AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-soutenir-PRF.REL    AUG<sub>3</sub>-PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>3</sub>-pratique    COP    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-chasseur

Il est relativement connu que les pseudo-clivées se rencontrent fréquemment dans des communications dialogiques, particulièrement dans des paires adjacentes question-réponses (Prince 1978; Blanche-Benveniste 1997). Dans ces constructions, le segment gauche fonctionne comme une reprise du propos de la question, tandis que le segment droit constitue la réponse proprement dite. Néanmoins, ce type de constructions n'est pas incompatible avec les contextes discursifs monologiques comme en témoigne l'exemple (374). En se fondant sur l'origine énonciative de ces constructions, qui détermine par ailleurs leurs fonctions discursives, Declerck (1984) établit une classification des pseudo-clivées en trois catégories, à savoir les pseudo-clivées contrastives, les pseudo-clivées avec un élément non focalisé et anaphorique et les pseudo-clivées discontinues. Nous examinerons ces trois types dans le cas du kirundi.

### 5.2.1 Les pseudo-clivées contrastives

Des cas de constructions pseudo-clivées contrastives en kirundi correspondent aux exemples rapportés ci-après.

(375) X : *Abaróongoora Ekleziyá ni baandé?*

“Qui dirigent l’église (catholique)?”

(Yaga, Religion, 1960s)

A-ba-roongoor-a<sup>H</sup> Ekleziyá ni ba-ndé?

AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-diriger-VF.REL église COP PP<sub>2</sub>-qui

Y : *Abaróongoora Ekleziyá, ni Paapa n’ábeépiskoópi.*

“Ceux qui dirigent l’église (catholique) c’est le pape et les évêques.”

A-ba-róongoor-a<sup>H</sup> Ekleziyá ni Paapa na a-ba-épiskoópi.

AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-diriger-VF.REL église COP pape et AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-concile

(376) X : *Abatáanga Ubusáserdoóti ni baandé?*

“Qui sont-ils chargés de conférer le sacerdoce?”

(Adapté à partir de *Ikatekisimu*, Religion, 1920s)

a-ba-táang-a<sup>H</sup> u-bu-sáserdoóti ni ba-ndé?

AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-donner-VF.REL AUG<sub>14</sub>-PN<sub>14</sub>-sacerdoce COP PP<sub>2</sub>-qui

Y : *Abeépiskoópi basa ni bó bataangá iryo Sakrameentu.*

“Seuls les évêques, c’est eux qui confèrent ce sacrement.”

a-ba-épiskoópi ba-sa ni ba-ó ba-taang-a<sup>H</sup> i-ri-o

AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-évêque PA-seul COP PP<sub>2</sub>-PRCS SUJ<sub>2</sub>-donner-VF.REL AUG<sub>5</sub>-PP<sub>5</sub>-DEM<sub>II</sub>

Sakrameentu

Sacrement.

Les pseudo-clivées (375Y) et (376Y) contiennent un accent contrastif sur l’élément clivé, qui se trouve respectivement à la fin (pseudo-clivée de base) et au début (pseudo-clivée inversée) de la phrase. Dans l’exemple (375Y), le locuteur précise, compte tenu de la question, que la direction d’une église catholique est une fonction attitrée des prêtres et des évêques. Pour les autres catégories de personnes, il n’y a pas apparemment cette possibilité. La reprise dans la réponse de cette partie de la question: *abaróongoora Ekleziyá* “ceux qui dirigent l’église” a pour effet de contextualiser la réponse apportée dans le tour équatif de la pseudo-clivée. Elle assure la continuité conversationnelle et consiste en quelque sorte à signaler à l’auteur de la question que c’est bien à cette question-là que la réponse est destinée.

L’information donnée (partagée entre interlocuteurs) dans le discours de l’exemple (376) est qu’il y a quelqu’un qui a la compétence de conférer (à quelqu’un d’autre) le sacerdoce. Le locuteur ne voit qu’une seule alternative qui peut valider la question, à savoir le constituant clivé *abeépiskoópi* “les évêques”. Par ailleurs, l’association de ce dernier avec l’adjectif restrictif *basa* “seuls” n’en est pas moins révélateur. Ce modifieur met nettement en évidence l’expression du contraste entre ceux-là que le locuteur qualifie d’avoir la compétence

d’instituer à quelqu’un ce statut sacerdotal et le reste du monde. Il est également possible que le contraste dans ces constructions soit exprimé entre deux assertions. En voici des exemples ci-dessous.

(377) *Ivyó dutuunzé si ivyaácu ni ivyáawe.*

“Ce dont nous disposons ce n’est pas le nôtre c’est le tien”

(*Karaba*, Théâtre, 1960)

i-bi-ó                      tu-túung-ye<sup>H</sup>                      si      i-bi-aácu  
 AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-PRCS    SUJ<sub>1PL</sub>-disposer-PRF.REL    COP    AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-POSS<sub>1PL</sub>  
 ni    i-bi-áawe.  
 COP    AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-POSS<sub>2SG</sub>

(378) *Murúumva reeró kó uwo mugoré ata kagayé afisé, ahuúbwo umugabo ni wé yagíze ikosá ry’ákagayé.*

“Vous entendez alors que cette femme n’a pas de mépris, mais le mari c’est plutôt lui qui a commis une erreur de mépris.”

(*Akanovera*, Education, 2000s)

Mu-ø-ra-umv-a                      reeró kó    u-u-o                      mu-goré    a-ta-a  
 SUJ<sub>2PL</sub>-PRS-DJ-entendre-VF    alors    que    AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>1</sub>-femme    EXPL-NEG-être  
 ka-gaye    a-fit-ye<sup>H</sup>                      ahubwo u-mu-gabo                      ni    we  
 PN<sub>12</sub>-mépris    SUJ<sub>1</sub>-avoir-PRF.REL    mais    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-homme    COP    lui  
 a-a-gir-ye                      i-kosa                      ri-a                      a-ka-gaye.  
 SUJ<sub>1</sub>-PE-avoir-PRF.REL    AUG<sub>5</sub>-erreur    PP<sub>5</sub>-CON    AUG<sub>12</sub>-PN<sub>12</sub>-mépris

Dans l’exemple (377), la pseudo-clivée se réalise en trois phases étant donné que le segment *si ivyaácu ni ivyáawe* “ce n’est pas le nôtre c’est le tien”, qui représente le tour équatif de ladite pseudo-clivée, est dédoublée en deux segments, qui sont mis en contraste l’un par rapport à l’autre. Le premier de ces segments (*si ivyaácu*) est la réfutation d’une détermination identificative au profit d’une autre représentée par la séquence qui suit (*ni ivyáawe*). L’ensemble de la construction est alors régi par cette dernière identification signifiée par l’emploi du verbe équatif affirmatif (*ni*). En raison de la présence de ces deux segments à vocation identificatoire, l’on pourrait donc analyser cette construction comme se composant de deux pseudo-clivées ayant en commun le segment gauche comme contexte énonciatif, tel que décrit précédemment.

Par ailleurs, le segment gauche peut être répété avant l’énonciation du deuxième segment du tour équatif comme dans l’exemple ci-après.

(379) *Igikurú si ico, igikurú ni umwúumviikano.*

“Ce qui est important ce n’est pas cela, ce qui est important c’est l’entente.”

(CUI00903Two, Paix, 2010s)

i-ki-kuru            si    i-ki-o,            i-ki-kuru            ni    u-mu-úumvikano  
AUG7-PP7-grand    COP    AUG7-PP7-DEM<sub>II</sub>    AUG7-PP7-grand    COP    AUG3-PN3-entente

Cette reprise du segment gauche dans la partie droite de la pseudo-clivée se présente comme une sorte de rappel du topique sur lequel porte l’énonciation. Ce rappel renvoie vraisemblablement à l’idée de reformulation visant à palier le problème posé par l’intercalation d’une séquence énonciative entre les deux parties habituelles de la pseudo-clivée (standard), qui est susceptible de faire oublier le programme dans lequel le sujet énonciateur est engagé. On a donc ici affaire à deux séquences pseudo-clivées complètes: *igikurú si ico* “ce qui est essentiel ce n’est pas cela”, et plus loin *igikurú ni umwúumviikano* “ce qui est essentiel c’est l’entente”. L’ensemble de l’énoncé donne lieu à une relation sémantique ayant pour lecture “*contre-identification-identification*”.

Dans (377), comme dans (379), la relation contrastive est coextensive à la relation structurelle composée de deux énonciations dont l’une réfute et l’autre affirme des déterminations identificatoires. Partout, le raisonnement contrastif se fonde donc sur la jonction à une assertion de la réfutation de ses contraires.

L’exemple (378) se réalise également en trois phases. La première qui se matérialise par l’énonciation de la séquence *kó uwo mugoré ata kagayé afisé* “que cette femme n’a pas de mépris” consiste en une réfutation, tandis que la seconde et la troisième qui reviennent respectivement à l’énonciation des deux parties consécutives de la pseudo-clivée (inversée): *umugabo ni wé yagíze ikosá ry’ákagayé* “l’homme c’est lui qui a commis une erreur de mépris” sont essentiellement identificatives. Le contraste dans cette construction se joue donc entre cette énonciation réfutative et la pseudo-clivée, qui a généralement une valeur identificative. Par ailleurs, l’emploi de cet adverbe *ahubwo* “plutôt” figurant au début de la séquence pseudo-clivée, témoigne de la présence explicite de l’idée de contraste dans l’énonciation en cours. Il est donc ici question d’une structure ayant la lecture pragmatique de “*réfutation-identification*”. Ce qui fonde cette articulation, c’est l’inversion de l’expression assertive entre cette partie qui précède la pseudo-clivée et le segment droit de cette dernière. Il se peut également que l’articulation réfutation-identification se manifeste de manière moins explicitement oppositive, sans que l’idée de contraste soit bannie. C’est ce qu’on perçoit notamment dans l’exemple ci-dessous.

(380) *Mberé aba dufatírakó akarorero si Abeeraanda gusa ni n'ábaándi baantu baágize uruhára rwizá murí kaáhise k'Ekleziyá.*

“D’ailleurs, ceux-là que nous prenons comme exemple, ce n’est pas seulement les saints, c’est aussi d’autres personnes qui ont joué un bon rôle dans le passé de l’église (catholique).”

(*Kw'Isoko2012*, Religion, 2010s)

Mberé a-ba-a tu-fát-ir-a<sup>H</sup>-kó a-ka-rorero  
 D’ailleurs AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-DEM<sub>i</sub> SUJ<sub>1PL</sub>-prendre-APPL-VF.REL-PSTF<sub>17</sub> AUG<sub>12</sub>-PN<sub>12</sub>-exemple  
 si A-ba-eraanda gusa ni na a-ba-ndi ba-ntu  
 COP AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-saint seulement COP aussi AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-autre PN<sub>2</sub>-personne  
 ba-á-gir-ye<sup>H</sup> u-ru-hára ru-izá murí kaáhise ka-a  
 SUJ<sub>2</sub>-PE-avoir-PRF.REL AUG<sub>11</sub>-PN<sub>11</sub>-part PA<sub>11</sub>-bon LOC<sub>18</sub> PP<sub>12</sub>-passé PP<sub>11</sub>-CON  
 Ekleziyá.  
 église.

Dans cet exemple, l’emploi l’adverbe *gusa* “seulement” dans le premier segment de la partie droite de la phrase (dédoublée) sous-entend, compte tenu de ce qui suit, que ce dont il est question ne suffit pas à valider la relation identificative en cours. C’est donc par rapport à ce sous-entendu que la deuxième séquence identificatoire est réalisée; entrant ainsi en contraste avec cette première. L’emploi de l’adverbe *na* “aussi” sert également à renfoncer la mise en contraste des deux relations identificatoires.

### 5.2.2 Les pseudo-clivées à élément clivé non informatif

Il existe également des pseudo-clivées dont l’élément clivé ne renvoie pas au focus contrairement à ce qui est habituellement observé dans les constructions clivées. En voici un exemple en (381).

(381) «Igitúma tudashobóra gutéembeerana ukó dushaaká ni ukó ababáanyi bé n'ábaándi batuboná. Kenshi *ababáanyi ni bó baduteéranya n'ábavyéeyi.*»

“Ce qui fait que nous ne puissions pas sortir ensemble comme nous voulons c’est que les voisins et les autres pourraient nous voir. Souvent, *les voisins c’est eux qui nous compromettent avec les parents.*”

(*Abahungu*, Education, 1980)

I-ki-tum-a tu<sup>H</sup>-ta-shóbor-a ku-téembeer-an-a ukó  
 AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-faire-VF.REL SUJ<sub>1PL</sub>.CJC-NEG-pouvoir-VF PN<sub>15</sub>-sortir-ASS-VF comme  
 tu-shaak-a<sup>H</sup> ni ukó a-ba-báanyi be na a-ba-ndi  
 SUJ<sub>1PL</sub>-vouloir-VF.REL COP que AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-voisin avec et AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-autre  
 ba-tu-bón-a<sup>H</sup> Kenshi a-ba-báanyi ni ba-ó  
 SUJ<sub>2</sub>-OBJ<sub>1PL</sub>-voir-VF.REL souvent AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-voisin COP PP<sub>2</sub>-PRCS  
 ba-tu-téerany-a<sup>H</sup> na a-ba-vyéeyi.  
 SUJ<sub>2</sub>-OBJ<sub>1PL</sub>-compromettre-VF.REL et AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-parent

L'exemple (381) présente une particularité intéressante, car la séquence (en italique) représentant la pseudo-clivée inversée est précédée d'une autre pseudo-clivée (de base). Du moment que nous traitons cette phrase, autant que (379), comme une construction à deux pseudo-clivées individuelles, nous y analyserons donc deux fonctions. L'élément clivé *ababúanyi* "les voisins" est anaphorique et non focalisé. Il représente l'information déjà donnée dans la mesure où il est repris à partir du discours précédent. La nouvelle information se trouve dans la deuxième partie de la phrase. Ici, le contenu informatif est transmis à l'envers. Ce type de marquage est donc la propriété de la seule construction pseudo-clivée inversée.

Dans la première séquence pseudo-clivée, l'élément clivé contient une information sur la raison qui fait que le sujet énonciateur ne puisse pas sortir ensemble avec ses copin(e)s. Elle a une fonction explicative qui se présente comme le développement d'un acte de parole introduit dans le discours par le segment gauche concernant la raison d'être de l'attitude présumée de la part du locuteur de cette phrase, c'est-à-dire celle de ne pas sortir ensemble. Quant à l'énonciation de la deuxième pseudo-clivée, l'on peut dire qu'elle intervient dans la progression conversationnelle en tant que rajout informationnel dans la mémoire discursive de l'interlocuteur.

### 5.2.3 Les pseudo-clivées discontinues

Il s'agit des pseudo-clivées appartenant au type "*tout nouveau*", comme celle illustrée par l'exemple (382) ci-après.

(382) *Aríko icó twoovugá ni ukó ubutuúngaane bw'ábaantu butaburá agaháze.*

"Mais ce que nous pouvons dire, c'est que la justice des hommes ne manque pas d'imperfection."

(CUI00529, Paix, 2010s)

Aríko	i-ki-ó	tu-oo-vúg-a <sup>H</sup>	ni	ukó	u-bu-tuúngaane
Mais	AUG <sub>7</sub> -PP <sub>7</sub> -PRCS	SUJ <sub>1PL</sub> -POT-dire-VF.REL	COP	que	AUG <sub>14</sub> -PN <sub>14</sub> -justice
bu-a	a-ba-ntu	bu-ta-búr-a <sup>H</sup>		a-ka-háze	
PP <sub>14</sub> -CON	AUG <sub>2</sub> -PN <sub>2</sub> -personne	SUJ <sub>14</sub> -NEG-manquer-VF.REL		AUG <sub>12</sub> -PN <sub>12</sub> -imperfection.	

Dans l'exemple (382), le locuteur introduit un nouveau référent *ubutuúngaane* "la justice" dans le discours. Le segment gauche *icí twoovugá* "ce que nous pouvons dire" n'a pas de caractère présumé évalué essentiellement de cette partie de la pseudo-clivée, tel qu'évoqué précédemment. Toute la phrase constitue une nouvelle énonciation et, de ce fait, véhicule

entièrement de l'information nouvelle. La construction rentre donc dans la catégorie des phrases thétiqes, compte tenu de son origine énonciative ainsi que son statut monologique. Quant à son caractère discontinu, il réside exactement dans la valeur pragmatique de ladite construction. Il consiste en effet en ce que cette construction fonctionne comme un nouvel élément de communication dont l'introduction dans le discours marque la rupture avec la communication précédente : les faits sont tels que le sujet énonciateur abandonne son énonciation en cours pour aborder un autre sujet. Par ailleurs, la présence de la conjonction *ariko* "mais" en tête de la phrase témoigne que cette dernière constitue bel et bien un nouvel élément de discours. Cette conjonction assure la jonction entre le discours précédent et l'énonciation qui suit, tout en indiquant, compte tenu de sa valeur sémantique, que cette dernière intervient comme un nouveau sujet de communication par rapport à ce qui venait d'être communiqué.

Un tableau qui résume le classement des différents types de pseudo-clivées et leurs valeurs d'emploi discursives est proposé ci-après.

**Tableau 5: Typologie des pseudo-clivées et leur interprétation pragmatique**

	Exemple	Type	Subordonnée	Clivé	Marquage	
Pseudo-clivée	(375Y)	T 1	Ancien ( <i>Topique</i> )	Nouveau ( <i>contraste simple</i> )	focus contrastif ( <i>identification</i> )	
	(376Y)			T1''		Nouveau ( <i>contraste exhaustif</i> )
	(377)- (378)			T1'''		Nouveau ( <i>dédoublé</i> )
	(381)	T2	Nouveau ( <i>info. complémentaire</i> )	Ancien ( <i>reprise anaphorique</i> )	Explication	
	(382)	T3	Nouveau ( <i>topique construit</i> )	Nouveau ( <i>commentaire</i> )	Topique- commentaire	

Avant de clore cette section sur la fonction discursive des pseudo-clivées, nous introduisons dans ce qui suit un mot sur la valeur pragmatique des constructions inférentielles que l'on a décrites plus haut comme appartenant à la catégorie des structures apparentées aux pseudo-clivées standards.

Il a été souvent avancé qu'une construction inférentielle établit généralement une relation sémantique d'*explication* ou de *causalité* entre sa subordonnée et le discours précédent (Declerck 1988, 1992; Pusch 2006). En ce qui concerne le kirundi, et parmi les exemples présentés ci-dessus, les deux lectures sémantiques sont notamment rapportées respectivement en (356) et (358a). Dans (356), nous avons un cas où la séquence équative: *ni ukó abá yíikuuye itéeká y'umwána w'Imána* "c'est qu'il s'est enlevé la dignité d'être enfant de Dieu" reçoit une interprétation pragmatique de la raison fournie par le locuteur vis-à-vis du rejet par Dieu de la personne évoquée dans le discours précédent: la raison du refus de son offrande. Il s'agit donc là d'une construction à valeur explicative. Par contre, dans le second cas, nous avons plutôt une construction dont cette séquence inférentielle (*ni ukó yabikoze nabi* "c'est qu'il/elle l'a mal fait") de la phrase comporte une valeur causale par rapport à ce qui est prédiqué dans le segment gauche: son contenu propositionnel communique ce qui est à l'origine du sentiment présentement éprouvé par le locuteur, tel que signalé dans le discours précédent. Ce dernier affirme donc pourquoi il est fâché.

Cependant, la construction inférentielle peut englober d'autres valeurs que celles d'une interprétation causale ou explicative. Dans (362), la subordonnée qui suit la matrice inférentielle *ni ukó* "c'est que" exprime clairement une interprétation de la part du locuteur, et non pas une explication ou une cause, d'un état de chose mentionné dans le discours précédent. Elle renferme donc une valeur plutôt interprétative. Notons en passant que bien que la littérature identifie cette construction sous le terme de "*if-because construction*", la présence de la conjonction *niiba* "si" n'a rien à avoir avec l'expression d'une quelconque condition, compte tenu du sens auquel elle renvoie. Il se révèle par ailleurs inadmissible de substituer dans (362) la matrice *ni ukó* par un élément qui introduit l'expression d'une conséquence, comme l'adverbe *reero* "alors" dans l'exemple (383b), corrélativement à la prétendue condition. Puisque, le cas échéant, l'on aurait affaire à une structure ne dénotant pas les mêmes conditions de vérité que (362).

(383) a. *Niibá utávyéémera ni ukó uri muri wáa murwi w'ábiihebuuye.*

"Si tu n'y crois pas c'est que tu es dans cette catégorie des désespérés."

(*Imboneshal23*, Magazines, 2010s)

*niibá* u-tá-bi-éemer-a                      ni    ukó u-ri<sup>H</sup>

si    SUJ<sub>2SG</sub>-NEG-OBJ<sub>8</sub>-croire-VF    COP que SUJ<sub>2SG</sub>-être.REL

*muri* u-áa                      mu-rwi                      u-a                      a-ba-i-hébuur-ye<sup>H</sup>

dans PP<sub>3</sub>-DEM<sub>V</sub>    PN<sub>3</sub>-catégorie    PP<sub>3</sub>-CON    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-RFL-désespérer-PRF.REL

b. *Níibá utávyémera reéro uri muri wáa murwi w'ábihebuuye.*

Níibá u-tá-bi-éemer-a reeró u-ri muri u-áa mu-rwi  
 si SUJ<sub>2SG</sub>-NEG-OBJ<sub>8</sub>-croire-VF alors SUJ<sub>2SG</sub>-être dans PP<sub>3</sub>-DEM<sub>v</sub> PN<sub>3</sub>-catégorie  
 u-a a-ba-i-hébuur-ye<sup>H</sup>  
 PP<sub>3</sub>-CON AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-RFL-désespérer-PRF.REL

“Si tu n’y crois pas alors tu es dans cette catégorie des désespérés.”

(Si tu n’y crois pas \*(c’est que) tu es dans cette catégorie des désespérés.)

Pour conclure, les pseudo-clivées standards s’écartent discursivement, de ces formulations inférentielles, en ce qu’elles impliquent particulièrement une prédication identificative. Comme il a été observé, elles comportent, contrairement à ces dernières, une partie initiale qui se pose comme une référence à identifier. Cela fait alors penser à un type de construction où le segment gauche est marqué formellement comme une relation préconstruite (ou présupposée) servant de support thématique à la prédication d’identification qui suit, tandis que le segment droit en constitue la relation identificative résultante. D’où d’ailleurs l’appellation d’équative thématique parfois donnée à ces constructions (Halliday 1985). Par exemple en (344), le locuteur présuppose que quelqu’un ne paie pas la taxe et ce quelqu’un est identifié par l’expression lexicale *abacáamaánza* “les juristes”. La lecture identificative de cette construction lui confère aussi une structure informationnelle spécifique. Elle consiste en une relation discursive marquée dont la structure sémantique se présente, non pas comme l’articulation thème-commentaire à l’instar d’une structure de base (non marquée), mais comme une structure mettant en relief le constituant apparaissant après la copule (Hopper 2001; Doetjes *et al.* 2004).

## 6 Conclusion

Le but de ce chapitre était d’examiner les propriétés formelles des constructions clivées et leurs fonctions dans le discours en kirundi. A la lumière des exemples rapportés dans ce chapitre, nous concluons que les trois types de clivées présentées dans littérature (clivées de base (*IT-cleft*), pseudo-clivées standards (*WH-clefts*) et pseudo-clivées inversées (*reverse WH-clefts*) sont également attestés en kirundi. L’analyse syntactico-sémantique de ces constructions a montré qu’ils comportent des propriétés qui les caractérisent comme des relations syntaxiques formellement complexes (biclausales) mais fonctionnellement uniques.

En ce qui concerne les fonctions discursives de ces constructions clivées, il s’est révélé qu’elles interviennent essentiellement pour ériger la partie du discours clivée au statut

pragmatique de focus, en tant qu'élément qui véhicule de l'information pertinente dans le discours. Toutefois, des particularités pragmatiques ont été identifiées à l'intérieur de chaque dispositif. Ainsi, pour les clivées de base (IT-clefts), il a été décrit qu'elles se présentent sous deux types pragmatiques, à savoir les clivées à présupposition non-informative (*knowledge presupposition it-clefts*) et les clivées à présupposition informative (*informative presupposition it-clefts*). Nous disposons ainsi de trois types de fonctions pour la classification des phrases clivées en kirundi (i) les clivées avec un élément clivé focalisé dont la subordonnée constitue un arrière plan informationnel, du fait qu'elle véhicule de l'information donnée dans le discours antérieur, (ii) les clivées dont la partie droite marque le focus ayant la lecture d'une extension informationnelle, en raison qu'elle n'est pas en rapport de subordination avec la matrice de la clivée et (iii) des clivées dont la subordonnée introduit autant que la proposition matrice de nouvelles informations dans le discours.

De plus, dans le contexte mettant en jeu le dispositif du couple question-réponse, il a été observé que les clivées pouvaient être réduites à la seule proposition principale, la raison étant qu'elle représente la partie qui résout le questionnement, et donc la seule qui est pertinente au plan informationnel. En se fondant sur la classification de Declerck (1984), nous avons aussi identifié trois fonctions pragmatiques pour les pseudo-clivées: (i) les pseudo-clivées contrastives, (ii) les pseudo-clivées avec un élément non focalisé et anaphorique et (iii) les pseudo-clivées discontinues. Les structures appartenant à la première catégorie de ce modèle de clivage se particularisent par le fait qu'elles expriment une mise en contraste entre l'information véhiculée dans la partie gauche et celle contenue dans la partie droite de la phrase, celles répertoriées dans la seconde s'identifient par le fait qu'elles comportent un élément clivé qui ne renvoie pas au focus, contrairement à ce qui est habituel dans ces types de formulations discursives, et celles rentrant dans la troisième catégorie sont ces structures dont la réalisation consiste à introduire un nouveau référent dans le discours en tant que nouveau sujet de communication, marquant ainsi la rupture avec le discours précédent.

Nous avons également constaté que les clivées de base se distinguent énonciativement des pseudo-clivées en ce qu'elles comportent une configuration syntaxique ne faisant mention d'aucun élément posé comme topique de la prédication exprimée dans le tour équatif. Par contre, nos analyses ont montré que le segment se trouvant à gauche dans la pseudo-clivée fonctionne pragmatiquement comme le topique, l'élément sur lequel l'énonciateur réfère sa prédication: celui-ci est alors explicitement posé soit au sein d'une même structure

argumentale (comme le sujet du verbe), ou dans le contexte précédent ou encore sous la forme disloquée.

Pour le cas de certaines structures équatives non clivées, comme les structures attributives (complexes), il a été noté que leur distinction avec de véritables clivées nécessite souvent d'avoir recours au contexte de production : leur configuration syntaxique étant superficiellement apparentée à celle des clivées, les indices permettant de les distinguer de ces dernières sont uniquement diffusés dans le contexte.





## **CHAPITRE 6**

# **LES CONSTRUCTIONS PRÉSENTATIVES**



## 1 Introduction

Le kirundi enregistre une série de constructions syntaxiques qui se recensent sous le nom de “*construction présentative*” (désormais CPR). L’existence de ces constructions est également signalée dans bon nombre de travaux sur le rapport entre la syntaxe et la structure de l’information (Lambrecht 1994, 1997, 2000; Koenig & Lambrecht 1999; Conti 2004).

En kirundi, ces constructions se présentent sous des modèles différents, ce qui fait penser à une typologie de CPRs. Nous nous proposons de faire la description du marquage formel de ces constructions et la description de leurs fonctions discursives en kirundi. Pour ce faire, nous présentons d’abord un aperçu détaillé de leurs propriétés morphosyntaxiques qui les distinguent notamment d’autres structures attestées dans cette langue bantoue. La démarche consistera dans un premier temps à décrire le fonctionnement du verbe de la proposition principale dans les CPRs, en vertu d’une conception particulière que la littérature semble y accorder (Rothenberg 1979; Furukawa 2005; Lambrecht 2002), en vue de tracer son lien avec les autres membres de la phrase. Nous aurons également à rendre compte de la relation que les parties constitutives de la CPR entretiennent, cela pour mettre en lumière notamment ce que les CPRs ont de commun avec les clivées, sachant que certains auteurs (Lambrecht 2002; Léard 1992; Lambrecht 2001; Furukawa 1996) les qualifient comme une sous-catégorie de ces dernières. Nous ferons ensuite pour chaque modèle identifié l’exploration de ses fonctions discursives, en mettant en exergue diverses lectures pragmatiques qui en découlent. Enfin, un tableau récapitulatif des proportions des modèles de CPR attestés dans notre corpus sera proposé avant la conclusion.

## 2 Les propriétés morphosyntaxiques et sémantiques de la CPR

Comme il a été mentionné dans le deuxième chapitre de ce travail, les CPRs ont des propriétés morphosyntaxiques qui les caractérisent comme représentant un autre type de structures biclausales en emploi en kirundi, en plus de ces structures clivées traitées dans le chapitre précédent. Nous avons vu en effet qu’elles se composent d’une proposition principale comportant le constituant verbal (ou adverbial parfois) à fonction présentative et une subordonnée relative non restrictive. Les plus fréquents sont des formes en “avoir” ou en “voilà/voici”. Quelques exemples sont cités ci-après, illustrant les formes en “il y a x qui...” (384), “j’ai x qui...”(385) et “voilà x qui...” (386).

(384) *Hari abanyézaámu babiri baakomérekejwe n'ákarwi k'ábaantu bitwáaje ibihiri.*

“Il y a deux vieillards qui ont été blessés par un groupe d'hommes armés de gourdes.”

(*J.P\_RPA29102014*, Information, 2010s)

Ha-ri a-ba-nyézaámu ba-biri ba-a-kómerek-u-ye<sup>H</sup> n'  
 EXPL-être AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-veilleur PN<sub>2</sub>-deux SUJ<sub>2</sub>-PR-être.blessé-PASS-PRF.REL par  
 a-ka-rwi ka-a a-ba-ntu ba-i-twáar-ye<sup>H</sup>  
 AUG<sub>12</sub>-PN<sub>12</sub>-groupe PP<sub>12</sub>-CON AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-personne SUJ<sub>2</sub>-RFL-porter-PRF.RO  
 i-bi-hiri  
 AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-gourde

(385) *Urafise inaanga yivúza.*

“Tu as une cithare qui se joue.”

(*IragiNdanga*, Culture traditionnelle, 2000s)

U-ra-fit-ye i-nanga i-i-vúz-a<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>2SG</sub>-DJ-avoir-PRF AUG<sub>9</sub>-cithare SUJ<sub>9</sub>-RFL-jouer-VF.REL

(386) *Ngaabó abaáhaamvye umugabo waawe bari ku ruugi.*

“Les voilà, ceux qui ont enterré ton mari se trouvent à la porte.”

(*UbwuzuBushasha*, Religion, 1960s)

Nga-a-ba-o a-ba-á-haamb-ye<sup>H</sup> u-mu-gabo u-aawe  
 PRSNT-AUG<sub>2</sub>-PP<sub>2</sub>-DEM<sub>II</sub> AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-PR-enterrer-PRF.REL AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-hommePP<sub>1</sub>-POSS<sub>2SG</sub>  
 ba-ri ku ru-uugi  
 SUJ<sub>2</sub>-être LOC<sub>17</sub> PN<sub>11</sub>-porte

## 2.1 Les verbes marqueurs de la CPR

Des opinions semblent controversées quant au statut grammatical du verbe de la principale dans les CPRs. Rothenberg (1979: 357), en parlant du verbe “avoir” de la forme en “*j’ai X qui...*”, dans son exemple “*J’ai ma petite maison qui ne se louait pas*”, note qu’il n’y est pas l’équivalent lexical de “*posséder*”. Elle se réserve néanmoins de préciser le statut que ce verbe renferme dans l’exemple donné, en laissant entendre tout simplement que dans les autres cas, différents de celui-ci, il est justement l’équivalent de *posséder*. Pour une construction pareille, Furukawa (2005) parle d’un *avoir* attributif plutôt que possessif, mais lui-même n’en tire pas vraiment de conséquences au niveau de sa valeur fonctionnelle. Lambrecht (2002) précisera que l’on a affaire ici à une forme en “avoir” existentielle, dont le sujet n’a pas le rôle de possesseur. Bien d’autres chercheurs ont révélé qu’il ne s’agit pas, dans le cas donné, d’un verbe sémantiquement plein qui sélectionne deux arguments, mais un type plus ou moins désémantisé (Cornish 2005; Lafkioui 1999, 2011: 43-52; Tellier 1992). Blanche-Benveniste (1983) a bien remarqué que de tels verbes n’ont plus toutes leurs possibilités de construction,

et qu'ils ne sont donc pas des verbes de plein statut, quoiqu'ils apparaissent syntaxiquement comme constructeurs.

En nous appuyant sur les observations des auteurs rapportés ci-dessus, nous retenons que les verbes apparaissant dans la proposition principale des CPRs fonctionnent comme du support matériel dans l'expression de tels dispositifs (plutôt que des prédicats), à l'instar du verbe copulatif dans les structures avec clivage. Dans ce contexte d'emploi, ces verbes ont perdu leur sémantisme inhérent, et sont ainsi réduits à des pures marqueurs présentatifs (désormais, MPR).

## 2.2 Les sous-catégories de la CPR

Il existe plusieurs sous-catégories de CPRs dans diverses langues du monde, comme en témoignent certains travaux (Lambrecht 2000, 2002). La distinction de ces sous-catégories repose fondamentalement sur le type de constituant MPR en usage. On identifie, entre autres, des types en "avoir", en *voilà* et ceux en *MPR de perception*.

### 2.2.1 Les CPRs en "avoir"

La première sous-catégorie des CPRs attestée en kirundi est celle qui regroupe les formes en "avoir" évoquées ci-dessus. Celles-ci consistent essentiellement en des structures introduites par un MPR verbal à radical *-ri*, *-fít-* ou *-roonk-*, tous se traduisant par "avoir".

Cependant des cas de chevauchements peuvent avoir lieu au sein d'une même sous-catégorie, un phénomène qui est souvent motivé par le principe de variabilité discursive (Conti 2010), ce qui est assez courant dans le domaine de la structure de l'information.

A titre d'exemple, Lambrecht (2000), procédant à une classification catégorielle de ces configurations syntaxiques qui forment selon lui le type le plus fréquent de ce qu'il appelle "*Construction Relative Présentative (CRP)*", fait une distinction entre la CRP en "avoir" existentielle et la CRP en "avoir" événementielle. Dans le premier cas, on a affaire à un "avoir" qui consiste à signaler la présence d'une entité dans le monde interne du discours, tandis que le second "avoir" sert à introduire une situation inattendue dans l'univers du discours. Si nous en tenons à la conception de cet auteur, nous pouvons ainsi dire qu'une CPR en *-ri* en kirundi s'apprête uniquement à un emploi existentiel. Toutefois, on en a aussi bien sous la forme personnelle qu'impersonnelle dans cette langue bantoue. En emploi impersonnel, le MPR en *-ri* porte le préfixe *ha-*, ayant souvent une valeur explétive, avec lequel il prend la forme verbale *hari* "il y a". Il peut apparaître également sous la forme

*harihó*, dont l'occurrence du clitique locatif *-hó* y confère plutôt le sens de "il existe". En voici des exemples illustrant des CPRs en *harihó* (387) et en *hari* (388).

(387) *Harihó umusóre yiitooye aja kurésha umukoóbwa*

"Il y a un jeune homme qui s'est rendu à la recherche d'une fiancée."

(*Kw'Isoko201140*, Religion, 2010s)

Ha-ri-hó            u-mu-sóre            a-á-i-tóor-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>16</sub>-être-PstF<sub>16</sub>    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-jeune.homme    SUJ<sub>1</sub>-PE-RFL-apprêter-PRF.REL  
 a-gi-a            ku-résh-a            u-mu-koóbwa  
 SUJ<sub>1</sub>-aller-VF    PN<sub>15</sub>-allécher-VF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-fille

(388) *Hari abakényezi n'ábiigeme baágwaanye murí iyi mirwi yarwáana.*

"Il y a des femmes et des filles qui ont lutté parmi ces groupes qui se battaient."

(*CUI101004Abaru*, Paix, 2010s)

Ha-ø-ri            a-ba-kényezi            n' a-ba-iigeme            ba-á-gwaan-ye<sup>H</sup>            murí  
 SUJ<sub>16</sub>-PRS-être    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-femme et    AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-fille    SUJ<sub>2</sub>-PE-lutter-PRF.REL    LOC<sub>18</sub>  
 i-i-i            mi-rwi            i-á-rwaan-a<sup>H</sup>  
 AUG<sub>4</sub>-PP<sub>4</sub>-DEM<sub>1</sub>    PN<sub>4</sub>-groupe    SUJ<sub>4</sub>-PE-se.battre-VF.REL

Le préfixe *ha-* ainsi que le clitique locatif *-ho* dénotent dans les exemples ci-dessus le point de repère qui situe l'existence d'un élément quelque part dans l'espace ou dans le temps non-déterminé. Ils ont donc un rôle existentiel. Il se peut même que les deux indices locatifs renvoient à une localisation référentielle explicitement marquée. C'est le cas notamment de l'exemple (389) où l'emploi du pronom démonstratif *háno* "ici" consiste à indiquer l'emplacement exact du référent de l'entité présentée.

(389) *Harihó imbwá háno irikó iriingenza.*

"Il y a un chien qui est en train de flâner ici."

(*NC*, Quis2004, 2012)

Ha-ø-ri-hó            i-N-bwa            ha-no    i-rikó<sup>H</sup>            i-i-geenz-a  
 SUJ<sub>16</sub>-PRS-être-LOC<sub>16</sub>    AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-chien ici            SUJ<sub>9</sub>-être.en.train.REL    SUJ<sub>9</sub>-RFL-flâner-VF

Intéressant aussi est de savoir comment ce morphème peut recevoir une lecture impersonnelle, en dépit de son statut de repère locatif dans la séquence en cours. En fait, dans la plupart de ses emplois, il ne se trouve associé à aucun référent activé dans le discours, quoiqu'inhéremment locatif (cf. les membres de la classe 16 dont il est l'étiquette grammaticale). A ce titre, son caractère locatif n'est saisi que cognitivement, du moins pour les usagers natifs de la langue.

Il se peut également que cette forme à sujet explétif porte la marque de négation **-ta-**, mais qui n'a rien à avoir avec l'expression de la négation. Son emploi augmente l'expressivité de l'assertion dans l'énoncé en dotant au verbe donné le sens de “*il y a effectivement*”. En voici un exemple en (390).

(390) *Vy'ukurí hatarí umuuntu yanyivyé amaherá!*

“En vérité, il y a effectivement une personne qui m'a volé de l'argent.”

(N.E, Quis 2004, 2012)

vy'ukurí ha-ta-rí u-mu-ntu a-a-N-iib-ye<sup>H</sup>  
 en.vérité SUJ<sub>16</sub>-NEG-être AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne SUJ<sub>1</sub>-PR-OB<sub>1SG</sub>-voler-PRF.REL  
 a-ma-herá  
 AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-argent

Une autre particularité observée dans les CPRs en kirundi c'est que le constituant qui apparaît dans la postposition immédiate de ce verbe MPR est essentiellement un SN indéfini, ce qui est une contrainte pragmatique comme on le verra plus loin. Il en découle qu'un constituant nominal défini est inacceptable dans cette position de la CPR. Ceci dit, une structure apparentée au contre-exemple en (391) (adaptée à partir de l'exemple (387) ne passe pas en kirundi. Toutefois, cette contrainte semble décliner en cas des structures interrogatives, comme on l'observe dans la subordonnée interrogative indirecte de l'exemple (392).

(391) *Harihó \*(Yohana) yaháritse.*

?“Il y a Jean qui ont pris une femme de plus.”

(Adapté à partir de *Kw'Isoko201140*, Religion, 2010s)

Ha-ri-hó \*[Yohana] a-á-hárik-ye<sup>H</sup>  
 EXPL-être-PstF<sub>16</sub> Jean SUJ<sub>1</sub>-PE-être.polygame-PRF.REL

(392) *Gushika ahó bamubazá kó harí RWAGASORE yooba yáabóonye.*

“Jusqu'à ce qu'on lui demanda s'il aurait vu Rwagasore.”

(Lit. [...] s'il y a Rwagasore qu'il aurait vu)

(*Ubuzima*, Histoire, 1990s)

Ku-shik-a a-ha-ó ba-mu-báz-a<sup>H</sup> kó  
 PN<sub>15</sub>-arriver-VF AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-PRCS SUJ<sub>2</sub>-OB<sub>1</sub>-demander-VF.REL que  
 ha-ø-rí Rwagasore a-oo-bá-a a-a-bón-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>16</sub>-PRS-être Rwagasore SUJ<sub>1</sub>-POT-être-VF SUJ<sub>1</sub>-PR-voir-PRF.REL

En emploi personnel, le verbe **-ri** se révèle compatible à toutes les personnes, mais plus encore les 1<sup>ères</sup> et 3<sup>èmes</sup> personnes en vertu de la fonction discursive des CPRs. Dès lors, elle

apparaît toujours attelée avec la particule *na* “avec” et se traduit littéralement par “être avec quelque chose”, comme dans l’exemple ci-dessous.

(393) *Ncaagurira Saúli na Barnába, ndi n'ibikorwá nabatoreye*

“Élis-moi Saul et Barnabé, j’ai des tâches que je leur ai choisies”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

N-cáagur-ir-a Saúli na Barnába, [N-rí n' í-bi-korwá  
 OBJ<sub>1SG</sub>-élir-APPL-VF Saul et Barnabé SUJ<sub>1SG</sub>-être avec AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-tâche  
 N-a-ba-tóor-ir-ye<sup>H</sup>]CPR  
 SUJ<sub>1SG</sub>-OBJ<sub>2</sub>-choisir-APPL-PRF.REL

Dans certaines occurrences, *-ri* peut être remplacé par *-bá-* “être”, une autre copule à valeur existentielle également attestée dans d’autres langues bantoues (Guarisma *et al.* 1982). En kirundi, tous les deux verbes font partie de ce que Meeussen (1959: 145) appelle “*verbes défectifs*”.

Dans les lignes précédentes nous avons mentionné que de telles formes verbales, employées en tant que MPRs, ne sont pas très libres dans les variations de temps, de modalité et d’aspect, mais non plus dans la variation de personnes. Ce faisant, l’éventuelle substitution de la forme en *-ri* par celle en *-bá-* en kirundi est souvent motivée par certaines de ces contraintes grammaticales, mais parfois aussi par des contraintes d’ordre discursif. Par exemple, la forme en *-bá-* n’a la fonction d’élément MPR qu’en emploi impersonnel. Dans le cas contraire, elle représente un verbe de plein statut et a désormais le sens de “vivre, habiter”. En emploi MPR, elle est toujours au passé (e.g. imparfait) ou au futur (en tant qu’auxiliaire), au moment où la forme en *-ri* se rapporte souvent au présent. Au niveau fonctionnel, les deux formes copulatives sont en rapports d’exclusion, dans la mesure où l’une intervient dans un co-texte où l’autre est inacceptable. C’est ce que témoigne en fait l’exemple (394a) dans lequel la construction en *-bá-* intervient justement dans un contexte où celle en *-ri* telle que (394b) ne passe pas du tout.

(394) *Haábaaye ingwe yavyáaye ibibuguru ndwi, irahéza yingiinga icuúya ngo kiyisigáranire abáana*

“Il était une fois une panthère qui a mis au monde sept petits; elle supplia ensuite au serval pour qu’il lui garde ses enfants (pendant qu’elle était absente)”

(*Imigani*, Contes, 1940s)

- a. [Ha-á-ø-bá-ye i-N-gwe i-á-vyáar-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>16</sub>-PE-CJ-être-PRF AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-panthère SUJ<sub>9</sub>-PE-mettre.au.monde-PRF.REL

i-bi-buguru ndwi]<sup>CPR</sup>, i-ra-héz-a i-ø-íngiing-a i-ki-uúya  
 AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-petit sept SUJ<sub>9</sub>-DJ-finir-VF SUJ<sub>9</sub>-CJ-supplier-VF AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-serval  
 ngo ki-yi-sigár-an-ir-e a-ba-ána  
 pour.que SUJ<sub>7</sub>-OBJ<sub>9</sub>-garder-ASS-APPL-VF.SBJ AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-enfant

- b. [Ha-á-ø-\*(ri) i-N-gwe i-á-vyáar-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>16</sub>-PE-CJ-être AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-panthère SUJ<sub>9</sub>-PE-mettre.au.monde-PRF.REL  
 i-bi-buguru ndwi]<sup>CPR</sup>, i-ra-héz-a i-ø-íngiing-a i-ki-uúya  
 AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-petit sept SUJ<sub>9</sub>-DJ-finir-VF SUJ<sub>9</sub>-CJ-supplier-VF AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-serval  
 ngo ki-yi-sigár-an-ir-e a-ba-ána  
 pour.que SUJ<sub>7</sub>-OBJ<sub>9</sub>-garder-ASS-APPL-VF.SBJ AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-enfant

Le verbe *-fit-* s’emploie également pour exprimer le type de CPR en “avoir” à vocation existentielle. Il est l’équivalent de la forme en *-ri*. Cela étant, on note que les deux formes en *-ri* et en *-fit-* représentent en kirundi une même variante de CPR en “avoir” existentielle. Elles diffèrent néanmoins par le fait que cette dernière répond exclusivement à un emploi personnel. En voici un exemple ci-après.

(395) X : *Aríko baápfuuye kurígukúurakó mbóna ukíbaasha.*

“Mais, on te l’a dispensé (l’impôt) alors que je vois que tu as encore de l’énergie”  
 (*Gikenye*, Théâtre, 1970s)

Aríko ba-á-pfu-ye ku-rí-ku-kúur-a-kó  
 Mais SUJ<sub>2</sub>-PE-inutilement-prf PN<sub>15</sub>-OBJ<sub>5</sub>-OBJ<sub>2SG</sub>-dispenser-VF-PstF<sub>17</sub>  
 n<sup>H</sup>-bón-a u-kí-báash-a  
 SUJ<sub>1SG</sub>.CJC-voir-VF SUJ<sub>2SG</sub>-PERST-avoir.la.capacité-VF

Y : *Ndafise umwaampi naráshwe aha mu butíikórwa túrwaanya Kilima!*

“J’ai une flèche qui m’a percé ici au niveau de l’omoplate, quand nous combattions Kilima”

[N-ra-fit-ye u-mu-aampi N-á-rás-u-ye  
 SUJ<sub>1SG</sub>-DJ-avoir-prf AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-flèche SUJ<sub>1SG</sub>-PE-DJ-percer-PASS-PRF  
 a-ha-a mu bu-tíikórwa]<sup>CPR</sup> tu<sup>H</sup>-rwaan-i-a Kilima  
 AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-DEM<sub>1</sub> LOC<sub>18</sub>PN<sub>14</sub>-omoplate SUJ<sub>1PL</sub>.CJC-combattre-VF Kilima

De même que le souligne Rothenberg (1979: 357), l’on voit que le verbe *-fit-* a perdu dans cet emploi le sens lexical de “posséder”, qu’il renferme normalement s’il est utilisé comme un verbe de plein statut. Ainsi, quoique la séquence *ndafise umwaampi* se traduise littéralement par “j’ai une flèche”, son contenu propositionnel n’implique pas du tout que le locuteur se trouve en *possession* d’une flèche. La proposition affirme plutôt l’existence d’une flèche ayant été à l’origine de l’état de santé actuel du locuteur. Par ailleurs, comme illustré dans

(396), le MPR *ndafise* “j’ai” peut facilement commuter, dans le même contexte d’emploi, avec *hariho*, une forme prototypiquement existentielle.

(396) *Harihó umwaampi naráshwe aha mu butíikórwa túrwaanya Kilima.*

“Il y a une flèche qui m’a percé ici au niveau de l’omoplate, quand nous combattions Kilima.”

(Adapté à partir de *Gikenye*, Théâtre, 1970s)

[Ha-ri-hó u-mu-aampi N-á-rás-u-ye a-ha-a  
 SUJ<sub>16</sub>-être-PstF AUG<sub>3</sub>-PN<sub>3</sub>-flèche SUJ<sub>1SG</sub>-PE-DJ-percer-PASS-PRF AUG<sub>16</sub>-PP<sub>16</sub>-DEM<sub>I</sub>  
 mu bu-tíikórwa]<sup>CPR</sup> tu<sup>H</sup>-rwaan-i-a Kilima  
 LOC<sub>18</sub> PN<sub>14</sub>-omoplate SUJ<sub>1PL</sub>.CJC-combattre-VF Kilima

Les CPRs en *-roonk-* sont quant à elles des formes événementielles dont l’équivalent existentiel consiste en la structure en *-fit-*. Comme il a été décrit plus haut, le verbe *-roonk-* dans (397) n’est nullement à traiter dans son premier sens de “recevoir, obtenir”. Ainsi, le syntagme verbal *twaronse* “nous avons eu” consiste à introduire un nouvel événement dans le monde du discours, à savoir l’arrivée d’un visiteur à la radio RPA. Par ailleurs, il n’est pas surprenant que le contenu propositionnel de la séquence *twaaroonse umutumíre* “nous avons eu un visiteur” soit sémantiquement apparenté à “*il est venu chez nous un visiteur*”.

(397) *Unó muúnsi reeró kurí RPA, tukaba twáaroonse umutumíre adutegúurira isupú irímwó imbogá.*

“Alors, aujourd’hui à la RPA (radio), nous avons eu un invité qui nous prépare la soupe à légumes.”

(*Akayabagu Nadine Soupe*, Magazines, 2014)

u-nó mu-uúnsi reeró kurí RPA tu-ka-bá-a [tu-á-roonk-se  
 PP<sub>3</sub>-DEM<sub>II</sub> PN<sub>3</sub>-jour alors LOC<sub>17</sub> RPA SUJ<sub>1PL</sub>-SBSC-être-VF SUJ<sub>1PL</sub>-PR-avoir-PRF  
 u-mu-tumíre a-tu-téguur-ir-a<sup>H</sup> i-supú i-rí-mwó<sup>H</sup>  
 AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-invité SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>1PL</sub>-préparer-APPL-VF.REL AUG<sub>9</sub>-soupe SUJ<sub>9</sub>-être-PstF<sub>18</sub>.RO  
 i-N-bogá]<sup>CPR</sup>  
 AUG<sub>10</sub>-PN<sub>10</sub>-légume

A la différence de la CPR en *-fit-* qui dénote une existence, un état de choses, la CPR en *-roonk-* dénote un événement inattendu dans le discours. Plusieurs catégories de ce type sont identifiées en kirundi. Rappelons que ces dernières ont en commun la caractéristique d’être des structures biclausales à vocation présentative (Lambrecht 2000: 49). On a donc affaire à des configurations dont une partie (la première essentiellement) sert à présenter une entité dans l’univers du discours, la seconde étant ce qui est dit de cette entité présentée.

### 2.2.2 Les CPRs en “voilà”

Une CPR en “voilà” correspond en kirundi à l’exemple rapporté en (386). En voici un autre en (398) ci-dessous.

(398) *Ng’aabá abó dusaangíye uburáaro n’úburamuko*

“Les voici, ceux qui partagent avec nous le vivre et le couvert”

(*Duharanire*, Paix, 2000s)

Nga-a-ba-a	a-ba-ó	tu-saangír-ye <sup>H</sup>	u-bu-ráaro
PRNT-AUG <sub>2</sub> -PP <sub>2</sub> -DEM <sub>1</sub>	AUG <sub>2</sub> -PP <sub>2</sub> -PRCS	SUJ <sub>1PL</sub> -partager-PRF.REL	AUG <sub>14</sub> -PN <sub>14</sub> -vivre
na	u-bu-ramuko		
ET	AUG <sub>14</sub> -PN <sub>14</sub> -couvert		

La valeur présentative de cette construction est essentiellement rendue par la présence du constituant *ng’aabá* en tête de l’énoncé. Il s’agit d’un élément déictique ayant le statut d’un pronom présentatif, dont l’emploi consiste à indiquer presque du doigt ce dont on parle (Ntahokaja 1994: 96). Cette partie du discours est composée de la particule *nga* qui se combine avec un pronom démonstratif, pris dans les cinq premières séries (soit ici, la 1<sup>ère</sup> série) sur les sept rapportées en kirundi (Meeussen 1959: 95). L’association des deux éléments donne lieu à un constituant syntaxique complexe ayant la structure [NGA+DEM], qui renvoie au sens de “le(s) voici”, ou sa contrepartie “le(s) voilà”, respectivement, selon que l’entité présentée est proche ou éloignée.

De par leur valeur sémantique, l’on peut dire que les CPRs introduites par cet élément présentatif (désormais CPR en *nga*) rentrent directement dans la sous-catégorie des formes existentielles. Ce pronom présentatif, aussi bien que d’autres MPRs existentielles: *-ri(ho)* (387)-(388) et *-fit-* (395), sert manifestement à signaler la présence d’une entité dans un monde discursif déterminé. Plusieurs points distinguent néanmoins cette forme en *nga* des autres types existentiels; ce qui justifie aussi un traitement séparé au niveau de leur fonctionnalité, comme nous le verrons plus loin.

Il semble aussi judicieux de compter parmi les CPRs des structures telles que la phrase en (399) qui est une forme introduite par *ehe*, une particule figée équivalant sémantiquement à “regarde(z)<sup>22</sup>!” (Meeussen 1959: 153).

<sup>22</sup> Cela existe aussi dans d’autres langues africaines notamment en berbère où des marqueurs présentatifs comme “voici”, “voilà” (e.g. “voici/voilà ma petite maison qui ne se loue pas”) sont souvent issus d’une grammaticalisation de verbes signifiant “voir”, “regarder”; mais on y observe aussi des formes non figées et des pronoms démonstratifs (Lafkioui 1999).

(399) *Ehe ayó mboonyé.*

“Regarde(z) ce que (malheur) je viens de voir.”

(*Gikenye*, Théâtre, 1970s)

Ehe a-a-ó N-bón-ye<sup>H</sup>

voilà AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-PRCS SUJ<sub>1SG</sub>-VOIR-PRF.REL

Il est intéressant de noter que les exemples (398) et (399) partagent une propriété pertinente: ils représentent des formes dont l’effet présentatif est rendu grâce à une perception directe de l’objet désigné. Cette perception se matérialise au travers ce que rapporte le locuteur, qui rend compte de sa perception à son interlocuteur. Celui-ci considère en même temps que l’entité perçue est aussi accessible à la perception de son interlocuteur. D’où les sens de “les voilà” et “regardez”, respectivement conférés aux expressions *ng’aabá* (398) et *ehe* (399).

Néanmoins, malgré l’origine étymologique de cet élément, la perception dénotée n’est pas nécessairement de nature visuelle. L’exemple (400) illustre un cas où l’activité de photographie est perçue cognitivement, plutôt qu’être vue.

(400) X : *Ng’ufotora néezá Laurent?*

“Dis donc Laurent! Fais-tu de belles images?”

(*Nyerek’akaranga*, Théâtre, 1970s)

Ngo u-ø-ø-fotor-a néezá Laurent?

QUOT SUJ<sub>2SG</sub>-PRS-CJ-photograhier-VF bien Laurent

Y : *Eémwe ng’aakó akazi nasómeye!*

“Assurément! Le voilà, un job pour lequel j’ai été formé.”

Eémwe nga-a-ka-o a-ka-zi

assurément PRSNT-AUG<sub>12</sub>-PP<sub>12</sub>-DEM<sub>II</sub> AUG<sub>12</sub>-PN<sub>12</sub>-travail

N-a-som-ir-ye<sup>H</sup>

SUJ<sub>1SG</sub>-PE-être.formé-APPL-PRF.REL

De surcroit, à la différence des cas rapportés précédemment, il ne se présente aucun verbe dans la principale de ces exemples pouvant servir d’élément MPR, si ce ne sont que les particules *nga* (398) et *ehe* (399). C’est donc ces dernières qui y assurent la fonction de MPR. Il n’existe cependant pas de rapport d’exclusion entre les éléments MPR ci-dessus et un éventuel verbe de la principale quoique les deux types de MPR puissent sans doute alterner dans une phrase, comme l’on vient de le constater dans les exemples ci-haut. Leur emploi dans la phrase n’empêche nullement la présence d’un constituant verbal comme témoigne l’exemple en *ehe* ci-après.

(401) *Ma... ryáa keéte wantéguurira, ehe ráaba inyishú anduúngikiye.*

“Maman! La lettre-là que tu m’as préparée, regarde la réponse qu’il m’envoie.”

(*Es’iyo*, Nouvelles, 1980s)

Ma... ri-a keéte u-á-N-téguur-ir-a<sup>H</sup>, [ehe  
 maman PP<sub>5</sub>-DEM<sub>V</sub> lettre SUJ<sub>2SG</sub>-PE-OBJ<sub>1SG</sub>-préparer-APPL-VF.REL voilà  
 ø-raab-a i-nyishú a-N-ruúngik-ir-ye<sup>H</sup>]CPR  
 IMPRT-regarder-VF AUG<sub>9</sub>-réponse SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>1SG</sub>-envoyer-APPL-PRF.REL

Dans l’exemple ci-dessus, le constituant verbal *raaba*, autant que la particule *ehe*, se traduit par la forme impérative “regarde!”. A cet égard, l’emploi simultané des deux parties du discours n’est qu’une pure et simple tautologie dans le contexte donné. Par ailleurs, elles peuvent fonctionner séparément dans un environnement syntaxique similaire. En voici un exemple avec *raaba* (402), comparable à la CPR en *ehe*, illustrée par (399).

(402) *Raaba iryo sínzí ry’ábagumyabaanga hamwé n’ábaanditsi b’ámakurú biitávyé ináama.*

“Regarde cette multitude des Bagumyabanga avec des rédacteurs de l’information qui ont répondu à la réunion.”

(*BuInf090106Ikiganiro*, Information, 2000s)

ø-raab-a i-ri-o sínzí ri-a a-ba-gumyabaanga  
 IMPRT-regarder-VF AUG<sub>5</sub>-PP<sub>5</sub>-DEM<sub>II</sub> multitude PP<sub>5</sub>-CON AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-fidèle.au.devoir  
 hamwé n’ a-ba-aanditsi ba-a a-ma-kurú  
 avec et AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-rédacteur PP<sub>2</sub>-CON AUG<sub>6</sub>-PN<sub>6</sub>-information  
 ba-íitab-ye<sup>H</sup> i-náama  
 SUJ<sub>2</sub>-répondre-PRF.REL AUG<sub>5</sub>-réunion

Toutefois, le rajout de *raaba* à *ehe* semble avoir une incidence pragmatique, qui, en fait, a trait au degré d’expressivité intrinsèque à chaque élément. En effet, la première occurrence syntaxique (*ehe*) étant moins expressive que la seconde (*raaba*), l’intervention de cette dernière consistera en une sorte de réparation informationnelle. C’est ainsi qu’ils se présentent systématiquement dans l’ordre que nous observons en (401). L’inverse n’est donc pas possible, tel qu’en témoigne la gaucherie sémantique de l’exemple ci-dessous.

(403) (...) \*[*raaba ehé inyishú anduúngikiye*]

ø-raab-a ehe i-nyishú a-N-ruúngik-ir-ye<sup>H</sup>  
 IMPRT-regarder-VF regarde AUG<sub>9</sub>-réponse SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>1SG</sub>-envoyer-APPL-PRF.REL  
 (Adapté à partir de *Es’iyo*, Nouvelles, 1980s)

Nous retiendrons donc ici que cette forme impérative *raaba* aussi bien que le présentatif *ng'aaba* et la particule *ehe* sont au service de l'expression d'un type de CPR, au sein duquel la présentation de l'entité se trouve toujours précédée d'une perception explicite de celle-ci par le sujet énonciateur. Mais là, la situation est telle que l'interlocuteur est en principe capable d'avoir la même perception que ce dernier. Il en découle ainsi que le locuteur invite, à partir de son acte d'énonciation, l'interlocuteur à prendre part à un événement de perception. Par contre, dans les formes en *-ri*, en *-fit-*, et en *-roonk-*, l'entité présentée ne semble être perçue que cognitivement par le sujet énonciateur. L'on aura affaire dans ce cas à un type de CPR dont l'entité présentée se trouve localisée dans un monde auquel l'interlocuteur n'a nécessairement pas accès de par ses propres sens.

### 2.2.3 Les CPRs à “MPR de perception”

Il existe en kirundi une autre catégorie des constructions qui exhibent des caractéristiques permettant de les analyser comme des CPRs, en vertu de ce qui sous-tend leur qualité de structures présentatives. Ce sont des constructions biclausales dont le constituant MPR consiste en un verbe appartenant à une classe sémantique caractérisée par la présence d'un élément de perception, tels que les verbes *-bón-* “voir” et *-úumv-* “entendre, sentir”. En tant que telles, elles s'apparentent, du moins du point de vue théorique, aux types décrits ci-dessus comme marqués par la perception de l'entité présentée. Dans l'approche Lambrechtienne (2000: 55), ces constructions représentent ce que l'auteur identifie sous les termes de “CRP compte-rendu de perception”. Nous les appellerons dans notre cas: “CPR à MPR de perception”. En voici une illustration avec le verbe *-bón-* “voir”.

(404) X : *Habaaye iki?*

“Que se passe-t-il?”

Ha-ø-ø-bá-ye                      iki

EXPL-PRS-CJ-être-PRF      quoi

Y : *Tuboonye umuuntu w'úmuhuúngu aciiyé ngaáho yéeteeta, atéruye umukoóbwa.*

“Nous venons de voir une personne de sexe masculin qui passe ici en courant, transportant une fille.”

(NG, Quis 2004, 2010s)

[Tu-ø-bón-ye                      u-mu-ntu                      u-a                      u-mu-huúngu

SUJ<sub>1PL</sub>-PRES-voir-PRF      AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne      PP<sub>1</sub>-CON      AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-garçon

a-ci-ye<sup>H</sup>                      ngaáho      a<sup>H</sup>-eeteet-a,]<sup>CPR</sup>                      a<sup>H</sup>-térur-ye

SUJ<sub>1</sub>-passer-PRF.REL      ici                      SUJ<sub>1</sub>.CJC-courir-VF      SUJ<sub>1</sub>.CJC-porter-PRF

u-mu-koóbwa

AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-fille

Il est important de souligner qu'une CPR à MPR de perception n'est pas sujette à la contrainte observée dans la majorité des constructions appartenant à cette catégorie de CPR, c'est-à-dire celle de n'admettre que les SN indéfinis, tel qu'évoqué plus haut. Dans l'exemple (405), on observe bien que cette construction accepte librement les SN définis, désignant des entités identifiables dans le discours. Mais, dans ce cas, le verbe de la relation prédicative qui suit est obligatoirement au mode conjonctif et non au relatif. En voici un exemple avec le verbe de perception *-bón-* "voir".

(405) *Mbona Yakobó yīruka, siinzi icó aboonyé.*

"Je vois Jacques qui court, je ne sais ce qu'il vient d'apercevoir".

(Élicitation personnelle)

N-bón-a      Yakobo a<sup>H</sup>-iiruk-a,      si-N-zi      i-ki-ó  
 SUJ<sub>1SG</sub>-voir-VF Jacques SUJ<sub>1</sub>.CJC-courir-VF NEG-SUJ<sub>1SG</sub>-savoir AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS  
 a-bón-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>1</sub>-voir-PRF.REL

Dans tous les cas de CPR à MPR de perception, l'entité présentée est toujours perçue en vertu de la situation à laquelle elle participe. Cela implique en effet des contraintes lexicales sur le prédicat de la subordonnée. De ce fait, l'occurrence de certains verbes est proscrite dans la relative. C'est notamment un verbe d'état tel qu'en (406).

(406) *Naabóonye imbwa igwaayé.*

"J'ai vu un chien qui est malade."

(Élicitation personnelle)

N-a-a-bón-ye      i-N-bwa      i-gwáar-ye<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>1SG</sub>-PR-DJ-voir-PRF AUG<sub>9</sub>-PN<sub>9</sub>-chien SUJ<sub>9</sub>-être.malade-PRF.REL

Quoique formellement correcte, l'exemple ci-dessus est inacceptable en tant que CPR à MPR de perception parce que la subordonnée n'exprime pas une situation susceptible de faire apparaître l'entité à un sujet percevant. Il faut parler plutôt d'une construction mono-propositionnelle, où la relative *igwaayé* "qui est malade" joue le rôle déterminatif vis-à-vis de son antécédent *imbwá* "un chien".

Cette contrainte sémantique ne se limite pas cependant aux seuls verbes d'état. En (407) par exemple, la présence du verbe *kwíiyumvíira* "imaginer" ne renvoie pas non plus à la CPR à MPR de perception bien qu'il soit un verbe d'activité.

(407) *Naboonye Kabura yíyumviira icó yookorá.*

J'ai vu Kabura qui imaginait ce qu'il pourrait faire.

(Élicitation personnelle)

N-a-bón-ye      Kabura    a-i-umviira                      i-ki-ó                      a-oo-kor-a<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>1</sub>-PR-voir-PRF Kabura    SUJ<sub>1</sub>.CJC-RFL-imaginer-VF AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-PRCS    SUJ<sub>1</sub>-POT-faire-VF.REL

De même, en vertu de la propriété présentative inhérente à la proposition principale de la CPR, on note que des formes à principale négative ne sont pas à considérer parmi les CPRs. Puisque le rôle de la principale dans de telles constructions est, comme nous l'avons souligné, d'établir la présence de la nouvelle entité dans un univers de discours. Nier cette proposition irait donc à l'encontre de la visée même de la construction; ce qui justifie aussi l'inacceptabilité de (408) parmi les CPRs.

(408) *Simbona umuntu ntumá iwawe.*

“Je ne vois pas de personne que j'envoie chez toi”.

(Élicitation personnelle)

si-N-bón-a                      u-mu-ntu                      N-túm-a<sup>H</sup>                      iwáawé  
 NEG<sub>1SG</sub>-SUJ<sub>1SG</sub>-voir-VF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne    SUJ<sub>1SG</sub>-envoyer-VF.REL    chez.toi

Dans tous les cas rapportés ci-dessus, le verbe *-bón-* “voir” renvoie à son sens premier où il dénote une perception physique de l'entité présentée. Par exemple, son emploi dans la phrase (404Y) signale, compte tenu de l'origine énonciative de cette dernière, une situation où la personne qui transportait une fille est passée sous les yeux du sujet énonciateur, qui communique son expérience visuelle à son interlocuteur.

Néanmoins, il arrive que ce verbe désigne non pas une perception physique mais une représentation mentale. Imaginons une situation où deux interlocuteurs, parlant d'un troupeau de vaches qu'ils observent dans le pâturage, se mettent à discuter ce qui suit:

(409) X : *Izo nká ni iz'úmugabo yíitwá Yohaána. Siinzí kó umuúzi.*

“Ces vaches appartiennent à un homme du nom de Jean.

Je ne sais pas si tu le connais.”

(Élicitation personnelle)

i-zi-o                      N-ká                      ni    i-zi-a                      u-mu-gabo  
 AUG<sub>10</sub>-PP<sub>10</sub>-DEM<sub>II</sub>    PN<sub>10</sub>-vache    COP    AUG<sub>10</sub>-PP<sub>10</sub>-CON    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>10</sub>-homme  
 a-iit-u-a<sup>H</sup>                      Yohaána    si-N-zi  
 SUJ<sub>1</sub>-appeler-PASS-VF.REL    Jean                      NEG<sub>1S</sub>-SUJ<sub>1SG</sub>-savoir  
 kó u-mu-zi.  
 sí    SUJ<sub>2SG</sub>-OBJ<sub>1</sub>-connaitre

Y : *Eegó, ndabóna umugabo akuundá kwaambara ipaantalo itukúra*

“Oui, je vois un homme qui aime porter un pantalon rouge.”

Eegó, N-ra-ø-bón-a u-mu-gabo a-kúund-a<sup>H</sup>

Oui SUJ<sub>1SG</sub>-PRES-DJ-voir-VF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-homme SUJ<sub>1</sub>-aimer-VF.REL

ku-aambar-a i-paantalo i-tukúra

PN<sub>15</sub>-s’habiller-VF AUG<sub>5</sub>-pantalon PA<sub>5</sub>-rouge

Dans l’exemple (409Y), le verbe *-bón-* est utilisé dans un sens figuré, qui le rapproche approximativement de *-menya, -zi* “connaître, identifier”. Ce sens figuré du verbe n’est pas en fait compatible avec la CPR à MPR de perception, d’autant plus qu’il ne renvoie pas à l’acte de perception physique, qui est donc caractéristique de ce type de CPR. Puisque, l’action exprimée dans la relative n’a pas l’effet de faire apparaître aux yeux du locuteur la personne en question, qui, par ailleurs, ne se trouve pas à la portée de la vue du locuteur. Celle-ci n’est donc pas perçue en vertu de la situation dénotée par la relative mais le locuteur la perçoit grâce à son statut cognitivement actif. Il en découle que l’exemple (409) est inacceptable parmi les CPRs dans la mesure où la condition présentative n’est pas satisfaisante. Dans pareilles circonstances, le verbe *-bón-* est interprété comme dénotant une expérience imaginaire et participe plutôt à la réalisation d’une construction indépendante dont la relative a non pas comme d’habitude la fonction prédicative mais déterminative.

### 2.3 Les propriétés sémantiques de la CPR

A l’issue des observations précédentes, nous retenons que la CPR se présente comme une structure à deux propositions principale et subordonnée. La principale comporte à l’initiale l’élément (un verbe, un élément déictique ou une forme figée) suivi d’un syntagme nominal (SN) (ou un pronom anaphorique). La subordonnée est une relative non restrictive (REL), sauf dans certains cas de la CPR en “voilà”, que nous décrirons ultérieurement. Le constituant “MPR” dénote l’expression qui désigne l’entité présentée dans le discours. Comme nous l’avons déjà souligné, il est le support matériel qui participe à l’expression du dispositif CPR. Son occurrence dans la phrase permet à celle-ci d’occuper un statut particulier, en tant que dispositif discursif<sup>23</sup>. Le constituant SN dénote quant à lui l’entité présentée. Enfin, la relative REL dénote une situation mettant en jeu cette entité.

<sup>23</sup> Nous devons à Blanche-Benveniste (2000: 158) l’appellation de “*dispositif*”, qui en donne la définition suivante : “organisations des constructions verbales, existant pour à peu près tous les verbes, correspondant à différentes formes de macrosyntaxe et différentes répartitions de l’information: dispositif direct, *elle veut des pommes*; dispositif à antéposition, *des pommes, elle veut*; dispositif clivé, *c’est des pommes qu’elle veut*; dispositif pseudo-clivé, *ce qu’elle veut, c’est des pommes*.”

Lors de nos analyses sur les constructions clivées (Chap.5), nous avons constaté que le caractère complexe de ces dernières ne se perçoit qu’au niveau de sa configuration formelle, étant donné qu’elles présentent la même structure syntaxico-sémantique avec les structures de base (non clivées) correspondantes. Elles ont donc été caractérisées comme constituant une relation unique aux deux plans susmentionnés. Il en est exactement de même pour les CPRs. L’on se rend compte en effet que le sens global d’une CPR structure n’est pas en effet la somme prévisible du sens de ses parties. A titre d’exemple, dans (387), bien que la principale *harihó umusóre* “il y a un jeune homme” semble exprimer une proposition sémantiquement indépendante, de par son contenu propositionnel, elle ne constitue pas un énoncé complet car la simple existence d’un jeune homme quelque part est un fait dépourvu de sens au point de vue énonciatif. Ce n’est qu’en se combinant avec la partie droite (REL) que cette séquence devient un élément du discours sémantiquement accessible. Cet état de choses nous permet donc de nous rendre compte de l’existence d’une interdépendance entre les deux parties de la CPR. Cette dépendance mutuelle se perçoit plus nettement dans des constructions, telle que (410), où la proposition principale manifeste en elle-même un certain déséquilibre, quoique syntaxiquement bien formée, qui de ce fait l’empêche d’être un énoncé acceptable sémantiquement parlant.

(410) *Nooné raaba ayó níikoreye.*

“Regarde alors ce que (malheur) je me suis attiré.”

(*Es’iyo*, Nouvelles, 1980s)

[Nooné ø-raab-a                      a-a-ó]<sup>PP</sup>                      N-á-i-kór-ir-ye<sup>H</sup>  
 alors    IMPRT-regarder-VF    AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-PRCS    SUJ<sub>1SG</sub>-PE-RFL-faire-APPL-PRF.REL

Dans ces constructions, la séquence REL est à traiter comme un syntagme à fonction prédicative dont la syntaxe interne est saturée<sup>24</sup>; mais qui requiert néanmoins un sujet de par sa syntaxe externe, compte tenu de la structure globale dans laquelle elle apparaît. Ce sujet externe est donc son antécédent. Celui-ci fonctionne à la fois comme l’objet du verbe de la principale (abstraction faite des structures comportant une principale à prédication non-verbale comme (398)-(399)) et comme le sujet du verbe de la subordonnée. En tant que tel, il se comporte syntaxiquement comme le constituant clivé dans la phrase avec clivage, en reliant les deux propositions de la phrase en une seule relation syntaxique. Au niveau sémantique, il est l’élément dénotant l’entité présentée dans le discours.

<sup>24</sup> Tous les éléments de valence de cette relative prédicative sont satisfaits à l’intérieur d’elle-même.

En ce qui concerne la partie droite (REL) de la phrase CPR, certains auteurs (e.g. Lambrecht 1994; Conti 2010) s'accordent à dire qu'elle y répond, autant que dans les clivées, à une fonction prédicative, contrairement aux simples relatives adjectivales ou de perception (Langae & Rouget 1998) qui n'ont qu'une fonction attributive ou déterminative, respectivement. A ce titre, ils analysent cette partie du discours comme constituant une prédication seconde, ayant considéré que la principale en dénote une première: avec comme l'élément prédicat soit le verbe MPR (Lambrecht 2002; Furukawa 1996) soit le SN présenté (Rothenberg 1979). Selon les tenants de cette conception, une CPR est donc une structure à double prédication. Mais, cette thèse a été vite critiquée par d'autres chercheurs (Tellier 1992) qui associent plutôt à de tel verbe de la principale l'unique fonction présentative, comme indiquée ci-haut.

Quelles que soient ces divergences, l'évidence est que cette seconde proposition de la CPR constitue sémantiquement la relation prédicative principale tandis qu'elle représente syntaxiquement la subordonnée de la phrase. Plus loin, on verra aussi que cette inversion de statut de la relative des CPRs, aux deux plans d'analyse, est directement liée à sa valeur fonctionnelle au plan de la structure informationnelle.

### **3 Les fonctions discursives de la CPR**

Les CPRs consistent essentiellement en des structures ayant une proposition principale à vocation thétique. Celle-ci sert spécifiquement, autant que les CSIs décrites précédemment, à rapporter un événement ou à présenter une entité ou un état de choses en tant qu'élément d'information nouveau dans le discours (Véronique 2013). Nous avons souligné que cette proposition principale est souvent non prédicative, ce qui constitue le principal trait distinctif des CPRs. Ceci est sans doute apparenté à ce que nous avons observé dans les structures d'inversion explétive où un tel état de choses est lié à l'absence du topique dans cette partie du discours. Il en va ainsi pour cette séquence de la CPR, dans la mesure où l'élément qui devait répondre à cette fonction, à savoir le sujet du verbe, se présente aussi à droite du verbe, position plutôt focale en kirundi.

Hormis le constituant verbal de la principale, dont la fonction pragmatique est essentiellement d'affirmer cette entité en tant que présent dans un monde interne au discours (dans la structure existentielle) ou en tant que participant à un événement identifiable dans le discours (dans la structure événementielle), deux éléments de la CPR méritent une attention particulière par rapport à leur fonctionnement discursif. Il s'agit du constituant (SN) qui dénote l'entité

présentée et la proposition relative qui suit, représentant ce qui est prédiqué de l'entité en question.

Dans les clivées de base, que certains (Léard 1992; Lambrecht 2002) décrivent comme apparentées aux CPRs, ce SN se présente comme l'élément qui véhicule de l'information non présupposée ; il est donc marqué comme focus de la phrase. La relative y est rapportée comme contenant de l'information donnée qui, par conséquent, relève de la présupposition pragmatique. Nous constatons néanmoins que l'interprétation pragmatique de ces deux parties de la phrase est toute différente en ce qui concerne les CPRs en kirundi. Elle varie plutôt d'un type à l'autre, comme nous le verrons dans les sections suivantes.

### 3.1 Les fonctions du constituant présenté

#### 3.1.1 Les CPRs existentielles

Dans une CPR existentielle, comme (387) illustrant le type en *hariho*, la proposition principale telle que *harihó umusóre* "il y a un jeune homme" se trouve dans son ensemble dans le champ de l'assertion, y compris l'argument *umusóre* (son sujet inversé). Ce dernier n'est lié à aucun contexte ni anaphorique d'aucune entité identifiable dans le discours antérieur. Il est donc traité en tant que partie intégrante de la situation désignée par la proposition en question. Dans cette partie du discours, il n'y a pas de place réservée à la présupposition. Cela laisse alors penser à un type de séquence thétiq, qui, selon Lambrecht (1994), se caractérise par l'absence du topique. En effet, l'absence du topique dans (387) est signalée par l'inversion du sujet du verbe de la principale *umusóre*, ce qui a donc contraint le verbe de la principale à prendre une forme impersonnelle (cf. *harihó* "il y a X" vs *arihó* "X y est"). Comme nous l'avons déjà précisé (Chap. 4), cette interversion de l'ordre entre le verbe et son sujet a une lecture pragmatique d'un marquage de détopicalisation du terme sujet (foncièrement topical dans des structures catégoriques (Andrews 2007)) qui procède par la neutralisation de ses propriétés référentielles (Lambrecht & Polinsky 1997; Sasse 1987). Mais en outre, cette opération s'interprète en même temps comme une stratégie consistant à présenter ce sujet en tant qu'élément informatif. Elle lui confère donc une valeur pragmatique de focus. Ainsi, le terme *umusóre* "un jeune homme" dénote dans cette phrase une entité nouvellement introduite dans la conscience de l'interlocuteur par la proposition principale.

Cependant, ce constituant entretient avec le verbe de la relative, dont il dépend directement, une relation pragmatique différente de celle de focus, évoquée ci-dessus. Comme nous

l'avons précisé, il s'agit de cette séquence relative qui représente la prédication principale dans la CPR. Or, selon Véronique (2013: 3), le constituant dénotant l'entité présentée représente, par rapport à cette partie prédicative qui suit, "*ce à propos de quoi parle l'énoncé*". Il en découle que ce constituant fonctionne comme le topique à l'origine de cette prédication exprimée par la relative de la CPR.

Le type de topique auquel renvoie la prédication exprimée par cette relative mérite aussi d'être déterminé, étant donné qu'il "*peut alternativement jouer le rôle de fond permettant de faire progresser le discours, celui de centre de l'attention ou celui d'organisateur de la mémoire discursive*" (Berthoud 1996: 7). Ainsi, dans le cas de (387), il s'agit d'un topique nouvellement introduit, ayant la lecture de "topique construit", dans le sens où il ne se rapporte à aucun élément du discours antérieur. Cela vaut également pour l'exemple (388). Dans les deux constructions thétiques, il est affirmé qu'un référent cognitivement inactif est rendu accessible à l'interlocuteur grâce à l'activité dans laquelle il est engagé, c'est-à-dire celle énoncée dans la relative, respectivement, le fait d'*avoir lutté parmi les groupes armés* (388) et celui d'*avoir été à la recherche d'une fiancée* (387). Cependant, il convient de noter que les CPRs en *hari(ho)* ne renvoient pas toujours au marquage des nouveaux topiques. Dans l'exemple (411) ci-après, on est plutôt en présence d'une structure à "topique repris" à partir du discours précédent :

(411) *Murí iyi myáaka 50 ya nyuma, ibiintu bitarí biké vyaárahúndutse murí iki gihúgucáacu. (...). Ni ko hariho ivyo abazungu bagizemwo uruhara, ariko na twe turafise uruhara mu kuntu ivy'igihugu bitunganywa.*

"Dans ces 50 dernières années, pas mal de choses ont changé dans ce pays qui est le nôtre. (...). C'est vrai, il y a celles en quoi les blancs ont pris part, mais nous avons pris part, nous aussi, dans la manière dont les choses du pays sont organisées."

(CUI20418, Paix, 2010s)

Murí i-i-i mi-áaka 50 i-a nyuma, i-bi-ntu  
 LOC<sub>18</sub> AUG<sub>4</sub>-PP<sub>4</sub>-DEM<sub>1</sub> PN<sub>4</sub>-année 50 PP<sub>4</sub>-CON dernière AUG<sub>8</sub>-PN<sub>8</sub>-chose  
 bi-ta-ri bi-ke bi-á-ra-hinduk-ye muri i-ki-i gi-hugu  
 SUJ<sub>8</sub>-NEG-être PA<sub>8</sub>-peu SUJ<sub>8</sub>-PE-DJ-changer-PRF LOC<sub>18</sub> AUG<sub>7</sub>-PP<sub>7</sub>-DEM<sub>1</sub> PN<sub>7</sub>-pays  
 ki-áacu. (...) Ni ku-ó [ha-ø-rí-hó i-bi-o a-ba-zuúngu  
 PP<sub>7</sub>-notre (...) COP PP<sub>17</sub>-vrai SUJ<sub>16</sub>-PRS-être-LOC<sub>16</sub> AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-PRCS AUG<sub>2</sub>-PN<sub>2</sub>-blanc  
 ba-á-gir-ye<sup>H</sup>-mwó u-ru-hara,]<sup>CPR</sup> ariko na twe tu-ra-fit-ye  
 SUJ<sub>2</sub>-PE-faire-PRF.REL-LOC<sub>18</sub> AUG<sub>5</sub>-PN<sub>5</sub>-part mais aussi nous SUJ<sub>1PL</sub>-DJ-AVOIR-PRF  
 u-ru-hára mu ku-ntu i-bi-a i-gi-hugu  
 AUG<sub>5</sub>-PN<sub>5</sub>-part LOC<sub>18</sub> PN<sub>17</sub>-façon AUG<sub>8</sub>-PP<sub>8</sub>-DEM<sub>1</sub> AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-pays  
 bi-túungan-u-a<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>8</sub>-accomplir-PASS-VF.REL

Le pronom précessif *ivyó* “ceux”, en tant que topique en (411), dénote une reprise anaphorique du SN *ibiintu bitarí biké* “pas mal de choses” qui apparaît dans le contexte précédent, où il occupe également la fonction du topique, compte tenu de sa relation pragmatique avec les éléments de son co-texte. Cette reprise anaphorique du terme topique répond au principe de continuité du discours, évoqué plus haut.

Dans les CPRs, le terme topique, en tant qu’élément nouvellement introduit dans le discours, renvoie souvent à un référent cognitivement inaccessible par l’interlocuteur. Cela s’explique notamment par le fait que, dans la majorité des cas, il revêt une forme lexicale à caractère indéfini, comme souligné plus haut. Toutefois, cela n’est pas toujours le cas en kirundi.

Par exemple, en (392), le terme occupant cette fonction pragmatique correspond à l’anthroponyme *Rwagasore*, dont le référent est normalement connu des deux interlocuteurs.

Dans les emplois personnels, comme en (393) et (395), on a également affaire à une situation pareille à celle des constructions impersonnelles décrites ci-dessus, pour ce qui est du rôle joué par le terme présenté au niveau pragmatique. Le verbe de la principale figure toujours dans son usage présentatif (non-prédicatif), tandis que le sujet n’y a pas son rôle de possesseur. Ainsi par exemple, dans la CPR *ndafise umwaampi naráshwe* “j’ai une flèche dont j’ai été percé”, en (395), le terme *umwaampi* “une flèche” est analysé comme élément d’information nouveau du fait qu’il n’a pas de lien avec le discours précédent. De même, dès lors qu’il est activé dans le discours, cet élément devient ensuite le support topical à ce qui est prédiqué dans la proposition de la relative *naráshwe* “dont j’ai été percé”.

En revanche, la fonction discursive des CPRs en *nga* s’écarte nettement d’autres constructions existentielles rapportées ci-dessus. Deux critères justifient en effet les écarts observés entre ce type de CPR et les autres sous-catégories. Le premier est le degré d’accessibilité du référent topical qui est mis en œuvre dans les CPR en *nga* et le second concerne le caractère asserté ou présupposé du contenu véhiculé par ses deux parties constitutives.

A titre d’exemple, dans (398), nous avons illustré un type de CPR en *nga*. Cet exemple résulte d’un extrait de parole dans lequel le locuteur évoque les avantages d’être dans son pays natal, où l’on est constamment entouré par ses concitoyens. En énonçant la phrase *ng’aabá abó dusaangiye uburáaro n’úburamuko* “les voici, ceux qui partagent avec nous le

vivre et le couvert”, il présente ces concitoyens comme des partenaires voués à subir avec lui le même sort dans la vie de tous les jours.

Dans cet exemple, le constituant présentatif *ng'aabá* est, comme nous l'avons précisé, une association de la particule *nga* et du pronom démonstratif *aba* “ceux-ci” en relation cataphorique avec la partie qui apparaissant dans le co-texte droit, c'est-à-dire celle constituée par le pronom précessif *abó* “ceux” et la relative *dusaangíye uburáaro n'úburamuko* dont ce premier est antécédent. En même temps, ce démonstratif *aba*, autant que le précessif *abó*, représente anaphoriquement le constituant *abéenegíhugu* “les citoyens du pays”, qui est activé à partir du contexte précédemment en vigueur où il sert comme topique (global) du discours.

Ainsi, au niveau fonctionnel, le MPR *ng'aabá* “les voici” constitue, en lui-même, une relation prédicative autonome, indépendante de la séquence droite identifiée ci-dessus. Il représente en fait une assertion pragmatique réalisée à propos du topique *abéenegíhugu* apparaissant dans le discours précédent. Dans cette séquence présentative, le démonstratif *aba* “ceux-ci” constitue l'élément le plus informatif. Il a une lecture du focus. La partie droite, quant à elle, fonctionne discursivement comme un élément cataphorique de précision sur ce pronom démonstratif en focus. Ceci est en fait dû au fait que cet élément en focus est jugé moins informationnel, de par son statut pronominal. Cette seconde partie de la phrase assure donc la fonction d'un postrhème, tel que nous l'avons décrit précédemment (cf. Chap.3 & 4).

Ce faisant, la séquence droite dans la CPR en *nga* se présente toujours à l'extérieur de la relation assertive, représentée par la séquence MPR. La phrase est donc réalisée dans deux clauses séparées. Il se fait ainsi que cette première partie assertive puisse se réaliser à droite de la deuxième séquence, comme en (412), ou même constituer une structure autonome, comme en (413), ce qui prouve effectivement son indépendance énonciative.

(412) *Iseezerano nzóosézerana n'úmuryaango w'Israeli, ngiiri.*

“L'alliance que j'accomplirai avec le peuple d'Israël, la voici.”

(*UbwuzureBushasha*, Religion, 1960s)

i-seezerano	N-zóo-sézeran-a <sup>H</sup>	n'	u-mu-ryaango
AUG <sub>5</sub> -alliance	SUJ <sub>1SG</sub> -FUT-accomplir-VF.REL	avec	AUG <sub>3</sub> -PN <sub>3</sub> -tribu
u-a	Israeli	nga-i-ri-í	
PP <sub>3</sub> -CON	Israël	PRSNT-AUG <sub>5</sub> -PP <sub>5</sub> -DEM <sub>1</sub>	

(413) X : *Mbe na kó k'úvuzé ngo uvuuye gufáta, amafráanga uzanyé ari hé?*

“Dis donc! Comme tu dis que tu rentres du payement (du salaire), où est l’argent que tu apportes?”

(*Nyerek’akaranga*, Théâtre, 1970s)

Mbe	nako	kó	u-vúg-ye <sup>H</sup> ngo	u-ø-ø-vu-ye
Q	dis.donc	comme	SUJ <sub>2SG</sub> -dire-PRF.REL	QUOT SUJ <sub>2SG</sub> -PRS-CJ-venir.de-PRF
ku-fát-a,	a-ma-franga	u-zan-ye <sup>H</sup>	a-ri	he?
PN <sub>15</sub> -toucher-VF	AUG <sub>6</sub> -PN <sub>6</sub> -argent	SUJ <sub>2SG</sub> -apporter-PRF.REL	SUJ <sub>6</sub> -être	où?

Y : *Ng’aayá.*

“Le voici.”

Nga-a-a-a.

PRSNT-AUG<sub>6</sub>-PP<sub>6</sub>-DEM<sub>1</sub>

Dans (412), la séquence comprenant la relative et son antécédent est réalisée à gauche de la CPR. Elle y intervient en tant que topique (externe) de l’assertion rendue par la séquence présentative *ngiiri* “la voici” se trouvant désormais à droite. Le placement à gauche de cette deuxième séquence de l’énoncé lui permet de se démarquer nettement en tant qu’élément ne faisant pas partie de la relation assertive (représentée par le complexe présentatif) en présence.

En cas d’absence de cette deuxième partie, que ce soit à droite (position postrématique) (398) ou à gauche (position topicale) (412) de l’énoncé, comme en (413), c’est le contexte d’énonciation qui fournit les éléments d’interprétation nécessaires à l’assertion en cours. En principe, ici, l’interlocuteur n’a pas besoin de l’information contenue dans cette séquence pour comprendre ce qui est asserté dans l’énoncé.

Mais, lorsqu’elle se présente à droite de la phrase, c’est-à-dire en tant que postrème, elle est susceptible d’avoir une double interprétation pragmatique en fonction du contexte d’énonciation en présence. D’une part, dans le cas comme (398) où cette partie est associée anaphoriquement au référent d’une entité préconstruite, c’est-à-dire celle dénotée par le terme *abénegihugu* “les citoyens du pays” accessible à partir du contexte précédent, elle assure une fonction de précision d’ordre lexical sur le pronom démonstratif en focus, en lui dotant des propriétés de déterminatives. Dans ce cas, la relative et son antécédent forment un syntagme nominal (ou pronominal) dans lequel cette relative occupe une fonction déterminative, en tant qu’élément modifieur du substantif ou pronom en présence.

D’autre part, dans un énoncé théorique (où tout est nouveau), elle se présente comme une relation prédicative supplémentaire, à celle dénotée par la séquence présentative. A titre d’exemple, l’illustration en (414) est un passage biblique où le locuteur (un prêtre), en parlant



Y : *Ni uyu yawutwaáye.*

“C’est celui-ci qui l’a pris.”

Ni u-u-u a-a-u-twáar-ye<sup>H</sup>

COP AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-DEM<sub>1</sub> SUJ<sub>1</sub>-PR-OB<sub>3SG</sub>-prendre-PRF.REL

Z : *Ng’uuyú uwawúwaaye.*

“Le voici, qui l’a pris.”

Nga-u-u-u u-u-a-u-twaar-ye<sup>H</sup>

PRNST-AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-DEM<sub>1</sub> AUG<sub>1</sub>-PP<sub>1</sub>-PR-OB<sub>3</sub>-prendre-PRF.REL

La fonction pragmatique de la particule *nga* dans la CPR est alors comparable avec celle de la copule *ni* dans une clivée. Ils fonctionnent, dans leurs co-textes respectifs, en tant qu’indice servant à identifier le constituant marqué comme représentant l’entité qui valide la relation prédicative en œuvre. Il est donc justifié d’attribuer à ces éléments le statut pragmatique de “*marqueur de la focalisation*” dans la phrase donnée.

Toutefois, l’identification exprimée par la CPR diffère en quelque sorte de celle réalisée au moyen d’une clivée, dans la mesure où, dans la CPR, elle est toujours accompagnée de la perception de l’entité identifiée. De plus, outre l’élément de perception lui-même, la particularité de la CPR en *nga* consiste aussi en ce qu’elle associe souvent présentation et identification au sein d’une même expression discursive, à savoir le composant présentatif “MPR”. Cela est notamment le cas des structures thétiques, c’est-à-dire n’ayant pas de lien avec le contexte d’énonciation antérieur, tel qu’en (414). Mais dans le cas contraire, comme en (413) où la construction intervient en réponse à une question, elle remplit plutôt une fonction identificative (et non présentative), suite à l’état actif de l’entité identifiée dans la conscience de l’interlocuteur. Car, on ne peut pas présenter une entité à celui qui l’a déjà perçue.

### 3.1.2 Les CPRs événementielles

Les CPRs événementielles témoignent presque de la même situation (hormis quelques particularités d’ordre discursif) que les existentielles, concernant la répartition de l’information entre les membres de la phrase en général et le statut informationnel du constituant dénotant l’entité présentée en particulier.

Comme dans les existentielles, le constituant verbal d’une principale dans la CPR événementielle est dans tous les cas non prédicatif, et, de ce fait, elle fonctionne comme un

indice servant à marquer l'entité comme participant à un événement. L'exemple (416) en est en effet une illustration attestée en kirundi.

(416) X : *Nooné nzé gutóora ya maherá yaanje?*

“Alors, puis-je venir prendre mon argent-là?”

(*Élicitation personnelle*)

Nooné N-əz-e<sup>H</sup> ku-tóor-a a-a ma-herá a-anje?

Alors SUJ<sub>1SG</sub>-venir-VF.SBJ PN<sub>15</sub>-prendre-VF PP<sub>6</sub>-DEM<sub>VI</sub> PN<sub>6</sub>-argent PP<sub>6</sub>-POSS<sub>1SG</sub>

Y : *Oya naaroonse umuuntu ayakúzanira.*

“Non, j’ai eu une personne qui te l’apportera.”

Oya N-a-roonk-ye u-mu-ntu

Non SUJ<sub>1SG</sub>-PR-avoir-PRF AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne

a-ya-ku-əzan-ir-a<sup>H</sup>

SUJ<sub>1</sub>-OBJ<sub>6</sub>-OBJ<sub>2SG</sub>-amener-APPL-VF.REL

La séquence *naaroonse umuuntu* “j’ai eu une personne” a la fonction de marquer l'événement auquel participe l'entité dénotée par le constituant *umuuntu* “une personne. Dans (416Y), cette entité n’a pas été évoquée dans la phrase précédente (exprimant le souhait de l’interlocuteur à venir prendre son argent chez l’interlocuteur). Il est donc analysé, autant que dans l’existentielle en (387), comme un topique nouvellement activé dans le discours. A ce titre, le constituant verbal *naaroonse* “j’ai eu” consistera à promouvoir ce terme au statut du topique dit “construit”.

Parmi les exemples de la catégorie événementielle figurent également les CPRs en *raaba* “regarde!” (ou en *ehe*, son équivalent sémantique) rapportées en (399)/(402). Comme la CPR en *-roonk-* “avoir”, la CPR en *raaba/ehe* consiste également à présenter une entité comme participant à un événement quelconque. Celle-ci diffère néanmoins de cette première en ce que l'événement auquel participe l'entité y est marqué comme inattendue ou surprenante.

Rappelons en outre que la CPR en *raaba* diffère de la forme en *-roonk-* en ce que l'entité présentée dans la première renferme un caractère perçu. L'accessibilité de cette entité repose en effet sur sa perception, essentiellement visuelle, par le locuteur. A ce titre, la présentation de cette entité perçue se décèle comme une invitation de l’interlocuteur, par le sujet énonciateur, à participer à cette perception.

Le caractère nécessairement visuel de cette entité perçue sert également de trait distinctif entre cette forme en *raaba/ehe* et les autres catégories de CPR, tel qu’en (400), où la présentation de l'entité est aussi précédée de sa perception, mais sans que celle-ci soit forcément visible.

En (402), on a affaire à un cas où la situation à laquelle participe l'entité présentée est marquée comme une surprise. Dans cet exemple, le locuteur exprime son étonnement par rapport à l'abondance des militants de son parti (CNDD-FDD) ayant répondu présent à la réunion. Le contenu propositionnel de l'énoncé est marqué comme une nouveauté. Cela se perçoit notamment dans le contenu lexical du SN *iryo sinzi ry'abagumyabaanga* [...] "cette foule des Bagumyabanga [...]", dénotant l'entité présentée. En effet, le terme *isinzí* "foule" renvoie en kirundi à une estimation hyperbolique de la quantité de choses jugée très importante, entendue aussi dans le sens de "quantité abondante, foule immense" (Rodegem 1970: 225). De ce fait, son emploi témoigne dans notre exemple que le locuteur fait face à une situation contraire à son attente, quant à l'effectif des participants présents.

De par le contexte énonciatif, l'exemple (402) est à analyser comme une construction thétiqúe, comprise dans le sens évoqué au début de cette section. Dans cette optique, l'entité dénotée par le SN *iryo sinzi ry'abagumyabanga* [...] est présumée inactive dans le discours précédent. De même qu'en (416), il fonctionne comme le topique de la prédication exprimée par la relative qui apparaît à droite, avec l'aspect topical marqué comme non prévisible dans le discours. Au plan de la structure informationnelle, cela lui confère un double statut pragmatique. Il est à la fois référentiel et informationnel. Référentiel dans le sens où il se rapporte comme le repère (Culioli & Descles 1982), le support de la relation prédicative qui suit (Caron 2000). Il est aussi informationnel dans la mesure où il véhicule, en tant que membre d'une relation thétiqúe, de l'information non présupposée dans le discours, et donc pertinente sur le plan communicatif.

Le trait de perception que comporte la CPR en *raaba/ehe* est également la propriété des phrases rapportées ci-haut sous le nom de CPR à MPR de perception. Dans l'exemple (417), le SN *umuntu* "une personne" représente l'entité présentée. Celle-ci est à la fois un objet de perception (dans la proposition principale) et un sujet de prédication (dans la relative).

(417) *Ndúumva umuuntu aramútsa.*

"J'entends une personne qui s'annonce."

(*Semasunzu*, Théâtre, 1970s)

N-ra-úumv-a                      u-mu-ntu                      a-ramúts-a<sup>H</sup>  
 SUJ<sub>1SG</sub>-DJ-entendre-VF    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne    SUJ<sub>1</sub>-saluer-VF.REL

A la différence des sous-catégories en "avoir", la CPR (417) comporte une proposition principale qui exprime une assertion proprement dite. De par cette propriété pragmatique, elle s'apparente à la CPR en *nga* (386) dont la proposition en question a été aussi jugée comme

telle grâce au caractère asserté du présentatif en œuvre. Dans les deux catégories, une entité est située dans un monde du discours au moyen d'une proposition présentative, puis un commentaire est fait sur cette entité dans une proposition dépendante. Mais en plus, la propriété assertive de cette partie de la phrase lui permet dans les deux cas de pouvoir se réaliser sans la subordonnée. En voici un exemple pour la CPR à MPR de perception ci-dessous, comparable à une CPR en *nga*, comme celle rapportée en (413Y).

(418) *Ndúumva ijwí rya Rúkuundo.*

“J’entends la voix de Rukundo”

(*Subiza*, Théâtre, 1990s)

N-ra-úumv-a	i-jwí	ri-a	Rukundo
SUJ <sub>1SG</sub> -DJ-entendre-VF	AUG <sub>5</sub> -VOIX	PP <sub>5</sub> -CON	Rukundo

Cependant, dans la CPR à MPR de perception, aussi bien la principale que la relative expriment une proposition qui est affirmée pragmatiquement, c'est-à-dire dont le contenu est présenté comme une information nouvelle pour l'interlocuteur. Ainsi dans (417), il est affirmé qu'une entité cognitivement inactive (celle dénotée par le SN *umuuntu*), c'est-à-dire une entité qui est identifiable pour l'interlocuteur mais qui n'a pas été activée dans le discours récent, entre dans le champ de perception auditive du locuteur (en tant que sujet percevant) grâce à l'action dans laquelle elle est engagée (celle de *kuramutsa* “saluer, s'annoncer”). L'acte de perception dans cet exemple est donc rendu possible par l'événement décrit dans la relative *aramútsa* “qui s'annonce”.

Il est important de noter que la fonction discursive du SN dénotant l'entité perçue dans (417) ne diffère en rien de ce que nous avons observé dans l'exemple (402) concernant la CPR en *raaba/ehe*. Il se prête aussi à la double fonction pragmatique, évoquée précédemment. D'abord, il hérite de la principale *ndúumva umuuntu* “j’entends une personne” la lecture pragmatique du focus, en tant qu'élément d'information nouveau, introduit par ladite proposition. Ensuite, il a une relation de topique avec la prédication représentée la relative *aramútsa* “qui s'annonce”. En tant qu'élément nouvellement introduit dans le discours (focus), son statut topical vis-à-vis de la relation prédicative qui suit reçoit la lecture pragmatique du topique construit, entendu dans le sens d'un référent énonciatif non présupposé. La phrase est donc entièrement focalisée, ce qui revient au focus phrastique.

De par l'autonomie énonciative attestée par la proposition principale de ce type de CPR, tel qu'en (418), nous devons conclure aussi que la CPR à MPR de perception répond à la double prédication évoquée précédemment. En tant que tel, l'on pourra aussi dire qu'elle illustre une

structure à double topique, nommée aussi “structure bithématique” au sens de Furukawa (1996). Dans ce sens, le préfixe pronominal/SN régissant le verbe de la principale, tel que N- “je” en (417), constitue alors le premier topique ou le cadre thématique (Furukawa 1996: 94) de la phrase, dont sera réalisée la première prédication, et le SN qui suit un second topique à l’origine de la seconde prédication exprimée dans la relative.

### 3.2 Les fonctions de la relative des CPRs

Dans toutes les différentes sous-catégories de CPR rapportées dans notre étude, la proposition relative a une fonction prédicative. Par ailleurs, c’est cette proposition qui représente régulièrement la prédication principale de la phrase même dans les constructions à double prédication, telles que celles évoquées ci-dessus. Pour s’en rendre compte, il suffit notamment de se reporter à la structure sémantique dénotée par chaque type de CPR attesté dans notre langue d’étude, qu’il partage aussi avec la forme de base (non CPR) correspondante.

A titre d’exemple, la structure sémantique de la CPR à MPR de perception rapportée en (417), correspond à la paraphrase “X s’annonce”, qui reflète en fait le sens de la proposition relative, au lieu de “X entend Y” dénotant celui de la principale. De ce fait, une forme non marquée correspondant à (417) est la suivante:

(419) *Umuuntu arikó araramutsa.*

“Une personne s’annonce.”

(Adapté à partir de *Semasunzu*, Théâtre, 1970s)

U-mu-ntu                    a-ø-rikó                    a-ra-ramuts-a

AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne    SUJ<sub>1</sub>-PRS-être.entrain.de    SUJ<sub>1</sub>-DJ-saluer-VF

Une situation pareille se rapporte également dans les CPRs en *nga*, quoique leur structure informationnelle semble mettre à l’avant plan le contenu véhiculé par la principale. En effet, l’analyse sémantique de cette construction prouve que le sens littéral de la phrase est inférable effectivement du contenu propositionnel de la relative. En effet, de même qu’en (417), on perçoit que le sens émergent de l’exemple (414) se rapporte exclusivement au contenu de la proposition relative en présence. Ainsi, la lecture sémantique de ce dernier peut être paraphrasée par “X a prophétisé quelque chose”. Cela étant, l’illustration ci-après est alors la forme non marquée correspondant à la CPR rapportée en (414) :

(420) *Izaya yarábuuye ijaambo.*

“Esaïe a prophétisé une parole.”

(Adapté à partir de *AbepiskopiBurundi*, Religion, 1970)

Izaya a-á-ra-búur-ye i-jaambo  
 Esaïe SUJ<sub>1</sub>-PE-DJ-prophétiser-PRF AUG<sub>5</sub>-parole

Cependant, cette deuxième partie de la CPR exhibe des propriétés informationnelles qui varient relativement avec le type de construction en présence, et dont le statut pragmatique est essentiellement dicté par les circonstances à l'origine de ce dernier.

### 3.2.1 Les CPRs en “avoir”

Dans une CPR en “avoir” comme (387), la proposition relative *yíitooye aja kurésha umukoóbwa* “qui s’est rendu à la recherche d’une fiancée”, dénotant ce qui est prédiqué du référent de l’antécédent *umusóre* “un jeune homme”, rapporte un contenu qui n’a été évoqué nulle part ailleurs dans le discours. Autrement dit, son contenu propositionnel n’est pas présupposé mais affirmé pragmatiquement, et, de ce fait, traité par l’interlocuteur comme de la nouvelle information. La proposition relative a donc dans cette construction une relation de focus avec la proposition principale. Or, il a été décrit plus haut que cet antécédent de la relative, en tant que support prédicatif, reçoit également la lecture de focus à partir de la même proposition principale, avec laquelle il forme une relation assertive. Il va sans dire que dans ce cas les deux parties de l’énoncé constituent un domaine focal qui confère à la phrase un statut pragmatique d’une construction entièrement focalisée (all focus).

Un cas apparenté à (387) est également celui illustré par (416). Dans cet exemple, une CPR événementielle en *-roonk-* “avoir” est réalisée en réponse à une interrogation totale par laquelle un locuteur demande s’il peut passer récupérer son argent chez son interlocuteur. Pour pareille interrogation, on s’attendrait normalement à une réponse de type oui/non. Pourtant, le sujet répondant ne semble pas se contenter de cette brève réponse, qui, assurément, lui paraît non satisfaisante. On se rend donc compte que, dans (416Y), la phrase *naaroonse umuuntu ayakúzanira* “j’ai eu quelqu’un qui te l’apportera” apparaissant à droite de l’adverbe de négation *oya* “non”, qui correspond à une CPR en *-roonk-*, ne constitue pas directement la réponse à la question posée. Elle se présente plutôt comme une explication complémentaire, parenthétique (Lambrecht 1987), ajoutée à la véritable réponse de ladite question. En tant que telle, cette phrase se prête pour une construction thétiqque, malgré son origine énonciative, dans le sens où elle constitue un nouvel élément d’information introduit dans le discours, indépendamment de ce qui est questionné. Dans ce cas, l’on notera que chaque membre de sa structure syntaxique contient de la nouvelle information, y compris alors la relative *ayakuzanira* “qui te l’apporte” sur laquelle porte notre analyse.

Cependant, il faut préciser que les pronoms **-ya-** (cl.6) et **-ku-** (2sg) dans cette relative se rapportent respectivement aux mêmes référents que ceux dénotés par le préfixe sujet N- “je” et le SN *amaherá yaanje* “mon argent” apparaissant dans la question précédente. Leurs référents sont en effet accessibles à partir du contexte énonciatif précédent et constituent de ce fait de l’information ancienne, qui n’est donc pas pertinente au plan informationnel. Ils sont donc à exclure du domaine focal de la phrase, dans la mesure où ils se rapportent à des entités déjà actives dans la mémoire discursive des interlocuteurs. Par ailleurs, nous avons déjà précisé que ces éléments sous la forme pronominale dénotent en principe de l’information mise à l’arrière plan.

Par contre, le verbe **-zanira** “apporter à” employé dans cette partie du discours, ainsi que le terme topique signalé plus haut, n’apparaissent nulle part dans la question. C’est-à-dire qu’ils véhiculent un contenu lexical qui n’est pas présupposé dans le discours et sont ainsi marqués comme focus de l’énoncé. Cela dit, la CPR en (416) est à traiter comme une structure entièrement focalisée (*sentence-focus, all focus*), autant que (387).

Dans les deux cas, la proposition relative entretient une relation de focus avec le reste de l’énoncé, étant donné qu’elle représente ce qui est prédiqué du terme présenté (*umuuntu*), en tant que topique. De ce fait, il sera noté que les deux exemples (387) et (416) comportent une structure informationnelle correspondant à l’articulation “topique-commentaire”, évoquée précédemment. Cette articulation se fonde sur un principe qui vise à “*to announce an event involving a new discourse referent.*” (Lambrecht 1994: 14), dans de telles constructions à vocation thétique.

Il convient de signaler que la majorité des CPRs rapportées dans ce chapitre ont une structure informationnelle correspondant à l’articulation évoquée ci-dessus. Cela relève essentiellement du caractère non prédicatif de la proposition principale de certaines catégories de ces constructions.

Nous avons souligné plus haut que le caractère non-prédicatif de la proposition principale dans les emplois impersonnels (387)-(388), résulte de la détopicalisation du sujet du verbe porté à droite du MPR en devenant à la fois focus, et topique de la prédication exprimée par la relative.

Par contre, dans les formes en emploi personnel (416), il découle, non pas de la déthématisation du sujet, mais de la désémantisation du verbe de la principale; qui, comme nous l’avons précisé, y confère l’unique fonction de signaler la présence du référent de l’objet du verbe dans l’univers du discours.

Il va sans dire que dans ces CPRs à principale non prédicative le marquage du sujet/objet en tant qu'entité présentée consiste également à le marquer comme le topique de la prédication exprimée par la relative. Ainsi, le rapprochement de ce terme érigé en topique et la relation prédicative qui suit reflète une structure informationnelle qui coïncide avec l'articulation évoquée ci-dessus.

Ce faisant, nous devons conclure que les CPRs exhibant une telle configuration sémantico-discursive consistent normalement en des structures mono-propositionnelles. Puisqu'elles représentent logiquement une structure prédicative indépendante (Kuroda 1973; Rosengren 1997), autrement nommée "structure catégorique" (Sasse 1987), qui comporte, pour ainsi dire un jugement double où un objet ou un état de choses (topique) est d'abord identifié, puis dans un deuxième temps, quelque chose en est prédiqué (commentaire).

Or, l'absence de la prédication dans cette première proposition conduit à analyser cette dernière comme étant sémantiquement neutralisée. Il en restera donc la seconde qui conserve ses propriétés sémantiques, en tant que relation prédicative sur laquelle l'énoncé se fonde. D'où l'idée de la structure mono-propositionnelle. La CPR en "avoir" exprime donc une proposition logique simple dénotant un événement dans l'univers du discours.

### 3.2.2 Les CPRs à "MPR de perception"

La situation est quelque peu différente dans la CPRs à MPR de perception, telle que celle en *-bóna* "voir" (405) ou en *-úumva* "entendre" (417). L'on a affaire là à une structure à deux propositions prédicatives, l'une dénotant la perception de l'entité, l'autre l'événement qui donne lieu à cette perception. A titre d'exemple, dans (417), un sujet énonciateur signale à son interlocuteur qu'il vient d'entendre quelqu'un s'annoncer à la porte. Les deux propositions n'y sont cependant pas indépendantes, puisqu'elles ne peuvent pas être réalisées séparément. Elles manifestent discursivement une certaine interdépendance entre elles, quoiqu'elles expriment chacune une prédication à part entière. Comme toute autre CPR, elles forment une relation syntaxique unique à vocation thétiq ue qui reçoit, comme déjà précisé, la lecture pragmatique d'un focus phrastique.

Comme dans la majorité des CPRs, la relative d'une CPR à MPR de perception occupe toujours une position rhématique par rapport au reste de la phrase, en particulier le terme topique dont elle est issue. Elle fait donc partie du domaine focal de la phrase. Ce dernier associe soit le terme dénotant l'entité présentée et la relative (dans les CPRs existentielles et événementielles), soit le syntagme prédicat (regroupant le verbe et l'objet) de la principale et

la relative (dans les CPRs à MPR de perception). En tant que telle, la relative véhicule dans ces constructions un contenu affirmé et rentre de ce fait dans le champ de l’assertion de la phrase.

### 3.2.3 Les CPRs en “voilà”

La valeur fonctionnelle de la relative rapportée dans la CPR en *nga* s’écarte vraisemblablement de ce qui vient d’être décrit ci-dessus. Dans les lignes précédentes, nous avons montré que le rôle joué par cette séquence propositionnelle dépend essentiellement du contexte à l’origine de l’énoncé en présence.

Premièrement, il a été noté qu’elle répond, dans certains contextes d’énonciation, à un critère de détermination qui consiste à imposer une valeur déterminative à son antécédent, le terme présenté. Par exemple, en (398), nous avons observé que la séquence correspondant à cette partie du discours, c’est-à-dire la relative *dusaangiye uburáaro n’úburamuko* “qui partagent avec nous le vivre et le couvert” s’analyse comme le complément de son antécédent, le pronom précessif *abó* “ceux”. Or, cela n’est possible que si cette partie déterminative véhicule un contenu qui existe déjà dans la mémoire partagée des interlocuteurs. Ceci justifie donc la raison de traiter le contenu propositionnel de cette relative déterminative comme de l’information présupposée. Une telle relative se rangerait donc du côté du type RO tel décrit dans le chapitre 5. Le trait déterminatif de cette proposition apparaît encore plus évident dans une construction comme celle en (412) où elle forme avec son antécédent un syntagme nominal complexe (cf. *inseezerano nzóosézerana n’úmuryaango w’Israeli* “l’alliance que j’accomplirai avec le peuple d’Israël”) au rôle du topique de la phrase en présence. Dans une telle configuration, la relative sert d’élément de détermination de l’entité choisie parmi l’ensemble des alternatives. Elle représente ainsi un marquage d’une restriction sur l’élément déterminé, qui, dans (412), correspond à la paraphrase “l’alliance que j’accomplirai avec le peuple d’Israël et (non avec Y)”, Y représentant d’autres alternatives

Cependant, il a été montré aussi que cette partie du discours peut appartenir à une CPR en *nga* entièrement en focus, ce qui laisse entendre qu’elle s’identifie dans ce cas au domaine focal de la phrase. Ainsi, par exemple, dans (400), il est illustré une CPR en *nga* qui rapporte les propos d’un photographe qui réagit à une question lui demandant s’il serait à même de produire de belles images. En répondant à cette question, qui nécessitait, comme dans l’exemple (416), un simple oui ou non, le locuteur a recours à la construction présentative (400Y). Ainsi, dans cette phrase, qui constitue indirectement une réponse affirmative, la

proposition relative *nasómeye* “pour lequel j’ai été formé” véhicule un contenu propositionnel par lequel le locuteur vise à persuader l’interlocuteur de son efficacité professionnelle, en lui rassurant qu’il est un photographe certifié. Cette séquence constitue donc une explication de la raison d’être de l’efficacité du photographe. Au plan de l’analyse informationnelle, il s’agit d’une information supplémentaire à ce que l’interlocuteur s’attendait du photographe, c’est-à-dire savoir s’il produit ou non de belles images. Précisons cependant que, quoiqu’informatrice à l’endroit de l’interlocuteur, cette relative présente un caractère présupposé vis-à-vis du locuteur. En énonçant cette partie du discours, ce dernier présuppose en effet que ce qui lui rend le statut d’être un bon photographe, c’est le fait qu’il a été formé pour ça. Or, cette information n’existait pas dans la conscience de l’interlocuteur. Pour lui, il s’agit plutôt de la nouvelle information: il apprend finalement qu’il a affaire à un photographe de formation. L’on constate par ailleurs que cette partie de la phrase ne renvoie pas à la relation préconstruite représentée par (400x). Pourtant, le référent du terme *akazi* “la fonction (de photographe)” qui régit cette relative est accessible depuis cette phrase interrogative, par le biais du procès désigné par le verbe *-fitora* “photographier”. Il s’agit donc d’une relative dont le contenu propositionnel s’analyse comme de la présupposition informative au sens de Prince (1978)). Dès lors, nous en retiendrons qu’une proposition relative faisant partie d’une CPR en *nga* répond alternativement à une double fonction discursive variant en fonction du statut pragmatique de son contenu essentiellement présupposé. Premièrement, on a une proposition relative dont le contenu dénote de l’information partagée entre interlocuteurs et qui répond donc à une fonction déterminative vis-à-vis de son antécédent. Deuxièmement, c’est une relative à valeur informative, dont le contenu propositionnel n’est accessible que dans la conscience du locuteur, tandis que son énonciation constitue un transfert de la nouvelle information à l’endroit de l’interlocuteur. Le tableau 6 que nous proposons ci-après est une synthèse sur la typologie des CPRs en usage en kirundi ainsi que leurs fonctions discursives.

**Tableau 6 : Classification des CPRs et leurs fonctions discursives**

Type (T)		Exemple	Fonction du MPR	Fonction de l'entité présentée	Fonction de la relative	Lecture pragmatique de la phrase
CPR en avoir	T <sub>1</sub> ( <i>existentielle</i> )	(387)-(388)	Présentation de l'entité	Nouveau ( <i>Focus &amp; topique</i> )	Nouveau (focus)	Nouveau (focus phrastique)
	T <sub>2</sub> ( <i>événementielle</i> )	(397)	Présentation de l'un événement			
CPR à MPR de perception	-	(404y)	Présentation perceptive de l'entité/événement			
CPR en voilâ	-	(398)	Présentation assertive de l'entité/événement ( <i>focus</i> )	ancien ( <i>postrhème</i> )	Ancien (présupposé) ( <i>fonction déterminative</i> )	Focus argumental ( <i>présentationnel</i> )
		(415z)				Focus argumental ( <i>identificationnel</i> )
		(414)		Nouveau ( <i>postrhème &amp; topique</i> )	Nouveau (commentaire) ( <i>extension info.</i> )	Focus phrastique ( <i>présentationnel</i> )

Au début de ce chapitre nous avons signalé que certains auteurs analysent les CPRs comme une variante des constructions clivées, en les identifiant sous le terme de “*constructions présentatives clivées*” (Jullien 2005; Ashby 1995; Lambrecht 1994). Lambrecht (2001: 507) précise que ces constructions, alors dénommées pour sa part “*presentationnal clefts*”, interviennent normalement pour exprimer une mise en relief portant sur la phrase toute entière (sentence focus), en lui conférant une valeur pragmatique du focus présentationnel. Il les distingue ainsi des clivées standards (*it-clefts*) dont la fonction pragmatique consiste à marquer une partie du discours comme constituant un focus identificationnel”. De même, nous constatons en kirundi que les deux types de constructions manifestent plusieurs traits communs qui permettent de les appréhender comme des structures discursivement apparentées. Il arrive qu’une phrase CPR puisse, en tant que structure thétiq ue, être employée à la place d’une clivée standard également thétiq ue. Imaginons par exemple une situation où un énonciateur demande à son interlocuteur de lui appeler une autre personne se trouvant à distance afin qu’il puisse lui dire quelque chose. En s’adressant à cet interlocuteur, il peut choisir entre les constructions (421a) et (421b) qui représentent respectivement une CPR et une clivée de base en kirundi.

(421) a ***Mpamagarira uryá muuntu ndi n’ikiintu ngoombá kumúbarira.***

“Appelle-moi cette personne, j’ai quelque chose à lui dire (litt. *j’ai quelque chose que je veux lui dire*)”

(*Élicitation personnelle*)

ø-N-hamagar-ir-a                      u-rya              mu-ntu              N-ri              na  
 IMPRT-OBJ<sub>1SG</sub>-appeler-APPL-VF    PP<sub>1</sub>-DEM<sub>III</sub>    PN<sub>1</sub>-personne    SUJ<sub>1SG</sub>-être avec  
 i-ki-ntu                      N-gomb-a<sup>H</sup>                      ku-mu-barir-a  
 AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-chose    SUJ<sub>1SG</sub>-vouloir-VF.REL    PN<sub>15</sub>-OBJ<sub>1</sub>-dire-VF

b. ***Mpamagarira uryá muuntu ni ikiintu ngoombá kumúbariraa.***

“Appelle-moi cette personne, c’est quelque que je veux lui dire”

ø-N-hamagar-ir-a                      u-rya              mu-ntu              ni              i-ki-ntu  
 IMPRT-OBJ<sub>1SG</sub>-appeler-APPL-VF    PP<sub>1</sub>-DEM<sub>III</sub>    PN<sub>1</sub>-personne    COP    AUG<sub>7</sub>-PN<sub>7</sub>-chose  
 N-gomb-a<sup>H</sup>                      ku-mu-barir-a  
 SUJ<sub>1SG</sub>-vouloir-VF.REL    PN<sub>15</sub>-OBJ<sub>1</sub>-dire-VF

Des données à notre disposition font également état des cas où les deux types de phrases se relaient facilement dans les interventions des locuteurs qui renvoient au même contexte d’énonciation, notamment celle faisant appel au couple question-réponse, tel que dans l’exemple ci-après :

(422) CTXT: Que se passe-t-il?

a. ***Ni imódoka igoonzé umuuntu.***

“C’est un véhicule qui vient de cogner une personne.”

(NP, Quis2004, 2010s)

Ni    i-módoka              i-goong-ye<sup>H</sup>                      u-mu-ntu  
 COP    AUG<sub>9</sub>-véhicule    SUJ<sub>9</sub>-cogner-PRF.REL    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne

b. ***Hari umuuntu ahejéje kurwaana ngaáho.***

“Il y a quelqu’un qui vient de se battre là-bas.”

(NC, Quis2004, 2010s)

Ha-ri              u-mu-ntu                      a-héz-ye<sup>H</sup>                      ku-rwaan-a              ngaáho  
 EXPL-être    AUG<sub>1</sub>-PN<sub>1</sub>-personne    SUJ<sub>1</sub>-terminer-PRF.REL    PN<sub>15</sub>-se.battre-VF    là-bas

Dans les exemples (421)-(422), les deux types de phrases ont pragmatiquement une lecture de focus phrastique. Dans (415), nous avons également montré qu’une CPR en **nga** s’emploie autant que la clivée pour exprimer une focalisation identificative.

Les observations précédentes nous permettent donc de conclure que les CPRs ne s’éloignent pas discursivement des constructions avec clivage, bien qu’elles exhibent chacune des propriétés informationnelles distinctives, tel qu’il a été démontré au cours des deux chapitres consécutifs. Il faut dire qu’elles ont un statut pragmatique comparable. Toutefois, les CPRs se distinguent des clivées, en ce qu’elles relèvent généralement de la catégorie des structures thétiqes. Or, pour les pseudo-clivées notamment, il a été remarqué qu’elles se caractérisent

fondamentalement par la présence d'une subordonnée fonctionnant comme le support topical de la prédication exprimée par le segment qui apparaît à droite (le tour équatif). Cela les distingue donc des structures théétiques, comme les CPRs, mais également des clivées de base dont la configuration syntaxique ne fait mention d'aucun élément posé comme topique.

Pour résumer, il faut noter que les indices qui permettent de distinguer les CPRs des clivées standards sont peu nombreux en kirundi, du moins au niveau fonctionnel. On retiendra principalement comme critère de distinction le fait que ces premières sont essentiellement employées dans l'expression du focus présentationnel tandis les secondes servent au marquage du focus identificationnel.

#### **4 Conclusion**

Ce chapitre a été consacré à l'étude des propriétés morphosyntaxiques et des fonctions discursives des CPRs en kirundi.

De par leur configuration formelle, les CPRs se subdivisent en plusieurs sous-catégories. Nous en avons identifié trois principales dans notre corpus : les CPRs en "avoir", les CPRs en "voilà" et les CPRs à "MPR de perception".

Les CPRs en "avoir" se répartissent en deux modèles qui se distinguent entre eux par la fonction du MPR en usage, à savoir les existentiels et les événementiels. Dans les premiers, le MPR sert à signaler l'existence d'une entité dans un monde externe au discours et consiste, dans les seconds, à introduire un événement dans l'univers du discours.

Les CPRs à MPR de perception s'identifient par le fait qu'elles marquent la présentation d'une entité ou d'un événement qui s'accompagne par la perception de ce/cette dernier/ère par les organes de sens. Dans les CPR à MPR de perception, comme dans les CPRs en "avoir", le constituant dénotant l'entité présentée est toujours focalisé de même que la subordonnée relative qui suit, avec laquelle il forme le domaine focal de la phrase. Cela nous a alors conduit à les caractériser comme des structures qui reçoivent une lecture pragmatique de focus phrastique. De surcroît, le constituant verbal MPR à l'initiale de ces constructions est un élément désemantisé n'ayant que la fonction de marqueur de ce type de dispositif discursif.

Toutefois, la situation semble quelque peu différente dans les CPR en "voilà" du point de vue de leur fonctionnement discursif. Tout en indiquant, comme toute CPR, une entité présente ou un événement inattendu dans l'univers du discours, l'on a d'abord remarqué, compte tenu de leur origine énonciative, que certaines CPRs voilà s'emploient comme une stratégie de marquage du focus présentationnel (phrastique/argumental) tandis que d'autres interviennent

pour exprimer un focus identificatif (toujours argumental). Ensuite, la CPR en “voilà” se différencie des deux premières précédentes en ce qu’elle comporte un élément MPR qui a des propriétés assertives, lui conférant la lecture pragmatique du focus. En revanche, la séquence qui suit, comprenant le terme présenté et la relative, a été décrite comme assurant la fonction d’un postrhème consistant à expliciter le constituant en focus, autrement dit le pronom démonstratif apparaissant dans la composition de l’élément MPR. De plus, il a été constaté que le statut pragmatique de cette partie du discours dépend du contexte d’énonciation en vigueur. Ainsi, dans une CPR thématique, elle fonctionne comme une relation prédicative supplémentaire dont le terme présenté sert de topique, la relative suivante représentant le commentaire qui en est fourni. Nous l’avons donc analysée comme véhiculant de l’information complémentaire à celle (principale) fournie dans la séquence MPR. Mais, dans le contexte où cette séquence relève de la présupposition, c’est-à-dire si elle constitue une information déjà connue ou supposée être connue par l’interlocuteur, elle s’interprète comme un élément de précision d’ordre lexical sur le constituant en focus jugé moins informationnel de par son statut pronominal. Dès lors, la relative intervient en tant qu’élément modificateur du terme présenté, en lui conférant des propriétés déterminatives. Dans le premier cas, on aura affaire à une CPR en “voilà” entièrement focalisée (focus phrastique) tandis qu’il s’agit, dans le second cas, de la CPR dont le domaine focal se limite au seul constituant MPR, ce qui renvoie à une mise en focus argumental.

Nos analyses ont enfin signalé une analogie entre certaines CPRs et certaines clivées, hormis que les CPRs comportent une relative dont le contenu propositionnel est affirmé alors que celle des clivées (de bases) véhicule du contenu propositionnel présupposé.



## **CONCLUSION GÉNÉRALE**



Cette étude a été consacrée à l'expression de la structure informationnelle, et notamment celle du focus et de la focalisation, en kirundi. Notre objectif principal était de rendre compte des aspects formels utilisés par cette langue dans le marquage des unités informationnelles à partir d'une analyse systématique et approfondie de quatre types de constructions phrastiques marquant le focus : les constructions à sujet préverbal (ou structures canoniques), celles à sujet postverbal (ou structures inversées), celles clivées, et celles présentatives (CPRs).

L'analyse typologique de ces constructions a montré qu'elles appartiennent à deux catégories différentes selon qu'elles exhibent une configuration constituée d'une seule proposition indépendante (constructions monoclausales) ou de deux propositions, une principale et sa subordonnée (constructions biclausales).

L'étude a consisté en premier lieu à faire le point sur les propriétés formelles de ces constructions en vue de déterminer leurs spécificités morphosyntaxiques distinctives. A ce point, les constructions à sujet préverbal ont été caractérisées comme des structures canoniques dans le sens où leurs constituants respectent l'ordre canonique de la structure de base SVO. Il s'est cependant avéré que des contraintes liées au fonctionnement de la langue imposent régulièrement la variation de cet ordre syntaxique de base de sorte que certains éléments de la phrase, particulièrement les arguments du verbe, se retrouvent momentanément délocalisés de leur position par défaut. Deux opérations ont été ainsi identifiées comme étant à l'origine de la variation de l'ordre des mots au sein des constructions de base en kirundi. Il s'agit de la dislocation qui consiste à placer le constituant concerné à l'extérieur de la structure de la phrase, et de l'inversion qui vise principalement le déplacement du sujet logique en position postverbale.

C'est de cette opération d'inversion syntaxique que résultent les constructions à sujet postverbal. Elles ont en commun le fait qu'elles construisent le sujet logique de la phrase en position postverbale. Il se trouve aussi que ce sujet postverbal soit parfois mis en interversion avec un des compléments de la phrase qui se place, à son tour, dans la position abandonnée par ce sujet où il devient désormais le sujet grammatical du verbe en œuvre en assurant ainsi l'accord de ce dernier. Ceci nous a permis de conclure qu'il existe trois catégories principales d'inversion qui se distinguent par le type et le nombre d'éléments impliqués dans l'interversion avec le sujet postverbal. Il s'agit de l'inversion explétive (ha-VS), locative (LVS) et argumentale (OVS). L'inversion explétive est particulière car, dans l'interversion, elle implique le verbe et son sujet uniquement, alors que les autres éléments dépendant du verbe (compléments) ne sont pas concernés par ce processus. Elle se distingue, sur ce point,

de l'inversion locative et l'inversion argumentale où le sujet logique intervertit non seulement avec le verbe, mais également avec un des dépendants immédiats du verbe en question, tel que l'objet (ayant le rôle thématique de patient ou d'instrument) pour l'inversion argumentale et le complément locatif (formel ou sémantique) pour l'inversion locative.

Les constructions clivées, autant que les CPRs, ont été également décrites sur le plan morphosyntaxique dans ce travail. Bien que toutes deux soient des constructions biclausales, caractérisées par une complexité formelle exprimant une notion sémantique unique, elles se distinguent par leur fonctionnalité discursive : les CPRs sont essentiellement des structures à vocation présentationnelle tandis les clivées servent à l'expression d'un marquage identifiatoire.

Pour les clivées, il a été montré que la typologie rapportée dans la littérature (Lambrecht 2001), qui les subdivise en trois catégories : les clivées de base (*IT-clefts*), les pseudo-clivées standards (*WH-clefts*) et les pseudo-clivées inversées (*reverse WH-clefts*), est également attestée en kirundi.

Une clivée de base (*IT-clefts*) en kirundi est constituée par une proposition principale comportant à l'initiale un verbe copulatif (COP) qui joue le rôle de marqueur du clivage et d'un syntagme nominal (SN) ou pronominal (SP) correspondant à l'élément clivé de la phrase, et d'une subordonnée relative (REL) à vocation prédicative. Elle se distingue ainsi des autres variétés de clivage par le fait qu'elle construit régulièrement son verbe copulatif en début de la phrase.

En revanche, les pseudo-clivées en général se distinguent des clivées de base par la manière dont les deux propositions sont articulées à l'intérieur de la phrase qu'elles constituent. A ce titre, les pseudo-clivées standards (*WH-clefts*) se particularisent d'abord par le fait qu'elles construisent les deux propositions principale et subordonnée en position inversée par rapport aux clivées de base, c'est-à-dire la subordonnée à gauche et la principale (ou le tour équatif) à droite de la phrase. Ensuite, à l'oral, à la différence des clivées de base dont les deux séquences propositionnelles s'identifient au sein d'une seule unité intonative que nous avons caractérisée comme "un phrasé prosodique" (Avanzi 2012; Zerbian 2004), celles dans les pseudo-clivées représentent deux groupes intonatifs distincts, le premier étant porteur d'un intonème montant induisant un effet de continuation et le second s'achevant sur un intonème conclusif ; ce qui a conduit à caractériser les pseudo-clivées comme des structures segmentées.

Il est apparu aussi dans les pseudo-clivées que l'élément affecté par le clivage peut passer de sa position standard (dans le tour équatif) pour se retrouver à l'initiale de l'énoncé, ce qui revient à la variété de pseudo-clivée dite inversée (*reverse WH-clefts*). Cet élément délocalisé est régulièrement repris dans le tour équatif par un pronom anaphorique co-référent assurant le rôle syntaxique abandonné par ce premier, ce qui constitue un autre trait distinctif entre cette variété phrastique et la pseudo-clivée standard.

Quant aux CPRs, leur configuration permet de les classer aussi sous trois variétés : les CPRs en "avoir", celles en "voilà" et celles à "MPR (marqueur présentatif) de perception". Ces variantes partagent la propriété sémantique d'être des structures qui consistent essentiellement à présenter une entité comme existant dans un monde externe au discours ou en tant que participant à un événement qui surgit dans l'univers du discours. Cependant, elles se distinguent non seulement par la nature du marqueur présentatif (MPR) mais également par le rôle que joue ce dernier par rapport au sens global de la phrase. Ainsi, dans les CPRs en "avoir", le constituant MPR sert soit à signaler l'existence d'une entité dans un monde externe au discours, soit à introduire un événement dans l'univers du discours, ce qui a conduit à subdiviser cette variété en deux sous-catégories, à savoir les CPRs en "avoir" à vocation existentielle et celles à vocation événementielle. Les CPRs à MPR de perception, quant à elles, ont la particularité d'exprimer une présentation qui s'accompagne toujours de la perception physique ou cognitive de l'entité présentée, une propriété qu'elles partagent aussi avec les CPRs en "voilà".

Le deuxième point traité dans cette étude concernait l'analyse de ces constructions sur le plan pragmatique pour déterminer leurs fonctions discursives. Sur ce point, les résultats d'analyse ont montré que ces constructions interviennent interactivement ou alternativement dans le marquage des contenus informationnels, dont notamment l'expression de focus, mais en utilisant des moyens différents.

A ce titre, il est apparu que les constructions canoniques emploient des moyens morphologiques pour produire des éléments d'information dans le discours. Ainsi, le marqueur du disjoint (*-ra-/-a-*) est le moyen le plus productif dans le marquage du focus dans cette catégorie de constructions en kirundi (cf. Tableau 1). Il est essentiellement employé lorsque le verbe de la phrase ou un de ses opérateurs est mis en relief indiquant de la sorte son importance informationnelle.

Quant au conjoint, qui est traditionnellement opposé au disjoint, l'étude a pu montrer que c'est la forme obligatoirement utilisée chaque fois que le contexte d'énonciation assigne une focalisation au constituant postverbal de la phrase en présence, tel que l'objet du verbe ou un de ses modificateurs (adjectif, relative). Cependant, contrairement à ce que prétendaient les études antérieures (Ndayiragije 1999; Bukuru 2003), nous avons constaté que le conjoint tend à se comporter comme une forme non marquante du point de vue informationnel en kirundi. Les statistiques ont témoigné, en effet, qu'il est le plus fréquemment rapporté dans les structures catégoriques (Andrews 2007; Sasse 1987) (cf. Figure 14), c'est-à-dire celles à articulation topique-commentaire que la littérature caractérise généralement comme des formulations foncièrement non marquées pragmatiquement (Lambrecht 1994: 132). En conséquence, ce n'est pas le conjoint qui gouverne la mise en focus en kirundi, mais plutôt l'inverse. En d'autres termes, c'est le marquage du focus postverbal, tel qu'il est sollicité par le contexte d'énonciation en vigueur, qui appelle l'emploi du conjoint, et non pas le conjoint qui induit ce marquage pragmatique. On a donc affaire à un marquage rendu par le contexte d'énonciation, plutôt que par le conjoint. En revanche, la présence du disjoint dans une structure impose une lecture pragmatique qui associe toujours le prédicat verbal au domaine focal de la phrase. Il est donc le marqueur par excellence de ce type de focalisation. Par ailleurs, nous avons constaté qu'en kirundi le paradigme conjoint/disjoint n'est respecté de façon conséquente que dans des contextes où la structure concernée est discursivement marquée.

Les constructions à sujet postverbal ont été également traitées au niveau pragmatique. Elles ont été caractérisées comme des structures foncièrement focalisantes. Le sujet postverbal y est toujours focalisé. De plus, nous avons constaté que des structures comme l'inversion locative et l'inversion explétive sont en quelque sorte apparentées discursivement. En tant que structures thétiqes, elles servent toutes à présenter une nouvelle entité ou proposition ou un nouvel état de choses. L'étude a pu montrer aussi qu'elles admettent toutes les deux la soi-disant alternance conjoint/disjoint, à l'instar des phrases canoniques. Comme dans ces dernières, le conjoint n'apparaît que dans une inversion où le sujet logique en focus occupe la position rhématique de la phrase, c'est-à-dire dans un contexte d'énonciation où le prédicat verbal renferme un faible poids informationnel. Ceci constitue une preuve du caractère non marquant du conjoint en kirundi. Car, étant donné que cette forme verbale n'est admise que dans de telles structures déjà marquées, elle ne peut en aucun cas être envisagée comme

indice de marquage pragmatique. Autrement dit, elle ne peut pas marquer ce qui est déjà marqué.

Le disjoint, quant à lui, intervient lorsque le prédicat assure la fonction rhématique dans la phrase inversée. Dans ce cas, le domaine focal de la phrase est étendu sur toute la structure entière, qui reçoit désormais la lecture pragmatique d'un focus phrastique. Nous pouvons donc dire que le marquage du disjoint dans une structure inversée sert à associer le reste de la phrase (principalement le prédicat verbal) au domaine focal précédemment limité au seul sujet postverbal. Par conséquent, nous estimons que le conjoint est la forme par défaut de ces formulations marquées par l'inversion. Cela conduit également à conclure que l'expression du focus par une inversion disjointe fait interagir deux stratégies de marquage : la morphologique par l'emploi de l'opérateur grammatical *-ra-/-a-* et la syntaxique en jouant sur l'ordre des mots.

L'inversion locative se distingue de l'inversion explétive par le fait que l'événement ou l'état de choses rapporté y est régulièrement associé à une localisation prise comme son lieu d'affectation. Il s'agit de la localisation dénotée par le complément locatif préverbal. Ce complément locatif a été caractérisé pragmatiquement comme le *topique circonstanciel* de la phrase. Or, comme tout élément en fonction de topique, celui-ci peut être plus ou moins marqué selon sa position syntaxique par rapport au reste de la phrase. Il sera marqué s'il se présente en extraposition (disloqué) de la relation prédicative en cours, où il reçoit la lecture du *topique externe*. Dans le cas contraire, il s'agit plutôt du *topique interne*.

Le caractère marqué du topique circonstanciel (externe) s'annonce par la présence du suffixe locatif postfinal dans le verbe qui se présente comme un renvoi anaphorique au référent de ce topique, en tant qu'indice de repérage du lieu d'affectation du procès désigné par le verbe ou l'entité à laquelle s'applique ce procès, celle dénotée par le sujet postverbal. Par ailleurs, il a été observé que le lieu d'affectation du référent présenté pouvait dans certains contextes n'être indiqué que par ce renvoi anaphorique, en l'occurrence quand la séquence lexicale locative n'est pas exprimée dans la structure de surface.

L'inversion explétive est, quant à elle, caractérisée par l'absence du topique, ce qui lui confère le statut d'une structure sans prédication (Cornish 2004: 121), c'est-à-dire une relation prédicative où l'entité dont on prédique quelque chose n'a pas le statut de topique potentiel, comme dans les structures catégoriques. Cela a ainsi pour cause le fait que l'élément

naturellement associé à cette fonction topicale, autrement dit le sujet logique du verbe, figure non seulement dans le domaine focal de la phrase mais n'est également pas supplée par un autre constituant dans cette position topicale abandonnée, comme dans les autres cas d'inversion. Cependant, on a vu que l'inversion explétive peut éventuellement avoir une référence spatio-temporelle, qui est dénotée par un circonstant (spatial ou temporel) apparaissant à sa pré-position. Mais, à la différence de l'inversion locative, ce circonstant à l'initiale de l'inversion explétive est toujours un élément externe (circonstant mobile) sans lien rectionnel avec le verbe de la structure en présence. Pareil circonstant préposé reçoit régulièrement la lecture pragmatique d'un *cadre référentiel*, c'est-à-dire une zone de délimitation de l'énonciation en vigueur.

L'inversion argumentale se distingue, quant à elle, des deux précédentes par le fait qu'elle n'admet pas le disjoint. Elle revêt donc toujours cette forme par défaut des structures inversées, c'est-à-dire le conjoint. Cela signifie qu'elle est régulièrement associée à un focus étroit, assigné le sujet postverbal ou son dépendant. Inversement, l'objet interverti avec ce sujet postverbal a la fonction pragmatique du topique de la phrase, à l'instar du complément locatif préposé dans l'inversion locative. De même, il peut être marqué aussi comme topique externe ou interne respectivement selon qu'il est disloqué ou appartient à la structure phrastique en présence.

Par rapport à leurs contextes d'apparition, il est apparu que les constructions à sujet postverbal sont fréquemment associées à des circonstances énonciatives qui permettent de les analyser comme des structures thétiques. A ce titre, leur caractère thétiq ue se fonde sur le fait qu'elles rapportent essentiellement des propos initialisés dans le discours par le sujet énonciateur dans un vide contextuel, "*out of the blue*". Or, dans le cas d'une inversion à focus étroit, la théticité de la phrase est rendue possible grâce au caractère présupposé du contenu sémantique véhiculé par la séquence ne faisant pas partie du domaine focal. Celle-ci se perçoit en tant qu'élément d'information connu, qui existe déjà dans la conscience mutuelle des interlocuteurs. Il a été ainsi remarqué qu'appartiennent à cette catégorie notamment des expressions proverbiales ou d'autres genres oratoires comme les devinettes. Cependant, ces constructions peuvent être également réalisées dans des contextes qui mettent en jeu le dispositif du couple question-réponse.

Les constructions clivées et présentatives représentent en kirundi un autre moyen de construire les unités informatives différentes de celles utilisées dans les structures monoclausales. Notre étude a montré que ces constructions comportent dans leur

configuration respective un élément qui fonctionne pragmatiquement comme un marqueur de focalisation, ce qui leur confère le statut des structures focalisantes. En cela, les clivées utilisent spécifiquement une copule verbale qui est passé au statut du “support matériel de clivage” après avoir perdu ses propriétés verbales, en fonctionnant dorénavant comme l’opérateur discursif ou marqueur de focalisation au strict sens du terme. Les présentatives, quant à elles, emploient essentiellement à cette fonction le constituant verbal de la proposition principale. Ces constituants à fonction de marqueurs discursifs sont, dans tous les deux cas, désémantisés, c'est-à-dire qu’ils n’entrent pas dans la structure sémantique de l’énoncé concerné. Cependant, il est apparu que ces constructions assurent différemment leurs fonctions discursives, en produisant ainsi des unités informationnelles différentes, ce qui nous a conduit à les traiter séparément dans cette étude.

Au niveau discursif, les constructions clivées interviennent pour marquer soit un focus argumental, restreint au seul élément clivé, soit un focus phrastique, étendu sur l’ensemble de l’énoncé.

Dans tous les cas d’une construction clivée, le constituant qui suit directement le marqueur du clivage a toujours une lecture pragmatique d’élément en focus. Cependant, il a été remarqué que le statut pragmatique de la subordonnée (relative) de cet énoncé biclausal est très complexe. Il varie non seulement en fonction du contexte de production mais aussi selon le type de clivage en présence. Ainsi, dans les clivées de base, cette subordonnée relative est généralement interprétée comme ayant un contenu sémantique qui relève de la présupposition, c'est-à-dire qui se présente comme de l’information connue ou supposée être connue par l’interlocuteur. Néanmoins, la valeur pragmatique de ce contenu propositionnel (présupposé) de la relative de la clivée varie en fonction de l’origine énonciative de la phrase donnée, ce qui conduit à distinguer trois types de clivées de base (IT-clefts). Il s’agit d’abord des clivées dont la relative consiste pragmatiquement en une présupposition non-informative (*knowledge presupposition it-clefts*), mise à l’arrière plan. Viennent, ensuite, les clivées où cette partie comporte aussi des éléments d’information, tout comme la matrice, ce qui y confère la lecture pragmatique d’une présupposition informative (*informative presupposition it-clefts*) et, enfin, des clivées dont la relative a la valeur pragmatique d’extension informationnelle, en raison qu’elle n’est pas en rapport de subordination avec la matrice de la clivée. Celle-ci introduit donc, autant que la proposition matrice, une assertion de l’état de chose dans le discours.

En ce qui concerne les pseudo-clivées, elles ont d’abord la particularité de construire les deux propositions en position inversée, c'est-à-dire la matrice à gauche et la subordonnée à droite.

Sur le plan discursif, la matrice représente, comme dans les clivées de base, le domaine de focus, alors que la subordonnée a la fonction pragmatique de support prédicatif de l'énoncé et par conséquent aussi de topique de la phrase. Ceci est un autre trait distinctif entre pseudo-clivées et clivées de base.

Comme pour les clivées de base, cette étude a montré que la variabilité des fonctions des structures pseudo-clivées dans le discours permet d'en établir diverses catégories distinctes. Ainsi, en s'en appuyant sur la classification des pseudo-clivées proposée par Declerck (1984), nous avons pu identifier également trois différentes catégories de pseudo-clivées. Il s'agit d'abord des pseudo-clivées contrastives qui expriment une mise en contraste entre le contenu propositionnel de la partie gauche et celui de la partie droite de la phrase. Ensuite, viennent les pseudo-clivées à élément clivé non focalisé qui reprend anaphoriquement l'information donnée dans le discours précédent, et enfin, des pseudo-clivées discontinues, dont l'énonciation marque la rupture avec le discours précédent en introduisant un nouveau référent dans le discours comme nouveau sujet de communication.

Les pseudo-clivées inversées fonctionnent également de manière distinctive au niveau pragmatique, même si elles n'ont pas été traitées séparément avec celles standards dans cette étude. Dans une construction pseudo-clivée inversée, le constituant clivé apparaît régulièrement en tête de la phrase où il joue en fait une double fonction pragmatique. En tant qu'élément mis en relief, il représente d'abord de l'information nouvelle introduite dans le discours, ce qui lui confère le statut pragmatique de focus de la phrase. Ceci s'observe fréquemment dans les constructions issues des contextes mettant en jeu le dispositif du couple question-réponse. Ce marquage a en outre lieu dans des contextes à vocation contrastive. Dans ce cas, l'information véhiculée par l'élément en focus est contrastée avec un élément d'information donné dans le discours précédent, c'est-à-dire une sorte de réfutation de cette première information qui est ainsi suivie de l'identification du référent correspondant à la valeur informationnelle qui valide la prédication en cours. Dès lors que le référent de ce constituant clivé est installé dans la mémoire partagée des interlocuteurs, il sert de support à la prédication qui suit, ce qui dicte son interprétation pragmatique comme topique. Cependant, alors que ce statut topical lui est toujours reconnu (compte tenu de sa position syntaxique dans la phrase en question), il n'en est pas pour autant de sa valeur focale : la lecture de focus dudit constituant clivé dépend plutôt du contexte d'énonciation en vigueur. Car, il est possible que l'élément mis en relief dans ce type de construction réfère à l'information déjà donnée. En ce qui concerne la partie revenant au tour équatif de la pseudo-clivée inversée, elle est

généralement reprise à partir du co-texte précédent, notamment dans les structures produites en réponse à une interrogation donnée, et a pour effet de contextualiser la nouvelle information apportée par le constituant clivée à l'initiale de la phrase. Contrairement aux clivées de base et pseudo-clivées standards, le tour équatif de la pseudo-clivée rapporte de l'information déjà donnée, y compris le pronom anaphorique coréférent au constituant clivé. Ce dernier reçoit, en tant qu'élément anaphorique au topique introduit précédemment, autrement dit le constituant clivé, une lecture de topique repris ou donné au sens hérité de la grammaire fonctionnelle (Dik 1978: 222). Cependant, dans le cas où l'élément clivé n'est pas en focus, la nouvelle information se trouve dans la deuxième partie de la phrase. Ici, le contenu informatif est transmis à l'envers. Ce type de marquage est donc la propriété de la seule construction pseudo-clivée inversée.

Pour le cas des CPRs, le constituant dénotant l'entité présentée autant que la subordonnée relative qui suit sont toujours en focus, surtout dans les CPR à MPR de perception et les CPRs en "avoir". Les deux propositions principale et subordonnée appartiennent donc au domaine focal dans la CPR, ce qui implique qu'elles expriment un focus phrastique.

Mais, dans les CPRs en "voilà", les deux séquences propositionnelles renferment un statut pragmatique différent. Tandis que la principale est toujours identifiée au domaine focal de l'énoncé, la subordonnée peut, dans certains contextes, relever de la présupposition ou la préconstruction.

Le constituant MPR de la CPR en "voilà" se différencie de ceux œuvrant dans les deux CPRs précédentes en ce qu'il occupe la position rhématique et constitue ainsi la principale relation assertive dans l'énoncé. La raison d'être de cela est le fait qu'il s'agit, en fait, de cette séquence qui loge l'élément en focus, autrement dit le pronom démonstratif en présence.

En revanche, la séquence comprenant le terme présenté et la relative qui suit sert généralement d'élément de précision sur ce pronom démonstratif en focus, en raison que ce dernier est jugé moins informationnel de par son statut pronominal. A ce titre, elle accomplit le rôle d'un postrhème (Morel & Danon-Boileau 1998). Néanmoins, il s'est avéré que le statut informationnel de cette partie du discours varie en fonction de l'origine énonciative de l'énoncé en présence. Dans un énoncé thétique, elle se présente comme une relation prédicative supplémentaire à celle dénotée par la séquence MPR. Elle reçoit pour cela une lecture pragmatique d'extension informationnelle. La phrase est dès lors identifiée comme étant entièrement focalisée, et l'on est donc en présence d'une structure à focus phrastique, à l'instar des deux CPRs précédentes.

Mais, cette séquence peut également véhiculer de l'information déjà connue. Dans ce cas, le domaine focal de la phrase est limité à la séquence MPR, ce qui donne lieu à un focus d'argument, à caractère identificationnel (comme dans les clivées). Quant à la séquence qui suit, elle a une lecture d'information présupposée qui apporte cataphoriquement une précision d'ordre lexical sur ce pronom démonstratif en focus. Le terme présenté et la relative constituent un syntagme nominal co-référent au pronom en focus et dans lequel la relative détermine le terme présenté.

Notre étude a montré que le kirundi connaît trois types de marquage de focus. Le premier utilise principalement des moyens morphologiques – (morphèmes de focalisation), comme dans les constructions canoniques. Le second type fait surtout appel à des moyens syntaxiques et joue donc sur l'ordre des mots, comme dans les constructions inversées au conjoint. Le troisième type combine nécessairement les moyens morphologiques et syntaxiques, ce qui est le cas des constructions au disjoint ainsi que celui des clivées et des CPRs.

De ces types de marquage de focus résulte aussi que le marquage morphologique sert essentiellement à l'expression du focus prédicatif. Le marquage syntaxique intervient principalement dans l'expression du focus argumental. Et la combinaison des deux procédés peut servir à marquer le focus argumental, comme dans les clivées, ou marquer le focus phrastique, tel que dans la CSI au disjoint ou dans une CPR.

L'étude a aussi montré que le contexte d'énonciation peut imposer une lecture de focus sans qu'il y ait présence d'un marquage morphosyntaxique explicite dans l'énoncé, en l'occurrence dans les CSPs au conjoint. Elle a également montré que, dans certains cas, les marqueurs utilisés produisent un focus différent de celui généralement associé à leur l'emploi. Ceci a été observé dans les constructions canoniques à focus argumental où la mise en focus se réalise en l'absence de l'opérateur régulier, à savoir le marqueur du disjoint. Ce dernier marqueur peut en outre interagir avec le contexte d'énonciation afin d'étendre le champ focal, précédemment restreint au prédicat verbal et à ses dépendants, et ainsi à exprimer le focus phrastique.

En définitive, nous estimons avoir posé un jalon de plus dans la recherche sur la structure informationnelle dans le domaine bantou. Cette étude a permis de décrire des aspects de la structure informationnelle peu abordés dans les langues africaines en général et bantoues en particulier. Elle a par exemple mis en lumière la richesse des clivées sur le plan de la structure

informationnelle, qui semblent pourtant ignorées dans bon nombre de travaux de linguistique sur les langues bantoues. Les données statistiques ont en effet révélé que le kirundi accorde une importance remarquable à l'usage des clivées au détriment des phrases inversées, qui, pourtant, ont suffisamment bénéficié d'intérêt scientifique dans les langues bantoues, y compris en kirundi. Pour nous, cela est lié au fait que les clivées présentent une grande variabilité morphosyntaxique en kirundi, ce qui offre aux usagers plusieurs possibilités d'ériger en focus différentes parties du discours, contrairement aux autres constructions en général et les phrases inversées en particulier qui interviennent plutôt pour mettre en focus un élément spécifique de la phrase, lequel est par ailleurs susceptible aussi d'être focalisé au moyen du clivage.

Bien spécifique encore est que cette étude a pu démontrer que le focus en kirundi peut apparaître aussi en début de phrase, en l'occurrence dans les pseudo-clivées inversées, ce que l'on ne trouve pas dans les travaux antérieurs sur le kirundi, qui, plutôt, réfèrent régulièrement la position du focus en fin de phrase. La présente étude a également la spécificité d'être la première à avoir révélé le caractère non marqué du conjoint en kirundi du point de vue de la structure informationnelle.

Enfin, l'autre grand mérite de cette étude réside dans le fait qu'elle se fonde sur un corpus électronique élaboré suivant une méthode alignée sur les normes scientifiques, par rapport aux exigences en ce qui concerne l'équilibre et la représentativité des données qui s'y trouvent. Il était en effet habituel que l'étude des langues africaines s'appuie sur des exemples élicités des usagers à l'aide des stimuli préétablis ou alors des élicitations personnelles. Au contraire, les faits décrits dans cette étude sont pour la plupart déduits de données langagigères produites dans un cadre de communication tout naturel, qui sont disponibles dans notre corpus du kirundi. Plus de 2/3 des exemples rapportés dans cette étude sont directement tirés de ce corpus. Nous n'hésiterions donc pas d'affirmer que cette ressource a fourni à la présente étude des matériaux qu'il n'était possible de trouver nulle part ailleurs. Mais en plus, ce corpus a joué le rôle de cadre d'inspiration pour notre travail. Certaines variétés des constructions étudiées ici n'ont été découvertes qu'en confrontant les données issues de ce corpus. Tel a été notamment le cas des présentatives, que nous prenions au départ pour une catégorie des clivées. Ce n'est en fait qu'en examinant les matériaux extraits du corpus en question que nous sommes arrivés à nous rendre compte qu'elles ont une fonction discursive différente de celle des clivées.

Ce travail vient en effet allonger la liste des travaux ayant déjà fait l'objet de cette expérience novatrice pour les langues bantoues.

L'étude connaît néanmoins des limites par rapport à l'exploitation de ce corpus du kirundi. Eu égard à la richesse de sa documentation, ce dernier est sans doute susceptible de servir à plusieurs pistes de recherche en kirundi. Et dans le cadre de notre étude, il aurait été par exemple intéressant de mener une réflexion sur le lien qui existe entre la diversité des données disponibles dans cette ressource et la structure informationnelle en kirundi. Ce lien reste donc à établir.

L'étude n'a pas non plus traité le point de vue diachronique. Cette perspective diachronique permettrait d'examiner l'évolution des différents aspects impliqués dans la structure informationnelle, tels que nous les avons décrits dans la présente étude. Elle ajouterait donc une donnée historique à l'évolution de ces aspects aussi bien sur le plan morphosyntaxique que discursif.

Par ailleurs, cette étude n'a pas épuisé les axes susceptibles d'être étudiés dans le cadre de la structure informationnelle en kirundi. Nous avons précisé dès le départ qu'elle se focaliserait essentiellement sur le phénomène de focalisation. Or, l'exploration des données à notre disposition a témoigné que ce dernier est étroitement lié avec le phénomène de topicalisation, ce qui nous a parfois contraint à revenir sur quelques aspects de la topicalisation, pour mieux expliquer ce qu'il y avait à comprendre de la focalisation. Ce faisant, nous estimons qu'une étude traitant conjointement ces deux phénomènes révélerait nécessairement d'autres réalités intéressantes. Ainsi, parmi les perspectives envisageables, en complément à cette étude, figure effectivement l'analyse de la façon dont le phénomène de topicalisation interagit avec celui de la focalisation. De plus, l'étude n'a pas analysé systématiquement les sémantismes que renferment dans le discours les différents types de focus attestés en kirundi. Nous nous sommes, en effet, limité à la description des moyens linguistiques qui interviennent dans le marquage de ces types de focus ainsi que leur distribution typologique. Cette perspective pragmatique reste donc envisageable dans des recherches futures sur cette langue bantoue.





## **BIBLIOGRAPHIE**



- Abdoulaye, M.L. 1992. *Aspects of Hausa morphosyntax in Role and Reference Grammar*. Buffalo: Buffalo University, PhD.
- Akmajian, A. 1970. On deriving cleft sentences from pseudo-cleft sentences? *Linguistic Inquiry* 1 (2): 147-168.
- Alsina, A. & S. Mchombo. 1993. Object asymmetries and the Chichewa applicative construction. In S. Mchombo (ed.), *Theoretical Aspects of Bantu Grammar*, vol. , 17-45. Stanford: CSLI Publications.
- Andrews, A.D. 2007. The major functions of the noun phrase. In T. Shopen (ed.), *Language Typology and Syntactic Description*, vol. 1, 132-223. Cambridge: Cambridge University Press.
- Apothéloz, D. 2008. A l'interface du système linguistique et du discours: l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées). In O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François & C. Schnedecke (eds.), *Discours, diachronie, stylistique du français. Etudes en hommage à Bernard Combettes*, 75-92. Berne: Peter Lang.
- Apothéloz, D. 2012. Pseudo-clivées et constructions apparentées. In Groupe de Fribourg (ed.), *Grammaire de la période*, 207-232. Berne: Peter Lang.
- Apothéloz, D. & A. Grobet. 2005. Appendices dans le discours : aspects syntaxiques, prosodiques et pragmatiques. *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 41: 95-126.
- Ashby, W.J. 1995. French presentational structures. In J. Amastae (ed.), *Contemporary Research in Romance Linguistics*, 91-104. Amsterdam: John Benjamins.
- Aston, G. & L. Burnard. 1998. *The BNC handbook: exploring the British National Corpus with SARA*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Augendre, S. 2008. S + V + O : Ordres marqués et non marqués en italien. *Discours. Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique*. <https://discours.revues.org/4653>.
- Avanzi, M. 2012. *L'interface prosodie/syntaxe en français: Dislocations, incises et asyndètes*. Bruxelles: Peter Lang.
- Bagein, P. 1951. *Petite grammaire kirundi*. Usumbura: Les Presses Lavigerie.
- Baker, M.C. 2003. Agreement, dislocation, and partial configurationality. In Andrew Carnie, Heidi Harley & MarryAnne Willie (eds.), *Formal Approaches to Function in Grammar: In Honor of Eloise Jelinek*, 107–132. Amsterdam: John Benjamins.
- Bally, C. 1944. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: A. Francke.
- Bearth, T. 1999. The contribution of African linguistics towards a general theory of focus. *Journal of African Languages and Linguistics* 20: 121-156.
- Bennett, P.R., A. Biersteker, W. Gikonyo, S. Hershberg, J. Kamande, C. Perez & M. Swearingen. 1985. *Gikuyu ni Kioigire: Essays, Texts and Glossaries*. Madison: University of Wisconsin African Studies Program.
- Bennett, T.L. 1977. Interrogatives. In Ernest R. Byarushengo, R. Alessandro Duranti & Larry M. Hyman (eds.), *Haya Grammatical Structure*, 171–188. Los Angeles: Department of Linguistics, University of Southern California.
- Berthoud, A.-C. 1996. *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*. Paris: Ophrys.
- Bertrand, O., S. Prévost, M. Charolles, J. François & C. Schnedecke (eds.). 2008. *Discours, diachronie, stylistique du français: Etudes en hommage à Bernard Combettes*. Berne: Peter Lang.
- Beyssade, C. 2006. La structure de l'information dans les questions: quelques remarques sur la diversité des formes interrogatives en français. *Linx*. <http://linx.revues.org/470>.

- Bickmore, L. 1990. Branching nodes and prosodic categories: Evidence from Kinyambo. In Sharon Inkelas & Draga Zec (eds.), *The Phonology-Syntax Connection*, 1-17. Chicago: University of Chicago Press.
- Blanche-Benveniste, C. 1983. Examen de la notion de subordination. *Recherches sur le français parlé* 4: 71-115.
- Blanche-Benveniste, C. 1990. *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Editions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, C. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris: Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C. 2000. *Approches de la langue parlée en français*. Paris: Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C. 2001. Auxiliaires et degrés de 'verbalité'. *Syntaxe et Sémantique* 3: 75-97.
- Blanche-Benveniste, C. 2002. Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale In Hanne Leth Andersen & Henning Nølke (eds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Arhus, 17-19 mai 2001*, 95-118. Bern: Peter Lang.
- Blanche-Benveniste, C. 2010. *Le français. Usages de la langue parlée (Avec la collaboration de Philippe Martin pour l'étude de la prosodie)*. Leuven/Paris: Peeters.
- Bokamba, E.G. 1976. *Question Formation in Some Bantu Languages*. Bloomington, USA: Indiana University, PhD.
- Bokamba, E.G. 1979. Inversions as grammatical relation changing rules in Bantu languages. *Studies in the Linguistic Sciences* 9 (2): 1-24.
- Bostoen, K., S. Dom & G. Segerer. 2015. The antipassive in Bantu. *Linguistics* 53 (4): 731–772.
- Bostoen, K. & L. Mundeke. 2012. Subject marking, object-verb order and focus in Mbuun (Bantu, B87). *Southern African Linguistics and Applied Language Studies* 30 (2): 139-154.
- Bouscaren, J. & J. Chuquet. 1987. *Linguistique anglaise : Grammaire et textes anglais*. Gap: Ophrys.
- Boxus, M.-A. 2006. Considérations sur les constructions pseudo-clivées. *Revista da Faculdade de Letras - Línguas e Literaturas, II Série* 23: 433-460.
- Bresnan, J. 1974. Locative inversion and the architecture of universal grammar. *Language* 70 (1): 72-131.
- Bresnan, J. & J.M. Kanerva. 1989. Locative inversion in Chichewa: A case study of factorization in grammar. *Linguistic Inquiry* 20 (1): 1–50.
- Bresnan, J. & S.A. Mchombo. 1987. Topic, pronoun, and agreement in Chichewa. *Language* 63 (4): 741-782.
- Bresnan, J. & L. Moshi. 1990. Object asymmetries in comparative Bantu syntax. *Linguistic Inquiry* 21 (2): 147–185.
- Buell, L. 2006. The Zulu conjoint/disjoint verb alternation: focus or constituency? *ZAS Papers in Linguistics* 43: 9-30.
- Buell, L. 2007. Semantic and formal locatives: Implications for the Bantu locative inversion typology. *SOAS Working Papers in Linguistics* 15: 105-120.
- Buell, L. 2009. Class 17 as a non-locative noun class in Zulu. Communication présentée à Bantu 3, Tervuren.
- Buell, L. & K. Riedel. 2008. The conjoint/disjoint alternation in Sambia. Communication présentée à TiN-dag, Utrecht.

- Bukuru, D. 2003. *Phrase structure and functional categories in Kirundi sentence*. Dar-es-salaam: University of Dar-es-salaam, PhD.
- Caron, B. 2000. Assertion et préconstruit : topicalisation et focalisation dans les langues africaines. In Bernard Caron (ed.), *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, 7-42. Louvain/Paris: Peeters.
- Chafe, W.L. 1976. Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view. In Charles N. Li (ed.), *Subject and Topic*, 25–55. New York: Academic Press.
- Charolles, M. 1997. L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces. *Cahiers de Recherche Linguistique* 6: 1-73.
- Chomsky, N. 1972. *Deep Structure, Surface Structure, and Semantic Interpretation*. Mouton: The Hague.
- Collins, P.C. 1991. *Cleft and Pseudo-Cleft Constructions in English*. London: Routledge.
- Conti, V. 2004. A propos des configurations en j'ai X qui... *Travaux neuchâtelois de linguistique* 40: 151-163.
- Conti, V. 2010. La construction en avoir SN qui SV (« j'ai ma copine qui habite à Paris ») : une forme de dispositif clivé ? *LINX* 62-63: 63-87.
- Cornish, F. 2004. L'absence de prédication, le topique et le focus: le cas des phrases thétiques. In J.-M. Merle (ed.), *La prédication*, 121-131. Paris: Orphys.
- Cornish, F. 2005. Une approche pragmatique-discursive des phrases "thétiques". In F. Lambert & H. Nølke (eds.), *La syntaxe au cœur de la grammaire*, 75-84. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Creissels, D. 1996. Conjunctive and disjunctive verb forms in Setswana. *South African journal of African languages* 16 (4): 109-115.
- Creissels, D. 2004. *Cours de syntaxe générale*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Creissels, D. 2006. *Syntaxe générale une introduction typologique: la phrase*. Paris: LA VOISIER.
- Creissels, D. 2011. Tswana locatives and their status in the inversion construction. *Africana Linguistica* 17: 33-52.
- Cristel, P. 2004. *Prosodie et économie du discours : Spécificité phonétique, écologie discursive et portée pragmatique de l'intonation d'implication*. Aix-en-Provence: Université Aix-Marseille I, PhD.
- Cristini, G. 2000. *Nouvelle grammaire kirundi / Indimburu y'ikirundi*. Bujumbura: Presses Lavigerie.
- Culioli, A. 1999. *Théorie des opérations énonciatives*. Toulouse: Université Toulouse II-Le Mirail.
- Culioli, A. & J.P. Descles. 1982. Traitement formel des langues naturelles. Première partie: Mise en place des concepts à partir d'exemples. *Mathématiques et Sciences Humaines* 77: 93-125.
- Dalgish, G.M. 1976. Locative NP's, locative suffixes, and grammatical relations. *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* 2: 139-148.
- De Kind, J. & K. Bostoën. 2012. The applicative in ciLubà grammar and discourse: A semantic goal analysis. *Southern African Linguistics and Applied Language Studies* 30 (1): 101-124.
- De Schryver, G.-M. 1999. Cilubà Phonetics, Proposals for a 'Corpus-based Phonetics from Below'-Approach. *Ghent: Recall*.

- De Schryver, G.-M. & R. Gauton. 2002. "The Zulu locative prefix ku- revisited: A corpus-based approach". *Southern African Linguistics and Applied Language Studies* 20 (4): 201–220.
- De Schryver, G.-M. & M. Nabirye. 2010. "A quantitative analysis of the morphology, morphophonology and semantic import of the Lusoga noun". *Africana Linguistica* 16: 97–153.
- De Vos, M. & H. Mitchley. 2012. Subject marking and preverbal coordination in Sesotho: A perspective from Optimality Theory. *Southern African Linguistics and Applied Language Studies* 30: 155-170.
- Declerck, R. 1984. The Pragmatics of It-Clefts and Wh-Clefts. *Lingua* 64 (4): 251–289.
- Declerck, R. 1988. *Studies on copular Sentences, Clefts and Pseudo-Clefts*. Louvain/Dordrecht: Leuven University Press/Foris Publications.
- Declerck, R. 1992. The inferential it is that–construction and its congener. *Lingua* 87: 203–230.
- Declerck, R. 1994. The taxonomy and interpretation of clefts and pseudo-clefts. *Lingua* 93: 183-220.
- Delahunty, G.P. 1995. The inferential construction. *Pragmatics* 5 (3): 341–364.
- Demuth, K. 1984. *Aspects of Sesotho language acquisition*. Bloomington: Indiana University Linguistics Club.
- Demuth, K. 1987. Discourse functions of word order in Sesotho acquisition. In R. Tomlin (ed.), *Coherence and Grounding in Discourse*, 91-108. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Demuth, K. 1999. Locatives, impersonals and expletives in Sesotho. *The Linguistic Review* 7: 233-249.
- Demuth, K. & C. Harford. 1999. Verb raising and subject inversion in comparative Bantu. *Journal of African Languages and Linguistics* 20 (1): 41-61.
- Demuth, K. & S. Mmusi. 1997. Presentational focus and thematic structure in comparative Bantu. *Journal of African Languages and Linguistics* 18 (1): 1–19.
- Diercks, M. 2008. Challenges to Case Theory from Bantu. *Theoretical Linguistics*.
- Diercks, M. 2010. Parameterizing Case: Evidence from Bantu. *Syntax* 15 (3): 253-286.
- Dik, S.C. 1978. *Functional Grammar*. Amsterdam: North-Holland.
- Dik, S.C. & K. Hengeveld. 1997. *The Theory of Functional Grammar: The Structure of the Clause*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Doetjes, J., G. Rebuschi & A. Rialland. 2004. Cleft Sentences. In Francis Corblin & Henriëtte de Swart (eds.), *Handbook of French Semantics*, 529-552. Chicago: Center for the Study of Language and Information.
- Doke, C.M. 1954. *The Southern Bantu Languages*. London/New York/Cape Town: Oxford University Press.
- Doke, C.M. 1992. *Text-Book of Zulu Grammar*. Cape Town: Maskew Miller Longman.
- Drubig, H.B. 1994. *Island constraints and the syntactic nature of focus and association with focus*. Arbeitsbericht (SFB 340): University of Tuebingen.
- Du Plessis, J.A. 2013. Comparative syntax: the expletive in the african languages of South Africa (Bantu languages). Communication présentée à the 5th International Conference on Bantu Languages, Paris.

- Eaton, H. 2010. Information structure marking in Sandawe texts. In Ines Fiedler & Schwarz Anne (eds.), *The Expression of Information Structure: A Documentation of its Diversity Across Africa*, 1-34. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Edenmyr, N. 2000. *Focus constructions in Kirundi*. Stockholm: Stockholm University, Ma.
- Fanselow, G. & D. Lenertová. 2011. Left peripheral focus: mismatches between syntax and information structure. *Natural Language and Linguistic Theory* 29: 169-209.
- Fauconnier, G. 1984. *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris: Minuit.
- Fauconnier, G. 1997. *Mappings in Thought and Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fiedler, I., K. Hartmann, B. Reineke, A. Schwarz & M. Zimmermann. 2006. Subject focus in West African languages. Communication présentée à the International Conference on Information Structure, Potsdam.
- Firbas, J. 1964. On defining the theme in functional sentence analysis. *Travaux linguistique de Prague* 1: 267-280.
- Furukawa, N. 1996. *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Furukawa, N. 2005. *Pour une sémantique des constructions grammaticales. Thème et thématité*. Bruxelles: De Boeck Supérieur.
- Gauton, R., G.-M. de Schryver & L. Mohlala. 2004. "A corpus-based investigation of the Zulu nominal suffix -kazi: A preliminary study". In A. Akinlabi & O. Adesola (eds.), *Proceedings of the 4th World Congress of African Linguistics New Brunswick 2003*, 373–380. Cologne: Rüdiger Köppe.
- Giry-Schneider, J. 1996. La notion de modifieur obligatoire dans des phrases à verbe support avoir complexes. *Langages* 30 (121): 19-34.
- Givón, T. 1975. Focus and the scope of assertion: some Bantu evidence. *Studies in African Linguistics* 6 (2): 185-205.
- Givón, T. 1976. Topic, pronoun, and agreement. In Charles N. Li (ed.), *Subject and Topic*, 149-188. New York: Academic Press.
- Godard, D. & J.-M. Marandin. 2007. Aspects pragmatiques de la négation renforcée en italien. In Franck Floricic (ed.), *La négation dans les langues romanes*, 137-160. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Good, J. 2005. Reconstructing morpheme order in Bantu: The case of causativization and applicativization. *Diachronica* 22 (1): 3–57.
- Gregoire, C. 1975. *Les locatifs en bantou*. Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale.
- Grevisse, M. & A. Goosse. 1995. *Nouvelle grammaire française*. Bruxelles: De Boeck.
- Grobet, A. 2002. *L'identification des topiques dans les dialogues*. Bruxelles: Editions Duculot.
- Guarisma, G., G. Nissim & J. Voorhoeve (eds.). 1982. *Le verbe bantou. Actes des journées d'étude tenues à l'Université de Leyde (Pays-Bas) du 19 au 21 janvier 1981 et au Centre de Recherche Pluridisciplinaire du CNRS, Ivry (France) le 27 février et le 26 juin 1981*. Paris: SELAF.
- Güldemann, T. 2003. Present progressive vis-à-vis predication focus in Bantu. A verbal category between semantics and pragmatics. *Studies in Language* 27: 323–360.

- Güldemann, T. 2013. The relation between predicate operator focus and theticity in Bantu. Communication présentée à the Ghent-Berlin Workshop on Information Structure in Bantu, Humboldt University, Berlin.
- Gundel, J.K. 1977. Where do cleft sentences come from? *Language* 53 (3): 343-359.
- Guthrie, M. 1962. The status of radical extensions in Bantu languages. *Journal of African Languages* 1 (3): 202-220.
- Haiman, J. 1978. Conditionals are topics. *Language* 54 (3): 564-589.
- Halliday, M.A.K. 1967. Notes on transitivity and theme in English: Part 2. *Journal of Linguistics* 3 (2): 199-244.
- Halliday, M.A.K. 1985. *An Introduction to Functional Grammar*. London Edward Arnold.
- Hamlaoui, F. & E.-M. Makasso. 2015. Focus marking and the unavailability of inversion structures in the Bantu language Bàsàá (A43). *Lingua* 154: 35-64.
- Hankamer, J. 1974. On the non-cyclic nature of WH-clefting. *Chicago Linguistic Society* 10: 221-233.
- Harjula, L. 2004. *The Ha Language of Tanzania: Grammar, Texts and Vocabulary*. Köln: Rüdiger Köppe Verlag.
- Heine, B. 1976. *A Typology of African Languages based on the Order of Meaningful Elements*. Berlin: Dietrich Reimer Verlag.
- Henderson, B. 2011. Agreement, locality, and OVS in Bantu. *Lingua* 121 (5): 742-753.
- Higgins, F.R. 1973. *The pseudo-cleft construction in English*. Cambridge: MIT, PhD.
- Hopper, P.J. 2001. Grammatical constructions and their discourse origins: prototype or family resemblance? In Martin Pütz, Susanne Niemeier & René Dirven (eds.), *Applied Cognitive Linguistics I: Theory and Language Acquisition*, 109-130. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Hyman, L.M. 2003. Suffix ordering in Bantu: A morphocentric approach. In Geert Booij & Jaap van Marle (eds.), *Yearbook of Morphology 2002*, 245-281. Dordrecht: Kluwer.
- Hyman, L.M. & A. Duranti. 1982. On the object relation in Bantu. In Paul J. Hopper & Sandra Thompson (eds.), *Studies in Transitivity*, 217-239. New York/London: Academic Press.
- Hyman, L.M. & J.R. Watters. 1984. Auxiliary focus. *Studies in African Linguistics* 15 (3): 233-273.
- Jackendoff, R. 1972. *Semantic interpretation in Generative Grammar*. MIT Press.
- Jespersen, O. 1949. *A Modern English Grammar on Historical Principles*. Copenhagen/London: Ejnar Munksgaard/Allen and Unwin.
- Jullien, S. 2005. Introduction de référents topiques dans des dialogues d'adolescents dysphasiques : le cas de la construction présentative clivée. *Travaux neuchâtelois de linguistique* 41: 49-68.
- Kawalya, D., K. Bostoen & G.M. de Schryver. 2014. Diachronic semantics of the modal auxiliary -sóból- in Luganda: A corpus-driven approach. *International Journal of Corpus Linguistics* 19: 60-93.
- Kawasha, B. 2002. Grammatical relations and relativization in Lunda. *Journal of African Language and Linguistics* 23: 31-62.
- Kenesei, I. 1996. *On the syntax of focus*. University of Szeged, Ms.
- Kim, J.-B. 2012. On the syntax of the it-cleft construction: A construction-based perspective. *Linguistic Research* 29 (1): 45-68.

- Kimenyi, A. 1980. *A Relational Grammar of Kinyarwanda*. Berkeley, Los Angeles & London: University of California Press.
- Kiss, K. 1995. Discourse configurational languages: Introduction. In Katalin Kiss (ed.), *Discourse Configurational Languages*, 3-27. Oxford: Oxford University Press.
- Kiss, K. 1998. Identificational focus versus information focus. *Language* 74 (2): 245-273.
- Koenig, J.-P. & K. Lambrecht. 1999. French relative clauses as secondary predicates : A case study in Construction Theory. In Francis Corblin, Carmen Dobrovie-Sorin & Jean-Marie Marandin (eds.), *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, 191-214. La Hague: Holland Academic Graphics.
- Krifka, M. 2006. Association with focus phrases. In V. Molnár & S. Winkler (eds.), *The Architecture of Focus*, 105-136. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Krifka, M. 2007. Basic notions of information structure. In Caroline Féry, G. Fanselow & Manfred Krifka (eds.), *Working Papers of the SFB632*, 13-56. Potsdam: Universitätsverlag Potsdam.
- Kuroda, S.-Y. 1973. Le jugement catégorique et le jugement thétiq ue : exemples tirés de la syntaxe japonaise. *Langages* 8 (30): 81-110.
- Laenzlinger, C. 2006. Le rôle de l'interface syntaxe-structure informationnelle dans la variation de l'ordre des constituants dans la phrase. *Nouveaux cahiers de linguistique française* 27: 53-81.
- Lafkioui, M. 1999. *Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère*. Paris: INALCO, PhD.
- Lafkioui, M. 2011. *Etudes de la variation et de la structuration linguistiques et sociolinguistiques en berbère du Rif*. Köln: Rüdiger Köppe Verlag.
- Lafkioui, M. 2014. Topicalization in Berber: A typological perspective. *Language Typology and Universals* 67 (1): 75–88.
- Lambrecht, K. 1987. Sentence focus, information structure, and thethetic-categorical distinction. *Proceedings of the 13th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society: General Session and Parasession on Grammar and Cognition*: 366-382.
- Lambrecht, K. 1994. *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lambrecht, K. 1997. French relative clauses as secondary predicates. *Texas Linguistics Forum* 38: *The Syntax and Semantics of Predication*, 205-221. Texas: UT Austin.
- Lambrecht, K. 2000. Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative. *Langue française* 127: 49-66.
- Lambrecht, K. 2001. A framework for the analysis of cleft constructions. *Linguistics* 39 (3): 463-516.
- Lambrecht, K. 2002. Topic, focus and secondary predication: The French presentational relative construction In Claire Beyssade, Reineke Bok-Bennema, Frank Drijkoningen & Paola Monachesi (eds.), *Romance Languages and Linguistic Theory 2000*, 171-212. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Lambrecht, K. & L.A. Michaelis. 1998. Silence accent in information questions: Default and projection. *Linguistics and Philosophy* 21: 477-544.
- Lambrecht, K. & M. Polinsky. 1997. Typological variation in sentence-focus constructions. In Kora Singer, Randall Eggert & Gregory Anderson (eds.), *CLS 33: Papers from the panels on linguistic ideology in contact, universal grammar, parameters and typology, the perception of speech and other acoustic signals*, 189-206. Chicago: CLS.

- Langae, V. & C. Rouget. 1998. Quelques réflexions sur les relatives prédicatives. In M. Bilger, K. van den Eynde & F. Gadet (eds.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, 313-325. Louvain-Paris: Peeters.
- Lazard, G. 1994. *L'Actance*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Léard, J.-M. 1992. *Les gallicismes*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Leech, G., P. Rayson & A. Wilson. 2001. *Word frequencies in written and spoken English based on the British National Corpus*. London: Longman.
- Lefebvre, C. 1992. Towards a typology of predicate cleft languages. *Journal of West African Languages* 22 (1): 53-61.
- Levinson, S.C. 1983. *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Livingstone, W. 1996. Relative Clauses in Luganda.
- Madadzhe, R.N. 1999. Cleft sentences in Venda. *South African Journal of African Languages* 19 (2): 93-109.
- Maho, J.F. 2009. NUGL Online: The Online Version of the New Updated Guthrie List, a Referential Classification of the Bantu Languages. Fichier électronique en ligne: <http://goto.glocalnet.net/mahopapers/nuglonline.pdf> (4 June 2009).
- Marten, L. 2003. The dynamics of Bantu applied verbs: An analysis at the syntax-pragmatics interface. In Kézié K Lébiakaza (ed.), *Actes du 3e Congrès Mondial de Linguistique Africaine Lomé 2000*, 207-221. Köln: Köppe.
- Marten, L. 2006. Locative inversion in Otjiherero: More on morphosyntactic variation in Bantu. *ZAS Papers in Linguistics* 43: 97-122.
- Marten, L. 2007. Focus strategies and the incremental development of semantic representations: Evidence from Bantu. In E. O. Aboh, K. Hartmann & M. Zimmermann (eds.), *Focus Strategies in African Languages: The Interaction of Focus and Grammar in Niger-Congo and Afro-Asiatic*, 113-138. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Marten, L. 2011. Information structure and agreement: Subjects and subject markers in Swahili and Herero. *Lingua* 121 (5): 787-804.
- Marten, L. & H. Gibson. 2013. Passive, locative inversion and subject-object reversal in Bantu: A unified dynamic analysis. Ms.
- Marten, L. & J. van der Wal. 2014. A typology of Bantu subject inversion. *Linguistic Variation* 14 (2): 318-368.
- Mathesius, V. 1983. Functional Linguistics. In Josef Vachek & Libuše Dušková (eds.), *Praguiana: Some Basic and Less Known Aspects of the Prague Linguistic School*, 121-142. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Mberamihigo, F. 2014. *L'expression de la modalité en kirundi. Exploitation d'un corpus électronique*. Bruxelles: Université libre de Bruxelles, PhD.
- Mchombo, S.A. (ed.) 1993. *Theoretical Aspects of Bantu Grammar*. Stanford: CA: CSLI.
- Mchombo, S.A. 2004. *The Syntax of Chichewa*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mchombo, S.A. & G. Firmino. 1999. Double object constructions in Chichewa and Gitonga: A comparative analysis. *Linguistic Analysis* 29 (1-2): 214-233.
- Meeussen, A.E. 1959. *Essai de grammaire rundi*. Tervuren: Annales du Musée Royal du Congo Belge.
- Meeussen, A.E. 1967. Bantu grammatical reconstructions. *Africana Linguistica* 3: 79-121.

- Mereu, L. 2001. L'ordine libero delle parole negli approcci teorici formali. In F. A. Leoni, E. Stenta Krosbakken, R. Sornicola & C. Strombolo (eds.), *Dati empirici e teorie linguistiche*, 476-501. Roma: Bulzoni.
- Mertens, P. 2012. La prosodie des clivées. In Sandrine Caddéo, Marie-Noëlle Roubaud, Magali Rouquier & Frédérique Sabio (eds.), *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*, 127-139. Aix-en-Provence: Presses Universitaires de Provence.
- Mettouchi, A. & A. Fleisch. 2010. Topic-focus articulation in Taqbaylit and Tashelhit Berber. In Ines Fiedler & Anne Schwarz (eds.), *The Expression of Information Structure: A Documentation of Its Diversity Across Africa*, 193-232. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Moezzi pour, F. 2010. *Cleft constructions in Persian: A role and reference grammar analysis*. Tehran: Institute for Humanities and Cultural Studies, MA.
- Morel, M.-A. 1997. Le paragraphe: unité d'analyse de l'oral spontané. In J. Dürrenmatt & C. Ranoux (eds.), *Hommage à Jean-Pierre Seguin*, 143-156. Poitiers: Université de Poitiers.
- Morel, M.-A. 2007. Le posthème dans le dialogue oral en français. *L'information grammaticale* 113 (1): 40-46.
- Morel, M.-A. & L. Danon-Boileau. 1998. *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*. Paris: Ophrys.
- Morimoto, Y. 1999. An optimality account of argument reversal. In Miriam Butt & Tracy Holloway King (eds.), *Proceedings of the LFG99 Conference*. Stanford: CSLI Publications.
- Morimoto, Y. 2000a. *Discourse Configurationality in Bantu Morphosyntax*. Stanford University, PhD.
- Morimoto, Y. 2000b. The Role of Animacy and Associational Harmony in Bantu. Communication présentée à the 31st Annual Conference on African Linguistics, Boston University.
- Morimoto, Y. 2002. From synchrony to diachrony: Topic salience and crosslinguistic patterns of agreement. Ms.
- Morimoto, Y. 2006. Agreement properties and word order in comparative Bantu. *ZAS Papers in Linguistics* 43: 161-187.
- Morimoto, Y. 2014. Focus marking in Kikuyu (E51). Communication présentée à the International Workshop on Bantu Languages, SOAS London.
- Moshi, L. 1988. A functional typology of "ni" in Kivunjo (Chaga). *Studies in the Linguistic Sciences* 18 (1): 105-134.
- Mous, M. 2003. *The Making of a Mixed Language: The Case of Ma'a/Mbugu*. Amsterdam: John Benjamins.
- Muller, C. 2002. Clivées, coréférence et relativation. In G. Kleiber & N. Le Querler (eds.), *Traits d'union*, 17-32. Caen: Presses Universitaires de Caen.
- Ndayiragije, J. 1999. Checking Economy. *Linguistic Inquiry* 30 (3): 399-444.
- Neveu, F. 2000. *Lexique des notions linguistiques*. Paris: Nathan Université.
- Ngoboka, J.P. & J. Zeller. à paraître. The conjoint/disjoint alternation in Kinyarwanda. In Jenneke van der Wal & Larry M. Hyman (eds.), *The Conjoint/Disjoint Alternation in Bantu*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Ngonyani, D. 1999. X-movement in Kiswahili relative clause verbs. *Linguistic Analysis* 29 (1-2): 137-159.

- Ngonyani, D. 2001. Evidence for head raising in Kiswahili relative clauses. *Studies in African Linguistics* 30 (1): 59–73.
- Nølke, H. 1994. *Linguistique modulaire: de la forme au sens*. Paris: Peeters.
- Nshemezimana, E. & K. Bostoen. à paraître. The conjoint/disjoint alternation in Kirundi (JD62): A case for its abolition. In Jenneke van der Wal & Larry M. Hyman (eds.), *The Conjoint/Disjoint Alternation in Bantu*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Ntahokaja, J.-B. 1994. *Grammaire structurale du kirundi*. Bujumbura: ACCT.
- Ntwari, G. 2006. L'inversion du sujet en kinyarwanda. In Claire Gurski & Milica Radisic (eds.), *Actes du congrès annuel de l'ACL (Association Canadienne de Linguistique) 2006 / Proceedings of the 2006 CLA (Canadian Linguistics Association) annual conference*. Montréal.
- Patin, C. 2007. Shingazidja focus hierarchy. *Nouveaux cahiers de linguistique française* 28: 147-154.
- Pinkham, J. & J. Hankamer. 1975. Deep and shallow clefts. *Chicago Linguistic Society* 11: 429-450.
- Pinto, M. 1996. *Licensing and Interpretation of Inverted Subjects in Italian*. Utrecht: Universiteit Utrecht, PhD.
- Poulos, G. 1982. *Issues in Zulu Relativization*. Grahamstown: Rhodes University, PhD.
- Prince, E.F. 1978. A comparison of WH-clefts and IT-clefts in discourse. *Language* 54 (4): 883-906.
- Prince, E.F. 1992. The ZPG letter: Subjects, definiteness, and information-status. In C.M. William & S.A. Thompson (eds.), *Discourse Description: Diverse Linguistic Analyses of a Fund-Raising Text*, 295-326. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Purvis, J.B. 1907. *A Manual of Lumasaba Grammar*. London: Society for Promoting Christian Knowledge.
- Pusch, C.D. 2006. Marqueurs discursifs et subordination syntaxique : La construction inférentielle en français et dans d'autres langues romanes. In Martina Drescher & Barbara Frank-Job (eds.), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*, 173-188. Frankfurt am Main et al: Peter Lang.
- Reineke, B. 2006. Focus et topique en tant que deux phénomènes pragmatiques dans les langues Oti-Volta orientales. *Cahiers Voltaïques* 7: 100-111.
- Reinhart, T. 1981. Pragmatics and linguistics: An analysis of sentence topics. *Philosophica* 27 (1): 53-94.
- Riedel, K. 2009. *The Syntax of Object Marking in Sambia: A Comparative Bantu Perspective*. Utrecht: Leiden University, PhD.
- Riegel, M., J.-C. Pellat & R. Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Rodegem, F.M. 1967. *Précis de grammaire rundi*. Bruxelles: E. Story-Scientia.
- Rodegem, F.M. 1970. *Dictionnaire rundi-français*. Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale
- Rosengren, I. 1997. Thethetic/categorical distinction revisited once more. *Linguistics* 35 (3): 439-480.
- Rothenberg, M. 1979. Les propositions relatives predicatives et attributives : problème de linguistique française. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 74: 351-395.
- Roubaud, M.-N. 2000. *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*. Paris: Champion.

- Roubaud, M.-N. 2005. Une construction trop peu exploitée, la construction pseudo-clivée. In G. Williams (ed.), *La linguistique de corpus*, 93-100. Rennes: PUR.
- Russell, J. 1985. Swahili quasi-passives: The question of context. In Didier L. Goyvaerts (ed.), *African Linguistics: Essays in Memory of M.W.K. Semikenke*, 477-490. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Sabimana, F. 1986. *The Relational Structure of the Kirundi Verb*. Indiana: Indiana University, PhD.
- Salzmann, M. 2001. *Theoretical approaches to locative inversion*. Cologne: University of Cologne, MA.
- Sasse, H.-J. 1987. Thethetic/categorical distinction revisited. *Linguistics* 25 (3): 511-580.
- Schwarz, F. 2003. Focus Marking in Kikuyu. *ZAS Papers in Linguistics* 30: 41-118.
- Searle, J.R. 1969. Ch. 5 'Predication'. *Speech Acts. An essay in the philosophy of language*: 97-127.
- Selkirk, E.O.B. 1972. The phrase phonology of English and French. In Thorstein Fretheim (ed.), *Nordic prosody II : papers from a symposium*, 408-413. Trondheim: TAPIR.
- Simon, A.C. & A. Grobet. 2005. Interprétation des scansion rythmiques en français. *Actes du colloque Interface Discours Prosodie (IDP 2005)*.
- Simons, P. 1982. Ne ... ba marking in Lele: A cleft construction? *Studies in African Linguistics* 13: 217-229.
- Skopeteas, S., I. Fiedler, S. Hellmuth, A. Schwarz, R. Stoel, G. Fanselow, C. Féry & M. Krifka. 2006. *Questionnaire on Information Structure (QUIS): reference manual*. Potsdam, Germany: Universitätsverlag Potsdam.
- Suzman, S. 1991. *The Acquisition of Zulu*. Johannesburg: Witwatersrand University, PhD.
- Tellier, C. 1992. Remarques sur avoir attributif et possessif. *Revue québécoise de linguistique* 22 (1): 165-181.
- Tesnière, L. 1969. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- Toscano, M. & S. Sewangi. 2005. "Discovering usage patterns for the Swahili amba- relative forms cl. 16, 17, 18: Using corpus data to support autonomous learning of Kiswahili by Italian speakers". *Nordic Journal of African Studies* 14 (3): 274-317.
- Trask, R.L. 1993. *A Dictionary of Grammatical Terms in Linguistics*. London/New York: Routledge.
- Van der Spuy, A. 1993. Dislocated noun phrases in Nguni. *Lingua* 90 (4): 335-355.
- van der Wal, J. 2009. *Word order and information structure in Makhuwa-Enahara*. Leiden: Leiden University, PhD.
- van der Wal, J. 2011. Focus excluding alternatives: Conjoint/disjoint marking in Makhuwa. *Lingua* 121 (11): 1734-1750.
- van der Wal, J. 2012. Unpronounced locatives in inversion constructions. Communication présentée à Manchester Symposium on Existentials, 28-29 June 2012, Manchester.
- Van Valin, R.D. & R.J. LaPolla. 1997. *Syntax: Structure, Meaning, and Function*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Véronique, G.D. 2013. La dislocation, l'emploi de c'est et il y a et l'organisation topique-focus en français parlé : des variétés d'apprenants aux usages natifs. *Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage (TIPA)*. <https://tipa.revues.org/1022>.
- Von Heusinger, K. 1999. Intonation and information structure. Ms.
- Wagner, R.L. & J. Pinchon. 1991. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette Supérieur.

- Wehr, B. 1984. *Diskursstrategien im Romanischen*. Tübingen: Narr.
- Whiteley, W.H. & J.D. Mganga. 1969. Focus and entailment: Further problems of transitivity in Swahili. *African Language Review* 8: 108-125.
- Yoneda, N. 2011. Word order in Matengo (N13): Topicality and informational roles. *Lingua* 121 (5): 754-771.
- Zeller, J. 2006. Derived subjects in Kinyarwanda locative constructions. *Stellenbosch Papers in Linguistics PLUS* 33: 97-130.
- Zerbian, S. 2004. Phonological phrases in Xhosa (Southern Bantu). *ZAS Papers in Linguistics* 37: 71-99.
- Zerbian, S. 2005. Impersonal constructions in Northern Sotho. In Biki Lepota & Jurie Geldenhuys (eds.), *25 Years of Applied Linguistics in Southern Africa: Themes and Trends in Southern African Linguistics (Proceedings of the Joint Conference of the Southern African Applied Linguistics Association and Linguistics Society of Southern Africa)*, 198-212. Pretoria: University of Pretoria.
- Zerbian, S. 2006. Inversion structures in Northern Sotho. *Southern African Linguistics and Applied Language Studies* 24 (3): 361–376.

